CH. MONCHICOURT

LA RÉGION
DU
HAUT TELL
EN TUNISIE

(LE KEF, TÉBOURSOUK, MACTAR, THALA)

Essai de Monographie Géographique

THÈSE pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

Avec 14 cartes dont une en couleur hors texte
4 figures et 12 planches de photogravures.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

Cg 13

LA RÉGION
DU
HAUT TELL
EN TUNISIE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552810_0005

CH. MONCHICOURT

LA RÉGION
DU
HAUT TELL
EN TUNISIE

(LE KEF, TÉBOURSOUK, MACTAR, THALA)

Essai de Monographie Géographique

THÈSE pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

Avec 14 cartes dont une en couleur hors texte
4 figures et 12 planches de photogravures.

ACAD.
LUGD.BAT.
BIBL.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5
1913

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Le sujet de ces pages est la partie la plus élevée et la plus intérieure du Tell tunisien, c'est-à-dire celle qui se développe autour du Kef, de Téboursouk, de Mactar et de Thala. Avant que la locomotive n'ait gagné le Kef, Kalaat-Djerda et Kalaat-Senane (fin 1905), c'était, avec la fraction montagneuse de la Steppe, la zone la plus malaisée d'accès de toute la Tunisie.

Tandis que le mirage du Sud et la facilité relative des communications entraînaient chez les Matmata troglodytes ou vers le Djerid couvert de palmes la grande masse des savants et des touristes, l'Ouest, malgré sa proximité de l'Algérie, restait longtemps délaissé à cause des difficultés qu'il y avait à le parcourir. Seul Pervinquière y avait exécuté des explorations suivies qui lui permirent, en 1903, de décrire la majeure partie de cette région au point de vue géologique et orogénique.

Profitant des notions acquises par cet auteur, nous avons pris à cœur de les compléter par l'exposé des autres phénomènes de géographie physique ou humaine. Nous avons, en somme, écrit l'ouvrage que nous aurions aimé trouver lorsque, à notre arrivée à Mactar, en novembre 1898, nous avons essayé de nous documenter sur le pays environnant.

Cet inventaire du Haut-Tell tunisien, sol et habitants, n'a pas été composé à l'aide de livres. Néanmoins, comme nous avons glané des détails non négligeables chez les historiens ou les voyageurs, ainsi que dans certains travaux parus depuis 1881, il nous semble expédient d'indiquer dès maintenant les sources écrites.

a) SOURCES ÉCRITES

1° *AUTEURS ARABES*

(Milieu du xe siècle). — IBN HAUCAL : *Description de l'Afrique.* Traduction par DE SLANE, Paris, 1842.

(Troisième quart du xie siècle). — EL BEKRI : *Description de l'Afrique Septentrionale.* Traduction par DE SLANE, Paris, 1859.

(Milieu du xiie siècle). — EDRISI : *Description de l'Afrique et de l'Espagne.* Traduction par DOZY et DE GOEJE, Leyde, 1866.

(Fin du xiie siècle). — *L'Afrique Septentrionale au* xiie *siècle de notre ère.* Description extraite du *Kitab El Istibçar* et traduite par FAGNAN. *Rec. des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, année 1899.

(Premier quart du xiiie siècle). — IBN EL ATHIR : *Annales du Maghreb et de l'Espagne.* Traduction par FAGNAN, Alger, 1901.

(xive siècle). — IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale.* Traduction par DE SLANE, Alger, 1852-1856, 4 vol.

(Fin du xve siècle). — ZERKECHI : *Chronique des Almohades et des Hafsides.* Traduction par FAGNAN, Constantine, 1895.

(1526). — LÉON L'AFRICAIN : *Description de l'Afrique.* Traduction par J. TEMPORAL, édition Schefer, Paris, 1896-1898, t. III.

(Fin du xvie siècle). — *Kitab El Adouani.* Traduction par FÉRAUD. *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, année 1868, p. 1-175.

(xviie siècle). — EL KAIROUANI (IBN ABI DINAR) : *Histoire de l'Afrique Septentrionale.* Traduction par PELLISSIER et DE REMUSAT, Paris, 1845.

(xviiie siècle). — MOHAMMED SEGHIR BEN YOUSSEF : *Mechra El Melki.* (Chronique tunisienne, 1705-1771). Traduction par SERRES et LASRAM, Tunis, 1900.

2° *VOYAGEURS EUROPÉENS (1550-1881)*

(Seconde moitié du xvie siècle). — *L'Afrique*, de MARMOL. (Edition espagnole originale, Grenade, 3 vol., 1573-1599.) Traduction par PERROT D'ABLANCOURT, 3 vol., Paris, MDCLXVII, in 4°, t. II.

(1724). — PEYSSONNEL : *Relation d'un voyage sur les côtes de*

Barbarie fait par ordre du Roi en 1724 et 1725. Publié par Dureau de la Malle, Paris, 1838

(1727). — SHAW : *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant.* Traduit de l'Anglais, La Haye, 1743, 2 vol.

SHAW n'a pas visité le Haut-Tell. Il tient ce qu'il en dit du Père Ximénès, de Tunis, qui a poussé jusqu'à Kasserine.

(1744). — G. DUPONT : *Récit d'un voyage de Tunis au Kef exécuté en 1744.* Publié par G. Musset. *Revue de l'Afrique Française*, 1888, p. 341-344, 352-360, 366-369.

(1765). — J. BRUCE : *Voyage pour découvrir les sources du Nil pendant les années 1768-1773.* Traduit de l'anglais par CASTERA, Paris, 1790.

Voir l'introduction du t. I.

(1784). — DESFONTAINES : *Fragments d'un voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger fait de 1783 à 1786.* Publié par Dureau de la Malle, Paris, 1838.

(1829). — DE FILIPPINI (comte) : *Voyage en Tunisie.* Ouvrage inédit. (Bibliothèque de Turin.)

Nous possédons une copie du manuscrit.

(1833). — SIR GRENVILLE TEMPLE : *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, London ,1835, 2 vol.

(1835). — Prince DE PUCKLER-MUSKAU : *Chroniques, Lettres et Journal de Voyage*, extraits des papiers d'un défunt. Deuxième partie. Afrique. Paris, 1837, 3 vol.

Le t. III concerne le Tell méridional et la Steppe.

(1846). — H. BARTH : *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres*, Berlin, 1849, 2 vol. Voir le t. I.

(1848). — PELLISSIER : *Description de la Régence de Tunis.* (*Explor. Scient. de l'Algérie*), Paris, 1853.

Premier ouvrage moderne d'ensemble sur la géographie de la Tunisie. Remarquable pour l'époque.

(1850). — BERBRUGGER : *Itinéraires archéologiques en Tunisie.* Première partie. *Rev. Afric.*, 1re année, nos d'avril et juin 1857.

Récit d'un voyage de Souk-Ahras à Tunis par le Kef.

Deuxième partie. — De Tunis à Nefta (*ibid.*, 2e année).

(1854). — H. Von MALTZAN : *Reise in den Regentschaften Tunis und Tripolis*, Leipzig, 1870, 3 vol. Voir t. II, p. 197-292.

C'est en 1854 que ce voyageur visita l'intérieur de la Régence. Plus tard, en 1868 et 1869, il parcourut la côte orientale.

(1859). — DAVIS : *Carthage and her Remains*, London, 1860.

Contient à la fin le récit d'un voyage de Tunis au Kef.

(1860). — V. GUÉRIN : *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris, 1862, 2 vol.

(1860). — A. GUITER : *Exploration en Tunisie.* (*Revue Africaine*, 1860), p. 422-426.

Simple aperçu d'un voyage au cours duquel l'auteur alla de Tunis au Kef. Un mémoire avec cartes et dessins fut remis, en 1860, au Ministère de la Guerre.

(1861). — DAVIS : *Ruined Cities within Numidian and Carthaginian Territories*, London, 1863.

(1876). — PLAYFAIR : *Travels in the Footsteps of Bruce in Algeria and Tunis*, London, 1877.

L'auteur a refait, cent ans plus tard, l'itinéraire de Bruce.

3° *COLLECTIONS DIVERSES*

Journal Officiel Tunisien. A partir de 1883.

Exploration Scientifique de la Tunisie, Paris, Imp. Nat. A partir de 1884.

Rapport au Président de la République sur la situation de la Tunisie en....., Paris, puis Tunis.

Le premier volume concerne la période 1881-1890. Le rapport est annuel depuis 1891.

Procès-verbaux de la Conference Consultative, Tunis. A partir de 1891.

Revue Tunisienne, organe de l'Institut de Carthage, Tunis. A partir de 1894 : trimestriel, puis bimestriel.

Bulletin de la Direction de l'Agriculture et du Commerce, Tunis. A partir de la fin de 1896 : trimestriel.

4° *OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LA TUNISIE*

H. DUNANT : *Notice sur la Régence de Tunis*, Genève, 1858.

E. RECLUS : *Géographie Universelle*, t. XI; *L'Afrique Septentrionale*, Paris, 1886.

DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS ET DES CONTROLES CIVILS : *Statistique générale de la Tunisie*, 1881-1892, Tunis, 1893.

La Tunisie : deux tomes en quatre volumes; le t. I : *Histoire et*

description, 2 vol.; t. II : *Agriculture, Industrie, Commerce*, 2 vol., Paris-Nancy, 1896. Le t. II a été réédité en 1900.

Ouvrage dû à la plume des principales personnalités tunisiennes, restées anonymes. A noter : t. I, vol. 1 (Dr BERTHOLON) : *L'Anthropologie*, p. 207-247. — (GAUCKLER) : *Archéologie*, p. 293-356. — (Lieut. CHAVEYRE, du Service des Renseignements) : *Les tribus; Leur état actuel*, p. 381-479.

La France en Tunisie, Paris, 1897. Réunion de 24 articles parus en 1896 en deux numéros de la *Revue Générale des Sciences*.

Nombreuses gravures bien choisies. C'est la meilleure vue d'ensemble sur la Régence. A signaler : MARCEL DUBOIS : *La nature tunisienne*, Introduction géographique à l'étude de la Tunisie, p. 5-16. — Dr BERTHOLON : *La population et les races en Tunisie*, p. 40-76. — HAUG : *Géologie de la Tunisie*, p. 115-122.

La Tunisie au début du XXe *siècle*, Paris, 1904. Recueil de 13 conférences faites en Sorbonne.

A noter : MARCEL DUBOIS : *Introduction géographique*, p. 1-30. — PERVINQUIÈRE : *Géologie*, p. 33-68. — HAMY : *Esquisse anthropologique de la Régence de Tunis*, p. 285-311.

5° *GÉOLOGIE*

AUBERT : *Explication de la carte géologique provisoire de la Tunisie*, Paris, 1892. Carte au 1/800.000e (la carte a vieilli).

FICHEUR et HAUG : *Sur les dômes liasiques du Zaghouan et du Bou-Kornine. Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXXII, juin 1896, p. 1354.

HAUG : *Sur quelques points théoriques relatifs à la géologie de la Tunisie. Congrès de l'Afas*, Saint-Etienne, 1897, p. 366.

L. PERVINQUIÈRE : *La Tunisie Centrale, esquisse de géographie physique. Annales de géographie*, 1900, p. 434-455. Carte et diverses photogravures.

L. PERVINQUIÈRE : *Etude géologique de la Tunisie Centrale*, Paris, 1903, avec carte au 1/200.000e

Nombreuses coupes et vues photographiques significatives. Au début, bibliographie quasi exclusivement géologique de 185 numéros sur l'ensemble de la Tunisie. Œuvre considérable qui annule ou condense tous les travaux antérieurs. Ne s'occupe pas des régions des Ouargha et de Téboursouk.

PH. THOMAS : *Essai d'une description géologique de la Tunisie.* Première partie. Aperçu sur la Géographie physique, Paris, 1907. Cartes. (*Explor. scient. de la Tunisie.*)

Index bibliographique de 335 numéros où manquent quelques

études essentielles. Ouvrage déjà vieilli lors de son apparition. Surtout intéressant pour la Steppe montagneuse. Pour le Haut-Tell, résume Pervinquière sans dispenser d'y recourir.

6° *CLIMAT*

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE : *Années* 1889-1891, Tunis, 1892.

Idem. — *Résumé des observations pour l'année* 1892, Tunis, s. d.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE : *Résumé des observations pour l'année* 1893, Tunis, s. d.

Idem. — *Année* 1893-1894, Tunis, 1896.

Idem. — *Année* 1894-1895, Tunis, 1896.

Idem. — *Année* 1895-1896, Tunis, 1897.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE :

Ann. 1897-1899, Tunis, 1901.
Ann. 1900-1901, Tunis, 1903.
Ann. 1902-1903, Tunis, 1905.
Ann. 1904-1906, Tunis, 1907.
Ann. 1907-1908, Tunis, 1910.
Année 1909, Tunis, 1911.

GINESTOUS : *Etude sur le climat de la Tunisie.* I. *Hiver.* — II. *Printemps.* — III. *Eté.* — IV. *Automne.* — V. *Année. Les régions naturelles de la Tunisie. Leur climat*, Tunis, 1903. Extrait du *Bull. Direct. Agric. et Comm.*, années 1902 et 1903.

Important travail où sont reprises certaines études du même auteur sur les pluies. A été republié en 1906.

En ce qui concerne le Haut-Tell, on ne possède d'observations que pour une douzaine de stations, alors qu'en France, des départements comme la Vendée, moindres pourtant de moitié, en vantent une centaine (1).

En outre, tous ces endroits, sauf un, sont en montagne, de sorte qu'on dispose pour les plaines d'éléments insuffisants. Cependant, celles-ci couvrent approximativement le cinquième du pays et ce sont elles qui représentent la majorité du sol cultivable. La lacune est donc grave. Les chiffres enregistrés sont, d'ailleurs, loin d'être un bloc cohérent. Les stations ont subi des fluctuations variées. Seule, celle du Kef a fonctionné sans interruption depuis 1889, celle de Mactar a été supprimée de 1894 à 1898, etc. D'autres ont eu une existence éphémère. Certaines sont toutes récentes. Durant les périodes d'activité même, plus d'un repos partiel fut causé par les absences des observateurs bénévoles. Quant aux appareils, le souci de veiller à leur sécurité oblige à les placer dans des positions qui peuvent ne pas être excellentes au point de vue météorologique. C'est ainsi qu'à Mactar le pluviomètre est au centre de la cour du Contrôle civil et les thermomètres contre un mur. Des documents

(1) Et encore un auteur a-t-il pu déclarer qu'une partie de cette province n'avait pas son compte normal. SORRE : *Régime pluviométrique de la Vendée. Ann. de Géog.*, 1904, p. 56.

ainsi fournis, on peut tirer d'excellentes indications comme le prouvent les études de Ginestous, mais pour serrer de près la réalité, il faut les contrôler auprès des habitants du pays. Sauf à Tunis, notre connaissance du climat ne peut, dans la Régence, reposer exclusivement sur des instruments et des calculs. La météorologie a encore ici beaucoup à attendre de l'information orale.

7° *HYDROGRAPHIE — VÉGÉTATION — FAUNE*

BARABAN : *A travers la Tunisie*, Paris, 1887.

BATTANDIER et TRABUT : *Flore analytique et synoptique de l'Algérie et de la Tunisie*, Alger, 1904.

BONNET et BARATTE : *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Tunisie*, avec préface de DOUMET-ADANSON, Paris, 1896. (*Explor. Scient. de la Tunisie.*)

La préface est un essai intéressant de généralisation des notions acquises sur la Tunisie au point de vue de la flore.

BONNET : *Géographie botanique de la Tunisie*, 39 pages extraites du *Journal de Botanique*, t. IX et X, 1895-1896.

In fine, petite bibliographie de 37 numéros.

BONNET : *Aperçu historique sur les plantes de Tunisie*, 13 pages extraites du *Congrès de l'Afas*, Besançon, 1893.

BRUNHES : *L'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1902.

COSSON : *Compendium Florae Atlanticae*, Paris, 2 vol. 1881 et 1887.

Le vol. I, aux pages 7-101, contient une « Notice sur les voyages et les explorations qui ont le plus contribué à faire connaître la flore de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. » Un supplément de cette notice se lit au vol. II, aux pages XXXV-CIII.

COSSON : *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur la Mission Botanique chargée, en 1883, de l'exploration du Nord de la Tunisie*, Paris, 1884.

La publication du compte rendu détaillé, qui devait avoir lieu dans les *Archives des Voyages et Missions Scientifiques et Littéraires*, n'a pas été effectuée.

COSSON : *Forêts, bois et broussailles des principales localités du Nord de la Tunisie explorées, en 1883, par la Mission Botanique*, Paris, 1884.

Cette brochure et la précédente ne font pas partie de la collection de l'Exploration Scientifique de la Tunisie.

COSSON : *Note sur la flore de la Kroumirie Centrale*, Paris, 1885, (*Explor. Scient. de la Tunisie*).

DIRECTION DES FORÊTS : *Notice sur les forêts de la Tunisie*, Tunis, 1889.

LATASTE : *Catalogue critique des mammifères apélagiques sauvages de la Tunisie*, Paris, 1887. (*Explor. Scient. de la Tunisie.*)

LETOURNEUX : *Rapport sur une Mission Botanique executée, en 1884, dans le Nord, le Sud et l'Ouest de la Tunisie*, Paris, 1887. (*Explor. Scient. de la Tunisie.*)

LETOURNEUX : *Voyage botanique en Tunisie. Bull. Soc. Bot. de France*, t. XXXIII, p. 541-546.

Il s'agit d'un voyage accompli en 1886.

CH. MONCHICOURT : *Règlements d'irrigation dans le Haut-Tell. Régions du Kef, Téboursouk, Mactar et Thala. Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1911, p. 497-517.

MURBECK : *Contributions à la connaissance de la flore du Nord-Ouest de l'Afrique et plus spécialement de la Tunisie.*

1re série, Lund, 1897-1900.

2e série, Lund, 1905. Voir le chapitre intitulé : « *Aperçu de la végétation du Djebel-Bargou* », p. 5-17.

TELLIER : *Note sur la disparition des boisements dans le Sud de la Régence. Bull. Direct. Agric. et Com.*, 1898, 4e trim., p. 48-58.

VALERY-MAYET : *Catalogue raisonné des reptiles et batraciens de la Tunisie*, Paris, 1903. (*Explor. Scient. de la Tunisie.*)

8° *MONOGRAPHIES DE DIVERSES RÉGIONS TUNISIENNES*

ALLEMAND MARTIN : *Aperçu agricole sur la presqu'île du Cap-Bon. Bull. Direc. Agric. et Comm.*, 1902, p. 294-327.

BALUT : *Le pays de Dougga et de Téboursouk*, avec une étude agricole, par MINANGOIN, Tunis, 96 pages, s. d. (1903).

Dr CARTON : *Le Djebel-Gorra. Rev. Tun.*, 1901, p. 259-278.

ESPERANDIEU : *Etude sur le Kef*, Paris, 1889.

FALLOT : *Une excursion à travers la Tunisie Centrale*, Marseille, 1890, 20 pages.

Récit d'un voyage accompli en 1889.

GUERARD et BOUTINEAU : *La Kroumirie et sa colonisation*, Paris, 1892.

CH. MONCHICOURT : *Le massif de Mactar. Ann. de Géog.*, 1901, p. 346-369, 1 carte et 4 planches.

CH. MONCHICOURT : *La région de Tunis. Ann. de Géog.*, 1904, p. 145-170, 1 carte et 2 planches.

CH. MONCHICOURT : *Kalaat-Senane. Note sur l'orthographe et le sens de ce dernier mot. Rev. Tun.*, 1906, p. 213-216.

CH. MONCHICOURT : *La Steppe tunisienne chez les Fréchich et les Majeur. Régions de Fériana, Kasserine, Sbeitla, Djilma*, Tunis, 1906, 85 pages, 1 carte et 5 planches. Extrait du *Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1906.

Description de la région qui limite au Sud le Haut-Tell; contient aussi quelques renseignements sur ce dernier.

VALERY-MAYET : *Voyage dans le Sud de la Tunisie.* (Extrait du *Bull. Soc. Languedocienne de Géog.*), Montpellier, 1886.

VERRY : *De Hammamet à Kélibia. Aperçu agricole. Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1900, p. 22-54.

9° *AGRICULTURE ET INDUSTRIE*

AUGUSTIN BERNARD : *Le Dry-Farming et ses applications dans l'Afrique du Nord. Ann. de Géog.*, 1911, p. 411-430.

P. BOURDE : *Rapport sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le Centre de la Tunisie*, Tunis, 1893, 70 pages.

Nombreuses rééditions.

R. MARÈS : *Notice agronomique sur la Tunisie*, Paris, s. d. (1894 ou 1895).

K. ROBERTY : *L'industrie extractive en Tunisie. Mines et carrières*, Tunis, 1907.

10° *OUVRAGES D'HISTOIRE : ANTIQUITÉ*

J. CARCOPINO : *L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des saltus africains et du colonat partiaire.* (Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, t. XXVI), Rome, 1906, 2 planches.

Dr CARTON : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*, Paris, 1895.

Idem. : *L'occupation forestière dans l'Afrique ancienne.* (*Bull. Archéol.*, 1895.)

Idem. : *De Thubursicum Bure à Aunobari.* (*Rev. Tun.*), 1904, p. 407-423.

Idem. : *Ruines de Dougga, Thugga*, Tunis, s. d. (1910). Au début, bibliographie de Thugga.

CH. DENIS : *Notes sur quelques nécropoles mégalithiques du Centre de la Tunisie.* (*Bull. Archéol.*, 1893.)

DIEHL : *L'Afrique Byzantine*, Paris, 1896.

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET BEAUX-ARTS : *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, ouverte par ordre de M. René Millet, Résident Général, sous la direction de PAUL GAUCKLER, t. I en 5 fascicules, Tunis, 1897-1901; t. II en 4 fascicules, Tunis, 1902-1912.

Lt HILAIRE : *Etude sur les gisements mégalithiques du Kef et du Ksour-Thala. Bull. Archéol.*, 1898.

CH. MONCHICOURT : *Note sur la position de la ville d'Aggar ou Agger* (*Tunisie*). *Bull. Archéol.*, 1909.

PELLISSIER : *Lettre à M. Hase sur les antiquités de la partie Ouest de la Régence. Rev. Archéol.*, 1847.

CH. TISSOT : *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, 2 vol., Paris, 1884-1888.

S. REINACH : *Atlas de la province romaine d'Afrique pour servir à l'ouvrage de M. Ch. Tissot.* Deux tirages, Paris, 1888 et 1891.

TOUTAIN : *Les cités romaines de la Tunisie*, Paris, 1896.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 1873.

11° *OUVRAGES D'HISTOIRE : MOYEN-AGE ET TEMPS MODERNES*

Gal PHILEBERT : *La sixième Brigade en Tunisie*, Paris, 2e éd., 1895.

PLANTET : *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour* (*1577-1830*), t. III, Paris, 1899.

ROUSSEAU : *Annales Tunisiennes*, Alger, 1864.

X... *La razzia des Ouled Ayar* (*1881*). *Rev. de l'Afr. Franç.*, 1888, t. VI, p. 271-277; 291-296.

12° *OUVRAGES SUR L'ALGÉRIE*

Gal PHILEBERT : *La sixième Brigade en Tunisie*, Paris, 1895.

AUG. BERNARD et EM. FICHEUR : *Les régions naturelles de l'Algérie. Ann. de Géog.*, 1902, p. 221-246; 339-365; 419-437.

BATTANDIER et TRABUT : *L'Algérie. Le sol et les habitants*, Paris, 1898.

BLAYAC : *Le pays des Nemenchas à l'Est des monts Aurès. Ann. de Géog.*, 1899, p. 141-159.

Cap^ne DE BOSREDON : *Promenade archéologique dans les environs de Tébessa. Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, t. XVIII, Constantine, 1878, p. 382-427.

BUGEIA et ROUSSEAU : *Le Seressou. Bull. Soc. Géog. Alger*, 1904, p. 61-90.

CARETTE : *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie Méridionale*, Paris, 1844. (*Explor. Scient. de l'Algérie.*)

CARETTE : *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique Septentrionale et principalement de l'Algérie*, Paris, 1843. (*Explor. Scient. de l'Algérie.*)

CARETTE : *Etude des routes suivies par les Arabes dans la partie méridionale de l'Algérie et de la Régence de Tunis*, Paris, 1844. (*Explor. Scient. de l'Algérie.*)

Lieut. CASTEL : *Tébessa. Histoire et description d'un territoire algérien. Monographie du Cercle Militaire de Tébessa.* T. I : Géographie; t. II : Histoire, Paris, s. d. (1905).

FÉRAUD : *Notice sur les Ouled Abd en Nour. Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1864.

FÉRAUD : *Les Harar, seigneurs des Hanencha. Rev. Afric.*, 1874, p. 11-32; 119-149; 191-236; 281-294; 321-396.

FÉRAUD : *Notes sur Tébessa. Rev. Afric.*, 1874, p. 430-473.

G.-B.-M. FLAMAND : *Recherches géologiques et géographiques sur le Haut-Pays de l'Oranie et sur le Sahara*, Lyon, 1911.

PH. GAUCKLER : *La pluie à Alger. Ann. de Géog.*, 1903.

E.-F. GAUTIER : *Les Hauts-Plateaux algériens. La Géographie*, t. XXI, 1910, p. 89-98.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE : *Commission d'études forestières. — Compte rendu des séances et Rapport de la Commission*, Alger, 1904.

A noter les communications de FICHEUR, LEFEBVRE, PRAX et THÉVENET, etc.

Colon' DE LARTIGUE : *Monographie de l'Aurès*, Constantine, 1904.

Nombreuses photogravures caractéristiques.

LATRUFFE : *Itinéraire au pays des Nemencha. Bull. Soc. Géog. Paris*, 1882, p. 384-400.

LEFEBVRE : *Les Forêts de l'Algérie*, Alger-Mustapha, 1900.

MANDEVILLE et DEMONTÈS : *Etudes de démographie algérienne*, Paris, 1900. (Extrait des *Questions diplom. et coloniales.*)

MASQUERAY : *Le Djebel-Chechar. Rev. Afric.*, 1878, p. 26-48; 129-144; 259-281.

MASQUERAY : *Ruines anciennes de Khenchela (Mascula) à Besseriani (Ad Majores). Rev. Afric.*, 1878, p. 444-472 et 1879 p. 65-80; 81-94.

MATHIEU et TRABUT : *Les Hauts Plateaux Oranais*, Alger, 1891.

RIVIÈRE : *Refroidissements nocturnes de l'air et du sol en Algérie, en Tunisie et au Maroc*, Paris, 1904, 94 pages.

RIVIÈRE : *Météorologie et agrologie. — La famine de 1866-67. Algérie Nouvelle*, 1896, p. 104-106 et 139-141.

RIVIÈRE et LECQ : *Manuel pratique de l'agriculteur algérien*, Paris, 1900.

SCHIFFMACHER : *Les richesses minières du département de Constantine*, Alger, 1910.

THÉVENET : *Essai de climatologie algérienne*, Alger, 1896.

TRABUT : *Les régions botaniques et agricoles de l'Algérie. Rev. Scient.*, 1881, p. 460-468.

TRABUT : *Les zones botaniques de l'Algérie. Congrès de l'Afas*, Oran, 1888. Tirage à part, 10 pages.

VAISSIÈRE : *Les Ouled Rechaich. Rev. Afric.*, 1892.

VARLET : *Les céréales d'Algérie*, Alger-Mustapha, 1900.

13° *OUVRAGES DIVERS*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT TUNISIEN : *Nomenclature et répartition des tribus de la Tunisie*, Châlon-sur-Saône, 1900.

14° *CARTOGRAPHIE*

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE. *Carte au* 1/50.000e, *Tunisie.*

Feuille XXVI Oued-Zerga.
— XXXIII Téboursouk.
— XXXIV Bou-Arada.
Feuille XXXVIII Ouargha.
— XLII Dj.-Fkirine.
— XLVIII Djebibina.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE. *Carte au* 1/100.000e.

Feuille XXIII Sidi-Yousef.
— XXIV Le Kef.
— XXV Jama.
— XXVI Djebibina.
— XXVIII Dj.-Harraba.
— XXIX Le Ksour.
— XXX Maktar.
— XXXI Dj. Bou-Dabouss.
Feuille XXXIV Kalaât-es-Snam.
— XXXV Thala.
— XXXVI El-Ala.
— XL Tébessa.
— XLI Bou-Rhanem.
— XLII Hadjeb-el-Aïoun.
— XLVI Bou-Chebka.
— XLVII Kasserine.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE. *Matériaux d'étude topologique pour l'Algérie et la Tunisie.* Cahier.....

n° 10, 1re série, Paris, 1900.
14, 2e série, Paris, 1901.
16, 3e série, Paris, 1902.
n° 19, 4e série, Paris, 1903.
23, 6e série, Paris, 1906.

b/ DOCUMENTS MANUSCRITS

Cette énumération ne doit pas faire illusion. Sauf pour Pervinquière et Ginestous, nos emprunts ont été des plus modestes, surtout en ce qui a trait aux rapports de l'homme avec la nature ambiante. Nous avons en revanche consulté fructueusement maintes pièces administratives, et notamment, des rapports ou lettres des Contrôleurs civils Radenac et Prat (Le Kef), Livet, Giltaire et Grosset-Grange (Téboursouk), Masselot, Camussi et Balut (Thala), Bordier, Luret, Briquez, Barué et Masselot (Mactar).

Durant son séjour au Kef, le Contrôleur civil suppléant Olivier a bien voulu prendre, sur notre demande, plusieurs clichés photographiques des plus caractéristiques. Quelques collections de documents manuscrits nous ont également procuré de bonnes indications et, par exemple, les monographies de tribus, dressées entre 1883 et 1886 par les commandants des Cercles Militaires. Conservées aux archives du Service des Affaires Indigènes à la Résidence Générale, la plupart sans nom d'auteur, elles nous ont fourni d'intéressantes données sur l'histoire légendaire des peuplades tunisiennes et sur leur état au moment de l'établissement du Protectorat. Elles ont été déjà utilisées par des officiers ayant gardé l'anonymat, en vue de la rédaction d'articles sur les tribus de la Régence, parus en 1896 dans *La Tunisie*, en 4 volumes (cf. plus haut), et dans la *Revue Tunisienne* de 1902.

Malgré ces deux catégories de documents, nous avons disposé d'un matériel infiniment plus réduit que celui dont peut s'aider une personne étudiant une province française (1), car notre occupation toute récente n'a pas encore produit ici, comme dans la métropole, une énorme masse de publications ou de pièces d'archives administratives (Ponts et Chaussées, Eaux et Forêts, etc.). L'examen direct des choses s'imposait donc avec beaucoup plus de force qu'en France, car absolument rien ne pouvait y suppléer. Et cette prise de contact était également plus difficile à cause du manque de moyens de communication. Nous nous sommes donc livré à une série de véritables explorations, chevauchant par monts et par vaux et couchant sous la tente, avec les mille aventures de la vie nomade parmi lesquelles deux baignades dans la Medjerda et l'oued Mellègue et notre présence accidentelle à Thala lors du mouvement maraboutique de Kasserine-Thala (26-27 avril 1906). C'est, en somme, notre séjour de plus de deux ans à Mactar (novembre 1898 — février 1901), ce sont les excursions accomplies soit à ce moment, soit jusqu'en juillet 1906 (excursions atteignant un total global d'environ huit mois) qui nous ont mis à même d'entreprendre notre travail. Vision et expérience personnelles, interrogation méthodique et critique des indigènes ou des Européens fixés dans le pays, voilà en définitive ce qui nous a procuré l'immense majorité des éléments mis en œuvre. Les livres nous ont moins servi que notre cheval, nos yeux, notre langue et nos oreilles.

Et maintenant, nous serions entré d'emblée dans notre sujet si nous ne nous étions heurté à ce phénomène étrange : après plus de quatre-vingts ans d'occupation française dans l'Afrique du Nord, on ne sait pas encore d'une façon précise ce que c'est que le Tell.

(1) La bibliographie de Demangeon : *La Plaine Picarde*, Paris, 1905, compte 592 imprimés, dont beaucoup de tout à fait premier ordre, et ce, en dehors des multiples documents d'archives.

INTRODUCTION

(CHAPITRE PREMIER)

LE TELL TUNISIEN — SES DIVISIONS ET SES LIMITES

I

LA FRIGUIA, LE TELL ET LES GRANDES DIVISIONS NATURELLES DE LA TUNISIE

1° Ifriqia et Friguia

Les indigènes distinguent, en Tunisie, trois grandes régions naturelles : la *Friguia* (on dit aussi *Friqia* et *Friga*), le *Sahel*, le *Sahara*. La Friqia de la langue arabe parlée est l'*Ifriqia* de la langue écrite ; la leçon Friga reproduit exactement le latin *Africa*. La lecture des auteurs ne tarde pas à convaincre qu'Ifriqia se prend en des acceptions diverses et cela assez souvent chez le même écrivain.

Lato sensu, l'Ifriqia « se prolonge depuis Barca, du côté de l'Orient, jusqu'à Tanger le vert du côté de l'Occident..... L'Ifriqia s'étend en largeur depuis la mer jusqu'aux sables qui marquent le commencement du pays des noirs » (1). Cette Ifriqia d'El Bekri n'est autre que le *Maghreb* d'Ibn Khaldoun (2) moins les oasis qui sont au delà de l'Areg.

Ifriqia s'offre à nous également avec un second sens un peu moins étendu que le précédent. Dans cette deuxième conception, elle n'est plus que la tranche orientale du Maghreb (3), qui se divise, d'Ouest en Est, en Maghreb el Aqsa (Extrême-Occident), Maghreb el Oust (Occident Central) et Ifriqia. Les limites de cette Ifriqia ne sont pas très nettes. El Bekri laisse Bône en dehors (4). Edrisi, au contraire, y range la lisière de

(1) El Bekri, *op. cit.*, p. 53.

(2) *Op. cit.*, I, p. 190 et 191.

(3) Chez les Romains, Africa avait deux acceptions également. *Lato sensu*, c'était le synonyme de Lybie, *Parvo sensu*, c'était la province romaine d'Afrique.

(4) Il dit qu'à une journée de Bône, sur la route de Kairouan, il y a une forêt de chênes-zens « dont on exporte une partie en Ifriqia », p. 133.

la province de Constantine (Bône, Miskiana, Bagaï (1), la Tunisie et la Tripolitaine jusqu'au cap Mesrata. Ibn Khaldoun y comprend non seulement l'Aurès (2), Tébessa (3), Bône, mais encore Bougie (4), la Kalaat des Beni Hammad (5). L'Ifriqia est en somme pour lui tout ce qui obéit aux Hafsides des deux branches à la fin du XIIIe siècle (6), et pour désigner leurs royaumes il emploie même les termes d'Ifriqia Occidentale (7) et d'Ifriqia Orientale (8). Celle-ci correspond à l'Ifriqia d'Edrisi, à l'Africa Proconsulaire telle que l'organise Caligula en 87, tandis que l'Ifriqia Occidentale est à peu près la Numidie du légat (9). Depuis cette époque, l'Ifriqia a perdu, à l'Ouest le Haut-Mellègue et la Haute-Medjerda, à l'Est le pays de Tripoli. Puis, peu à peu, le mot même est tombé en désuétude. Le document officiel où il apparaît pour la dernière fois, semble-t-il, est le traité franco-tunisien du 8 août 1830 : le Bey y est qualifié de « maître du royaume d'Afrique » (10), ce qui implique que dans le texte arabe il y avait Ifriqia.

Ifriqia a encore dans les auteurs un troisième sens beaucoup plus restreint et qui n'a pas été relevé jusqu'ici. Ibn Khaldoun n'entend parfois par Ifriqia qu'une petite portion déterminée du royaume hafside : « El Mostancer..... concéda quatre villages à Kab et à ses enfants. L'un de ces villages était situé aux environs de Sfax, un autre dans la province d'Ifriqia et un troisième dans le Djérid» (11). Quelques lignes après, Ibn Khaldoun dit que Kalaat-Senane est dans la province d'Ifriqia. Ailleurs, il parle de la puissance qu'El Moezz exerçait « en Ifri-

(1) EDRISI place Bagaï dans le Maghreb Central sous la forme Baghaïa, p. 65, et en Ifriqia sous la forme Bagaï, p. 120.
(2) III, p. 305.
(3) II, p. 220.
(4) IV, p. 231.
(5) I, p. 55.
(6) III, p. 382-383; IV, p. 142.
(7) II, p. 438.
(8) I, p. 73.
(9) Sauf, bien entendu, la Tripolitaine.
(10) Le texte de ce traité est dans ROUSSEAU : *Annales Tunisiennes*, p. 513-516 et dans PLANTET : *Corresp. des Beys de Tunis*, t. III, p. 704-707.
(11) I, p. 143.

qia et à Kairouan » (1). Dans un autre passage, il écrit, au sujet du caïd Ibn el Hakim « parti de l'Ifriqia, il alla menacer les villes du Djérid » (2). Dès le XIVe siècle, on distinguait donc dans la Tunisie actuelle : au Nord-Ouest, l'Ifriqia proprement dite; au Sud-Est, le pays de Kairouan et les villes de la côte; enfin, tout au Sud, les oasis. Ces divisions que nous surprenons chez Ibn Khaldoun, nous les retrouvons trois siècles plus tard chez Ibn Abi Dinar el Kairouani : « Mohammed-Pacha..... (en 1663) se retira des affaires après avoir assuré la position de ses fils et de ses petits-fils. Mourad Bey, son fils aîné, eut le commandement suprême de l'armée, Abou Abdallah Mohammed Bey, le second, eut le sendjaq de Kairouan, Sousse et Monastir..... son fils Hassen eut le sendjaq d'Afrique (Ifriqia) avec le titre de Bey » (3). Cette acception réduite est la seule qui ait persisté jusqu'à nos jours sous les formes signalées plus haut de Friqia, Friguia ou Friga et elle n'a pas échappé à la perspicacité de quelques voyageurs.

Qu'est-ce donc au juste que la Friguia? Il n'est pas très aisé de le déterminer avec rigueur. El Kairouani, après avoir relaté le sens étendu du mot Ifriqia, ajoute : « Pour moi, j'établis que, de notre temps, on entend par Ifriqia la contrée qui s'étend de l'Oued-Et-Tine à Béja » (4). Les voyageurs européens qui ont mentionné la Friguia ne sont d'accord sur la surface à reconnaître à cette région, ni avec El Kairouani, ni entre eux (5). Il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement, puisque

(1) II, p. 19.

(2) III, p. 136.

(3) El Kairouani, *op. cit.*, p. 397 et 398.

(4) *Op. cit.*, p. 23. Les traducteurs placent à tort cet Oued-Et-Tine au Sud de Sfax, près des ruines de l'antique Thena. Les oueds Et-Tine « oued de l'argile, oued de la boue » ne sont pas rares en Tunisie. Le plus important naît dans le Béjaoua et va se jeter dans le lac Ichkeul, en passant près de Mateur. C'est à ce dernier oued que fait allusion El Kairouani, et effectivement, les pluies ne le dépassent souvent pas au Sud.

(5) « Le Frigeah, pays situé autour de Keff et de Baijah », Shaw, *op. cit.*, t. I, p. 176.

« ..... la partie de la Régence comprise entre le Kef et Zar'oan. Cette région, qui formait jadis l'Afrique Proconsulaire, porte encore

de nos jours, sauf à l'égard du bled Béja, l'unanimité est loin d'exister à ce sujet entre les indigènes eux-mêmes.

Pour les gens du Nord, la Friguia est la partie septentrionale du Contrôle de Mactar, le Nord et l'Est de celui du Kef, l'Annexe de Téboursouk, le Contrôle de Souk-el-Arba et l'Annexe de Tabarka, le Contrôle de Béja, l'Ouest du Contrôle de Bizerte avec Mateur. Ni les environs de Tunis, ni le Cap-Bon, ni les caïdats de Zaghouan et de Medjez-el-Bab, ni la région de Thala ne sont regardés dans le Nord comme Friguia. En Algérie, à Tébessa et à Morsott, on appelle Friguia la contrée entre le Kef, Kasserine et Zaghouan. Dans le Sud tunisien, on considère aussi comme Friguia le Cap-Bon et toute la région au Nord de Kasserine et de la chaîne de Zeugitane. Quelques indigènes y placent même Kairouan.

Si l'on examine ces appréciations, en apparence contradictoires, on ne tarde pas à discerner qu'elles procèdent, au fond, d'un principe unique. Pour les gens du Nord, la Friguia est essentiellement le pays où des pluies suffisantes assurent annuellement des récoltes régulières (1) ; pour les gens d'Algérie et ceux du Sud, c'est le pays où ils vont moissonner l'été, où parfois, dès le printemps, ils conduisent leurs troupeaux menacés par la sécheresse précoce; c'est l'Eldorado qui les abrite dans les mauvaises années et les sauve de la famine eux et leurs familles. Dans l'esprit des indigènes, oublieux de l'acception ancienne, le mot de Friguia a cessé de désigner un pays historique pour représenter une grande région naturelle, la région des céréales et des herbages, mais la valeur de cette notion est relative.

Les Tripolitains ou les Ourghamma, habitués à de maigres pâturages et à des rendements très faibles de céréales, sont émerveillés quand ils se rendent vers Kairouan d'y trouver parfois des herbes plus abondantes et des orges ou des blés

aujourd'hui le nom de Friguia, Carette : *Etude des routes*, p. LXI.

« La vallée de la Medjerda est, avec le territoire de Badja et celui en partie de Bizerte, ce que les Arabes appellent Frikia, réminiscence de l'antique Africa », Pellissier : *Lettre à M. Hase*, passim.

(1) Dans ce sens j'ai entendu les indigènes de la plaine de Grombalia appeler Friguia l'extrémité de la presqu'île du Cap-Bon.

qui n'ont pas autant souffert que les leurs. Ils ne doutent pas d'être dans la fameuse Friguia. Mais le Kairouanais sait que dans les environs de la capitale et au delà de la chaîne de Zeugitane, le sol donne des récoltes meilleures, et c'est là ce qu'il nomme Friguia. Les Tunisois, en revanche, parlent avec admiration des moissons et des fourrages du bled Béja. La Friguia est pour eux assez loin de leur ville. En dernière analyse, beaucoup de tribus appellent Friguia la portion de Tunisie qu'elles estiment bien supérieure à leur propre domaine au point de vue agricole.

Pour les gens du Sud, la Friguia est ainsi le pays situé au Nord-Ouest d'une ligne qui passerait par Hammamet, Zaghouan, la chaîne de Zeugitane, le massif de Mactar et les djebels Tiouacha, Semama, Chambi et Dernaia. Mais les habitants du secteur ainsi défini réservent l'appellation de Friguia à un périmètre bien plus réduit. Les indigènes du Skarna-Berberou et de Mansoura disent qu'ils vont en Friguia quand ils franchissent les uns l'oued Ousafa pour aller à Mactar, les autres le Djebel-Serdj pour gagner la plaine de Siliana. Il en est de même pour les tribus de la zone frontière au Sud du massif Ouargha, pour les Fréchich ou les Majeur, quand ils se rendent au Kef, dans la plaine de Zouarine ou chez les Ouartane. Les gens de la vallée de l'oued Marouf appellent le Roba Ouled Yahia « *Friguietna* » (notre Friguia). De leur côté, les habitants de ces derniers pays ont conscience pour la plupart d'être en Friguia. Cette Friguia plus petite, qui est la Friguia par excellence, ne dépasse pas, à l'Ouest, au Sud et à l'Est, Sakiet-Sidi-Yousef, Hammam-Mellègue, Sidi-Abd-el-Basset, Haodh, Fedj-et-Tamer, Djebel-Rouis, Koudiat-Chaïr, Henchir-Mided, Oued-Ousafa, Djebel-Serdj et Bargou. Les habitants du couloir El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs se déclarent immédiatement limitrophes de la vraie Friguia dans laquelle ils rangent le massif du Djouggar et le Gafour. A Testour, on confesse que la Friguia est derrière le djebel Ech-Chehid et le djebel Tounga. Pour les gens de Medjez-el-Bab et d'Utique, la Friguia ne débute qu'à l'oued Zerga et à Mateur.

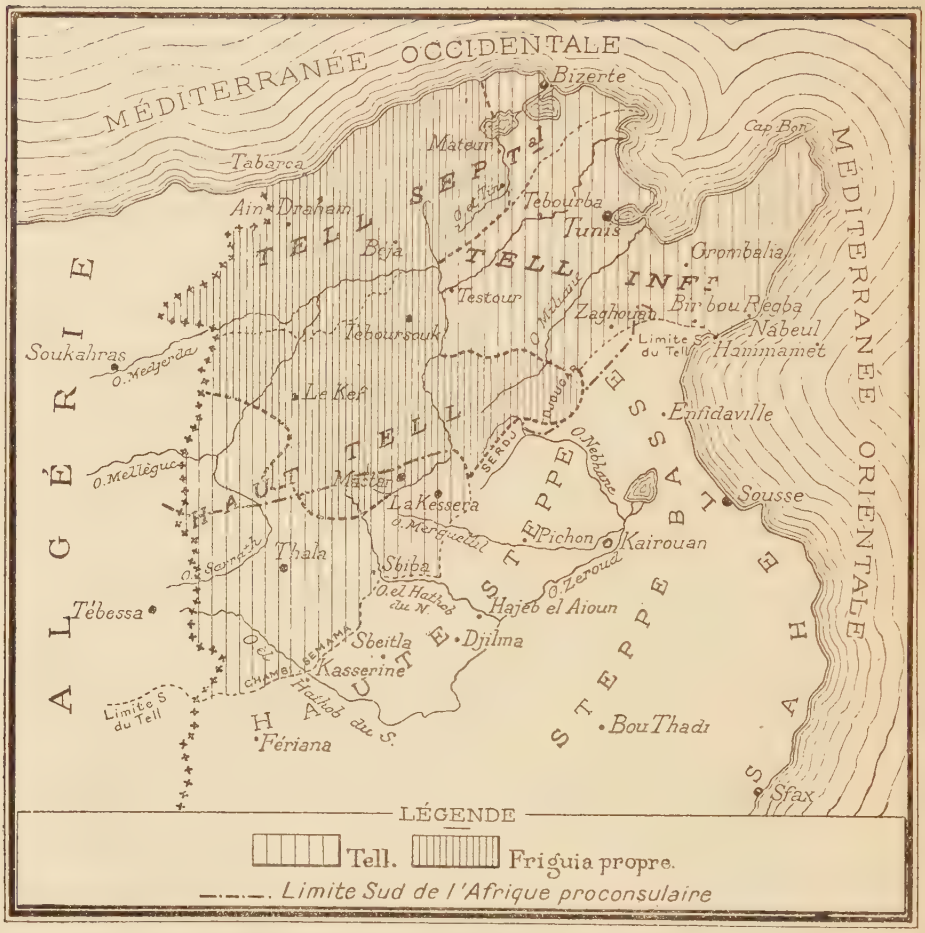

Carte 1. — Les grandes divisions naturelles de la Tunisie

Nous avons tracé d'après une carte du père Mesnage (*L'Afrique Chrétienne, Evêchés et Ruines Antiques*, Paris, 1912) la frontière Sud de la Proconsulaire, alias Zeugitane, sous les Byzantins. Depuis le Serdj jusqu'à la mer, cette frontière correspond somme toute à celle du Tell en mordant légèrement sur la Steppe là où celle-ci est le moins accentuée. Du Serdj à l'Algérie, la ligne ne cadre plus avec une bordure de région naturelle. Quant à la limite de l'*Africa Proconsularis sive Zeugitana* et de la *Numidia*, elle court en Algérie parallèlement et à faible distance de la frontière algéro-tunisienne actuelle. On s'explique ainsi pourquoi le nom de Friguia n'est pas employé dans la colonie voisine.

2° Tell, Sahel et Sahara

Etant donné cette extension de la Friguia propre (voir carte N° 1), il y a lieu maintenant de nous demander quel rapport existe entre la Friguia et le Tell. Tell est un mot appliqué depuis longtemps à la partie de la Berbérie riveraine de la Méditerranée. Il se lit déjà dans Ibn Khaldoun et il correspond à une région naturelle. Les Européens l'ont adopté sans en savoir la signification exacte. Ouvrons au hasard un dictionnaire quelconque; nous y voyons : « *Tell* » : « colline ». Ce sens se rencontre couramment dans les ouvrages français relatifs à la Berbérie. On le vérifie en Egypte et en Orient avec cette réserve que le tell y est moins une bosse du relief qu'un monticule de décombres provenant de déchets de civilisations antérieures; mais, en Tunisie, d'une part, les indigènes n'appellent jamais Tell la grande région naturelle du Nord, et, d'autre part, *tell* n'a pour eux le sens de colline que dans le désert. Partout ailleurs, les Tunisiens qualifient de tell, non pas une forme orographique, mais bien une nature de terrain, comme l'avaient déjà soupçonné Shaw (1) et Carette (2) et, comme l'a assez récemment signalé Verry, dont les indications ont été reproduites par Brunhes.

Pour désigner les divers sols agricoles, les indigènes de Tunisie emploient plusieurs termes qui considèrent soit la teinte du terrain (*asoued* noir, *asfar* jaune, *hamri* rougeâtre), soit sa pénétrabilité plus ou moins grande à la chaleur ou à l'humidité (*ardh berda* terre froide, *ardh hamia* terre chaude, *ardh kebira* terre forte), soit sa constitution proprement dite (*tell* sol argileux, *aitsa* sol sableux, *ardh bein trabine* (3) sol

(1) Shaw, I, p. 3, avait écrit jadis ces mots : « ce que les Arabes appellent Tell, c'est-à-dire la terre labourable ».

(2) Carette : *Recherch. sur la géog.*, p. 6, estime que Tell dérive du latin « *tellus* ». D'autre part, Brives : *Voyages au Maroc*, 1901-1907, p. 609, indique qu'en chleuh, *tellet* signifie vallon. Chez nos indigènes, le vocable « tell » représente peut-être en réalité deux mots distincts, l'un d'origine arabe signifiant « *colline* », l'autre d'origine latine ou berbère signifiant « *terre cultivable* ». Entre ces deux mots la confusion était d'autant plus facile qu'un tell colline peut être en même temps composé de terrain tell.

(3) C'est-à-dire terrain tenant le milieu entre deux sols.

argilo-sableux ou argilo-calcaire). Entre ces divers vocables, existent des correspondances. L'*asoued* et l'*asfar* sont des *ardh berda* ou *ardh kebira* et représentent des variétés de terrain tell. Le *hamri* est généralement du *bein trabine*. La *aitsa* est une *ardh hamia*.

Le « tell » est donc, disons-nous, un terrain argileux noir ou jaune, avec les différentes gradations entre ces deux couleurs (jaune foncé, brun, gris noir). L'origine du tell est variable. La plupart du temps ce genre de sol est en relation avec des marnes et s'y superpose, de sorte qu'il semble bien que ce soient ces marnes elles-mêmes qui, travaillées, aérées et pénétrées par la pluie, donnent du tell dans leur couche superficielle. Les marnes noires ou grises sénono-suessonniennes sont surmontées d'une couche de tell noir ou gris (région de Teboursouk, par exemple) ; les marnes jaunes de l'éocène moyen se changent en un tell de même nuance qu'elles (plateau de Mactar, Massouge, etc.). On trouve encore du tell jaune dans l'éocène supérieur du Tellet-El-Graoua, sur la rive droite de l'oued Ousafa (massif de Mactar) et dans le miocène, à la Tella de la Mohammédia, aux environs de Tunis.

Les tells quaternaires s'inscrivent au contraire parmi les terres de transport. Ce sont, en faible proportion, des dépôts éoliens et en grande majorité des produits de ruissellement. Ce tell alluvial se rencontre en abondance dans les plaines du Nord de la Tunisie (plaine de la moyenne Medjerda, plaine du Kef, etc.). Il a en général une couleur jaune marron. Cependant, dans certains bas-fonds assez humides où poussent de nombreuses herbes et où s'accumulent des détritus végétaux, on a du tell noir qui n'est autre chose que de l'humus. C'est ce qu'on vérifie dans les garaats et les merjas. Une des plus vastes étendues de sol asoued en plaine est visible dans la plaine du Krib dite aussi Garaat du Krib et où d'ailleurs ce tell noir a été surtout amené par les oueds descendus du massif sénono-suessonnien de Téboursouk.

Il n'est pas à exclure que la décomposition de roches plus ou moins calcaires ait pu créer du tell en divers endroits, par entraînement des carbonates de chaux dans un sous-sol perméable et maintient sur place du quartz, des phosphates et des

argiles résultant de la dissolution des feldspaths (1), le tout agrémenté de débris de feuilles ou tiges herbeuses. Mais ce processus auquel on attribue habituellement la formation des tirs du Maroc Occidental (2), tirs qui ne sont en somme autre chose que du tell (3), ne paraît avoir joué que subsidiairement en Tunisie.

Quoi qu'il en soit de l'origine matérielle du terrain tell, celui-ci est dans une dépendance étroite du climat et notamment de la pluviosité. Toutes les terres argileuses noires ou jaunes de Tunisie ne sont pas, en effet, du tell. Dans la région de Kairouan, par exemple, ni les sols argileux demi-forts de Cherahil, ni ceux beaucoup plus forts d'Abida ne sont qualifiés de tell, non plus que les argiles salées à végétation halophile qui constituent les hériats. Le titre de tell est attribué par les indigènes aux terres argileuses abondantes en herbages et où les récoltes ne manquent pas, aux terres notamment où l'orge et surtout le blé résistent au sirocco grâce à la fraîcheur maintenue dans le sol. Mais pour les imbiber, il faut qu'il pleuve copieusement, et seul est appelé tell le sol argileux qui boit suffisamment d'eau pour en rester imprégné toute l'année. Le tell résulte ainsi de la combinaison d'un élément pétrographique avec un élément climatique. *C'est, en définitive, tout sol argileux recevant chaque année une dose de pluie assez considérable pour en être pénétré au point d'accumuler en lui des ré-*

(1) Le calcaire est composé de chaux, de quartz et de feldspath.

(2) C'est notamment l'opinion de Lemoine : *L'origine des terres noires du Maroc* (*La Géographie*), 1908, p. 305-307, et de Gentil : *Le Maroc physique*, *Paris*, 1912, p. 305-319, qui tous deux résument les diverses théories en présence. A cet égard, rappelons que Th. Fischer admet l'origine éolienne des tirs, tandis que Brives constate qu'ils sont en rapport avec un substratum schisteux et avec des bas-fonds marécageux.

(3) C'est ce qui ressort très bien de quelques lignes de Brives : *Voyages au Maroc*, 1901-1907, Alger, 1909. Voir aux p. 567-581 le chapitre intitulé : *Sur l'origine des terres fertiles du Maroc Occidental.* Celles-ci ont probablement plusieurs origines comme le tell lui-même. A la p. 202, Brives observe que la différence entre le tirs et le hamri est une question de contexture et non de couleur. Sont appelées tirs, les terres fortes, qu'elles soient noires ou rougeâtres. Sont dits hamri, les sols plus légers, d'ailleurs généralement rouges.

serves aqueuses assurant constamment le complet développement normal des plantes annuelles, céréales ou herbages. Devant cette notion essentielle, la question de l'origine géologique reste d'un intérêt moindre. Et de même est relativement secondaire la position topographique proprement dite.

Pour nous borner aux endroits où le mot tell a les honneurs de la nomenclature géographique, c'est-à-dire à ceux où des morceaux de tell se présentent isolés au milieu d'autres terrains, que constatons-nous à cet égard ? Disons tout d'abord qu'une parcelle de tell s'appelle *tella* تلة (au pluriel *tloul* تلول); un petit tell est un *tlil* تليل. Dans les forêts de pin d'Alep, le sol est sénonien, et les seules portions cultivables sont formées par l'alluvionnement des oueds. De ce nombre sont, dans la forêt entre les Ouled Yahia et le Gafour, Tlil bou Oka, Tlil Es Sahlaï; dans la forêt au Nord de la plaine de Zaghouan, Tlil-El-Mokrania; dans la forêt des Mellita, Tellet-El-Mellita. Tous ces tells sont des cuvettes ou des vallées. Au pied du djebel Serdj, Henchir-Et-Tella est une clairière quaternaire dans la haute brousse en-dessous du village de Zeriba et de niveau avec elle. Ailleurs, Tellet-El-Graoua et la Tella entre la Mohammédia et l'oued Miliane sont des collines. Enfin, il existe des tellas en haut du djebel Sidi-Abdallah-Ech-Chehid et des djebels Mrhila, Selloum et Chambi. Sur cette dernière montagne, Henchir-Et-Tella est à 1.352^{m} le morceau de terrain tell sans doute le plus élevé de toute la Tunisie. Il y a donc du tell à toute altitude, en montagne, en colline, en plaine ou en vallée. Les tells qui sont colline ou plateau sont crétacés ou tertiaires; les tells de plaine ou de vallée sont quaternaires presque toujours. On ne relève ainsi aucune règle en ce qui concerne la situation orographique. Il est néanmoins évident que la position en montagne, toutes choses étant égales par ailleurs, vaut à un terrain une augmentation de précipitations pluviales par rapport à la plaine.

Quand les tells de montagne couvrent d'assez vastes espaces, ils portent le nom spécial de *sra* سرا (au pluriel *sraouate* : سراوات). Ici encore nous sommes obligés de constater une divergence entre l'usage et les dictionnaires arabes. Pour ceux-ci, *sra* signifie « montagne, cîme ou crête ». Pour nos indigènes, les *sraouate* sont les hautes terres de culture où la neige

séjourne longtemps en hiver, où la pluie abondante imprègne intimement le sol argileux, où les pâturages sont vigoureux et presque permanents, où les récoltes sont plus assurées que partout ailleurs. Le *sra*, dont les terres froides étalées sur des plateaux ou dans des vallonnements sont le tell par excellence, s'oppose ainsi doublement au *djebel* qui est plutôt la montagne rocheuse ou encombrée de brousse ou de forêt, c'est-à-dire la montagne ne présentant pas d'intérêt agricole. Parmi les *sraouate* les plus notables, citons ceux des environs de Téboursouk, le Massouge, le Sra-Ouartane, etc. Dans la province de Constantine, *sra* est employé par les indigènes dans le même sens qu'en Tunisie. Entre cette ville et Sétif, le territoire des Ouled Abd-en-Nour comporte une division caractéristique en deux parties bien différentes : les *sraouate* et les plaines à *sebkhas* (1).

Si, maintenant, nous examinons quelles sont les régions de la Tunisie où sont visibles du tell et des sraouate, nous constatons que ceux-ci, très fréquents dans la Friguia propre, sont encore répandus dans la grande Friguia, c'est-à-dire au Nord et à l'Ouest des chaînes de Byzacène et de Zeugitane et d'une courbe Djouggar-Bir-bou-Regba-Hammamet. Au contraire, au Sud et à l'Est de ces mêmes lignes, il n'y a plus du tout de sraouate et les tellas se font rares pour cesser complètement à brève distance.

Nous voilà donc en mesure à présent de définir le Tell. *Celui-ci n'est, en somme, autre chose que la région où, par suite de la nature du sol et de la dose des précipitations, il y a majorité ou abondance de terrain tell* (2). Et si l'on cherche à voir quelle peut être l'extension du Tell, on s'aperçoit bien vite qu'il est

(1) Feraud : *Notice sur les Ouled Abd-en-Nour*, p. 140-141.

(2) Brunhes, p. 167, Note 1 de son livre sur : *L'Irrigation dans la Péninsule Ibérique et dans l'Afrique du Nord* a pressenti cette solution, guidé par l'article de Verry : *De Hammamet à Kélibia* qui le premier a indiqué les noms donnés aux divers genres de terrains par les indigènes. Comme en Algérie-Tunisie le mot *tell*, en Russie le mot *tchernoziom* désigne la terre noire et s'applique également comme nom de pays à toute la région où domine cette terre noire. Brunhes, *ibid.*

identique à la Friguia. En Tunisie, *Friguia est le nom habituel du Tell.*

Il n'y a donc pas à s'étonner de l'indécision des bornes de la Friguia. Nous verrons, en effet, sous peu, comment le Tell, résultante de deux éléments, l'un stable, le sol, l'autre variable, la pluie, augmente ou se rétrécit selon que cette dernière tombe en quantité suffisante ou restreinte, et l'on comprend aisément au surplus qu'il puisse exister dans la qualification de tell à appliquer à un terrain ou à un canton, des différences d'appréciation, selon que celui qui se prononce est accoutumé à vivre dans un pays de sraouate ou dans une région presque désertique. Il y a là une double cause de variation, selon les années et selon les personnes (1).

Nous avons ainsi en Tunisie : 1° une zone appelée Friguia par les gens du Sud et qui couvre tout le Nord et l'Ouest de la Régence ; 2° au sein de cette zone, une région à laquelle les indigènes du Nord attribuent plus spécialement le nom de Friguia. Sur les deux flancs de cette petite Friguia, à l'Est les caïdats de Medjez-el-Bab et de Zaghouan, à l'Ouest et au Sud la région du moyen Mellègue, les pays des Ouled Bou Rhanem, des Zerhalma, des Fouad et des Chaquetma, le Nord du pays Fréchich forment des territoires de transition qui ne portent pas de nom d'ensemble. Au contraire, la zone voisine de la mer depuis Bizerte jusqu'à Hammamet, le Cap-Bon inclus, est pour ses habitants un *Sahel*. C'est, qu'en effet, en dehors de la Friguia, les indigènes ne connaissent que deux grandes régions naturelles : le *Sahel* et le *Sahara*.

Sahel signifie en arabe « rive » (2). Ce terme s'applique indifféremment aux bords d'un oued, d'un lac ou de la mer. Il

(1) Dans l'ignorance où ils étaient de la vraie signification du mot « *tell* », certains auteurs l'ont pris dans des sens souvent étranges. Ph. Thomas : *Essai d'une description géol. de la Tunisie*, p. 80, parlant des plateaux de Fériana, les qualifie de telliens et identifie les adjectifs tellien et atlantique. Bodereau : *La Capsa ancienne — La Gafsa moderne*, Paris, 1907, p. 24, appelle Gafsa une oasis tellienne ! Or, Fériana est comparable à Msila et Gafsa se trouve en pleine Steppe désertique et non dans une « marche tellienne » comme l'écrit le même auteur p. 39 et 46.

(2) Il ne faut pas confondre ساحل « rive » avec سهل, « facile, endroit facile, plaine ».

est souvent employé en Berbérie dans le sens de l'italien *riviera* et il désigne alors certaines parties de la région littorale. En Tunisie, c'est à la côte basse de l'Est qu'est exclusivement réservé le nom de Sahel (1). Dans sa partie septentrionale, ce Sahel offre quelques altitudes importantes qui pourraient rappeler les Sahels d'Alger et d'Oran : 418^{m} au djebel Kechabta, 637^{m} dans le Cap-Bon. Mais le Sahel méridional est bien moins élevé et n'atteint que 191 mètres en son point culminant un peu au Sud de Djemmal. Cette frange extrême de la Berbérie est relativement sèche, non seulement par rapport à la partie de Friguia dont elle est limitrophe, mais encore en comparaison de certaines régions montagneuses du centre de la Tunisie. Privé de sources et de rivières propres, le Sahel est assez chaud malgré la proximité de la Méditerranée, et son exposition aux coups de sirocco le rend peu propice aux céréales. Ces conditions de climat peu favorables sont compensées par l'avantage de la position au débouché des divers cantons de l'intérieur, tandis que la faiblesse du relief rend les communications aisées. Des villes (Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax, Gabès) se sont fondées sur la côte, au point de contact des arrivages de l'arrière pays et de ceux d'outre-mer, et elles ont pu se procurer l'eau qui leur était nécessaire en ayant recours aux provisions liquides de districts continentaux plus ou moins éloignés. Autour de ces centres, la terre a été mise en valeur au moyen des cultures les plus naturelles sous un pareil climat, je veux dire les cultures fruitières. De même que la Friguia est le domaine des céréales, le Sahel est la patrie d'élection de l'olivier. Ce nom et cet arbre s'identifient parfois au point de faire presque perdre de vue la portée étymologique du mot Sahel (2). De Bizerte à la Tripolitaine, la zone littorale de l'Est renferme l'immense majorité des vergers et des oliviers de Tunisie. La pêche y est prospère et l'huile, en fournissant du fret aux navires, a fait fleurir de tout temps le commerce ma-

(1) El Bekri dit déjà : « Les douanes du Sahel de Kairouan, c'est-à-dire de Sousse, El-Mahdia, de Sfax et Tunis », p. 87.

(2) Témoin ce passage d'El Bekri : « De Kairouan à la région des montagnes, il y a aussi une journée de marche et la même distance sépare cette ville de la forêt d'oliviers nommée le Sahel ». *Op. cit.*, p. 61-62.

ritime. Grâce à ces ressources multiples, la bande sahélienne qui n'a pas plus de 10 à 40 kilomètres de profondeur au maximum, abrite les trois cinquièmes des habitants de la Régence, ce qui n'est d'ailleurs pas, parmi les pays méditerranéens, un phénomène unique, témoin la Sardaigne, la Sicile et bien d'autres.

Sahara est un mot qui se rapporte au nom de couleur *ashar* أصحر qui veut dire « fauve ». Le Sahara est donc par excellence le pays où les tons varient du jaune au rouge avec parfois introduction de blanc, le pays d'où les couleurs sombres, le vert et le noir, sont bannies, le pays en somme où la terre flambe nue sous les rayons du soleil et où il n'y a pas de végétation. Ce vocable ne signifie donc pas une plaine comme on l'a prétendu souvent. L'altitude est toutefois de nature à faciliter la poussée d'essences herbacées ou forestières et une plaine sera, *a priori*, plus « Sahara » qu'une montagne. Pour les tribus de la Friguia, le pays fauve n'est pas seulement celui qui s'étend au delà des Chotts. Sans contestation aucune, elles rangent Kairouan ou Fériana dans le Sahara, au même titre que Gafsa ou Ghadamès. Précisons : les Ouled Aoun estiment que le Sahara commence au delà du djebel Serdj, les gens de Thala y classent Sbeitla et Kasserine, ceux de Bou-Chebka y inscrivent le pays immédiatement au Sud de la chaîne de Byzacène. A l'exception des régions de transition que nous avons énumérées, le Sahara est, en définitive, pour les indigènes du Nord, tout ce qui n'est pas Sahel ou Friguia (1). De même, en Algérie où le Sahel rentre dans le Tell, les indigènes nomment Sahara tout ce qui n'est pas Tell (2).

(1) A la vérité, le mot Sahara est, comme celui de Friguia, susceptible de s'appliquer à une zone plus ou moins grande selon l'estimation particulière de telle ou telle tribu. C'est ainsi que les Ouled Sidi Abid, habitant entre Fériana et Gafsa, réservent le nom de Sahara au pays au midi de Gafsa, à celui où cessent les peuplements d'alfa et où le sable domine. Dans l'Extrême-Sud, on entend par Sahara le terrain non habité et non cultivé, c'est-à-dire le territoire entre les oasis. Cornetz : *La faune et la chasse dans le Sahara tunisien* (*Bull. Soc. Géog.*, Alger, 1898), p. 154.

(2) Shaw, *op. cit.*, t. I, applique ces idées à ses cartes relatives aux Régences d'Alger et de Tunis. Dans cette dernière, il recule très loin au Sud la démarcation entre le Tell et le Sahara. Sa limite

3° Les grandes divisions rationnelles

Friguia, Sahel, Sahara, voilà les principaux compartiments reconnus par les Tunisiens. Il n'est pas possible de les adopter sous cette forme, car ils ont des contours un peu vagues, manquent parfois de nuances et ne tiennent pas compte de certains faits, notamment des modifications introduites ou à introduire par la colonisation. Mais ils posent d'une façon très nette les fondements d'une répartition raisonnée de la Tunisie en grandes régions naturelles. A quelles divisions générales il convient de s'arrêter dans une étude méthodique, c'est ce que nous allons maintenant examiner brièvement.

En Algérie, les géographes sont d'accord pour admettre, à partir de la Méditerranée, l'existence de zones successives correspondant à des doses décroissantes de précipitations atmosphériques. La zone septentrionale, dite le Tell, est celle qui reçoit, bon an, mal an, plus de 400^{mm} d'eau ; la zone méridionale, que d'aucuns persistent à qualifier abusivement de Hauts-Plateaux, est une Steppe où il ne tombe que 200 à 400^{mm} (1). Enfin, au midi de l'Algérie, une troisième zone enregistre moins de 200^{mm} : c'est le désert. En ce qui concerne la Tunisie, l'intéressant essai de Ginestous (2), établi comme épilogue à ses études sur le climat, a dégagé un des principaux éléments du problème.

est à peu près celle de la Steppe propre et de la Steppe désertique. Semblablement Carette : *Recherches sur la géog.*, dans sa carte de l'Algérie méridionale (pl. II de l'ouvrage), englobe sous le nom de Sahara les soi-disant Hauts-Plateaux des provinces d'Oran et d'Alger, le bassin du Hodna, l'Atlas Saharien, Aurès exclu, les oasis. Au sud du Sahara, Carette distingue une troisième zone : le désert.

(1) Cf. Thévenet : *Essai de climatologie algérienne*, pl. xix. Carte de la pluie générale avec les courbes de 200, 400, 600 et 800 millimètres.

Aug. Bernard a été un des premiers à formuler nettement ce principe in *Hautes Plaines et Steppes de la Berbérie*, pass. Nous verrons d'ailleurs que des endroits qui ne recoivent que 350^{mm} méritent, à d'autres égards, d'être rangés dans le Tell.

(2) *Op. cit.* Voir la dernière partie. Donnons aussi une place à part aux pages de Marcel Dubois : *La Nature tunisienne*, in *La France en Tunisie*, p. 5-16 et *Introduction géographique*, in *La Tunisie au début du* xxe *siècle*, p. 1-30.

En combinant ces résultats avec la façon de voir des indigènes et avec nos propres constatations, nous arrivons à cette conclusion qu'il y a lieu d'adopter en Tunisie une division initiale cadrant avec celle usitée pour la colonie voisine. Nous avons, en effet, également ici, du Nord au Sud, trois grandes régions naturelles qui sont dans l'étroite dépendance de la quantité de pluie annuelle. Comme en Algérie, la région fertile du Nord sera pour nous le Tell. Familier aux Français, ce terme est connu des indigènes encore que ceux-ci ne s'en servent pas d'ordinaire. Maintenant que nous en avons expliqué le vrai sens, il n'y a que des avantages à l'employer de préférence à celui de Friguia presque ignoré des Européens et qu'il échet de réserver pour la Friguia proprement dite. De plus, nous pourrons ranger sous la dénomination de Tell des cantons (caïdats de Zaghouan et de Medjez-el-Bab, régions du moyen Mellègue, de Thala, etc.), que les indigènes du Nord laissent en dehors de la Friguia et où il y a cependant encore pas mal de terrain tell. De son côté, le Sahel varie assez de Bizerte à Gabès pour que nous soyons conduits à joindre au Tell le Sahel septentrional et à réunir le Sahel méridional avec la région naturelle qui se développe immédiatement au Sud du Tell.

Exception faite de la lisière sahélienne, cette seconde zone apparaît aux gens de la Friguia comme plus comparable aux solitudes désertiques qu'aux terres nourricières du Nord. Pour eux, c'est déjà du Sahara. Pour les Européens, au contraire, le Sahara ne commence que passé les Chotts. En deçà, le pays leur semble susceptible d'une certaine mise en valeur; ils se refusent à l'assimiler aux immensités mornes, sans avenir agricole, qui s'étendent au delà de ces dépressions boueuses, et ils inclinent plutôt à le rapprocher de certains districts telliens. Hérodote obéissait jadis à la même tendance quand il différenciait d'une façon un peu absolue les contrées situées sur les rives opposées du Triton en fixant à ce bas-fond la limite entre les Libyens nomades et les Libyens cultivateurs (1).

Appréciations contradictoires qui s'expliquent par le caractère mixte de la deuxième bande du territoire tunisien. Le

(1) Hérodote, livre IV, 186, 187, 191.

ruban qui s'intercale, presque partout en Berbérie, entre le Tell et le désert est, en effet, une contrée de transition qu'au Moyen-Age Ibn Khaldoun a su parfaitement faire ressortir dans sa description du pays des Berbères (1) : « L'espace qui sépare le pays à dattiers des montagnes qui entourent le Tell se compose, dit-il, de plaines dont le climat, les eaux et la végétation rappellent tantôt l'aspect du Tell et tantôt celui du désert. Cette région renferme la ville de Cairouan, le mont Auras (2) qui la coupe par le milieu et le pays du Hodna... La même lisière de pays embrasse aussi le Seressou, contrée située au Sud-Est de Tlemcen... Le Debdou, montagne qui s'élève au Sud-Est de Fez, domine les plaines de cette région. »

A l'instar des indigènes du Tell, les Français d'Algérie appliquèrent quelque temps à cette seconde zone la dénomination de Sahara, puis quand celle-ci eut été réservée au désert, l'usage fit triompher le terme de Hauts-Plateaux (3). Que ce dernier soit impropre, c'est ce dont nul ne peut douter après la critique faite en 1898 par Augustin Bernard (4).

L'étrangeté de cette expression frappe encore plus quand on veut l'appliquer à la Régence. La moitié au moins de la deuxième région naturelle de la Tunisie (Sahel, pays Zlass, Souassi et Neffet, Bled Regab) ne dépasse guère en moyenne une centaine de mètres d'altitude. Seul, le pays des Ouled Sidi-Tlil, des Ouled Mehenna et des Hamama atteint une hauteur assez appréciable d'environ 600^{m}. La fraction de Tunisie comprise entre le Tell et les Chotts n'est donc pas dans l'ensemble une haute région. Ce n'est pas davantage une région

(1) Ibn Khaldoun, t. I, p. 193.

(2) Ailleurs Ibn Khaldoun range l'Aurès dans le Tell, *op. cit.*, t. III, p. 179.

(3) On eut été évidemment mieux inspiré en écoutant cette suggestion de Carette : « Qui sait si le Sahara n'aura pas, dans quelques années, perdu son nom formidable pour s'appeler tout simplement le département des Landes algériennes ». (*Rech. sur la géog.*, p. 244.)

(4) *Hautes Plaines et Steppes de la Berbérie.* Déjà Battandier et Trabut avaient écrit : « Nous ne conserverons pas la division géographique connue sous le nom de Hauts-Plateaux, parce qu'elle ne constitue pas une région naturelle ». (*L'Algérie*, p. 2 et 3.)

de plateaux. A l'Est, elle se compose de plaines quaternaires avec mamelons travertineux. A l'Ouest, les plaines alluviales sont allongées et encaissées entre de grandes rides montagneuses.

Dans la section algéro-oranaise de la deuxième zone d'Algérie, le terme de Hauts-Plateaux n'engendre guère de confusion, car il correspond rigoureusement à une région de Steppe, à condition toutefois d'en exclure le plateau forestier de Saïda, d'ailleurs très découpé par l'érosion, et aussi le Sersou. La notion orogénique et orographique, d'une part, et la notion steppique de climat et de végétation, d'autre part, coïncident. Mais, vers l'orient, on observe tout autre chose. Les plateaux élevés de la région de Constantine au Nord et à l'Est du Hodna sont des sraouate et, par conséquent, doivent être rangés dans le Tell ainsi que les quelques régions tunisiennes à la fois hautes et plates (plateau de Mactar, forêt de la Kessera, forêt de Bou-Chebka). Il en résulte une équivoque perpétuelle.

L'usage du terme vague de Hauts-Plateaux vicie les publications de la Mission de Tunisie. Lorsqu'un des botanistes de celle-ci nous dit que la flore d'un canton est celle des Hauts-Plateaux algériens, nous n'en sommes pas plus avancés, car nous ignorons si l'auteur a voulu choisir comme point de comparaison les Hauts-Plateaux algéro-oranais (Steppe) ou les Hauts-Plateaux constantinois (Tell). Un auteur après avoir pris Hauts-Plateaux comme synonyme de Steppe, oublie en cours de route la notion d'ordre botanique pour ne se souvenir que de l'idée d'altitude et range dans les Hauts-Plateaux le Kef et Souk-el-Djemaâ, stations telliennes par excellence ! (1) Un autre écrivain va jusqu'à y joindre Aïn-Draham (2) (Kroumirie). Un troisième déclare, au contraire, qu'il n'y a pas de Hauts-Plateaux en Tunisie, etc. (3). Un peu partout, dans les ouvrages où il est question de géographie tunisienne, le terme de Hauts-Plateaux est affiché à tort et à travers pour désigner au Sud de la Medjerda la région montagneuse limitrophe de

(1) Dr E. Bonnet : *Géogr. Botaniq. de la Tunisie*, p. 2 et 7.

(2) *La Tunisie; Hist. et Descript.*, I, p. 119.

(3) Valery-Mayet : *Voyage dans le Sud de la Tunisie*, p. 18.

l'Algérie et l'on y réunit le Kef et Fériana, c'est-à-dire du Tell et de la Steppe (1).

Or, pour l'homme, le caractère essentiel de la deuxième zone de la Berbérie n'est pas d'être plus ou moins haute, mais d'être plus ou moins apte au développement des espèces végétales. Il importe donc de substituer au terme de Hauts-Plateaux celui de Steppe. La Steppe, en effet, peut exister à toute altitude et effectivement en Berbérie il y a des Steppes presque au niveau de la mer (Tunisie Orientale) et aussi à un millier de mètres (Oranie). Tantôt elles règnent sur de vastes surfaces à peu près plates, tantôt elles se déploient dans un territoire à relief accidenté (Atlas Saharien). Pour la bonne tenue de la nomenclature, le terme de Steppe est également préférable à celui de Hauts-Plateaux. Les trois dénominations de Tell, de Steppe et de Sahara sont des mieux assorties et n'éveillent pas des idées disparates. Tell est un mot agricole, Steppe se rapporte à une forme de végétation, Sahara est un adjectif de couleur qui se résout, en somme, comme nous l'avons vu, en une notion de même ordre que celles représentées par les mots de Tell et de Steppe.

Ces explications préliminaires nous permettent de pousser plus loin l'analyse. Le Tell ainsi que le comprennent les indigènes est identique à la grande Friguia et comporte trois sections, à savoir : 1° la Friguia propre ; 2° sur les deux flancs de celle-ci des territoires non classés ; 3° le Sahel tellien. Mais la Friguia proprement dite est sensiblement différente, au Nord et au Sud, à Aïn-Draham et à Mactar. Quant aux cantons telliens qui la bordent, ceux qui sont au Nord-Est jouissent d'un relief atténué, pauvre en eaux et en forêts, ce qui les rappro-

(1) Frappé de cet inconvénient pour l'Oranie même, un auteur a affirmé la nécessité de séparer au point de vue botanique la zone des Hauts-Plateaux de la région montagneuse qui forme le Haut-Tell. Doumerque : *Les Hauts-Plateaux oranais de l'Ouest au point de vue botanique.* (*Congrès de l'Afas*, 1896), p. 379. G.-B.-M. Flamand : *Rech. géol. et géog. sur le Haut-Pays de l'Oranie et le Sahara* remplace Hauts-Plateaux par Haut-Pays. Il y comprend le Haut-Tell oranais et la Steppe oranaise. Voir p. 765-767 sa justification du terme adopté qui n'échappe pas à toutes les critiques dirigées contre l'expression Hauts-Plateaux.

che du Sahel, tandis que ceux du Sud-Ouest sont élevés et riches en sources et en peuplement d'arbres, comme la partie méridionale de la Friguia. D'un autre côté, le Sahel tellien n'est pas le même à Bizerte ou dans le Cap-Bon. En tenant compte de tous les éléments en présence et notamment des cantons sans affectation spéciale, on est amené à distinguer dans le Tell quelques grands compartiments qui ne sont pas absolument les mêmes que ceux indiqués par les indigènes, mais au sein desquels les divisions chères à ceux-ci ne manquent pas de se retrouver avec leurs traits les plus caractéristiques. (Voir carte n° 1.)

II

LES SUBDIVISIONS DU TELL TUNISIEN

Le Tell occupe la partie de la Tunisie au Nord et à l'Ouest d'une ligne qui suivrait la chaîne de Byzacène, le rebord oriental du massif de Mactar et la chaîne de Zeugitane jusqu'à Zaghouan pour, de là, dévier sur Hammamet. Ainsi délimité, il mesure environ 31.000 kilomètres carrés, surface presque égale à celle de la Sardaigne (24.000 km. carrés) et de la Corse (8.700 km. carrés) additionnées et qui est très voisine des dimensions de la Normandie (30.400 km. carrés) ou de la Savoie et du Dauphiné réunis (31.000 km. carrés). C'est la région des sources, des eaux courantes, des céréales, des forêts, des populations sédentaires, des bêtes à cornes. C'est aussi dans sa façade sahélienne une région d'olivettes. Le Tell nourrissait au début de ce siècle environ 765.000 habitants. La densité était de 24,4 assez basse et inférieure à celle des deux îles précitées (1). Ce fut le principal théâtre de la colonisation romaine et c'est là que les Européens se fixent de préférence.

Le Tell est loin d'avoir partout le même aspect et d'offrir à l'homme les mêmes conditions. Entre cantons limitrophes le contraste est souvent saisissant. Le Tell est une contrée mon-

(1) Corse. — Recens. fr. de 1901 : 295.000 hab.; densité : 33,9.
Sardaigne. — Recens. it. de 1901 : 789.000 hab.; densité : 32,4.

tagneuse que l'allure des plis combinée avec l'érosion a fractionnée en compartiments assez petits qui communiquent malaisément et sont la plupart du temps dissemblables. Néanmoins, ces territoires telliens, si divers entre eux, peuvent, si l'on veut dominer les détails, être associés en plusieurs groupes. Dans la détermination de ces derniers et dans les noms à leur appliquer, nous avons dû nous écarter du classement adopté pour l'Algérie par Aug. Bernard et Ficheur (1), car il est trop exclusivement géologique et trop spécialement algérien. Ces auteurs, ayant pris comme base les deux séries de plissements dites Atlas Tellien et Atlas Saharien, distinguent dans l'Atlas Tellien, au Nord, vers la mer, *la zone littorale*, et au Sud, vers la Steppe, *la zone intérieure*, mais ils ne poussent pas ces deux zones jusqu'à la Tunisie. En effet, à l'Est de Bône, de Guelma et de Batna, l'Atlas Tellien disparaît et le relief est formé par l'Atlas Saharien qui vient relayer le précédent (2). L'Aurès et Tébessa sont telliens et Aug. Bernard et Ficheur ne l'oublient pas, mais ils les décrivent avec la Steppe à laquelle appartient l'Atlas Saharien au droit d'Oran et d'Alger. La notion tectonique est, par conséquent, dans l'Est du département de Constantine en opposition flagrante avec la notion climatique et agricole de *Tell* et cette antinomie est encore plus accentuée en Tunisie où le relief du Tell est dû tout entier, semble-t-il, à l'Atlas Saharien. En réalité, les deux grandes zones telliennes, si heureusement reconnues par les auteurs précités, tout en cessant comme tectonique dans l'Est de l'Algérie, se continuent, au point de vue du climat et de la végétation, jusqu'en pleine Tunisie, et c'est là ce qui importe.

Mais ici un nouvel élément intervient. La Tunisie ayant deux façades sur la Méditerranée, la seconde bande tellienne possède, à l'inverse de l'Algérie, un flanc maritime qui coïncide au surplus avec un très notable abaissement du relief et qui est doté de caractères propres. Le Tell tunisien se scinde donc naturellement en trois parties : 1° au Nord de la Medjerda, le *Tell Septentrional*, riverain de la Méditerranée Occidentale et prolongement de la zone littorale algérienne; 2° au

(1) *Les régions naturelles de l'Algérie*, passim.
(2) Haug : *Sur quelques points théoriques*, p. 373.

Sud, en contact avec la Steppe, le *Tell Méridional*, bien différent suivant qu'on le considère vers l'Algérie ou vers la mer. A l'Ouest, c'est un *Haut-Tell* qui continue véritablement la zone tellienne intérieure de la colonie voisine. A l'Est, au contraire, on a un *Tell Inférieur* dont le relief assez atténué baigne ses dernières pentes dans les flots de la Méditerranée Orientale(1). (Voir carte n° 1.)

A la lisière du Tell Septentrional et Méridional, la vallée de la Medjerda paraît, à première vue, une dépression sublittorale homogène et continue, bordée sur toute sa longueur d'affleurements triasiques et ouvrant le pays d'Ouest en Est comme la vallée marocaine de l'oued Innaouen-Sebou et comme celle du Chélif. On est donc tenté d'y voir une région naturelle et de la classer tout entière dans la zone littorale du Nord. Mais les trois cantons que traverse le fleuve en Tunisie sont loin de se ressembler. De Ghardimaou à Pont-de-Trajan, on a une plaine composée de terres relativement perméables et que la Medjerda n'envahit pas. En revanche, la plaine qui se déroule depuis Testour et surtout depuis Tébourba jusqu'à la mer est une région de terres fortes imperméables où la rivière s'épanche chaque hiver. L'homme profite de ces apports d'eau chargée d'humus, mais il doit lutter contre les divagations de la Medjerda et contre la fièvre. Entre ces deux plaines medjerdiennes, le pâté montagneux qui va de Testour à l'Oued-Zerga et à Pont-de-Trajan est une sorte de pôle répulsif. Le chemin de fer s'y est engagé, il est vrai, à la suite du fleuve, mais au prix d'un tunnel et de six ponts et sur ce trajet il n'est doublé par aucune route. Pour aller d'Algérie à Tunis, on a toujours défilé au Nord par Souk-el-Khémis, Béja et Oued-Zerga, ou au Sud par Téboursouk et Testour. Il n'y a donc pas d'unité entre les trois cantons medjerdiens, tandis qu'il existe des motifs d'ordre climatique et, par conséquent agricole, pour ranger dans le Tell Inférieur la plaine d'aval et dans le Tell Septentrional la plaine d'amont et la région de l'Oued-Zerga.

(1) La double exposition marine de la Tunisie ne permet pas de garder les termes de « *zone littorale* » et de « *zone intérieure* ».

1° Tell Septentrional

Le Tell Septentrional, grâce à son relief assez accentué exposé sans intermédiaires au vent pluvieux du Nord, est la région la plus humide de Tunisie. Aïn-Draham reçoit plus de 1^{m} 50 d'eau et, bien que la dose décroisse d'Ouest en Est, Béja, Mateur et Bizerte enregistrent encore des tranches annuelles de 650^{mm}. Ces pluies mouillent, depuis la Seybouse en Algérie jusqu'aux abords de Bizerte, une bande homogène de grès numidiens (éocène supérieur) à laquelle succède, en arrière, un ensemble montagneux où dominent marnes suessonniennes et sénoniennes ou trias et qui est encadré de deux plaines quaternaires (plaine de la moyenne Medjerda au Sud-Ouest, plaine de Mateur au Nord-Est). Enfin, vers le canal de Sicile, l'extrémité du Tell Septentrional présente surtout des grès et des argiles triasiques, éocènes et miocènes (région de Bizerte). Les mêmes formations couvrent sous un climat sensiblement pareil d'assez vastes espaces : les petites régions distinctes sont ici moins multipliées que dans le Tell Méridional.

A la répartition des conditions de climat et de composition du sol répondent trois districts : 1° à l'Ouest et au Nord, une région forestière; 2° au Sud, entourant la précédente comme une ceinture, une région de céréales; 3° à l'Est, une région de commerce maritime et de cultures arbustives et fruitières. La première et la seconde sont la portion la plus septentrionale de la Friguia, la troisième est un fragment du Sahel.

La partie occidentale de la bande gréseuse du Nord constitue la Kroumirie qui, tant à cause de son caractère montueux (1.200^{m} au djebel Ghorra) que de ses denses forêts de chênes-lièges, est pour les indigènes du reste de la Régence la montagne par excellence, le Djebel-Djebelia (la montagne des montagnards). C'est le district le plus frais de la Tunisie et le plus vêtu (environ 100.000 hectares de forêts), celui qui fait songer le plus à la France. Les céréales s'y réservent seulement les plaines alluviales et maritimes de Tabarca et des Nefza. A l'Est de la Kroumirie, les grès moins élevés (500^{m} au maximum) et moins arrosés ne donnent plus de celle-ci qu'une réplique affaiblie. Il y a encore là 25.000 hectares de bois com-

posés en majorité de chênes-lièges dans la forêt des Nefza, mais, au delà, la Mogodie n'en possède plus que des bouquets épars. Cette zone héberge une population clairsemée.

Plus riche, plus peuplée, dotée de plus de centres, la région des céréales débute à l'Ouest par la grande plaine alluviale de la moyenne Medjerda, vaguement semblable à un chameau accroupi qui tendrait le cou vers l'Algérie. Ce cou, c'est la Regba. L'épanouissement central porte le nom de Dakhlat. Enfin, à l'Est, avec le bled Kouka, la dépression se coince à nouveau. Serrée entre la Kroumirie et les monts du Kef, cette cuvette close de toutes parts annonce orographiquement les plaines du même genre, si nombreuses dans le Haut-Tell, mais elle reçoit du ciel beaucoup plus d'eau que celles-ci. Ses relations sont plus nombreuses avec Béja qu'avec le Kef et elle constitue avec la Kroumirie une seule circonscription administrative. A l'Est de cette plaine, le territoire montueux habité par les Chiahia, les Amdoun, les Hedil et les Béjaoua, s'orne de pins d'Alep dans ses portions sénoniennes, tandis que les marnes du suessonnien procurent des terres d'excellente qualité. Au Nord-Est, cette région des céréales finit avec la plaine alluviale au milieu de laquelle s'érige Mateur sur un petit témoin sénonien. Cette plaine sert de rencontre à plusieurs oueds qui s'y réunissent et l'inondent parfois avant de se jeter dans le lac Ichkeul. Elle est ainsi comme l'antichambre de la vaste plaine de la Medjerda inférieure.

Au coin Est du Tell Septentrional, le Sahel de Bizerte est une région lacustre et maritime qui s'éloigne des types précédents. Le commerce méditerranéen et la pêche auxquels jadis s'ajoutait la course y sollicitent l'activité des hommes et à cet égard, il suffit de citer Bizerte même, port merveilleux et sûr, alors que la côte n'offre guère d'échancrures depuis l'Algérie et que Tabarca n'est qu'une rade secondaire. D'autre part, les cultures fruitières sont en honneur et l'olivier, représenté seulement dans les autres cantons du Tell Septentrional par quelques milliers de pieds, apparaît ici en nombre (près de 500.000 arbres). La population est plus serrée et les bourgades se pressent à peu de distance les unes des autres, entourées de vergers et d'oliviers. Ce sont là autant de caractères par lesquels

le pays de Bizerte se rapproche des environs de Tunis qui sont comme lui un Sahel. Mais, par son humidité et ses pluies fines, ce district est bien la prolongation de la Mogodie. En outre, la Medjerda transforme pendant l'hiver en marais la plaine qui s'étend vers Tunis. Cette entrave aux relations avec la capitale, atténuée aujourd'hui par une route et un chemin de fer, explique la réunion administrative de ce Sahel avec la portion orientale de la Friguia du Nord (Mogodie, Béjaoua, Mateur).

Ainsi compris, le Tell Septentrional a 8.000 kilomètres carrés (1), c'est-à-dire approximativement la superficie des Basses-Alpes (2), de l'Allier ou des Basses-Pyrénées. Par sa position, son climat et ses productions, il rappelle le Rif, le Dahra et aussi, dans une certaine mesure, la France méditerranéenne. C'est, sans contredit, grâce à l'abondance des pluies, la meilleure partie de la Tunisie : les récoltes y sont aussi assurées que dans bien des cantons de Provence et les pâturages abondent. Aussi, on y compte bon an mal an, 15.000 chevaux et mulets et 70.000 bovins contre seulement 60.000 ovins, 45 mille chèvres et à peine 1.000 chameaux, dont la moitié dans le Sahel de Bizerte. La population n'atteignait, en 1901, que 225.000 habitants, soit une densité de 28,1 au kilomètre carré, inférieure à celle du Tell Septentrional algérien pris dans son ensemble, mais plus forte que celle de l'arrondissement de Bône, limitrophe de notre région (23,5) (3).

Malgré ses avantages, le Tell Septentrional ne fut pas très colonisé à l'époque romaine, au moins dans la zone gréseuse. La forêt fut ici l'obstacle (4) et peut-être aussi la difficulté des communications et la fièvre qui résulte de la trop grande richesse hydrique. Malgré ces inconvénients transitoires, tout destine de nos jours le Tell Septentrional à devenir un des principaux foyers de la colonisation française grâce à la bonté du sol et à la présence du port de guerre de Bizerte.

(1) Il cadre avec le Contrôle civil de Souk-el-Arba, l'Annexe de Tabarca, le caïdat de Béja et le Contrôle civil de Bizerte.

(2) Basses-Alpes 7.700 km. carrés, 107.000 hab.; dens. : 13,9.

(3) Mandeville et Demontès : *Etudes de démographie algérienne*, passim.

(4) Toutain : *Les cités romaines*, p. 37.

2° Tell Inférieur

La façade du Tell tunisien sur la Méditerranée Orientale est une région d'une altitude médiocre qui n'atteint pas sans doute une moyenne de 200 mètres et où les relations sont faciles. Dans cette zone, la moins élevée de tout le Tell, on ne rencontre pas l'unité et la continuité constatées dans le Tell Septentrional : les petites régions naturelles sont nombreuses. La faiblesse du relief, l'interposition du Tell Septentrional du côté du vent pluvieux de Nord-Ouest, l'existence de couloirs aboutissant à la Steppe, donnent au climat une allure spéciale. Si le vent précité domine, il n'arrive qu'après s'être dépouillé d'une fraction de son humidité et les vents de la Steppe sont fréquents. Le sirocco exerce assez souvent son action néfaste que n'atténue plus ici l'altitude. Malgré la proximité de la mer, le Tell Inférieur ne compte pas toujours 400^{mm} d'eau par an. Il y a peu de sources et peu de forêts et les sraouate y manquent quasi totalement. C'est, en somme, un Tell qui penche déjà vers la Steppe et cela explique pourquoi les indigènes du Nord ne le comprennent pas en Friguia. Les cultures arbustives y ont le pas sur les céréales. Le Tell Inférieur est, par excellence, la région de la vigne, comme le bled Béja est la terre d'élection des céréales, comme les Sahels de Sousse et de Sfax sont le domaine favori de l'olivier. Outre la plaine de la basse Medjerda dont nous avons déjà parlé, on y remarque quatre régions principales.

Au fond du golfe de Tunis, se voit une zone de collines et de plaines en rapports aisés entre elles, où converge la gerbe des plis du Tell Méridional et où aboutit aussi la majeure partie de la zone de céréales du Tell Septentrional. C'est sur les rives de cette échancrure que se produit le contact entre les meilleurs districts de l'intérieur et la Méditerranée, et c'est là que se sont bâties les capitales du Tell, lesquelles, par la force même des choses, ont presque toujours été en même temps les chefs-lieux de la Tunisie entière. Dans ce pays déjà un peu sec, les seuls arbres que l'on aperçoive ont été plantés de main d'homme. Dès Tébourba, le voyageur qui vient d'Algérie ou de Béja, a la sensation d'entrer dans une contrée nouvelle. Au moins autant que le début de l'aire d'inondation de la Medjerda, les

235.000 oliviers de Tébourba-Djédéida marquent le seuil de la région littorale où l'on recense deux autres forêts de 400.000 et de 260.000 oliviers, ainsi que de nombreux hectares de vigne. L'eau est insuffisante pour la capitale et les bourgades qui l'environnent. Aussi, a-t-il fallu procéder bien loin à l'adduction des sources de la chaîne de Zeugitane.

A l'Est de la région de Tunis, la presqu'île du Cap-Bon (Djazira des Arabes) est essentiellement gréseuse et quaternaire avec une arête axiale (Djebel-Sidi-Abderrahman) atteignant 637^{m}. L'attache continentale de la Djazira et la portion proprement péninsulaire diffèrent à bien des égards. A l'Ouest d'une ligne Korbous-Kourba, il pleut moins qu'à l'Est. A l'occident, on a une région sahélienne caractérisée par l'olivier et les cultures fruitières, à l'orient, au contraire, une région de céréales. Au couchant, il faut distinguer la plaine alluviale de Grombalia, dont les habitants s'adonnent à l'olivier (1.470.000 pieds) ou à la vigne, et la bande maritime pliocène qui s'étire autour de Nabeul, riche de 250.000 oliviers et célèbre par ses vergers. Au levant, la presqu'île déborde vers le Nord-Est, de sorte que le Tell Septentrional ne joue plus comme un écran entre elle et le vent de Nord-Ouest et que le vent du Sud ne la frappe qu'après s'être imprégné de vapeur d'eau. L'extrémité de la Djazira dite Dakhlat-el-Maouine est, par conséquent, assez pluvieuse et peu touchée par le sirocco. Aussi, les oliviers sont moins nombreux (150.000 seulement) et la culture principale est celle des céréales.

Tout autre est la section Nord de la chaîne de Zeugitane qui, par son altitude et ses sources, aurait pu être classée dans le Haut-Tell. Mais, à d'autres égards, elle participe du caractère de la région où elle s'érige. D'Hammam-Lif au Djouggar, la chaîne est pauvre en forêts; les essences les plus répandues sont l'araar et le thuya et les sraouate sont absents, sauf au Djebel-Trif. Comme dans les chaînes secondaires de la zone littorale d'Algérie, les principaux sommets (Bou-Kornine 576^{m}, Resas 795^{m}, Zaghouan 1.295^{m}, Kohol 680^{m}) sont dus aux calcaires du lias qui ont ici l'allure et l'aspect qu'ils revêtent dans la colonie voisine. Les crêtes du Zaghouan surplombent de plus de 1.000^{m} la petite ville du même nom. Le lias s'offre en îlots séparés, disposition dont l'érosion a profité pour

agrandir ou créer des défilés comme le Foum-el-Kharrouba ou des couloirs comme celui de Zaghouan. Tunis, qui est déjà l'aboutissant de presque tout le Tell, communique sans peine par ces brèches et par la plaine de Grombalia avec la Steppe du Nord et avec le Sahel de Sousse. Mais, cette facilité pour les relations humaines et commerciales est compensée par la pénétration plus aisée des vents et des gens du Sud.

Zaghouan, avec ses 60.000 oliviers jalonne, comme Tébourba, la lisière de la zone sahélienne qui est en même temps ici celle de la Steppe. En arrière de ces deux villes, la région des Riah conserve les caractères généraux des environs de Tunis, tout en faisant prévoir le Haut-Tell (peu d'oliviers, répartition du pays en compartiments oblongs et de médiocre dimension, plus séparés et plus individualisés qu'autour de la capitale, présence de quelques boisements de pin d'Alep). Cette région marque le passage entre la bande sahélienne de l'Est et le Tell intérieur. Contrairement à l'Algérie où il n'y a lieu d'envisager qu'une transition du Nord au Sud, on relève donc en plus en Tunisie un changement progressif du levant au couchant. C'est ainsi que les deux groupes de plaines Fahs-Bou-Arada-El-Aroussa et Zaghouan-Sminja sont déjà de vrais couloirs et que les plaines de Boucha et du Goubellat sont closes de toutes parts. Du côté de l'Oued-Siliana, le relief s'élève d'une façon sensible. Le Djebel-Rihane atteint 720^{m} et cet exhaussement entraîne, en ce qui concerne la température, les pluies et la végétation, des modifications corrélatives qui se précisent et s'accentuent sur la rive gauche de la rivière en question et au midi du premier des deux couloirs précités. Là commence, en effet, la troisième région tellienne de Tunisie.

En résumé, le Tell Inférieur est, au centre (environs de Tunis, plaine de Grombalia, région de Nabeul), surtout favorable aux cultures arbustives, et, aux deux bouts (région des Riah, vallée de la Medjerda, Dakhlat-el-Maouine), assez propice aux céréales. Pris dans son ensemble, il n'a pas d'analogue en Algérie. On peut cependant comparer Oran à Tunis à cause de leur climat plutôt sec, de leur situation entre la mer et une

(1) Ficheur et Haug : *Sur les dômes liasiques du Zaghouan et du Bou-Kournine*, passim.

sebkha à plusieurs lieues du fleuve principal du pays et de leur orientation excentrique vers l'Italie et vers l'Espagne.

Le Tell Inférieur comprend les Contrôles civils de Tunis et de Grombalia et l'Annexe de Medjez-el-Bab. Ses 8.750 km. carrés étaient, en 1901, habités par 350.000 âmes, dont la moitié à Tunis même. Comme dans le Tell Septentrional, la densité n'est relativement forte (40 hab.au km.carré) que grâce à l'appoint de la zone sahélienne. Comme là aussi, le nombre des bovins (35.000) équivaut à celui des ovins ou des caprins. On estime les équidés à 8.000 et les chameaux à 3.000. Le Tell Inférieur fut très colonisé à l'époque romaine et c'est de nos jours le champ de prédilection de l'expansion européenne qui rayonne de Tunis comme jadis de Carthage. La proximité des débouchés compense ce que le climat peut avoir de défectueux pour la réussite de certaines cultures.

3° Haut-Tell

En face du Tell Septentrional et du Tell Inférieur, la seconde moitié du Tell Méridional s'offre comme un bloc à part assez bien circonscrit sur son pourtour tellien par la plaine de la moyenne Medjerda, la vallée de la basse Siliana et le couloir Fahs-Bou-Arada-El-Aroussa, tandis que vers la Steppe *grosso modo* lui sert de bornes presque tout l'ensemble de hauteurs auquel il faut réserver le nom de « dorsale tunisienne », c'est-à-dire la chaîne de Zeugitane au Sud du Zaghouan, le rebord du massif de Mactar et la chaîne de Byzacène. Ces limites enferment un vaste territoire qui ne descend guère au-dessous de 300^{m} et dont la hauteur moyenne peut approximativement être évaluée à 700^{m}. C'est la portion la plus élevée du Tell et aussi de toute la Tunisie. Le nom de Haut-Tell lui sied d'autant mieux qu'elle doit à son altitude les pluies suffisamment copieuses qui l'arrosent, malgré l'intercalation, du côté de la mer, de toute la masse du Tell Septentrional qu'elle n'égale pas comme pluviosité, tout en l'emportant à cet égard sur le Tell Inférieur. Aussi, alors que ce dernier est complètement en dehors de la Friguia, celle-ci s'étend-t-elle sur toute la moitié Nord du Haut-Tell.

Le relief se décompose en chaînons montagneux entre les-

quels s'allongent des plaines alluviales : les chaînons sont discontinus et les plaines se juxtaposent sans être toujours reliées les unes aux autres. Ce pays laisse une grande impression de fractionnement. Les mêmes formations géologiques ne couvrant d'un seul tenant que des espaces relativement restreints, il n'y a pas, comme dans la Friguia du Nord, une zone de forêts et une zone de céréales : boisements et cultures alternent en une série de petites régions distinctes. L'élément caractéristique de la forêt n'est pas le chêne, mais le pin d'Alep. La brousse s'étale sur des lieues carrées et semble avoir plus d'importance que dans le reste du Tell. Brousse et forêt couvrent d'ailleurs un bon tiers du territoire. Les céréales sont la culture préférée, mais, dans toute la partie méridionale du Haut-Tell, leur rendement est moins assuré que dans la portion septentrionale et surtout qu'au Nord de la Medjerda.

La superficie du Haut-Tell (environ 14.250 km. carrés) est un peu moindre que celle de l'Alsace-Lorraine (15.000 km. carrés) ou de la Franche-Comté (15.600). Sur cet espace qui embrasse les Contrôles de Mactar et du Kef, l'Annexe de Téboursouk et les deux cinquièmes du Contrôle de Thala, habitaient, à l'aurore de ce siècle, 190.000 personnes. La densité était ainsi de 13,3, bien faible et au-dessous de celle des arrondissements de Constantine (24,1) et de Sétif (21) à la même époque. L'élevage du cheval est en honneur (13.000 chevaux ou mulets) et on recense encore 30.000 bovins. En revanche, les ovins sont plus de 115.000, les chèvres 62.000, les chameaux 6.000. Il n'y a que peu d'oliviers (160.000).

Ces lignes suffisent à indiquer en quoi le Haut-Tell diffère des autres régions telliennes de la Régence et comment il est lui-même composé de deux parties quasi égales lesquelles, tantôt se conduisent d'une manière identique à l'égard de certains phénomènes (relief, etc.), et tantôt, au contraire, gardent chacune une allure spéciale (agriculture, etc.).

Ce Haut-Tell tunisien a ses racines à l'Ouest en Algérie, tandis qu'au Sud et à l'Est, il est flanqué par la Steppe sur plus de 250 kilomètres de long. Il correspond aux régions de Souk-Ahras, Tébessa, Constantine, Batna, Sétif, Ammi-Moussa, Tiaret, Frenda, Mascara, Saïda, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen,

Sebdou, mais il a surtout de grandes affinités avec la fraction de l'Algérie qui lui est limitrophe. En effet, la démarcation entre le centre et la façade orientale de la Berbérie est formée par une bande assez large de territoires où débute l'inclinaison des chaînons et des fleuves vers le Nord-Est. Au point de vue géographique, la Tunisie commence avec la Medjerda et le Mellègue et la frontière traverse, dans le sens des méridiens, des pays identiques ou rattachés par des liens physiques ou économiques. La chaîne de Byzacène s'amorce au Djebel-bou-Gafer. La région des dômes du moyen Mellègue a une moitié tunisienne et une moitié algérienne. Notre sujet manque donc à l'Ouest de limites naturelles, comme la Tunisie elle-même. Mais si nous avons dû, en principe, nous plier aux cadres politiques, nous n'avons pas hésité à en sortir, le cas échéant.

Moins simple est l'examen des confins du Tell et de la Steppe, c'est-à-dire l'explication des bornes que nous avons imposées de ce côté à notre région. Car il soulève un des problèmes les plus délicats, à savoir celui des limites de la Steppe et du Tell. Ces limites, qui s'allongent en Tunisie sur une étendue de 300 kilomètres environ, sont celles que les indigènes ont généralement adoptées entre la grande Friguia et le Sahara ; il convient pourtant de les justifier scientifiquement.

III

LA TRANSITION DU TELL A LA STEPPE

1° La Steppe tunisienne

Nous avons admis avec les meilleurs auteurs qu'il y a steppe là où il ne tombe en gros que 200 à 400^{mm} d'eau. Comme nous le verrons, ce principe n'a pas une rigueur absolue et le terme le plus élevé est souvent plutôt 350^{mm} que 400. Néanmoins, Kairouan et Fériana se rangent naturellement dans la Steppe alors que Mactar et même Thala doivent être classés dans le Tell. Mais, entre la ligne Thala-Mactar et la ligne Fériana-Kairouan, s'étend un vaste territoire sur lequel nous ne

possédons pas d'observations météorologiques. Il faut donc nous rendre compte autrement du passage du Tell à la Steppe.

Steppe mongole, steppe russe, prairie des Etats-Unis du Nord, puszta magyare, steppe de Berbérie, ont chacune leur physionomie particulière, mais toutes présentent les mêmes caractères essentiels. Ce sont des pays à températures extrêmes et à faible pluviosité, où la période d'évolution des plantes annuelles est courte et où les végétaux, pour se défendre contre la sécheresse et l'évaporation, se constituent des réserves aqueuses ou bien s'arment d'enduits, de poils et de piquants. Presque dépourvu d'arbres, le sol n'est guère recouvert que de graminées, de plantes bulbeuses ou grasses et de buissons épineux. La pénurie d'eau et de matières organiques ne favorise pas la constitution de terre végétale ou d'humus. Peu propices aux céréales, se prêtant au contraire à l'élevage, ces territoires sont habités de préférence par une population de pasteurs clairsemée et instable. Les sources sont remplacées par les puits. Les rivières n'arrivent pas toutes jusqu'à la mer. L'inachèvement du réseau hydrographique a pour conséquence la création de mares ou de lacs temporaires dans les cuvettes à substratum imperméable. L'eau de ces étangs et la terre de cantons entiers sont parfois salées à cause de la non-évacuation des particules haloïdes.

La Steppe tunisienne, beaucoup plus vaste que le Tell, puisqu'elle comprend, jusqu'aux Chotts seulement, 44.500 kilomètres carrés, ne dément pas les traits de ce tableau. Comme il y pleut moins que dans le Tell, il y faut une surface plus considérable pour nourrir un nombre égal de plantes, d'animaux ou d'êtres humains, et la grande propriété découle de cet état de choses qui influe aussi sur l'étendue des circonscriptions administratives, beaucoup plus amples dans la Steppe que dans le Tell. Les habitants, obligés de se déplacer et d'aller jusque dans le Tell avec leurs troupeaux à la recherche de pâturages, vivent sous la tente et sont pour la plupart nomades. Ils paissent surtout des ovins (350.000 moutons) contre 15.000 chevaux et 27.000 bovins seulement et ils se servent de chameaux (55.000 têtes) pour leurs transports. Là où les précipitations sont très faibles, l'appropriation du sol a paru inutile : les terres sont collectives.

La Steppe touche à l'Est à la mer, mais de ce côté elle est interrompue par des groupes plus ou moins considérables d'oliviers, de jardins et de maisons qui s'échelonnent des alentours de Sousse jusqu'à la banlieue de Sfax. C'est le Sahel. De même, vers le Tell et vers l'Algérie, l'existence de reliefs montagneux introduit des conditions spéciales. Dans cette Steppe comme dans le Tell, on constate, du Nord au Sud, une aggravation des conditions de la vie. C'est ainsi qu'une large zone au septentrion des Chotts mérite la qualification de Steppe désertique. Mais, dans la Steppe, plus encore que dans le Tell, il ne faut pas, en Tunisie, oublier d'envisager la transition d'Est en Ouest.

D'une façon générale, il y a lieu de distinguer deux régions successives. Vers la mer orientale on a un territoire qui ne s'élève guère au-dessus de 250^{m} et dont la bande sahélienne, riche et peuplée, contraste avec de vastes étendues dénudées et vides (guère plus de 5 habitants au kilomètre carré), creusées çà et là de dépressions remplies d'eau saumâtre, et presque privées de maisons, sauf l'exception de Kairouan due à des causes historiques. A cette steppe basse, composée presque exclusivement de quaternaire, s'oppose à l'occident un pays dont l'altitude approche de celle du Tell et où l'on retrouve, comme dans ce dernier, des chaînons montagneux parallèles et discontinus, avec entre eux des plaines allongées. Les hauteurs des chaînes de Zeugitane et de Byzacène sont presque égalées par certains sommets de la chaîne de Fériana (Mrhila 1.374^{m}, Serraguia du Nord 1.290^{m}, Nouba 1.269^{m}) (1), tandis que dans la chaîne de Gafsa, il en est qui atteignent encore 1.000^{m} (1). Cela explique comment cette partie de la Steppe a pu être parfois confondue avec le Haut-Tell sous le nom regrettable de Hauts-Plateaux.

La différence de relief entre la Steppe supérieure et la Steppe basse entraîne d'autres contrastes. Les précipitations sont plus intenses dans la première : Fériana et Gamouda re-

(1) Dans notre étude sur *La Steppe tunisienne chez les Fréchich et les Majeur*, nous avons décrit précisément une partie de la Haute-Steppe limitrophe du Haut-Tell. Le lecteur pourra s'y reporter à l'occasion.

çoivent plus d'eau que Sfax, la région des Kaoub est moins déshéritée que celle des Ouled Idir et que la plaine de Kairouan. Dans tout le Nord de la Haute-Steppe, il y a des sources et certains oueds ont des tronçons pérennes. Çà et là on rencontre des essences forestières en masses appréciables (Djebel-Selloum, Mrhila) et des villages comme Pichon, Hajeb-el-Aïoun, Sbeitla ou Fériana. Englobée dans la zone du diss (voir carte hors texte), la vallée du Marouf rappelle de très près le Haut-Tell et pourrait même y être classée au simple point de vue agricole. Dans le Nord de cette Steppe montagneuse, on a de nombreuses parcelles de tell. La tella la plus à l'Est se cache dans l'Oued-el-Caïd, sur le flanc Ouest du Djebel-Sidi-el-Abed-el-Fadhlouni, la plus méridionale est à l'Est de Pichon, au bas de l'Ousselet, exception faite de la petite tella du haut du Djebel-Mrhila. La transition du Tell à la Steppe à travers la région montagneuse de l'Ouest tunisien est donc graduelle. De même, le passage de l'une à l'autre zone est presque insensible le long de la bordure sahélienne, depuis la plaine de Grombalia aux environs de Sousse. Il n'y a de changement un peu rapide que là où le Tell confine à la Steppe basse, au pied oriental du massif du Djouggar.

Dans les parages où s'opère le contact du Tell et de la Steppe, les modifications progressives ne se prononcent pas partout sous le même aspect. Suivant les endroits ce sera le relief, le vent dominant, l'hydrographie, la végétation ou la faune ou bien la façon de vivre des indigènes ou encore la combinaison variable de plusieurs phénomènes qui fournira l'élément directeur.

2° Les éléments de la transition

La question est avant tout d'ordre climatique. Néanmoins, on peut remarquer que tout le long du Tell se colle une bande gréseuse d'âge variable (éocène supérieur, oligocène, miocène) dont les débris ne contribuent pas peu, sous un ciel déjà sec, à la constitution des étendues sableuses qu'on foule presque aussitôt en entrant dans la Steppe. De même, il ne faut pas négliger les indications qui résultent des formes du terrain. Juste au Sud du massif de Mactar, vers le Djebel-Mrhila

et Hajeb-el-Aïoun, avec les Chebkas-bou-Rouine, Ouled Khelfa et El-Hamra (1), apparaît un terme de toponymie qui ne sonne pas du tout dans la Friguia propre. Un autre vocable de la morphologie steppique, celui de *garat* (au pluriel *gour*), qui est appliqué aux témoins d'érosion à plate-forme tabulaire, n'est pas non plus usité en Friguia, mais à l'Ouest et au Sud de celle-ci il s'avance chez les Fréchich du Nord (Garet-er-Rgoud) et dans la région du moyen Mellègue (Garat-Souda et Garat-ed-Diab, non loin du Djebel-Harraba).

Si maintenant nous considérons le relief dans son ensemble, un coup d'œil sur une carte nous suffit pour voir que dans la Steppe tunisienne les plaines sont beaucoup plus développées que dans le Tell. Etant en minorité dans celui-ci, les plaines y sont encastrées dans la masse montagneuse. Dans la Steppe, le contraire se vérifie : ce sont les formations alluviales qui entourent les chaînons et les isolent les uns des autres. Cette nouvelle allure orographique qui au Nord-Est se dessine dans cette antichambre de la Steppe qu'est la région de Tunis, demeure incertaine tout le long de la chaîne de Zeugitane pour s'affirmer à partir de la chaîne de Byzacène; sur le flanc septentrional de celle-ci, la plaine de Foussana est encore une plaine close, alors que le flanc méridional, depuis Bir-Oum-Ali jusqu'à Sbiba, est accompagné par un immense couloir quaternaire de 100 kilomètres, ouvert à l'orient sur la Steppe basse et le Sahel.

Malgré cela, la chaîne de Byzacène n'est pas une ligne de démarcation entre tribus du Tell et tribus de la Steppe : Fréchich et Majeur sont à cheval sur elle. En revanche, la chaîne de Zeugitane jusqu'au Djouggar est bien une limite ethnique. Elle sépare les Ouled Sendassen et les Kaoub (Zlass) des Ouled Ayar et des Ouled Aoun qui sont des populations telliennes. Les gens de la Kessera et des Ouled Yahia ont leurs principales relations non pas avec Kairouan, mais avec Tunis. Les villages des versants opposés du Djebel-Serdj s'ignorent. Le Djebel-Djouggar est le dernier fragment de cette barrière véritable qui correspond à la lisière steppique de la Friguia. Au

(1) Désignée sous le nom de Ragoubet-el-Kradem dans la carte au 1/100.000e.

Nord du Djouggar, la chaîne moins haute et, en outre, percée de cols et de couloirs spacieux, cesse d'être, au point de vue des populations, une limite géographique appréciable. La majorité des campagnards du Tell Inférieur est d'origine steppique ou même tripolitaine et les cols et couloirs par où les gens du Sud pénètrent dans le Tell Inférieur sont aussi des voies d'accès pour les vents orientaux et méridionaux. L'action respective de ceux-ci et des vents telliens mérite d'ailleurs d'être examinée tout le long de la dorsale tunisienne.

Les pluies qui mouillent le Tell viennent en majorité de la Méditerranée Occidentale, celles qui fondent sur la Steppe ont leur principale origine dans la Méditerranée Orientale. Néanmoins, le vent de Nord-Ouest, qui est de beaucoup le plus chargé d'humidité, n'est pas sans amener à la Steppe un contingent indispensable : chaque année, il jette un certain nombre de millimètres d'eau jusque sur la Steppe basse et le Sahel, et, là où n'arrivent pas ses précipitations, comme dans la région de Gafsa, le pays est une Steppe désertique. De même, les vents d'Est apportent au Tell Méridional une contribution liquide qui n'est nullement négligeable. Malheureusement, tous les vents qui vont de la Steppe vers le Tell n'ont pas un caractère bienfaisant : les vents du Sud et du Sud-Ouest se distinguent par leur pouvoir desséchant. Les vents de la Steppe jouent donc dans le Tell un double rôle : maritimes, ils comblent en quelques points les insuffisances des pluies venues du Nord-Ouest, continentaux, ils brûlent souvent les céréales. La nécessité de l'appoint des premiers pour la réussite des cultures en certains cantons est un signe de l'affaiblissement des facultés pluviales du vent de Nord-Ouest et la preuve qu'on est déjà dans une zone de transition entre le Tell et la Steppe.

Le seul vent qui batte de plein fouet le Tell et la Steppe à la fois est celui de Nord-Est (*chergui*) appelé aussi *bahri* (marin). Ce vent est comme attiré par l'ouverture béante du golfe de Tunis que continuent vers l'intérieur les vallées de la basse Medjerda et de l'Oued-Miliane et l'orientation des plissements principaux. Il rend de grands services dans le Tell Inférieur, et son influence heureuse se fait encore sentir au midi de Téboursouk et du Kef. Dans toute la Steppe, son importance est considérable.

Les autres vents passent tous sur le Tell avant d'atteindre la Steppe et inversement, et leurs effets louables ou funestes se continuent d'une zone dans l'autre en perdant cependant de leur intensité. Le sirocco (*chehili*) est plus fort et plus fréquent dans la Steppe que dans le Tell. Le vent de Nord-Ouest, vent pluvieux par excellence du Tell, cesse d'être dans la Steppe le dispensateur principal tout en étant encore, dans un certain rayon, un fournisseur appréciable. A Kairouan et à Sousse, la pluie tombe davantage par vent d'Est que par vent de Nord-Ouest, mais le concours de celui-ci est obligé pour la réunion d'une dose de précipitations annuelles suffisante. Poursuivant leur carrière, les vents d'Est jettent sur le Tell Méridional des pluies plus ou moins nombreuses selon les endroits.

Dans le Tell Inférieur, les bonnes années agricoles coïncident ou bien avec des pluies de Nord-Ouest très abondantes ou bien avec des pluies denses de l'Est et de Nord-Est. L'action de ces deux vents est particulièrement sensible sur la lisière de la Steppe, par exemple dans la plaine de Grombalia et dans le couloir de Smindja-Zaghouan-Oued-Ramel-Bou-Ficha. Tandis que les nuages de Nord-Ouest se résolvent en ondées sur Smindja et le Djebel-Zaghouan, les vents orientaux arrosent de préférence la vallée de l'Oued-Ramel pour aller finir sur le Djebel-Oust. Quand le vent de Nord-Ouest est nettement prépondérant, la quantité d'eau reçue diminue de Smindja à Bou-Ficha, quand l'année est riche en vents d'Est et de Sud-Est, c'est le contraire qui se produit. Un phénomène analogue s'observe dans le large couloir Fahs-Bou-Arada-El-Aroussa. Sauf peut-être dans la plaine terminale de la Medjerda, le Tell Inférieur est un champ de bataille où les vents de Nord-Ouest et d'Est-Sud-Est se disputent la prééminence. Le Sud-Est (*guebli*), habituellement humide sur la presqu'île du Cap-Bon, souffle souvent en sirocco sur le reste du Tell Inférieur. L'intrusion des vents d'Est et de Sud-Est est un des phénomènes qui contribuent le plus au caractère spécial du climat et de la végétation de cette partie du Tell, et c'est par leur action que cette région est quelque chose d'intermédiaire entre le Tell et la Steppe. Cette alternance des courants de Nord-Ouest et d'Est-Sud-Est existe également dans le Haut-Tell, comme nous le verrons plus en détail en traitant du climat. Toutefois, le

Nord-Ouest prédomine en Friguia, alors que dans le Sud du massif de Mactar et le long de la chaîne de Byzacène, les principales pluies sont dues au *guebli* (Sud-Est).

Inversement, il arrive parfois qu'au lieu de superposer leurs effets aux environs de l'axe médian de la Tunisie, le Nord-Ouest et les vents d'Est ne sont pas assez humides pour y mêler leurs pluies. En 1907-1908, d'octobre à mars, le Nord-Ouest ne jeta pour ainsi dire pas de précipitations au midi du Kef, de Téboursouk et de Smindja, tandis que les vents d'Est se bornaient à arroser la Steppe des Zlass. Tout le Centre et le Sud du Haut-Tell y compris les plaines de la Friguia et beaucoup de sraouate (notamment le Roba-Ouled-Yahia) souffrirent d'une sécheresse plus grande que la Steppe limitrophe.

Il convient de noter à cet égard que le vent de Nord-Ouest, se dirigeant vers des pays de plus en plus chauds, voit sur son chemin les conditions de condensation devenir de moins en moins favorables. S'est-il élancé de la Méditerranée Occidentale avec d'énormes provisions de liquide, a-t-il rencontré au-dessus du Haut-Tell ou de la Steppe des couches d'air froides, des précipitations copieuses ont lieu sur ces contrées. Mais si ses facultés pluviales sont moindres, si l'état thermique de l'atmosphère n'est pas propice, on assiste à un phénomène, fréquent à Mactar et chez les Fréchich. Durant plusieurs jours, des nuées défilent vers le Sud en groupes serrés que pousse un vent glacé de Nord-Ouest et pourtant aucune chute d'eau ne se produit. « C'est le *djebeli* (le montagnard), disent les indigènes du pays, il n'y a rien à en espérer. »

Courants de Nord-Ouest et djebeli ne sont, au point de vue de la direction, qu'un seul et même vent. En passant sur le Tell, le noroi des navigateurs se transforme en vent de montagne. Tantôt le caractère marin l'emporte et le Nord-Ouest est alors le grand pourvoyeur d'eau; tantôt ce vent est plus proprement djebeli et l'on a affaire à un vent frais, mais sec, frère d'autres vents analogues (1) de régions montagneuses.

(1) Au midi du Grand Atlas marocain, Rohlfs, Lenz et de Foucauld ont constaté l'existence d'un vent de montagne frais et sec, venu du Nord et qui pénètre jusqu'au désert en jouant un rôle de premier ordre dans la dessication de l'Anti-Atlas et du Bani.

Epuisant graduellement dans sa marche vers le Sud-Est ses réserves aqueuses, le Nord-Ouest est de plus en plus djebeli à mesure qu'il avance vers ou sur la Steppe. Après avoir jeté pendant plusieurs heures de bonnes pluies sur une contrée, parfois il se change progressivement en une bise desséchante qui annule l'effet de l'ondée. Si le djebeli enlève aux sraouate leur excès d'humidité, il est redoutable pour les plaines où la dose reçue a été faible et surtout pour les plaines argileuses où cette eau n'a pas eu le temps de s'enfoncer profondément. C'est au djebeli que la plaine de Bermajna doit en partie son caractère quasi steppique.

En ce qui concerne le chiffre global des précipitations des deux côtés de la dorsale tunisienne, l'on ne peut en avoir une idée qu'en examinant l'allure de phénomènes placés sous sa dépendance directe, tels que l'hydrologie ou la végétation.

En passant dans la Steppe, les rivières du Tell voient bientôt leur liquide se perdre dans les sables du lit en même temps que celui-ci s'élargit démesurément. Lorsque cette transformation est achevée, le fleuve n'existe plus au point de vue du ruissellement superficiel, mais il renferme encore à une faible profondeur de l'eau qu'on ramène à la lumière par des *oglets*, des *hassis* ou des *tsmeds*. Au pied du plateau de Bou-Chebka, à l'entrée de la Steppe, la tête de l'Oued-Fériana présente un Bir-bou-Haya, mais un peu en aval, au bas du Djebel-Khechem-el-Kelb, on n'y trouve plus qu'un Oglet-bou-Haya, témoin d'une moindre capacité hydrique. Non loin de là, un ravin affluent porte un Hassi-el-Araar. Entre Sbiba et le Djebel-Mrhila, à faible distance d'un Oglet-Gouna, existe un *tsmed* (1). Mais en même temps, la Steppe est la patrie de l'irrigation : le nom de bled Segui (pays irrigué) désigne deux plaines au Nord des Chotts et, à l'orée du Tell, une des petites plaines situées sous les contreforts méridionaux du Djebel-bel-Habbès (massif de Mactar) est aussi un bled Segui.

En matière de flore et de faune, Tell et Steppe ont un fond

(1) Le *bir* est le puits permanent, profond, attestant la pérennité de l'eau. L'*oglet* est le puits de fortune non cloisonné, simple cylindre creusé dans l'argile. Le *hassi* est un simple trou dans le sable imbibé d'eau. Le *tsmed* est un oglet souvent à sec.

commun : romarin, sparte, alfa, genévriers, cactus, jujubier, tourterelle, perdrix rouge, poule de Carthage, lièvre, sanglier, hyène, chacal, etc. Les terrains salés et les sables montrent leurs espèces particulières aussi bien dans le Tell que dans la Steppe. Les oueds ont leur même décor végétal essentiel (cresson, laurier rose, tamarix), leur même population de barbeaux et de tortues. Mais, à mesure qu'on s'éloigne du Tell, il est des espèces qui se modifient ou viennent à manquer, tandis que d'autres se révèlent pour la première fois. Quant aux espèces communes, ce qui change du Tell à la Steppe, c'est le nombre des individus qu'elles mettent en ligne et le rôle qu'elles remplissent dans le paysage ou dans la vie économique.

Sans faire défaut absolument, certaines espèces du Tell sont représentées dans la Steppe par des variétés mieux adaptées. D'autres changent leur habitat. Lorsqu'on s'enfonce dans le Sud, on voit les végétaux ligneux tendre dans les plaines à se concentrer au bord des oueds. Le nom d'Oued-el-Hathob (rivière au bois) est tout à fait expressif à cet égard et il n'est pas indifférent de constater son emploi au pied méridional du massif de Mactar où il s'applique à l'oued né de la jonction des oueds Sbiba et Rohia comme un peu plus au Sud-Ouest il désigne le cours d'eau qui traverse la plaine de Foussana. Dans le Tell, la vipère à cornes hante surtout les roches calcaires, dans la Steppe elle se tient de préférence dans le sable. Au contraire, des espèces caractéristiques de régions assez humides et qui comptent encore quelques individus dans le Haut-Tell sont complètement absentes de la Steppe. En 1884, Lataste venant de Fériana rencontre pour la première fois à Aïn-bou-Driès le *Lacerta muralis* et le *Lacerta ocellata pater*, signe évident qu'il avait quitté la faune saharienne (1). De même, la violette sauvage ne s'éloigne pas vers le Sud au delà du Bargou où j'en ai admiré quelques exemplaires. Le chêne-zen, si fréquent dans le Tell Septentrional, ne dépasse pas au midi le massif Ouargha. Enfin, le chêne-liège (*fernane*), dont quelques pieds sont visibles à l'Est du Zaghouan, entre Hammam-Zeriba et Battaria, a ses stations les plus méridionales à

(1) *Catalogue critique des mammifères apélagiques sauvages*, p. XIII.

la Hamadat de la Kessera et au versant Nord-Ouest du Djebel-Serdj (voir carte hors texte) où cet arbre, sorte de symbole de la région la plus arrosée de la Régence, pousse sur les grès aptiens, de même qu'à l'autre extrémité de l'Algérie-Tunisie, également au contact du Tell et de la Steppe, il se montre sur les grès néocomiens autour de Ghar-Rouban et au Nord-Ouest de Sebdou (1).

Réciproquement, des espèces nettement steppiques ne se hasardent pas dans le Tell. L'acacia gommifère (*thalah*) est cantonné au midi de Kairouan. Le mouflon (*arou*), animal propre aux montagnes de la Steppe, ne se risque pas au Nord de la chaîne de Byzacène où il a quelques couples au Djebel-Chambi et au Djebel-Semama. La gazelle ordinaire (*rhzal*) ne commence au Sud qu'à Djilma et à Sbeitla. Le cobra d'Afrique ou naja (*bou ftira* dans le Sahel, *bou morrhorf* dans la Steppe de l'Ouest) rencontré à Djebibina, Hajeb-el-Aïoun, Sbeitla, Fériana, ne hante dans le Tell que la plaine de Foussana. Le flamand rose, dont j'ai vu des bandes sur les garaats d'Agraïne (pied Sud-Est du Djebel-Serdj) et de Bir-Oum-Ali (pied Sud du Djebel-bou-Gafer), juste à la limite du Haut-Tell, n'a jamais, que je sache, paru sur celui-ci. L'ourane est exclusivement steppique. Un autre animal particulier à la Steppe, l'autruche, aujourd'hui absent de Tunisie, est évoqué par la toponymie : Garet-en-Naam (à l'Ouest du Djebel-Khechem-el-Kelb), Djebel-en-Naam (à l'Est de Fériana), Garaat-en-Naam (à l'Est du Djebel-Kharrouba, au Sud de Sbeitla). L'autruche aurait vécu jadis aussi dans le midi du Haut-Tell si nous en croyons Bruce, qui dit en avoir aperçu entre Haïdra et Tébessa (2).

Quant aux espèces communes, la flore arénicole et la flore halophile sont évidemment plus fréquentes et plus abondantes dans la Steppe. En ce qui concerne les forêts, le Haut-Tell coïncide avec la zone du plus grand développement du pin d'Alep. Ce résineux a bien quelques peuplements sur les chaînes de l'Ousselet et de Fériana, mais ses boisements importants s'arrêtent au Djebel-Djouggar, au Serdj, au massif de Mactar et au plateau de Bou-Chebka, de même qu'au Nord-

(1) Mathieu et Trabut : *Les Hauts-Plateaux oranais*, p. 65-66.
(2) In Playfair, *op. cit.*, p. 189-190.

Est ils ne dépassent guère le couloir El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs (voir carte hors texte). Vers le Cap-Bon, le pin d'Alep cède la place au thuya, vers Kairouan ou Gafsa, il s'efface devant le genévrier de Phénicie. Comme le pin d'Alep est en quelque sorte l'emblême du Haut-Tell, l'alfa et le cactus s'identifient avec la Steppe. Mais chacune de ces deux plantes domine sur une partie bien définie. L'alfa prospère sur les étendues pierreuses et gréseuses sèches, tandis qu'il évite les plaines où l'eau peut séjourner. Par contre, le cactus qui aime le sable redoute moins l'humidité temporaire que les froids de l'hiver. C'est pourquoi l'alfa se plaît principalement au Sud-Ouest des djebels Touila et Sidi-bou-Gobrine et le cactus dans les plaines des Zlass.

Sans être inconnu dans le Nord de la Tunisie, c'est dans le Haut-Tell seulement que l'alfa commence à s'affirmer. Dans les forêts de la Friguia il est subordonné au pin d'Alep à l'abri duquel il pousse et aussi au diss qui est la vraie graminée tellienne. Dans la région des dômes du moyen Mellègue, il constitue déjà des peuplements autonomes de petite étendue. Entre Thala et la chaîne de Byzacène, son rôle grandit. L'alfa occupe là à lui seul soit de vastes clairières au sein de la forêt, comme la Bahiret-Haza, soit une bonne portion d'un territoire, comme le bled Zelfane. Ces peuplements semblent, à vrai dire, des vestiges d'une extension ancienne de la forêt et ils sont séparés les uns des autres par des régions de culture ou par la forêt de pins et ce n'est qu'au delà du Chambi et du Tiouacha qu'ils règnent d'une manière absolue. Tout le Sud et le Sud-Est du Contrôle de Thala n'est qu'une immense Steppe à alfa particulièrement dense dans les régions de Fériana, de Sbeitla et de Djilma. L'alfa y est une réserve précieuse dont la vente aux époques de disette procure aux indigènes le grain nécessaire.

Le triomphe de l'alfa a pour corollaire la retraite du diss, graminée essentiellement tellienne, qui ne franchit guère au midi Sbiba, le Koudiat-Sidi-Mabrouk et le Sif-Khaled. De même, du côté du Sahel, c'est à Bir-bou-Regba que le voyageur venu de Sousse aperçoit les premières touffes de diss. Mais, entre Bir-bou-Regba et Sbiba, le diss d'abord cantonné sur le massif de Mactar, s'épanche plus au Nord au delà du Djebel-

Serdj sur les montagnes qui vont de l'Ousselet au Djouggar (voir carte hors texte).

Quant au cactus, ce n'est pas un végétal spontané et l'homme en le propageant a visé son utilité. Or, celle-ci varie du Nord au Sud de la Régence. Dans le Tell où les céréales et les herbages ne manquent pas, le cactus est surtout employé comme clôture, tandis que dans la Steppe ses fruits et ses raquettes entrent pour une part notable dans l'alimentation des indigènes et de leurs bestiaux. Dans le Haut-Tell, les champs de cactus sont rares. On les rencontre soit sur le pourtour (270 hectares au bled Rmil, vers la plaine d'El-Aroussa), soit dans la zone non friguienne. Sur le flanc oriental du Djebel-Berberou, le cactus pullule pour former bientôt, dans la Steppe, à El-Ala, une plantation immense. Au Zelfane, à Foussana, le cactus s'offre aussi en masses appréciables (voir carte n° 12).

Quant aux céréales, ce que nous en avons dit à propos des principales régions de la Tunisie montre assez qu'on ne saurait guère en attendre naturellement un rendement régulier qu'en Friguia, ou encore dans le Sahel de Bizerte ou la Dakhlat des Maouine, c'est-à-dire là où l'on est annuellement assuré de 400^{mm} d'eau. Dans le reste du Tell, l'aléa qu'offre ce mode d'exploitation du sol se dégage déjà. Aussi, le passage du Tell à la Steppe est-il graduel à cet égard, tant du côté de la chaîne de Byzacène que vers le Tell Inférieur, et la partie non friguienne du Tell contraste-t-elle à ce point de vue avec la Friguia comme avec la Steppe. Dans celle-ci, en dehors des régions d'irrigation, on ne sait pas ce que c'est qu'un rendement moyen. A plusieurs années médiocres ou mauvaises succède tout à coup une année extraordinairement favorable. Avec ce système, les cultivateurs qui n'ont pas le capital nécessaire pour, au besoin, vivre deux ou trois ans sans récolte rémunératrice — et c'est le cas des indigènes — mènent une existence famélique ou doivent compter sur leurs troupeaux. Ce régime est celui de quelques coins du Tell Inférieur et aussi de presque tout le midi du Haut-Tell.

3° Nature de la limite entre Tell et Steppe

Parmi les éléments que nous venons de mettre en jeu, il en est de variables comme la direction du vent dominant, la quantité de pluie annuelle, la réussite des céréales. Mais la part de constance qu'ils renferment se révèle au moyen d'autres phénomènes. La limite Sud du diss et des grandes forêts de pin d'Alep, ou les limites Nord atteintes par les peuplements d'alfa autonomes et par le cactus ne se superposent pas les unes aux autres. Elles s'enchevêtrent, se coupent, se dépassent vers le Nord ou vers le Sud. Mais il y a une zone où elles se croisent ou se rapprochent et lorsqu'on examine cette zone, on s'aperçoit immédiatement que les chaînes de Byzacène et de Zeugitane jusqu'au Zaghouan sont bien une sorte de composante de toutes les forces en jeu. La rencontre du Tell et de la Steppe s'opère au sein d'une bande plus ou moins large de terrain dont les chaînes précitées sont l'axe.

Cette bande a plus ou moins d'extension selon l'allure de ses éléments variables, car les courbes climatiques et agricoles n'occupent pas exactement la même position chaque année. Suivant l'abondance des pluies ou leur pénurie, elle se déplace vers le Sud ou vers le Nord. En 1888, année de disette, elle a presque touché le Tell Septentrional; en 1903, année de bonne récolte, elle s'est aventurée jusque vers les Chotts. Elle est donc sujette à des changements perpétuels dans le temps et dans l'espace. Une période pluvieuse ou sèche de quatre ou cinq ans peut la fixer momentanément davantage au septentrion ou plus au midi; cependant, on ne se trompera pas de beaucoup en retenant qu'elle se balance autour de l'arête axiale dont nous avons parlé. Mais l'amplitude de l'oscillation est bien plus forte aux deux extrémités (chaîne de Byzacène et chaîne de Zeugitane Septentrionale) qu'au centre où la Friguia offre plus de résistance aux empiètements de la Steppe.

Ces avancées et ces reculs ne se produisent pas tout d'une pièce. A-t-on affaire à une année sèche, la Steppe envahit la plaine de Grombalia, les environs de Tunis, la région des Riah et s'installe dans le Haut-Tell dont la partie non friguienne subit encore assez souvent ses atteintes. Pourtant, à moins que l'année ne soit exceptionnellement mauvaise, les

sraouate lui échappent. Le contact du Tell et de la Steppe a lieu alors sous forme d'intercalations. D'ailleurs, la Steppe peut très bien n'attaquer que le Tell Inférieur et respecter le Haut-Tell ou réciproquement. Il arrive aussi qu'elle n'affecte que deux ou trois plaines comme, par exemple, Foussana, Bermajna ou Tajmout qui se conduisent quatre années sur cinq comme un fragment de Steppe. Inversement, quand l'année est humide, la Steppe se retire et c'est le Tell qui déborde sur elle et spécialement sur les parties montagneuses. Des îlots de Tell surgissent ainsi en pleine Steppe, plus ou moins larges ou plus ou moins fréquents. Tell et Steppe ne se heurtent donc pas de front, mais se mêlent et se pénètrent alternativement selon le balancement des années sèches ou pluvieuses. Ces considérations expliquent assez pourquoi les indigènes hésitent sur les limites du Sahara et de la Friguia.

La zone de transition du Tell à la Steppe se poursuit dans la colonie voisine, mais nous ne saurions l'y déterminer d'une manière aussi précise. Car nos investigations n'ont pas porté bien au delà de la frontière sous cette latitude et dans les rares travaux consacrés à la fraction de la province de Constantine qui va de la chaîne de Byzacène à l'Aurès, cette question des limites du Tell et de la Steppe n'a pas été envisagée. D'une façon générale, le Djebel-bou-Djellel paraît jouer, en Algérie, à cet égard le même rôle que la chaîne de Byzacène dont il est le prolongement. Plus à l'Ouest, bornons-nous à signaler que la Steppe tuniso-constantinoise ne fait pas corps avec la Steppe algéro-oranaise avec laquelle elle présente, en outre, de grosses différences orogéniques. La Steppe algéro-oranaise possède, en effet, en majeure partie une architecture tabulaire (1) qu'elle pousse même au sein du Haut-Tell (2), tandis qu'en Tunisie, Tell et Steppe ont la même allure plissée. Il faut donc abandonner la conception d'après laquelle il y aurait d'une extrémité à l'autre de la Berbérie une bande tellienne et une bande steppique se succédant régulièrement avec une constitution et une largeur sensiblement égales partout du Nord au Sud.

(1) E.-F. Gautier : *Les Hauts-Plateaux algériens.* (*La Géographie*, 1910), p. 89-98.

(2) G.-B.-M. Flamand, *op. cit.*, p. 763-764.

Le Tell de l'Algérie orientale et le Tell de Tunisie sont, au contraire, en liaison intime. On peut, en effet, distinguer dans le Tell constantinois trois grandes zones. L'une au Nord, avec Bordj-bou-Aréridj, Sétif, les environs de Constantine, Souk-Ahras, et tout ce qui s'étend jusqu'à la mer est une région de tell et de sraouate qui prolonge la Friguia. Puis vient une seconde région qui possède pas mal de chotts et de sebkhas. C'est ce que l'on appelle parfois le plateau de Numidie. L'alfa y règne sur les pentes Sud des reliefs et dans les terrains forestiers. Il y tombe à peu près la même quantité de pluie que dans les alentours d'Oran (1) ou dans le Tell Inférieur de Tunisie, mais la température y est beaucoup plus basse. Cette zone est au point de vue climatique l'épanouissement naturel de la région du moyen Mellègue et, comme celle-ci, elle est assez souvent envahie par la Steppe. Enfin, tout au midi, l'Aurès correspond en beaucoup plus grand au massif montagneux qui va de Thala à la chaîne de Byzacène y comprise.

Et maintenant une demande monte aux lèvres. De cette lutte du Tell et de la Steppe, résulte-t-il une sorte d'équilibre instable ou bien les vicissitudes du combat cachent-elles l'avancée lente de l'un des deux antagonistes? La Tunisie s'assèche-t-elle progressivement comme cela se vérifie en mainte région steppique d'Afrique (Kalahari, lac Rodolphe, Tchad)? Le Tell est-il destiné à disparaître devant l'envahissement inéluctable de la Steppe ou bien peut-on espérer le voir mordre petit à petit sur celle-ci? Question poignante, déjà agitée par un de ses côtés dans le camp des archéologues qui, se basant sur les textes anciens et sur les travaux hydrauliques romains, croient pouvoir professer généralement qu'aucun changement notable de climat n'est intervenu de l'époque ancienne à la nôtre (2). Mais qu'observe-t-on aujourd'hui?

On comprend sans peine qu'il n'y ait pas à tirer de déductions des éléments variables du problème. Les observations

(1) Trabut : *Les zones botaniques de l'Algérie*, p. 5 du tirage à part.

(2) Gauckler : *Les travaux d'art des Romains en Tunisie* in *La France en Tunisie*, p. 22, et Gsell : *Le climat de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité.* (*Rev. Afric.*, 1911), p. 343-410.

météorologiques agricoles ou hydrographiques sont incomplètes et récentes et il n'y a guère à se fier aux vagues souvenirs des habitants. La disparition de l'autruche, le recul de la gazelle, dénotent l'œuvre de l'homme et non celle du climat. De même, si depuis l'occupation les céréales ont accru leur domaine, cela tient simplement à la sécurité plus grande et à l'accroissement de la prospérité économique. Un seul phénomène semble hors de doute : la forêt est en régression vers le Nord. Dans toute la Steppe algéro-tunisienne les boisements se restreignent et deviennent plus clairsemés. C'est le cas de la forêt de gommiers du bled Thalah, des pins d'Alep voisins de Fériana (1). Les forêts de cèdres de l'Aurès (2) et les boisements du sud-oranais (3) sont en voie de dépérissement, les vieux sujets meurent et ne sont guère remplacés. Quelle est dans ce phénomène regrettable la part du desséchement de la contrée, quelle est celle des êtres humains? Pour le moment, il suffit de constater qu'en Tunisie, très vraisemblablement, la hache des indigènes ou des Européens et le pacage abusif ont causé plus de dommages que le manque de pluie ou le sirocco. L'homme est donc capable d'exercer une action sur l'extension de la Steppe. Jusqu'ici son intervention a été des plus funestes mais, grâce à elle, les limites du Tell et de la Steppe peuvent aussi être ramenées vers le Sud.

En Algérie, des pratiques culturales appropriées ont autorisé à livrer aux céréales des portions de la lisière steppique, par exemple au Sud de Bedeau (4) et de Saïda (5) et au Sersou. Des irrigations sont pratiquées au Hodna. Mais, en Algérie, la disposition du Tell et de la Steppe par rapport à la mer a cette conséquence que la Steppe ne reçoit guère d'oueds telliens, alors qu'elle envoie au Tell toutes les eaux qui se réunissent dans le lit du Haut-Chélif. Au contraire, non seulement la Steppe tunisienne ne verse au Tell aucune espèce de contribu-

(1) Tellier : *Note sur la disparition des boisements dans le Sud de la Régence*, p. 48-58, pense qu'il y a eu depuis l'Antiquité un certain dessèchement qui a une cause astronomique.

(2) Battandier et Trabut : *L'Algérie*, p. 38-39.

(3) Mathieu et Trabut : *Les Hauts-Plateaux oranais*, p. 14-15.

(4) Mathieu et Trabut : *Les Hauts-Plateaux oranais*, p. 67.

(5) Varlet : *Les céréales d'Algérie*, p. 89.

tion hydrique, mais encore ses fleuves (Oued-Nebhane, Oued-Merguellil, Oued-Zéroud) drainent les eaux de la bordure tellienne dans un rayon qui a jusqu'à 50 kilomètres. Ces eaux, utilisées dans les plaines de Kairouan, de Kasserine et de Gamouda, permettent de toujours réussir des céréales sur quelques milliers d'hectares. Les cultures telliennes descendent ainsi dans la Steppe avec les eaux telliennes. En terre sèche, à l'Enfida, à Cherahil, des colons essaient d'appliquer aux céréales les procédés vulgarisés depuis quelque temps sous le nom de *dry farming* dans les régions semi-arides des Etats-Unis. Mais la zone que le Tell peut s'annexer de la sorte n'est pas illimitée. Elle ne comprend pas la Steppe désertique et d'ailleurs il y aura à exécuter un travail de défense contre la Steppe dans la partie non friguienne du Tell. En réalité, c'est moins par les céréales que par l'olivier que la Steppe sera vivifiée. Plutôt que le Tell, c'est le Sahel qui gagnera peu à peu sur elle et cela est naturel, puisque le Sahel n'est en somme lui-même qu'une Steppe modifiée. De ce côté également l'œuvre est commencée. En 1881, le Sahel n'avait au droit de Sfax qu'une largeur de 15 kilomètres. Aujourd'hui, il s'étend d'une seule pièce jusqu'à Bou-Thadi, à 75 kilomètres de la mer.

On voit par là qu'il ne faut pas concevoir la succession du Tell et de la Steppe comme quelque chose de fixe et de toujours identique, mais comme un phénomène essentiellement variable dans l'espace et dans le temps et dont l'on peut seulement, avec beaucoup de précautions, indiquer la limite moyenne que la colonisation devra s'efforcer de reculer toujours davantage au profit du Tell et du Sahel.

PREMIÈRE PARTIE

LA NATURE PHYSIQUE DU HAUT-TELL

CHAPITRE DEUXIÈME

Multiplication et Différenciation des petites Régions naturelles

Notre introduction a montré en quoi diffèrent le Haut-Tell et les grands compartiments limitrophes appartenant au Tell ou à la Steppe. Elle a indiqué également qu'au sein du Haut-Tell la portion de pays qui se réclame de la Friguia propre et celle qui git en dehors ont chacune, à certains égards, une physionomie spéciale. Nous allons examiner maintenant quels sont les rapports de toutes deux avec les divers phénomènes de géographie physique et comment ceux-ci, tout en conservant dans l'ensemble du Haut-Tell la même allure générale, accusent à l'occasion sur certains points des modifications plus ou moins fortes selon qu'on les étudie dans l'une ou l'autre des deux zones en question.

I

LES ASPECTS DU TERRAIN

En parcourant le Haut-Tell, on ne tarde pas à remarquer des paysages types dus à l'association de certaines formes de terrain avec certaines colorations du sol et avec l'abondance de certaines plantes. Ces paysages, qui correspondent à certains étages ou groupes d'étages géologiques, ont assez de fixité pour pouvoir être retenus par l'œil ou décrits par la parole et par la plume.

Trias. — Au début de la Légende des Siècles, V. Hugo voit apparaître un mur composé de tout ce qui a existé depuis l'origine des âges et où le poète ne distingue, à première vue,

qu'un effroyable chaos d'hommes et de choses. C'est une impression analogue que l'on ressent lorsque l'on considère un pan de trias (1). Ophites vertes, ou diabases noirâtres comme au Koudiat-Lemsan, ne sont que des points dans le bariolage des marnes gypseuses qui affectent tous les tons de la palette avec prédominance du gris cendré, du lie de vin ou du jaune de Naples. Dans ce sol inconsistant que l'érosion creuse de vallées profondes, seuls résistent à celle-ci les ballons de roches éruptives qui se maintiennent en pitons, comme le Koudiat-El-Alfa, ou en dents, comme les trois Nab-El-Azreg, au Nord-Est du Djebel-Harraba, le long de l'Oued-Mellègue. Des trois étages du trias, sont à peu près seules représentées ici les marnes irisées.

Comme en Lorraine, le trias est riche en sel. Les eaux triasiques sont toutes plus ou moins chargées de cette substance, qu'il s'agisse de sources ou de rivières arrachant des particules salines au terrain encaissant (Mellègue, Medjerda, etc.). Malgré qu'il donne naissance au Djebel-Lorbeus à une exploitation rémunératrice, ce sel du trias est donc loin d'être un avantage, puisque dans ce pays où l'eau est plutôt rare, il en rend une notable partie impropre aux besoins des hommes, des animaux ou des plantes. A cette regrettable qualité, s'oppose une propriété plus heureuse. Etant le plus souvent limité par des failles, le trias est fréquemment en relation sur ses bords avec des manifestations hydro-thermales (sources sulfureuses d'Hammam-Mellègue, d'Hammam-Biadha, etc.). Avec le mot cent fois répété de *metah* « sel », le vocable *hammam* « bain chaud », est un des termes normaux de la toponymie triasique. La même remarque vaut pour les noms de métaux : Djebel-Hadida, près de Nebeur (de *hadid* fer), Henchir-Rsas, du côté du Mellègue et du Guern-El-Lefaia (de *rsas* plomb), Oued-El-Kohol, près du Djebel-Saadine (de *kohol* antimoine). Presque constamment, en effet, les failles qui accompagnent le trias ont laissé fuser vers la surface des vapeurs métallifères. Ce terrain est de beaucoup, en Tunisie, le plus riche en mines. Le gypse (*zebs*) y est également fréquent et

(1) Voir dans Aubert : *Explication*, p. 14, la coupe d'une tranchée dans le trias de l'Oued-Zerga, qui montre bien le mélange.

I — Le Djebel Slata vu du Sud-Est. (Cliché Olivier.)

Au premier plan, un peuplement d'alfa.

II — Le Djebel Bou-Jaber et le bordj de la Douane vus de Kalaat-Senane. (Cliché Olivier.)

Dans le fond, le Djebel Bou-Khadra. Cette phototypie pourrait presque être prise pour la précédente réduite et tirée à l'envers.

Planche A

l'on y remarque quelques suintements de pétrole (Djebel-bou-Dabbouz au Nord de Téboursouk).

Souvent couvert d'une croûte gypso-calcaire, le trias du Haut-Tell est vêtu de broussailles ou de boisements, mais n'accueille que par exception des céréales. Il faut aller jusqu'aux régions plus arrosées du Tell Septentrional pour y rencontrer des cultures.

Aptien. — Des reliefs timides du trias aux cîmes altières de l'aptien, quel contraste! Ces dernières vantent le Djebel-Serdj, la plus haute montagne de la chaîne de Zeugitane (1.357^{m}), et en Algérie, près de Tébessa, le Djebel-Bou-Rommane (1.545^{m}), qui rivalise avec le Chambi. Même englobées dans une chaîne ou un massif (Bargou, Serdj, Bellota, Ajered, Hamra), les montagnes aptiennes conservent leur individualité et leur prestance grâce à des failles ou au travail de l'érosion.

Mais pour les contempler dans toute leur hardiesse, il faut aller jusqu'à la région du moyen Mellègue. Là, une douzaine de dômes, isolés au milieu d'un vaste espace nivelé entre 400 et 500^{m}, s'érigent magnifiques dans leur ampleur et leur solidité qui n'excluent pas une certaine sveltesse à la partie supérieure dont l'aspect est bien traduit sur la carte par des courbes de niveau à angle aigu (Serdj, Bou-Khadra). Les lignes de faîte sont de vraies crêtes, de sorte que plusieurs de ces montagnes, examinées d'enfilade, revêtent la forme d'aiguilles ou dents. Vu du Nord-Est, le Meridef (837^{m}) est comme un M inégal. Près de l'Harraba (1.098^{m}), un petit dôme annexe est le Lséin (La Petite Langue) (1). Les indigènes insinuent que le Slata doit son nom à sa cîme en feuille de salade. De flanc, on constate que l'épine dorsale n'est pas absolument continue. Des vertèbres ont chu laissant des vides en U. Le Serdj est ainsi désigné à cause d'une « selle » de ce genre. Le Djebel-Mkirriga est appelé au Kef « la Cathédrale » parce qu'à cette distance on le prendrait pour une église gothique avec deux tours en façade et une flèche centrale. A Clairfontaine, un trou rond qui traverse la paroi supérieure en dessous de la flèche a valu au Mkirriga le sobriquet de « montagne de l'Horloge ».

(1) Appelé Sayen sur la carte au 1/100.000^{e}.

Surgissant du socle terrestre sans lien apparent entre eux ni avec les reliefs d'alentour, tous ces dômes sont des « montorfani », comme on dirait dans les Préalpes italiennes (1), et l'on comprend que Pellissier ait pu jadis parler de volcan à propos du Zrissa (2). En outre, ces montagnes ont la même composition : marnes sableuses d'un brun verdâtre, intercalées de minces lits gréseux et couronnées de grandes masses de calcaires gris fer. Ces dômes ont un air de famille si prononcé qu'il est souvent malaisé de les distinguer les uns des

Carte 2. — Le Lejbel et le Slata

autres. Du pied Sud du Djebel-Harraba, le Slata (1.103^{m}) et l'Ouenza (1.289^{m}) semblent deux répliques d'un même exemplaire qui pourrait être le Bou-Jaber (1.086^{m}). (Voir planche A.) Les indigènes des environs s'y trompent. A Tajerouine, j'ai vu confondre le Guelb-El-Mellègue et le Mkirriga, à Mdaourouch, j'ai vu discuter pour identifier l'Ouenza et le Bou-Khadra (1.463^{m}). Que si l'on se borne à l'inspection de la carte, on ne peut s'empêcher de remarquer la similitude du Slata et du Lejbel. (Voir carte n° 2.)

Les pentes de ces dômes étant très rapides, la végétation y est plutôt maigre. Le Zrissa, par sa nudité, évoque un pay-

(1) Il y a un Montorfano entre Come et Erba, un près de Pallanza et un autre près de Bergame. *Orfano* signifie « orphelin ».

(2) *Op. cit.*, p. 179.

sage lunaire. Sur ce sol déclive où rien ne la retient, l'eau de pluie s'enfuit, de sorte que la plupart des dômes aptiens ne sont guère égayés par des sources, sauf le Serdj et le Bargou. Le Bargou laisse s'échapper des eaux assez abondantes pour avoir été captées, malgré la distance, au profit de Tunis. On tire des calcaires aptiens une bonne pierre de construction, mais ce qui place hors de pair ce terrain au point de vue de son utilisation, c'est sa richesse minière. Tandis que le trias fournit surtout de la calamine (zinc) et de la galène (plomb), plus d'un dôme aptien, outre ces minerais, renferme du fer (Ouenza, Zrissa, Slata).

Sénonien. — Le sénonien est le terrain le plus répandu dans le Haut-Tell qu'il traverse notamment en écharpe vers son milieu, de la plaine de Tébessa à celle de Bou-Arada. S'il frappe moins l'attention que les dômes aptiens, c'est que ses bombements se résolvent en formes arrondies (Djebel-Maïza, Djebel-Mzarrigue) ou en croupes aplaties et mollement ondulées. Vers Haïdra, au Djebel-Djeldjel, au Djebel-Semama, au Djebel-Tiouacha, les couches sénoniennes sont si faiblement inclinées qu'elles épousent presque à l'occasion l'horizontalité. Le sénonien du Haut-Tell est fort riche en marnes bleues jaunissant à l'air et atteignant jusqu'à 300^{m} de puissance. Là où elles ne sont pas soutenues par des intercalations calcaires, elles offrent aux eaux une proie facile. Telle rivière sénonienne possède tout un réseau serré et profond de ravins constituant un véritable dédale, comme si un mauvais génie s'était amusé à égratigner le sol de ses ongles puissants. Vers la surface de la formation, les calcaires augmentent. On est souvent en présence de deux couches de calcaire séparées par des marnes, ce qui détermine une double rangée de collines blanches ayant entre elles des vallées de couleur grise. Un très bon spécimen de cette disposition se distingue sur les deux côtés du Dyr du Kef. Vue par la tranche, la couverture calcaire se découpe en kefs dont la barre couronne et protège les marnes sous jacentes. En plan, elle produit des plateaux, comme celui de la forêt de la Kessera, entre ce village et l'Oued-Ousafa.

Sur les calcaires du sénonien repose un opulent manteau de marnes noirâtres, regardées comme tertiaires jusqu'à ces der-

nières années, mais que Pervinquière a classées comme secondaires puisqu'elles renferment encore des ammonites. Le plus souvent, il est d'ailleurs impossible de les distinguer des marnes suessonniennes de même couleur. Le développement de ces couches est extrêmement variable. Elles foisonnent entre Haïdra, le Dyr des Ouled-Yahia et le Kouif. Fortes de 300^{m} environ au pied de la Kalaat-Senane, elles n'ont que 150^{m} au Guern-El-Lefaia et se réduisent à quelques mètres au Ras-Sidi-Ali-ben-Oum-Ez-Zin, au Goraa, etc. Ces marnes se décomposent en un tell de la meilleure qualité, excellent pour les céréales et les herbages, comme on le constate dans le massif Ouargha, autour du Dyr du Kef, dans le massif de Téboursouk, à la Kalaat-Senane, en bas de la chaîne des Kalaats dans la Hamadat des Ouled-Ayar et à la Hamadat de la Kessera, etc. Par leurs facultés agricoles, elles marquent, au point de vue humain, une limite importante dans la succession des terrains géologiques. Car c'est là le commencement des terres de culture quasi absentes ou d'une valeur médiocre dans tout le secondaire et qui vont tenir dans le tertiaire et le quaternaire une si large place.

En revanche, c'est sur le secondaire, et en particulier sur l'étage terminal de celui-ci, qu'il faut chercher les forêts. Que de fois n'abandonne-t-on pas les peuplements de pin d'Alep pour les champs de céréales ou pour les jachères quand on quitte le sénonien pour entrer sur le tertiaire. Sénonien et pin sont presque inséparables et leur association est d'un réel pittoresque. Dans la forêt triasique ou dans la forêt aptienne, la coloration trop terne du sol se confond à distance avec le vert foncé des pins. Ceux-ci, au contraire, se détachent avec vigueur sur le fond clair des calcaires sénoniens. Kef-El-Azreg (Le Roc Clair) ou Kef-El-Abiod (Le Roc Blanc) sont des kefs sénoniens privés de pins au milieu ou dans le voisinage de la masse épaisse de la forêt, tandis que les croupes assombries par la fréquence et l'épaisseur des troncs et des ramures sont des Krouma-Souda (Croupe Noire). De temps en temps, une belle source jaillit et égaie le paysage. L'expression « Aïn-Beida » est très répandue dans la toponymie sénonienne.

Riche en forêts d'où l'on tire le bois à brûler, les montants des gourbis ou des tentes, doté d'eaux fraîches et salubres, le

sénonien est encore pourvu d'excellents matériaux de construction. La pierre sénonienne porte le nom de *saouane*. Cet étage, même lorsqu'il est privé de ses marnes supérieures cultivables, attire à lui les populations sédentaires. *Thala* et *Mactari* s'y dressaient à l'orée de l'éocène moyen, *Assuras* et *Althiburus* (Medeina), à la lisière du quaternaire.

Eocène Inférieur. — Les marnes noires sénono-suessonniennes ont leur fertilité entretenue par une couche phosphatée qui leur est immédiatement supérieure (voir fig. 1) et qui, par les exploitations auxquelles elle a donné naissance (Kalaat-Djerda, Kalaat-Senane, etc.), a puissamment contribué au

Figure 1. — Distribution des terrains au Djebel Meida des Ouargha

(communiqué par Abadie)

1 Calcaires à gros bancs de l'éocène moyen.
2 Calcaires à petits bancs de l'éocène inférieur.
3 Niveau phosphaté.
4 Marnes noires sénono-suessonniennes.
5 Petits bancs calcaires du haut du sénonien.
6 Calcaires sénoniens.

développement économique moderne du Haut-Tell. Sur les phosphates, s'étalent des calcaires qui, dans l'Est de notre région, sont relativement flexibles et s'écrasent en kroumas et en koudiats comme les calcaires sénoniens, tandis qu'au Centre et à l'Ouest, ils sont rigides et bourrés de nummulites. Rebelles aux plissements, ils se brisent en tables isolées aux pans droits et escarpés qui s'avancent au-dessus des plateaux ou des plaines comme des caps au-dessus de la mer. Aujourd'hui juchées au sommet des monts ou des plateaux, ces tables représentent des morceaux d'anciens synclinaux respectés par l'érosion et constituent, par suite, un cas remarquable d'inversion de relief. Elles tiennent dans le paysage du

Haut-Tell tunisien une place à part et n'ont pas été sans exciter l'imagination des indigènes (1).

Avec leur port robuste et leur coloration orange due à des sels de fer, les falaises nummulitiques ont grand air. Leur dénivellation brusque peut atteindre jusqu'à 50 mètres au Goraa et davantage à la Kalaat-Senane. Les approches de ces masses sont gardées par des témoins d'une extension ancienne, façonnés par les eaux en aiguilles, en dents, en champignons, et prenant le titre de *mnara* (phare), de *settara* (pilier) ou de *fahoula* (phallus). De l'angle Est-Sud-Est de la Kalaat-Senane, se détache ainsi la Settaret-Zid, tandis qu'à l'angle Nord-Est, plusieurs fahouls sont pareils à des orgues (voir planche B). La Settaret-Zid emprunte son nom à un individu qui, après avoir réussi à s'y hisser, y serait mort dans l'impossibilité de descendre. Dans les anfractuosités prospère tout un monde emplumé (aigles, corbeaux, ramiers) qui y a semé des *zeg et tir* (mot à mot « excréments d'oiseaux ») ayant donné naissance à des plantes (oléastres, cactus tapissant le Kef-Er-Rai du Skarna, etc.) A la Kalaat-Senane et à Djebba, des lierres gigantesques, enracinés dans des enfoncements, couvrent plus d'une centaine de mètres carrés de leur draperie verte. Ajoutons que les calcaires suessonniens sont, dans le Tell, le gîte préféré des vipères. Ces escarpements sont appelés *dyr* (2) lorsqu'ils sont continus sur une notable longueur, et, en quel-

(1) D'après les Fouad, jadis, un certain Bel Hannech possédait la montagne qui se dresse au Nord de l'Oued-Sekka, dans la plaine de Bermajna, tandis qu'une femme, appelée Sna, avait le massif entre l'Oued-Sarrath et l'Algérie. Epris des charmes de sa voisine, Bel Hannech désirait l'épouser, mais Sna restait sourde à ses prières. Enfin, elle déclara qu'elle accepterait pour mari Bel Hannech, mais à une condition : ce dernier devait rendre inaccessible le mont où il demeurait avant qu'elle-même ait pu faire subir à sa propre montagne une transformation analogue. Bel Hannech se mit à l'ouvrage. Mais, naïvement, il ne travailla que du matin au soir. Plus rusée, Sna besogna jour et nuit, si bien qu'elle eut achevé son œuvre quand son partenaire n'avait encore rempli que la moitié de sa tâche. Et voilà pourquoi la Kalaat-Senane est si raide de tous les côtés (voir planche B), tandis que le Djebel-Bel-Hannech n'est taillé à pic que sur la face méridionale.

(2) *Dyr* (pl. *dour*) signifie proprement « flanc ».

ques points, ce terme va jusqu'à désigner la masse rocheuse dans son ensemble (Dyr du Kef, Dyr des Ouled-Yahia) (1), Quand la falaise se replie, elle projette en promontoires des kefs ou des kouifs (2) qui se dégagent à l'occasion en kalaats (3). La Hamadat de la Kessera (4) en fournit sur son pourtour de bons exemples (voir carte n° 8). Le même roc peut être un kef ou une kalaat suivant l'angle sous lequel on l'examine. De Nebeur, le Dyr du Kef a l'aspect d'une kalaat (voir planche C).

Les plates-formes suessonniennes correspondent généralement à des synclinaux. Parfois, l'inclinaison des couches vers l'axe médian est peu sensible, comme à la Kessera, et à ce caractère répond le vocable de *hamadat* (plateau). Ou bien les strates penchent très nettement vers le centre, déterminant soit une gouttière démesurée, comme au Dyr du Kef (5) (voir planche C), soit une auge énorme, comme au Haodh (6), soit des *guessaas* (7), comme dans le massif du Chaquetma (Guessaa-Kebira, Guessaa-Seghira) ou au Nord-Ouest du Maïza (Guessaa des Beni-Rezg) (8). Ces planchers nummulitiques constituent des sfaiats dénudées. (Kalaat-Djerda signifie « kalaat pelée »). Le dallage naturel de celles-ci est interrompu, néanmoins, par des interstices où de l'humus nourrit quelques herbes et broussailles ou permet l'ensemencement de champs minuscules. Pareilles à des mosaïques disloquées, les surfaces nummulitiques présentent, çà et là, des fissures

(1) Appelé par les Européens Dyr de Tébessa.

(2) *Kouif* est le diminutif de *Kef*.

(3) On a des kalaats cénomaniennes (Goliat-ben-Ftima, au Nord de Fériana), sénoniennes (Kalaat-Frarha, à l'Ouest de Sbiba), pliocènes (Galaat-El-Andless, dans le Tell Inférieur). Dans le Haut-Tell, les kalaats sont en grande majorité nummulitiques.

(4) Les indigènes expliquent que *Kessera* veut dire « galette » en arabe, ce qui cadrerait avec la surface plane de la Hamadat. En réalité, Kessera dérive de *Chisura*, nom du village à l'époque antique.

(5) Cette forme avait fait croire à Pellissier (*Op. cit.*, p. 191) qu'il avait devant lui un ancien cratère.

(6) *Haodh* signifie en arabe « auge, bassin oblong ».

(7) La « *guessaa* » est le grand plat rond à couscous.

(8) C'est ce que Pervinquière a appelé synclinal du Kef-Argueb.

très profondes, que les gens du Dyr qualifient de *chgueg en nar* (crevasses de feu) et dans certaines desquelles circule parfois un ruisseau. Telle au Dyr du Kef la gorge en dessous de la source de Zaouiet-Sidi-Mansour-El-Gaias (voir planche C) ou encore l'oued de l'Aïn-Seghira de la Guessaa des Beni-Rezg.

L'éocène inférieur possède tout ce qu'il faut pour favoriser l'établissement des humains. Dans les époques troublées, les esplanades ont reçu des villages dont celui de la Kalaat-Senane est le type. Les sfaiats se débitent aisément en pierre à bâtir et les créateurs de dolmens en ont tiré un large profit. L'eau ne manque pas, car sous les principales tables fonctionne un jeu savant de cavernes et de sources. La découverte récente des phosphates a fait entrer en ligne de compte un nouvel élément de prospérité, mais il ne faut pas oublier que de tout temps ces phosphates avaient manifesté leur action en fertilisant les marnes éocènes et sénoniennes sous jacentes.

Eocène Moyen. — Dans cet étage sont prépondérantes des marnes argileuses, bleuâtres en profondeur, jaunes ou brunes en surface. On les rencontre dans les ondulations des calcaires nummulitiques qui les enchassent par fragments (Dyr du Kef, Hamadat de la Kessera, Ouartane), les entourent comme une auréole (Guessaa des Beni-Rezg, cuvette de Gafour) ou les bordent comme une haie (Massouge), et avec lesquels elles offrent un contraste complet. Ces marnes se résolvent d'habitude en plateaux doucement mamelonnés dont la charpente un peu tendre est soutenue par endroits par des bancs résistants d'huîtres agglomérées (Mactar, etc.), employés sous les Romains comme matériaux pour dolmens ou maisons (voir planche I). A l'instar des marnes d'entre crétacé et tertiaire, celles de l'éocène moyen procurent du *tell*, mais c'est un tell jaune, rougeâtre ou brun et non plus un tell noir. Cette coloration explique les Koudiat-Safra (1) que l'on remarque au Massouge vers Seba-Biar et au Nord du Souk-El-Arba du Roba-Ouled-Yahia. Un peu en aval, vers Sidi-Haouidate, la teinte vermillon du sol est due, disent les indi-

(1) Safra est le féminin de « *asfar* » jaune.

III — Falaise de la Kalaat Senane. Les fahoul de l'angle Nord-Est.
(Cliché Monchicourt.)

IV — Falaise de la Kalaat Senane vue prise du Sud-Est. (Cliché Olivier.)

A gauche, la Settaret Zid ; à droite, entre la falaise et la pente, hameau troglodytique de Bou-Ayech.

Planche B

gènes, au sang répandu lors d'une bataille entre Ousseltia et Kaoub et Riah coalisés (1).

Comme le tell noir infranummulitique, ce tell jaune est éminemment propre aux céréales et aux herbages, et il constitue, avec son émule, le sol de la plupart des sraouate. Il compose à lui seul des pays agricoles renommés pour leur fertilité et qui sont par suite nettement individualisés (Massouge, Roba-Ouled-Yahia, Oubajer, Char). Arbres et broussailles y sont rares, car l'homme se réserve ce terrain excellent. Aussi, l'éocène moyen groupe-t-il autour de lui une population assez dense. Mais, là où les pluies sont moins généreuses, ces marnes perdent de leur qualité. Elles sont moins bonnes au Gafour qu'au Massouge et, en dépit de l'altitude, elles se conduisent trop souvent, au Berberou Inférieur, comme un lambeau de Steppe.

Grès tertiaires. — Ce n'est qu'à partir de l'éocène que les grès influent sur le paysage ou sur les phénomènes physiques et économiques. Mais, désormais, ils passent au premier rang, excluant presque les calcaires et rejetant en seconde ligne les marnes qui subsistent sous forme d'intercalations. Les grès tertiaires manquent de caractères spéciaux à chaque étage, si bien qu'en l'absence de fossiles, leur attribution est extrêmement délicate. Au point de vue géographique ils sont donc à étudier ensemble, quoique on puisse observer que les grès de l'éocène supérieur sont plutôt roux et calcarifères, tandis que l'oligocène est riche en végétaux silicifiés et comporte souvent des grès fins et tendres. Le pliocène possède en opre des grès ferrugineux violet foncé (Skhrira-Souda du Zelfane, Hajra-Souda de Fériana).

En surface, les grès s'étalent en ondulations faiblement mamelonnées. Par la tranche, fréquemment ils se présentent en assises où domine la ligne droite et qui jouent dans la topographie un peu le même rôle que les calcaires, avec cette particularité qu'ils adoptent volontiers des descentes en escaliers. Malgré cette apparence robuste, les grès se désagrègent facilement en sable (*rmel*). Le grès lui-même s'appelle en

(1) La légende des Ousletia (*J. Off. Tun.*, 13 mars 1884).

arabe *hajra ramla* (pierre sableuse). La couleur des paysages gréseux est rousse et terne, sauf dans les affleurements de grès blanc et sauf là où rutilent des ocres.

Se désagrégeant en sable, défavorables au blé ou à l'orge, propices à l'alfa, au sboth, au cactus, à l'olivier, les grès sont un terrain *hamri* ou *rmel* tout disposé pour la Steppe. Si les bandes gréseuses des Ouargha et de Téboursouk, grâce à des pluies abondantes, échappent à cette tendance, le Bled-Rmil est bien peu tellien, et dans le Sud du Haut-Tell, le Zelfane est une antichambre de la Steppe. Aussi, bien que l'influence du climat soit prépondérante, les grès ne sont pas, comme nous l'avons montré, sans avoir leur influence sur les limites du Tell et de la Steppe. Il existe pourtant, çà et là, quelques bonnes parcelles au milieu des espaces gréseux, et ce, par suite de lits de marnes intercalaires. La plus considérable détermine un petit sra au sommet du Berbérou. Un autre effet bienfaisant des marnes est de ramener au jour l'eau qui a pu s'infiltrer dans les grès. Le déblaiement de celles-ci, lorsque les couches sont redressées, laisse en relief une série de murs gréseux presque parallèles. Pareils à des sabres enfoncés dans le sol par le fil de la lame, ce sont vraiment des *sif* (pl. *siouf*). Au Srasif-bel-Hajjem, il n'y a pas moins d'une trentaine de siouf de grès larges de 50 centimètres à 1 mètre, ayant entre eux des créneaux argileux de 3 à 10 mètres.

En dehors des grès et des argiles marneuses, la fin du tertiaire offre aussi des poudingues bourrés de débris des étages antérieurs, crétacé ou éocène. Ces nappes pliocènes de cailloux roulés, d'origine fluviale, sont dissimulées dans le sous-sol des plaines ou bien se répandent à l'air libre, comme autour de Sodga, sur les rives de l'Oued-Ousafa, aux environs de Nebeur, etc. Elles ne sont habituellement recouvertes que de broussailles et ne constituent naturellement pas des reliefs bien hardis; l'érosion y trace des ravins en mailles de filet (*chebka*), ou les découpe en esplanades tabulaires à bords abruptes, appelées du nom berbère de *gara* (pl. *gour*). Mais la durée de celles-ci tient à un encroûtement calcaire postérieur.

Travertins et alluvions. — Les carapaces travertineuses les plus épaisses sont celles que fabriquent les eaux courantes

(7 à 8 mètres de revêtements calcaires superposés dans le défilé de l'Oued-El-Hathob, entre le Chambi et le Semama). Les autres sont dues au liquide du sous-sol qui remonte par capillarité et s'évapore en libérant ses éléments calcaires ou gypseux qui cimentent les cailloux, les sables, les coquilles et les racines des zones superficielles. C'est d'abord la couche exposée à l'air qui est durcie, puis la couche immédiatement inférieure et ainsi de suite, la dernière créée restant plus friable que les autres. Ces tufs, qui témoignent de périodes de sécheresse, sont parfois cachés par des produits d'atterrissement, lesquels peuvent, à leur tour, être recouverts d'une carapace de date postérieure. Des travertins de ce genre continuent à se former de nos jours. Il n'y a donc pas lieu, avec Aubert, de les attribuer tous à la première phase du quaternaire. Sur la couche supérieure pousse une maigre végétation de romarin et d'autres petites plantes ligneuses. Le travertin (*terch*) est, avec le calcaire sénonien, la seule roche qui ait un nom indigène. Il fournit de la pierre à chaux et de la pierre à bâtir. Le terch gypseux offre de la *tourba* employée en guise de savon pour laver les burnous. Au lieu de « terch », on dit aussi « *tafezza* », appellation caractéristique, puisqu'elle signifie « bouclier ».

Sous le bouclier ou en dehors de lui, s'étalent, dans les plaines, des conglomérats gréseux et des lits de cailloux roulés analogues aux poudingues pliocènes, des sables et des limons rouges sableux et argileux. Ces limons remplissent les cuvettes quaternaires de leurs couches épaisses dont la surface se craquèle en été et où les oueds se tracent des sillons profonds. Ce sont des produits de ruissellement dont l'argile (*tine*) est utilisée pour la confection des briques crues (*toube*) avec lesquelles sont édifiées la majeure partie des maisons des plaines. Dans les plaines de la Friguia, à ces limons rouges qui, selon leur constitution, donnent un sol *hamri* ou *tell*, se substituent souvent des limons gris ou bruns, dus à la fois au ruissellement et à l'alluvionnement et qui sont du *tell*. Nous aurons l'occasion de reparler des uns et des autres. Dans les dépressions ou garaats apparaît de l'humus en quantité notable (Sers, Zouarine, Abida, plaines du Kef et de Bahra, moitié Nord du Krib).

Ainsi, certains terrains ont une physionomie particulière avec une couleur, des formes, et des propriétés spéciales. Les contrastes que la carte géologique accuse par le heurt de ses teintes se vérifient dans la réalité. Au Djebel-Lorbeus, près de Sidi-Msid, il y a une opposition violente entre les argiles violacées du trias et les ocres miocènes. La différence entre les formes plus molles du sénonien et les reliefs raides de l'éocène inférieur se manifeste un peu partout où ces terrains sont en contact, auprès de Dougga, du Goraa, des Kalaats, sous le Kef-Berda du Haodh (voir planche C). Au Sud de Bou-Arada, la route de Sidi-Rahal à Medjez-El-Bab est une limite brutale entre le sénonien de l'Est blanc et vert (calcaires et pins) et les grès roux de l'Ouest semés de cactus et d'oliviers grisâtres. Le jurassique et le crétacé sont par excellence des terrains forestiers, les marnes infra et supra nummulitiques, les plaines quaternaires sont le domaine des céréales.

II

L'ARCHITECTURE DU SOL

1° Caractère des plissements

Quelles qu'aient pu être les phases antérieures du Haut-Tell, ce sont les mouvements de la fin du miocène, continués jusqu'au pléistocène, qui ont déterminé les principaux traits de son orographie actuelle. Mais, en même temps que s'édifiaient les montagnes, l'érosion entrait en lice et, avec des alternatives d'activité et de repos, rongeait les reliefs à peine construits et en accumulait les débris, soit sur place, soit dans des dépressions plus éloignées. A notre époque même, l'activité tellurique n'est pas assoupie (1). Ses manifestations sont

(1) A Téboursouk, les anciens du pays ont gardé le souvenir d'un violent ébranlement vers 1872 : la population appréhendait la fin prochaine du monde. A en croire une légende, la destruction de Téboursouk précèdera, en effet, de quarante ans à peine la catastrophe qui anéantira tous les vivants. Entre 1860 et 1884, les citer-

souvent locales et n'embrassent pas plus de quelques kilomètres carrés. Par exemple, le mouvement de mars 1910 se limita strictement à une partie de la ville du Kef. Il fut dû, sans doute, à l'affaissement de la lèvre d'une petite faille cachée dans le sol.

Les plissements du Haut-Tell tunisien ont les mêmes caractères généraux que l'Atlas Saharien d'Algérie et l'Apennin du Nord (1). Montagnes relativement jeunes et plus récentes que les Alpes ou les Balkans, leur surrection, encore inachevée, s'est accomplie par des poussées moins énergiques. Modernité et médiocrité de l'action orogénique vont ici de pair et entraînent une série de conséquences. Les terrains archéens ou primaires qui contiennent métaux précieux ou charbon n'ont pas été ramenés au jour. Faute de ridements accusés, les montagnes ne sont pas très hautes, et cette circonstance combinée avec leur situation méridionale et la pauvreté des pluies les prive de glaciers et de neiges éternelles. La topographie glaciaire manque donc.

Ces fronces de l'écorce terrestre sont d'ailleurs d'une constitution assez simple. Chaînes anticlinales où bombent les terrains plus anciens, vals synclinaux où sont étalés les sédiments d'époque moins reculée, se succèdent assez régulièrement. La contraction, ayant été modérée, a rarement couché les plis qu'elle venait de dessiner. Plus souvent, ceux-ci ont été tout juste ébauchés et se présentent à l'état de larges vagues de terrain faiblement ondulées. Ainsi, à côté de chaînes et de vals longitudinaux bien cambrés (Apennin Septentrional, chaîne des Ksour), s'étalent des plateaux dont les strates

nes romaines du Kef ont été fendues par une secousse tellurique. (Renault : *Installations hydrauliques romaines de Sicca Veneria*, in *Enq. sur les Install. hydr. rom.*, t. II, p. 94-95.) En mars 1910, dans la même ville, un séisme a abattu de vieilles masures arabes. En 1905, une oscillation a remué le plateau de Kasserine et renversé une borne militaire antique, etc. Guérin, *op. cit.*, II, p. 89, attribue à un séisme la chute du fronton du temple d'Assuras.

(1) Voir, par exemple, Fischer : *La Penisola Italiana*, Turin, 1902. (Traduction italienne amplifiée de l'édition allemande) et sur l'Atlas Saharien des études diverses de Augustin Bernard, Blayac, Flamand, Ficheur, Ritter, etc..)

n'ont éprouvé qu'un gauchissement insuffisant (Abbruzzes, monts des Nememcha). Seulement, ces plateaux ont été en plus d'un point affectés par des cassures qui sont à l'occasion en rapport avec des plaines d'effondrement (Apennin Central). Ailleurs, à la place de plis aux concavités et convexités successives, on a des dômes et des cuvettes circulaires ou elliptiques (Apennin Transtévérin, Est de la province de Constantine). Chaînons et vals, dômes et cuvettes, plateaux et plaines de fracture sont les trois couples de formes orographiques de la chaîne Atlanto-Apennine. Ajoutons que dans l'Atlas Saharien, la multiplicité des chaînons autonomes imprime souvent au relief un grand fractionnement. Inversement, il est des territoires où les chaînons se pressent et se soudent. On est alors en face de véritables massifs comme autour de Figuig et dans l'Aurès.

Dans le Haut-Tell de Tunisie, la simplicité des plis est constante malgré qu'elle s'allie parfois à des complications de détail dont l'interprétation n'est pas toujours aisée. Ces complications ne se vérifient guère d'ailleurs que là où perce le trias. Grâce à sa nature plastique, ce dernier, associé à des roches éruptives, a fusé vers la surface en compagnie de vapeurs métallifères. Sur de rares points seulement (Djebel-Debadib, Djebel-Lorbeus, Djebel-Zebissa), ses couches quelque peu stratifiées accusent une voûte. Ailleurs, aucun ordre ne se révèle. En outre, le trias, immanquablement limité par des failles au moins sur un côté, n'apparaît pas toujours à sa place géologique régulière. Parfois, il pointe entre le crétacé inférieur ou moyen et le sénonien et il lui arrive de se déverser plus ou moins sur les terrains entre lesquels il a surgi. Ph. Thomas considérait jadis qu'il n'y avait là autre chose que des terrains d'origine diverse ayant subi une même transformation sous des actions geysériennes (1), tandis que plus récemment, Termier croit à un charriage grâce auquel une

(1) Ph. Thomas : *Recherches sur quelques roches ophitiques du Sud de la Tunisie.* (*Bull. Soc. Géol. Fr.*, 1891), p. 445.

Dans son *Essai d'une Descript. Géol. de la Tunisie*, postérieur aux travaux de Pervinquière, le même auteur dit qu'il conserve des doutes sur l'attribution de ce genre de terrain au trias. Voir p. 194-195.

nappe de trias supportant le sénonien serait venue se coller sur une série stratigraphique comprenant le début et le milieu du crétacé (1), Théorie qu'a combattue par avance Pervinquière (2) auquel on doit d'avoir, le premier, reconnu le trias en Tunisie.

Un coup d'œil sur une carte ordinaire de la Tunisie du Nord convainct dès l'abord que le relief est soumis à une orientation dominante Sud-Ouest-Nord-Est que proclament avec clarté l'allure du Golfe de Tunis, de la Medjerda, de l'Oued-Mellègue, de l'Oued-Miliane, sans parler des chaînes de Zeugitane et de Byzacène. De même, sur la carte géologique, le bariolage des teintes accuse le mouvement Sud-Ouest-Nord-Est dont sont affectés des synclinaux comme le Massouge ou le Roba-Ouled-Yahia, des plaines comme celles du Krib ou du Kef ou des chaînons dans le genre des Lorbeus, Bou-Kahil, Ech-Chehid, etc., tendus au travers du Tell à la façon de flèches indicatrices. Ainsi, non seulement l'Atlas tunisien pris en masse s'avance vers la mer, du Sud-Ouest au Nord-Est, mais encore dans le Tell ses éléments de marque obéissent nettement à la même direction (voir la carte orotectonique schématique ci-jointe).

Les plis sont multiples. Faute d'intensité, l'effort orogénique s'est dispersé en une quantité de petites rides au lieu de créer quelques puissantes unités couvrant à elles seules des lieues carrées de terrain. Une coupe menée dans le Haut-Tell et tranchant les plis sur la ligne de largeur maxima de cette région, de Ghardimaou à El-Gueriat, sectionnerait sur 120 kilomètres dix à douze chaînons, ce qui, mathématiquement, ferait une moyenne de un chaînon tous les 10 ou 12 kilomètres, et c'est, en effet, sensiblement cette proportion que l'on constate partout.

(1) *Sur les phénomènes de recouvrement du Djebel-Ouenza (Constantine) et sur l'existence de nappes charriées en Tunisie.* (*C. R. Acad. Sc.*, t. CXLIII, 1906), p. 137-139. Voir aussi TERMIER : *Notes de tectonique tunisienne et constantinoise.* (*Bull. Soc. Géol. de France*, 1908), p. 102-124, et, en sens contraire, GOURGUECHON : *Sur l'interprétation tectonique des contacts anormaux du Djebel-Ouenza (Algérie) et de quelques phénomènes similaires observés en Tunisie.* (*Ibid.*), p. 46-53.

(2) *Etude Géol. de la Tunisie Centrale*, p. 333-335.

Carte 3. — Carte orotectonique schématique du Haut Tell

d'après le carton de Pervinquière (*op. cit.*, p. 336)
complété pour la zone nord

1 Cuvettes de Gafour et Tajmout.
2 Roba Ouled Yahia.
1 Hamadat de la Kessera.
4 Berberou-El Ala.
5 Zelfane.
6 Char-El Oubajer.
7 Plateau Ouartane.
8 Synclinal d'Ellès-Massouge.
9 Kalaat Senane-Haodh et Guessaa des Beni Rezg.
10 Goraa.
11 Ferchane.
12 Djeradou.
13 Plateau de Chetlou.

Si ces chaînons étaient continus, le Haut-Tell serait un immense égouttoir à rainures parallèles privées d'intercom-

munications. Mais les parois des sillons, loin d'être tectoniquement étanches, offrent des abaissements ou des interruptions répétées qui coïncident à l'occasion avec des failles ou des décrochements. Voici, par exemple, la chaîne de Byzacène. Elle est séparée en deux moitiés par la faille de l'Oued-El-Hathob qui scinde le Chambi du Semama; quant à ce dernier, il s'enfonce à l'Est sous des alluvions, et en admettant qu'il se raccorde tectoniquement au Djebel-Djeldjel, comme le pense Pervinquière, il n'y en a pas moins d'une montagne à l'autre un hiatus de 30 kilomètres de plaine. Ce Djebel-Semama, qui se perd ainsi brusquement, est remplacé dans la chaîne par le Djebel-Tiouacha qui vient le relayer tout en restant un peu en retrait, comme dans un théâtre le décor d'arrière plan se substitue au décor de devant en ménageant un intervalle pour l'entrée et la sortie des acteurs. A son tour, le Djebel-Tiouacha finit sans postérité sur la plaine de Sbiba, à 20 kilomètres encore du Djebel-Djeldjel. La chaîne de Byzacène comporte donc deux ruptures sérieuses et elle meurt sans s'être soudée ou rattachée effectivement à aucune autre chaîne. Des accidents de cette espèce affectent sans exception tous les ridements du Haut-Tell. Si donc le géologue arrive à suivre les anticlinaux dans leurs avatars, le géographe hésite à qualifier de chaînes ces ensembles à mailles plus ou moins desserrées et déjetées. En définitive, plutôt qu'à de vraies chaînes on n'a affaire ici qu'à des chapelets irréguliers de chaînons et seuls semblent mériter dans une certaine mesure le nom de chaîne les alignements des chaînes de Zeugitane et de Byzacène. Pareillement, les synclinaux ne s'évasent pas sur des lieues de longueur. Eux aussi sont fractionnés en morceaux, soit que leur fond se relève par endroits en bloc, soit que des masses montueuses se campent en travers. Un des synclinaux les plus nets, celui d'Ellès-Massouge, détache à l'Est, sur la rive droite de l'Oued-Siliana, les cuvettes du Gafour et du Tajmout, mais ces vasques sont rendues en quelque sorte autonomes par des boursouflures du sol intercalaires. Un phénomène analogue s'observe à propos des autres synclinaux qui sont ainsi moins des sillons complets que des séries d'auges indépendantes.

L'orientation vers Tunis, si elle est prédominante, n'est pas

exclusive. Pervinquière a expliqué comment les plis de direction Sud-Ouest-Nord-Est sont croisés par des plis projetés Sud-Nord ou même Sud-Est-Nord-Ouest, comme c'est le cas sur le rebord oriental du plateau Ouartane. Ainsi se vérifient des alignements obliques aux précédents, tel celui qui est piqueté par l'Harraba, le Slata, le Bel-Hannech et le noyau du Mrhila. Cette énumération montre immédiatement que les rides du second système n'ont pas plus de continuité que les plis du premier. Par leur intrusion, elles contribuent à accentuer le fractionnement du relief. Ce sont elles qui sectionnent le synclinal d'Ellès-Massouge et c'est grâce à elles qu'entre les plis de la région de Thala et ceux du massif de Mactar, il est presque impossible de retrouver le lien tectonique. D'un autre côté, ce second système se manifeste souvent par des dislocations. La faille de l'Oued-El-Hathob, entre le Semama et le Chambi, lui est due, et ce seul événement dénonce quelle a été son action dans l'émiettement orographique du pays. La valeur de cette intervention se mesure entre autres par la création des trois grandes plaines parallèles du Djouf-Rohia, de Bermajna et de Tébessa. Echelonnées à quelques lieues les unes des autres, entre le massif de Mactar et la région algérienne de la Miskiana, elles s'alignent Nord-Sud et vantent dans ce sens un développement d'une quarantaine de kilomètres. Brèches réelles dans le relief du Haut-Tell, elles ouvrent l'accès de Sbiba, de Thala et de Tébessa aux personnes et aux marchandises du Nord. La première a une importance particulière puisqu'elle se poursuit jusqu'à Sbeitla en se glissant entre les chaînes de Zeugitane et de Byzacène qu'elle désunit et elle apparaît très justement à Pervinquière comme un des traits les plus remarquables de la Tunisie Centrale (1). Dans leur portion méridionale, la seconde et la troisième se joignent à des dépressions orientées vers l'Est, ce qui leur imprime la forme d'une botte. Ce mélange des deux directions est plus fréquent dans le Sud-Ouest du Haut-Tell que dans la Friguia propre où les plis du second système sont en minorité.

Là où les deux systèmes coïncident, on les voit tantôt accolés

(1) *Op. cit.*, p. 338.

l'un à l'autre comme le Skarna et le reste du massif de Mactar, tantôt se touchant perpendiculairement en L (chaînon du Djebel-Oum-Delel par rapport à l'alignement du Ras-Sidi-Ali-Ben-Oum-Ez-Zine) ou en T (Roba-Siliana et anticlinal bordier du Roba-Ouled-Yahia) et tantôt se croisant à angle presque droit, ce qui donne ces dômes sans direction propre si répandus dans le Haut-Tell, surtout dans la région du moyen Mellègue. Comme conséquence, des cuvettes quasi circulaires se sont dessinées dont les plaines de Zouarine et du Sers sont le type. Dômes et cuvettes ont été décrits par Haug en des termes qui nous dispensent de plus amples explications : « Les dômes, dit cet auteur, sont des surélévations anticlinales dans lesquelles les couches plongent d'un point central vers la périphérie et qui font affleurer les couches les plus anciennes de la région; les cuvettes sont, par contre, des dépressions synclinales dans lesquelles les couches plongent de toutes parts de la périphérie vers un point central et qui contiennent des témoins épargnés par l'érosion atmosphérique des couches les plus récentes de la région (1). »

Ainsi, parmi les anticlinaux et les synclinaux allongés du Sud-Ouest au Nord-Est s'intercalent des plis et des vallées de fracture presque exactement transverses, tandis que, çà et là, s'arrondissent des dômes et des cuvettes qui résultent de la combinaison des deux ondes tectoniques opposées et où cette action de forces contraires s'est résolue en une absence d'orientation apparente. Si la majorité des chenilles orographiques tend vers Tunis, beaucoup se précipitent donc en travers des pas de leurs congénères, tandis que quelques-unes dorment enroulées en boule sans se soucier de l'allure générale.

Ce sectionnement tectonique qui, dès à présent, nous frappe comme un trait fondamental, a été plutôt accru que diminué par l'érosion. Si le travail des eaux courantes a dans une certaine mesure atténué les contrastes du relief en aplanissant les montagnes et en comblant les dépressions, il a souvent aussi contribué au morcellement. La voûte du Skarna a été excavée en une gigantesque combe où coule l'Oued-Massenna, entre des crêtes calcaires. De simples abaissements de plis, des in-

(1) Haug, *op. cit.*, p. 370.

curvations synclinales à peine esquissées ont été accentuées entre le Djebel-Lorbeus et le dôme de Zanfour, entre celui-ci et la Hamadat des Ouled-Ayar, etc. C'est à l'érosion aussi qu'est due la division des anciennes surfaces nummulitiques en tables isolées. Des plis ont été entamés par des cluses : dans la portion méridionale de la chaîne de Zeugitane, les cols qui permettent le passage sont l'œuvre des oueds (Foum-Zelga entre le Djebel-Serdj et le massif de Mactar, col de la Drija dans le Bargou).

Mélange de deux directions se coupant orthogonalement avec prédominance de la direction Sud-Ouest-Nord-Est, présence de dômes et de cuvettes, discontinuité, petitesse, absence d'épaisseur des chaînons et des vals, voilà les caractères fondamentaux de l'architecture du Haut-Tell. Les chaînons divergent ou convergent, s'écartent ou se réunissent et les vals intermédiaires s'élargissent ou se resserrent en conséquence. La contrée est en somme composée d'alvéoles de dimension moyenne et sensiblement égale. Un damier dont les cases plutôt arrondies ou oblongues que carrées s'étageraient côte à côte à des hauteurs variables en donnerait une idée assez juste.

Par là, le Haut-Tell se distingue à la fois de la Steppe et du Tell Septentrional, car dans l'une l'espacement plus considérable des chaînons provoque la naissance d'un réseau de plaines béantes les unes sur les autres, tandis qu'au Nord de Souk-El-Arba et de Béja et à l'Ouest de Mateur et de Bizerte, les chaînons plus pressés tendent à supprimer les plaines intercalaires. Quant au Tell Inférieur, lui aussi se disloque en compartiments nombreux : seulement ceux-ci ne diffèrent guère d'altitude et communiquent entre eux d'autant plus facilement qu'ils sont plus éloignés du Haut-Tell. Dans ce dernier, au contraire, si le passage d'une alvéole à l'alvéole voisine peut toujours avoir lieu, il n'est pas sans exiger souvent quelque peine.

Pas mal de cases correspondent l'une à des étendues sénoniennes, la seconde à des terres d'éocène moyen, une troisième à des surfaces gréseuses, etc. Ces petites régions homogènes que déterminent la géologie et le relief contrastent entre elles et les aspects et les capacités du sol changent fréquem-

ment sur de faibles trajets, surtout quand on prend en écharpe les ridements principaux.

Ces alvéoles, assez bien délimitées et de médiocre grandeur, filles de la tectonique et de l'érosion, sont qui une plaine, qui un plateau, qui une montagne, sans qu'aucune de ces trois formes orographiques l'emporte manifestement sur les autres pour l'ensemble du Haut-Tell. Certains dômes et certains anticlinaux naturellement très prononcés ou que des failles énormes ont taillés, s'érigent en montagnes véritables (Djebel-Slata, Djebel-Serdj, etc.). Les bombements moins accentués ou ceux qui ont été abrasés par le travail des eaux se résolvent en plateaux (sommet du Berbérou), ainsi que quelques synclinaux (plateau de Mactar). Enfin, les plaines sont logées dans les cuvettes ou les vallées assez inférieures pour avoir été remblayées par des alluvions. La montagne est une masse haute et découpée, le plateau est presque aussi hardi, mais son toit est plat, la plaine est unie et relativement basse. Les trois éléments en question se partageant presque également le pays, les surfaces élevées et les surfaces planes prédominent sans conteste sur les surfaces basses ou les surfaces accidentées. Et cela explique sans le justifier le terme erroné de Hauts Plateaux dans lequel se marient, en une alliance équivoque, les deux idées essentielles suscitées par l'analyse orographique de la région. Mais s'il est exact que les étendues élevées et les étendues plates soient en majorité, la forme plateau couvre en somme moins de kilomètres carrés que les deux autres. Elle ne saurait donc prétendre à elle seule caractériser la contrée.

2° Le relief du Haut Tell

Ce qui distingue vraiment notre région, c'est d'être une portion de Tell, et en outre une portion montueuse. Certes, il y a beaucoup d'étendues planes, plaines ou plateaux, mais souvent elles sont étagées à des paliers brusquement différents. L'altitude contrecarre donc l'horizontalité, et c'est bien elle le facteur principal à envisager, car c'est elle qui vaut à cette région son climat et ses productions. Grâce à sa proximité de

la Méditerranée Occidentale, dont le vent du Nord-Ouest lui apporte directement l'humidité, le Tell Septentrional peut ne pas être très haut. Au contraire, si notre région n'avait pas l'altitude qu'elle possède, elle cesserait d'appartenir tout entière au Tell et deviendrait partiellement de la Steppe, comme on peut s'en convaincre par ce qui arrive à la zone déprimée de la non-Friguia.

Le Haut-Tell, avons-nous dit précédemment, est à la fois la fraction la plus élevée du Tell et de la Tunisie tout entière. Si, en effet, on divise en deux la Régence par une ligne droite Bizerte-El-Hamma, on laisse à l'Est des territoires qui n'ont pas en moyenne plus de 100 mètres d'altitude, tandis qu'à l'Ouest, vers l'Algérie, se pressent les montagnes. Dans ce secteur, le Tell Septentrional n'a, au-dessus de 1.000 mètres, que quelques sommets (Djebel-Oum-Ed-Diss 1.153^{m}; Djebel-Rhorra 1.202^{m}; Djebel-Bir 1.014^{m}) et, dès qu'on quitte la Kroumirie pour s'avancer vers Bizerte, le relief décroît vite à 700^{m} pour n'avoir plus que 500^{m} dans la Mogodie. Tout au Sud, la Steppe de l'Ouest est peut-être en moyenne presque aussi élevée que le Haut-Tell. Mais si elle renferme des montagnes remarquables (Djebel-Serraguia 1.290^{m}; Djebel-Selloum 1.373^{m}; Djebel-Mrhila 1.374^{m}, etc.), si elle offre aussi des plateaux étalés à 7 ou 800 mètres comme le pays des Ouled-Sidi-Tlil, elle ne vante pas des massifs aussi considérables et des blocs aussi élevés que le massif de Mactar, les monts de Thala ou le plateau d'Aïn-Bou-Driès et de Bou-Chebka.

L'altitude moyenne du Haut-Tell a été, dans notre introduction, évaluée à 700 mètres environ (1), ce qui est la hauteur moyenne que l'on s'accorde à reconnaître à l'Algérie. Au point de vue hypsométrique, la colonie voisine a donc vraiment sa

(1) Sur les 14.250 kilomètres carrés du Haut-Tell :
2.850 ont plus de 1.000 mètres.
4.050 ont de 700 à 1.000 mètres.
Soit : 6.900 kilomètres carrés.
4.900 ont de 500 à 700 mètres.
2.350 ont de 200 à 500 mètres.
100 ont au-dessus de 200 mètres.
Soit : 7.350 kilomètres carrés.

prolongation dans l'Ouest de la Régence. Cette altitude moyenne est également en Italie celle des Abbruzzes, région qui par une curieuse coïncidence couvre à peu près autant de kilomètres carrés que le Haut-Tell tunisien (12 à 13.000) et dont la ville principale, Aquila, située à 720 mètres, dans une forte position naturelle, a son équivalent ici dans la ville du Kef, le plus gros centre du Haut-Tell, bâti à 700 mètres. Ce chiffre de 700 mètres n'est guère atteint par les plaines alluvionnaires qui en majorité oscillent entre 300 et 600 mètres, mais il est plus que dépassé par les grandes zones montagneuses. Le Haut-Tell est donc bien, au premier chef, un pays montueux comme il sied à une portion de la chaîne atlanto-apennine, et ce caractère explique pourquoi on rencontre dans ce coin de Berbérie un certain nombre de phénomènes habituels aux régions plissées montagneuses de l'Europe.

Au Nord, le relief, élevé de 800 à 1.100 mètres dans l'angle Nord-Ouest du massif Ouargha, tombe à une moyenne de 600 mètres avec les monts du Kef, malgré le Dyr (1.084^{m}) et de 550 mètres dans la région de Téboursouk, malgré le Goraa (963^{m}). Puis vient une zone centrale déprimée où se dressent quelques pics comme le Slata (1.103^{m}). Ici, l'altitude moyenne est de 500 mètres à l'Ouest de l'Oued-Tessa pour s'abaisser à l'Est jusqu'à 300 mètres vers Aïn-Tounga. Au midi de cette zone, le sol se relève jusqu'à dépasser de beaucoup la bande du Nord. La partie tellienne du pays des Fréchich et des Majeur se tient en moyenne à 1.100 mètres et, plus à l'Est, le massif de Mactar, assez bien représenté par le village de ce nom construit à la cote 924, ne lui est pas inférieur de beaucoup. On a dans ces parages un ensemble égal au sixième du Haut-Tell avec une altitude de 1.000 mètres ou davantage (voir la carte hypsométrique ci-jointe).

Ainsi, d'une part, le relief va s'atténuant progressivement d'Ouest en Est, ce qui est un caractère général en Tunisie et, d'autre part, en ce qui concerne le Haut-Tell, il augmente du Nord au Sud avec, au centre, une chute locale. Le ressaut méridional est heureusement plus prononcé que l'autre, de sorte qu'en l'atteignant, le vent pluvieux de Nord-Ouest y retrouve des conditions de condensation satisfaisantes. Ce n'est donc pas par un pur hasard que la limite Sud et Sud-Est du Tell

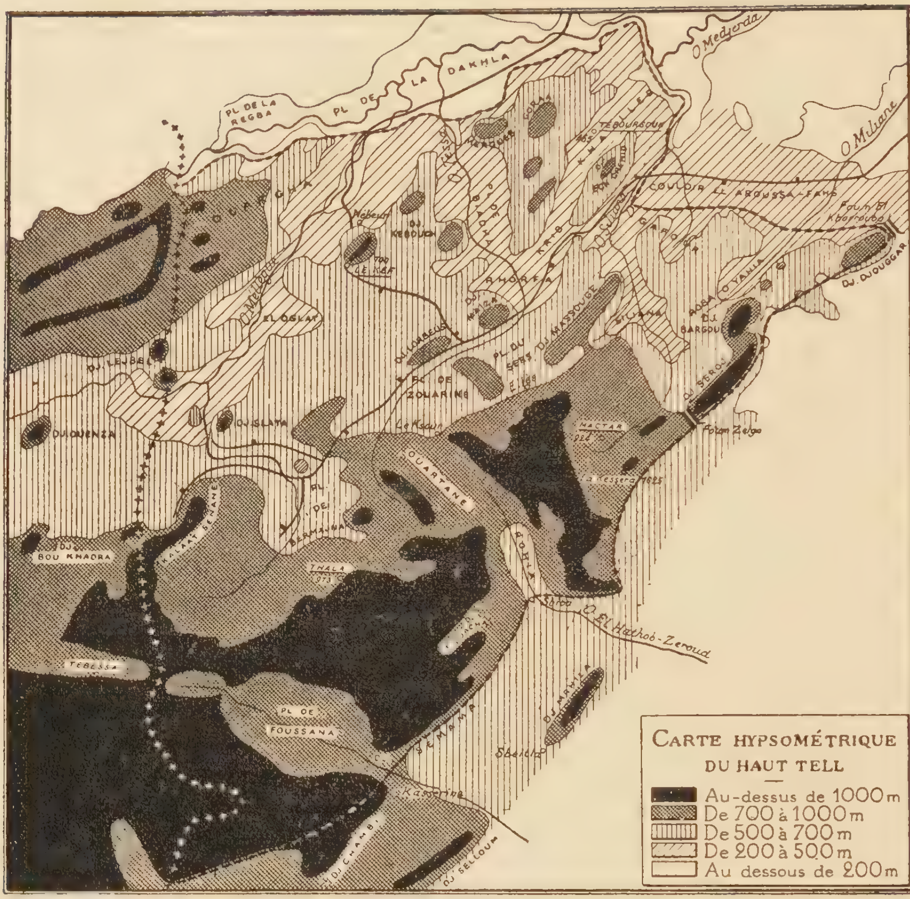

Carte 4

coïncide avec la dorsale tunisienne qui est la ligne d'altitude maximum du pays. Au delà, en effet, le relief fléchit et du même coup le Tell cède la place à la Steppe. Pour posséder des étendues telliennes de Fériana à Sidi-Aïch, il aurait fallu chez les Ouled-Ouezzez des altitudes atteignant au moins 1.400^{m}.

Voici quelle est, dans les trois bandes orographiques du Haut-Tell, l'élévation des principales montagnes, plateaux ou plaines :

Montagnes		Plateaux ou hautes vallées cultivées (sraouate)		Plaines alluviales	
Zone Septentrionale					
Ras-el-Djebel	1.102m.	Dyr-du-Kef	1.084-800m.	Oued-ben-Cherifa	450-350m.
Djebel-Guiboub	1.099	Goraa et sraouate de Téboursouk	963-400	Plaine de Nebeur	300
Djebel-Dollïa	1.059	Djeradou	900-800	Biadha	250-200
Djebel-Mella	1.026	Ferchane	750-575	El-Mor	300
Zone plus basse du Centre					
Djebel-Slata	1.103m.	Pas de sraouate		Zouarine	700-550m.
Djebel-Harraba	1.095			Sers	600-500
Djebel-Lejbel	1.015			Plaine du Kef	550-480
Kef-Berda (Haodh)	955			El-Ogla des Charen	475
Guern-el-Lefaia	951			Felta des Ouled-bou-Rhanem	500-425
Djebel-Maïza	887			Krib	425
Djebel-Mzarrigue	814			Rhorfa	375
Djebel-Kebouch	811			Khalled et Khalakh	320
Zone Méridionale					
Djebel-Chambi	1.544m.	Hamadat de la Kessera	1.174-1.050m.	El-Afrane	900-800m.
Djebel-Bireno	1.419	Char	1.100	Foussana	800-700
Djebel-Ajered	1.385	Sri-d'Haïdra	1.050-850	Djouf des Louata	800-750
Djebel-Tiouacha	1.363	Plateau de Mactar	1.050-800	Rohia	675-600
Djebel-Serdj	1.357	Sra-Ouartane	1.000-800	Bermajna	750-550
Djebel-Semama	1.356	Djouas des Majeur	950	Sidi-Naoui	600-525
Djebel-el-Aouinat	1.354	Tebaga	900	Siliana	500-400
Djebel-Sif	1.352	Massouge	800-500	»	

Ce tableau met en lumière la concentration des hauts sommets dans la bande méridionale, ainsi que la réunion des principales plaines dans la zone centrale qui manque en revanche de plateaux ou de hautes vallées cultivées. Si l'on considère que dans chaque zone ce sont les montagnes dominantes qui ont été choisies et sous leur cote maximum, on verra que maint plateau et aussi mainte plaine sont supérieurs à telle ou telle montagne. La plaine de Zouarine, par exemple, est plus élevée dans son ensemble que le Djebel-Bou-Kahil (520 à 738m), le Djebel-El-Bidi (567m) ou le Djebel-El-Akhouate (606m) et que toutes les régions montagneuses qui vont de Téboursouk à Tes-

tour ou du Roba-Ouled-Yahia à la basse Siliana. L'altitude brute ne doit donc être envisagée que de concert avec l'altitude relative. Pour les plaines en particulier, leur hauteur propre au-dessus du niveau de la mer a moins de conséquence que leur altitude par rapport aux reliefs environnants. La situation agricole d'une plaine de 500 mètres, enclose par des reliefs de 700 mètres, peut se trouver moins bonne que celle d'une plaine de 300 mètres entourée de montagnes de 900 à 1.000 mètres, car la seconde recevra en définitive d'une façon indirecte davantage d'eau que la première. La même réflexion s'applique aux plateaux pour lesquels il y a lieu de songer en outre aux différences de composition du sol. Si l'élévation absolue joue un rôle, il faut aussi compter avec la latitude, avec la hauteur des régions voisines, avec la nature de la terre, avec l'exposition. Le vocable haut ou haute n'est donc pas toujours aussi expressif qu'on serait tenté de le penser.

Le terme de Haut-Tell se justifie, puisque, si ce pays n'était pas haut, il ne serait pas du Tell. Mais, au sein même du Haut-Tell, le qualificatif de « haut » perd de sa valeur. Ce n'est pas le plus ou moins d'élévation qui différencie une plaine, comme celle du Krib, d'une plaine comme celle de Bermajna, et entre deux plaines, la plus basse n'est pas toujours la moins favorisée. Il n'en est pas autrement pour les plateaux. Nous ne parlerons donc pas de *haute plaine*, pas plus d'ailleurs que de *haut plateau*. Car il existe, à des altitudes pareilles, des plateaux rocheux et broussailleux couverts de forêts, des plateaux où les céréales réussissent et d'autres où elles sont d'un rendement précaire. Plutôt qu'une abstraite notion hypsométrique, c'est tout cela qui mérite vraiment d'être noté au point de vue des rapports de l'homme avec le sol. La division purement orographique en montagnes, plateaux et plaines ne saurait donc pas être maintenue telle quelle comme base d'une explication de la nature du pays. La plaine seule correspond à quelque chose de bien défini. Quant aux montagnes ou aux plateaux, il convient de les fusionner en un bloc où nous distinguerons le *djebel*, qui est plus proprement la montagne inculte et plus ou moins couverte de boisements, et le *sra*, c'est-à-dire la vallée ou le plateau propices aux céréales.

Djebel, sra et plaine ont été déjà pour nous l'occasion de quelques développements, mais il est maintenant opportun d'accentuer les linéaments esquissés. (Voir carte hors texte.)

III

LES TYPES DE RÉGIONS NATURELLES

1° Le Djebel et la Forêt

Si nous groupons ses caractères généraux, le djebel nous apparaît essentiellement comme une masse rocheuse, génératrice de sources et refuge préféré des plantes spontanées et des bêtes sauvages. Les espèces cultivées, les animaux domestiques et les hommes ne s'y rencontrent que localement et temporairement. Le djebel est par excellence le domaine de la forêt, de la brousse et de la broussaille, formations que les indigènes confondent sous le vocable de *rhaba*. La forêt est à peu près localisée en montagne, si bien qu'en quelques cantons le nom de la montagne est un nom de forêt. Rhaba-mta-El-Kessera (forêt de la Kessera), telle est l'appellation de toutes les croupes ou plateaux boisés qui vont de l'Oued-Ousafa à la chaîne d'El-Gueriat. Le mot *djebel* s'emploie lorsque les habitants veulent exprimer le caractère rocheux ou élevé de la montagne; quand leur pensée s'arrête plutôt sur les formations végétales ligneuses qui la vêtissent, c'est au terme de *rhaba* qu'ils ont recours. Les espaces forestiers sont donc peu répandus dans la zone centrale, en majorité occupée par des plaines, tandis qu'ils sont fort développés sur les deux bandes montagneuses du Nord et du Sud.

Pourtant, sur les montagnes élevées, la forêt n'arrive pas d'habitude jusqu'à la cîme. La forêt de la Kessera ne submerge pas la Hamadat du même nom, les pins d'Alep des Ouled-Ayar-Dahara respectent les kalaats, et il en est de même en bien d'autres endroits, par exemple à la Kalaat-Frarha des Majeur (voir planche G), au Serdj, etc. Sur les crêtes flagellées

par le vent ou trop dévastées par l'incendie, on ne trouve que des genévriers ou des chênes-verts buissonnants réfugiés dans les anfractuosités des falaises terminales. Dans la zone lisse sous-jacente que gazonne une herbe courte et savoureuse, les arbres ne peuvent guère non plus se maintenir. Ce n'est qu'au-dessous de ces petites alpes en miniature, sur un sol plus tourmenté, moins battu du vent et où la régénération par semis naturel est plus aisée que commence la forêt, d'abord composée de chênes-verts et de pins d'Alep associés, puis de pins d'Alep presque seuls à mesure que les pentes s'abaissent.

Dans toute la partie supérieure de la montagne, y compris la zone des chênes-verts, végètent quelques plantes qui disparaissent dès que le relief fléchit. Ce sont des variétés de colchique, fumeterre, silène, brassica, echium, géranium, valérianelle, scabieuse, chardon, ainsi que certaines plantes alpines comme le *seseli nanum*, *l'onopordon acaule*, etc. (1). Le buplèvre épineux est commun depuis le Bargou jusqu'au Mrhila. La *festuca ovina* se voit sur tous les massifs principaux, à la Kalaat-Senane comme au Djebel-Tiouacha et au Chaquetma. En Algérie, au-dessus du domaine du chêne-vert, les botanistes ont reconnu une zone haute (1.600^{m} et davantage), caractérisée par le cèdre auquel se joignent le houx, le sapin de Numidie, l'if, etc. Cette zone a été déterminée dans le massif de Blida, dans le Djurdjura, les Babors et aussi dans le Tell méridional, non loin de la Steppe, autour de Teniet-el-Haad et dans l'Aurès (2). Elle manque absolument en Tunisie où le principal sommet, le Chambi, ne dépasse pas 1.544^{m}. C'est par erreur que Bruce a signalé au Sud et à l'Est d'Haïdra des peuplements de cèdres (3), essence qui, en tout cas, est complètement absente aujourd'hui du Haut-Tell de Tunisie.

Les vallées ne sont pas assez prononcées pour créer des

(1) Dr E. Bonnet : *Géographie botanique de la Tunisie*, *loc. cit.*, p. 23 du tirage à part.

(2) Trabut : *Les zones botaniques de l'Algérie. Congrès de l'Afas*, 1888, Oran, tirage à part, p. 7.

(3) In Playfair, *op. cit.*, p. 188 et 189. — Puckler Muskau, *op. cit.*, t. III, p. 201, parle aussi de cèdres rouges dans la forêt des Ouled-Naji. Ces soi-disants cèdres n'étaient vraisemblablement que des genévriers de Phénicie.

contrastes végétaux entre leurs deux versants (1). Une différence se révèle souvent, au contraire, entre les pentes opposées d'un massif ou d'une montagne. Les flancs Sud et Sud-Est qui souffrent les assauts du sirocco ou qui regardent vers la Steppe se distinguent plus d'une fois des flancs Nord-Ouest et Nord rafraîchis par les vents septentrionaux et tournés vers la Friguia. Au Serdj, le versant du Marouf est plus dénudé et piqué d'alfa, tandis que celui de la plaine de Sidi-Naoui compte davantage de boisements et de diss. Près de la douane d'El-Oubira, le Djebel-Oust a beaucoup de pins sur ses croupes septentrionales alors qu'il n'en accueille presque pas sur ses pentes méridionales. Au Djebel-Frarha, le versant Nord est occupé par une forêt dont le sous-bois de genêts et de diss rappelle les forêts de la Friguia, tandis que sur le versant Sud, c'est l'alfa qui règne sous le couvert des pins.

2° Le Sra

A côté des hautes surfaces rocheuses, incultes et quasi désertes, se campent les hautes surfaces terreuses, cultivées et habitées, en face ou au milieu des djebels se présentent les sraouate. Le Sra, c'est, on s'en souvient, une étendue de terrain tell assez vaste, logée à une altitude plus ou moins considérable. Quelques-uns portent leur nom spécifique, soit seul, soit suivi d'un nom de tribu (Sra-Ouartane, Sra-Ouargha).

(1) On n'y distingue donc pas, comme dans les Alpes, au point de vue des cultures et des habitations, le côté du soleil (*ados* dans le Dauphiné, *solivo*, *a sole* dans les préalpes italiennes) et le côté de l'ombre (*avers*, *hubac* en France, *oviga*, *inversa* vers Come et Lugano). Les indigènes appellent bien l'ados *mchemsa* et l'avers *mdhalla*, c'est-à-dire « ensoleillé » et « ombragé », mais sans qu'il en résulte aucune conséquence pratique, car le soleil chauffe quasi également les deux versants. La marrouhe pourtant tapisse plus spécialement la pente *mdhalla*. Çà et là, des endroits ombreux abritent diverses plantes (arums, orchidées, etc.). Le caprier (*qabbar*) accroche aux falaises ses belles fleurs roses. Des cyclamens se rencontrent dans un ravin du Dyr du Kef en contrebas de Sidi-Mansour-el-Gaïas, et aussi à Nemcha, à Dougga, au Goraa. Dans la gorge de l'Oued-Saha près de Téboursouk, en amont d'Aïn-Mzetia (Bargou) on m'a signalé des fougères.

Celui en amont d'Haïdra est simplement le Sri (1). Parmi les sraouate s'inscrivent les *robas* (Roba-Ouled-Yahia, Roba-Siliana), dont le nom exprime une des qualités du Sra, car, *roba* signifie « région verte, région de pâturages » et dérive de la même racine que le mot rbia (printemps) qui a son équivalent le plus exact dans le vocable « prairial ». Certains sraouate correspondent à des vallées un peu larges comme les oueds Gotnia et Faouar, de la région de Téboursouk, ou bien des *djouf* (ventre, dépression, petite cuvette) comme la vallée de l'Oued-El-Aoud du massif de Mactar, ou encore à des *djoua* (endroit profond, fourreau de sabre, vallée) comme les djouas Sidi-Salem et Sidi-Nasser du Sra-Ouartane ou les divers djouas échelonnés au Sud-Est du Char. D'autres sraouate sont au contraire sur des plateaux, comme la Hamadat des Ouled-Ayar ou la Hamadat de la Kessera sur laquelle un petit sra s'est juché juste au centre de l'esplanade calcaire. La hamadat n'est donc pas dans le Tell quelque chose d'aussi hostile à la végétation que dans le Sahara, et elle se réduit dans notre région au sens général du mot français « plateau » ; au Sud de Thala, les Hamad sont une suite de petits plateaux mi-couverts de broussailles et mi-occupés par des terres de sra.

Les sraouate, s'identifiant avec les hautes étendues de tell, offrent les qualités propres à celui-ci, associées à certains caractères de la montagne. En Friguia, ils coexistent avec des tells de plaines (Krib, etc.) dont l'altitude assez faible comporte un climat tout autre. Hors de la Friguia, en revanche, il n'y a plus de tell que grâce à l'élévation du sol, ce qui localise exclusivement ce genre de terrain dans les sraouate et c'est grâce à ces derniers que le Berbérou et les pays des Fréchich et des Majeur du Nord méritent d'être classés dans le Tell.

Observons que la cote nécessaire pour qu'il y ait sra n'est pas la même dans tout le Haut-Tell. Relativement insignifiant vers la Medjerda, le minimum indispensable va en augmentant à mesure qu'on s'avance vers le Sud. Autour de Téboursouk, les sraouate oscillent entre 400 et 600 mètres. Chez les Ouargha, cette altitude offre aussi des sraouate au Nord de

(1) On prononce *sri* et *srei*, diminutif de sra.

l'Henchir-Guergour. A l'extrémité Est du Haut-Tell, le Roba-Ouled-Yahia s'allonge entre 350 et 650 mètres. Mais, plus au midi, pour aboutir à des sraouate, il faut atteindre des courbes de niveau supérieures. La cote la plus forte du Roba-Ouled-Yahia (650^{m}) est celle de la conque du Ksour-Sidi-Abd-El-Melek qui est le plus bas des sraouate du massif de Mactar. Les autres sraouate attenants ont de 800 à 1.000 mètres. Hors de la Friguia, ces altitudes mêmes ne suffisent plus. Le bas Berbérou qui possède une composition géologique et une altitude identiques à celles des environs de Mactar n'est pas à ranger parmi les sraouate, et pour avoir un sra, il faut se hisser à 1.200 mètres sur le Haut-Berbérou. Pareille progression se vérifie plus à l'Ouest. Au Sud du massif Ouargha, le premier sra de la zone frontière n'a pas moins de 800 mètres (Kalaat-Senane et Sri-d'Haïdra). Par delà cette localité, le Tebaga est un sra de 900 mètres d'altitude, et plus au midi, les plaines d'El-Afrane et d'El-Haza (800 à 950^{m}), bien qu'elles aient çà et là des étendues de terrain tell, ne comptent pas parmi les sraouate. Passé le Djebel-Sif, les sraouate sont des exceptions et demandent une altitude de plus de 1.000 mètres, quantum qui va d'ailleurs très vite en augmentant puisque ni le plateau de Bou-Driès (1.075^{m}), ni celui de Bou-Chebka (1.150^{m}) ne sont assez hauts pour mériter la qualification dont il s'agit. Que si l'on entre ensuite dans la Steppe on n'y découvre plus du tout de sraouate. Quelques sommets ayant 1.300 mètres ou davantage sont, il est vrai, à des altitudes convenables, mais manquent d'esplanades ou de vallons de terres arables comme il y en a au Mahmel des Nememcha (1). Sur les chaînes de Byzacène ou de Fériana, il n'y a guère qu'une ou deux parcelles de tell : l'Henchir-Tella du Chambi (1.352^{m}), quelques champs sur le Semama au plateau de Sidi-Zarrouk (1.275^{m}) et la Tellet-el-Baaza du Mrhila (1.300^{m}), petite alpe cultivée de temps en temps. Ainsi, du Nord au Sud, l'altitude nécessaire pour qu'il y ait sra va triplant, et, par bonds successifs, passe de

(1) Voir Vaissière : *Les Ouled-Rechaïch* (*Revue Africaine*, 1892, p. 223). Dans l'Aurès, se rangent parmi les sraouate, la cuvette d'Arris (1.200^{m}), celle de Moudji (1.300^{m}), le plateau du Msara du Chechar (1.500^{m}), etc.

400 mètres sur les rives de la Medjerda, à plus de 1.200 mètres sur la lisière de la Steppe.

Plus on s'enfonce dans le Tell en tournant le dos à la Méditerranée Occidentale, plus, en effet, il faut que le relief soit élevé pour déterminer les précipitations indispensables à la constitution du terrain tell et, par conséquent, à celle des sraouate. A moins que l'année ne soit exceptionnellement mauvaise, le sra reçoit toujours assez d'eau pour assurer une récolte, sans quoi il mentirait à son nom. Loin d'avoir à craindre la sécheresse, ses terres argileuses redoutent plutôt la surabondance d'humidité.

Celle-ci alimente des prairies naturelles de trèfle, de minette et d'autres légumineuses. Alors que dans les plaines les herbes jaunissent dès le début des chaleurs, on admire encore en juillet sur les sraouate du Nord (Ouargha, Goraa, etc.) de beaux fourrages verts. Le nom de Dougga est, à cet égard, des plus typiques, puisqu'il n'est autre chose que le mot berbère *thugga* qui signifie « pâturage ». Un peu partout, le *khorchef* ou artichaut sauvage, indiscutable emblème des terres amies des céréales, étale ses feuilles découpées et piquantes d'où s'élance une grosse fleur violacée. Tandis qu'ailleurs, dans le Haut-Tell, le maïs ou les cucurbitacées ne prospèrent qu'en terrain irrigué, ces plantes viennent parfaitement bien dans les sraouate sans arrosages. L'abondance de fourrage incite à élever des bêtes à cornes qu'on y emploie d'ailleurs à tirer la charrue, tout comme en France. C'est, qu'en effet, ces terres sont dures à retourner. Un attelage y laboure une surface moindre qu'en plaine. Lors des froids et de la neige, les ovins doivent évacuer ces régions où la plupart d'entre eux périraient faute d'abris et de nourriture.

Terres froides, hautes et fertiles, peu sensibles au sirocco, propices à la fois à l'agriculture et à l'élevage du gros bétail, les sraouate figurent sans conteste parmi les meilleures portions du Haut-Tell. Ce sont aussi les plus saines et les plus agréables à habiter. La température hivernale qui s'y abaisse plus d'une fois au-dessous de zéro retrempe le corps. Les chaleurs de l'été y sont tempérées par le djebeli qui, en hiver, contribue à ôter l'excès d'humidité. Du flanc des rochers jaillissent en toute saison des sources pures et limpides et des

eaux pérennes sillonnent par endroit le thalweg des vallées. Le seul inconvénient réside dans la difficulté des communications, car, une fois mouillées, les argiles du sol constituent un plancher gluant. De tout temps, les sraouate ont abrité une population agricole sédentaire vivant en partie sous des gourbis ou dans des maisons, et qui, sur beaucoup de points, a su atteindre à la petite propriété. Mieux soignés que dans les plaines et travaillés d'une manière plus constante, les champs des sraouate sont presque complètement purgés de jujubiers et, à surface égale, ont une valeur supérieure. Avec leurs qualités de toute espèce, les sraouate apparaissent donc comme devant attirer la colonisation française. Les principaux centres du Haut-Tell, Téboursouk, Dougga, Le Kef, Thala, Mactar sont installés sur des sraouate ou à leur contact et correspondent aux villes de plateau de l'Apennin Central, Aquila des Abruzzes, Montcassin, Arpinum, etc.

Comme le montre notre carte hors texte, les sraouate ne forment pas bloc, mais sont, comme les forêts, dispersés sur tout le Haut-Tell, excepté la zone plus basse du centre. C'est aux environs de Téboursouk et de Mactar qu'ils couvrent d'un seul tenant la plus grande superficie. Les sraouate de la région de Téboursouk comptent environ 23.000 hectares, les deux Robas réunis 18.000 hectares, les sraouate de l'Oued-Somaa (de Haïdra à l'Ouest du Kouif) 16.000 hectares, la dépression médiane du massif de Mactar 15.000 hectares, le Massouge 12.000 hectares, le Char, les Hamad et la ligne des Djouas, ensemble 10.000 hectares, El-Oubajer 6.000, le Ferchane 5.000, etc. Chez les Ouargha et les Fréchich, pas mal de sraouate de dimensions médiocres alternent avec des boisements de pins d'Alep. La plupart des sraouate ont des noms propres qui attestent et affirment leur individualité (Ferchane, les Rôbas, etc.).

Forêts et sraouate, malgré leur extension, ne correspondent pas pourtant à la totalité des terrains de relief accidenté. Collines et vallons, au lieu des deux catégories précédentes, accueillent de la petite broussaille et des parcelles cultivables, le tout très entremêlé et échappant par suite à la classification. C'est ce que nous avons marqué en quadrillé vert sur notre carte hors texte. Ces espaces sont utilisés surtout pour le pâ-

turage. Néanmoins, dans quelques endroits, certaines tellas atteignent une extension assez notable, comme dans le Haut-Biadha et comme celles qui, sous le nom successif de Regba, Zbidine et Souar, occupent dans l'éocène moyen une bande au flanc Sud du Djouggar. Moins bons *a priori* que les sraouate, ces tells de colline ont cependant un rendement meilleur lorsque l'année est très humide et, par là, ils sont la transition naturelle avec la plaine, tant au point de vue cultural qu'au point de vue orographique.

3° La Plaine

Le sra est une unité agricole très nette qui donne lieu à une série de phénomènes identiques, si bien qu'il n'y a aucune différence essentielle entre les sraouate de Tunisie et d'Algérie ou, dans la Régence, entre les sraouate des Ouargha et des Majeur. Seule varie la couleur de la terre, noire quand elle provient des marnes sénoniennes, jaune quand elle est due à l'éocène moyen. Dans les plaines, au contraire, que de contrastes, soit d'une plaine à la voisine, soit entre les parties d'une même plaine. Le Krib est remblayé par du tell noir, la Rhorfa par du terrain hamri. Dans la plaine de Siliana, il y a, vers le Massouge, de belles étendues de tell jaune, tandis que vers le Srasif-el-Hajjem le sol est moins bon, etc. Le terrain est tantôt argileux, tantôt argilo-calcaire, tantôt sablonneux. La plaine n'a donc pas une physionomie agricole aussi précise que le sra, mais comme le sra elle a l'avantage d'introduire des terres de labour parmi les djebels incultes. Au point de vue des cultures, c'est surtout cette opposition qui fait l'individualité de la plaine, laquelle est d'ailleurs une unité orographique indéniable.

La plupart des plaines alluviales du Haut-Tell correspondent à des synclinaux ou à des cuvettes tectoniques. La plaine de Siliana, celles de Lorbeus, d'Abida sont des dépressions synclinales. Le Sud du Sers est une portion du synclinal d'El-lès-Massouge, tandis que le Nord s'évase en cuvette entre le dôme du Maïza et le magma de petits dômes du Djebel-bou-Sléah, etc. Lors de périodes de sécheresse, le comblement de

ces dépressions s'est effectué au moyen de matériaux arrachés aux reliefs environnants par des oueds incapables de charrier bien loin ces débris. Plus tard, les rivières ayant repris une certaine activité se sont façonné à nouveau un lit dans leurs dépôts antérieurs. Tel paraît avoir été le processus de la formation des plaines actuelles du Haut-Tell. L'approfondissement des sections resserrées ou élargies des cours des fleuves a été simultané et, vraisemblablement, il n'y a jamais eu dans le Haut-Tell de lac Fucin comme dans les Abbruzzes, ou de lac de Joux comme dans le Jura.

Closes de toute part, sauf un ou deux points par où entrent ou s'échappent les rivières, quelques-unes de ces plaines sont de vraies *dakhlats* (1) comme la Dakhlat de Souk-el-Arba, au Nord ou la Dakhlet-el-Adjej, au Sud, mais aucune d'elles ne porte ce nom qui n'est appliqué dans le Haut-Tell qu'à de petites cuvettes anonymes. D'autres appellations le remplacent. Entre le plateau Ouartane et le massif de Mactar s'intercale le Djouf de Sidi-Ahmed-bel-Khadra. La plaine à l'Ouest de celle du Kef est dite El-Oglet-Charen ou tout simplement El-Ogla, c'est-à-dire «La Dépression», Rhorfa signifie «Creuse» (2). Telle plaine allongée est plutôt un val qu'une cuvette. En Europe, le val tire son nom tantôt du fleuve qui le parcourt (Val Chiana), tantôt d'une ville (Valteline, du bourg de Tellio). En Tunisie, il n'a d'autre appellation que celle de son cours d'eau (Oued-Bir-ben-Cherifa, Oued-Khalled). Le nom de *bled* (territoire), fréquent dans la Steppe où il exprime l'unité des plaines enserrées entre des montagnes (Bled-Doghra, Bled-Maknassy), n'est pas usité dans le Haut-Tell non plus que celui de *Fahs* (plaine) (3). Le terme général le plus commun est dans notre région celui de Bahira (petite mer) dont le synonyme

(1) *Dakhlat* est le féminin de *dakhel* qui signifie « interne, intérieur, chose qui entre dans une autre, qui y est contenue ».

(1) La même racine donne *morharfa* (cuiller). Comp. dans l'Apennin les termes de *bacino* et de *conca*.

(3) Ce nom est donné par El-Bekri, p. 130, à la Dakhlat de Souk-el-Arba, qu'il appelle Fahs-Boll (la plaine de *Bulla Regia*). Nous le rencontrons au pied Nord-Ouest du Djouggar, avec le Fahs-er-Riah (la plaine des Riah) dit couramment le Fahs.

berbère *tajmout* (1) désigne dans le Haut-Tell une jatte synclinale près du Gafour et la vaste plaine des Ouled-bou-Rhanem. Après la situation encaissée de ces plaines, c'est, en effet, leur platitude qui frappe le plus l'observateur. Parlant de la plaine du Kef, Puckler Muskau (2) écrit qu'elle est « unie comme un parquet » et qu'elle offre « pour des courses de chevaux, le plus bel emplacement qu'il ait jamais vu, sans même en excepter Newmarket ».

En face des djebels qui leur servent de repoussoir, les plaines possèdent donc une physionomie bien à elles. Aussi s'énorgueillissent-elles de noms propres dont nous avons déjà cité quelques-uns. Certaines plaines sont de dimensions minimes. Le Khalakh ne compte guère qu'un millier d'hectares, El-Afrane 2.700, la Rhorfa et la plaine du Krib ont à peu près 6.500 hectares chacune. La plaine du Kef arrive à une dizaine de mille comme le bassin de Sulmone dans les Abbruzzes. Moins restreint, le Sers a 17.000 hectares. Les plaines de Foussana, Zouarine et Bermajna ont respectivement 22.000, 25.000 et 28.000 hectares. La plaine de Siliana, avec son annexe de Sidi-Naoui, atteint des dimensions analogues. Enfin, l'alignement du Djouf-Rohia mesure environ 30.000 hectares. Nous voilà loin des surfaces considérables occupées par les plaines de la Steppe ou tout simplement par les plaines de la basse et de la moyenne Medjerda dont chacune couvre 75.000 hectares et qui évoquent les 84.000 hectares de la conque de l'ancien lac Fucin dans l'Apennin Central. Comme on le voit, le Haut-Tell, bien qu'il comprenne nombre de plaines, reste avant tout un pays de montagnes et une région fractionnée qui ne renferme pas plus d'immenses plaines que de très vastes sraouate ou d'énormes forêts.

La nature alluviale, l'encaissement et la platitude du sol des plaines déterminent une série de phénomènes qui accentuent davantage l'individualité de ce genre de compartiments.

(1) Employé en ce sens dans l'Aurès par les Chaouia qui parlent le tamazirt (*Bulletin de Corresp. Afric.*, 1885), p. 74, note 1. L' « œquor » des latins représentait aussi, comme Bahira, à la fois la plaine liquide et la plaine solide.

(2) *Op. cit.*, t. III, p. 254.

Sur ce terrain de transport on ne rencontre d'autres arbres que ceux très rares plantés de main d'homme. En fait d'arbustes, le jujubier, absent des sraouate et qui est le roi des plaines de la Steppe, montre çà et là ses buissons qui se propagent comme une lèpre. Mais, en général, rien ne rompt la nudité désolée de la plaine. Sur des kilomètres carrés, il n'y a aucun abri verdoyant où se reposer à l'ombre du soleil. Comme dans la Beauce, l'œil embrassant d'un seul regard toute la surface n'a point de repère à l'aide duquel apprécier les distances. Les habitations fixes ne relèvent guère la tonalité. Car, dans ce sol d'alluvions, la pierre à bâtir fait défaut, si bien que pour les constructions on emploie des cubes de tourbe, argile extraite sur place et séchée au soleil.

La situation déprimée de ces alvéoles a aussi ses conséquences : leur climat se distingue de celui des djebels ou sraouate, car il fait beaucoup plus chaud dans ces bas-fonds que sur les hauteurs voisines et il y pleut beaucoup moins. Aussi, les récoltes y sont-elles parfois menacées. Hors de la Friguia, il est des plaines qui sont des façons de Steppe. Par bonheur, les reliefs rendent souvent à la plaine une partie de l'humidité qu'ils ont accaparée; ils agissent à son égard comme de gigantesques impluvia. En débouchant des montagnes encaissantes les rivières quittent leur gaîne rocheuse ou marneuse pour des terrains perméables où elles perdent leur lit. Leur eau s'infiltre et s'emmagasine dans le sous-sol où elle est atteinte par des puits, si nombreux parfois que certaines plaines comme le Sers et Zouarine jouissent de ressources hydriques supérieures à celles des sraouate voisins. Cependant, dans le bas de l'alvéole, un défilé agit comme un couloir d'appel. Près de celui-ci, la rivière se reconstitue et un émissaire unique draine ce qu'il peut de l'eau arrivée de toute la périphérie. Entre les deux tronçons, le centre de la plaine se trouve sans fossés d'écoulement : l'eau s'y conserve en marécages lorsque le plancher horizontal est argileux comme autour de l'ancien marché du Sers. Lors des crues des oueds, une notable portion de la plaine est envahie par les eaux épanchées naturellement ou dirigées par l'homme. Les endroits ainsi abreuvés portent le nom de *Chrabate*, de la racine *Charaba*, qui signifie « boire ». Ils ne sont pas inférieurs en rende-

ment au meilleur sra. La distinction entre chrabate et non chrabate est donc primordiale.

Dans l'Apennin Central, la population se presse dans les conques où abonde la terre arable sous un climat moins rude et avec des communications plus aisées que dans la montagne ou sur les plateaux. En Tunisie, au contraire, et notamment dans le Haut-Tell, les plaines ont été longtemps désertées, à cause de l'insécurité. Dans ces pays plats, sans abris naturels et où la distance même ne cache pas, le laboureur paisible était à la merci du premier djich de pillards. Aussi, est-ce à mi-côte que se sont groupées les demeures, entre la plaine et la montagne, auprès d'une source, de façon à disposer de terres de labour en plaine et à surveiller l'horizon, loin de la malaria et à proximité de la pierre à bâtir et du bois : Ellès, le Ksour, Sbiba, etc., sont des capitales de plaine construites sur le penchant d'une des montagnes de la bordure. Situation qui tend à se modifier depuis 1881.

Au point où nous en sommes, peut-être n'est-il pas superflu de mesurer la route parcourue. Après avoir dégagé les éléments essentiels de la géographie tunisienne, nous nous sommes efforcé de montrer quelle était l'individualité du Haut-Tell par rapport aux régions voisines, telliennes ou steppiques. Puis, nous avons entrepris l'analyse du Haut-Tell lui-même. Chemin faisant, une première notion générale a été acquise, à savoir la différence entre la Friguia proprement dite et ce qui est en dehors d'elle, notion d'autant plus intéressante qu'elle permet une division territoriale du Haut-Tell en deux moitiés presque égales. Mais, à d'autres égards, se manifeste une parfaite communauté de phénomènes. En Friguia comme en non Friguia, la nature du sol, les lignes directrices du relief et du climat, l'allure de la végétation sont les mêmes. Et déjà se sont imposées à notre attention la multiplicité et la diversité des petits pays, beaucoup plus grandes que dans le reste du Tell et surtout que dans la Steppe. Ces petits pays, il nous a paru possible de les ramener à quatre types principaux : la montagne, la forêt, le sra, la plaine. Cependant, ces unités réelles ne se juxtaposent ou ne s'opposent pas exactement en ce qui concerne tous les phéno-

mènes physiques ou économiques. Par exemple, si à propos des cultures et des végétaux spontanés on peut camper le sra et la plaine en face du djebel et de la forêt, en ce qui se rapporte au climat, il faudra réunir sra, djebel et forêt pour les distinguer de la plaine. Aussi, ne prendrons-nous pas non plus telles quelles ces quatre individualités comme base de notre explication du Haut-Tell. Elles viendront seulement en leur lieu et place dans l'examen des problèmes successifs que nous aurons à résoudre.

En attendant que nous abordions cette nouvelle tâche, le portrait que nous avons esquissé d'elles contribue à mieux nous persuader de l'extrême complexité de la constitution du Haut-Tell et des contrastes brusques qui en dérivent. Sur ses 14.250 kilomètres carrés, 5.250 sont occupés par la forêt (36,8 %), 2.500 par les plaines alluviales (17,5 %), 1.200 par les sraouate (8,4 %). Les 5.300 kilomètres carrés restants (37,1 %) sont le domaine de djebels et de collines plus ou moins vêtus de basse brousse et piqués de champs. Mais loin que la montagne ou la plaine, la forêt ou le sra, les cultures ou les aires incultes aient chacune dans l'ensemble du pays leur périmètre distinct, tout est ici entremêlé. Si le plancher offre en gros une bande déprimée entre deux bandes surélevées, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de plaine au sein de la zone montagneuse ou de montagne au milieu de la zone plane. Des morceaux de djebel, de sra, de forêt et de plaine voisinent çà et là. Au grand nombre et à la diversité des terrains géologiques et des formes ou unités orographiques répond la variabilité à brève distance des facultés végétales ou agricoles. Chaque compartiment possède sa physionomie propre d'où résulte une parfaite antithèse avec le compartiment voisin. Case sénonienne avec forêt, case d'éocène moyen donnant un sra, case de plaine alluvionnaire où les céréales sont plus aléatoires, voilà, par exemple, la succession qu'on observe de la Kessera à la saline de Lorbeus et il en est ainsi un peu partout.

Ce pullulement d'alvéoles et la netteté de leur opposition a des conséquences capitales. Groupement des populations, fleuves, routes, climat, etc., sont plus ou moins profondément affectés par cette structure originale dont on verra l'effet se

préciser au fur et à mesure que s'avancera notre étude. Présentons cependant dès maintenant une considération générale. Lors des années très pluvieuses, la récolte est médiocre sur les sraouate qui sont comme noyés et excellente en plaine et le contraire se vérifie quand l'année est plutôt sèche. Si la distribution des sraouate et des plaines avait lieu en deux bandes successives, alternativement une partie du Haut-Tell serait dans l'abondance et l'autre dans la misère. Heureusement, le fractionnement des unités agricoles permet à chaque tribu d'avoir chez elle à la fois des sraouate et des plaines. De même, la dispersion des forêts est pour les gens du Haut-Tell une circonstance favorable qui leur procure sur place le bois pour leur usage, et l'abri pour leurs troupeaux.

Aussi, malgré leur physionomie très accentuée, et justement à cause de l'uniformité de leurs facultés, les cases ne sont pas indépendantes les unes des autres. Chacune a besoin de ses voisines. Le sra a d'étroites relations avec la forêt, la plaine avec la montagne. On ne saurait vouloir isoler une cuvette du relief qui la cerne. Des liens rattachent donc les petites régions limitrophes, de sorte que la combinaison jamais identique de la proximité, du relief, des capacités culturales et des échanges économiques, façonne des individualités composites, amalgames de montagne, de forêt, de sra ou de plaine, qui vont nous permettre d'entreprendre une description géographique de la contrée. En montrant comment tous ces compartiments s'agencent entre eux, les pages qui vont suivre confirmeront d'ailleurs ce que nous savons déjà de la multiplicité et de la diversité des petits pays. Tout en présentant une vue détaillée du Haut-Tell, ce travail de recomposition éclairera définitivement cette variabilité à brève distance qui est un des caractères les plus originaux de la région et préparera l'étude du climat, de l'hydrologie ou de la végétation, étude durant laquelle plus d'une fois se dressera l'antithèse de la Friguia et de la non Friguia et la différence du djebel, du sra, de la forêt et de la plaine.

CHAPITRE TROISIÈME

Vue générale du Haut Tell : La partie située en Friguia

I

LA CHAINE DE ZEUGITANE (portion méridionale)

La chaîne de Zeugitane, qui constitue plus de la moitié de la dorsale tunisienne, s'amorce au sein du massif de Mactar par le Bellota et le socle de la Ḥamadat de la Kessera. Nous n'en examinerons ici que le secteur méridional. Plus au Nord, en effet, le Zaghouan et le massif du Trif, tout en possédant certains caractères des montagnes du Haut-Tell, s'en distinguent à divers égards, ne fut-ce que par le rôle bien moindre joué par la forêt, et ils souffrent par suite d'être étudiés avec le Tell Inférieur qui les entoure.

1° *Le Djebel-Serdj et les pays voisins.* — Les calcaires grisâtres, durs et anguleux du Serdj déterminent, tout le long du flanc Ouest, quatre bandes superposées formant autant de falaises à pic dont la principale est derrière Zeriba, à la naissance d'une énorme faille. Montagne la plus élevée de la chaîne de Zeugitane, le Serdj (1.357^{m}) crée, sur 17 kilomètres, une barrière compacte et infranchissable, depuis le massif de Mactar jusqu'au Bargou. A l'Est, la courbe de son anticlinal descend régulièrement, mais par une pente très rapide sur une plaine synclinale où coule l'Oued-Marouf. La crête du Serdj se dresse à 850 mètres au-dessus. A l'Ouest, la montagne regarde sur une autre plaine, celle de Sidi-Naoui, avec une dénivellation de 750 mètres, plus saisissante parce que produite par la faille qui a privé le Serdj de toute sa moitié occidentale.

La nature de ce relief ne consent aucune communication entre les deux côtés de la montagne qui sépare les Contrôles civils de Mactar et de Kairouan. C'est aussi la limite du Tell et de la Steppe, affirmée par l'existence d'une belle forêt sur le flanc occidental et par la présence de notables peuplements d'alfa sur le flanc opposé. Différence qui a sa cause dans une inégale proportion d'humidité, puisque la composition du sol est la même.

Le versant Est du Serdj est accompagné d'une feuille presque verticale de calcaire éocène qui, après s'être plaquée à El-Gueriat et Mansoura, contre le sénonien de la forêt de la Kessera, se détache sous le nom de Satour (couperet) à partir du défilé de la Zelga jusqu'à l'Oued-Djilf. Plus au Nord, il est scindé en chaînons à peine surhaussés au-dessus de la plaine. Au pied du rideau calcaire d'El-Gueriat-Satour, se déploie une brousse basse à romarin avec, çà et là, des groupes de pins, des lentisques, des caroubiers et des oliviers sauvages. C'est le Chott-El-Bahir (Le Bord des Plaines). Quant aux Bahir mêmes, appelées Bahir-Ajjer (1) et aussi Bahir-Ech-Chiha (2), elles commencent dès le bas de Djenoua et prolongent en marge du Satour de belles terres de culture où abonde l'armoise.

De l'autre côté du Serdj, la plaine de Sidi-Naoui étend ses alluvions jusqu'à des collines gréseuses (Argoub-Et-Tala, Srasif-El-Hajjem) que l'Oued-Lakhmès, venu du Bargou, coupe pour gagner la plaine de Siliana. Vers Zeriba, les champs sont épars dans le *Frech*, parc sauvage de lentisques opulents, de caroubiers gigantesques et d'oliviers magnifiques (3). Sidi-Hamada (691^{m}), au contact du Serdj et de la plaine, compte 300 âmes. Zeriba a presque une population double en trois quartiers entre lesquels des ravins attirent cactus et arbres fruitiers sous une fort belle source. Les oliviers de Zeriba et de

(1) (Les plaines d'Ajjer). Ce nom rend certaine l'identification d'Henchir-Sidi-Amara, situé presque au débouché du Foum-Zelga, avec l'ancienne station d'*Aggar*. Voir notre « *Note sur la position de la ville d'Aggar ou Agger* ».

(2) « Les plaines de l'armoise. » La leçon « Bahir-Ech-Cheikh » de la *Mechra-El-Melki* est à écarter.

(3) G. Temple, *Op. cit.*, II, p. 82, a très bien décrit ce Frech.

son annexe Bou-Sabioun sont 4.000 en tout, ceux de Sidi-Hamada et de son satellite Guennara atteignent un millier.

2° *Le massif du Bargou et le Roba-Ouled-Yahia.* — Ce massif comprend deux séries anticlinales dont celle du Sud-Est (Kef-Ech-Chergui, etc.) prolonge le Serdj au delà du mauvais passage du Msireb, tandis que celle du Nord-Ouest, appelée Djebel-Bargou, représente la suite du Djebel-Bellota. Ces deux plis se rejoignent du côté du Djouggar par une courbe hémicirculaire que dessinent les Djebel-Mesmote, Rakhma, Touila, El-Monchar, etc. Le fer à cheval ainsi dessiné est divisé en trois fragments par deux vallées internes se réunissant à angle presque droit de manière à y inscrire un T couché à droite dont le trait supérieur (Oued-Mzetta,Oued-Drija) transperce le massif perpendiculairement du Roba-Ouled-Yahia à la vallée du Marouf, tandis que la tige (Oued-Bargou) ouvre un accès à la plaine de Sidi-Naoui.

Cette tige est l'artère vitale et c'est à elle que le nom de Bargou appartient en propre. Elle se compose de quatre tronçons dont le premier évase à partir de l'Henchir-Sodga une conque alluviale sèche. A Ras-El-Oued, changement complet : une belle source sort d'un rocher pour se perdre dans les vergers de la décherat Bahirine. Un peu plus loin, la rivière renaît grâce à l'Aïn-Bou-Saadia et fertilise les jardins de la décherat Medioula. Résurrection temporaire, car bientôt elle s'enfonce dans la terre pour ne reparaître qu'avec l'Aïn-Faouar qui arrose les vergers de la décherat Rhar. Entre ces deux points, la vallée s'étrangle un instant sous un promontoire où Medioula (ou Mediouna) est juchée dans une position analogue aux divers Serravalle des Alpes italiennes. Une soixantaine d'hectares de jardins érigent, le long des parties vivantes de l'oued, une galerie enguirlandée de plantes grimpantes, dominée parfois elle-même par les ramures tremblantes et argentées des peupliers blancs ou par le feuillage vert des ormeaux. Plus haut, sur les flancs de la vallée, ce sont des enclos d'oliviers et de caroubiers, étagés et mélangés d'arbustes divers, tels que lentisques, arbousiers, etc. En montant encore, la brousse est seule et, vers le sommet, on n'a plus que du romarin avec quelques pins et chênes-verts. A mi-pente, dans une position peu accessible dont le glacis se hérisse de figuiers de

Barbarie sont établis les villages, tous accrochés entre 600 et 750^{m} au côté gauche de la vallée et par conséquent exposés au Sud-Est : Bahirine a 250 habitants, Ballota 35, Medioula 300, autant que Rhar et son annexe de Sidi-Mtir. De Bahirine dépendent 2.800 oliviers, de Ballota et de Medioula 4.250, des deux derniers villages 4.000. Le versant du Marouf n'a que deux villages : Chorfa (100 hab. et 2.500 oliviers) et Bouja (125 âmes). Ici, comme au Serdj, c'est la portion tellienne de la chaîne qui présente les agglomérations les plus considérables.

Depuis 1905, date où l'eau du Bargou a été partiellement menée à Tunis par un aqueduc qui passe dans la vallée de l'Oued-El-Kebir grâce à un tunnel de 6.300 mètres (tunnel de Boutis), les jardins ont périclité et la population tend à se transporter dans le Roba-Ouled-Yahia où elle a ses cultures.

La barre du T, constituée par l'Oued-Mzetta-Drija, n'est pas aussi riante que la tige. Les jardins de la décherat Boutis (1) (125 hab., à 688^{m} d'alt.) ne valent pas les précédents (800 oliviers). Le rideau d'ormeaux et de peupliers qui se prolonge jusque dans la Steppe avec les eaux telliennes n'est pas aussi dense qu'à l'Oued-Bargou. Boutis même apparaît dans ces parages comme une exception, car tout le Nord du massif du Bargou est inhabité. On peut, durant des heures, y chevaucher dans les vallées à fond plat garni de lentisque ou de ktem, ou sur les flancs assombris de pins sans rencontrer un homme ou un animal domestique.

Tout autre est au Nord-Ouest un synclinal symétrique de celui du Marouf et d'où l'Oued-El-Kebir, tronçon supérieur de l'Oued-Miliane, s'élance vers la mer. Du Sud-Ouest au Nord-Est, de la plaine de Siliana à celle du Fahs, ce boyau mesure 50 kilomètres et figure au premier rang des compartiments qui donnent au Haut-Tell son orientation caractéristique. Il continue le couloir Mided-Ousafa au double point de vue de la direction et de la composition du sol. Encastré dans des terrains crétacés, il s'en distingue nettement par sa couleur et ses productions. Ses champs contrastent avec la brous-

(1) « L'endroit au bouc » et aussi « l'endroit à l'engoulevent ». L'Aïn-Mzetta a été captée pour Tunis tout récemment.

se ou la forêt qui l'assiègent. De belles sources (Aïn-Zaccar, Aïn-Mzetta) sourdent au contact des reliefs encaissants. En amont de Sidi-Amara, on a un sra, le Roba-Ouled-Yahia, inclus dans la circonscription de Mactar (caïdat des Ouled-Aoun), tandis que la zone plus basse d'aval, moins propice aux céréales, est habitée par des Riah et relève du caïdat de Zaghouan (Contrôle de Tunis). Pour sortir du boyau susdit, l'Oued-El-Kebir s'engage à travers le défilé pittoresque du Selbia. La route Mactar-Tunis épouse l'axe de la vallée; aux abords de son croisement avec la route de la Drija, se tient le marché du Bargou et des Ouled-Yahia, au lieu dit Souk-El-Arba. La byzantine Aïn-Fourna commandait ce nœud de voies.

3° *Le massif du Djouggar.* — Pour les gens venus de Boutis, la région du Djouggar s'affirme d'abord comme une réédition du Bargou septentrional. Quelques pitons calcaires (Djebel-Chirich, etc.) rappellent le pic de Boutis et se dressent au milieu de vallées marneuses, incultes et envahies par la brousse. Au Nord du Djebel-Zress, un spectacle différent est fourni par une masse solide de calcaires liasiques séparée en deux morceaux, Djebel-Fkirine d'abord (985^{m}), puis Djebel-Bent-Saïdane (818^{m}), dont les formes sont moins accentuées que celles des Djebel-Zaghouan, Rsas ou Bou-Kornine composés de terrains similaires. Pourtant, au Nord, le Bent-Saïdane domine la plaine du Fahs et le col large et facile, dit Foum-El-Kharrouba, qui le sépare du Djebel-Aziz (678^{m}), dernière apophyse du Zaghouan. A l'Est, la falaise du Fkirine et du Bent-Saïdane a une portée de 300^{m}. Dénivellation brusque, due à une faille notable presque sur le prolongement de la faille du Zaghouan. Avec la présence du lias, inconnue plus au Sud, c'est là un phénomène qui fait de ces deux montagnes la transition géologique entre les tronçons Nord et Sud de la chaîne de Zeugitane. En bas de la faille, les tellas éocènes dites Regba, Zbidine et Souar sont encore dans la zone du diss, mais aussitôt après, on tombe sur des grès, comme au Zaghouan. Et déjà on est dans la Steppe qui s'affirme dans la plaine de Djebibina que le Foum-El-Kharrouba met en communication avec la plaine du Fahs. Le hiatus que ces deux plaines et ce passage soudés bout à bout déterminent au

centre de la chaîne de Zeugitane est pour l'orographie tunisienne un trait aussi caractéristique que le couloir Sbiba-Rohia-Ksour.

Sauf l'Aïn-Oum-El-Abouab et l'Aïn-Soultane du Zress, les sources dotées d'un réel intérêt sont sur la périphérie : Aïn-Mrhotta, Aïn-Bent-Saïdane et surtout Aïn-Djouggar. Comme au Bargou, le nom du principal point d'eau s'est imposé au massif d'où il sort, car dans toute cette région, c'est l'eau qui fait la valeur de la montagne. L'Aïn-Djouggar arrosait des jardins et 21.500 oliviers domaniaux avant l'envoi de ses eaux sur la capitale. Depuis 1902, l'installation d'un pénitencier a permis à l'Etat de régénérer cette olivette par les bras de galériens. Auprès de l'Aïn-Bent-Saïdane, un hameau compte trente maisons et 4.300 oliviers. Décherat et camp des condamnés (environ 350 personnes) situés sur le versant tellien sont les seuls groupements de population du massif. L'opposition entre les deux flancs était moindre à l'époque antique où *Abthugni* (Henchir-Souar) faisait pendant à *Zucchara* (Décherat-Bent-Saïdane), tandis que *Seressi* occupait à Oum-El-Abouab une position un peu analogue à celle des hameaux du Bargou. Mais aujourd'hui, le pays est vide comme le Bargou du Nord (1). Les Ourazla à l'Est, les Droo (Riah) à l'Ouest, se tiennent de préférence les uns à proximité de Djebibina, les autres dans la basse vallée de l'Oued-El-Kebir. Car, au Djouggar, il n'y a guère plus de place qu'au Bargou pour les céréales.

4° *Les passages de la chaîne.* — Altière et massive avec le Serdj et le Bargou du Sud, moins haute et moins compacte avec le Bargou du Nord et le Djouggar, la chaîne de Zeugitane est dans son ensemble une sorte de mur mitoyen entre Tell et Steppe. D'où, l'importance des vals transversaux créés par les fléchissements de son axe. Au couloir Sbiba-Rohia-Ksour, au col de Fedj-El-Ansel dans la chaîne d'El-Gueriat, font

(1) Les indigènes ont de la peine eux-mêmes à se reconnaître dans ces âpres solitudes. Guérin (*Op. cit.*, II, p. 352-353) relate que son guide, pris à la décherat Bent-Saïdane, faillit l'égarer entre ce hameau et Oum-el-Abouab, et pareille aventure manqua nous arriver sous la conduite d'un habitant de Boutis, entre Boutis et Aïn-Zress.

ainsi suite vers le Nord le Foum-Zelga (Bouche de la Glissade), le défilé de la Drija (Le Petit Gradin) et le Foum-El-Kharrouba qui servent tous trois aux telliens pour aller dans la Steppe. Empruntée par les gens de Téboursouk et de Gafour, la Drija est réunie à Kairouan par un chemin très fréquenté appelé précisément Tniet-Ed-Drija. Le Foum-Zelga et le Foum-El-Kharrouba (Bouche du Caroubier) ont une aire d'attraction plus considérable. Par le Foum-Zelga s'avance la voie de communication la plus directe entre le Kef et Kairouan. Entre la forêt de la Kessera et le Djebel-Serdj, ce Foum est une belle rainure à plancher relativement plat et à parois raides et élevées, très pittoresque, mais propice aux coups de force. Des tas de cailloux le jalonnent et témoignent que plus d'un voyageur y a succombé de mort violente. Dans le Satour, la voie se dédouble : un des sentiers garde le nom de Foum-Zelga, l'autre prend celui de Foum-El-Afrit (1). Le chemin du Nord franchissant jadis l'Oued-Djilf grâce à un pont romain qui subsiste presque intact, aboutissait à la ville d'*Aggar*, dont le nom (2) et la position sont justifiés par la nécessité d'un gîte d'étapes à l'issue d'un passage de cette importance.

A l'autre extrémité de la portion de la chaîne de Zeugitane contre laquelle s'appuie à l'Est le Haut-Tell, le Foum-Zelga possède son pendant dans le Foum-El-Kharrouba. A vrai dire, la large baie du col du Caroubier, appelé aussi col de Loukanda, n'intéresse pas immédiatement les populations du Haut-Tell. Mais, sa situation entre le Tell Inférieur et la Steppe, entre Tunis et Kairouan, lui donne une valeur générale puisqu'il ouvre entre la capitale du Nord et la principale ville de la Steppe intérieure une voie presque rectiligne dans le sens des méridiens (3). L'importance stratégique de cette

(1) *Afrit* signifie « serpent, génie » en langue arabe et « grotte » en berbère. La carte au 1/200.000e appelle Foum-El-Afrit le col du Sud. C'est la version des Zlass. D'après les Ouled-Ayar, le Foum-El-Afrit serait le col du Nord.

(2) *Aggar* veut dire en berbère « halte, station ».

(3) Lorsque fut étudié le programme des chemins de fer dans l'Est de la Régence, on songea un moment à un tracé Tunis-Fahs-col de Loukanda-Kairouan. On lira dans les *Procès-verbaux de la Conf. Cons.* de 1891-1893 les raisons invoquées pour et contre.

artère a frappé plus d'un écrivain (1), car ce Foum permet aux maîtres de Kairouan de se répandre dans le Tell Inférieur et de se diriger contre Tunis (2). Par le chemin qui s'y engage (*Trik-el-Mahalla*) la colonne expéditionnaire beylicale gagnait le Centre et le Sud pour y percevoir les impôts. C'est par ce corridor, comme nous l'avons dit, que les vents chauds du Sud envahissent le Tell Inférieur, par là aussi que les populations de la Steppe pénètrent dans la basse vallée de l'Oued Miliane et de la Medjerda.

Certes, entre le couloir Sbiba-Rohia-Ksour et le Foum-El-Kharrouba, massif de Mactar et chaîne de Zeugitane ne sont pas des obstacles extraordinaires, et en fait, les villages de la forêt de la Kessera, du Serdj, du Bargou ou du Djouggar, même sur le versant tellien, ont reçu de la Steppe la plupart de leurs éléments ethniques actuels (Ousseltia, Ouled-Manès, Zlass). Ils n'en fonctionnent pas moins comme autant de vedettes, et d'ailleurs ces reliefs ont conservé quelques-unes des rares populations qui soient restées en place depuis l'antiquité (Mouedzenine de la Kessera, Ourazla). Les brèches peuvent être défendues par une poignée d'hommes. Les hordes accourues du Sud-Est butent en général contre cette barrière au pied de laquelle elles défilent pour s'engouffrer dans le col de Loukanda, tournant ainsi le Haut-Tell par le Nord.

Quelle que soit leur origine, en effet, les sédentaires groupés là se sont le plus souvent montrés hostiles aux gens de l'Est par crainte des pillages. Pour ne citer qu'un exemple, en 1881 ils empêchèrent les Zlass de faire irruption dans le Haut-Tell pour s'y joindre aux Ouled-Ayar. Aussi, dans les débuts de l'occupation, étaient-ils, sauf les décherats du Serdj, réunis en une circonscription dite caïdat de la Kessera-Ouled-Yahia, sorte de marche qu'on supprima en 1892 lorsque la pacification pût être considérée comme définitive.

(1) Par exemple, El-Kairouani, *Op. cit.*, p. 428, 429, 433, 451.
(2) *Mechra-El-Melki*, p. 152 et 154.

II

LA RÉGION DE LA SILIANA

A l'Ouest des pays que nous venons de décrire, l'aire de drainage de l'Oued-Siliana, montueuse et riche en forêts autour du cours moyen de cette rivière, embrasse des plaines et des plateaux céréalifères dans le domaine supérieur de celle-ci.

1° *La zone agricole de la Siliana supérieure.* — Quand le torrent Ousafa, au coude de Kobber-Er-Rhoul, quitte sa vallée de montagne, son élan se brise dans une belle plaine plate et spacieuse à laquelle il emprunte le nom de Siliana. En même temps, il oblique vers le Nord-Ouest, obéissant à une direction orographique presque perpendiculaire à la précédente, car la plaine et le Roba-Siliana se rattachent au second système de plis. Synclinal agrandi par l'érosion, cette plaine montre des marnes éocènes plus ou moins dissimulées sous un manteau quaternaire dans sa partie Sud et affleurant, au contraire, dans sa portion Nord. Dans les alluvions, que des touffes de sparte parsèment, l'orge et le blé ne réussissent d'une manière constante qu'autour de la Zaouia de Sidi-Abd-el-Melek où nombre d'hectares du Gontra (presqu'île entre l'Oued-Siliana et l'Oued-Lakhmès) sont irrigués grâce à ce dernier oued. Auprès de la zaouia, le Gontra s'embellit d'un magnifique jardin et d'un millier d'oliviers. Mais, sauf cette exception, c'est au Nord de l'Oued-Massouge qu'on rencontre de bonnes terres à céréales sur les marnes rougeâtres de l'éocène moyen et, dès lors, on n'est guère plus dans la plaine de Siliana, mais bien plutôt déjà au Massouge.

Appuyé contre le massif de Mactar et disposé Sud-Ouest-Nord-Est, du Sers à la Siliana, le Massouge est constitué par deux choses distinctes, mais soudées bord à bord, à savoir : un sra inséré dans un synclinal d'éocène moyen parcouru par l'Oued-Massouge et une ligne de hauteurs appelée Djebel-Massouge. Celui-ci (960^{m} d'alt.) apparaît comme un os nu, à peine revêtu de romarin ou de diss,mais ayant en son milieu un sillon de moelle noire excellente. Quant au sra, il soutient la compa-

raison avec les meilleurs cantons de Téboursouk ou de Béja et se relie à la région de cultures du plateau de Mactar. Parmi les multiples sources du Massouge, sont à noter l'Aïn-Jebbour, l'Aïn-ben-Ali, l'Aïn-Sfimane, l'Aïn-Djama. Les trois dernières arrosent respectivement des groupes de 400, 1.000 et 700 oliviers, et l'Aïn-Djama a vu construire autour d'elle un village de 30 maisons, humble successeur de l'antique *Zama-Major*. A l'Est de Djama, le nom de Massouge n'est plus de mise et la ligne du Djebel-Massouge ne se poursuit jusqu'au Roba-Siliana que par des reliefs atténués que l'Oued-Siliana perce sans peine pour s'évader de la plaine du même nom en défilant auprès de 300 oliviers de Sidi-Djaber-el-Alouani.

Tandis que le Roba-Ouled-Yahia possède une rivière centrale et de vastes cultures d'un seul tenant, le Roba-Siliana est simplement le rebord de la région montueuse et forestière du Gafour. Le plateau supérieur qui se colle, à l'Est, au Roba-Ouled-Yahia, est un sra où s'abat pas mal de pluie. C'est le lieu de villégiature de maint gros propriétaire de la plaine. Les marnes sénono-éocènes qui y affleurent en plus d'un endroit donnent des vallons aux terres excellentes, séparées par des mamelons calcaires piqués de romarin et de diss. Un de ces vallons qui se dirige vers le Nord est la tête de l'Oued-Gafour. Les autres envoient leurs eaux à la plaine de Siliana en entaillant la falaise calcaire par des gorges étroites où pointent des sources (Oued-Aïn-Sedja, etc.).

Malgré leurs différences physiques, plaine de Siliana, Massouge et Roba-Siliana forment une zone agricole qui s'étend sur la majeure partie de l'aire de drainage de la Haute-Siliana. La première rachète sa moindre valeur culturale par sa position qui en fait un point de rassemblement pour les échanges. A l'Est et à l'Ouest, rivières et productions du Roba et du Massouge descendent naturellement vers elle. Béant aux deux bouts, le Massouge lui amène en outre du Sers la voie de communication du Kef à Kairouan par le Foum-Zelga et lui conduit aussi, grâce à son affluent l'Oued-El-Hammam, la route de Mactar à Tunis, laquelle grimpe ensuite le défilé d'Aïn-Sedja pour monter sur le Roba-Siliana et le Roba-Ouled-Yahia. Ces deux grandes artères sont rejointes

au centre de la plaine par le chemin qui va de Téboursouk à Kairouan par le Foum-Zelga. La plaine de Siliana est ainsi un carrefour des plus fréquentés. Son marché se range parmi les principaux du Haut-Tell et c'est là également que siège le caïd des Ouled-Aoun. Une pareille unité ne se retrouve pas dans l'espèce de glacis qui s'encadre entre le Djebel-Sidi-Abd-allah-Ech-Chehid à l'Ouest, la vallée de l'Oued-El-Kebir à l'Est, le Roba-Siliana au Sud et le couloir El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs au Nord.

2° *Le glacis Nord-Est du Haut-Tell.* — La région forestière qui se développe dans ce parallélogramme est dotée d'un relief peu accentué et n'a reçu des indigènes aucune appellation globale. Anticlinaux trapus ou petits dômes comme le Djebel-Sidi-Abd-En-Nour s'y succèdent en bombant modestement vers le ciel leurs calcaires sénoniens qui, au Nord, cèdent la place à l'éocène dont les divers étages penchent vers l'Oued-Siliana : au Rmil, les assises de grès compact sont comparables aux marches d'un gigantesque escalier s'abaissant jusqu'au fleuve au delà duquel ces strates butent contre le Djebel-Ech-Chehid. Notons au milieu de ce pays la continuation de la ligne du Massouge par la cuvette de l'Oued-Gafour (marnes de l'éocène moyen) complètement fermée et dessinant assez bien une vasque ovoïde encastrée dans un plancher, et par la jatte du Tajmout (alluvions quaternaires sur un fond sénonien). Cette dernière accuse une déviation à l'Est qui se constate encore auprès de Bir-Mjinine et qui reproduit l'inflexion du synclinal de l'Oued-El-Kebir. Tout ce relief est sans envergure. Si, contre le Roba-Ouled-Yahia, le Djebel-Mansour a 648^{m} et le Djebel-Kifane-Es-Soussou 801, à l'Ouest la vasque de l'Oued-Gafour est à 425^{m}, le Tajmout à 330 ; plus à l'Ouest encore, l'Oued-Siliana coule entre 386 et 200^{m}. Nous sommes là dans une des portions les moins élevées du Haut-Tell. Cette région n'échappe à toute assimilation avec le Tell Inférieur que grâce à l'importance de ses boisements. C'est moins un district montagneux qu'un district forestier. En général, la forêt de pins d'Alep se découpe en rubans étalés sur les sommets des ondulations, tandis que dans les fonds se prélassent des lentisques. Par la région du Selbia, ces bandes alternatives

tournent la zone cultivée de l'Oued-El-Kebir et vont se confondre avec les espaces similaires du massif du Djouggar. Çà et là on contemple des peuplements denses et serrés (entre le Djebel-Mansour et les plaines de Bou-Arada et de Tajmout, à l'Oued-Zitoun, au versant Nord du Baten-Ez-Zraïb, au Fedj-Et-Takouk) que l'absence de chêne-vert, à cause de la faible altitude, différencie seule des boisements du Bargou, du Serdj ou du massif de Mactar.

Du côté du couloir El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs, la transition entre le crétacé hérissé de forêts et la zone alluviale cultivée s'établit par gradations. Les pins d'Alep s'arrêtent au haut du versant. Plus bas, on a une zone d'oliviers sauvages, avec des puits ou des sources (Bir-Magra, Aïn-Tarf-Ech-Chena, etc.), des ruines de villages romains (*Thibica*, *Aradi*, etc.), des hameaux arabes (Decheret-El-Hadjedj, etc.) et des bordjs de colons ou d'indigènes. La population se tient à la rencontre du djebel et de la plaine, non loin des points d'eau qui jalonnent leur contact et des étendues cultivables d'où elle tire sa subsistance. Aussi, tout ce liseré montueux et forestier du Haut-Tell, depuis le Foum-El-Kharrouba jusqu'au Djebel-Ech-Chehid a-t-il suivi le sort historique ou administratif des plaines voisines. Comme elles, il est occupé par des Riah, comme elles, il relève d'un centre situé dans le Tell Inférieur, Zaghouan ou Medjez-El-Bab.

Le glacis en question n'est d'ailleurs pas absolument privé de terres à céréales, mais celles-ci y font un peu figure de clairières. C'est le cas notamment du Tlil-Bou-Oka et du Tlil-Es-Salahi qui ont chacun environ 300 ha. Plus considérables sont le Tajmout et surtout le Gafour qui a gratifié de son nom toute la zone forestière environnante. Comme au Massouge, le terme qui désignait la région nourricière a fini par s'appliquer aux cantons montueux et forestiers voisins.

L'immense majorité de la région est habitée par des familles vivant sous la tente, Drid dans le Gafour, Riah dans le reste. Observons à ce propos que les Riah, malgré leur origine hilalienne, se soucient peu de la plaine. Le couloir El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs et aussi Djebibina sont remplis de Trabelsia. Les Riah ont abandonné à ces patients travailleurs le bas et plat pays et se sont retirés sur les reliefs voisins. Pourtant, ils

ne se sont pas mués pour cela en villageois. Les agglomérations fixes sont dues à des Ousseltia (Decheret-Rmil au Sud, Decheret-Bou-Djelida au Nord, Decherats Mjinine, Dahmane-Ed-Dhouiou sur l'Oued-Zitoun, Fidh-El-Besbès, Barrama (Village des Potiers). Cette décherat, ainsi que les deux précédentes, se livre à la fabrication des marmites (*beurma*).

Dans ce pays peu hospitalier, seule s'est risquée la route de Mactar à Medjez-El-Bab par le Massouge et le Gafour-Tajmout, artère où s'étaient jadis greffés deux marchés, au Nord, à Sidi-Smaïne celui de Bou-Arada, au Sud, à Sidi-Rahal, celui de Gafour. D'autre part, la vallée moyenne de la Siliana, orientée Nord-Sud, a servi au chemin de fer de Tunis au Kef pour sortir du Tell Inférieur. Auprès des décherats Ousseltia d'El-Kermat et d'Oued-El-Araar, la gare et le centre de Gafour, par leur cause extérieure au pays, symbolisent bien la valeur de cette vallée dont l'intérêt consiste à être une région de passage.

3° *Le bourrelet du Djebel-Ech-Chehid* (1). — En aval d'El-Aroussa, le dernier tronçon de la Siliana a, au contraire, pour aboutir près de Testour, dans la Medjerda, scié des plis et des peuplements forestiers qui se continuent sur les deux rives et dont les individualités principales dans le Haut-Tell, c'est-à-dire à l'Ouest de l'oued, sont le Djebel-Sidi-Abdallah-Ech-Chehid, le plateau de Chetlou et la suite des collines d'Aïn-Tounga.

Le Djebel-Ech-Chehid, s'il n'a que 764^{m} au maximum, domine de 400^{m} les vallées de la Siliana et du Khalled entre lesquelles il s'interpose un peu à la façon du Djebel-Serdj entre la plaine de Sidi-Naoui et celle du Marouf. Plus facilement franchissable que le Serdj, le Djebel-Ech-Chehid est comme lui une frontière géographique de premier ordre. Toute proportion gardée, il y a, de la plaine d'El-Aroussa à celle du Krib et aux sraouate de Téboursouk un changement analogue à celui vérifié entre Pichon et le Roba-Siliana. La brousse envahit les deux vallées et la montagne, à l'exception de la Tel-

(1) « *Ech-Chehid* » (le martyr, le combattant pour la foi), et non pas « *Ech-Cheïd* ».

let-Ech-Chehid (60 hect. vers la cote 673). Au Sud-Ouest, taillis et arbres débordent sur le Djebel--El-Akhouâte (planche F) et par delà les deux cornes sœurs de cette montagne gagnent le Djebel-Massouge.

Pareillement, au Nord du Djebel-Ech-Chehid, brousse et forêt encombrent reliefs et vallées. A l'Ouest de la tella de l'Henchir-Gassem, le plateau de Chetlou étale vers 500^{m} d'altitude une esplanade calcaire synclinale dont le pourtour terminé en falaise laisse échapper l'Aïn-Younès et l'Aïn-Chetlou qui alimente une infime décherat Ousseltia, seul point habité de la région. De ces solitudes émergent à l'Ouest une série de dyrs d'éocène inférieur dessinant une ligne brisée depuis la frange Ouest du plateau de Chetlou jusqu'à Aïn-Tounga. Leurs couches calcaires penchent vers la vallée du Khalled. Au Sud, une voie romaine s'élançant de Dougga profitait de la jointure mal soudée qui attache ces dyrs au plateau de Chetlou pour filer sur la Siliana par l'Aïn-Younès. Au Nord, entre le Djebel-Tounga et le Djebel-Skhrira, montagne de même composition géologique et de même pendage, baille un hiatus de 8 kilomètres dont profitent la Medjerda, l'Oued-Khalled et la route de Tunis au Kef par Testour, Aïn-Tounga et Téboursouk.

C'est vers Aïn-Tounga que ladite route quitte vraiment le Tell Inférieur pour le Haut-Tell. A mi-chemin entre Téboursouk et Medjez-El-Bab, à 290 mètres d'altitude, les ruines de l'antique *Thignica* dépendent administrativement de cette dernière ville ainsi que la région du Chetlou. Quatre palmiers dont on tire du lagmi vendu à Testour marquent pour le voyageur qui vient du Kef le seuil de la région déprimée et plus chaude qui conduit au rivage oriental de la Régence. Réciproquement, qui arrive de Tunis éprouve, à Aïn-Tounga, la sensation d'un changement de pays. La source est la première qu'il rencontre et elle lui en annonce d'autres animant jusqu'au Kef de multiples fontaines. En même temps, et pour la première fois aussi, des groupes naturels de pins d'Alep frappent ses regards. Enfin, peu après Aïn-Tounga, au moment où, par le Fedj-Er-Riha (Col du Vent), il va descendre dans la vallée du Khalled, ultime pointe de la zone des plaines centrales, les sraouate d'en face lui soufflent au visage une brise de montagne fraîche et pure à laquelle il n'est pas ac-

coûtumé et Téboursouk lui apparaît, ville de Friguia étagée sous un roc à 465^{m} d'altitude, au flanc du rideau montagneux tendu entre la grande dépression médiane du Haut-Tell et la Medjerda.

III

LA LIGNE DES HAUTEURS AU SUD DE LA MEDJERDA

En traitant de la structure du Haut-Tell, nous avons indiqué comment l'altitude de sa bande septentrionale décroissait d'Ouest en Est, du massif Ouargha aux monts du Kef et des monts du Kef à la région de Téboursouk. Ces trois tranches, dont l'ensemble est suivi au Nord et à l'Est par la Medjerda, sont scindées l'une de l'autre par les oueds Mellègue et Tessa, issus de la région des plaines centrales et dirigés vers cette même Medjerda. Quelques plaines accolées aux trois rivières, comme des places le long des rues d'une ville, élargissent par endroits les déchirures : plaine de Testour au confluent de la Medjerda avec l'Oued-Khalled et la Siliana, plaines de Nebeur et d'El-Mor sur le Mellègue, plaine de Kalakh et de Biadha sur l'Oued-Tessa. Au reste, on saisira toute la valeur séparatrice de ces artères fluviales en considérant qu'elles sont des limites ethniques ou administratives. La rive gauche du bas Mellègue est le domaine de la tribu des Ouargha, tandis que sur la rive droite sont les Arouch-Es-Sendjaq. A l'orient de la Tessa, on est dans le caïdat du Kef, à l'occident dans le caïdat de Téboursouk. Massif Ouargha, monts du Kef et monts de Téboursouk sont donc des individualités dont le caractère distinct prévaut sur la continuation des mêmes plis d'un compartiment dans l'autre.

1° *Les monts de Téboursouk.* — Si l'on excepte le Goraa (778 à 963^{m}) et le Fedj-El-Adhoum (954^{m}), la moyenne de ce district se maintient aux alentours de 500 à 600^{m}. Le tout a une allure assez massive : les vallées qui l'enserrent (Medjerda, Khalled, Tessa) sont notablement en contre-bas. La fortune de Téboursouk semble due à ce que cette ville est posée à mi-côte, au bord de la zone des plaines centrales, et sur la

lèvre d'un vallon qui mène sans trop d'effort de l'Oued-Khalled au palier supérieur. Les deux voies qui sillonnent le pays vers le Nord partent de là (1).

De l'Oued-Tessa à la Medjerda, d'Hammam-Biadha à Henchir-Mettich, le trias (2) couvre presque tout le Nord du pays. Fortement entamé par l'érosion au pied du Goraa, il donne un peu plus au Nord des collines modestes entre lesquelles l'Oued-Thibar a creusé sa vallée alluviale. Cette région est appelée Hammamet. Plus à l'Ouest, le trias se relève à 710^{m} au Djebel-Seïar et constitue une zone ravinée.

Entre ce trias et le Khalled, les plis peu prononcés se traduisent par une sorte de plateau qui semble avoir dans l'antiquité porté le nom de *Bure* (3). Des bourrelets blancs et quasi

(1) La piste aménagée après 1881 par le Génie pour relier Téboursouk à Béja décrit des courbes rapides dans les gorges du Djebel-Guerouaou et la route récente de Téboursouk à Sidi-Zehili dégringole véritablement du Nord du Goraa sur Thibar. Avant le chemin de fer de la Medjerda (1879) la piste muletière la plus fréquentée était non pas perpendiculaire, mais parallèle à ce fleuve. Véritable pendant de la route Souk-el-Khemis-Béja, la voie Souk-el-Khemis-Testour contournait le Goraa au Sud et par des vallées orientées Sud-Ouest-Nord-Est (Oued-Faouar ou Oued-Nemcha et Oued-Ermoucha) parvenait sans effort à la dernière section de la vallée du Khalled.

(2) Marqué comme cénomanien ou pliocène sur la carte d'Aubert.

Au point de vue tectonique, la région est encadrée par deux axes aptiens qui sont vers la Medjerda celui du Mergueb et vers le Khalled et le Krib celui du Djebel-Hamed-ben-Khalifa où perce du trias pétrolifère. Le premier est bordé, du côté de la plaine de la Dakhlat, par une bande triasique. Le synclinal éocène du Goraa s'évase entre elle et un anticlinal sénonien démantelé dont l'Oued-Nemcha occupe le milieu. A l'Est, le synclinal de l'Oued-Faouar-Ermoucha dépend du second anticlinal aptien qui penche vers lui les épaulements éocènes du Bou-Debbous et du Chlegoua. La continuation du Djebel-Hamed-ben-Khalifa se retrouve au Sud-Ouest, dans le demi-dôme aptien du Djebaïl-Djouaouda, intimément uni à celui du Mergueb (748^{m}) et où le trias émergeant vers l'Est a légèrement couché le pli au Fedj-el-Adhoum. L'éocène nummulitique s'y voit sous le sénonien.

(3) C'est ce dont témoignent les noms de *Thim. Bure* (Kouch-Batia), *Thibursicum Bure* (Téboursouk), *Thigibba Bure* (Djebba). Ainsi dit-on chez nous : Chailly-en-Brie, etc.

nus de calcaires sénoniens (Djebel-Nemcha, Guern-el-Kebch) s'y arrondissent, tandis que s'y carrent, çà et là, des kefs nummulitiques (Kef-Arrhas, Kef-Dougga, Kef-Téboursouk, etc.). Entre eux, des vallées fertiles que remplissent les marnes sénono-éocènes, sont comme de petits mondes à part (Nemcha, Gotnïa, Oued-Faouar, El-Harich, Oued-Rmel). A l'Ouest de Dougga, les grès numidiens apparaissent ou forment des cantons comme ceux d'El-Alia et de Zehna. Le tout est un sra essentiellement propice aux céréales et aux herbages (sens du mot *Thugga*). Le sra s'arrête à la ligne du Djebel-Chlegoua et ne s'empare pas de la vallée du Khalled, mais les terres noires envahissent la basse vallée de l'Oued-Remel et le Krib. Les calcaires sont égayés de belles sources. Le Goraa, boîte oblongue comprimée dans le sens de la longueur, a subi entre Djebba et Henchir-Chett un affaissement transversal qui draine les eaux tombées et les déverse à ses deux bouts. Près des épanchements liquides on a des centres et des plantations : 38.500 oliviers autour de Téboursouk, 7.000 à Dougga, 2.000 vers Djebba, etc. Ces groupes exceptés, pas d'autres arbres sur le sra. Certains mamelons du Bled-Zehna, uniquement tapissés de gazon, sont comme un alpage et évoquent les chaumes vosgiennes.

La région aptienne de l'Ouest et du Sud-Ouest est différente. La majeure partie en est livrée à la brousse ou à la forêt : pins, chênes-verts, et aussi chênes-lièges au Djebel-Rhazouane. Sur la rive droite de l'Oued-Arkou, la vallée de Rihana rappelle cependant telle vallée du sra de Téboursouk. La seule vaste étendue de terre de labour est la plaine alluviale de Biadha alignée Sud-Est-Nord-Ouest, et dont l'allure est comparable à celle de Bermajna ou de Rohia.

2° *Les monts du Kef.* — Les plis de la région de Téboursouk se continuent dans celle du Kef. Le trias précédemment décrit s'avance à l'Ouest de l'Oued-Tessa au moins jusqu'à Mechtet-Ed-Damous et Aïn-Kerma. La vallée de la Medjerda est donc, depuis la Dakhlat jusqu'à Tébourba, en relation constante avec des affleurements triasiques. Au midi, l'anticlinal aptien du Bazina (527^{m}) est la suite évidente du Merqueb et le Dyr-du-Kef celle du Goraa. Mais la similitude ne

va pas plus loin, car entre Tessa et Mellègue, les sraouate n'abondent pas. Sur les points élevés règne la forêt et la majorité des champs se recense en colline ou bien dans des plaines intérieures mises à profit pour les communications. Entre les monts de Téboursouk et le massif Ouargha également compacts, les monts du Kef ont un relief rompu, ce qui a facilité les échanges entre la Dakhlat et la zone des plaines centrales du Haut-Tell et favorisé la création et la prospérité de la ville du Kef.

Du côté de l'Oued-Tessa, les pentes qui descendent vers la rivière sont cultivées. Le même terme sert pour elles et la plaine limitrophe, les deux Biadhas (1), le supérieur et l'inférieur, ayant ceci de commun qu'ils répondent à une assez grande quantité de terrain libre au sein d'un territoire occupé par la brousse. Des deux paliers, celui d'en haut, bien que non classé dans les sraouate est composé de tellas, tandis que celui d'en bas est hamri et rmel.

Au cœur des monts du Kef, s'évasent trois plaines indépendantes l'une de l'autre et de dimensions restreintes, mais postées à peu près sur le même méridien, à savoir : El-Mor au Nord (300^{m} d'alt.), plaine de Nebeur au centre (idem.), et au Sud celle de Bahra (550^{m}), laquelle, avec sa disposition en V, se rapproche de la précédente au Nord-Ouest par la conque d'Aïn-Mrhasel, tandis qu'au Sud-Ouest elle s'unit avec la plaine du Kef. On a là, avec l'Oued-Tessa et l'Oued-Mellègue, la seule ligne de médiocre altitude qui existe du Sud au Nord depuis le coude de la Medjerda jusqu'à la frontière algérienne. Or, l'Oued-Mellège, à cause de ses gorges, n'est pas toujours suivi par un sentier. La vallée de la Tessa s'offre comme davantage praticable. Mais la coupure qui entame le relief à mi-distance de l'une et de l'autre rivière est plus commode comme étant à la fois hors de l'atteinte des oueds et des neiges. Par là passe la piste si fréquentée Dakhlat-Nebeur-Aïn-Beïda-Lorbeus. La population qui exploite la plaine de Nebeur vit dans un village collé au massif du Dyr des contreforts duquel sort une source irrigant des jardins et 5.000 oliviers.

(1) *Biadha* (بياضة). *Biadh* signifie la blancheur, l'état d'une terre qui est nue.

Le minerai de fer du Djebel-Hadida a attiré jusqu'auprès de Nebeur le rail lancé de Béja par le midi de la Dakhlat et la vallée du Mellègue.

C'est en somme au Dyr et aux reliefs qui le flanquent que la région du Kef doit son caractère montueux. Longue et étroite rigole de calcaire nummulitique inclinée du Nord-Est (1.084^{m}) au Sud-Est, le Dyr (800^{m}) est comme la quille d'un gigantesque esquif (voir planche C) venu de la zone des plaines centrales et qui se serait échoué sur un obstacle la proue en l'air. En dessous de son point le plus bas débouchent les deux sources du Kef qui alimentent 12.500 oliviers. Si le Dyr et son socle se rangent d'office parmi les sraouate, les parcelles utilisables y sont fragmentées et peu nombreuses. Notamment, entre les environs du Dyr et le Mellègue, ce ne sont que pins et broussailles sur un sol étique, tantôt quasi horizontal, comme entre le Kef et le Hammam-Mellègue et tantôt raviné effroyablement. Plusieurs oueds poussant leur tête jusqu'au Dyr percent une série de *fedj* par où des sentiers s'avancent vers Nebeur ou les Ouargha (piste Kef-Aïn-Touiref-Ghardimaou).

Le même genre de pays se vérifie sur une certaine distance au delà du Mellègue, mais l'important dans ces parages est l'interruption brusque que vaut au relief la vallée de cet oued. Son tracé résulte d'une suite de failles ayant redressé vers la verticale les strates calcaires au contact d'affleurements triasiques semés de roches éruptives (coteau du Hammam-Mellègue, dent grise du Nab-el-Azreg, etc.).

3° *Le massif Ouargha.* — La tribu des Ouargha habite à l'angle Nord-Ouest du Haut-Tell un trapèze irrégulier, élevé de 400 à 1.000^{m}. Coincé entre la Medjerda et le Mellègue, bordé vers l'Algérie par des bastions boisés (Djebel-Choucha, Mraou, etc.), à peine effleuré au Sud par la route de Souk-Ahras au Kef par Sakiet-Sidi-Yousef, ce réduit montagneux constitue un véritable pôle de répulsion dont les voyageurs se sont tenus à l'écart. On y distingue trois parties : au Nord-Ouest et au Nord le pays montagneux et forestier du Sra-Ouargha drainé par les branches de l'Oued-Meliz, à l'Est au côté gauche de la vallée du bas Mellègue une section plus basse

dite Mellala, enfin, au Sud, la zone mi-agricole et mi-forestière de Djeradou-Ferchane et Sakiet-Sidi-Yousef.

Le Sra-Ouargha est tectoniquement déterminé par deux dômes dont le premier a un centre aptien au Djebel-Motrif (905^{m}). Très boisé et découpé, c'est la portion la plus sauvage du pays. L'Oued-Sidi-Bou-Adila (500^{m} d'alt.) serré entre le Djebel-Mella (1.020^{m}) et le Djebel-Takrouna (963^{m}) y évoque maint val des préalpes et l'Oued-Seddine, scié entre deux murailles de marnes triasiques est un boyau sans issues latérales, où sur deux kilomètres, il n'y a d'autre chemin que le lit même. Sur la rive droite du Meliz, le bombement précédent est relayé par celui du Djebel-Bou-Rebah (741^{m}) dont les couches s'allongent à l'Est jusqu'au Mellègue. Les strates des deux dômes penchent au Nord vers la Medjerda comme pour aller à la rencontre des dômes du Djebel-Arkou et du Djebel-Haïrech qui leur font vis-à-vis au delà du fleuve. Entre ces deux couples, la plaine de la Regba est synclinale. Le Sra-Ouargha la domine superbement. Du Djebel-Mella à la sortie des gorges de Ghardimaou, la dénivellation est de 800 mètres sur 3 kilom. 500 de distance. Tout ce versant Nord n'appartient pas au Contrôle civil du Kef. L'influence de la plaine a prévalu : les pentes qui conduisaient à la Regba ont été classées dans le caïdat de ce nom bien qu'elles soient aux mains de Ouargha. Ce sont elles qui renferment les meilleurs coins à céréales et les pâturages les plus gras (vallon de Tafrent, etc.).

A ces surfaces élevées succède à l'Est le Mellala dont la seule arête de valeur est la suite anticlinale de collines calcaires crétacées qui va du Djebel-Resas au Djebel-Battoute par les mamelons de Touiref et sur les flancs de laquelle s'appuient des grès qui se remarquent aussi au Bir-Ben-Cherifa et sur le Sra-Ouargha. Le pin d'Alep encombre ces reliefs ainsi que les collines crétacées de la rive gauche du Mellègue (piton du Zerzour 462^{m}, etc.). Entre ces deux groupes de collines, la vasque d'El-Gouriate et la moitié inférieure de la vallée de l'Oued-Bir-Ben-Cherifa sont des cuvettes probablement synclinales. La seconde est topographiquement assimilable aux plaines de Nebeur et d'El-Mor. Cette énorme clairière explique le nom de tout ce pays : « *Mellel* » qui signifie blanc en berbère peut se comparer au mot arabe « *biadha* ».

V — Le synclinal du Dyr du Kef et la zaouia de Sidi Mansour el Gaias vus en plan. (Cliché Olivier)

VI — Le Dyr du Kef, vue prise de la direction de Nebeur. (Cliché Olivier.)

VII — Contraste de l'Éocène inférieur du Kef Berda (bord Ouest du Haodh) et du Sénonien sous-jacent. (Cliché Olivier.)

Planche C

Vers la limite du Mellala et du Sra-Ouargha l'altitude accrue laisse les marnes crétacées ou les grès éocènes procurer du tell autour d'Aïn-Touiref, d'Aïn-Sasaa et d'Henchir-Guergour.

Au midi du Sra-Ouargha et du Mellala les deux cuvettes agricoles synclinales du Ferchane et du Meida-Djeradou sont encadrées par des lignes anticlinales sénoniennes calcaires et forestières : Djebel-Soudane-Guiboub (977 et 1.098^{m}), Ras-El-Djebel (1.102^{m}), Djebel-Ouargha (912^{m}). Ce dernier, sur le flanc Sud-Est du Ferchane représente la suite du Lejbel, de même que sur le flanc Nord-Ouest, le Djebel-Dollia (1.014^{m}) continue le chaînon du Ouasta-Bou-Osbane. Le Ferchane résulte d'une série de vallonnements dont les grès numidiens occupent les parties supérieures (Koudiat-Er-Raha), tandis que dans les fonds arrivent au jour les marnes sénoniennes. Quant au Djeradou-Meida, plutôt qu'une table proprement dite (1), il rappelle la Guessaa des Beni-Rezg. C'est une écuelle effilée, inclinée vers le Sud-Ouest, où l'Aïn-Djeradou remplace l'Aïn-Seghira. Dans ces sraouate comme dans ceux de Dougga ou d'El-Alia, les grès numidiens donnent des terres rougeâtres un peu sableuses dont la couleur tranche avec la teinte du sol dès que celui-ci provient de la décomposition des marnes noires. D'une façon générale, la constitution géologique des sraouate du Nord du Haut-Tell en allant des profondeurs vers la surface est celle que montre la fig. 1 relative au Djebel-Meida, sauf qu'ici les grès numidiens ont été érodés. Au Djeradou, ce sont les bancs à lumachelles de l'éocène moyen qui font défaut ou du moins n'existent que sur une très faible épaisseur comme c'est d'ailleurs le cas au Goraa et à Dougga.

Telle est la bordure du Haut-Tell vers la Medjerda. Elle abonde en sraouate et en belles forêts. Par ses grès numidiens, par ses quelques chênes-lièges, par les chênes-zens qui, chez les Ouargha, décorent çà et là certains oueds où rode à l'occasion la panthère, par l'allure de ses phosphates, verdâtres grenus et pauvres au Djebel-Meida, elle est la transition avec le pays de Béja et la Kroumirie.

(1) *Mida* signifie « table » en arabe. Les Ouargha prononcent *meida.*

A l'Ouest, ses principaux aspects se retrouvent tous en Algérie dans le pays des Hanencha. Au Nord, vers la Medjerda, une zone forestière équivaut à celle du Sra-Ouargha, tandis que le centre et le midi évoquent le Djeradou et le Ferchane. Mais ici, les diverses petites régions agricoles se fondent en une seule. Entre deux lignes anticlinales sénoniennes, calcaires et boisées, dirigées Sud-Ouest-Nord-Est, et qui sont au Nord le chapelet Djebel-Ouled-Soltane-Rahmouna-Bou-Rezine et, au Sud, la chaîne Djebel-Boustarine-Bou-Akkous-Choucha, s'évase, en effet, un vaste synclinal éocène dont la terre est très favorable aux céréales. Ce serait bien là de la Friguia si le mot était de mise dans la colonie voisine. Sur la lisière Sud de ce synclinal le bordj d'El-Guettar (865^{m}) et plus à l'Ouest Dréa-gare correspondent à Sakiet-Sidi-Yousef et jalonnent la ligne de démarcation entre le pays fertile de la rive droite de la Medjerda et la zone infiniment moins bonne que traverse le moyen Mellègue.

Cette dernière est la moitié occidentale de la région centrale déprimée du Haut-Tell. Elle ne se range pas en Friguia, contrairement à ce qui est le cas de la fraction orientale que draine l'Oued-Tessa et dont nous allons parler tout d'abord.

IV

LA RÉGION DES PLAINES DE LA FRIGUIA

Cette nouvelle région réalise d'une manière parfaite la disposition en damier si caractéristique de l'architecture du Haut-Tell. Plaines alluviales et montagnes s'y entremêlent en effet, les unes plates et jaunes, les autres bombées au-dessus des précédentes et assombries de verdure. Celles-ci sont déterminées par de petits anticlinaux ou par des dômes, celles-là par des ondulations synclinales ou des cuvettes plus ou moins élargies par l'érosion. Presque toutes ces alvéoles possèdent une véritable individualité.

1° *Montagnes et boisements.* — Les montagnes sont pourtant modestes (au maximum 887^{m} au Maïza), mais leur isolement leur confère une importance relative. Quelques-unes

sont d'ailleurs géologiquement homogènes (Djebel-Maïza, Bou-Sléah, El-Bidi-Charrat). Le relief éparpillé de cette zone médiane du Haut-Tell reproduit certains traits orographiques du Tell Inférieur. Pour qui va en wagon de Tunis à Bermajna, les vraies montagnes demeurent à l'arrière plan jusqu'au Fedj-Et-Tamer. Ni tunnels, ni défilés proprement dits. Le changement de région n'est accusé sur le parcours de la voie ferrée que par la végétation, grâce à la forêt de pins de Gafour.

Montagnes ou collines ont quasi uniformément un manteau arbustif ou bien forestier. Pas de sraouate, bien que la montagne d'Ebba, avec ses quelques champs, soit parfois qualifiée de Sra-Ebba. Eocène comme elle, la Guessaa des Beni-Rezg (1) est un grand plat ovale incliné au Sud-Ouest. Sur son prolongement, la demi-auge éocène du Djebel-Haodh a eu sa chair interne enlevée et remplacée par des alluvions au niveau de la plaine avoisinante. Dômes ou chaînons sont agrémentés de quelques belles sources, salées au Lorbeus et au Ouiba du Bou-Kahil, mais magnifiques, claires et pures à l'anticlinal arasé d'Aïn-Beïda (à l'Ouest de la Guessaa) et ailleurs encore.

Aux montagnes ou collines s'assimilent pratiquement pour l'homme beaucoup d'étendues basses remplies de brousse ou de forêt. Sont dans ce cas les vallées de l'Oued-Es-Souani, de l'Oued-El-Maidher et l'éventail dont les ravins issus du Djebel-Massouge vers le Nord forment les baguettes. Ces boisements vont rejoindre les forêts du Gafour et du Maïza. Dans ce vaste quadrilatère, il y a çà et là quelques carrés cultivables comme le Mahibs (2) (fond de l'Oued-Djama). La principale clairière est la Tellet-El-Mellita au Nord de laquelle la forêt se referme pour pousser une pointe séparatrice entre Krib et Rhorfa. Parmi ces terrains forestiers, on peut mettre aussi le Khalled qui gît à l'Ouest de Testour, juste au septentrion du Krib. La partie aval est sénonienne, fort resserrée et entièrement envahie par la brousse. En face de Téboursouk, le Khalled offre une belle plaine alluviale. Les colons vont

(1) C'est ce que Pervinquière, *Op. cit.*, p. 284 a appelé synclinal du Kef-Argueb.

(2) *Mahibs* signifie « vase, bassin, vallée large ».

attaquer ses fourrés de lentisques, ancien bauge de lions ou repaire de brigands et agrandir de cette façon la zone agricole du Krib laquelle est le début d'une série de cuvettes alluviales libres.

2° *Les plaines à céréales.* — Ce que nous avons dit de la plaine à propos des types de régions naturelles trouve ici son application la plus forte. Nous sommes devant un réseau de cuvettes tectoniques communiquant entre elles par des passages qui établissent des liaisons fluviales ou économiques faciles. Perpendiculairement à la direction des chaînons, citons les routes ou pistes du Kef au massif de Mactar, du Kef au Ksour et d'Aïn-Beïda au Sers. Mais les plus célèbres épousent l'orientation même des plaines. Telles sont les trois belles voies de l'époque romaine : route de Carthage à *Sicca Veneria* par le Krib, le Kalakh et le Bahra; route de Carthage à *Théveste* par Bordj-Messaoudi, l'Oued-Es-Souani, les plaines de Lorbeus et de Zouarine; route du Krib à Zouarine par *Assuras*. Parmi ces plaines, quelques-unes paraissent plus propres à l'élevage qu'aux céréales ou réciproquement. Certaines ont des récoltes plus assurées que d'autres. En général, les vastes plaines ont à cet égard plus de fixité que les petites. Car, des alvéoles peu développées comme le Kalakh, la plaine de Lorbeus ou le Haodh, sont en quelque sorte cachées dans le relief qui les prive souvent de condensations pluviales.

En bas des sraouate de Téboursouk, le Krib ne fait avec le Khalled qu'une seule découpure quaternaire dans le relief, mais ici les alluvions sont de bonnes terres noires libres de brousse. Le Krib est un des meilleurs cantons à céréales du Haut-Tell. Immédiatement voisin des sraouate et arrosé par des oueds qui en descendent, il possède une grande valeur agricole. Entre le Djebel-Rhezouane et le Bou-Kahil, le couloir de Bordj-Messaoudi mène du Krib au Kalakh que désigne le nom d'une herbe, la *ferula communis*. Cette plaine, en forme de tête de vipère, ressemble fort à la plaine de Testour avec ses artères fluviales se coupant en croix. L'Oued-Tessa y reçoit l'Oued-Souani et l'Oued-El-Kedim, ce dernier débouchant d'une véritable gorge extrêmement pittoresque avec son eau courante, ses oliviers sauvages, ses trembles et ses jardins. Le

Khanguet-El-Kedim, qui se termine sur El-Bahra au Pont Romain, a une grosse importance stratégique. De là on est maître en effet, non seulement de la route Kef-Téboursouk, mais encore de la route Souk-El-Arba-Nebeur-Aïn-Beïda. Lors de l'insurrection de 1864, c'est là que fut assailli et tué le caïd El Djebira Ferhat, et en 1881, cet endroit fut une des principales positions des dissidents. D'El-Bahra, on entre dans la plaine du Kef. Plus vaste et moins nettement limitée que les précédentes, elle est au Sud un peu sableuse à cause du voisinage du Djebel-Zafrane. Dans l'ensemble elle fait preuve d'une tenue convenable.

Si du Krib nous nous dirigeons maintenant vers le Sud, nous arrivons à la Rhorfa en traversant simplement un rideau d'arbres et d'arbustes qui réunit la forêt du Mellita et du Djebel-El-Akhouate à la brousse du Bou-Kehil. Dans la Rhorfa, cuiller dont l'Oued-Tessa serait le manche, les indigènes distinguent une Rhorfa du Nord (Dahria ou Joufia) et une Rhorfa du Sud (Gueblia). Celle-ci est très tuffeuse, l'autre montre des glèbes meilleures et plus profondes. Néanmoins, la Rhorfa ne vaut pas le Krib. Elle est, malgré le Djebel-Maïza, en relations aisées avec le Sers grâce à l'Oued-Tessa qui s'ouvre au chemin de fer.

Le Sers comprend d'excellentes terres agricoles, notamment au midi, vers la Hamadat des Ouled-Ayar, parce que là se déverse le trop plein des oueds du massif de Mactar. D'une manière générale, dans toutes ces alvéoles, la portion qui procure les rendements les plus constants est celle qui est voisine des massifs les plus considérables, car d'un côté elle participe à leur climat plus pluvieux, et de l'autre elle profite de l'épandage de leurs rivières. Le Sers est jugé par les gens de la Friguia comme peut-être moins favorable aux céréales qu'Abida ou Zouarine. Je ne sais s'il y pleut moins ou s'il faut attribuer la chose à une quantité plus faible d'éléments phosphatés dans le sol. En tout cas, le Sers, en partie marécageux, est très apprécié pour ses pâturages. L'élevage du cheval et des bovins y fleurit.

Entre le Sers et la plaine du Kef, celle de Lorbeus s'est logée dans le synclinal éocène dont les deux extrémités sont la Guessaa des Beni-Rezg et le Haodh. Très sableuse à l'Ouest, où

l'oued axial porte le nom d'Oued-Rmel, elle est remblayée en aval par du quaternaire où l'armoise abonde : sa valeur céréalière un peu précaire n'explique pas le développement d'une ville comme l'antique *Lares*, dont l'existence est due au passage de la voie de Carthage à Théveste à laquelle a succédé une piste très fréquentée encore de nos jours.

Sur le prolongement de la plaine de Lorbeus, celle d'Abida s'épanche en dehors du synclinal précité, au Nord-Ouest jusqu'à Sidi-Bou-Guerch et au Sud-Est jusqu'au Djebel-Ebba. Abida est une belle étendue de terres rougeâtres où les indigènes sèment surtout du blé (1). Au Sud-Ouest d'Abida on accède sans aucun effort au cul de sac du Haodh (2) moins souvent visité par les pluies.

Sur le flanc d'Abida, la grande plaine de Zouarine est une large surface alluviale plate qui se prête fort bien aux céréales. Les oueds qui s'y perdent et dont quelques-uns sont nés du Sra-Ouartane ou de la Hamadat des Ouled-Ayar y entretiennent une humidité des plus appréciables. Le trop plein de l'eau sort sous le nom d'Oued-Tessa. Mais il en demeure beaucoup dans le sol à faible profondeur (puits des Touaba 1^{m} 50, puits de Sidi-Asker 6^{m}).

Au Sud-Ouest, Zouarine a comme appendice la conque de Meskhia qui vante encore quelques terrains utilisables. Mais au delà de ce dernier lambeau de Friguia, le Fedj-Et-Tamer, large col crétacé infertile avec du romarin sur les mamelons, de l'armoise, du sparte, quelque alfa, pas un arbre et presque pas de cultures, marque la fin des bons pays.

Compartiment ultime du réseau des plaines friguiennes situé juste à la limite de la non-Friguia, Zouarine a une importance unique dans le Haut-Tell. Relié aux pays du Sud par deux grandes routes, celle du Fedj-Et-Tamer-Bermajna et celle du Ksour-Rohia-Sbiba qui se touchent à Ebba, ce canton est la première bonne plaine à céréales que l'on rencontre en quittant les Hamama, les Fréchich et les Majeur. L'en-

(1) La carte au 1/100.000e a omis le nom d'Abida que PERVINQUIÈRE ne distingue pas du Haodh.

(2) Deux autres plaines cul de sac portent non loin de là le même nom, à l'Est de Morsott, entre ce centre et la frontière tunisienne.

droit est donc tout spécialement favorable pour abriter le siège d'échanges fructueux entre Friguia et régions du Sud. En outre, pour qui vient de la Steppe, Zouarine est le début de ces pays de médiocre relief et de vastes plaines facilement intercommunicantes qui, par la zone centrale déprimée du Haut-Tell et le Tell Inférieur, mènent jusqu'à Tunis. Zouarine fonctionne aussi par conséquent comme un carrefour d'où s'orientent vers la capitale productions et gens de la non-Friguia et de la Steppe occidentale.

3° *La trouée du Ksour et le plateau Ouartane.* — Sur la lisière méridionale de Zouarine et du Sers se dresse un rempart montagneux qu'une vallée banale divise tectoniquement et orographiquement en Hamadat des Ouled-Ayar à l'Est et en plateau Ouartane à l'Ouest. Ce sillon s'élargit progressivement du Ksour vers Rohia en une plaine alluviale dite Djouf des Louata ou encore Djouf de Dougga d'après le nom moderne de l'antique *Thugga Terebinthina.* Ce Djouf est considéré comme partie intégrante de la Friguia au même titre que les reliefs entre lesquels il se glisse. Il descend avec l'Oued-Sguiffa, son artère axiale, de 800 à 650^{m}, et dès lors on est dans la plaine de Rohia qui participe des conditions climatiques du Skarna-Berbérou au pied duquel elle s'étend. C'est une façon de Steppe avec çà et là des pâturages en terrains salés où s'attardent les caravanes de chameaux qui arrivent du Sud. Mais les eaux telliennes de l'Oued Sguiffa permettent d'y irriguer quelques centaines d'hectares et continuent vraiment le Tell jusque-là. La plaine de Rohia cesse à Sbiba où les quelques maisons de l'héritière déchue de *Sufes* somnolent auprès d'un croisement de routes de premier ordre. En face, dans la direction de Kairouan, la vallée de l'Oued-El-Hathob est,en effet,amplement sculptée entre le massif de Mactar et le Mrhila, tandis qu'au couloir Djouf-Rohia s'ajoute presque bout à bout jusqu'à Sbeitla un autre couloir entièrement steppique qui s'insinue entre le Mrila et la chaîne de Byzacène.

Réunis, les deux tronçons ont du Ksour à Sbeitla une longueur de 80 kilom. et, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, ils constituent un des traits les plus remarquables de toute cette région. Ce corridor, qui scinde la chaîne de By-

zacène de la chaîne de Zeugitane et qui écarte les monts de Thala et des Ouartane du massif de Mactar, crée par bonheur du Sud au Nord, au milieu de la région la plus compliquée et la plus difficile de la Régence, la plus rapide et la plus commode des voies de communication. Dans l'espèce de dédale de plaines et de chaînons qui caractérise l'Ouest tunisien, cette coupure si nette maîtrise la circulation et canalise le mouvement des voyageurs et des marchandises entre Tozeur, Gafsa et le Kef. C'est « *la route des dattes* ». Comme le Foum-el-Kharrouba, ce chemin était jadis battu par la mahalla beylicale; la piste du Ksour à Sbeitla revêt encore dans le pays le nom de *Trik-Soultani* « route impériale ». Aujourd'hui, deux voies ferrées en effleurent les extrémités. Sbeitla est une gare de la ligne d'Aïn-Moularès à Sousse et tout près du Ksour la ligne de Tunis à Kalaat-Djerda et Kalaat-Senane possède une station à Ebba.

Ce hiatus demeure une des pièces les plus notables de la charpente orographique de la Tunisie centrale et n'a d'autre équivalent dans la Régence que le Foum-El-Kharrouba précité ou le couloir de Grombalia qui tous deux ouvrent Tunis aux gens et au climat de la Steppe centrale et du Sahel.

A l'occident de cette trouée, le plateau Ouartane, isolé dans tous les sens comme le massif de Mactar, est analogue à un vaste fer à cheval posé sur le sol obliquement avec son débouché au Sud-Est vers Rohia. Ce canton est d'ailleurs sous tous les rapports un des mieux individualisés du Haut-Tell. Sa demi-couronne d'éocène inférieur et de sénonien atteint 1.071^{m} au Djebel-Hafera à l'Est et 1.112^{m} au Djebel-Gouraia à l'Ouest. Elle est due à deux lignes anticlinales orientées Sud-Est-Nord-Ouest, direction dans laquelle elles se soudent après avoir enserré une auge synclinale d'éocène moyen et de quaternaire, lequel va rejoindre au Sud-Est le Djouf-Rohia. Dans la partie inférieure à 850^{m}, il s'appelle Jeffara, c'est-à-dire « plaine », « dépression ». Au Nord tout le pays est un sra, le Sra-Ouartane.

Le Sra présente des surfaces rocheuses et des étendues cultivées. Les premières sont surtout fournies par les calcaires du fer à cheval. Elles donnent des sfaias plates et glissantes (Sfaiet-Ayed, Kef-es-Sfaia, etc.). Marnes de l'éocène moyen

(Djouas de Sidi-Salem et de Sidi-Nasser, etc.) ou sra quaternaire (entre le Djebel-Rouis et l'Argoub-Mta-Guelt), toute la zone médiane du plateau entre 850 et 950^{m} est une région à céréales très fertile : sources ou puits sont fréquents et la propriété est très morcelée comme sur le plateau de Mactar. Quant à la Jeffara, c'est encore du tell, mais déjà les jachères s'y verdissent d'armoises et, tandis que le sra vante beaucoup de bordjs en pierre, il n'y en a pas dans la Jeffara. Plus chaude que le Sra, la Jeffara est un peu pour les Ouartane une sorte de Sud. Sur les flancs orientaux du Koudiat-Chaïr pullulent des cactus, rendez-vous automnal des diverses fractions des Ouartane. Longtemps d'ailleurs pour ceux-ci la Jeffara a été une contrée étrangère qui appartenait aux Tarhout des Majeur lesquels y ont encore bien des leurs et s'y emploient au moment de la moisson.

En face de la Jeffara, le Sra était et reste le vrai pays des Ouartane, celui dont ils tirent leur prospérité et dont les esplanades rocheuses surveillant les plaines voisines leur ont permis de s'éterniser sur ce coin de Friguia. Sur tout le pourtour, des émissions d'eau accompagnent le contact des marnes et des calcaires. Ce sont à l'Est les aiouns qui alimentent le Ksour et à l'Ouest celles d'où naît l'Oued-Médéina au pied des ruines d'*Althiburus*. Dans l'antiquité, *Althiburus* fleurit, car le Fedj-Et-Tamer que commande Henchir-Médéina était utilisé par la route de Carthage à Théveste. Mais dans les temps modernes, c'est la ligne Gafsa-Kef qui importe surtout dans ces parages. Aussi, sont-ce Zouarine, le Ksour ou Ebba qui accueillent le marché de la région alors qu'*Althiburus* n'a pas encore surgi de ses décombres.

V

LE NORD DU MASSIF DE MACTAR (1)

Le massif de Mactar est un de ces pâtés qui jalonnent la chaîne atlanto-apennine et dont le massif de Thala et l'Aurès

(1) Nous avons fait de larges emprunts à notre monographie du massif de Mactar, parue en 1901.

sont aussi des types. Toute une suite de plis s'y anastomosent. L'ensemble affecte sensiblement la forme d'une immense assiette renversée avec une dépression médiane entourée d'un cercle de hauteurs.

Le rebord du Nord-Ouest est la Hamadat des Ouled-Ayar. Deux divisions s'y observent : le plateau, la montagne. Le plateau est une terre sénonienne doucement ondulée où le seul accident remarquable est une série de bosses (Djebel-Zellès 1.020^{m}, Djebel-Zlam 1.022^{m}) dues à des bombements partiels. Entre eux et le Haraza, la vallée large de l'Oued-Aïn-Dougga est la tête de l'Oued-Sguiffa. Ce plateau est pauvre et n'a que peu de sources. La forêt en occupe une portion notable. Vers le Sers, les 450 habitants du groupe d'Ellès (710^{m}) cultivent 10.000 oliviers.

Au Sud du plateau, l'anticlinal du Haraza détermine une véritable chaîne qui comprend un Dyr, cinq Kalaats et trois Kefs (voir planche D) ayant de 1.117 à 1.293^{m}. Des pluies plus abondantes qu'à Mactar y engendrent plusieurs belles sources: Seddine, Souk-el-Djemaâ, Sidi-Rached, Bez, Magraoua. Si la forêt forme entre l'Oued-el-Hammam et les Kalaats-el-Harat et Es-Souk un boisement non contigu à celui du plateau, les vallées sont le siège des principaux assemblages de population. A l'Oued-Ramel ont leur centre les Ouled-Njim, à la Medjet-el-Laboua les gens d'El-Harat (1.200 oliviers), tandis que les vallées des oueds El-Hammam et Mechref constituent le cheikhat de Bez (8.000 oliviers). Ce dernier a cinq villages dont Mechref, Haouchsfaiat, Kelbine, Chouarbïa, embrassant en tout 70 maisons, sont ensemble, tandis qu'un peu plus loin, les dix maisons de Magraoua gardent l'entrée d'un défilé pittoresque par où l'Oued-El-Mechref gagne le Sers.

Moins imposante est la Hamadat des Ouled-Aoun (1) séparée de celle des Ouled-Ayar par un abaissement de relief appelé le Khalsa (la fin) par où se hisse péniblement la route du Kef à Kairouan par Mactar. La Hamadat des Ouled-Aoun comprend trois parties. Au Sud-Est, l'éocène moyen du plateau de Mactar se continue au delà de l'Oued-Haroun par des terrains

(1) Dans toute la région, lorsque l'on parle de la Hamadat tout court, c'est de la Hamadat des Ouled-Ayar qu'il s'agit.

mollement étalés, fertiles, assez arrosés par les pluies et non dépourvus de sources (Merjet-Mqaddem, Argoub-Ed-Debra). Autour de ces terres de labour, les calcaires nummulitiques décrivent, de Médoudja jusqu'à l'Ouest de Ksour-Abd-el-Melek, une espèce d'hémicycle presque ininterrompu : Kef-Tassila (1.016^{m}), Kef-Mnara (1.019^{m}). A la ligne de contact des deux terrains, il y a des sources comme l'Aïn-Médoudja, l'Aïn-Gasbat et l'Aïn-Zouza. Le reste de la Hamadat, sénonien et quasi stérile, descend vers la plaine de Siliana et vers le Massouge par une série de monticules étagés parmi lesquels se dressent encore divers kefs nummulitiques comme le Kef-Snoubrine (1.032^{m}). Quant à la corne orientale de la Hamadat, elle est noircie de boisements de pins d'Alep qui sont sur la rive gauche de l'Oued-Ousafa les postes avancés de la forêt de la Kessera.

En contrebas des deux Hamadats, le synclinal Mided-Ousafa offre successivement le Djouf de Mided, le plateau de Mactar et la vallée de l'Ousafa, reliant ainsi à travers le massif les plaines de Rohia et de Siliana.

Encastré entre le Skarna et le Kef-Bdiri où cesse la chaîne des Kalaats, ce Djouf est gréseux et marneux. De là on monte au plateau de Mactar soit par l'Oued-El-Aoud, soit par le défilé de Seddine, entre le Kef du même nom (1.129^{m}) et le Kef-Ouled-Salah (1.250^{m}), étroit khanguet où se risque la voie réunissant Mactar à la route du Ksour à Sbiba. Le plateau de Mactar, à peu près entièrement composé de marnes de l'éocène moyen, coïncide avec la concavité de l'assiette, laquelle s'abaisse vers l'Oued-Ousafa entre 1.000 et 800^{m} d'altitude. On y aperçoit une Garaat dite des Ouled-Khezem. Riches en sources dont les plus belles sont celles de Mactar, les vallons sont largement ondulés en amont et répondent à des sraouate d'excellente qualité (Oued-Ramel, Hadra des Msahla). Le plateau de Mactar est la meilleure partie de tout le massif et comme de plus il se carre au milieu, il n'y a pas à s'étonner qu'on ait placé là en 1887, près des ruines de l'ancienne *Mactari*, à 924^{m} d'altitude, la capitale de la circonscription administrative la plus centrale de la Tunisie, à peu près à la limite des Ouled-Ayar-Dahara et des Ouled-Ayar-Guebala, et à quelques kilomètres à peine des premiers Ouled-Aoun. De là on

gagne la plaine de Siliana en suivant l'Oued-Ousafa qui scinde le plateau de Mactar (sra avec céréales) de la forêt de la Kessera (pins d'Alep sur sol rocheux). Autour de la zaouia de Ksour-Abd-El-Melek (653^{m}), la rivière s'accompagne de bonnes terres, de jardins et d'un demi-millier d'oliviers. Puis, elle prend un caractère alpestre entre la Hamadat des Ouled-Aoun et la forêt de la Kessera. Elle est bordée alors d'environ 4.000 oliviers, la plupart à l'état sauvage.

Hamadat des Ouled-Ayar, Hamadat des Ouled-Aoun et dépression médiane sont une bande de Friguia. Les terres de culture et les sources y sont assez répandues et l'élevage des bovins est en honneur. Mais dès qu'on franchit l'Oued-Ousafa, les facultés du pays empirent notablement. On n'est pas encore dans la Steppe, mais déjà on peut la pressentir.

CHAPITRE QUATRIÈME

Vue générale du Haut-Tell : la partie située hors de la Friguia

I

LE SUD DU MASSIF DE MACTAR

Ceux des Ouled-Ayar-Guebala qui ne vivent pas sur le plateau de Mactar habitent l'anticlinal dissymétrique du Skarna-Berbérou, érodé dans sa portion médiane par l'Oued-Massenna, et divisé ainsi en Skarna à l'Ouest et Berbérou à l'Est. Le Skarna septentrional s'offre comme un rempart massif de 1.300^{m} qu'encadrent deux pics, le Djebel-Chouchan (1.216^{m}) et le Ras-Gzaai (1.322^{m}) et qui, par le Kef-Er-Raï, surplombe de 200 mètres la plaine de Rohia. Le Djebel-Skarna méridional est moins élevé (800^{m}). Entre les deux, un sentier mène de Bordj-Debbiche à Fondouk-Debbiche (Rohia). La vallée de l'Oued-Massenna abrite la forêt du Skarna, composée presque exclusivement de pins d'Alep, privée de sous-bois et assez clairsemée. La falaise orientale forme le Djebel-Djeldjel (1.023^{m}) qui aboutit à l'arête du Djebel-bel-Habbas. Tout ce pays est pauvre ; les céréales y viennent mal. Les sources manquent. Cette différence avec les mêmes terrains de la Hamadat des Ouled-Ayar ou du plateau de Mactar s'explique par le climat. La montagne ne présente qu'un front mince aux vents du Nord-Ouest et très peu s'y résolvent en pluie.

Le Djebel-Berbérou (1.226^{m}) est une sorte d'immense témoin laissé par l'érosion qui a tout déblayé alentour. Il possède sur trois côtés des falaises de grès dans les paliers desquelles poussent des cactus. Le front Nord, au contraire, est séno-

nien et c'est par là que la forêt du Skarna va, par une bande étroite, rejoindre celle de la Kessera. Le sommet est un sra pourvu de trois petites sources auxquelles s'approvisionnent les gens du plateau de Berbérou (800^{m}). Ce dernier est moins propre à la culture et les deux armoises y abondent comme chez les Fréchich. La partie au Nord de l'Oued Souhihine est occupée par les Zlass; le Berbérou inférieur participe déjà plus aux conditions climatiques de la Steppe qu'à celles du Nord du massif de Mactar.

Le Hababsa, peuplé par la tribu du même nom, a pour épine dorsale le Djebel-Sidi-bel-Habbas qui est sénonien et comprend, au Nord de celui-ci d'assez vastes étendues d'éocène moyen, suite de celles du plateau du Berbérou. Le Berbérou-Hababsa a ainsi au Sud comme au Nord une façade sénonienne et, ici aussi, apparaît une forêt. Sous la falaise qui termine au midi le Djebel-bel-Habbas, l'érosion a créé une série de petites plaines où pullule le qtaf. Elles regardent l'Oued-El-Hathob qui coule vers 450^{m} parmi des cailloutis et des dépôts pliocènes broussailleux. Cette vallée, excentrique par rapport au massif de Mactar, est aux mains non des Ouled-Ayar, mais des Majeur qui relient par là leurs terres de l'Est du Mrhila avec Sbiba. Au Nord, le Berbérou-Hababsa a une chute moins forte sur l'Oued-Bahloul, tête de l'Oued-Merguellil, au delà duquel commence la forêt de la Kessera.

Celle-ci est une région crétacée, d'une altitude moyenne de 850^{m}, au centre de laquelle se dresse, comme une citadelle, une Hamadat nummulitique de 1.000^{m} et plus. Sur le crétacé se développe une belle forêt de pins qui n'escalade ni la Hamadat en question ni la chaîne d'El-Guériat, mais submerge le Bellota et touche d'une part la forêt du Serdj et de l'autre les peuplements de la corne extrême de la Hamadat des Ouled-Aoun. Vers le Djebel-Bellota, comme le nom l'indique, foisonnent les chênes-verts. Cette forêt est sèche et déserte.

Tout autre est la Hamadat. Si une brousse de chênes en tapisse la majeure partie, une cuvette ou Garaat que prolonge jusqu'à l'abrupt Sud (voir carte n° 7) une vallée d'éocène moyen, procure ainsi que cette dernière des terres excellentes. La Garaat joue un rôle analogue à celui des lacs du plateau central de la Morée. Il y a là tout un système hydraulique sur

lequel nous aurons à revenir. Au pied Nord de la Hamadat s'est bâtie la décherat de Bou-Abdella. Au Sud, au débouché de la vallée de la Garaat, un groupe de cinq sources explique l'existence de l'agglomération de la Kessera qui restera longtemps la plus considérable de tout le massif de Mactar. La Kessera étage vers 1.025^{m} ses 150 maisons entremêlées de jardins et abritant 1.500 habitants. En dessous verdoie une olivette de 15.000 arbres.

Vers le Sud et l'Est, la forêt de la Kessera est bordée par les calcaires éocènes d'El-Gueriat, plaqués contre le sénonien de ladite forêt comme un mur rigide de soutènement destiné à l'empêcher de s'écrouler dans la plaine des Kaoub. Cette chaîne reproduit quelques-uns des phénomènes constatés dans la Hamadat de la Kessera. De petites sources y ont donné les hameaux d'El-Gueriat (200 hab.), Beni-Abdallah (120 hab.), Mansoura (400 hab.), El-Oubiria (100 hab.). C'est ce que les indigènes dénomment parfois, non sans hyperbole, *El-Blidate* (Les Villettes). A El-Gueriat, la source née dans le lit de l'oued, en avant de la barrière nummulitique, arrose 850 oliviers. A Mansoura, les 4.000 oliviers plantés au milieu de l'oued local ne fructifient que lorsque se hasarde jusque là le flot des sources de la Hamadat. Ainsi se justifie la dépendance administrative de ces hameaux qui obéissent à la Kessera. D'un accès peu commode, les Blidate sont en marge de la route de Mactar à Kairouan qui franchit la chaîne au moyen de multiples lacets au Fedj-El-Ansel, tandis que le télégraphe a profité de la passe dite Drij-Er-Rhozlane (Gradins des Gazelles).

Tel s'offre à nous dans sa diversité ce massif de Mactar qui érige au cœur de la Tunisie ses formes amples et puissantes. Placé sur la limite méridionale du Tell au contact de la Steppe, il est à peu près à égale distance de l'Algérie et de la mer orientale, du littoral Nord et des Chotts. C'est donc vraiment le massif central de la Régence. Ce pays de montagnes, de sraouate et de forêts est un nœud hydrographique dont Pellissier (1) avait jadis saisi toute l'importance. L'Oued-Aïn-Dougga et l'Oued-Bahloul sont la tête des oueds El-Hathob et Merguel-

(1) *Op. cit.*, p. 5.

lil qui se jettent dans le lac Kelbia. L'Oued-Ousafa est la section supérieure de l'Oued-Siliana, principal affluent de la Medjerda après le Mellègue. Malgré ces directions contraires adoptées par les eaux et si contrastants qu'ils soient entre eux, tous les compartiments de ce massif sont pourtant étroitement cimentés. Les belles terres de labour de la dépression centrale sont l'aimant qui attire et retient en un bloc les autres alvéoles. Ouled-Ayar-Dahara et Ouled-Aoun, descendus de leurs Hamadats respectives, Ouled-Ayar-Guebala ou gens de la Kessera et du Skarna-Berbérou, se partagent par tranches l'exploitation des étendues de sra du Djouf de Mided, du plateau de Mactar ou de la vallée de l'Ousafa. Mactar est donc bien au centre d'une unité géographique.

La liaison entre les cases disparates du massif est renforcée par l'isolement dans lequel se trouve leur groupe par rapport à ce qui l'environne. Avant que l'administration française y ait engagé la route du Kef à Kairouan, celle-ci obliquait plus à l'Est à partir du Sers, et gagnait le Foum-Zelga par le Massouge et la plaine de Siliana. Pareillement, la route du Kef à Gafsa longe pendant 60 kilom. les pentes occidentales du massif. Aussi, ce nombril de la Régence, comme l'appellent les indigènes, est-il un des districts tunisiens qui reçoivent le moins de visiteurs. Les armées qui se sont disputé la possession de ces régions ont le plus souvent évité ce pôle répulsif et, comme pour le massif central de France, se sont livré bataille à ses pieds. Poitiers et Châlons ont ici comme pendants *Zama* (1) et *Mems* (2). Par deux fois, c'est en vue du massif de Mactar que s'est décidé l'avenir de la Tunisie.

(1) L'emplacement exact de *Zama-Regia* et de la bataille de ce nom sont encore inconnus. Pour élucider le problème, presque chaque année, les textes ont à supporter des combats acharnés dans lesquels, civils ou militaires, les auteurs éprouvent régulièrement le sort d'Hannibal. Les deux dernières études parues sur ce sujet ont été analysées par A. Merlin : *Où s'est livrée la bataille de Zama ?* (*Journal des Savants*, 1912, p. 504 et suiv.). Dans l'état actuel de nos connaissances, toute dissertation est oiseuse. Il convient de se persuader que, pour le moment, la question de Zama est du ressort des terrassiers : seul peut la résoudre un coup de pioche heureux donné au bon endroit, et par exemple à Seba-Biar, dans le Sers, à l'entrée du Massouge. Quant au *Naraggara* ou *Narcara* de

VIII — La Chaîne des Kalaats (partie Occidentale) : du Kef Boiri a l'Ouest a la Kalaat El-Harat a l'Est (Hamadat des Ouled-Ayar). (Cliché Monchicourt.)

Planche D

II

LA REGION DU MOYEN MELLÈGUE

Revenons maintenant à la zone centrale déprimée du Haut-Tell. Contrairement à la portion orientale friguienne, drainée par l'Oued-Tessa, la portion occidentale sillonnée par le réseau du Mellègue n'est pas aussi apte à favoriser la vie humaine et ce n'est qu'au midi de cette bande que le relèvement du relief vers Thala et Tébessa provoque le retour de certains aspects de la Friguia. Ceux-ci s'y accomodent d'éléments nouveaux, apparus dans la région du moyen Mellègue (araar, alfa), et qui vont persister jusqu'à la limite de la Steppe. D'autre part, si le moyen Mellègue ouvre des voies aisées aux communications, la structure en damier s'y atténue; notamment, tout l'angle Nord-Ouest n'est qu'une seule et même hériat piquée de dômes aptiens.

1° *Les pays du Mellègue.* — Orographiquement, la plaine du Kef se continue à l'Ouest par la plaine d'El-Oglat qu'une allée quaternaire réunit au Mellègue. Mais la fréquence du jujubier et des cactus révèlent que l'on a quitté la Friguia. El-Oglat est dominée au Sud par le Guern-El-Lefaia (951^{m}) qui doit quelque allure à ses bancs de calcaire nummulitique. Il est vêtu d'une brousse où abonde l'arbre par excellence de la région du moyen Mellègue, l'araar. A part la plaine précitée, ce canton est inculte. Son avenir ne saurait être que minier.

Plus intéressant est le pays proche de l'Algérie. Si nous tournons le dos au massif Ouargha, rapidement, de 800^{m} nous tombons à 600, puis à 400. Devant nous s'étale la Hériat, argileuse, plate et basse qu'interrompent par endroits des protubérances calcaires. En même temps, s'offrent d'autres formations végétales, tandis que s'affaiblissent les capacités

Tite-Live (*Margaron* de Polybe) où Scipion était campé avant la bataille, ne serait-ce pas là le nom de *Mactari* légèrement estropié ?

(2) Le *Mems* où Zoheir vainquit Koçeila en 688 paraît le même que le *Mamma* byzantin, forteresse que Diehl : *L'Afrique Byzantine*, p. 67 note 5, p. 235-236, et carte de la Tunisie centrale, place vers Henchir-Kouki, dans la vallée de l'Oued-El-Hathob du Nord.

agricoles. Immédiatement au Sud du Djebel-Bou-Osbane, le faciès général est le même qu'autour de Sakiet, mais déjà le diss tend à céder la place à l'alfa dans le sous-bois et le sparte et l'armoise se mêlent aux pièces d'orge ou de blé. Les plantes qui règnent dans la Steppe commencent donc à se montrer en quantité appréciable et il en résulte des combinaisons que nous retrouverons sur la lisière de la chaîne de Byzacène. Décidément, nous ne sommes plus en Friguia. Et d'ailleurs, quelques kilomètres plus loin, la forêt évacue les reliefs où ne se voit plus que l'alfa, suivie en dessous par le sparte, et elle se réfugie en bordure des oueds. Ce type de pays s'arrête à peu près au Djebel-Lejbel et au Djebel-Ksikis. Mais, au delà, la forêt-galerie se vérifie le long du Mellègue, de l'Oued-Melah, du Slata, etc., tandis que la hériat se développe dans toute son ampleur sur les marnes crétacées.

Le mot « *hériat* » désigne en Tunisie des étendues argileuses souvent un peu salées où ne jaunissent des moissons que lorsque les précipitations ont été extrêmement copieuses; glissant sur ces surfaces, l'eau du ciel les lave plus qu'elle ne les féconde et elle enlève l'humus plus qu'elle ne concourt à sa constitution. Un sol pareil sèche vite et se crevasse profondément. L'armoise et quelques salsolacées peuplent les portions concaves des ondulations, le sparte presque aussi répandu s'attache aux déclivités.

La hériat est vide d'habitants, les hommes n'y venant que pour semer ou moissonner et se logeant au pied des reliefs environnants ou dans les parties forestières. Pas de sources, pas de ruines romaines, peu de maisons, guère de cactus, ce végétal ne rencontrant pas là le sol sableux qu'il affectionne. Cependant, établissements fixes et opuntias, les uns s'accompagnant des autres, sont en voie d'accroissement. Depuis quelques années autour d'un marché est né le village de Tajerouine.

L'uniformité de la hériat est brisée sur plusieurs points par des plates-formes pliocènes ou bien par des reliefs calcaires. Des unes on aperçoit quelques exemplaires dans les parages où confluent le Mellègue et l'Oued-Sarrath. Le plus vaste de ces témoins de grès et cailloutis est la Gara-Souda où est juché le bordj de la Douane. Citons aussi la Garat-Ed-Diab

et en pleine Felta la Garat-Mahdi. En remontant le Mellègue on observe en Algérie deux autres gour. Quant aux reliefs crétacés calcaires, à part le Mzarrigue, les plus grands (Lejbel, Slata, Harraba, etc.) appartiennent à ces dômes aptiens, à la fois robustes et élancés, dont la région est le principal rendez-vous en Tunisie. Hérissés de romarin et d'alfa qu'ombragent des genévriers épars ou même des pins, ils caractérisent cette partie du pays au moins autant que la hériat. Ces montagnes hardies s'opposent comme aspect et comme utilité aux bancs éocènes quasi horizontaux de la Kalaat-Senane. En face des phosphates de cette dernière destinés à fertiliser la terre, les dômes aptiens offrent à l'industrie leur fer ou leur plomb.

Au delà du Méridef et de l'Harraba, à l'Ouest de l'Oued-Sarrath et du massif de la Kalaat-Senane, on a affaire à une plaine alluviale qui contraste à bien des égards avec la hériat. Fidh-Ez-Zaouch au Nord du Mellègue, Felta et Tajmout au Sud, tels sont les noms des divers secteurs de cet ensemble que la qualité argilo-sableuse du sol, l'absence d'arbres et l'importance des jujubiers et des salsolacées rapprochent beaucoup du pays qui gît autour du Mrhila ou chez les Ouled-Asker des Fréchich. Et c'est, en effet, une véritable Steppe. Tajmout et Felta réunis sont la plaine des Ouled-Bou-Rhanem qui s'étend au midi jusqu'au Bou-Jaber. Le Tajmout dit aussi Bahira, est une « plaine » mollement étalée entre 500 et 650 mètres, verte d'armoises et piquée de jujubiers. Elle meurt en Algérie à la falaise du Djebel-Def et est sillonnée par trois affluents du Mellègue qui sont l'Oued-Horhihir dans la colonie voisine et, en Tunisie, l'Oued-El-Alleg et l'Oudei-El-Ma (1). Au-dessous de 500 mètres commence la Felta qui va jusqu'au Mellègue et que ces trois oueds fécondent. Terre basse qu'inondent les rivières, la Felta voit des particules salines affleurer à sa surface, ce qui amène la présence d'une flore halophyte. Le qtaf se présente en superbes touffes très serrées ayant jusqu'à un mètre de hauteur, peuplement dont je n'ai pas rencontré le pareil dans la Steppe. La Felta fait songer aux plaines arrosées des environs de Kairouan et, par exem-

(1) *Oudei-El-Ma* signifie « le petit oued où il y a de l'eau ».

ple, à El-Alem, si riche en qtaf. Il n'y manque même pas des cultures de maïs et vers l'embouchure de l'Oued-Horhihir un épais rideau de tamarins. Ce qui achève la similitude avec la Steppe, c'est l'existence de vastes réservoirs romains pour emmagasiner des eaux de source (majen d'Aïn-Fortnate) ou de crue (citernes d'Henchir-Zaghouane) (1). Ces ouvrages, dont on ne trouve pas les pareils en Friguia, sauf dans les villes, ont un autre exemplaire dans la plaine de Bermajna au pied du Zrissa. Ils témoignent d'une moindre richesse aqueuse.

A 30 ou 40 kilom. plus à l'Ouest, en pleine Algérie, nous constatons du Nord au Sud des modifications analogues. Au massif Ouargha correspond, avons-nous dit, le pays montagneux entre la Medjerda au Nord, El-Guettar et Dréa au Sud. Jusqu'à cette dernière gare, le train venu de Souk-Ahras suit un ruisseau qui serpente entre des frênes, des ormeaux et des chênes-zens, tandis que les croupes voisines sont couvertes de pins et de chênes-verts avec le sous-bois habituel en Friguia. Vers Dréa-gare, la forêt s'éclaircit. A Mdaourouch, il n'y a plus de boisements, plus d'eau courante dans les thalwegs; mais les mamelonnements sont encore parés de diss et les ondulations larges montrent de belles terres propres aux cultures. Après Mdaourouch, la locomotive franchit une crête dénudée, et dès lors elle entre dans l'aire de drainage du Mellègue. Le pays change. Bientôt, le diss s'efface sur les coteaux devant le sparte et l'alfa. Dans les fonds les céréales sont rares; blanchâtre ou rougeâtre, la terre se peuple d'armoise et même de qtaf. On est dans la hériat et les dômes aptiens grandissent à l'horizon. On les touche à Clairfontaine où des pins et des araars envahissent le Djebel-Mkirriga et le Djebel-Guelb-El-Mellègue avec un sous-bois d'alfa, de romarin et de sparte. Hériat à armoise et mamelonnements à sparte et alfa continuent jusque dans la plaine de Tébessa, fort comparable à celle des Ouled-Bou-Rhanem par la présence de qtaf et par la

(1) Voir sur ces trois réservoirs lieut^t^ Hilaire : *Etude sur l'installation hydraulique rom. d'Aïn-Zrissa.* (*Enquête sur les installations hydrauliques rom. en Tunisie*, t. I, Tunis, 1897-1901, p. 73-80), et *Note sur deux installations hydrauliques rom. du Saltus Massipianus.* (*Ibid.*, p. 81-86.)

possibilité d'irriguer un certain nombre d'hectares. Ainsi, en Algérie comme en Tunisie, la dégradation du pays s'effectue d'une manière identique, et progressivement, l'on passe du Tell le plus franc à une sorte de Steppe.

2° *La région de l'Oued-Sarrath.* — Tandis qu'au Nord du Fedj-Et-Tamer, Zouarine et le Sers sont quasi entièrement utilisés, au Sud les cultures n'occupent qu'un morceau infime de Bermajna (1), assimilable en cela au Tajmout. Le contraste saute aux yeux et une remarque analogue s'impose à qui vient du plateau Ouartane. Le bourrelet occidental de celui-ci est, en effet, un sra jusque vers la cote 900. Mais ensuite la région consiste en une série d'étages infertiles décroissant d'Est en Ouest et entamés par des oueds dont les ravinements mettent à nu des marnes grises (Oued-El-Azreg, Kef-El-Azreg, Oued-Ez-Zerga). Sur la limite de ce pays et de la plaine alluviale de Bermajna, le double Zrissa au Nord et le Bel-Hannech au Sud se regardent à une douzaine de kilomètres de distance. L'abrupt méridional du second, dû à une faille, frappe l'esprit par sa muraille presque droite de 500 mètres de haut. Zrissa et Bel-Hannech sont nus et sans arbres.

Bermajna est avec le Djouf-Rohia et le couloir de Tébessa une de ces plaines si précieuses dans le Haut-Tell pour les communications entre Nord et Sud. Comme la deuxième, elle est sillonnée par une voie ferrée et, comme ses deux émules, elle a son axe tracé par un cours d'eau qui est ici l'Oued-Sarrath, rivière pérenne qui fut, au XVIIIe siècle, frontière entre Tunis et Alger et qui sert encore aujourd'hui de borne ethnique et administrative, par exemple au Sud entre les Zerhalma et les Fouad, et au Nord entre les Ouled-Bou-Rhanem et ces mêmes Zerhalma. Peut-être ce partage de la plaine a-t-il aidé à en voiler l'unité et à en cacher le nom qui n'a figuré jusqu'ici sur aucune carte ni dans aucun auteur.

Comme la plaine voisine de Tajmout, Bermajna est une espèce de steppe. On n'y jouit d'une bonne récolte que tous les trois ou quatre ans et l'herbe qui y règne despotiquement, le

(1) Au Moyen-Age, on écrit Mermajna (Edrisi, *Op. cit.*, p. 137 et 139, etc.)

harmel, est une de celles qu'on est accoutumé de rencontrer dans les terres médiocres. Ni alfa, ni sparte, ni qtaf, ce qui la distingue des hériats du moyen Mellègue. Le harmel cesse avec les contreforts des monts environnants. Au Sud, il s'arrête aux Djerdas et ne pénètre pas dans la plaine d'El-Menchia, du Tell des Fréchich, où il est remplacé par le chiha et le tgoufet. La queue de Bermajna vers le Sud-Est n'est pas loin de la Jeffara et du Djouf-Rohia avec lesquels elle se raccorde aisément par le hiatus qui baille entre l'arc des Ouartane au Nord et les monts des Majeur au Sud.

Dans la colonie sœur, la plaine de Tébessa quoique surtout vêtue d'armoise blanche et de qtaf, est à d'autres points de vue absolument comparable à Bermajna, ne fut-ce que par sa forme en L.

3° *Le massif de Kalaat-Senane.* — Au Sud-Ouest, Bermajna est bornée par une suite de collines sénoniennes rocheuses à qui leur dénudation a valu le nom de « *djerdas* », c'est-à-dire de « pelées ». Deux d'entre elles, à savoir, le Sif et la Kalaat-Djerda sont coiffées d'un méplat d'éocène inférieur dont un autre lambeau, le Kef-Souitir, émerge de la plaine comme un dos de gigantesque poisson blanc. Ces trois affleurements recouvrent des gisements de phosphates appréciés grâce auxquels est né le centre de Kalaat-Djerda. Leur ligne s'avance jusqu'aux abords du massif de Kalaat-Senane.

Ce dernier est sur le flanc occidental de Berjmajna une sorte de pendant du plateau Ouartane et le changement d'altitude, de composition et de valeur du sol s'y opère d'une façon presque identique. Mais ici le sénonien constitue un socle énorme sur lequel sont juchés divers fragments suessoniens dont l'un, la Kalaat-Senane, est le plus haut point du pays (1.271^{m}) et appartient au même ensemble que le Haodh et le Dyr de Tébessa (1.474^{m}) tenant le milieu entre eux comme situation topographique et comme altitude. Ses phosphates lui donnent une importance économique égale à celle de ce dernier. La fameuse Kalaat forme synclinal avec un autre morceau d'éocène inférieur, gratifié du titre de *Rebiba mtaa el Galaa* (Bru de la Kalaat), et qui, à l'expérience, s'est révélé comme ayant une utilité industrielle au moins aussi grande qu'elle. Non

moins remarquables sont les phosphates cachés sous d'autres plaques nummulitiques vers Bir-el-Afou ou ailleurs.

La Kalaat-Senane et sa Rebiba ont un soubassement d'argiles marneuses sénoniennes (plus de 850^{m} d'alt.), sra où prospèrent herbes et céréales. Au Nord et à l'Ouest, ce large bloc culmine d'une manière assez brusque sur la plaine des Ouled-Bou-Rhanem au contact de laquelle Aïn-Fortnate est encore à 727^{m} près du bordj de la Douane. A l'Ouest et au Sud, il est cerné par un demi-cercle calcaire blanc (Djebel-Bou-Hafna 1.050^{m}, Koudiat-el-Agab, 1.104^{m}, Dra-el-Anek 926^{m}) où s'est installée une véritable forêt tellienne, belle et épaisse. L'Oued-Bou-Salah coule en contrebas dans une gorge abrupte, mince virgule qui divise en deux le massif et rejette au Nord-Est le Knakiche (1.050^{m}), le Mzita (1.059^{m}), etc., dont les alentours immédiats sont assimilables au support herbeux de la Kalaat-Senane. Quant au cordon calcaire et forestier du Djebel-Bou-Hafna, il poursuit sa courbe régulière au Sud-Ouest par le Dra-el-Hammadi (945^{m}), étroit pédoncule qui attache toute cette région au massif algérien du Djebel-Bou-Rebaia (1.145^{m}) lequel fait corps au midi avec les montagnes des Fréchich.

Favorisé de récoltes presque constantes, le massif de Kalaat-Senane fonctionne en outre entre les pays ouverts de Bermajna et des Ouled-Bou-Rhanem comme un refuge naturel. Des groupements humains s'y sont fixés comme les villages de la Kalaat-Senane, de Majouba et du Djebel-Mzita. Les établissements permanents ont été facilités par la présence de sources attestant un climat relativement humide. Depuis les Ouargha, le massif de Kalaat-Senane est, en effet, le seul relief susceptible de provoquer des précipitations abondantes de Nord-Ouest. Par contrecoup, Bermajna, pour laquelle le massif fait écran ne reçoit qu'un minimum de pluie.

Cette région du moyen Mellègue et de l'Oued-Sarrath, sauf le sra de la Kalaat-Senane, est très loin de valoir la Friguia comme terroir agricole. Elle se classe en revanche en matière minière (fer, phosphates) parmi les zones les plus intéressantes de toute la Tunisie.

III

LE TELL DES FRÉCHICH ET DES MAJEUR

Avec sa hériat relativement basse et peu fertile, la région algéro-tunisienne du moyen Mellègue amorce les landes constantiniennes du plateau de Numidie. Elle serait, dans la direction du Sud, l'antichambre de la Steppe si le relief fortement relevé au Sud de Bermajna et du Tajmout n'amenait le plancher du territoire des Fréchich et des Majeur à une altitude capable de contrebalancer une situation déjà bien méridionale. Ainsi que plus à l'Ouest pour l'Aurès, le redressement du sol, après un district déprimé mal doté, a pour conséquence de meilleures possibilités pluviales, ce qui se traduit par une prolongation de la région tellienne.

Ce Tell des Fréchich et des Majeur est un massif compact qui se carre entre le couloir de Rohia-Sbiba et les plaines algériennes d'El-Ma-el-Abiod et de Brisgane. Relié par une sorte d'isthme au socle de la Kalaat-Senane, il a comme étai au Sud et au Sud-Est la chaîne de Byzacène, tandis que juste en son milieu se creusent les plaines conjuguées d'El-Afrane et de Foussana, pareilles à des vasques profondes. L'altitude générale est très grande. La plaine de Foussana qui offre le point le plus bas ne descend guère au-dessous de 700^{m}, et parmi les montagnes, plusieurs dépassent 1.300^{m}. Il semble que la moyenne du pays soit plutôt supérieure à la cote de Thala (973^{m}). Ce territoire s'affirme comme le canton le plus haut de toute la Tunisie. Loin d'être une exception dans ces parages, le Djebel-Chambi, qui vante la cîme maîtresse de la Régence (1.545^{m}), est là dans un milieu absolument harmonique.

Cette région, où le ridement du sol tunisien accuse son maximum de puissance, comprend une majorité de terrains secondaires avec, par endroits (Zelfane), des esplanades gréseuses. Au développement des premiers correspondent de remarquables peuplements forestiers. On peut même considérer que tout ce Tell est une zone montueuse boisée à peine interrompue par des clairières plus ou moins vastes où les indigènes introduisent les céréales au sein d'un tapis où do-

minent les armoises et surtout l'armoise champêtre. Ces espaces cultivables, logés parfois dans des cuvettes d'éocène moyen (Char, El-Oubajer), rentrent au Nord dans la classe des sraouate. Au Sud, ce sont au contraire des terres sableuses légères installées sur des grès. A cette différence au point de vue agricole s'ajoute un changement dans la couverture végétale naturelle. Au septentrion, la forêt de pins d'Alep, tout en contenant de l'alfa, renferme aussi de notables quantités de diss. Au midi, en revanche, cette plante tellienne a quasi complètement disparu. Il y a donc lieu de reconnaître ici, comme dans le massif de Mactar, deux zones distinctes : 1° une bande Nord, calcaire ou argileuse, pourvue de sraouate et de diss ; 2° une bande Sud, calcaire ou gréseuse, à capacités agricoles moindres et d'où le diss est presque absent. Cette bande s'appuie sur la chaîne de Byzacène qui a l'allure d'une véritable ligne de montagnes. La séparation entre cantons de valeur inégale se produit ainsi dans le sens des parallèles. Mais le partage du territoire entre Fréchich et Majeur s'opère selon les méridiens. Chaque tribu a par suite dans son lot des terrains de chacune des deux catégories.

1° *La zone septentrionale.* — La structure générale de celle-ci comporte une série de rides dont l'orientation Sud-Ouest-Nord-Est est brusquement arrêtée au-dessus de la plaine de Rohia par une manifestation du plissement transverse (voir le schéma de la carte n° 3). Les premières sont çà et là piquées de dômes aptiens comme le Bou-Rommane (en Algérie) 1.545^{m}, le Hamra ou l'Ajered, non loin duquel le Bireno cénomanien et turonien a 1.419^{m}. Le second constitue le massif des Chaquetma où s'érigent les reliefs éocènes du Ras-Sidi-Ali-ben-Oum-Zine (1.305^{m}), de la Guessaa-Kebira (1.150^{m}), du Kef-el-Louz (1.142^{m}) et les sommets sénoniens de la Kalaat-Frarha (1.189^{m}) et du Kef-Soltane (1.309^{m}) au delà desquels on choit dans la plaine de Rohia par une dénivellation de 4 à 500 mètres. Pour la racheter, les oueds venus de l'arrière pays ont excavé des entailles aiguës dont la plus significative est le Garjouma, c'est-à-dire la « Gorge », véritable cañon scié par l'Oued-Sbiba. Ces passages sont peu praticables, de sorte que Sbiba reste ainsi sans relations commodes avec le

district auquel elle est adossée. Elle doit son importance à sa position sur la piste Sbeitla-Ksour, juste en face de la trouée de l'Oued-El-Hathob qui mène vers Hajeb-el-Aioun et vers Kairouan. Néanmoins, la ville de *Sufes* ne fut pas aussi indépendante qu'on pourrait le penser à l'égard de la région montagneuse voisine. Car la vallée étroite de l'Oued-Sbiba montre la trace d'une culture arbustive intense et l'oued pérenne permettait comme aujourd'hui de créer des jardins et d'irriguer des céréales. Le nom même de la ville prouve assez qu'elle fut avant tout une fille de l'eau, *Sufes* dérivant du radical berbère *souf* qui a précisément le sens de « rivière ».

Les peuplements de pins du massif Chaquetma et de la frontière algérienne sont très beaux et autour de l'Ajered et du Bireno se développe une magnifique forêt. On pourrait donc se croire au plein cœur du Tell si sur plus d'un point la nature du sous-bois ne révélait le voisinage de la Steppe. Dans le massif Chaquetma et autour de Thala le pin d'Alep voisine avec les mêmes espèces qu'en Friguia (diss, genêt d'Espagne, etc.). Genévriers et alfa y sont rares. Mais au flanc méridional de la Kalaat-Frarha s'accroche déjà une très notable quantité d'alfa. On a alors un type de forêt se rapprochant des forêts de Gafour ou de la Kessera. La limite du diss est assez bien piquetée par Sbiba, le Ras-El-Gada, le Koudiat-Sidi-Mabrouk, le Dyr-el-Kelb et le Sif-Khaled. Au Sud de cette ligne le diss est une exception et au Nord, en revanche, on ne voit guère l'alfa que sur quelques plateaux pierreux ou sur des pentes exposées au midi. A l'Ouest de Thala et du Sif-Khaled on ne saurait établir entre le diss et l'alfa une démarcation aussi précise, car les deux herbes coexistent. Du Sif-el-Hamba à la mine de l'Ajered, le diss s'associe au chêne-vert. Plus au Sud, il diminue devant la graminée rivale ; au Djebel-Hamra et au Sif, il bat en retraite. Toutefois, au delà de cette montagne, il y en a des bouquets non négligeables, comme non loin d'Aïn-Benfalia, aux environs de Bir-Tmar ou Zit, et même auprès de l'Aïn-Midoun (voir planche E).

Si la majorité des reliefs dessine un réseau boisé qui domine en les enserrant les étendues marneuses cultivables (voir même planche), certains plateaux offrent cependant à la charrue des terres de valeur. Le Char, par exemple, et le Kouif ont,

comme le Dyr du Kef ou la Guessaat des Beni-Rezg, nombre de petits champs au sein de leurs dallages pierreux. A leur pied, diverses sources expliquent le village de Thala ou facilitent, en bas des gisements de phosphate du Kouif, la vie de l'agglomération de la mine. Le soc trouve davantage à mordre dans certains cantons plus ou moins concaves. Golfe marneux d'éocène moyen entre des mamelons calcaires sénoniens, El-Oubajer est consacré aux céréales jusqu'à Bermajna vers laquelle il s'incline. C'est un sra comme le Kouif ou le Char. Au Sud d'El-Oubajer, l'anticlinal du Dyr-el-Kelb a sur ses deux flancs une série de petites plaines monoclinales. Ce sont, sur le côté septentrional, les conques d'El-Fahis et de Rmada enclavées dans la forêt, puis l'enfilade des Djouas (Djoua-Rmada, Djoua-ben-Rhadahem, Djoua-es-Smaala, Djoua-el-Mraouna). Cette mince bande ininterrompue qui rejoint les Hamad, varie entre 900 et 1.050^{m}. Due à la décomposition des marnes sénoniennes, elle se prête aux céréales et elle ouvre dans ce pâté montagneux une piste muletière assez aisée de Thala à la Kalaat-Frarha d'où l'on descend sur Sbiba. Sur la face méridionale, la petite plaine de Frina est un dernier fragment de sra placé là en sentinelle au devant du Zelfane, rôle que jouent plus à l'Ouest de modestes clairières autour du Kef-el-Moti (1). Quelques maisons surgissent au milieu de ces bonnes terres.

Sur la frontière s'observent aussi des sraouate. C'est au Nord-Ouest dans la forêt d'Aïn-Safsaf un réseau de vallées-clairières frangées de chêne-vert et de diss. Plus large, le Sri d'Haïdra fait la richesse des Haouafedh. Il est au midi accompagné de la plaine de Tebaga (2) encerclée de collines boisées. Ce genre de pays avec sraouate et forêts englobe plus à l'Ouest le Kouif et le Dyr des Ouled-Yahia.

(1) Certains noms de ces plaines-clairières indiquent une position en contrebas. *Fahis* est le diminutif de *fahs*. *Frina* a le sens de petite fosse. *Rmada* (autour de Sidi-Bou-Tbina) rappelle la couleur gris cendrée de la terre. Smaala et Mraouna sont des fractions de tribu et Ben-Rhadahem nous remémore que le chef de l'insurrection de 1864 avait là sa résidence.

(2) Non nommée sur la carte au 1/100.000^{e}, elle s'étend autour de Sidi-Bou-Beker jusqu'au Sud de Haïdra.

Au midi de cette région, les deux vastes plaines de Tébessa, en Algérie, et d'El-Afrane, en Tunisie, vêtues d'armoise ou de qtaf, tiennent un peu le milieu entre les bons pays comme le Tebaga ou le Sri dont elles ont la constitution argileuse et une plaine sableuse comme la Foussana. Elles sont traversées dans toute leur longueur par la route de Tébessa à Kasserine qui laisse l'Algérie au défilé du Mouahed et débouche dans la plaine de Foussana par le Khanguet-Slougui, entre des mamelons où le diss pointe encore auprès du sparte et de l'armoise.

De ce qui précède, il résulte que la zone septentrionale du Tell des Fréchich et des Majeur comporte deux parties. Suivant que l'on prend comme critérium la prédominance du diss sur l'alfa ou la division en sraouate et non sraouate la limite varie légèrement. En combinant les deux éléments de différenciation on peut cependant formuler ceci : tandis que le massif Chaquetma et ce qui est au Nord du Bireno, de l'Ajered et de la plaine d'El-Afrane est en somme franchement tellien, ce caractère est déjà plus atténué dans le carré qui s'inscrit entre les deux branches aboutissant à l'Ajered.

2° *La zone gréseuse méridionale.* — Par delà le Djebel-Sif, le Sif-Khaled, le Koudiat-Sidi-Mabrouk et le Djebel-Sidi-Abd-El-Kader, le changement s'accentue. Seul, au Ras-el-Gada, quelque éocène moyen rappelle le Char. Mais sur le reste de la lisière ce sont des terrains gréseux qui apparaissent dans une vaste ondulation synclinale peu accusée qui ne s'arrête qu'à la chaîne de Byzacène. Cette longue bande de terres légères se découpe naturellement en trois parties : à l'Est le Zelfane, au centre la plaine de Foussana, à l'Ouest le plateau de Bou-Driès et de Bou-Chebka. Les deux premières sont dans une certaine mesure comparables au Sersou d'Algérie.

Le Zelfane est une région de grès miocènes ou pliocènes dont la chair vive perce dans les oueds ou dresse çà et là des témoins d'érosion (Skhira-Souda, Skhira-Beïda, Kef-Hajar-et-Tir). Dans l'ensemble, le Zelfane est un plateau comme les Hamad et le tgoufet y détermine des pelouses; seulement, sur les mamelons ce n'est plus le romarin, mais l'alfa qui règne. Quant au diss, il est décidément écarté; la présence du grès assure la victoire de l'alfa, plante de préférence silici-

cole. La même formation gréseuse entraînant un aspect général identique se retrouve au delà de Kasserine. Le pin était maître au Nord du Sif-Khaled. Mais au Zelfane, l'araar l'emporte avec un sous-bois d'alfa (voir planche G) ou de tgoufet, alors que le snouber se réfugie dans les oueds. Au cœur du Zelfane les araars isolés au-dessus de peuplements d'armoise champêtre donnent l'illusion d'un jardin anglais. Ailleurs, sur de grands espaces, il n'y a pas d'araars et l'alfa occupe la première place dans le tapis végétal. Au sein des vallonnements à tgoufet des pièces de céréales se glissent, menues et timides, comme c'est la règle passé la chaîne de Byzacène. Avec ses sables, ses araars, son alfa, le Zelfane a nettement la physionomie d'une Steppe. Le cactus commence (voir carte n° 12) à s'y montrer en masses profondes. Dans l'Oued-d'Aïn-Khamouda abondent le rtem et le sboth. Les serpents sont fréquents. Dans la toponymie on rencontre des mots évocateurs de la Steppe; Henchir-el-Majen, Hassiane-Zoubia, etc.; les peuplements d'alfa libre sont déjà désignés par le nom de *zemla* comme dans la Steppe voisine.

Entre le Zelfane, haut de 800 à 1.000 mètres, et le plateau de Bou-Driès et de Bou-Chebka variant entre 900 et 1.150^{m}, la Foussana oscille entre 700 et 800^{m}. C'est une cuvette tectonique que des témoins de grès révèlent avoir été jadis remplie par le pliocène. Plutôt sableuse sur la circonférence, la Foussana s'orne à sa périphérie de nombreux cactus auprès desquels existent quelques campements permanents d'indigènes. L'argile s'affirme, au contraire, dans les parages de l'Oued-El-Hathob, non sans intrusion de sel sur quelques points La réussite des céréales y est douteuse et les jachères durent plusieurs années. Centre de la fraction des Ouled-Naji, dont la fortune consiste principalement en chameaux, la Foussana est propre surtout à l'élevage, comme le Zelfane lui-même.

A l'Ouest de la Foussana, le sol se relève en une vaste terrasse à strates quasi horizontales qui fournirait une copie du Zelfane si la couverture gréseuse plus mince ne laissait percer sur de notables espaces l'ossature sénonienne. Il en résulte un vrai manteau d'arlequin composé de deux espèces de morceaux disparates.

Ce qui est dû aux grès est quasi plat et uniforme avec des armoises, de l'alfa sur les ressauts et pas d'arbres. Les marnes et calcaires crétacés créent, en revanche, une topographie confuse que décore le pin d'Alep. Au contact des deux étages sont des points d'eau, Aïn-ben-Falia, Aïn-bou-Driès, Aïn-Midoun (voir planche E). L'enchevêtrement des deux formations produit une marqueterie de clairières unies et sableuses et de peuplements forestiers à plancher plus ou moins tourmenté qui se poursuit en Algérie. C'est l'aspect de la région d'Aïn-Safsaf avec cette différence qu'ici la forêt ne comprend à peu près exclusivement que des pins d'Alep sur de l'alfa et du romarin. Aussi, la vue pénètre-t-elle au loin sous les frondaisons hautes. Comme au Zelfane, l'alfa n'est ni très élevé, ni très touffu. Quant aux pins, ils offrent de magnifiques exemplaires (voir planche H).

Vers le Djebel-Es-Sif, les clairières ont un sol grisâtre argileux. Les marnes sous-jacentes s'y sont mêlées au sable ou l'ont remplacé. On y remarque des chardons et les céréales y viennent assez bien dans toute la zone du diss, au Nord de Bir-Tmar ou Zit (1.163^{m}) et vers Aïn-Benfalia (1.129^{m}). Mais, la plupart du temps, les espaces libres rappellent plutôt le Zelfane. Aux environs de Bou-Chebka, l'un d'eux porte le nom significatif de Rmila. La plus large clairière est celle de Bou-Driès. D'autres sont de modestes allées étroites (2 à 300^{m} au plus) débouchant par moments sur des esplanades. De Bou-Chebka à Bir-El-Hofra, le pays a des allures de parc. Au milieu des boisements, ces avenues ont l'air d'avoir été aménagées pour le plaisir des yeux et l'émerveillement est à son comble lorsque au bout d'une de ces trouées se dresse la masse du Chambi. C'est là certainement un des coins les plus grandioses de toute la Tunisie. Mais l'homme en est absent : la maison forestière de Dernaia, le caravansérail et la douane de Bou-Chebka sont presque les seules habitations.

La forêt de pins d'Alep, belle et dense, affirme encore le Tell, mais le nombre infime des jeunes arbres et la végétation des clairières indiquent que la Steppe est à deux pas. De la périphérie au centre, la cuvette de Bou-Driès présente d'abord pins d'Alep sur alfa et romarin, puis alfa seule, puis armoise avec quelques rectangles cultivés. C'est ce que l'on vérifie

avec plus d'ampleur au delà de la chaîne de Byzacène. Si le Zelfane et les plateaux de Bou-Driès et de Bou-Chebka participent aux inconvénients de la Steppe par leur sécheresse relative, ils ne sont pas pour cela exempts de gelées. Plus d'une fois, les cactus du Zelfane ont péri au cours d'hivers particulièrement rigoureux. Comme le Sud du massif de Mactar et comme l'Aurès, cette lisière ne convient, en somme, qu'à l'élevage et à condition que les bêtes n'y séjournent pas durant la saison hivernale.

3° *La chaîne de Byzacène et ses cols.* — Au midi de tout ce territoire, la chaîne de Byzacène offre, grâce au Chambi, le sommet le plus hardi de Tunisie (1.544^{m}). D'autre part, leur épaisseur et leur surface font du Tiouacha, du Semama et du Chambi, des blocs difficiles d'accès qui ne le cèdent en rien comme volume à ceux de la chaîne de Zeugitane. Fréchich et Majeur y trouvaient un refuge contre les colonnes beylicales. « *Iharz anni ech chamakh el metqias ech Chambi oulla Djebel-Semama.* » « Je suis gardé par le haut et sourcilleux Chambi ou par le Djebel-Semama », dit un proverbe local (1). Malgré cela, les divers tronçons de la chaîne de Byzacène manquent d'une physionomie frappante pour l'œil. Le Tiouacha et le Semama ont une allure écrasée. Supérieur au Serdj de 200^{m}, le Chambi ne le dépasse pas en altitude relative. Plus à l'Ouest, les Djebel-Dernaia, Tamesmida, Bou-Gafer, ne constituent qu'un cordon de médiocre envergure et assez mince. Le Dernaia n'a que 50^{m} de plus que le plateau de Bou-Chebkba. En Algérie, le Bou-Djellel, malgré ses 1.464^{m}, ne domine que de 300^{m} les plaines sous-jacentes. La chaîne n'est majestueuse que lorsqu'on la considère de la Steppe.

Elle se distingue cependant des plateaux gréseux du Nord. Son pli contraste avec leurs strates quasi horizontales; aux grès et aux sables de celles-ci elle oppose ses marnes et ses calcaires sénoniens. Dans la zone haute, ces derniers sont coiffés du type de forêt voisin (pins d'Alep sur alfa). Sur les pentes, les arbres disparaissent (Semama, Chambi) ou se clairsèment (Dernaia) et laissent la place à la zemla. Comme

(1) L'orthographe arabe est « Chânbi » et « Semmama ».

cultures, l'on note à peine une ou deux tellas au Chambi et, sur le Semama, une belle pièce de terrain qui évoque le petit sra du Berbérou. Les sources sont peu fréquentes et faibles, ce qui met la chaîne de Byzacène bien en dessous de la chaîne de Zeugitane. Le climat moins pluvieux est la cause de cette différence. Il en résulte l'absence de villages. Cependant, Kasserine, l'ancienne *Cillium*, quoique située à 8 ou 10 kilomètres du Chambi, en dépend en réalité au point de vue hydrologique. Ce sont les précipitations reçues par cette montagne qui filtrent au jour dans la coupure de l'Oued-Ed-Derb (1).

La chaîne de Byzacène n'a pas ses chaînons franchement soudés l'un à l'autre. Il y a même en réalité deux alignements 1° celui qui comprend, en Algérie, les Djebel-Dremine et Bou-Gafer et, en Tunisie, les Djebel-Tamesmida, Dernaia, Chambi et Semama ; 2° au Nord-Est, le Djebel-Tiouacha-Douleb et, au Nord-Ouest, le Djebel-Bou-Djellel parallèles à la série précédente, mais la débordant aux deux extrémités. Entre le Tiouacha-Douleb et le Semama, la vallée synclinale de l'Oued-Sfisifa est semblable au Zelfane par ses grès, sa végétation et par la présence d'un hassi. Ce boyau, qui revêt en amont le nom de Djoua-Debaba, mène du couloir Sbiba-Sbeitla au Zelfane par un chemin plus aisé que les sentiers qui grimpent à travers le massif Chaquetma. Sont, au contraire, perpendiculaires à la direction des alignements et résultent soit de failles, soit d'abaissements de l'axe de la chaîne, le Khanguet-Bou-Laaba, le col de Dernaia et la plaine de Brisgane.

Entre le Semama et le Chambi, la faille du Khanguet-Bou-Laaba, orientée Nord-Ouest-Sud-Est, se continue au midi et coupe pareillement la chaîne de Feriana à l'Est du Nouba-Selloum, entraînant avec elle jusque là l'Oued-El-Hathob. Le Khanguet-Bou-Laaba est un des traits distinctifs de la charpente de ce pays et son importance est comparable à celle du Foum-Zelga. Au cœur du pays Fréchich, il ouvre une voie de communication de premier ordre par où arrivent sur la Steppe les vents parfois humides du Nord-Ouest ainsi que les marchandises du Tell occidental. Si *Cillium* s'explique par les

(1) Voir notre étude sur *la Steppe tunisienne chez les Fréchich et les Majeur*, p. 33 du tirage à part.

IX — Le Tell des Frichich — Le pays au Nord de l'Aïn Midoun. (Cliché Monc[illegible])

Planch. E

sources et la zone d'irrigation de l'Oued-Ed-Derb, sa position à l'issue méridionale du col dont il s'agit n'a pas peu contribué à sa prospérité. Les zmalas des Fréchich se tenaient la plupart du temps aux abords du Khanguet. A l'Est les Ouled-Ali, à l'Ouest les Ouled-Ouezzez se rencontrent sur la route Tébessa-Kasserine, au milieu du col, tandis que les Ouled-Naji s'avancent des plaines d'El-Afrane et de Foussana jusqu'à la bouche Nord.

A Tébessa aboutit aussi une autre piste qui, de Fériana, s'élève sans effort sur le plateau de Bou-Chebka, grâce au fléchissement que subit vers Dernaia l'axe de la chaîne de Byzacène. Par la région d'Aïn-Taga, cette voie se dirige sur Tébessa en franchissant l'anticlinal Bou-Rommane-Zbissa, au col de Beccaria. Après 1881, on plaça à Bou-Chebka une douane et un caravansérail. Plus à l'Ouest, et en dehors du Haut-Tell tunisien, un troisième chemin venu de Gafsa réunit Fériana à Tébessa par le couloir de Brisgane, le passage d'El-Ma-El-Abiod et le col de Tenoukhla.

Telles sont à l'Ouest du couloir Ksour-Rohia-Sbiba les grandes artères installées dans des brèches ou des défaillances de la chaîne de Byzacène. Se glissant toutes plus ou moins du Nord-Ouest au Sud-Est, elles forment une sorte d'éventail dont les branches divergent à partir de Tébessa. D'un accès aisé par le Nord, cette ville est, à première vue, séparée du midi et du levant par un arc montagneux depuis le Djebel-Osmor jusqu'à l'Ajered. Mais ce quart de cercle se laisse entamer par des cols échelonnés dont profitent les routes de Kasserine et de Fériana-Gafsa. Si l'on se rappelle qu'une voie de communication naturelle rejoint Tébessa à Haïdra, on comprendra pourquoi la ville algérienne a, jusqu'à ces dernières années, joué à l'égard de tout cet Ouest tunisien le rôle d'une métropole, étant donné d'ailleurs que Thala, comme Mactar, est à l'écart des grandes routes du pays.

La description ci-dessus, en même temps qu'elle a précisé les éléments de l'architecture de la région, nous a mis en contact avec les multiples individualités qui la composent et nous a fait toucher du doigt les contrastes entre Friguia et non Friguia, comme ceux entre djebel, sra, forêt et plaine. En

Friguia comme en non Friguia, l'éparpillement des quatre genres d'alvéoles susdits fait du Haut-Tell un véritable damier, non seulement en tant que relief et nature du sol, mais encore au point de vue végétal et agricole (voir notre carte hors texte). Toutefois, les quatre catégories précitées présentent des nuances selon qu'on les examine dans l'un ou l'autre des deux grands compartiments du Haut-Tell. En effet, les sraouate demandent en non Friguia une altitude plus considérable. Les plaines y penchent vers la Steppe. La forêt y voit croître du Nord au Sud l'influence de l'alfa au détriment du diss. Dans les espaces découverts, le harmel et les deux armoises foisonnent, alors qu'en Friguia leur rang est plus modeste, etc. Médiocrement favorable à l'agriculture, la non Friguia est, en revanche, infiniment plus riche en mines que la Friguia.

Les différences de capacité agricole entre les deux moitiés du Haut-Tell nous ont incité à introduire des notions concernant le climat ou la végétation. Le moment est venu de reprendre ces renseignements en y joignant la description des phénomènes de même ordre.

CHAPITRE CINQUIÈME

Variabilité du Climat

I

INDICATIONS CLIMATIQUES GÉNÉRALES

La situation climatique de la Régence est en gros la suivante : alors que l'Algérie touche la Méditerranée au Nord, mais est enveloppée par le continent africain sur ses autres côtés, les deux ailes de la Berbérie, Maroc et Tunisie, jouissent sur la mer d'une double exposition. La Tunisie s'offre ainsi comme une terre relativement élevée dont la pluviosité et la température résulteront non seulement, comme dans la colonie voisine, de l'antagonisme existant entre la Méditerranée occidentale, source d'humidité et de froid, et le Sahara, fournisseur de sécheresse et de chaleur, mais dépendront en outre de l'action en somme propice exercée par la Méditerranée orientale. Le climat tunisien est fait des manifestations combinées de ces trois foyers.

1° *Les vents.* — En hiver, le vent de Nord-Ouest domine dans le Tell et sur la partie septentrionale de la Steppe, tandis qu'il partage l'hégémonie avec le vent de Nord-Est dans la Steppe méridionale. Au printemps, le Nord-Est l'emporte décidément dans cette zone et commence à menacer à l'orée du Tell la prépondérance du vent de Nord-Ouest qui est mise en péril en été dans le Tell même par les vents orientaux. En automne, le Nord-Ouest conquiert à nouveau le Tell pendant que les trois directions Est (Nord-Est, Est et Sud-Est) continuent à régner sur la Steppe. Indications générales qui peuvent se trouver en défaut, mais qui affirment néanmoins d'une

manière opportune la victoire de l'influence des deux nappes d'eau méditerranéennes (1) sur les effluves du Sahara. Mais ces derniers savent s'exprimer à l'occasion avec une intensité particulière.

En Tunisie, le grand vent de la pluie est, nous l'avons dit, celui du Nord-Ouest. Ce vent jette en automne ou en hiver des précipitations sur toute la Régence. Et lui seul est capable d'un pareil exploit. Mais le plus souvent l'humidité dont il est imbu n'est pas assez considérable pour dépasser soit le Haut-Tell, soit simplement la Friguia. Alors, après une première zone (Kroumirie), aspergée tout entière, on a une deuxième zone (Haut-Tell ou bien seulement Nord du Haut-Tell) où ne reçoivent de pluie que les pays élevés; enfin, dans une troisième zone (Steppe ou bien encore Haut-Tell méridional et Steppe), le Nord-Ouest n'est plus qu'un djebeli ou vent sec. Quant aux vents d'Est, ils n'aboutissent jamais à arroser uniformément toute la Tunisie, voire toute la Steppe et le Haut-Tell. Le chergui (vent de Nord-Est) pénètre pourtant jusqu'à la frontière algérienne par les couloirs Sud-Ouest-Nord-Est orientés suivant l'axe des plissements principaux du Haut-Tell (2). Les autres vents, au contraire, frappent d'aplomb contre les lignes de montagnes, ce qui les oblige à grimper. La température s'abaisse du fait de l'ascension et de l'entrée dans une atmosphère plus fraîche et quand le refroidissment des vapeurs est à point la pluie tombe. Mais voici que le vent ayant franchi l'obstacle glisse sur les pentes opposées. Le phénomène inverse se produit. Un réchauffement du courant aérien a lieu soit par l'action de la descente, soit par le contact de l'air sous-jacent et les précipitations s'atténuent ou cessent, et ainsi de suite.

Donc, à moins d'une ondée globale de Nord-Ouest, chose

(1) Les observations météorologiques officielles mentionnent le plus souvent le courant aérien qui règne au moment du relevé journalier, alors que la pluie a pu tomber quelques heures plus tôt par un vent totalement différent. Les témoignages indigènes éclairent le rôle hydrique des vents orientaux.

(2) C'est à peu près à ces conclusions qu'arrive le Chef du Service météorologique de la Tunisie Ginestous. Nous avons seulement accentué l'influence des vents de la direction Est.

non commune, il pleuvra sur la section de montagne que le vent humide affrontera d'abord. Observons que l'effet utile commence un peu avant la chaîne ou le massif en jeu. De la sorte, n'est pas négligée la partie de plaine qui précède immédiatement le relief montagneux attaqué. Par exemple, une nuée de Nord-Ouest éclatant sur le massif Ouargha respectera presque le Kef ou la zone des plaines centrales. Elle baignera, en revanche, le Sud-Est du Sers, la Hamadat des Ouled-Ayar et le plateau de Mactar, alors que la Kessera demeurera quasi indemne. Pareillement, le guebli se déchargera sur la plaine du Marouf et sur la Hamadat de la Kessera et se montrera avare pour le reste du massif de Mactar, tandis que le Kef sera plus favorisé. En novembre 1900, alors qu'un orage d'Est n'était représenté au pluviomètre de Mactar que par $6^{mm}\frac{1}{2}$, à la Kessera la garaat était remplie, la cascade fusait du plateau et le flux bouillonnant de l'Aïn-Soultane inondait absolument le village.

Les indigènes ajoutent que le Nord-Ouest s'adresse plus spécialement aux montagnes, alors que le guebli prodiguant ses pluies aussi bien aux plaines qu'aux reliefs élevés serait le vrai fournisseur d'eau de beaucoup de régions basses du Haut-Tell. La chose n'a d'ailleurs rien que de naturel. Venu de régions froides, le Nord-Ouest trouve souvent dans les plaines des couches d'air à une température supérieure à la sienne, ce qui ne permet pas sa condensation. Le guebli, au contraire, fils de districts plus voisins du Sahara et qui s'avance vers des régions de plus en plus fraîches, a davantage de chances de rencontrer en plaine une atmosphère moins chaude que lui et apte, par conséquent, à provoquer les précipitations. Les indigènes professent en outre que les averses tièdes du guebli sont meilleures pour la végétation que les froides chutes d'eau du Nord-Ouest. On dit au Kef :

Ech chergui selhane : le Nord est utile;
El guebli metslou : le Sud-Est idem;
Er rharbi tahane : l'Ouest est un cornard;
Ed dahari kifou : le Nord idem.

Rharbi ou dahari (Ouest, Nord-Ouest ou Nord), guebli (Sud-Est, Est), chergui (Nord-Est), voilà en somme, par ordre d'im-

portance décroissante, les trois directions pluvieuses du Haut-Tell. A ne considérer que la quantité d'eau déversée, le Nord-Ouest est probablement supérieur. Il est, par excellence, le vent pluvieux de la Friguia. A l'orée de la Steppe, au Sud de Thala et vers la Kessera, le guebli domine. Vents du Nord et vents d'Est ont leurs cantons préférés et selon que tel ou tel règnera dans telle ou telle saison, ce sera telle ou telle partie du territoire qui sera le plus arrosée. Mais sur l'aire de prédilection de l'un des deux groupes de vents, c'est grâce au concours du groupe adverse, si faible soit-il, qu'est atteint un nombre de millimètres suffisant pour les récoltes. Avec uniquement le Nord-Ouest ou uniquement le guebli, seuls quelques sraouate pourraient se tirer d'affaire. Les deux faisceaux de courants aériens se complètent donc. Situé presque à égale distance des deux bassins de la Méditerranée, le Haut-Tell voit ainsi se mêler en lui d'une façon plus intime peut-être que partout ailleurs en Tunisie les influences marines de l'un et de l'autre.

2° *Répartition générale des pluies.* — Le vent de Nord-Ouest étant le principal dispensateur d'humidité, c'est le Nord-Ouest de la Tunisie qui jouit du maximum de précipitations. De la Kroumirie, la dose diminue de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud par une série de bandes quasi concentriques (1) :

Kroumirie : 12 à 1.600^{mm} (plus de 120 jours de pluie).
Est du Tell Septentrional : 500 à 750^{mm} (une centaine de jours).
Haut-Tell (Friguia) : 400 à 700^{mm} (80 jours de pluie).
Haut-Tell (non Friguia) : 300 à 450^{mm} (60 jours de pluie).
Tell Inférieur : 350 à 450^{mm} (60 jours de pluie).
Steppe et Sahel du Nord : 250 à 400^{mm} (50 jours de pluie).
Steppe et Sahel du Sud : 100 à 250^{mm} (40 jours de pluie).
Désert : 50 à 100^{mm} (20 à 30 jours de pluie).

Le Haut-Tell a dans cet ensemble un rôle très honorable.

(1) Ginestous : *Etude sur le climat*, p. 118, a fourni une carte de la répartition annuelle des pluies qui met en lumière ce phénomène. Toutefois, les chiffres paraissent un peu forts et les lignes de 400 et de 500^{mm} semblent devoir être reportées plus au Nord.

Conformément à la loi énoncée tout à l'heure, la zone la plus proche de la Kroumirie est la mieux pourvue : Le Kef et Thibar accusent une proportion théorique de 550^{mm} contre 500 à Té-

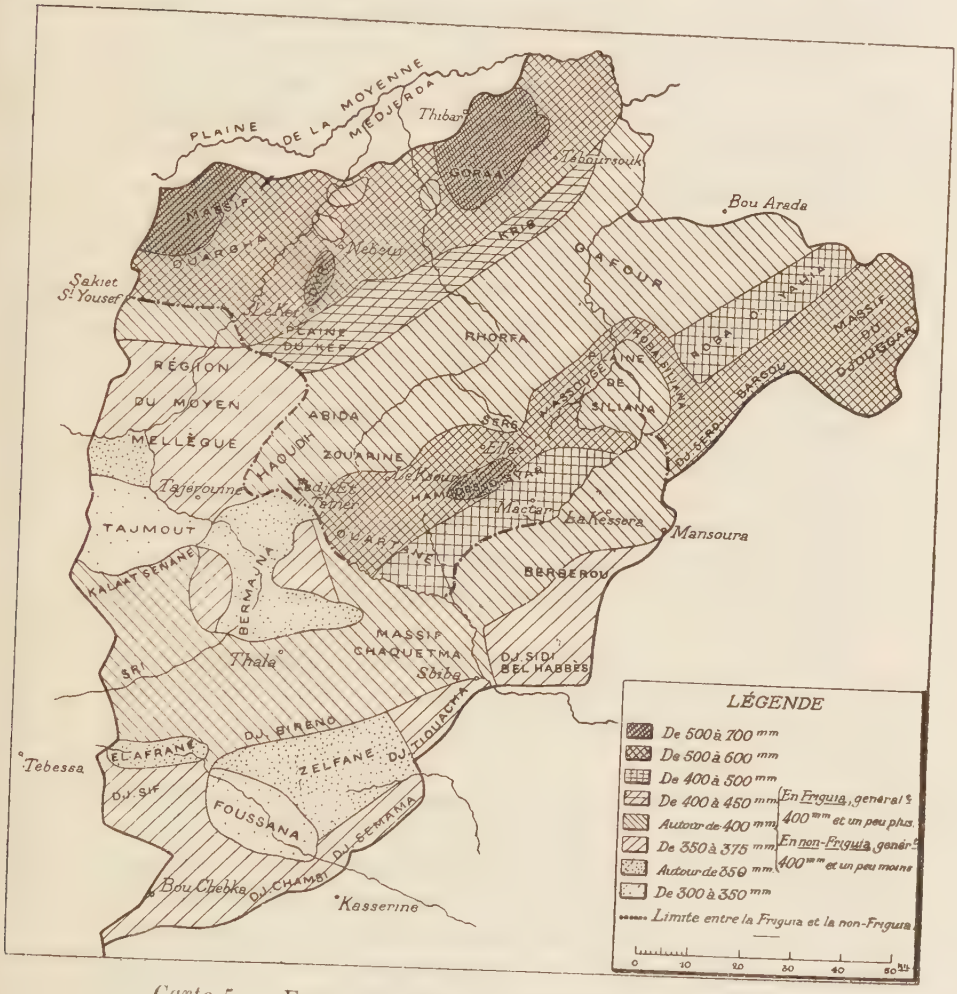

Carte 5. — Essai de carte de la distribution des pluies dans le Haut-Tell

boursouk, 450 à Mactar et 375 à Thala. Le Kef et Téboursouk nous apprennent autour de quels chiffres oscillent les pluies sur la bande montagneuse du Nord du Haut-Tell. Mactar re-

présente à peu près la partie friguienne de la bande du Sud (Ouartane, Massouge, Hamadat des Ouled-Aoun, les deux Robas, etc.). Thala, dont les données sont malheureusement trop fragmentaires, nous documente sur les sraouate de la non Friguia (Kessera, Haut-Berbérou, massif Chaquetma, Kalaat-Senane, région d'Haïdra, etc.). Mais nous manquons d'indications précises pour le ruban méridional du Tell des Fréchich et des Majeur (Zelfane, etc.). Quant aux plaines, si l'on en juge par les renseignements assez récents fournis par Lorbeus et Ebba-Ksour, les plaines de la Friguia accueillent en général 400^{mm} ou davantage, chiffre qui tombe à 300 pour les plaines de la non Friguia. Sauf exception, la partie friguienne du Haut-Tell et les sraouate de l'autre zone enregistrent donc à peu près toujours le chiffre annuel de 400^{mm} que l'expérience a reconnu comme quasi nécessaire pour les céréales (voir carte n° 5 qui condense en un tout les résultats des observations météorologiques, les dires des indigènes et nos propres constatations en matière de végétation et de récoltes). En revanche, une notable portion du Haut-Tell n'atteint pas 400^{mm}. Ce n'est plus de la Friguia, mais c'est encore du Tell pourtant, car le chiffre précité ne saurait être regardé comme absolument déterminatif. L'existence des grands boisements de la Kessera ou de Bou-Chebka est un phénomène nettement tellien qu'il est indispensable d'envisager au moins autant que le total brut des pluies.

D'ailleurs, ce total n'est pas tout et sa distribution dans l'année est au moins aussi importante. Les pluies de Mactar, de 1898 à 1912, attestent une grande variété à ce sujet. (Voir tableau ci-joint.)

Souvent on divise au point de vue du climat la zone méditerranéenne en deux. Au Nord du 40° de latitude, on admet des saisons de pluie aux équinoxes avec un hiver et un été secs, la saison d'automne étant plus mouillée que l'autre. On ajoute que parfois ces deux saisons pluvieuses se confondent en une seule. Au Sud du 40°, on proclame simplement une saison humide en hiver et une saison sèche en été. Classification trop rigoureuse et à laquelle ne se plie pas entièrement le climat de la Tunisie, contrée située entre le 33° et le 37°. Dans la Régence, il pleut évidemment surtout d'octobre à mai, tandis

TABLEAU DES PLUIES TOMBÉES A MACTAR

(1898-1912)

MOIS	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Octobre	39	19	19	15	21	9	21	31	40	24	31	**44**	**0**	41
Novembre	5	96	61	23	39	47	13	**3**	12	29	58	25	16	**116**
Décembre	53	16	16	10	70	100	61	119	62	**2**	**202**	6	185	37
Janvier	28	91	116	**21**	60	**118**	31	55	63	44	63	44	82	28
Février	55	**4**	24	36	17	20	25	46	**70**	20	36	56	43	**4**
Mars	63	23	26	21	36	49	11	14	19	**176**	88	63	73	**10**
Avril	**13**	47	35	26	18	15	41	86	70	39	90	38	**116**	21
Mai	51	42	**79**	15	4	32	68	40	10	**1**	24	14	29	14
Juin	19	55	**0**	38	77	64	17	**100**	11	17	39	10	16	25
Juillet	10	21	13	12	**0**	4	33	28	6	1	**0**	2	**49**	0
Août	**55**	14	27	4	**0**	10	43	42	**0**	4	**0**	24	6	14
Septembre	27	30	27	18	39	39	**14**	35	50	30	30	18	53	**138**
TOTAL	418	458	443	**239**	381	507	378	599	403	387	661	344	**668**	448
Jours de pluie	71	75	59	**46**	59	66	59	76	59	69	**80**	48	79	63

Autres Stations, par années, en millimètres

Thibar	441	465	438	414	431	577	376	652	**795**	592	775	579	681	592
Le Kef	.....	644	**804**	**496**	533	616	545	593	Observations très incomplètes				592	510
Teboursouk	.....	.....	575	**350**	483	500	414	**719**	497	354	609	606	597	503
Gafour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Observations très incomplètes				500	.....
Djebel-Mansour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	520	491	.....	430	725	634
Djouggar	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**323**	.....	387	382	493	395	**759**	598
Sodga	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	529	**408**	660 (onze mois)	342 (onze mois)	**736**	553
Thala	.....	376	431	272	356	511	209	396	.....	.....	383	324 (onze mois)	**896**	492

que de juin à septembre, la terre ne reçoit guère d'eau du ciel ; mais d'une part la saison pluvieuse englobe aussi le printemps et compte deux fois plus de mois que la saison sèche, et, en second lieu, la saison pluvieuse ainsi définie n'est pas une et se laisse le plus souvent entamer vers le milieu de son cours par une petite saison sèche. Aussi, peut-on écrire justement qu'en Tunisie il y a une première saison pluvieuse en automne-hiver autorisant les semailles, puis, après une interruption qui se balance autour du mois de février, une seconde saison pluvieuse au printemps assure les récoltes. Elle est moins abondante que l'autre. Enfin, l'été constitue l'époque sèche. Ces propositions expriment assez bien la règle théorique qui préside à la répartition des pluies dans l'année sur le sol de la Tunisie. Mais cette loi même est plus d'une fois en défaut.

Les observations que nous possédons pour Mactar nous permettent de dégager quatre types d'années :

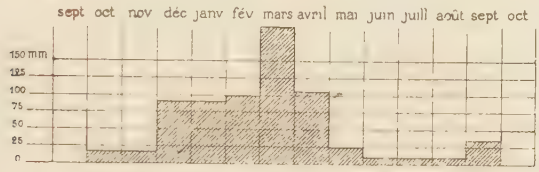

Figure 2. — Pluie — Divers types d'années a Mactar.
Type A

Type A. — Avec une seule période humide et une seule période sèche, ce type rentre dans la classification adoptée par les météorologues européens. Il ne se vérifie que dans les années extrêmement pluvieuses et encore pas dans toutes.

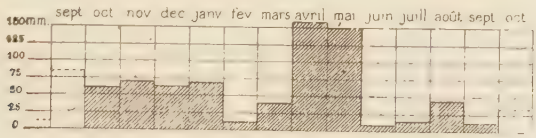

Figure 2. — Type B

Type B. — C'est le type qui répond à la loi formulée tout à l'heure pour la Tunisie. Il n'est pas plus fréquent que le précédent.

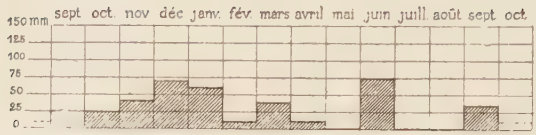

Figure 2. — Type C

Type C. — Dans ce troisième type, il y a de net que la phase pluvieuse de l'automne-hiver avec le déclanchement ultérieur. La phase humide du printemps est restreinte et à peine supérieure aux précipitations du début de l'été. C'est le régime le plus ordinaire dans le Haut-Tell.

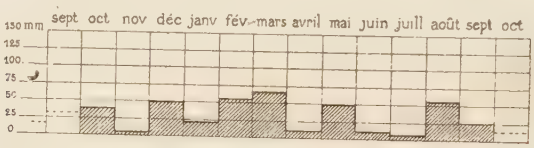

Figure 2. — Type D

Enfin, dans un quatrième type D, assez commun, il n'y a plus aucune règle, mais une succession désordonnée de mois humides et de mois secs.

A Mactar, les types C et D ont à leur actif les trois quarts des années.

En construisant sur ces données un type d'année théorique nous aurions ceci :

	MACTAR			LE KEF		
	mm			mm		
Automne.....	100	250	380	130	330	500
Hiver.....	150			200		
Printemps	130			170		
Eté.....	70			50		
	450 mm			550 mm		

Non seulement il pleut davantage au Kef, mais la répartition y est meilleure qu'à Mactar, à cause de la disproportion plus forte entre le printemps et l'été. Le type B y aura donc plus d'adeptes.

3° *La température.* — Si les pluies vont diminuant en Tunisie du Nord au Sud et d'Ouest en Est, la température suit

(1) Ginestous, *Op. cit.*, p. 94.

une marche quasi inverse, mais avec moins de régularité dans la dégression. Après la limite du désert la zone la plus chaude est la Basse-Steppe pour laquelle les calculs effectués jusqu'ici (1) établissent théoriquement une température moyenne maximum annuelle de 27° à 28°. Puis s'offre avec une somme de chaleur à peine un peu plus faible la Haute-Steppe méridionale avec Gafsa. De là on saute aux plaines de la Medjerda (25° à 26°) sur le rang desquelles il échet sans doute de mettre les plaines du Haut-Tell. Se présentent ensuite les localités maritimes, Gabès, Djerba, Sousse et Tunis avec 24°, Sfax, Bizerte et Tabarca avec 22° ou 23°, Kelibia avec 21°. L'influence de la mer éclate donc ici d'une manière frappante. Dans le Haut-Tell enfin, le Kef assez insolé est avec 22° sur le même pied que Bizerte, tandis que les 19°,7 de Mactar placent ce village à côté d'Aïn-Draham (19°,2). Si l'on examine, au contraire, les températures moyennes minima annuelles, Mactar n'accuse que 8°,6, alors qu'Aïn-Draham a 9°,5.

En dehors de ces chiffres, ce qui distingue le Haut-Tell, c'est, d'une part, l'intensité et la durée des froids de l'hiver, et, de l'autre, la clémence relative de l'été et le peu de nocivité du sirocco. Traits par lesquels Mactar ou Thala évoquent, en effet, Aïn-Draham qui est également une station montagneuse. Des quatre principales stations du Haut-Tell, le couple Téboursouk-Kef jouit de températures plus fortes que le couple Mactar-Thala, à cause de son altitude plus basse et de son exposition au Sud. Pour bien apprécier la distribution de la température, il convient donc de faire une sorte de chassé croisé. Les températures de Mactar-Thala qui sont aussi celles du Bargou, de Bou-Chebka, de la Kalaat-Senane, se retrouvent dans l'autre bande montagneuse, au Goraa, au Dyr et sur le Sra-Ouargha. Celles de Téboursouk et du Kef se vérifient plus ou moins à Zeriba, Djama, Medeina, Kalaat-Djerda. L'expérience montre qu'à altitude et orientation égales, la zone Sud du Haut-Tell est plus chaude que l'autre.

Les bourrasques de Nord-Ouest abaissent la température de toute l'atmosphère, et lorsque le temps est clair et calme se manifeste un rayonnement local énorme susceptible d'attirer le thermomètre sous zéro dans la tranche aérienne voisine du sol. La constitution montagneuse du Haut-Tell et sa hau-

teur ne sont pas pour réchauffer les ondes du Nord-Ouest, tandis que l'éloignement des effluves marines favorise le second phénomène. Le Haut-Tell réunit donc les conditions voulues pour être la zone la plus froide de la Tunisie. Car la Kroumirie plus mouillée est moins sujette au rayonnement et la Steppe moins élevée et plus écartée de la Méditerranée occidentale est moins soumise aux vagues glaciales du Nord-Ouest. En Algérie, en revanche, la Steppe étant plus sèche et quasi aussi haute que la portion méridionale du Tell, c'est elle qui enregistre les minima de température les plus accentués.

Si le Haut-Tell témoigne d'un climat particulièrement rude durant l'hiver, il se défend aussi beaucoup mieux du sirocco que toute autre région de Tunisie. Soufflant du Sud-Ouest ou du Sud, ou parfois même du Sud-Est, le sirocco coïncide avec une baisse barométrique rapide, une hausse anormale de la température et une sécheresse extrême de l'air. Il est souvent suivi d'une réaction fraîche et humide par vent de Nord-Ouest amenant un type de temps exactement contraire. Peut-être pourrait-on formuler en loi que la fréquence du sirocco et son intensité vont fléchissant du Sud au Nord s'il n'y avait que des plaines entre les Chotts et la Méditerranée occidentale. Mais en grimpant sur les reliefs, le sirocco s'atténue de beaucoup pour s'exaspérer à la descente sur le versant opposé. Ainsi, des endroits situés vers le Nord ont davantage à se plaindre de ce vent que certaines localités placées au Sud. Le coup de sirocco du 12 avril 1901 qui nuisit tant au blé donna, par exemple, du midi au septentrion, à travers la Tunisie :

Vers la frontière algérienne (1) :

	Altitude	Degrés
Tozeur, Nefta	60m	39°
Gafsa	345	36°
Thala	973	30° et 31°,5
Maclar	924	29°,5
Téboursouk	465	34°
Thibar	363	35°
Souk-el-Arba	143	38°
Aïn-Draham	1.014	30°

Sur le rivage oriental :

	Degrés
Tataouine	42°
Djerba	34°
Sfax	32°
Sousse	40°
Grombalia	35°
Tunis	40°
Mateur	37°

(1) Aux chiffres cités par Ginestous, *Op. cit.*, p. 31, nous en avons ajouté quelques-uns relatifs au Haut-Tell.

Les plaines ressentent donc toute la rigueur du sirocco, tandis que les montagnes et les sraouate n'ont pas trop à le redouter. Pourtant, dans l'ensemble du pays, il est justement craint. En hiver, il diminue le froid, mais aussi le quantum des pluies et, en activant la germination, il expose les végétaux plus précoces à souffrir des gelées de mars. C'est lui qui dès cette époque jette du Désert sur la Steppe les sauterelles qu'il lance ensuite sur le Tell par bonds successifs, comme en 1891 et 1899. Visitant le Haut-Tell de deux à cinq fois en hiver-automne, il se manifeste durant quatre à dix jours au printemps et pendant trois à seize jours en été, provoquant à ce moment les maxima annuels. Ceux-ci sont d'ailleurs moindres sur le Haut-Tell que sur la Steppe ou le Tell Inférieur et ils y offrent moins d'inconvénients, la culture de la vigne y étant peu pratiquée.

Les chiffres mis en œuvre dans notre livre ont été recueillis suivant les errements officiels, c'est-à-dire sous abri et à une hauteur de 1^m 50 à 2^m 50. Les températures marquées dans ces conditions sont celles qu'éprouvent les grands animaux et les ramures des arbres. Mais on ne saurait se baser sur elles pour ratiociner au sujet des herbes ou des bêtes de faible taille, chèvres ou moutons. Près de la surface du sol, il fait, en effet, beaucoup plus chaud en été (1) et beaucoup plus froid en hiver qu'à deux mètres de hauteur (2). La couche atmosphérique dans laquelle vivent les céréales subit des extrêmes infiniment plus accusés que ceux qui résultent du mode d'observation employé. L'agriculteur devra donc ne jamais oublier de corriger nos chiffres en ce qui concerne les végétaux ou le petit bétail.

(1) Bonnet : *Géog. botan. de la Tunisie*, p. 8, indique qu'à la mi-juin 1883, le thermomètre fronde donnait, vers Sidi-el-Hani, 33°, alors qu'il marquait 59° sur le sol, parmi les plantes en végétation.

(2) Ch. Rivière : *Refroidissements nocturnes de l'air et du sol*, indique fort bien la différence qui court entre la météorologie officielle et la météorologie agricole qui recherche les conditions réelles de la vie des végétaux. Il y a en hiver au moins quatre ou cinq degrés de différence entre la température à 1^m 50 du sol et celle auprès de la terre elle-même. Le maximum de froid se vérifie à une dizaine de centimètres de terre. Dans les couches supérieures, le froid va s'atténuant progressivement.

En résumé, climatiquement comme orographiquement, le Haut-Tell occupe une place à part parmi le bloc des pays tunisiens. Grâce à sa position centrale, il est le carrefour où se rencontrent vents de l'Ouest et du Nord et vents orientaux. Les deux directions pluvieuses contribuent à l'alimenter en eau avec cependant prévalence de celle du Nord-Ouest. Le Haut-Tell reçoit de la sorte, bon an mal an, assez de pluie pour que soit fructueuse la culture des céréales. L'altitude qui lui vaut d'être mouillé à suffisance en fait une région à hiver froid et a été supportable. Toutefois, ce caractère n'est bien net qu'en montagne; en plaine, les pluies sont moindres et la chaleur beaucoup plus forte. C'est là une première cause de diversité au sein même du Haut-Tell. L'antagonisme de vents opposés et différemment humides en est une autre, et le lecteur perspicace déjà se sera aperçu des variations mensuelles ou annuelles véritablement énormes que souffrent les pluies et auxquelles n'échappe pas la température.

4° *Les variations.* — Pour un endroit donné, vent, pluie et température se modifient d'un jour à l'autre, d'un mois au même mois de l'année suivante et d'une campagne agricole à la campagne d'après (voir le tableau de Mactar). En outre, entre localités voisines il n'y a aucune solidarité climatique ni même aucune constance dans les variations (voir la suite du même tableau). Lorsqu'en 1901 (1) nous publiâmes les chiffres des précipitations enregistrées jusqu'à cette date à Mactar, nous obtinmes un maximum annuel de 775^{mm} contre un minimum de 422^{mm}. Nous étions alors loin de supposer que l'année 1901-1902 fournirait seulement 238^{mm}. Non moins remarquable est la rapidité des écarts thermiques. En février 1899, par vent du Sud, on eut à Mactar, du 8 au 14, des températures très chaudes (min. + 7 ou + 8, max. + 21°). Vers la fin du mois, le vent tourne au Nord. Le 28 il neige et on compte, la nuit, 1° et à peine + 4° à deux heures de l'après-midi. Voici d'autres chiffres, au hasard :

	7 heures du matin	Minimum de la nuit
26 mai 1891	+ 28°	+ 24° (sirocco)
27 mai 1891	+ 12°	+ 8°

(1) Voir notre étude sur *le Massif de Mactar.*

	Maximum du jour	
19 juillet 1903.....	41,5	24,5 S.-O. (sirocco)
20 juillet 1903.....	34	20,5 N.
21 juillet 1903.....	25	14 N.

Aucune saison n'est exempte de ces variations soudaines qui dépendent toutes d'une saute brusque du vent dominant auquel pour passer du Sud-Ouest (sirocco) au Nord-Ouest (djebeli) ou inversement, il suffit souvent d'un seul tour de cadran. Le bouleversement produit par un coup de sirocco et par la réaction froide subséquente au milieu d'une tranquille période de vents septentrionaux est bien indiqué par le tableau suivant :

DATES	MACTAR			THALA		
	Tempér. max.	Tempér. min.	Vent	Tempér. max.	Tempér. min.	Vent
6 avril 1901 ..	22°	8°	WNW	22°	12°	W
8 — — ..	25	10	»	29	13	»
9 — — ..	27	12	»	**31,5**	18	SW
11 — — .	28	11,5	SE	31	18	»
12 — — ..	**29,5**	13	S	30	8,5	N
13 — — ..	12	4	NW	**10**	4,5	»
14 — — ..	**10**	**1**	»	15	**3**	E

Ces variations pour une même localité se rencontrent dans toute la Tunisie. Entre endroits voisins, elles sont peu frappantes dans la Steppe basse. Au contraire, avec ses plaines encavées entre des reliefs élevés, avec sa position intermédiaire entre les deux bassins de la Méditerranée et le Sahara, le Haut-Tell présente de multiples contrastes météorologiques à brève distance. Il possède en somme une allure de pays montagneux où l'altitude et l'exposition jouent un rôle considérable. On y distingue un climat de plaines et vallées encaissées et un climat de plateaux et montagnes, un climat d'emplacements regardant au Nord-Ouest et un climat de lieux faisant face au Sud-Est. Chaque compartiment conserve à ce sujet sa physionomie propre qui ne ressemble à celle de la case limitrophe que si celle-ci appartient à la même catégorie, plaines d'un côté (grande insolation, pluviosité médiocre),

sraouate de l'autre (fraîcheur relative, bonnes pluies). Mais entre une plaine et un sra contigus, pas de similitude. Dans un sra même, que de différences. Au sein du massif de Mactar, la rainure de l'Ousafa est infiniment plus chaude que ce qui l'entoure. Même observation pour la vallée inférieure de l'Oued-Ermoucha dans les sraouate de Téboursouk. Celle-ci s'orne de quelques palmiers comme l'Ousafa se décore de cactus. En revanche, certains ravins ouverts au Nord-Ouest sont plus frais que le plateau.

Quant aux pluies, le Haut-Tell jouit d'un régime composé de quelques précipitations générales fournies par les apports du Nord-Ouest lorsque ceux-ci sont très riches (quatre à cinq fois à chaque saison pluvieuse) et d'une série de pluies locales qui sont de beaucoup prépondérantes. Le plus souvent celles-ci se juxtaposent plus ou moins dans l'espace, de sorte que tout le pays est arrosé d'une façon variable. Mais, parfois, il se glisse entre elles des vides. En 1900, la citerne de la maison cantonnière de Lorbeus, curée en janvier, ne reçut plus une goutte d'eau jusqu'à la fin d'avril, alors que sur les alentours immédiats crevait plus d'un orage et que Mactar était favorisé d'environ 150^{mm} d'eau. Ces vides sont naturellement plus fréquents et plus larges dans les années moins pluvieuses et dans la Steppe que dans le Tell. Ainsi, dans le Haut-Tell, chaque année, chaque canton a un climat dont les éléments sont toujours diversement dosés et combinés. Nous sommes donc vis-à-vis d'une instabilité énorme. Exception faite de la répartition saisonnière des pluies pour laquelle une certaine règle se dégage, cette instabilité semble être en dernière analyse la loi dominante et en même temps le seul point commun de tous les climats que l'on réunit sous le nom de climat méditerranéen.

5° *Questions de méthode.* — A ces climats et en particulier au tunisien, il convient d'appliquer les modes d'expression les plus propres à en illuminer l'individualité. Notamment, il faut rayer à peu près complètement du vocabulaire les mots « *normal*, *habituel*, *ordinaire*, *moyen* ». Car, si le système des moyennes né dans l'Europe occidentale et centrale rend très bien les phénomènes de ces pays de climat

X — La cascade de Bou-Fatha. (Cliche Monchicourt.)

XI — La brousse a lentisques en bas du Djebel El-Akhouate (Cliché X...)

Planche F

assez régulier, il est tout à fait incapable de donner une idée claire de la réalité des choses en Tunisie, puisque l'une des principales caractéristiques du climat de la Régence est précisément de ne pas posséder de moyennes. Par exemple, l'année sèche 1887-88, la fameuse *année blanche*, fut suivie d'une période très humide qu'on n'a plus revue depuis.

	1887-88	1888-89	1889-90	1890-91	1891-92	1892-93
Le Kef.....	**252**^{mm}	655^{mm}	**910**^{mm}	496^{mm}	860^{mm}	571^{mm}
Mactar	?	?	745	730	718	461

A Mactar, les deux extrêmes connus sont 238^{mm} en 1901-02 et les 745^{mm} ci-dessus. La moyenne n'a plus dans ces conditions qu'une exactitude arithmétique. Elle relève du calcul et non de la géographie. Elle ne doit donc être mentionnée qu'en compagnie des extrêmes. En outre, il échet d'énoncer le quantum des années où les précipitations ont été inférieures au taux jugé suffisant pour telle ou telle culture pratiquée ou pouvant être introduite dans le pays : on notera donc que, pour Mactar, sur les quatorze dernières années, cinq n'ont pas atteint 400^{mm} et une est restée au-dessous de 300^{mm}. Pour le nombre de jours pluvieux, on s'attachera pour une raison pareille aux deux chiffres maximum et minimum.

En ce qui concerne la température, les moyennes journalières, mensuelles ou saisonnières, ne représentent non plus rien de satisfaisant et ici aussi ce sont les minima et les maxima qui importent. Mais il est légitime de dégager la moyenne des maxima et la moyenne des minima d'un mois, parce que dans ce cas, elle s'obtient par la fusion de chiffres qui ne sont pas très éloignés les uns des autres. En même temps, le maximum et le minimum absolus doivent être mis en lumière pour que l'on sache quelle est dans les deux sens l'amplitude de l'oscillation.

Pour l'hiver, on pourra se borner aux moyennes des minima et aux minima absolus. Pour l'été, ce sera la même chose avec les maxima. Mais, afin de bien faire toucher du doigt la réalité, il sera expédient de mettre en face l'un de l'autre l'hiver et l'été les plus accentués et les plus doux qu'on ait enregistrés.

Lorsqu'une station offre des suites d'observations incomplètes, en France, on bouche le trou en se servant des chiffres

des stations voisines corrigés par le rapport moyen établi entre ces stations et la station défaillante. Etant donné les fortes variations du climat à très brève distance, ce procédé ne peut qu'être déconseillé en Tunisie où les relations dont il s'agit sont essentiellement inconstantes. La comparaison entre localités, plutôt que sur des chiffres moyens reposera sur divers modes d'appréciation en ayant soin de considérer des périodes de temps identiques pour éviter de faire jouer d'un seul côté des années spécialement pluvieuses ou sèches. Quant aux systèmes graphiques dont l'usage se justifie dans l'Europe occidentale et centrale, comme ici plaines et montagnes sont intimement mêlées, on ne saurait tracer sur une carte des lignes coupant tout le pays et limitant des zones isopluviales ou isothermiques ou bien il faudrait avoir deux cartes, l'une pour les plaines, l'autre pour les montagnes. Dans ces conditions, il est préférable de dresser la carte de la pluviosité grâce à des teintes plates appliquées sur les différents cantons. C'est ce que nous avons fait dans notre carte n° 5. Très instructives seraient des cartes climatiques concernant les types d'années les plus caractéristiques avec indication de la fréquence de chacun. La carte la plus expressive serait pour les pluies, celle qui montrerait les cantons recevant toujours plus de 400^{mm} d'eau, ceux qui ne sont gratifiés de cette dose que neuf années sur dix, huit années sur dix, etc. Pour la température, il conviendrait de dessiner à part la carte des isothermes de montagne et de plaine (carte des maxima et des minima absolus, carte des moyennes des maxima et des minima, etc.). Les bases font défaut pour confectionner actuellement des documents de cette sorte.

En somme, à une réalité complexe comme celle que nous rencontrons dans le Haut-Tell de Tunisie, il faut une traduction concrète harmonique et non susceptible d'induire en erreur les gens qui voudraient en tirer des règles de pratique. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas dispensés de tout effort personnel. Si le géographe cherchant à marquer les liens entre l'homme et le milieu physique peut fournir d'excellentes informations, ces dernières se maintiennent toujours un peu dans le général. Le total de pluie tombée dans l'année et la répartition des précipitations selon les saisons est évidem-

ment une notion primordiale, mais des circonstances peuvent modifier le résultat brut perçu par les instruments. Une même quantité d'eau produit sur un champ des phénomènes inégaux selon qu'elle s'abat en trombe ou en pluie fine et selon qu'elle est suivie ou non d'un vent asséchant, djebeli ou sirocco, etc.

Des leçons d'un autre ordre sont à méditer par l'agriculteur et par l'homme d'Etat (1). La variabilité climatique entraîne *ipso facto* une variabilité dans les rendements de la terre, et celle-ci, dans un pays essentiellement agricole comme la Tunisie, se répercute immédiatement sur le commerce et sur la rentrée des impôts. Après une bonne année, le colon, le négociant ou l'administrateur doivent donc toujours avoir présente à l'esprit la possibilité d'une année mauvaise. Au lieu de gaspiller leur gain en choses superflues, il sera prudent pour eux d'amortir leur capital, de payer leurs dettes et de se constituer des réserves. Il sera également opportun pour chacun de s'ingénier à multiplier ses ressources et notamment d'éviter la monoculture.

La nature humaine n'échappe pas non plus à l'influence de cette instabilité du climat. Toutes les stations du Haut-Tell présentent des écarts thermiques annuels considérables. A Mactar, la différence entre le maximum le plus fort et le minimum le plus faible n'est pas inférieure à 54° (— 10° et + 44°) ce qui est un effet du caractère continental du climat, car, sur la côte, on n'atteint pas un total pareil. Pour l'anomalie thermique, Mactar dépasse même des villes de Steppe comme Kairouan. Toutefois, l'écart observé dans une même année ne s'élève pas à plus de 50°, et il est plus facile à supporter lorsqu'il va de — 6° à + 44° que lorsqu'il s'étend de 0° à 50° ainsi qu'à Kairouan. Au surplus, les écarts thermiques annuels n'ont pas pour la vie animale toute la gravité qu'on leur attribue d'ordinaire, car entre eux une série de mois ménagent des gradations successives.Ce qui,au contraire,marque le physique et le moral de l'homme, ce sont les sautes journalières de température. Il est loisible de se demander si « la mobilité d'humeur propre aux Numides et leur esprit facile-

(1) Voir à ce sujet de judicieuses réflexions dans Ph. Gauckler : *La pluie à Alger* (*Ann. de Géog.*, 1903), p. 335-338.

ment infidèle envers les dieux et les hommes » déjà signalés par Polybe (1) et bien connus de ceux qui pratiquent les indigènes actuels, ne sont pas une conséquence de cette particularité climatique s'exerçant depuis des siècles sans aucun contrepoids de science ou d'éducation. Si les Berbères se sont empressés d'adopter le fatalisme musulman, n'est-ce pas aussi parce qu'ils étaient imprégnés du fatalisme du climat, c'est-à-dire persuadés de leur impuissance en face des révolutions de l'atmosphère violentes, inattendues et sans cesse répétées ?

II

L'ALLURE DE L'ANNÉE

1° La période pluvieuse et froide

Envisagées comme phases de l'année climatique et agricole, les saisons n'ont pas la même extension dans la Steppe et dans le Tell ni, au sein même du Haut-Tell, en plaine et sur les sraouate (voir fig. 3). Sur ceux-ci, l'hiver s'appesantit pendant environ quatre mois, tandis qu'en plaine, c'est l'été qui est le maître. Le classement ne serait pas identique pour

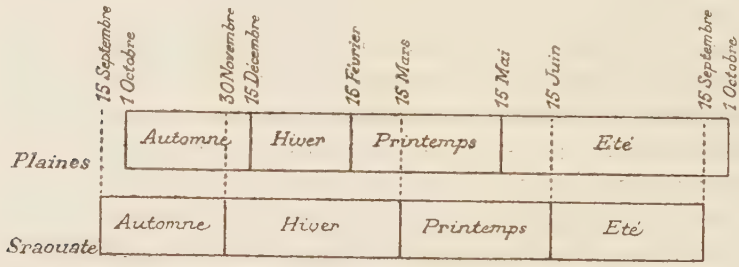

Figure 3. — Répartition des saisons dans les plaines et sur les sraouate

d'autres régions tunisiennes. Pourtant, la ligne relative aux sraouate conviendrait assez au Tell Sententrional, celle concernant les plaines ne messiérait pas au Tell Inférieur.

(1) Polybe : *Histoire générale*, livre XIV, chap. I.

Dans notre Afrique du Nord, le moment du repos des plantes n'est pas l'hiver, mais l'été, et le renouveau de la végétation se produit dès l'automne. L'année débute donc avec le fléchissement de la chaleur estivale associé à des chutes d'eau faisant pousser l'herbe et préparant le sol à recevoir le grain. Par ses chaleurs, septembre prolonge août. C'est le grand mois du dépiquage et de la consommation des cactus. Mais, d'un autre côté, par ses précipitations, il annonce l'entrée en scène de la période pluvieuse. Il possède ainsi dans le Haut-Tell une physionomie équivoque. Selon les années et les cantons, tantôt il se présente comme été et tantôt comme automne.

1° *La température de l'automne.* — Insensible sur la côte orientale où il s'effectue par transitions graduelles, le passage de l'été à l'automne est très net dans le Haut-Tell. Après les orages de la mi-septembre ou du début d'octobre qui ont à peu près sans rémission ramené la chaleur au-dessous de 30°, on a la sensation parfaitement claire du changement de saison. Certains matins, le brouillard se montre : le 9 octobre, en 1904, à Mactar, le 2 septembre, en 1905, manifestations qui sont en relation avec une plus grande activité pluviale. Celle-ci va se déployer plusieurs mois durant, de sorte que l'automne et l'hiver se fondent à cet égard en une seule époque qui est aussi une seule phase de la vie agricole, celle où on laboure et où on sème. L'automne est le cousin de l'hiver « *El kherif ben am ech chta* ». Ce qui les différencie, c'est la température. L'automne pourrait à ce sujet se définir la saison durant laquelle les maxima journaliers se tiennent au-dessous de 30°, tandis que les minima ne descendent pas jusqu'à 0°. Ainsi comprise, cette partie de l'année s'étend approximativement du milieu de septembre au déclin de novembre avec une chute d'environ 5° par mois pour les maxima et les moyennes des maxima :

AUTOMNE DE 1899 (chaud)

Mac'ar :

	Moy. des max.	Max. abs.	Min. abs.
Septembre	26°	31°	12°
Octobre	21°,7	24°	9°
Novembre	14°,7	22°	1°

AUTOMNE DE 1904 (frais)

Mactar :

	Moy. des max.	Max. abs.	Min. abs.
Septembre	25°,1	29°	8°
Octobre	19°,3	24°	7°
Novembre	13°,3	20°	—1° le 27.

Pour Thala, tableaux semblables, tandis que le Kef et Téboursouk fournissent des données un peu plus fortes. Les automnes frais y équivalent aux automnes chauds de Mactar.

Très souvent, la décroissance régulière de la température est interrompue par des retours de la chaleur accompagnant des coups de sirocco. En 1902, le 9, le 10 ou bien le 11 octobre, on souffrit 30 à 36° dans les quatre grandes stations montagneuses du Haut-Tell. Même phénomène en 1903 pour Téboursouk (34° le 21 octobre) et pour le Kef (32°). En revanche, il n'est pas impossible que novembre expirant voie à Thala ou à Mactar le thermomètre s'incliner au-dessous de 0°.

Dans les plaines la chaleur persiste plus longtemps. Là, ce n'est pas seulement septembre, mais encore une partie d'octobre qui mérite de figurer en été. L'automne y occupe le dernier lambeau d'octobre, tout novembre et un fragment de décembre. Faute d'observations suffisantes dans les zones déprimées du Haut-Tell, constatons du moins en marge de celui-ci, à Bou-Arada ou à Saint-Joseph-de-Thibar (363^{m} d'alt.), des résultats que l'expérience indique comme pouvant leur être appliqués en gros. En 1900, à Bou-Arada, le mois d'octobre a comme moyenne des maxima 31°,6. Les trois premiers jours de novembre montent à plus de 30°, le 4 on note encore 29°, puis la température tombe le lendemain à 24° après une pluie rappelant comme action réfrigérante telle averse de la mi-septembre sur les sraouate du Haut-Tell. L'octobre de Thibar correspond comme température au septembre des sraouate, le novembre à l'octobre et le décembre au novembre.

L'automne laisse venir à point sur les sraouate raisins, coings et figues. Grâce à la tiédeur relative de l'atmosphère combinée avec des condensations aqueuses plus intenses, la végétation se réveille. L'automne fonctionne comme un printemps plus timide. L'herbe pousse. Pâquerettes, soucis, pis-

senlits, mourons, ravenelles, etc., refleurissent bien qu'en moindre quantité qu'en avril. Pour les plantes ayant des réserves dans des bulbes, tubercules ou rhizômes, il s'agit de clore un cycle que l'été avait suspendu : parmi les étcules ou les jachères, les calices des colchiques, des scilles et des narcisses sont des floraisons estivales retardées (1) auxquelles l'humidité automnale permet d'aboutir. Au sein de la brousse, le romarin et la bruyère se parent l'un de fleurettes bleues, l'autre de fleurettes roses.

2° *Les précipitations d'automne et d'hiver.* — Nous avons précédemment signalé l'existence d'une phase pluvieuse d'automne-hiver avec un total de respectivement $100 + 150^{mm}$ d'eau pour Mactar et $130 + 200^{mm}$ pour Le Kef. Un chiffre de 250^{mm}, et même un peu moins, suffit pour les labours, les semailles et la germination des céréales. Parfois, cependant, il n'est pas atteint. Dans l'automne-hiver des douze années 1898-1910, à Mactar, c'est cinq fois que l'on a des chiffres inférieurs à 200^{mm} et à Thala six fois en dix ans, alors qu'à Téboursouk un abaissement de ce genre ne s'est vérifié qu'une fois. A moins d'une année exceptionnellement sèche comme « l'année blanche » 1887-88, cette période a dans le Nord du Haut-Tell assez d'eau pour remplir sa tâche agricole, alors que dans les sraouate du Sud elle se montre parfois au-dessous de son rôle. Aussi, dans ces territoires méridionaux, et c'est aussi le cas de la Steppe, les précipitations printanières revêtent-elles une valeur compensatrice toute spéciale de laquelle dépend en définitive la récolte.

Quand les pluies sont copieuses, il y a des chances pour que le sol ait au moment voulu l'humidité idoine. Mais la distribution de celle-ci a une importance qui s'accroit d'autant plus que le quantum pluvial est plus petit. La culture des céréales demande, d'octobre à février, une certaine colonne d'eau, mais il faut aussi que cette dose soit répartie d'une manière opportune; d'abord des pluies pour rendre le sol malléable, puis de beaux jours pour que le paysan procède à ses labours,

(1) Voir à ce sujet Trabut : *Les régions botaniques et agricoles de l'Algérie* (*Rev. Scientif.*, 1881), p. 461.

ensuite encore des pluies pour que sorte et végète l'orge ou le blé. Les pluies trop abondantes ou trop répétées sont mauvaises comme facilitant la montée de l'herbe dans les champs et ne consentant pas à la glèbe de recevoir la charrue. Inversement, avec une trop longue série sans eau, le sol n'a plus la teneur hydrique utile. En 1889, à Mactar, aucune précipitation du 8 octobre au 22 novembre. A Gafour, les trois mois d'octobre-décembre 1907 furent absolument secs. La saison pluvieuse est donc parfois lente à se dessiner. De même, elle peut s'arrêter prématurément et laisser entre elle et les pluies printanières un vide accentué. A Sodga (entre Serdj et Bargou) on n'eut de pluie ni en janvier ni en février 1910. A Thala, février 1905 et 1908 ne marquèrent rien au pluviomètre et février 1903 et 1909 furent à peine plus mouillés. Des phénomènes analogues se constatent dans les plaines, surtout en non Friguia.

3° *La neige.* — Une partie des précipitations hivernales se matérialise en neige (*tselj*). Si le Sahel et la Steppe basse en sont indemnes, on enregistre sur les reliefs de la Steppe des chutes occasionnelles et celles-ci sont de style sur le Tell Septentrional et sur le Haut-Tell où leur fréquence et leur intensité sont en raison directe non seulement du fléchissement de la température, mais encore de l'humidité de l'atmosphère.

La grande quantité de neige est un des traits frappants de la physionomie du Haut-Tell. Celui-ci n'est d'ailleurs pas uniformément intéressé. En plaine et dans certaines vallées insolées, comme l'Oued-Ousafa, les flocons fondent presque aussitôt après avoir touché le sol. En montagne, que de gradations selon l'altitude ou l'exposition ! Le Dyr du Kef a bien plus souvent et davantage de neige que la ville du même nom et la même différence se reproduit entre Souk-el-Djema et Mactar, entre le Goraa et Téboursouk ou Thibar. Il faut une hauteur de 7 à 800^{mm} au moins pour que la neige ait un volume appréciable et quelque persistance.

A Téboursouk, la neige est plutôt rare; au Kef même, il ne neige pas tous les ans. Au contraire, la neige est de règle à Mactar quoique avec des variations : 22 jours en 1906-07, 18 en 1890-91 et en 93, un à peine en 1892. Notons que celui-ci

s'est placé à une époque plutôt imprévue, au 20 avril. Cette neige est la plus tardive qui ait été vérifiée à Mactar, mais elle n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Quelque neige est tombée en 1907 à Mactar le 6 avril. J'ai vu de la neige le 24 avril 1904 auprès de Souk-Ahras et le 27 avril sur le Char de Thala. A Souk-el-Djema et au Kouif, on en a observé en 1902 vers le 24 mai et le froid répandu sur les sraouate voisins fut si vif que nombre de gens à Thala allumèrent du feu. Quant à la neige la plus précoce, elle s'est montrée à Mactar le 26 octobre 1887. En 1891, on eut de la neige au Kef le 1er et à Mactar le 3 novembre. On voit entre quelles limites extrêmes peut se mouvoir la saison d'hiver dans la région montagneuse.

Après les chutes de neige initiales, le vent joue un grand rôle. Plusieurs jours durant, il reprend pour les transporter ailleurs les particules déjà déposées sur le sol. Il débarrasse ainsi de leur placage les bosses du terrain pour accumuler la neige dans les couloirs et contre les obstacles. La contrée offre alors un aspect féérique. Les rainures du relief s'aperçoivent de loin avec une netteté particulière. La présence de masses neigeuses entretient l'abaissement de la température : à leur contact le vent devient glacial et sévit cruellement sur les voyageurs qui vont répétant :

El Djebeli iharreg el guelb.	Le Djebeli glace le cœur.
Ou er rharbi Kelb ben el Kelb.	Et le vent d'ouest est un chien fils de chien.

On dit encore avec une variante :

Ma iji men er Rharb.	Il ne vient de l'Ouest (Algérie).
Ma iefrah el guelb.	Rien qui réjouisse le cœur.
Kan riha iharreg el guelb.	Si c'est du vent, il glace le cœur.
Kan ben Adem, Kelb ben el Kelb.	Si c'est un fils d'Adam, c'est un chien fils de chien.

Jusqu'à une forte distance du Haut-Tell, le vent garde le même caractère et lorsque certaine bise d'Ouest gelée et pénétrante souffle à Tunis ou à Kairouan, on ne se trompe pas en pariant qu'il a neigé vers le Kef et Mactar. Par là, le climat du Haut-Tell se fait sentir jusque sur les bords maritimes du Tell Inférieur, et jusque dans la Steppe.

La neige n'est pas sans quelques avantages. Elle nourrit un peu le débit des sources et elle imbibe d'eau à souhait les sols argileux des sraouate. Mentionnerons-nous à côté de cela la possibilité de la mettre en réserve pour l'été? Sir Grenville Temple indique que le Bey en avait des dépôts au Kef, au Goraa et à Zaghouan (1), et l'on n'a pas oublié au Kef, près de Bab-Ben-Anine, le Bir-Ets-Tselj où l'on enfermait la neige pour la cour beylicale.

En compensation, l'homme peut reprocher à la neige des méfaits multiples, ici comme dans le Haut-Tell d'Algérie : ils se caractérisent surtout par des pertes d'animaux sur le Djebel ou le Sra. Les indigènes redoutent principalement le 1er février ajmi (2) (14 février) qu'ils appellent *Guirret el Anz* (le mauvais temps des chèvres). Presque chaque année, le Haut-Tell déplore une guirret el anz infligeant parfois au cheptel des diminutions effrayantes comme en 1892-93, 1897-98, 1899-1900, 1905-06, etc. En outre, la circulation et les transactions sont entravées ou arrêtées. Toute la vie économique et administrative de la contrée est suspendue parfois pendant deux ou trois semaines. Ces inconvénients dont nous avons été témoin à Mactar en janvier 1900 (3) sont plus particuliers aux endroits élevés et aux hivers très froids et très humides, comme il y en a deux ou trois en dix ans et dont le type est l'hiver 1905-1906.

Le tableau météorologique ci-joint nous présente l'hiver 1905-06 comme un hiver moyen où la température demeure assez basse du 20 janvier à la fin février, mais sans extrêmes bien excessifs. Seulement, les jours de neige ou de pluie de février forment un ensemble d'une intensité et d'une durée vraiment singulières. C'est ainsi qu'à Mactar, pendant trois jours, et à Thala, pendant cinq jours consécutifs, il est tombé assez de neige pour équivaloir à une colonne d'eau de 36mm dans la première de ces stations et de 49mm dans la seconde. Pendant ce temps (du 6 au 14 février), au Kef et à Tébour-

(1) *Op. cit.*, II, p. 275.

(2) Les indigènes emploient encore pour les travaux des champs le calendrier julien qu'ils nomment l'année étrangère (*am el ajmi*).

(3) Autour d'un bonhomme de neige, un combat à coups de boules de neige s'engagea tout comme en France.

HIVER 1905-1906

MOIS	TEMPÉRATURES			PRÉCIPITATIONS		
	Moyenne des minima	Minimum absolu	Nombre de jours à 0° ou au-dessous	Nombre de jours de neige	Nombre de jours de pluie	Total des précipitations
Station de Téboursouk						
Décembre 1905.	6°5	3°			11	118 mm
Janvier 1906...	6,1	0,5		2 jours	10	127
Février 1906...	3,7	0	deux jours	3 » (les 6, 7, 10)	14	162
				5 jours	35	407 mm
Station du Kef						
Décembre 1905.	4°9	2°			19	177 mm
Janvier 1906...	4,6	0	sept jours	2 jours	14	79
Février 1906...	1,2	— 2	quatorze jours	5 » (les 6,8,10,12,14)	12	54
				7 jours	45	310 mm
Station de Mactar						
Décembre 1905.	3°2	1°			10	119 mm
Janvier 1906...	2,2	— 3	cinq à neuf jours (1)	1 jour	9	55
Février 1906...	— 1,0	— 4	dix-huit à vingt-deux jours (2)	4 » (les 6, 7, 8, 12)	7	44
				5 jours	26	220 mm
Station de Thala						
Décembre 1905.	4°3	2°		1 jour	10	80 mm
Janvier 1906...	3,1	— 2	huit jours	1 »	7	48
Février 1906...	1,8	— 6	dix jours	5 » (du 6 au 10)	6	52
				7 jours	23	180 mm

1 et 2 — Observations incomplètes.

souk, il ne cessait presque de neiger ou de pleuvoir. Une chape candide d'une épaisseur qu'on n'avait plus revue depuis 1891 ou 1893 s'appesantit sur les régions de montagne ou de sra. Le 6 février, au Kef et à Téboursouk, elle mesurait 25 à 30 centimètres. Dans quelques creux, la neige amassée par le vent offrait des hauteurs presque fantastiques, puisque des ravins de 25 à 30 mètres de profondeur étaient remplis par elle. Aussi, à la fin de mars, existait-il encore, çà et là (Djebel-Skarna, défilé de Seddine), quelques plaques blanches, épaves de la grande neigée.

Dans quelques localités, les habitants furent comme emmurés. A Mactar, à Thala, à la Kessera, au Bargou, la neige amoncelée par les tempêtes autour des maisons érigeait de véritables contreforts de 2^{m} 50 de hauteur. Du 6 au 18, les chemins obstrués restèrent dans le massif de Mactar absolument impraticables aux véhicules. Dans les transports par voie ferrée quelle précarité : un train de Kalaat-Senane à Tunis s'immobilisa dans la neige pendant vingt-six heures, entre l'Oued-Sarrath et Aïn-Meskhia. Au Kef, on confia les lettres de et pour Souk-el-Arba pendant toute une semaine à des cavaliers (1) ; à Tajérouine, aucun courrier n'arriva et ne partit pendant trois jours. A Thala et à Mactar, l'échange des correspondances fut complètement interrompu du 6 au 10. Le 25 février seulement le service y était rétabli entièrement. D'autre part, la neige avait cassé les fils télégraphiques entre Mactar et le Kef, entre Thala et le Kef et autour de Téboursouk. Cette dernière localité et Thala se virent huit jours isolées du corps de la Tunisie.

Dans les centres, la population n'eut pas trop à se plaindre de la pénurie d'approvisionnements, bien qu'à Kalaat-Djerda et à Mactar le pain ait fait défaut. Dans les douars, au contraire, de nombreux indigènes vivant au jour le jour faillirent mourir de faim. La tenue des marchés fut d'ailleurs impossible durant une bonne partie du mois : à Souk-el-Djema, pas de souk du 1er au 28 février et à Mactar du 3 au 24. De même à

(1) En 1899, la diligence de Souk-el-Arba au Kef fut en panne au Dyr quatre jours.

Thala. Dans la circonscription du Kef, aucun marché n'eut lieu du 6 au 22. De nombreuses maisons indigènes s'effondrèrent (36 au Kef). A Téboursouk, plus de 200 oliviers furent abattus. Onze personnes périrent dans la région de Mactar de froid et de privations. Aux Fréchich, un malheureux s'ensevelit dans un ravin comblé de neige.

Quant aux animaux domestiques qui déjà n'étaient pas en très bon état au début de l'hiver, des milliers succombèrent aux intempéries et au manque de nourriture, les pâturages étant cachés. Jusque dans les villages des montagnes où les bêtes logent dans les maisons avec leurs maîtres, la pneumonie fit d'innombrables victimes parce que la violence du vent jetait la neige dans les chambres mal closes. Que dire alors du bétail laissé au dehors ? Particulièrement typique fut l'aventure de ce troupeau surpris par une rafale sur la Hamadat de la Kessera. Les bergers s'enfuirent vers le village où ils parvinrent à moitié glacés. Quant aux animaux, cernés et submergés, ils essayèrent de se protéger les uns les autres, les plus robustes se hissant sur les plus faibles. Mais quand la tempête se fut calmée, on ne retrouva plus qu'une pyramide de cadavres avec au sommet encore quelques moutons en vie. Le tableau ci-joint permettra d'apprécier l'intensité du désastre qui toucha surtout les gens des montagnes et des sraouate et anéantit une valeur de presque 1.900.000 francs. Total vraiment impressionnant, eu égard à la pauvreté intrinsèque de la population et que n'atteignirent pas les dégâts causés au même moment sur la basse Medjerda par des inondations extraordinaires.

4° *La température hivernale.* — Affermissons dans les esprits l'idée que le Haut-Tell dans son ensemble est un pays froid. Les indigènes professent que la phase la plus intense à cet égard est le mois de iennar ajmi (13 janvier-13 février). En plaine, les rigueurs de l'hiver ne durent guère davantage. Sur les sraouate, cette saison a plus d'extension (du 1er décembre au 15 mars), comme le prouvent les chiffres suivants pour l'hiver le plus froid de Mactar :

1893-94	Moyenne des minima	Nombre de jours à 0° et au-dessous	Moyenne des maxima
Décembre.....	— 1°	24 dont quatre fois — 4°	+ 7°0
Janvier.....	— 2°	20 dont une fois -5° et une fois -6°	+ 4,0
Février.....	— 1°	11 dont une fois — 6°	+ 11,0
Mars..	+ 5°	9 dont une fois — 5°	+ 11,1

Janvier 1891 fut analogue à janvier 1894. Pendant 22 jours de suite la température tomba la nuit à 0° ou au-dessous et valut à Mactar les quatre minima les plus bas qui y aient été subis, c'est-à-dire deux fois —10°, une fois —9°, deux fois —8° (1). C'est là quelque chose d'exceptionnel. Toutefois, à Bou-Chebka (1.141^{m} d'alt.), ce même mois amena un minimum de —10°,3, le plus faible qui ait jamais été constaté en Tunisie. Si cette station n'avait pas eu un fonctionnement aussi éphémère, peut-être nous aurait-elle fourni d'autres chiffres de ce genre. En effet, en 1892, c'est encore Bou-Chebka qui offre le minimum absolu de l'année. Ces extrêmes de —10°, notés à Mactar et à Bou-Chebka, rappellent les —9° et les —11° enregistrés dans le Haut-Tell d'Algérie, à Tiaret, à Teniet-el-Had et à Sétif (2). Mais les minima soufferts par ces localités sont dépassés dans la Steppe (Géryville —13°, El-Aricha —14°). En Tunisie, au contraire, c'est le Haut-Tell, et, pour préciser, la bande méridionale du Haut-Tell, qui constitue en hiver la zone la plus froide. Au moment même où Mactar et Bou-Chebka se signalaient par les minima précités, Thala avait —6°, Souk-el-Djema —6°,9, la Kessera —7°, tandis que le Kef au Nord et Fériana au Sud n'accusaient respectivement que —5°. En général, pourtant, Mactar n'a pas d'abaissement au-dessous de —6°. Le mois le plus froid est janvier, mais ce peut être également décembre ou février.

Les nuits où il gèle sont très nombreuses. Vu la différence de plusieurs degrés entre la température de la surface du sol et celle à 1^{m} 50 ou 1^{m} 75 de hauteur, il y a lieu de considérer qu'il y a gelée toutes les fois où le thermomètre officiel marque

(1) *Archives du Contrôle civil de Mactar*, III, 9.

(2) Rivière, *Op. cit.*, p. 35, indique pour Constantine, en janvier 1900, deux minima de —10° et pour Sétif un minimum de —13°. Autour de Sétif, Ryf aurait relevé jusqu'à —15° (Rivière, *ibid*, p. 55).

moins de +4° ou +3°. Effectivement, il gèle sur les sraouate chaque nuit pendant la majeure partie de l'hiver, mais moins longtemps au Kef qu'à Mactar. Ce phénomène se traduit par la présence d'une légère feuille de glace sur les eaux dormantes et même sur les ruisseaux. Les quelques cactus égarés sur les sraouate y gèlent s'ils ne sont pas protégés par une exposition appropriée. A Mactar, le même sort échoit de temps en temps aux eucalyptus quand le thermomètre est à —5° ou —6°. Le casuarina, le ricin, le faux poivrier, l'acacia eburnea, l'acacia d'Australie sont à peu près dans le même cas.

Cependant, sur les sraouate du Haut-Tell il n'y a pas que des hivers rigoureux. Ceux de 1889-90 ou de 1898-99 furent, par exemple, assez cléments. La douceur relative du second est due à la fréquence des vents du Sud. En février, les effluves méridionales assurèrent, du 8 au 14, pendant toute une semaine, 7° à 8° la nuit, 19° à 21° à deux heures de l'après-midi.

	1889-1890		1898-1899	
MACTAR	Moyenne des minima	Nombre de jours à 0° ou au-dessous	Moyenne des minima	Minimum absolu
Décembre.....	+3°5	2 à zéro	+1°0	—3°
Janvier.....	+5,5	pas	+3,7	+2°
Février	+4,0	pas	+4,7	—1°
Mars.....	»	pas	+4,5	+1°

En plaine, sous le souffle glacial du djebeli accouru des montagnes couvertes de neige, la température s'incline de temps en temps vers 0° et un peu plus bas, mais sans atteindre jamais les minima des sraouate. Le minimum de —3° semble être ici un extrême. Et même, à proprement parler, il n'y a là d'hiver, au sens européen du mot, que comme reflet et contrecoup de l'hiver des territoires montagneux encaissants. Les jours de gelée mis à part, on peut dire que de novembre à avril il règne sur les zones déprimées du Haut-Tell à peu près la même température relativement agréable. On y glisse insensiblement de l'automne au printemps.

Pour supporter les frimas des sraouate, les montagnards, et notamment les Chaquetma, revêtent des *gourg* (chaussons

de laine mêlée de poils de chèvre) et ils s'entourent les jambes de guêtres de laine tricotée (*djeraïd*). *Gourg* et *djeraïd* (1) leur servent d'ailleurs lors de la moisson contre les épis barbelés de l'orge ou du blé. En dehors de cela, les indigènes subissent les excès du climat plutôt qu'ils ne s'en défendent. Les Européens, plus habitués cependant au froid, éprouvent le besoin de se garantir de ses atteintes. Si à Tunis les cheminées sont un peu des objets d'ornement, dans le Haut-Tell on ne saurait s'en passer. A Mactar, à Thala, au Kef on fait du feu presque comme à Paris, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques. Ces températures de l'hiver sont excellentes pour la santé. Elles retrempent et régénèrent le sang, et le Français retrouve sur les sraouate du Haut-Tell le climat de son pays, comme en Kroumirie.

Si nous avons examiné séparément les pluies et la température,il convient de ne pas oublier que la physionomie de l'hiver résulte du mélange intime de ces deux phénomènes. Les hivers froids et humides sont les plus fréquents. Leurs neigées ont pour le bétail des conséquences fâcheuses. Les hivers froids et secs sont les pires, car céréales et bestiaux souffrent également soit de la neige, soit de l'absence de pluie. Ce fut le cas de l'année de la famine 1866-67, de l'année 1887-88 et de l'année 1904-05 (voir chapitre XI). La sécheresse n'empêche d'ailleurs pas le froid, car la pureté de l'atmosphère et le manque de vapeur d'eau facilitent le rayonnement. Au Kef, durant l'hiver 1892-93, le peu de précipitations tombées (137 millimètres) se manifestèrent, par suite du froid, surtout sous forme de neige laquelle détermina une grosse mortalité dans le bétail. En même temps, à la fin mars, on jugeait la récolte de l'orge compromise. Les hivers doux et secs comme celui de 1895-96 ne sont pas non plus très favorables. Cependant, la tiédeur de l'air fait produire au peu de pluie tout son effet sur la végétation et si le bétail n'a pas une nourriture abondante, du moins il ne périt pas de froid. Les hivers doux et humi-

(1) Ces djeraïd vont du dessous du genou au cou de pied et ils sont assujettis au moyen d'une cordelette servant de jarretière. Parfois, ils comportent un sous pied également en laine.

des, comme celui de 1888-89 sont à juste titre considérés comme les meilleurs.

Dans la combinaison des deux éléments climatiques, pluie et température, c'est le premier des deux qui importe d'abord à l'homme. La clémence relative du second n'arrive qu'en deuxième ligne dans ses désirs et dans ses espérances.

2° Le Printemps et l'Été

1° *Le climat du printemps.* — Pendant tout le printemps, les nuits continuent à être froides :

Mactar :

	Printemps à nuits froides 1906		Id. à nuits clémentes 1904	
	Moy. des min.	Min. abs.	Moy. des min.	Min. abs.
Mars	2°8	—2°	4°3	—1°
Avril.....	5°2	—3° le 2	6°6	+2°
Mai.....	7°2	+3°	11°6	+4°

Ainsi, les minima nocturnes ne sont pas beaucoup plus chauds au printemps qu'en hiver, tant sur les sraouate qu'en plaine. De février à mai, la moyenne des minima n'augmente que de 6 points environ. La moyenne des maxima, en revanche, s'enfle presque du double. Le printemps se caractérise donc en regard de l'hiver par l'accroissement des températures du jour. La moyenne des minima de mai est plus faible que celle d'octobre, celle des maxima est, au contraire, un peu supérieure.

Dans le Haut-Tell algérien, à l'Ouest de Souk-Ahras, on éprouve d'aventure en avril et même en mai des abaissements de température hors de saison. En mai 1902 on déplora à Sétif douze fois —7°. Les pailles des céréales, grillées par le gel, cassaient comme du verre sur les sraouate (1). Moins élevé, doté de plaines qui fonctionnent comme magasins de chaleur, et plus influencé par la mer orientale, le Haut-Tell de Tunisie n'a pas à craindre de pareils désastres. Cependant, des gelées s'y observent au printemps. A Mactar, le 15 mai 1904 sévit une

(1) Rivière, *Op. cit.*, p. 57-58 et 63.

gelée très forte. Le 30 avril précédent, étant campé à Bir-Bou-Hofra (plateau de Bou-Chebka), ma tente se couvrit pendant la nuit d'un givre épais. Le 22 avril 1900, constatation analogue dans la plaine de Rohia, etc. Le maigre développement qu'ont certaines années les tiges des céréales est souvent en liaison non avec la sécheresse, mais avec les rigueurs des températures nocturnes et avec des coups de djebeli.

Passons maintenant aux températures diurnes auxquelles est dû l'essor de la végétation :

Mactar :

	1894 (printemps froid)		1902 (printemps chaud)	
	Moy. des max.	Max. abs.	Moy. des max.	Max. abs.
Mars.....	11°1	20°	15°5	27°
Avril.....	15°1	22°	22°	37°
Mai.....	21°4	31°	20°9	31°

Avril, remarquons-le, est parfois plus chaud que mai. Il faut voir là d'ordinaire une répercussion du sirocco, lequel exerce son action desséchante sur les céréales en vert. Dans les sraouate, l'orge et le blé ont moins à en souffrir, parce que les vents de Sud-Ouest ou de Sud n'y portent pas la température au même paroxysme que dans les régions basses, et parce que la terre argileuse contient des trésors hydriques qui remplacent immédiatement chez les jeunes plantes les particules aqueuses aspirées par le chehili. Mais il en est autrement dans les plaines au sol hamri ou sableux.

Quant aux pluies, celles d'automne ont permis de labourer et grâce aux précipitations de l'hiver les grains ont germé. Aux chutes d'eau printanières le soin de faire pousser les tiges et former les épis. Quelques 100^{mm} semblent nécessaires à cet office et ce total est presque toujours atteint sur les sraouate du Nord du Haut-Tell. En dix années, de 1900 à 1910, deux fois seulement on enregistra à Téboursouk un chiffre inférieur. (A Mactar et à Thala, quatre fois.)

Certains printemps déversent un vrai déluge d'eau : au Kef 450^{mm} en 1890 et en 1892 et 350 à Mactar. L'humidité de tel ou tel mois de printemps est parfois assez prononcée pour créer des brouillards intenses. Mais, comme pour l'hiver, c'est leur répartition qui donne toute leur valeur aux pluies :

	LE KEF 1899 Mauvaise répartition	MACTAR 1901 Bonne répartition
	mm	mm
Mars	97,2	26,3
Avril	12,1	35,5
Mai	9,7	78,8
TOTAUX	119,0	140,4

Quand la saison a été relativement sèche, le déclin d'avril et la moitié initiale de mai revêtent une importance particulière et entraînent le succès ou l'échec de la campagne agricole (1). Ces pluies sont surtout propices pour les céréales semées tard et pour celles dont l'évolution a été entravée par le froid. Leur utilité est donc hors de pair sur les sraouate et même en plaine pour le blé. Quant à l'orge, il est moissonné en plaine dans la seconde quinzaine de mai et dans la première quinzaine de juin sur les sraouate. C'est la fin du printemps.

2° *L'été saison chaude.* — Au point de vue agricole, l'été est le couronnement de l'année : il s'ouvre avec la moisson et se clôt avec le dépiquage. Au point de vue de la température, il est la période où le thermomètre touche chaque jour 30° ou plus. Au point de vue des précipitations, c'est la phase des moindres pluies et celle des orages. Ces trois ordres de phénomènes, qui ont entre eux une relation assez étroite, coïncident en gros pendant les quatre mois de juin à septembre, avec cette réserve que l'été est à la fois plus précoce et dure davantage en plaine que sur les sraouate.

Sur ceux-ci, avons-nous dit, l'été va du 15 juin au 15 septembre.

Mactar :

	1889 (été chaud)		1890 (été frais)	
	Moy. des max.	Max. abs.	Moy. des max.	Max. abs.
Juin	25°9	39°0	23°3	32°
Juillet	31°9	4 fois 40 à 42°	26°0	35°
Août	34°0	3 fois plus de 40°, dont 1 fois 44°	31°	35°
Septembre	24°4	35°0	22°3	25°

Même pendant les coups de sirocco, les nuits d'été ne sont

(1) Dans la Steppe où la végétation est en avance, c'est le mois de mars *ajmi* (13 mars-13 avril) qui est la période décisive.

jamais étouffantes. Sur les sraouate, en temps ordinaire, elles sont plutôt fraîches. Les moyennes des minima vont en effet de 12°,5 à 18°,4 (été de 1903) et de 13°,9 à 21°,8 (été de 1902). Sur les parties élevées et ventilées, dès le coucher du soleil on ressent comme une impression de froid véritable. Les températures de l'été sont donc, sur les sraouate, parfaitement clémentes pour les Européens qui y rencontrent à peu près les conditions de la Kroumirie. Certains endroits comme la Kessera ou le Chambi pourvus d'eau, de boisements et de buts d'excursion, pourront un jour devenir, tout comme Aïn-Draham, des stations estivales pour les habitants des plaines ou de la Steppe voisines.

L'époque la plus chaude est constituée par les mois de juillet et d'août, et en général août est plus fort que juillet. *L'aoussou* (canicule) débute avec la dernière semaine de juillet et englobe août et les commencements de septembre. La fin de l'aoussou annonce sur les sraouate l'expiration de l'été lui-même. Car si septembre accuse encore dans ses deux premières semaines des températures assez hautes (41° le 1er septembre 1892 à Mactar, 35° le 3 septembre 1901, 34° le 12 septembre 1903, etc.) une baisse notable se manifeste ensuite. En 1902, le thermomètre tombe sous 30° à partir du 14 septembre qui, avec son brouillard, est vraiment la tête d'une autre saison. Parfois, la chaleur cesse plus tôt. Non seulement la moyenne des maxima de septembre n'atteint jamais 30° à Mactar, mais encore à l'occasion le maximum absolu du mois demeure au-dessous de cette ligne (29° en 1904). Cet affaissement de l'été dépend d'orages survenus par vent de Nord-Ouest et qui déterminent un refroidissement stable de l'air.

Notons que le Kef et surtout Téboursouk sont plus chauds que Mactar. Téboursouk posé, en effet, sur la lisière et en contrebas d'un sra est, avec ses 465m d'altitude, au niveau de beaucoup de plaines du Haut-Tell et participe du climat de la vallée du Khalled qui s'allonge à ses pieds. A Téboursouk, il fait en moyenne en été trois ou quatre degrés de plus qu'à Mactar. Le 10 septembre 1900 on y a enregistré 47°. Pour trouver dans cette région un véritable pendant à Mactar, il faut monter vers le Goraa et aller, par exemple, à Nemcha. Si, au contraire, on descend en plaine dans le Krib ou vers la

Dakhlat de Souk-el-Arba, la température s'aggrave. Voici ce qu'on remarque pour un été chaud à Saint-Joseph-de-Thibar :

	Moy. des max.	Max. abs.
Mai	22°1	33°
Juin	32°8	41°
Juillet	41°8	46°
Août	37°1	45°
Septembre	34°5	40°
Octobre	25°5	38°

Quant aux moyennes des minima, elles oscillent entre 16°,7 et 20°,6 (été de 1901) et 16°,4 et 23°,2 (été de 1902). Ces températures sont infiniment supérieures à celles que Mactar offre pour les mêmes années, et, du rapprochement des chiffres, il ressort que l'été le moins fort de Saint-Joseph-de-Thibar équivaut à l'été le plus accentué de Mactar. La durée de la période chaude est aussi plus grande à Thibar. Comme nous l'avons signalé, l'été compte dans les zones basses quatre mois pleins ayant à peu près constamment plus de 30° et si l'on veut retrouver les équivalents thermiques des mois de juin et de septembre des sraouate, il faut les chercher respectivement dans les mois de mai et d'octobre des plaines. Les orages de septembre par vent de Nord-Ouest s'adressent, en effet, quasi exclusivement aux sraouate et aux montagnes et leur rôle en plaine est bien moindre.

3° *L'été saison sèche.* — Saison chaude, l'été est aussi en Tunisie la saison sèche, et cette règle est très nette dans les plaines du Haut-Tell qui n'ont durant les mois de juin, juillet et août que des pluies insignifiantes. Sur les sraouate, autre régime. En harmonie avec la fraîcheur relative de la température on a des pluies estivales fréquentes, caractère assez commun à la vérité dans les pays de montagne. Avec la Kroumirie et Bizerte-Mateur, la zone élevée du Haut-Tell est le district de Tunisie qui reçoit en été le plus de précipitations. Le mois le plus sec est juillet, qui est l'axe de la période sèche. Mais août est coupé de pluies; juin et surtout septembre sont assez mouillés. A Mactar, les trois mois de juin à août ont enregistré sept fois à leur actif le cinquième au moins des précipitations annuelles. En général, sur les sraouate du Haut-Tell, il tombe

durant ces trois mois de 40 à 90^{mm} d'eau (4 à 16 jours). En juillet 1911, on a vu s'écraser sur Thala 274^{mm} au cours de huit orages durant lesquels quinze personnes furent tuées par la foudre.

Pourtant, si l'on procède à une décomposition du chiffre des pluies estivales et si l'on fait abstraction des commencements de juin une certaine saison sèche se révèle. C'est ainsi qu'à Mactar, du 18 juin au 31 août 1903, il n'y eut aucune espèce de pluie. Dans la même station, en 1902, du 6 juin au 25 septembre, on ne constata que 20^{mm} en 6 jours. A Thala, les quatre mois juin-septembre n'inscrivirent rien en 1905 et 9^{mm} à peine en 1902, phénomène qui dénonce le voisinage de la Steppe. Septembre, pourtant toujours plus ou moins humide, est sur les sraouate le prodome de l'automne tant par l'abaissement de la température que par l'augmentation de la pluviosité.

Les précipitations estivales s'abattent sous forme d'orages (1) éclatant presque invariablement dans la deuxième moitié de la journée et se répétant d'ordinaire plusieurs jours de suite. Elles s'étendent à l'occasion assez loin au Nord-Est, le long de la chaîne de Zeugitane et, quand l'été est pluvieux, jusqu'à Tunis même. Exceptionnellement, elles arrivent jusqu'à Kairouan, comme en juillet 1911.

Secourables grâce à leur influence sur la température, les pluies d'été ont encore cette conséquence heureuse d'entretenir ou de renouveler les pâturages. Plus d'une fois, elles rappellent les troupeaux qui ont émigré vers les régions septentrionales plus riches en herbe. Néanmoins, les habitants du Haut-Tell ne voient pas ces averses avec plaisir. Car, sauf au début de juin, elles n'ont pas d'avantages agricoles. Elles gênent la moisson, détériorent les meules, nuisent aux battages et leur ensemble diminue d'autant le quantum des précipitations annuelles réellement utiles. La pénurie hydrique de l'année 1901-02 à Mactar (238^{mm}) fut encore accentuée au point de vue productif par ce fait que 54^{mm} tombèrent en été ne laissant que 183^{mm} assimilables par les céréales. De deux an-

(1) Salluste : *De bello Jug.*, 75, parle d'un orage d'été qui assaillit l'armée romaine durant sa marche du Mellègue sur Thala.

nées inégalement pluvieuses, la meilleure n'est donc pas toujours celle qui offre le total brut le plus élevé :

Saint-Joseph-de-Thibar :

	Total brut des pluies	Pluies estivales	Quantité utile pour les céréales
1899-1900..... ...	465mm	112mm	353mm
1901-1902.....	414	0	414

Les plaines ayant une saison sèche d'été beaucoup plus franche que les sraouate, il en résulte que la différence pluviale entre les unes et les autres se trouve atténuée dans la pratique. Tout en recevant moins de pluie qu'un sra voisin, une plaine peut disposer d'une même tranche pour les céréales.

Les orages des après-midi d'été criblent en outre plus d'une fois les plaines et surtout les sraouate de grelons destructeurs. Dans le Haut-Tell, on compte de deux à huit chutes de grêle, du printemps à l'automne, et ce parfois dès le mois de mars (2 mars 1903 à Mactar). Juin est le mois le plus dangereux. S'il serait oiseux d'énumérer les grands orages de grêle dont a souffert le Haut-Tell depuis 1881, il n'est pas sans intérêt de nous arrêter sur ceux de 1906 qui reproduisent avec une intensité particulière les constatations faites jusqu'à présent au sujet des routes les plus habituellement suivies dans le Haut-Tell par ce genre de phénomènes (voir carte ci-jointe).

Le 12 mai 1906, la grêle accourue de Tébessa et du Kouif, s'épancha sur le Tell des Fréchich. D'une part, elle causa des dégâts sur le Sri d'Haïdra, le Char et la région du Bel-Hannech; d'autre part, elle visita la plaine d'El-Afrane, les Hamad et le Zelfane. Elle s'épanouit en guise d'éventail sans beaucoup de mal jusqu'au sraouate des Majeur. Ces orages de grêle, nés vers Tébessa, marchent souvent plus loin vers l'Est et, dépassant le Djebel-Chaquetma, vont mourir sur le Skarna, par dessus le Nord de la plaine de Rohia dont la zone méridionale est ordinairement indemne. Le 12 juin, la grêle se forma encore sur la frontière algérienne, mais plus au Nord vers Kalaat-Senane. Elle prit d'abord par une bande de terrain assez étroite comprenant le Nord des plaines de Zouarine et du Sers, mais sur cet espace, tout ce qu'elle traversa (environ 3.000 hectares de champs cultivés) subit un déchet

pécuniaire de 550.000 francs. Puis, par l'Oued-Tessa, l'orage inclina vers le septentrion et se déchargea sur la Rhorfa, le Djebel-Bou-Kahil et le front Sud-Ouest des sraouate de Tébour-

Carte 6. — Carte de la direction des orages de grêle

souk affectant, mais d'une manière incomplète, un millier d'hectares de céréales. En même temps, le massif de Mactar était aspergé de grelons jusque vers la Kessera et Mansoura sans qu'il en découlât grand dommage, sauf sur El-Bèz. Mais d'El-Bèz et d'Ellès, une nuée destructrice filait le long du

massif comme aspirée par la vallée du Massouge, et anéantissant sur son passage pour 380.000 francs de céréales sur 2.000 hectares, butait à Sidi-Djaber contre le Roba-Siliana pour accompagner la lisière de ce dernier jusqu'au milieu du Roba-Ould-Yahia. Un troisième orage de grêle constitué le 7 juillet à Sakiet-Sidi-Yousef, s'avança d'Ouest en Est et éclata à Sidi-Amor-Ben-Zeghid, à quelques kilomètres du Kef dont la petite et grande banlieue furent radicalement dévastées sur environ 1.700 hectares (perte en argent : 300.000 francs).

Ces trois orages qui ravirent aux cultivateurs une somme globale de 1.300.000 francs indiquent à merveille les itinéraires de la grêle dans les quatre cinquièmes du Haut-Tell. Quant à la région de Téboursouk, la grêle y entre soit par le Sud-Ouest (brèche de la Rhorfa-Krib), soit par l'Ouest (Bordj-Messaoudi, route Kef-Téboursouk), prolongeant ainsi les orages venus de Kalaat-Senane ou de Sakiet. On a constaté enfin des orages de grêle débouchant du Nord-Ouest par Hammam-Biadha et l'Oued-Tessa et gagnant Aïn-Fourna par le Fedj-El-Adhoum, le Gafour et le versant Nord du Roba-Siliana. Cette ligne Hammam-Biadha-Aïn-Fourna paraît à partir du Krib assez indépendante du relief qui est d'ailleurs modeste. Elle concorde avec la direction du vent pluvieux. Mais dans le reste du Haut-Tell, les orages de grêle cheminent Ouest-Est ou Sud-Ouest-Nord-Est et coïncident ainsi avec l'allure des principaux plissements du pays plutôt qu'avec l'orientation familière des nuages fournisseurs d'eau.

La grêle montre quel avantage il y a à hâter la moisson qui, pour le blé, débute en plaine vers le 15 juin, et vers le 5 ou le 10 juillet en montagne. L'orge est généralement coupé à la fin de juin, le blé à la fin de juillet ou à la mi-août et l'on dépique jusqu'en plein septembre. En même temps que mûrissent les céréales, montent en graine aussi et se dessèchent les autres végétaux annuels. A la moitié de juin, dans les jachères ou parmi les blés, on aperçoit encore quelques fleurs, carottes sauvages à ombelles blanches, liserons roses ou coquelicots pourpres, chicorées qui jouent en quelque sorte nos bleuets, thapsias couleur d'or (*driès* ou *bou nefa*), fumeterres, etc. Mais avec juillet, la dernière verdure disparaît. Dans l'Afrique du Nord, la végétation est suspendue en été comme en France

en hiver. Les céréales une fois enlevées, jusqu'aux pluies d'automne il n'y a plus que du *guich*, c'est-à-dire des chaumes et des herbes sèches, natte monotone de l'été ayant remplacé le tapis somptueux et bariolé qu'avait déployé le printemps.

Dans l'ensemble, le climat du Haut-Tell se présente comme propice à la vie humaine par suite de ses températures modérées, analogues à celles de bien des cantons d'Italie. L'hiver est froid et pourvu de neige. L'été est tempéré en montagne. Au point de vue économique, ce climat offre de bonnes possibilités agricoles dans les plaines de la Friguia et sur les sraouate grâce à des pluies suffisantes. Celles-ci entretiennent une végétation spontanée non négligeable et permettent aux arbres l'assemblage en forêts. Elles nourrissent également nombre de belles sources et des rivières qui comptent parmi les principales de Tunisie. Assurément, comparé à la métropole, le Haut-Tell est plutôt pauvre en eaux, ainsi qu'il est aisé de le déduire du chiffre des précipitations. Mais si on le met en regard des autres compartiments tunisiens, il se classe comme nous allons le voir à un rang des plus honorables puisqu'il ne le cède à ce sujet qu'au Tell Septentrional.

CHAPITRE SIXIÈME

Le Régime des Eaux

I

LES EAUX SOUTERRAINES

1° Le réseau intérieur

L'eau tombée du ciel s'enfonce en partie dans les terrains perméables sous lesquels on la retrouve grâce à des excavations verticales ou horizontales. *Rhar* désigne toute espèce de caverne. C'est le nom d'un des villages du Bargou. *Djorf* est une falaise ou un simple abri sous roche. Ce dernier s'appelle aussi *rhorf*. La grotte horizontale porte le nom de *damous* qui vient du latin *domus*. C'est le souterrain où, à la rigueur, on pourrait habiter. *Chgueg* est une fente dans un rocher ou les fissures des terres argileuses. Il en est d'énormes, comme celle qu'on voit au Kef-Dougga, en arrière de la falaise orientale. *Hofra* et *zoubia* sont des trous verticaux. Le premier a un sens général qui va parfois jusqu'à correspondre simplement à « dépression », le second est l'équivalent du terme français *aven* (comparer avec le sicilien *zubbi*). Tous deux étaient appliqués jadis aux fosses à capturer les fauves.

Comme en Europe, des légendes s'attachent à certaines cavernes avec intervention de saints, existence de trésors cachés, etc. En haut du Djebel-Bellota, un damous percerait la montagne de part en part et Si Abd el Melek aurait passé par là d'un versant à l'autre. Perpendiculairement au Foum-Zelga, le Serdj est coupé de deux ravins dont l'un prend naissance à l'Aïn-ed-Deheb (la Source de l'Or) qui s'échappe d'une anfrac-

tuosité où des richesses de pacha seraient dissimulées (1). Près de la source sont deux galeries où brille de la calamine rose. On raconte qu'au bout d'une d'entre elles un escalier plonge sous terre. Un pâtre s'y serait aventuré sur une soixantaine de marches, puis, effaré de voir que les degrés ne s'arrêtaient pas, il aurait eu peur et aurait rebroussé chemin. L'endroit précis où commence cet escalier est aujourd'hui inconnu. De même, on ignore où se cache exactement le fameux Damous-es-Siouf (Caverne des Sabres) du Slata. Mais, ce que l'on sait bien, c'est que les sabres demeurent invisibles et qu'on peut se promener librement dans le damous et en ressortir indemne, à condition de s'abstenir de profaner le trésor. Qui ose ramasser la moindre monnaie est, en revanche, irrémédiablement condamné à périr au moment de reparaître à l'air. Pour triompher de la vigilance des inflexibles gardiens d'acier, quelqu'un s'avisa d'un stratagème. Suivi d'un chien préalablement dressé, il s'introduisit dans la grotte avec une charge de pains. Ayant bourré ceux-ci de dinars, il les déposa sur le sol, puis il quitta la caverne. Une fois dehors, il siffla l'animal qui saisit une des galettes et s'élança. Mais à l'instant, les lames mystérieuses s'abattirent sur le quadrupède et lui tranchèrent la tête. A propos de la source du Kef, le Kitab-el-Istibçar (2) narre que sous la montagne il y a un souterrain où seraient renfermées de grandes richesses et où peut passer un cavalier armé de lance sans toucher la voûte.

On admet généralement que la majorité des avens est due à l'action chimique des pluies. Ces eaux météoriques en s'accumulant dans les déclivités dissolvent lentement les calcaires et les emportent vers le bas avec elles en ne laissant qu'un simple résidu d'argile. Mais l'inspection des plateformes éocènes incite à croire que quelques avens au moins doivent résulter de l'élargissement de fentes analogues à celles qu'on aperçoit de nos jours. Les grottes horizontales ont une origine différente. On ne peut les expliquer que par l'infiltration lente des eaux

(1) D'après d'autres, un molosse garderait l'entrée interne. Si l'on échappe au molosse et si l'on réussit à ouvrir la porte du trésor, des flammes s'en échappent qui chassent l'imprudent.

(2) P. 94.

entre les joints de deux strates. La cavité ainsi créée s'est peu à peu accrue dans la suite tant par érosion que par corrosion. Zoubias et damous constituent dans leur ensemble une sorte de Tunisie souterraine dont l'étude ne manquerait pas d'intérêt.

Des archéologues ont fouillé certaines grottes, mais plutôt pour y quérir des tombeaux inviolés ou des gravures rupestres. Au Nord du Djebel-ech-Chehid, j'ai visité le Rhar-Korid, auprès de la decherat Chetlou. Au Koudiat-Sariat-el-Abida, une grotte à plusieurs étages possède de multiples ramifications. Au Goraa, le Dr Carton a pénétré dans une caverne un peu à l'Est de Djebba (1). Le plus bel ensemble spéléologique nous est offert par le Djebel-Serdj. Un Marocain plus ou moins sorcier, il y a quelques années, entraîna avec lui des gens de Touama et d'Agraïne à la recherche du trésor de l'Aïn-ed-Deheb. La bande s'aventura dans la caverne de la source et s'avança jusqu'à avoir de l'eau au menton. Elle dut alors rebrousser chemin. Entrée au lever du soleil, elle revit le ciel vers midi, après une marche relativement facile de six heures. A Agraïne même, une galerie de la mine aboutit à une immense grotte, orientée Nord-Sud, haute parfois de 30 à 40 m. et large sur certains points de 200. Elle a été explorée sur 800 m. de long et elle est parée de magnifiques stalactites et stalagmites (2). Enfin, sur la crête du Serdj se creuse, au-dessus de Zeriba, au Dyr-bou-Mraou, la Zoubiat-el-Gourna. Une autre zoubia existerait au Kef-el-Ahmar, entre Zeriba et Sidi-Hamada. L'une est probablement en communication avec la galerie de l'Aïn-ed-Deheb, la seconde avec la grotte d'Agraïne (3).

La faune de ces cavernes n'a guère jusqu'ici été l'objet d'investigations. Citons seulement comme insecte le *loemostenus recticollis*, coléoptère assez rare, d'un beau noir bleu, qui se tient dans les lieux sombres et humides. (Char, Hamadat de la

(1) *Le Djebel-Gorra. Loc. cit.*, p. 269-270.

(2) Hagelstein : *Découverte d'une vaste grotte au Djebel-Serdj.* (*Rev. Tun.*, 1910), p. 185-188.

(3) Parfois, d'ex-entrées de damous, demeurées intactes alors que l'érosion faisait le vide derrière, percent comme un œil certaines murailles calcaires verticales (Djebel-Skhrira de Testour, horloge du Djebel-Mkirriga).

Kessera, etc.) Beaucoup de grottes sont infestées de *namous* (moucherons). D'autres sont littéralement encombrées d'excréments de chauve-souris. Des galeries de l'Aïn-ed-Deheb on aurait extrait, en 1901, plus de mille sacs de guano. Sur les rives de l'Oued-Zarour, près d'Ellès, de vastes grottes recèlent des pigeons et d'autres oiseaux. Tel damous accueille en hiver des indigènes pauvres et justifie ainsi périodiquement son étymologie latine. D'autres servent de silos, de cachette de contrebandiers, etc.

La plupart des grottes, reliées à un dédale de salles et de couloirs, ouvrent l'accès à des réservoirs internes. Sur la Hamadat de la Kessera, il y a, m'a-t-on assuré, à l'Ouest de la Garaat, dans la brousse de chênes-verts, deux fentes, l'une plus petite, l'autre longue de 200 m. sur 4 de largeur, et au fond desquelles on verrait par intervalles luire de l'eau. Ce serait là un regard sur le réseau dissimulé sous l'aire nummulitique. Le jeu hydraulique des grandes esplanades rocheuses est particulièrement net dans les hauts synclinaux éocènes qui, avec leur surface en cuvette et leurs séries de dyrs, offrent les meilleures conditions à l'absorption de la pluie et à la distribution des ressources emmagasinées. La plus considérable de ces tables, la Hamadat de la Kessera est aussi celle qui fournit à cet égard l'ensemble le plus complet, puisqu'il y a un double système hydraulique superficiel et intérieur. Nous allons le décrire tel qu'il s'est manifesté en novembre 1900 où d'énormes abats d'eau l'ont fait fonctionner dans toute son ampleur.

Au Dyr du Kef, à la Guessaa des Beni-Rezg,, etc., la pluie qui ne s'infiltre pas dans le sol est évacuée par des ravins. A la Hamadat de la Kessera, au contraire, une bonne partie de cette eau s'arrête dans une garaat. On se souvient de cette vaste table, aux carreaux inégaux et disjoints, bornée par une suite de dyrs et de kalaats et qui couronne la forêt de la Kessera comme une immense forteresse naturelle (voir carte n° 7). Légèrement penchée vers la Kessera, elle présente vers son milieu une rainure débutant par une sorte de cirque où loge une garaat. Au débouché de celle-ci, vers l'Ouest, le plateau nous montre le trou béant de l'Aïn-Djebara, qui est tantôt une zoubia et tantôt une source bouillonnante. Cette dernière qua-

lité ne se révèle que sous l'effet de formidables averses. L'Aïn-Djebara vomit alors, durant plusieurs jours, un véritable ruisseau qui file par le sillon central jusqu'au village de la Kessera où il se précipite en cascade du haut de la falaise, juste au-

Carte 7. — La Hamadat de la Kessera

dessus de la source principale, l'Aïn-Sultane. La cascade peut d'ailleurs résulter simplement de l'écoulement des eaux tombées sur la Hamadat, mais alors elle meurt après quelques heures.

Le système hydraulique interne n'est pas moins digne d'être exposé. La Hamadat renferme dans son sein une série de réservoirs reliés entre eux et où les eaux absorbées par la plateforme supérieure se réunissent soit par les fentes des calcaires, soit graduellement, par infiltration. La garaat, quand elle a été remplie, est d'un précieux secours pour l'entretien des approvisionnements liquides sous jacents. En temps ordinaire, le bassin intérieur décharge son trop plein par les nombreuses sources, une vingtaine au moins, qui jaillissent du pied des dyrs. Mais lorsque le niveau gonfle, non seulement le débit des sources augmente, si bien que la principale d'entre elles, l'Aïn-

Soultane, émet une rivière qui inonde le village de la Kessera, mais encore de nouveaux déversoirs jouent à leur tour. Des damous situés à mi-côte et habituellement paisibles retentissent du bruit de l'eau. On a constaté qu'un filet liquide s'échappe des grottes sises au-dessus d'Aïn-es-Sènia et d'Aïn-es-Souk lorsque la garaat est un étang. Les vieillards m'ont affirmé que la garaat était percée jadis d'un débouché visible, un katavothre, par où elle se vidait dans l'oued qui va vers Mansoura. Mais cet entonnoir s'est comblé depuis et l'on ignore son emplacement exact. Enfin, quand la Hamadat n'est plus qu'une immense éponge imbibée et suintante, quand toutes les excavations sont tellement gorgées que les exutoires latéraux normaux et occasionnels ne suffisent plus, l'eau qui remonte a besoin d'autres issues et c'est alors que l'Aïn-Djebara entre en lice. Dans une certaine mesure, cette garaat est donc comparable au lac de Zirknitz (Carniole autrichienne) (1).

Tous ces phénomènes, dont la coexistence fait de la Kessera un type hydrologique des plus remarquables, se retrouvent plus ou moins dissociés dans d'autres régions calcaires du Haut-Tell tunisien. Le Goraa n'a pas de garaat, mais là aussi, à la suite de pluies abondantes, les damous des falaises, silencieux d'ordinaire, résonnent de la rumeur argentine de l'eau, là également des cascades tombent parfois de la plateforme dans le ravin de Djebba ou vers Nemcha. A Chetlou, les indigènes disent que l'Aïn-Younès, l'Aïn-Chetlou et l'Aïn-Knana sont dans la dépendance de la nappe du Rhar-Korid.

2° Les sources

Les eaux souterraines reviennent à l'air libre par des sources (*aïn*, pl. *aïoun*) dont les unes bouillonnent en *faouar*, tandis que certaines sont de simples suintements de rochers (*guettar*, de *gotra*, goutte). Parfois, la source est qualifiée de *ras el ma* (tête de l'eau) ,ou encore, si elle est faible, d'*el meiou* (la petite eau). Fréquentes sur les montagnes de la Friguia et sur les sraouate, les sources sont ailleurs fortement espacées, ce qui est en relation avec la dose des précipitations. Leur ap-

(1) Sur ce lac, voir Martel : *Les Abîmes*, Paris, 1894, p. 457-458.

port est extrêmement fantasque. L'écoulement maximum correspond aux crues souterraines provoquées par les pluies hivernales, le débit minimum aux maigres engendrées par les sécheresses de l'été. Entre les deux, la différence est souvent énorme. Sur le sra de Téboursouk, l'Aïn-Zitouna, capable de dégorger jusqu'a 300 m. c. par jour, s'est abaissée jusqu'à 7 m. c. durant l'été de 1903. A la Kessera, l'Aïn-Soultane est très changeante alors qu'au-dessous d'elle l'Aïn-Meklaoui, qui communique avec des réserves plus profondes et par suite plus constantes, jouit d'un régime quasi permanent de 5 litres à la seconde. Voici, à titre d'indication, comment se comportent les principales sources du Haut-Tell :

NOM DES SOURCES	DÉBIT A LA SECONDE EN LITRES		
	Maximum	Minimum	Moyen
Aïn-bou-Saadia du Bargou	500	23	»
Aïn-Djouggar	104	29	»
Sources de Thibar	»	»	15
Source de Téboursouk	»	»	6
Sources de Djebba	160	34	»
Source du Kef	»	»	22
Source du Dyr du Kef	»	»	5
Source de Nebeur	»	»	14
Sources de Medeïna	»	»	90
Sources du Ksour	8	6	»
Source de Mactar	»	»	17
Source d'Ellès	»	»	6
Aïn-Soultane (Kessera)	150	5	15
Sources de Thala	»	»	13
Sources de l'Oued-Sbiba	»	»	33

Dans les calcaires, les pluies n'ont d'ordinaire qu'une vingtaine de mètres à descendre pour rencontrer un plancher de marnes qui les oblige à émerger. Au Bargou ou au Serdj on mesure plusieurs centaines de mètres entre le sommet de la montagne et les sources, mais ils sont rachetés par les avens. Il en résulte que les précipitations ont une répercussion immédiate sur le débit des sources. En été, la phase sèche amène l'arrêt complet de plusieurs points d'eau. Certains épanchements sont éphémères. Tantôt, c'est un puits qui, sous un afflux extraordinaire d'eau souterraine, montera jusqu'à dé-

border. Sous le village de Mansoura, le Bir-bou-Chekoua devient en hiver un faouar. A 3 km. à l'Ouest de Mactar, un trou de 3 m. de diamètre, appelé Faouar-Ouled-Ali ,se creuse à la façon d'un aven dans les calcaires du thalweg. Absolument vide la plupart du temps comme l'Aïn-Djebara, il s'emplit pendant les périodes pluvieuses et il vomit même un ruisseau temporaire. Autour de Dougga, au défilé de Seddine, dans l'Oued-Fernane du Serdj, de nombreux petits filets d'eau s'aperçoivent exclusivement dans les années pluvieuses ou très neigeuses.

Ces changements de puits en aïn, ces jaillissements occasionnels sont-ils moins fréquents que jadis? En tout cas, on constate soit des diminutions, soit des disparitions de sources depuis l'antiquité. Certes, la baisse du débit romain doit souvent être attribuée à l'encombrement des orifices ou à des fentes, et parfois il a suffi de remédier à ces inconvénients pour voir le volume d'eau grossir jusqu'à égaler probablement son quantum ancien. Mais ailleurs un résultat opposé a été obtenu à cause de l'incompétence des personnes chargées de ce soin. Si quelques sources, comme celle de Mactar, ont résisté aux assauts répétés que leur ont livré des mains inexpertes, d'autres plus délicates ont été gravement atteintes. Chez les Ouargha, l'Aïn-Touiref était autrefois assez forte pour nourrir un ruisselet jusqu'au Mellègue dans la saison pluvieuse. Depuis son aménagement en 1900, c'est à peine si elle est capable de remplir un abreuvoir et d'arroser un petit jardin. Sur la route d'Aïn-Tounga à Téboursouk, une source régimba si bien devant la violence qu'on voulait lui faire qu'elle s'enfonça dans le sol. C'est que les sources sont des organismes particulièrement fragiles dans un pays de calcaires fissurés comme la Tunisie. L'usage de la dynamite pour agrandir les fosses de captage doit être absolument prohibé, car les explosions sont susceptibles de déterminer des décollements dans les strates et d'allonger les fissures préexistantes. De même, il est prudent de ne pas essayer de remonter la cote d'émergence. Par l'augmentation de la pression, cette opération a souvent pour résultat d'inciter la source à se procurer un débouché moins élevé.

L'eau a d'ailleurs une tendance à descendre, en dehors de

toute intervention de l'homme. L'Aïn-Djeradou, par exemple, sourdait il y a un demi-siècle à 50 mètres en amont et à 2 mètres plus haut que sa position actuelle qui daterait de 1867. L'Aïn-Zrissa, qui possédait assez d'eau en 1881 pour irriguer quelques vergers, avait à peu près disparu vingt-cinq ans plus tard. Abstraction faite des erreurs dans les captages, il paraît évident, qu'en général, les sources de Tunisie ont diminué depuis l'antiquité. Tour à tour, on a accusé le soi-disant assèchement du climat, un déboisement hypothétique, ou le vandalisme des indigènes. En réalité, le phénomène s'explique naturellement par les lois mêmes de l'hydrologie. En Berbérie comme en Europe, la circulation hydrique, dans les régions calcaires, vise naturellement, si elle est superficielle, à devenir souterraine et, si elle est déjà interne, à s'enfoncer de plus en plus dans le sous-sol. La fissuration des roches et la pesanteur agissent constamment dans ce sens, aidées par les phénomènes physiques et chimiques d'érosion et de corrosion qui agrandissent les couloirs et les cavernes et rendent plus active leur attraction. Cette dessication de l'écorce, cette fuite des eaux, ne sont pas spéciales à la Tunisie. On en a relevé en France, même dans les régions pluvieuses, des centaines d'exemples actuels et, selon le mot d'un auteur qui fait autorité en la matière, la multiplication du nombre de ceux-ci n'est qu'une affaire d'enquête approfondie (1). Le problème n'est donc pas exclusivement tunisien.

Les travaux des Romains montrent, en outre, qu'il se posait déjà il y a quinze à vingt siècles. Car, sur plus d'un point, ce peuple a été directement chercher l'eau dans les flancs des montagnes par des drains immenses. On parle toujours des aqueducs et des citernes antiques, parce qu'ils s'offrent dans toute leur masse à nos yeux. On est moins au fait des entreprises souterraines. Pourtant, il n'y a guère de source de valeur où une œuvre considérable n'ait été exécutée pour aller quérir le liquide au sein de la terre. Les sources qui alimentaient les centres anciens s'échappent toutes ou presque toutes de drains

(1) Martel : *Note sur l'enfouissement des eaux souterraines et la disparition des sources.* (*C. R. Acad. Sciences*, t. 136, année 1903, p. 572-574.)

maçonnés (Le Kef, Djama, Lemsa, Le Ksour, etc.). Au Kef, on a pu suivre cette canalisation d'amenée sur un parcours d'une quarantaine de mètres, jusqu'à des éboulis (1). L'Aïn-ben-Mizeb, du Ksour, comporte un tunnel de 100^{m} de long sur 0^{m} 40 de large (2). A Lorbeus, le vieux puits romain Bir-bou-Dzbaba, se remplit par un canal souterrain venant des alentours du Djebel-Lorbeus (3). Ces aménagements, qui remontent pour le midi du Haut-Tell, au IIIe siècle, sont suprêmement instructifs. Le maintien des boisements étant sans effet utile sur le creusement progressif des eaux dans l'intérieur des calcaires, seules, des explorations souterraines pourraient révéler des endroits propices à l'édification d'ouvrages assez puissants pour retarder l'inéluctable descente. Enfin, il conviendrait, comme les Romains, de saisir l'eau avant qu'elle ne soit abîmée hors d'atteinte.

Combien seraient efficaces des tentatives dans ce sens, c'est ce que prouve tout un ensemble de faits. Dans la plupart des mines, les galeries ont coupé des ruisselets ou pénétré dans des cavernes. Plus d'une exploitation sans eau potable a extrait, en même temps que le minerai, l'eau nécessaire au traitement initial de celui-ci ou aux besoins du personnel (Sakiet-Sidi-Yousef, 350 m. cubes en vingt-quatre heures; Kalaat-Senane, El-Akhouate, etc.). Sur la conduite d'eau Bargou-Tunis, le boyau de 6 km., foré dans la montagne, suinte par ses divers pores un débit total journalier de 500 m. c. qui est versé dans la canalisation lorsque celle-ci charrie moins de 6.500 m. c. En nettoyant les drains romains ou en en pratiquant d'autres, on pourra accroître les émissions actuelles ou en provoquer de nouvelles comme on fonce des puits. Et il n'est pas téméraire de supposer que certaines des sources de l'époque romaine ont été créées de toutes pièces précisément de cette manière.

(1) Sur l'alimentation hyraulique du Kef, voir Renault : *Install. hydr. rom.*, t. II, p. 83-103.

(2) Drappier, *Ibid.*, t. I, p. 143.

(3) Peut-être est-ce ce canal dont parle Léon L'Africain (*Op. cit.*, III, p. 117-118).

II

LES EAUX SUPERFICIELLES

1° L'eau courante

Les notions de vallée et de rivière, l'une plus large que l'autre, se confondent en Tunisie dans le vocable unique d'*oued*. On appelle, en effet, de ce nom, toute rainure du relief où court un filet d'eau pérenne, intermittent ou occasionnel. Les diverses façons d'être de l'oued sont représentées par des termes spéciaux. L'oued débute, par exemple, dans un bassin marécageux (*merja*). Il en sort par un ravineau étroit tracé sans inclinaison corrélative des versants. S'il est aisé à franchir, c'est un *sareg*. Se cache-t-il entre des berges argileuses à pic, il dégénère en *cherqa* ou en *djeraoula*, dédale de cañons terreux, profonds de 8, 10 ou 15^{m}. Entre-t-il en plaine, l'oued s'évanouit vite en une dépression peu marquée dont le thalweg à pente insignifiante n'est indiqué que par une bande d'herbe plus drue ou par un jalonnement de joncs. Ce thalweg imperceptible est une *felta*, vocable qui par extension désigne aussi toute la dépression. *Nfida* est, soit une sorte de sareg, soit une espèce de felta, *lato sensu*. L'emploi du terme felta révèle une certaine indigence hydrique, puisqu'il correspond à une faiblesse de modelé. Un espace compris entre deux rivières à leur confluent est qualifié de *gontra* (pont). Les défilés sont des *khanga* ou des *mlez* (diminutif *mliz*).

Un oued est susceptible de s'offrir successivement sous les diverses formes susénoncées. Tour à tour, il est merja, oued, puis, en plaine, felta ou nfida, d'où naît un second sareg bientôt compliqué en cherqa laquelle, en aval, se régularise en oued ordinaire. Ces différences morphologiques, multipliées par le passage fréquent d'une alvéole montagneuse à une alvéole de plaine et aussi par des apparitions ou disparitions plus ou moins complètes de l'eau courante, font que les rivières de Tunisie ont une individualité pour ainsi dire morcelée.

Elles ne revêtent une appellation définitive (Medjerda, Mellègue, Tessa, Siliana, etc.) qu'après un trajet assez long durant lequel elles se composent d'une série de tronçons ayant chacun un caractère propre. Et cela se répercute sur la toponymie.

Qu'une vallée jusque là assez large se resserre en sautant des marnes aux calcaires, qu'une gouttière sans eau soit tout à coup agrémentée d'une source ou inversement, qu'elle quitte la plaine pour la montagne ou le contraire, qu'elle s'orne de boisements sur un certain parcours, qu'elle laisse le territoire d'une tribu pour le domaine d'une autre, voilà autant de motifs pour changer de nom et la nouvelle dénomination sera souvent en relation avec la modification subie. Les oueds Ramel (oued du sable), Es-Souani (oued des jardins), Zitoun (oued des oliviers), Melah (oued du sel), Meliz (oued du défilé), etc., sont nombreux. Ils représentent un caractère analogue distribué sur des artères distinctes. On a également dans le Haut-Tell trois ou quatre Oued-el-Kebir, ce qui ne veut pas dire que l'oued en question soit réellement considérable, mais simplement qu'il est le plus grand du canton.

Près de Téboursouk, sur 7 km. à peine, l'Oued-Aïn-Zebbès devient successivement Oued-Aïn-Neuchra, puis Oued-el-Berber, et enfin, Oued-es-Souani avant de se jeter dans le Khalled. Ici, l'oued trop court n'a pu conquérir un véritable nom. Les rivières principales n'y arrivent elles-mêmes qu'après avoir accompli un certain chemin et collecté un certain volume d'eau, après avoir acquis en somme une physionomie spéciale. La lenteur avec laquelle se dégage leur personnalité atteste éloquemment la faiblesse intrinsèque de l'écoulement uuvial.

Si en France il est licite de parler du volume moyen d'un fleuve, les choses vont autrement en Tunisie où l'on ne saurait établir de moyenne pas plus pour le débit des oueds que pour celui des sources ou pour l'apport des pluies. Durant la majeure partie de l'année, les grandes rainures du Haut-Tell roulent un flot qui ne dépasse guère 0^m 40 de hauteur au maximum dans les étranglements et 0^m 20 lorsqu'il y a plus de jeu. En été, cette lame liquide se réduit à quelques centimètres quand elle ne se dissipe pas entièrement. Mais, quelle que soit la saison, il suffit d'un orage pour qu'une vague de plusieurs mètres s'élance avec furie dans le lit de la rivière. Phénomène

aussi éphémère que brusque, sans répercussion suivie sur le débit, mais que l'homme a besoin de noter pour pouvoir s'en garer. D'autre part, il est utile de savoir quel est le minimum dont on peut disposer pour les irrigations. Le débit des hautes eaux a moins d'intérêt, car il ne saurait être question ici de navigabilité. C'est donc à déterminer l'extension des crues et le débit d'étiage que devra surtout s'attacher l'Administration.

Observons à cet égard que si en France le volume des fleuves augmente au fur et à mesure que ceux-ci se rapprochent de la mer, en Tunisie il varie, au contraire, en raison de la perméabilité ou non du terrain. Bien des sections d'aval ont moins d'eau que telle section d'amont. L'embouchure risque d'être plus indigente que la source (Siliana). Examinons donc d'un peu près le régime des rivières.

Première constatation : dans une vallée quelconque, il existe généralement plusieurs kilomètres entre le début de celle-ci et la source la plus amont. Le filet d'eau rejeté par cette dernière s'éteint souvent après un faible trajet. La rivière est à peine née qu'elle meurt et pareille chose peut se vérifier à deux ou trois reprises. La vallée comprend ainsi, dans sa portion supérieure, une série de tronçons à sec et de tronçons liquides jusqu'à ce que se produise une émission d'eau assez puissante pour assurer la permanence du ruissellement. La rivière est alors créée et cette source mère reçoit souvent le nom de Ras-el-Oued (Tête de l'Oued) ou Ras-el-Ma (Tête de l'Eau), ce qui correspond à l'expression *capo* que l'on rencontre dans les Apennins et, par exemple, dans les Abbruzzes (Capo Volturno, etc.). Durant une période pluvieuse, la tête de rivière peut se déplacer temporairement en amont par suite de l'intervention de sources occasionnelles.

Cette discontinuité des cours d'eau mérite d'être envisagée avec attention. Lorsqu'après un itinéraire variable, une rivière cesse de couler à nos yeux, ce n'est pas la plupart du temps qu'elle ait été aspirée par l'évaporation ou par le sol ou du moins elle n'a été que partiellement diminuée par ces causes. Le reste s'est tout simplement infiltré dans le plancher de l'oued jusqu'à la rencontre d'une couche peu perméable et elle y continue plus lentement sa marche descendante. La strate dont il s'agit affleure-t-elle ou un obstacle se dresse-t-il en tra-

vers, l'eau revient à la lumière et recommence son chemin superficiel jusqu'à ce qu'elle s'enfonce à nouveau pour réémerger plus loin. Le même processus a lieu évidemment en Europe, mais fleuves et ruisseaux y ont assez de force pour maintenir concurremment leur parcours à l'air libre. Dans l'Afrique du Nord, sur les oueds secondaires et sur le secteur amont des rivières principales l'eau est insuffisante pour cette double tâche, lorsque la rivière n'est pas nourrie par des orages et des pluies abondantes. Inversement, durant l'été, le secteur aval lui-même se montre sur plus d'un point apparemment à sec, notamment dans les plaines alluviales.

Entre biefs à cours aérien et biefs à écoulement caché, il y a naturellement une différence au point de vue du creusement. Le tronçon à eau courante aura un profil plus aigu et sera plus profond. D'un bief au suivant on a en conséquence souvent une dénivellation brusque pouvant atteindre 2 à 6 mètres en moyenne. Quand le passage a lieu d'un palier perméable à un palier imperméable, du pied de l'abrupt jaillit une source; dans le cas contraire, on peut avoir une cascatelle (voir planche F). Dans les tronçons à sec, la provision d'eau accaparée par les alluvions sableuses alimente une herbe tendre. Ce liquide n'est d'ailleurs pas perdu pour l'homme qui sait aller le chercher par des puits de tout genre (*bir*, *oglat* ou bien *hassi*). Quand cette réserve hydrique est mal entretenue par les suintements supérieurs ou par les pluies, l'éponge souterraine tend à se vider ou demeure incapable de posséder un émissaire. L'eau s'y concentre alors dans quelques poches, localisées en amont et contre des seuils rocheux.

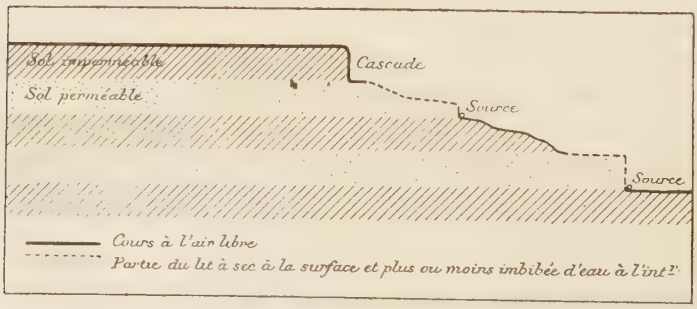

Figure 4. — Hydrologie — Le régime a éclipses

Le régime à éclipses que nous venons de décrire et que représente notre figure 4, comprend ainsi des évanouissements plus ou moins longs et plus ou moins constants de l'eau superficielle. Pour l'avoir méconnu, lors du captage des eaux du Bargou pour Tunis, on additionna sur le papier les débits des Aïn Bou-Saadia et Faouar. Mais, lorsqu'on eut lancé dans les conduites la source d'amont, celle d'aval tarit du coup. L'Aïn-Faouar n'était, en effet, que la réapparition des eaux de l'Aïn-bou-Saadia infiltrées dans le thalweg de la vallée.

Quant au ruissellement à l'air libre, en temps ordinaire l'eau de la rivière ne couvre pas entièrement tout son lit mineur. La lame d'eau se canalise dans les portions les plus basses et, lorsque le plancher est rocheux,elle y glisse,engaînée dans des sortes de rigoles façonnées par elle et élargies çà et là en *gueltas*. Dans les surfaces calcaires, beaucoup de ces excavations ne sont autre chose que des marmites de géants. Quelques-unes peuvent avoir plusieurs mètres de profondeur et sont le rendez-vous préféré des poissons. L'eau va ainsi de guelta en guelta et fait songer à un système lacustre en miniature. Durant l'été, l'écoulement de la rivière est-il suspendu, les grandes gueltas conservent du liquide jusqu'à la reprise du ruissellement. Dans les vallées marneuses, les trous laissés pleins après la fuite des eaux sont appelés *rhedir*. Gueltas et rhedirs jouent dans la saison chaude un rôle de premier ordre pour l'alimentation en eau potable des hommes et des animaux.

Ce réseau, dont la circulation hydrique habituelle est plutôt modeste, a cependant ses heures de gloire. Quand des orages déversent sur le sol des masses énormes d'eau, la rivière, née de cette manière ou exagérément grossie, remplit son lit mineur, puis le lit majeur pour bouillonner ensuite au dehors. Pas d'année sans que des crues n'envahissent avec violence les gouttières du Haut-Tell, particulièrement en août et en septembre, ce qui est en relation avec le régime des orages d'été.

L'après-midi du 6 avril 1894, il tomba à Mactar 56 ^{mm}, dont 45 en vingt minutes. La crue qui s'en suivit emporta le pont de l'Oued-Saboun, terminé depuis un an. En 1899, le 18 août, 26^{mm} furent enregistrés à Mactar en un peu moins d'une heure. Le lendemain, vers cinq heures du soir, on nota 20^{mm} dans le

même laps de temps. Du Contrôle civil de Mactar, distant de 500 m., on entendait l'Oued-Saboun bruire comme un train express. Quant à l'Ousafa, il enleva en partie le pont de la route Mactar-Kessera. La crue atteignit en cet endroit une hauteur de 6 mètres. Des centaines de poissons furent amenés sur les flancs de la vallée et abandonnés par la rivière en se retirant. Quelques heures après, celle-ci reprenait son niveau accoutumé, quelques centimètres à peine. En août 1900, ce fut au pont de l'Oued-Lorbeus (route Kef-Mactar) de succomber au cours d'un orage qui inonda toute la plaine, tandis qu'au même moment s'affaissait le pont situé à Mactar même, sur le ravin d'Aïn-el-Bab. Trois mois après, le petit pont établi en bas de la Kessera fut démoli par une irruption extraordinaire d'eau vomie par la source de ce village. En septembre 1901, l'Oued-Tessa s'enfle soudain de 40 centimètres à 10 mètres de hauteur au pont en fer de la route Téboursouk-Le Kef, enlève une pile et culbute le reste de l'ouvrage. En aval, il bouscule un pont en bois dans la plaine de la Dakhla (route Souk-el-Arba-Medjez-el-Bab), et dans la région de Souk-es-Sebt, où son lit est très large, mais peu profond, il déborde de chacune de ses rives sur 2 à 300 mètres ou davantage. Cette dernière crue entraîna mort d'homme. A la grande joie des contrebandiers, les crues du Sarrath et du Mellègue isolent plus d'une fois de la frontière la douane du Djebel-Harraba. Sur la route Kef-Souk-el-Arba, l'autorité militaire avait jadis installé sur le Mellègue un bac qu'on utilisait lors des crues. En plaine, celles-ci s'épanchent sans entraves. En novembre 1900, quatre jours d'un pluie diluvienne sur le massif de Mactar et le plateau Ouartane gonflèrent tellement les oueds Sguiffa, El-Aoud et Babbouche, que toute la plaine de Rohia fut inondée. Quand l'eau se fut retirée, la route du Ksour à Sbiba était jalonnée de centaines de cadavres d'animaux appartenant à des caravanes surprises par le fléau.

Après la crue, il n'est pas rare de constater des changements dans la configuration du lit. Tel pan de berge a été abattu, telle surface rocheuse couverte d'alluvions. Les dépôts occupant le lit mineur ont été remaniés. Tel gué, *medjez* (on prononce aussi *mzez*) a été effacé, tandis qu'un autre a été créé à petite distance. Le tracé même suivi dans le lit mineur est plus d'une

fois modifié. Sous un pont, on le voit emprunter tantôt une arche et tantôt une autre.

Les désastres précités ne sont pas sans enseignements. Etant donné la quantité infime des ponts dans le Haut-Tell et le nombre de ceux balayés en quelques années, on en concluera que les normes applicables à la France en cette matière doivent être laissées de côté. Avant de construire un pont, on interrogera avec fruit les gens du pays pour savoir quelle a été l'étendue des crues dont ils se souviennent et leur force qu'augmentent les impuretés charriées. Autant en dirons-nous pour les maisons qu'on désirerait bâtir à proximité d'une rivière, ou dans une zone inondable.

2° Les principales rivières

District le plus montagneux, le plus élevé et le plus central de la Tunisie, le Haut-Tell est en même temps le grand nœud hydrographique du pays. Y naissent, en effet, la Tessa et la Siliana, rameaux de droite de la Medjerda, qui drainent la portion friguienne du Haut-Tell, le Sarrath, qui amène au Mellègue les eaux de la majeure partie de la non-Friguia, l'Oued-Miliane, qui aboutit à la mer, près de Tunis, et les branches supérieures du Zéroud (Oued-el-Hathob du Nord et Oued-el-Hathob du Sud) et du Merguellil, qui sont les principales rainures de la Steppe centrale. En outre, l'Oued-Baïech, qui se jette dans les Chotts, a sa tête au Nord de la chaîne de Byzacène, vers Dernaia. Ainsi, du Haut-Tell, des oueds s'échappent soit vers le golfe de Tunis, soit vers Kairouan-Sousse, soit vers Gafsa. Leur cours est en relation constante avec la tectonique. Ils épousent soit des lignes synclinales, soit des failles, sans qu'il soit utile de s'engager à cet égard dans des développements spéciaux.

Les commencements du Merguellil, du Zéroud et du Baïech sont à étudier avec ces oueds eux-mêmes. Quant au Mellègue, il entre dans la Régence avec un lit qui ne s'effacera plus, un débit aérien qui ne descendra en aucun point à zéro et un nom définitif. Son grand affluent, l'Oued-Sarrath, est un bon spécimen d'oued de plaine, à tracé durable et à berges terreuses à

pic, éloignées l'une de l'autre de 25 à 30 mètres. Le Mellègue l'emporte comme longueur absolue et comme volume sur la Siliana et la Tessa, mais, en Tunisie même, on ne lui compte que 150 km., dont 115 dans le Haut-Tell. Son affluent, l'Oued-Haïdra-Sarrath, en a 120. La Tessa arrive à 165 km., dont 20 en dehors du Haut-Tell, dans la Dakhla. Enfin, la Siliana a un total de 190 km. (1). La Siliana et la Tessa ont, en outre, sur le Mellègue, l'avantage de traverser de bons pays agricoles. Comme ce sont des types parfaits de rivières à éclipses, leur consacrer quelques lignes, c'est non seulement décrire les artères maîtresses de la contrée, mais encore confirmer par des exemples ce que nous avons dit du régime des oueds.

La Siliana a pour tronçon supérieur l'Oued-Ousafa (2) qui débute dans une échancrure de la chaîne des Kalaats du massif de Mactar sous le nom d'Oued-Ramel. C'est alors une ondulation peu accentuée. Pas d'eau courante, mais sol assez humide. Thalweg faiblement marqué. Le Ramel est une merja que suivent deux autres merjas analogues, plus petites. Après un banc de lumachelles, le thalweg s'approfondit et forme un ravin, dans lequel finit par émerger un filet d'eau anonyme. Apparition et disparition de cet écoulement. Au Kef-el-Abbès, défilé où l'inégale résistance des parcelles rocheuses a créé des gueltas. Succession de gueltas et de rigoles avec flux aérien. L'Ousafa est constitué sans qu'on puisse dire qu'il ait pris sa source en un endroit déterminé. Son plus gros affluent, l'Oued-Saboun (200 litres à la seconde), a un départ précis à l'Aïn-Saboun et un cours plus continu. Hydriquement, c'est lui la véritable tête du réseau silianais. Presque seul d'ailleurs il débouche normalement dans l'Ousafa qui coule au-dessous de ses autres affluents, de sorte que la différence de niveau est rachetée par de petites cascades dont la plus pittoresque est celle de Ksar-bou-Fatha, sur l'Oued-Meharen (voir planche F).

Le Haut-Ousafa et l'Oued-Sâboun n'ont pas toujours eu leur

(1) Cette longueur a été calculée sur les cartes au 1/100.000e et au 1/50.000e, sans les petits méandres. Elle est donc inférieure à la réalité et a plutôt une valeur comparative.

(2) Le radical berbère *saf* (pour *souf*) veut dire « rivière » et le préfixe *ou* signifie « l'endroit à ».

tracé actuel. Comme l'indique le croquis ci-joint (carte n° 8), l'Aïn-Saboun envoya ses eaux en droite ligne dans l'Oued-Kharrouba jusqu'à sa capture par l'érosion régressive d'une

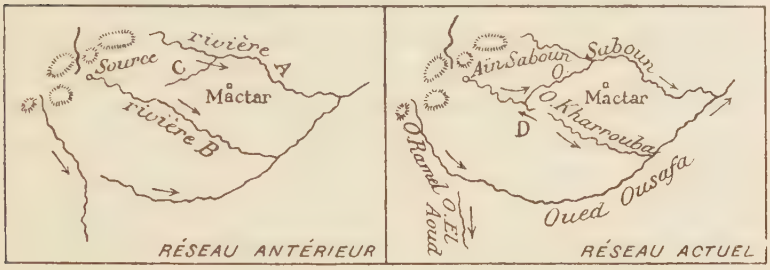

Carte 8. — Capture d'oueds sur le Haut Ousafa

branche latérale (C) de l'Oued-Saboun (A) lequel opérait dans les marnes sénoniennes un creusement plus rapide que l'autre rivière (B) encore installée sur les calcaires nummulitiques. Un peu au Sud-Ouest, l'Oued-el-Aoud s'amorce directement sur l'Oued-Ramel en amont d'un barrage rocheux. Lorsque l'Oued Ramel accueille de l'eau, il la verse naturellement à l'Oued-Ousafa. Toutefois, la différence de niveau est si faible entre les deux pentes que les gens du pays, grâce une faible digue de terre, distribuent ce liquide à leur fantaisie d'un côté ou de l'autre. Ici, la capture est en train de se dessiner, mais l'intervention de l'homme ne permet guère de décider si le phénomène est accompli depuis peu au profit de l'Oued-Ousafa ou s'il doit l'être prochainement à son détriment. Notre figure représente la première hypothèse. Cette communication entre le Haut-El-Aoud, qui est une des têtes du Zéroud, et le Haut-Ousafa, illustre à merveille le rôle de nœud hydrographique joué en Tunisie par le massif de Mactar.

Après l'adjonction de l'Oued-Saboun, le ruisseau ousafien se change en rivière, bien qu'à la vérité, il s'assèche par places en été. Dans le lit plus encaissé, une eau leste heurte contre les strates calcaires plongeant de la rive droite (forêt de Kessera) vers la rive gauche (plateau de Mactar). En amont de chaque banc, guelta. Le banc est franchi soit par une glissade sur la roche lissée, soit par une cascatelle. Dépourvu d'allure

jusque vers l'Oued-Haroun, le lit majeur s'élargit entre la Hamadat des Ouled-Aoun et le Djebel-Bellota en une véritable vallée préalpine enserrant dans un synclinal faillé un beau torrent qui débouche dans la plaine de Siliana dont il emprunte le nom. C'est alors une rivière au chenal régulier entre les berges d'argile duquel ne roulerait souvent aucun débit sans les apports de l'Oued-Lakhmès, issu du Bargou, mais constamment nourri par la grosse source de Ras-el-Ma. Après avoir reçu l'Oued-Massouge, l'Oued-Siliana s'avance dans la région montagneuse et forestière du Gafour où sa vallée revêt un air imposant, notamment vers Sidi-Ayed. Plus loin, seconde plaine, celle d'El-Aroussa où la Siliana reprend l'aspect qu'elle avait dans la plaine précédente. Ensuite, nouveau canton montueux et boisé avec encaissement corrélatif jusqu'à la plaine de Testour où la Siliana meurt dans la Medjerda après un pont de 45 mètres de longueur sous lequel parfois, en été, ne se hasarde plus un filet d'eau.

Malgré ses défaillances, la Siliana a du moins un tracé persistant. L'Oued-Tessa, au contraire, comporte, pour ainsi dire, deux tronçons autonomes. Son origine doit être cherchée sur le plateau Ouartane où dans une profonde entaille s'échelonnent des suintements qui, à partir de Médeïna, créent une jolie rivière. Mais bientôt celle-ci se résorbe dans la plaine de Zouarine où elle n'est plus que l'Oued-Izid, traînée de cailloux et de sable au sein des alluvions argilo-calcaires. La continuité fluviale s'interrompt donc. Toutefois, une felta est à peu près reconnaissable depuis le point d'évanouissement de l'Oued-Izid jusqu'à une sorte de marais situé entre les collines du Sariat-Abida et du Berouag. Dans cette merja où les indigènes creusent en été des puits temporaires, une source, dite Ras-el-Aïn, doit être considérée comme la tête du réseau inférieur de la Tessa. Celle-ci suit la limite Nord de Zouarine et du Sers en collectant la plupart des eaux infiltrées dans ces plaines. Cependant, jusqu'au Sers, elle n'est en somme qu'une merja effilée agrémentée d'un filet d'eau soumis à des éclipses. Plus loin, la Tessa promue rivière traverse successivement des étendues montagneuses et des plaines où son lit dépend de la nature du sol ambiant : vallée plus ou moins aiguë et accidentée en montagne, chenal à berges terreuses et raides en plaine avec

suspensions temporaires d'écoulement superficiel comme pour la Siliana.

Pour terminer, indiquons que les cascatelles qu'on relève sur certains oueds, notamment dans la vallée de l'Ousafa, n'ont ni assez de débit, ni assez de hauteur pour pouvoir jamais remplir un rôle économique important. Seule, la source de la Kessera, par suite de son abondance et de la pente qu'elle domine, pourra un jour alimenter une industrie locale. On voit dans cette localité et au Bargou des restes de moulins à céréales jadis mus par un courant d'eau, et il en existait de pareils au Moyen-Age sur l'Oued-Sbiba (1). L'Ousafa, l'Oued-Haïdra, convenablement dérivés, sont également susceptibles de fournir une certaine force motrice. Mais, d'une façon générale, le Haut-Tell, malgré son caractère montagneux et sa richesse hydrique relative n'est guère capable de fournir de la houille blanche.

3° Les eaux dormantes

Comme les sources, les rivières manifestent donc une réelle indigence ayant pour conséquence le peu de persévérance du réseau hydrographique. Les tracés qu'on voit sur les cartes, les noms d'oueds que l'on entend ne doivent pas faire illusion. Pareillement, les nappes d'eau dormante sont à la fois restreintes et temporaires.

Le terme de « *Garaat* » s'applique dans la toponymie tunisienne à des bas-fonds inondés de temps en temps et sans communication ou presque avec la mer. Le Tell Inférieur et la Steppe en possèdent de considérables (Garaat-el-Mabtouha, etc.). Celles du Haut-Tell sont infiniment moindres. Il en est de très petites comme la Garaat des Ouled-Khezem, sur le plateau de Mactar, ou celles de Tajmout (Gafour) et de Bou-Chebka. La Garaat de la Hamadat de la Kessera couvre une soixantaine d'hectares, l'El-Gouriate (2) des Ouargha, 225 hectares. La plupart sont situées dans les cantons montagneux, celle de Sidi-bou-Meftah est en plaine, en dessous du Kef.

Ces cuvettes n'accueillent d'eau que par les grosses pluies

(1) *Kitab el Istibçar*, p. 88.
(2) Gouriate est un diminutif de Garaat.

et l'irrégularité du régime pluvial a ici également sa répercussion. De 1882 à 1903, la Garaat de Sidi-bou-Meftah où cependant des leiches attestent une humidité persistante ne s'est transformée en étang que trois fois en 1889, en 1894, en 1900. En 1905, il y avait trois ans que l'El-Gouriate des Ouargha n'avait pas subi le même sort. Selon la quantité d'eau reçue, les garaats mettent plus ou moins de jours à s'assécher. En 1900-1901, la Garaat de la Kessera demeura pleine de novembre à février. La Garaat des Ouled-Khezem abrite chaque hiver une nappe liquide que parfois on observe aussi en été comme en juillet 1906. Ainsi, le Haut-Tell se trouve à l'occasion égayé par quelques étendues d'eau, parfaitement harmoniques avec son relief, et qui évoquent certains petits lacs des contrées montagneuses d'Europe (lacs du Jura, etc.).

L'eau de certaines garaats est douce (Garaat-Sidi-bou-Meftah, Garaat de la Hamadat de la Kessera, etc.). Chez d'autres, l'eau amassée se sale au contact de particules haloïdes qui proviennent non du sous-sol, mais de l'accumulation sur place des produits du lavage de l'aire d'alimentation. En été, le plancher blanchâtre de la Garaat des Ouled-Khezem frappe au loin la vue. Mais il n'est pas amer par lui-même : sur les rives, en effet, deux puits ont de l'eau potable. A l'El-Gouriate des Ouargha, le sel se concentre à l'endroit le plus bas autour d'un Bir-el-Melah appelé aussi El-Majen (la citerne). Le Bir-el-Gouriate est, au contraire, un puits d'eau normale.

III

L'EAU ET LA VIE

Les rivières (Siliana, Tessa, etc.) jouent un grand rôle dans la vie des hommes et des animaux. Dans ce territoire où sources et puits s'espacent, elles sont comme de longs abreuvoirs auxquels recourent bêtes et gens. Si le Mellègue ne paraît pas buvable à des Européens, les indigènes s'en contentent. Malgré son passage dans le trias de Sidi-Nasser, le Sarrath est moins saumâtre ainsi qu'on s'en rend compte en goûtant les

deux eaux au confluent. D'ailleurs, le degré de salure est variable. Après un orage, les oueds plus ou moins magnésiens voient souvent augmenter leur fadeur parce qu'ils roulent des matériaux arrachés aux affleurements triasiques. Quant aux sources, la proportion de sel y diminue, au contraire, par suite de l'infiltration plus considérable d'eau douce.

Alors que les sources ont entraîné l'installation de maisons ou de villages les oueds agissent plutôt à cet égard comme des épouvantails à cause de la fièvre qui résulte de l'écoulement incertain et incomplet. Cependant, en plaine, quelques habitations bravant la malaria se postent non loin des berges à cause de la possibilité d'élever l'eau pour alimenter les animaux ou créer un jardin. C'est ce qu'on note au Sers. Dans les cantons incultes et principalement dans les grandes zones forestières, c'est souvent auprès des oueds que se réfugie une partie de la vie humaine. Car, le lit des rivières un peu développées offre, çà et là, des lais et relais alluviaux qui sont les seules parcelles cultivables de bien des lieues à la ronde (Siliana dans la traversée de la forêt de Gafour). Ces terres utilisables s'appellent *oulja*, d'un radical qui signifie « pénétrer » ou encore *hania*, qui a plutôt le sens d' « arcade » et évoque la courbe que décrit un des côtés de l'oulja.

Dans les préalpes européennes, les hautes vallées ont une forme en V. Le thalweg y est occupé exclusivement par la rivière et il n'y a pas place pour des terres cultivables. Plus bas, le V s'arrondit en U : le fleuve coule entre des alluvions étalées sur un à 2 km. de largeur d'une pente à l'autre et qui accueillent prairies, cultures et villages. Dans le Haut-Tell, rien de pareil. Ou bien ou est en présence d'une vallée en V (Oued-Ousafa en aval de Ksour-Abdelmelek, Oued-bou-Adila, etc.) ou bien l'oued entre dans une plaine vaste comme celles de Siliana ou de Zouarine. Entre le Sers et la Rhorfa, l'Oued-Tessa est bordé par des champs, mais ceux-ci sont plutôt sur des croupes que sur plancher horizontal.

Si l'homme et les animaux domestiques ne sont pour les rivières que des hôtes temporaires, les points d'eau ont une flore et une faune propres. Dans les coins humides poussent des joncs (*smar*) ou des roseaux (*qsob*). Les Aïn-Smara et les Aïn-Qasbat ne sont pas rares. Là où des suintements mouillent des

rochers assez abrités du soleil, verdissent des mousses, des arums, des capillaires (1), etc. Une végétation analogue pare le voisinage des cascades (Bou-Fatha, Médeina, etc.). Dans tous les ruisseaux pullule le cresson. Dans beaucoup, on rencontre la menthe sauvage (*fleiou*) et la renoncule aquatique à fleurs blanches qui s'aventurent également sur la Hamadat de la Kessera et en haut de la Kalaat-Senane, dans les bassins naturels ou artificiels creusés dans le dallage nummulitique. Sur l'Oued-Sguiffa vit le *potamogeton fluitans*. Aux rives des oueds, le laurier rose (*defla*) brode un décor exquis qui ne manque qu'à plus de 8 ou 900^{m} d'altitude. Cette plante indique les lieux où la fièvre est à redouter, mais elle n'en est pas plus la cause que le pavillon de quarantaine arboré sur les navires n'est responsable des maladies qu'il signale. Toutefois, l'eau stagne évidemment dans les fouillis de deflas. Ceux-ci s'accompagnent de saules rouges (*aoud el ma*), tandis que diverses plantes grimpantes et notamment des ronces (*allig*) s'accrochent aux uns et aux autres et forment avec eux des fourrés. Des tamarins (*tharfa*) se hasardent jusqu'au milieu de l'eau. Leurs groupements portent le nom de *arich*. Vers novembre, presque seuls des végétaux tunisiens, les tamarins revêtent une teinte rousse. En aval de Téboursouk, l'Oued-Khalled encombré d'arichs touffus où l'eau s'endort donne à l'arrière saison l'impression de l'automne dans un coin de France.

A ces éléments principaux il s'en ajoute d'autres. Dans les régions déjà un peu sèches, comme la zone gréseuse des Fréchich-Majeur, le rtem prospère et au printemps montre ses inflorescences jaunes sur lesquelles se détachent des longicornes noirs et rouges. En Friguia, les buissons de rtem sont peu fréquents, mais on a en revanche davantage d'arbres. Le long de la Haute-Medjerda et des rivières au Sud de Souk-Ahras, le long aussi de l'Oued-Seddine, de l'Oued-Sidi-bou-Adila (Ouargha) et de l'Oued-Bargou se déroule une succession de peupliers blancs (*safsaf*), de bathoums, de frênes (*dardar*) et d'oliviers sauvages. Au milieu de ces essences éclatent parfois des feuillages d'un vert plus intense, ormeaux (*nechm*) à l'Oued-

(1) On a des capillaires à l'Aïn-Djeldjel, à Bou-Fatha, à l'Aïn-Rebiai des Ouargha, etc.

Bargou, chênes-zens auprès des autres oueds précités. Une promenade sur le sentier qui cotoie l'Oued-Bargou est un enchantement. On va sous un dôme de verdure, au pas nonchalant d'un cheval. Arbres et buissons se tiennent en rangs serrés près de la piste qui serpente, coupant et recoupant la rivière ou contournant de gros rochers tombés de la montagne. Les caroubiers ou les pins qui tapissent les pentes de celle-ci arrivent par moment jusqu'à l'oued et mélangent leurs ombrages avec ceux des ormeaux ou des peupliers aux troncs desquels s'allie par instants la tige souple et enveloppante d'une vigne (*dèlia*). En aval de Rhar, la vallée s'élargit et la route est moins agréable, mais une véritable forêt-galerie où l'ormeau domine prolonge son étroite bande verte en dehors du Haut-Tell jusque dans la vallée de l'Oued-Marouf.

Dans les sources nagent souvent des crevettes naines. Les boues vaseuses des oueds sont le séjour de tortues (*fakroune*) noires à l'odeur repoussante. Dans les herbes croassent des crapeaux ou des grenouilles (*jrane*). Des crabes (*moujnib*) se dissimulent dans l'eau sous les pierres, tandis que les sangsues (*aleg*) rampent et, le cas échéant, s'agrippent au palais des chevaux qui viennent étancher leur soif. Les poissons appartiennent tous à l'espèce barbeau. Il en est qui atteignent des dimensions considérables. D'un goût médiocre dans les rivières paresseuses comme l'Oued-Khalled, ils sont bons à manger dans celles au cours torrentueux comme l'Ousafa. Les indigènes, si pauvres soient-ils, ne pratiquent pas la pêche et rien ne montre mieux leur inaptitude à tirer profit de toutes les ressources de la région. Les barbeaux ne quittent guère la guelta natale à moins qu'une crue ne les entraîne. Je n'ai pas découvert de moules dans les oueds du Haut-Tell, mais il doit sans doute y en avoir comme dans l'Oued-Béja ou l'Oued-bou-Debbane du Fahs. Des anguilles existent dans l'Oued-Ousafa et dans l'Oued-Sarrath aux environs du poste de douane du Djebel-Harraba. Dans les berges des oueds gîtent des rats (*far*) et des couleuvres d'eau d'une belle teinte verte. J'ai examiné à Mactar, en 1899, une loutre (*kelb el ma*) (1) tuée dans l'Oued-Sguiffa.

(1) « Chien d'eau ». LATASTE, *Op. cit.*, p. 18, dit qu'il y a des loutres en Krounirie dans l'Oued-el-Kebir.

Au-dessus des oueds, volètent moucherons (*namous*) ou libellules, tandis que dans les roseaux ou les lauriers roses se cachent des oiseaux aquatiques confondus sous le nom générique de poule d'eau (*djej el ma*). Mais ceux-ci se dirigent de préférence vers les garaats où l'étendue liquide est plus vaste, plus tranquille, et où il est plus facile d'éventer le chasseur : pluviers dorés ou guignards, bécasses, bécassines, sarcelles, canards sauvages (*jermane*), oies (*ouezz*) s'ébattent en hiver sur les garaats de Sidi-bou-Meftah, des Ouled-Khezem, de la Kessera ou de Bou-Chebka.

Somme toute, l'eau n'entretient pas dans le Haut-Tell une végétation ou une faune exubérantes, ce qui est d'ailleurs en rapport avec la faiblesse relative des sources, rivières ou étangs. Et c'est peut-être encore l'homme qui lui communique le plus d'animation. La verdure des vergers qu'il crée auprès d'elle l'emporte presque toujours sur la végétation spontanée et rien n'est plus pittoresque et vivant qu'un troupeau de bœufs en train de boire à un oued. Les animaux sont dispersés çà et là. Tandis que les uns traînent en arrière, d'autres sont déjà dans l'eau jusqu'à mi-jambe. Solidement campés sur leurs jarrets ils aspirent avidement le breuvage délicieux, n'interrompant leur besogne que pour lever le mufle en l'air et regarder avec un étonnement paisible le voyageur qui passe.

Dans notre second chapitre nous avions indiqué quelle était la végétation spéciale à la montagne. Nous venons de décrire la flore et la faune particulière aux endroits où l'eau abonde. Il nous reste à étudier les plantes qui poussent spontanément dans les étendues non cultivées du Haut-Tell ainsi que les animaux qui s'y rencontrent.

CHAPITRE SEPTIÈME

La Vie végétale et animale

I

LES FORMATIONS VÉGÉTALES SPONTANÉES

Après avoir exposé, à propos des saisons, comment se déroulait dans le Haut-Tell la vie végétale, nous allons examiner maintenant les formations de plantes spontanées. Par le nombre des individus et l'étendue occupée, certaines essences jouent un rôle spécial dans la constitution géographique du pays. Parfois, au contraire, on est en présence d'associations de diverses espèces ayant une allure et des aptitudes communes ou harmoniques. Comme dans le reste du Tell, ces groupements simples ou complexes se classent en quatre catégories : tapis herbeux, friche, brousse et forêt.

1° *Les tapis herbeux.* — Le pré de France est ici la *merja*, bas-fond toujours humide et quelque peu tourbeux, situé autour d'une source ou dans un lit d'oued. Son élément le plus apparent est le jonc nommé *smar*, à côté duquel figurent maintes petites herbes savoureuses : minette, melilot, folle avoine, ray grass, brome, orge des rats, polygonées, etc., qui poussent en hauteur au mois de mai. La plus grande merja du Haut-Tell est celle du centre du Sers. Dans la plaine de Zouarine il y a une belle prairie envahie par la matricaire et le plantin.

Les jachères annuelles sont remplies de composées, légumineuses ou graminées, déterminant au printemps de vrais

herbages qui s'assèchent vers juillet en un paillasson (1) jaune et rude. Mais, en avril et en mai, la terre tunisienne est parée de fleurs, *convolvulus tricolor* au cœur blanc et or et à la collerette bleue, souci orange, iris rouges, colza jaune, gouttes de sang, sulla carmin, chardon violacé, coquelicot écarlate, bourrache mauve, tulipe, pâquerette, etc.

Ainsi que Pellissier l'a remarqué (2), souvent une seule de ces fleurs règne sur de vastes espaces. Telle réunion de marguerites semble de loin une couche de chaux passée sur le terrain. Tel peuplement dense de liserons azurés ou de carottes sauvages (*maana*) étale à distance pour la vue un lac inattendu (3). En avril 1906, la plaine de Bermajna était toute blanche de ravenelles (*hara*) soudainement dressées et fleuries au-dessus du harmel à qui est dû le fond de la végétation spontanée de ce pays. Souvent, en revanche, on a devant soi une anarchie florale complète dont les indigènes ont su s'inspirer pour les teintes de leurs tapis. Toutes ces herbes sont visibles également au sein des céréales. Ajoutons-y le *gazmil* (*Phalaris cœrulœa*), graminée à gland et la *Centaurea cœrulœa* qui montre uniquement une tige bleue, des fleurs bleues et des bractées bleues. Le tout pourrait se convertir en un foin excellent, comme l'ont fait en 1881 nos colonnes dans la Rhorfa. Du côté de Téboursouk, certains indigènes commencent à s'intéresser à la création de réserves de cette sorte qui sont également réalisables dans les autres sraouate ainsi qu'au Sers, à Zouarine et au Krib lorsque l'année est pluvieuse.

Les gras pâturages des sraouate sont pour la plupart semés de touffes de *khorchef* (*Cynara cardunculus*). Cet artichaut sauvage atteste la profondeur de la terre. Il est en quelque sorte l'emblème de sa richesse et symbolise le terrain «tell» (4). Il a souvent pour voisins le chardon bleu (*Eryngium cam-*

(1) L'expression est de Cosson : *Note sur la flore de la Kroumirie centrale*, p. 6.

(2) *Op. cit.*, p. 455.

(3) Pellissier, *Op. cit.*, avait déjà noté cette particularité, p. 144.

(4) El Kairouani, *Op. cit.*, p. 23, avait déjà remarqué qu' « on ne rencontre dans aucun autre pays habité une aussi grande quantité d'artichauts sauvages qu'en Ifriqia ».

pestre (1), et le *driès* (*Thapsia garganica*), qu'on note principalement en non-Friguia. Le *krachoune* (*Othonnopsis cheirifolia*) couvre de ses fleurs jaunes bien des terrains argileux (plateau de Mactar, région du Moyen Mellègue, etc.). Il n'a pas cependant dans le Haut-Tell tunisien l'importance qu'il atteint plus à l'Ouest où Trabut a pu en faire le roi d'une zone botanique qui comprend, outre les plateaux sétifiens, une bonne partie de la province de Constantine. D'ailleurs, diverses plantes qui accompagnent en Algérie le krachoune sont rares ou manquent en Tunisie, ainsi que l'a constaté Bonnet (2).

Merjas, terrains à khorchef ou à krachoune n'ont en général pas un arbre. Dans le Haut-Tell, les très bonnes terres ignorent l'affreux jujubier (*sder*), ce qui sur les sraouate pourrait s'expliquer par l'altitude et le climat. Mais des lieues carrées de plaine en sont aussi démunies. Ces glèbes privilégiées n'ayant jamais cessé d'être cultivées depuis les Romains, le jujubier n'a pu s'y installer ou s'y rétablir. Ce n'est que dans les plaines déjà inférieures en qualité comme celle d'El-Mor, que cette essence a pu être propagée sans entraves par les moutons qui après avoir avalé les baies en restituent les noyaux à la terre.

Ces tapis végétaux sont nettement tellien et par suite on les vérifie plus particulièrement en Friguia ou dans les sraouate. Cependant, dans le reste du Haut-Tell et dans la Steppe même, on voit çà et là du krachoune ou du khorchef. Le passage du Tell à la Steppe s'opère ainsi par gradations. Réciproquement, d'autres associations végétales habituelles à la Steppe sont courantes dans le Haut-Tell ou plus exactement dans la zone non friguienne de celui-ci et hors des sraouate. Ce sont notamment le tapis à armoises et le tapis à harmel.

Les deux armoises, l'armoise blanche ou *chiha* (*Artemisia herba alba*) et l'armoise champêtre ou *tgoufet* (*Artemisia campestris*) (voir planche J), celle-là d'un gris bleuté, celle-ci d'un vert tendre, la première plus spécialement localisée dans les endroits argileux, la seconde caractéristique des terres sa-

(1) Comme végétation propre au *tirs*, Brives, *Op. cit.*, p. 202, indique un chardon, le *Scolymus hispanicus*.

(2) *Géog. Botan. de la Tunisie*, p. 24.

bleuses, ne sont pas inconnues dans le Nord du Haut-Tell. Au Sud de la zone des plaines centrales elles tiennent une place prépondérante, ainsi que le marque notre description de la non-Friguia. Le tgoufet et, avec lui, le *metnen* (*Thymelæa hirsuta*), sont comme l'enseigne vivante de la « *aitsa* ». Malgré le caractère montueux du relief, tel de leurs tapis en non-Friguia n'est pas indigne des plaines de Djehina des Zlass-Guebala ou des Ouled-Asker des Fréchich du Sud. De même, le *harmel* (*Peganum harmala*), n'est pas plus abondant dans certains cantons à l'Est de la dorsale tunisienne (plaine d'Abida près de Kairouan) que dans Bermajna ou Foussana. Par ses herbes les plus ordinaires, la partie non friguienne du Haut-Tell évoque donc franchement la Steppe. D'autres plantes familières à celle-ci sont le sparte ou *sennarh* (*Lygæum spartum*) et l'alfa (*Stipa tenacissima*). Toutes deux ne sont pas absolument rares dans le Haut-Tell. Mais, ainsi que nous l'avons signalé précédemment, elles s'y subordonnent à la forêt ou en représentent vraisemblablement les restes, alors que dans la Steppe elles s'offrent en peuplements autonomes.

Quasi absentes de la Friguia, les salsolacées ne s'affirment un peu que dans quelques coins du Sud du Haut-Tell (régions du Sarrath et du Moyen Mellègue, plaines d'El-Afrane, de Foussana et de Rohia). Le qtaf (*Atriplex halymus*) est la plus répandue. Les jeunes pousses se mangent à la façon des épinards ou bouillies dans du lait. Les plantes halophytes sont appréciées des éleveurs de moutons et plus encore des possesseurs de chameaux. Dans la Foussana, sur des terrains de ce genre, j'ai vu une fois un troupeau de 300 camelins et guère plus loin un autre de 100 têtes, tous appartenant à des Ouled-Naji. Quant aux terrains sableux à *Aristida pungens* (*sboth* des tunisiens, *drine* des algériens), ils sont encore plus infréquents et confinés vers la Steppe au Zelfane et dans l'oued d'Aïn-Khamouda.

2° *L'Onomastique forestière.* — Si *arich* est un peuplement de tamarins et *klij* un de rtems, les réunions de plantes ligneuses répondent au terme général de *rhaba*. Une étendue de romarin est une rhaba aussi bien qu'une forêt de pins d'Alep. Des buissons de lentisques sont une rhaba tout comme des fourrés

de chênes. Ce vocable s'attache également à des plantations exécutées par l'homme. Les olivettes du Sahel et les oasis à palmiers sont qualifiées de rhaba ainsi que les jardins de Testour.

Dans l'antiquité, le latin « *silva* » a dû avoir des contours aussi indécis. Sur la foi de Corippus (1), Diehl a écrit (2) que la ville de *Laribus* (Lorbeus) était « presque cachée au milieu des bois ». Or, pour quiconque a une expérience de la contrée, il est patent que les plaines du Kef, de Lorbeus, de Zouarine et du Sers étaient consacrées tout entières aux céréales et qu'il ne pouvait y avoir quelques boisements que sur le Djebel-Lorbeus, et bien clairsemés sans doute, par suite des besoins des habitants de la ville. Il faut croire que Corippus a appliqué l'enflure poétique à une localité dont il savait *grosso modo* qu'elle était située dans une région où il y avait des forêts, à moins qu'on ne préfère rendre « *silva* » par « *broussaille* » (3). Les appréciations sur l'intensité du peuplement forestier à l'époque romaine et les comparaisons avec l'époque moderne seraient plus mesurées si l'on n'oubliait pas les diverses acceptions possibles de « silva ». Dans l'inscription d'Aïn-Djemmala (vers Aïn-Tounga), on lit « *silvestribus* » que Carcopino a traduit avec raison par « maquis » (4). Un autre mot latin, celui de « *saltus* », cadre avec les régions broussailleuses coupées de clairières, ombragées çà et là par des bouquets d'arbres et ouvertes à l'élevage. C'est à peu près notre brousse. Et cela est en harmonie avec nos renseignements sur la plupart des saltus africains et sur leur état actuel. (Saltus du Nord-Est du massif de Téboursouk et du bas Khalled, *saltus Beguensis* (Zelfane), etc. Saltus équivaut d'ailleurs également à « *domaine* » ou à « *henchir* » comme nous dirions aujourd'hui. Il est, en effet, assimilé à « *fundus* » dans plusieurs inscriptions (5).

(1) *Johannide*, VII, 143. Corippus est un écrivain tunisien du VIe siècle.

(2) *L'Afrique Byzantine*, p. 405-406.

(3) Edrisi, *Op. cit.*, p. 137, est plus exact lorsqu'il dit que dans le territoire de Laribus on ne voit absolument aucun arbre. Cela ne signifie pas d'ailleurs que ce pays ne renferme pas des broussailles.

(4) *L'inscription d'Aïn-El-Djemala*, *Loc. cit.*, p. 87.

(5) « *Saltus sive fundus* », C.I.L. XI 1147.

Dans les auteurs contemporains même, des titres comme ceux de « *forêt* » et de « *bois* » ne sont pas toujours des plus explicites. Un Européen de France ou d'Allemagne hésitera avant d'appeler « forêt » les plus beaux boisements de l'Afrique du Nord. Et Cosson est dans cet état d'esprit lorsqu'il parle de « la prétendue forêt de la Kessera » (1) en laquelle il reconnaît seulement un « bois montueux ». Un demi-siècle plus tôt, Puckler Muskau observait très justement que « ..... dans cette partie de l'Afrique, on n'entend par le mot bois qu'un taillis plus ou moins épais d'arbres de moyenne hauteur et de grands arbustes » (2).

Des succédanés de rhaba sont le *frech* et la *zemla*. Le frech de Zeriba est une belle brousse d'oliviers et de caroubiers. Mais, ailleurs, dans le Haut-Tell, ce même terme concerne d'humbles peuplements de romarin et, dans la Steppe, des pelouses d'armoises. C'est que frech n'a d'autre signification réelle que celle de «couverture». Dans des conditions analogues, varie la valeur du mot *zemla*. Chez les Fréchich et les Majeur, il qualifie les terrains exclusivement occupés par l'alfa. Chez les Ouled-Ayar et ailleurs en Friguia, il correspond au français « hallier » : autour de la Kessera, la zemla est un épais fouillis de chênes-verts. Et tout cela est logique, car zemla n'a étymologiquement d'autre sens que celui d' « assemblage » sans qu'il soit spécifié de quelle chose ou de quel végétal il s'agit (3).

Cette souplesse ne permet pas d'employer rhaba, frech ou zemla pour classer les diverses formations ligneuses. Force est donc de nous contenter de notre « forêt » pour les peuplements d'arbres. Assurément, la forêt du Haut-Tell est un fait plus aisé à constater qu'à définir, d'autant plus que la hauteur des arbres, l'épaisseur ou l'âge des boisements et la considération des espèces ne sont pas un criterium fixe et infaillible (4).

(1) *Forêts, bois et broussailles*, p. 33.

(2) *Op. cit.*, III, p. 265.

(3) La même racine a donné *zmala* (tribu réunie autour de son chef), etc. Voir notre étude : *La Steppe tunisienne chez les Fréchich et les Majeur*, p. 4.

(4) En Tunisie, le Gouvernement, après avoir cherché en vain une définition juridiquement claire du mot « forêt » s'est décidé à déli-

Pourvu que l'on renonce à l'idée de forêt à la manière de l'Europe du Nord, l'utilisation de ce terme est pourtant possible et même nécessaire. Quant aux formations buissonneuses, elles sont couramment gratifiées en Tunisie du nom de « *brousse* » qui est dans la Régence l'équivalent du *maquis* corse. Cependant, il importe de distinguer une *haute brousse* (celle-ci encore assez dense et majestueuse et dépassant la taille de l'homme) et une *basse brousse* composée de végétaux frutescents, laquelle n'est la plupart du temps qu'une *friche*. Quant aux étendues libres au sein de la rhaba, elles sont dites *tella* ou *biadha*. *Tella* fait allusion à la valeur agricole du sol. *Biadha* envisage son état de nudité et de blancheur, et rend exactement « clairière » (1). Inversement, à cause de la teinte sombre des espaces boisés, maint mamelon, mainte ravine encombrés d'arbres et de broussailles sont des Krouma-Souda ou des Oued-El-Asoued (la Croupe Noire, la Rivière Noire).

3° *La friche*. — La forêt cumulant, outre ses caractères propres, ceux de la brousse et de la friche, il nous semble préférable d'examiner d'abord ces deux dernières, ce qui aura l'avantage de mieux dégager les particularités de toutes trois.

Le romarin ou *klil* est le chef de la friche. Soit seul, soit en compagnie d'autres essences, il règne aussi bien en non-Friguia qu'en Friguia et en montagne qu'en colline. Du sein de ses peuplements, s'élancent les touffes élégantes du *diss* (*Ampelodesmos tenax*) ou de l'*alfa*, graminées dont nous avons suffisamment indiqué antérieurement l'habitat et le rôle (2). Avec elles, la *marroube* (*oum er roubia*) est une des herbes de la friche. Cette labiée, chère aux abeilles, aime les coteaux pierreux et les ruines romaines où, comme à Lorbeus, elle s'associe l'asperge sauvage (*seqqoum*). Avec les végétaux susvisés s'aperçoivent diverses plantes ligneuses, thym ou *zater*, lavande,

miter dans l'espace les endroits qu'il y avait lieu de désigner sous ce nom (décret du 22 juillet 1903). Cette opération est terminée pour le Haut-Tell.

(1) On trouve aussi le mot « *farouha* ».

(2) Sur les différences florales entre le diss et l'alfa, voir notre étude sur *la Steppe tunisienne chez les Frèchich et les Majeur*, p. 1 et fig. 1.

zriga, bruyère ou *lenj* (*Erica arborea*), cette dernière à partir d'une certaine altitude. Dans quelques creux fleurit l'*oum el lia* ou *mellia* (ciste de Montpellier). Un peu partout se pressent d'autres cistes, des genêts, genêt d'Espagne ou *Spartium junceum* (*thagthag*), genêt épineux ou *Calycotome villosa* (*guendoul*). Le palmier nain est inconnu.

Toute cette basse brousse n'a au maximum qu'un mètre ou un mètre cinquante. Rarement, la friche est pure. Entre Testour et le Khalled, il s'y campe quelques pins, isolés ou par petits bouquets, etc. A mesure que l'on s'élève en montagne, les arbres tendent à augmenter parce que moins exposés à la dent des animaux ou au fer de l'homme. Ils vont parfois jusqu'à créer vers le sommet une façon de haute brousse (Slata) qui, mêlée d'une certaine quantité de beaux pins comme au Djebel-Harraba, peut prendre un air de bois ou se transformer comme autour de la Kèssera, en une forêt véritable.

4° *La haute brousse et la forêt.* — La brousse est constituée par les éléments de la friche surmontés d'autres végétaux plus grands. Mais alors que la friche n'est installée que sur des surfaces caillouteuses ou sableuses, la brousse s'empare aussi de terres alluviales argilo-calcaires. Il y a ainsi une brousse de plaine ou de terrains profonds et une brousse de terrains rocheux.

La première catégorie est assez bien représentée par le frech de Zeriba, par la brousse qui relie l'Oued-Siliana au Djebel-Ech-Chehid ou au Djebel-El-Akhouate (voir planche F), par celle du Khalled en dessous de Téboursouk, etc. Elle comporte essentiellement des lentisques parmi lesquels se glissent des caroubiers et des oléastres, ceux-ci sillonnant de préférence les lignes de moindre altitude. Sur quelques points, on remarque aussi des myrtes, *rihane* (*Myrtus communis*) et du *qtem* (*Phyllirea media*). Les lentisques et les arbres précités font sur le sol des taches de verdure, des *macchie*, selon l'expression corse. Entre elles, en effet, il n'y a pas de sous-bois et le parterre n'est décoré que de petites herbes annuelles. Les graminées, parmi lesquelles se signale surtout la *bèhema* (*Stipa tortilis*) ne forment pas de gazon, non plus que la *Ferula communis* ou *kalakh* ou les plantes bulbeuses ou légumineu-

ses. Toutes, d'ailleurs, sèchent complètement en été. Contrairement à ce que l'on va imprimant, le lentisque vit au-dessus de 600^{m} et on le rencontre jusqu'à 800^{m}. Accrue de l'orme et surtout du peuplier blanc ou *safsaf* (1), la haute brousse dresse des galeries de verdure le long de certains oueds (Bargou, Ousafa, Oued-El-Qedim) où l'humidité latente supplée, le cas échéant, à la profondeur du sol.

A ce type s'oppose la brousse de conifères et de chênes des pentes rocheuses des montagnes. Les deux genévriers, celui de Phénicie (*Junipérus phoenicea*) ou *araar* et l'oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*) ou *thaga*, capables d'atteindre jusqu'à une douzaine de mètres, n'ont guère, la plupart du temps, que le tiers de cette taille. Très rustique et ne redoutant ni les orientations chaudes, ni les sols maigres ou stériles, l'araar tient une place considérable dans les boisements du Sud du Haut-Tell. Parfois, il s'y offre presque seul en peuplements assez clairs, comme au Zelfane (voir planche G).

Le thuya ne s'observe que sur le pourtour du massif du Djouggar, au Nord-Ouest vers Tarf-Ech-Chena, à l'Est dans l'Oued-Haddada. Il y annonce les thuyas du Tell Inférieur. Cet arbre n'est nullement confondu par les indigènes avec le genévrier de Phénicie, ainsi que le croient les Européens dont l'oreille n'arrive pas à distinguer le mot *araar* (عرعر) du vocable *aar* (عار), qui est le nom du thuya. Le cyprès est dans le Haut-Tell une exception (2). Chez les Majeur se joint souvent aux genévriers le sumac ou *jdari* (*Rhus pentaphylla*), arbrisseau de steppe. L'arbousier ou *lenj* (*Arbustus unedo*) est visible çà et là par individus épars.

Avec les genévriers, ce sont les chênes qui dominent. Dans le Haut-Tell, ils comprennent trois espèces : l'yeuse, communément appelé chêne-vert (*Quercus ilex*), et quelques échantillons de chêne-liège ou *fernane* (*Quercus suber*) et de chêne-zen (*Quercus mirbeckii*). Le chêne-zen est limité à quelques

(1) A côté des espèces précitées, l'azerolier, le *bathoum* (*Pistachia atlantica*) et l'amandier sauvage n'ont qu'un rôle épisodique.

(2) On ne le rencontre que près de Bou-Abdellah (forêt de la Kessera), dans le Foum-Zelga et à l'extrémité du Satour, par arbres isolés. Il s'agit probablement d'une espèce en voie de disparition, comme le sapin de Numidie dans les Babors d'Algérie.

points très frais du massif Ouargha (Aïn-Zana, Oued-Zana, Aïn-Taghit, Oued-El-Adaïlia) où il est un traînard des peuplements kroumirs. Plus lent encore à battre en retraite, s'affirme le chêne-liège (1) (voir carte hors texte). Enumérons-en quelques exemplaires isolés au Sra-Ouargha (Aïn-Tasbine au Nord du Djebel-Melah et Djebel-Seffah). Dans les monts de Téboursouk, il y a un Koudiat-Fernane au Djebel-Rhazouane. Cette essence s'aperçoit aussi à El-Alia, au Bled-Zehna et vers Sidi-El-Aïadi à l'Est du Goraa (2). Essentiellement silicicole, elle s'installe sur les grès comme en Kroumirie. Au Serdj, le fernane monte pour ainsi dire la garde à l'orée de la Steppe. Sous la lèvre supérieure de la grande faille, derrière Zeriba, le ravin frais de l'Oued-El-Fernane (3) est, de par sa situation, presque complètement à l'abri du soleil. Sur des éboulis où sont dispersés des fragments de grès aptiens, un millier de chênes-lièges, dont quatre ou cinq gros arbres, sont disséminés parmi des chênes-verts. Ajoutons que ce coin montagneux, haut d'environ 700^{m}, est semé d'anciennes murettes étagées qui concourent à imbiber la terre d'humidité. Les conditions spéciales de ce vallon contribuent à expliquer cet habitat méridional.

Si l'existence de quelques chênes-zens et lièges dans le Haut Tell est intéressante en ce qui a trait à la diffusion des espèces, elle est négligeable au point de vue du faciès végétal. Le chêne-vert, en revanche, règne sur de vastes surfaces. Dans les régions du Kef et de Téboursouk, il aime se tenir au-dessus de 5 à 600^{m}, ligne qui se relève, à mesure qu'on avance vers la Steppe, en même temps que celle des sraouate. Moins indifférent à l'hygrométrie et à la nature du terrain que l'araar, il est comme les sraouate plus fréquent en Friguia que dans le reste du Haut-Tell. Lorsqu'il se développe en arbre, c'est le *cheje-*

(1) Cosson, dans ses *Forêts, bois et broussailles*, p. 10, signale par erreur de nombreux chênes-lièges entre la Kessera et Nébeur. Pervinquière (*Tunisie Centrale*), p. 454, note 1, dit avoir vu deux ou trois chênes-lièges dans un ravin oriental de la Hamadat de la Kessera. Je n'ai pu vérifier cette assertion.

(2) Dr Carton : *Découv. épigr. et archéol. faites en Tunisie*, p. 231 et 287-88.

(3) C'est l'Oued-Et-Tella de la carte au 1/100.000e.

ret el ballothe (l'arbre aux glands). Est-il au contraire simple arbrisseau, on le dénomme *kechrid*, et ses taillis forment le fond de la brousse dans beaucoup de hauts cantons montagneux de la Friguia.

Araar et Kechrid, voilà donc les deux principaux éléments du maquis de montagne. Ces deux essences foisonnant l'une dans la zone méridionale du Haut-Tell, l'autre dans la bande du septentrion, les chênes voisinent de cette façon avec le diss (Ouargha, région du Kef, Hamadat des Ouled-Ayar, forêts de la frontière dans les parages d'Haïdra, etc.) comme les genévriers avec l'alfa (Berbérou, Zelfane, etc.). Il en résulte pour le Haut-Tell, en face de la brousse à lentisques, deux types de haute brousse de montagne relativement bien localisés et ombrageant des éléments divers de la friche.

Ces trois genres de brousse comptent plus d'hectares que la forêt propre et leur prévalence est un des traits géographiques les plus caractéristiques du Haut-Tell, tout autant que la forêt de pin d'Alep. A la brousse de montagne, il ne manque d'ailleurs pas grand chose pour se changer en forêt, et cette transformation s'effectuerait si mille contingences n'intervenaient généralement pour empêcher le processus d'avoir son couronnement normal.

Les éléments de la haute brousse montagneuse, lorsqu'ils sont suffisamment « arbres », entrent à l'occasion dans la composition de la forêt, mais celle-ci est quasi exclusivement constituée par le pin d'Alep ou *snouber* (*Pinus halepensis*). Sobre, rustique et robuste, ce résineux croît sur tous les sols, à toutes les orientations et à toutes les altitudes (voir planches E, G, H). Toutefois, sa prédilection est pour les calcaires de l'âge secondaire et principalement pour le cénomanien et le sénonien. A l'énorme extension de ces étages dans le Haut-Tell correspond précisément la diffusion du pin d'Alep. Celui-ci conserve à l'état boisé des espaces où ne réussirait aussi bien aucune autre essence et qui ne sont au surplus susceptibles d'aucune culture. Il se contente, en effet, d'une quantité d'eau assez faible et d'un terrain très maigre. Dans le Tell Septentrional, le végétal caractéristique est le chêne-liège ou zen, dans le Tell Inférieur, c'est le thuya. Dans le Sahel, c'est l'olivier, dans la Steppe montagneuse, c'est l'alfa, dans le Haut-

Tell, c'est le pin d'Alep. A la vérité, on constate des boisements de cette essence dans les autres portions du Tell tunisien et inversement la Steppe s'enorgueillit de snouber en quelques endroits. Mais le quartier général du pin d'Alep est bien le Haut-Tell, car cet arbre y exerce sa suprématie d'un bout à l'autre du territoire dans la partie friguienne comme dans la zone méridionale. Superposé au Nord à la brousse de chênes et à la friche de diss comme dans le Tell Septentrional et couvrant au midi des genévriers et l'alfa, c'est lui qui assure vraiment l'unité végétale de la région depuis la Medjerda jusqu'aux chênes de Zeugitane et de Byzacène. Sous son feuillage protecteur s'avancent au devant l'une de l'autre la flore du Tell et celle de la Steppe et elles s'y mélangent un moment.

Il existe dans le Haut-Tell de magnifiques spécimens de ce résineux (Ouargha, autour d'Aïn-Safsaf et de la Kessera, etc.). Quelques forêts sont très touffues et très épaisses. Chez les Fréchich et les Majeur, la forêt tend à s'éclaircir. Près de Bou-Chebka elle ne comprend plus que deux éléments : pin d'Alep sur friche à alfa (voir planche H). La haute brousse est absente et les jeunes pins sont plutôt rares. Rien n'atteste plus éloquemment l'imminence de la Steppe (1) et effectivement, dans ses énormes quantités de pin d'Alep, le pays au Sud du Djebel-Sif serait à laisser en dehors du Tell. Bien que ses exemplaires les plus beaux dépassent rarement quinze à vingt mètres, la forêt du Haut-Tell revêt pourtant une certaine grandeur sauvage qu'elle emprunte partiellement à la nature tourmentée de son sol. Par une chaude après-midi, il est bon de s'arrêter à l'ombre d'un pin, alors que la vue erre au loin sur les boisements environnants et s'y repose de l'éclat du ciel. Parfois, dans la torpeur ambiante, résonne la voix claire d'une flûte agreste. C'est un pâtre nonchalant qui suit d'un œil distrait ses moutons éparpillés et égaie la solitude. Les notes s'égrènent dans l'air tiède, tombant dans le vide ou provoquant la réponse stridente et irritée des cigales et la vision antique du faune s'évoque un instant dans l'esprit du voyageur.

(1) La forêt de Bou-Chebka est cependant loin d'avoir l'air de décrépitude que l'on voit en Algérie à certains peuplements voisins de la Steppe (Djebel-Amour, Aurès).

XII — La Kalaat Frarha (Chaquetma) et la forêt sous-jacente. Pins sur romarin et genêts. (Cliché Monchicourt.)

XIII — Les boisements du Zelfane : araars et alfas. (Cliché Monchicourt.)

En résumé, forêt, haute brousse et friche n'ont entre elles que des différences de degrés. La friche est pareille au sous-bois de la brousse, la brousse est semblable au sous-bois de la forêt. Ce sont, pour ainsi parler, des tiroirs s'emboîtant l'un dans l'autre. Enlevez les grands arbres de la forêt, il reste la brousse, ôtez les gros buissons de la brousse, il n'y a plus que la friche. La brousse est la dégradation de la forêt, la friche est le reliquat de la brousse. Avec le temps, la friche peut redevenir brousse et la brousse forêt. Forêt, brousse et friche voisinent d'ailleurs. Pas de forêt sans coins de brousse ou de friche : dans la forêt de la Kessera, toutes deux accaparent probablement plus d'hectares que les peuplements forestiers.

Nous avons déjà indiqué dans notre chapitre II quelle place de premier ordre tenaient dans le Haut-Tell les surfaces boisées, soit par leur total qui atteint plus du tiers de la superficie de la région (36,8 %), soit par leur subdivision entre tous les groupes de cantons. C'est ce que confirme le tableau suivant où nous avons condensé les résultats des délimitations de forêts domaniales opérées par l'Etat en y ajoutant la forêt privée de Gafour :

Nombre d'Hectares de Boisements

Serdj et Bargou Sud	14.000
Massifs du Djouggar et du Bargou Nord	57.500
Forêt de Gafour	25.000
Forêt autour du Djebel-Chetlou	15.000
Glacis Nord-Est du Haut-Tell	34.500
Monts de Téboursouk	37.500
Monts du Kef	23.500
Massif Ouargha	43.000
Forêt des Mellita	11.000
Forêt du Maïza	6.700
Reste de la partie Nord-Est de la zone des plaines	4.300
Partie Nord du massif de Mactar	7.000
Partie friguienne du Haut-Tell	279.000
Surface totale de ce pays en hectares	794.000
Forêt de la Kessera	20.000
Reste du Sud du massif de Mactar	22.000
Zone du Moyen-Mellègue	30.750
Massif de Kalaat-Senane	4.250
Tell des Majeur	71.000
Tell des Fréchich au Nord des plaines d'El-Afrane et Foussana	40.000
Idem au Sud de ces plaines	58.000
Partie non friguienne du Haut-Tell	246.000
Surface totale de ce pays en hectares	631.000

L'ensemble des forêts et des brousses du Haut-Tell avec les parcelles de friche enclavées est égal à 525.000 hectares. On remarquera que la partie non friguienne du Haut-Tell entre dans ce total pour un chiffre absolu à peine inférieur à celui de la partie friguienne. Mais cette région ayant une extension moins grande, la non-Friguia possède en réalité un coefficient de boisement supérieur, 38,9 contre 35,1 %, qui s'élève à presque 50 % dans le Tell des Fréchich et à 61 % dans le Tell des Majeur. Ainsi se trouve amplement justifiée l'inscription de toute cette zone dans le Tell.

II

L'EXTENSION DES BOISEMENTS

Le nombre d'hectares de boisements d'une région n'est pas quelque chose d'immuable. Au cours des âges, des cantons forestiers passent à la culture et inversement ou bien une des formations s'efface localement devant une autre. Une cause de stabilité réside pourtant dans les propriétés des divers terrains.

Les sols argileux, argilo-calcaires et argilo-sableux sont aptes à supporter des céréales, les sols gréseux et calcaires ont pour destination naturelle de nourrir des arbrisseaux et des arbres. Or, les uns prévalent dans le tertiaire et le quaternaire, tandis que les autres et surtout les calcaires ont la majorité dans le secondaire. Les premiers constituent surtout des plateaux et des plaines, aux seconds on doit les lignes montagneuses. La simple inspection d'une carte géologique ou orographique donne donc immédiatement une idée de la distribution normale des zones broussaillo-forestières et des zones de culture. Mais, comme la friche, la brousse et la forêt poussent très bien sur les terres alluviales ou argileuses, si on les laissait à elles-mêmes elles envahiraient presque tout le Haut-Tell. Les cultures, au contraire, ne sauraient subsister que dans des qualités de terrain déterminées. Selon que le pays est mis en valeur ou retombe dans l'abandon, varie la proportion

des céréales et des plantes ligneuses spontanées. Celles-ci conservent pourtant toujours des forteresses inexpugnables dans les endroits rocheux.

1° *Les variations historiques.* — L'époque antique ne fut sûrement pas très propice aux boisements du Haut-Tell. Celui-ci ne put entretenir sa population dense qu'à condition de livrer à la culture tout ou presque tout ce qui pouvait accueillir de l'orge ou du blé. Seul le caractère ardu du relief et le manque de voies de communication aisées protégèrent jusqu'à la fin certains cantons où les vestiges romains sont rares (Ouargha, Bargou, bande accompagnant la chaîne de Byzacène). Mais dans le reste du Haut-Tell, brousse et forêt durent être rejetées dans leurs derniers retranchements. En plus d'un endroit, on remarque, non loin de points d'eau, des ruines de maisons, soit dans des clairières, soit au milieu de taillis. Dans certains cas, il s'agissait-là d'abris de bergers ou peut-être de hangars à bestiaux (1). Des demeures plus soignées étaient probablement des lieux de villégiature pour les richards de la plaine qui surveillaient ainsi temporairement eux-mêmes leurs troupeaux. Tantôt un colon isolé cultivait une biadha et paissait en même temps son bétail dans la forêt prochaine. Ailleurs on a des hameaux ou des villages dont les habitants vivaient d'élevage et de l'exploitation des produits forestiers : Oum-El-Abouab (*Seressi*) au Nord du Bargou, Henchir-Farouha dans la forêt de la Kessera, Henchir-El-Hammam (*Thigibba*) dans la Hamadat des Ouled-Ayar, Sodga (*Urusi*) entre le Bargou et le Serdj. L'existence de ces bourgades eut pour corollaire un défrichement dont nous ne pouvons aujourd'hui mesurer toute l'importance. Opération d'ailleurs suivie, dans quelques cantons, d'un reboisement en essences plus utiles (Frech de Zeriba).

Dans la région classique des *saltus*, autour de l'Oued-Khalled, plusieurs documents épigraphiques témoignent de cette transformation qui paraît dater d'Hadrien. Les *pastiones* se changent en guérets, les *silvæ* s'effacent devant l'olivier et la

(1) Carton : *L'Occupation forestière dans l'Afrique ancienne* (*Bull. Archéol.*, 1895, p. 338-342), développe cette idée.

vigne (1). Le municipe d'Aïn-Tounga (*Thignica*) vante parmi ses titres celui de *frugiferum* tout comme Sousse (*Hadrumète*). A cette période appartiennent les cultures d'oliviers en terrasses, étagées grâce à des murettes sur les versants de certaines montagnes et notamment au Djebel-Semama, au-dessus de Sbiba dans le Garjouma, au Djebel-Ech-Chehid, etc. ou encore les oliviers abandonnés qui s'échelonnent dans quelques fonds (plusieurs milliers au bord de l'Ousafa, en amont de Kobber-Er-Rhoul, etc.) (2).

Les itinéraires des envahisseurs arabes attestent le souci d'éviter les forêts et une préférence accentuée pour les régions découvertes. Il est vrai que la zone des boisements est également celle des montagnes et des forteresses byzantines. Quant aux convulsions berbères du Moyen-Age, elles provoquèrent sans doute plus d'un incendie en vue d'arrêter des ennemis victorieux. Mais, comme tous ces troubles restreignirent le chiffre de la population, il y a des chances pour que maquis et forêt aient plutôt à cette époque regagné du terrain. Après l'invasion hilalienne, la généralisation du régime pastoral et le refoulement des autochtones dans les massifs montagneux renforce le nombre des habitants de ceux-ci, ce qui n'est pas favorable aux boisements. Vers la fin du XVIIe siècle, mouvement inverse. Avec la sécurité partiellement revenue, on tend à délaisser la montagne pour la plaine et à pratiquer davantage la culture des céréales dans le pays ouvert.

A propos des vicissitudes subies par les forêts, il ne faut pas toujours accorder une confiance aveugle aux constatations parfois trop rapides des voyageurs. En 1876, Playfair cheminant sur les traces de Bruce s'exprime à peu près ainsi : « Dans les notes de Bruce, rédigées il y a cent dix ans, il y a de

(1) CARCOPINO, *Op. cit.*, p. 86-88, et diverses études du Dr CARTON indiquées dans son article : *Sur l'âge des vieux oliviers, dits Romains* (*Annuaire-Almanach des agriculteurs mutualistes du Nord de l'Afrique*, Tunis, 1911, p. 146-155). L'auteur montre que tous les vieux oliviers ne sont pas nécessairement Romains.

(2) Dans la Hamadat des Ouled-Ayar, entre la Dechera-Ousseltia et le Sers, des alignements de petits carrés de terre alluviale tranchent sur la couleur du sol et signalent une ancienne plantation d'arbres à fruits.

« fréquentes allusions aux forêts dans lesquelles il a passé « et où aujourd'hui on ne voit plus un arbre, travail de des- « truction qui va s'accélérant avec les années. » (1) Voyons d'un peu près quelques-uns des exemples sur lesquels se base ce paragraphe. Desfontaines (2) dit qu'entre Sbeïtla et Sbiba il a marché, plusieurs heures durant, au milieu d'une forêt de pins et de genévriers de Phénicie. Shaw, de son côté, avait écrit que Sbeïtla gisait dans une région ombragée de genévriers. En 1765, Bruce trouve autour de Sbeïtla des pins d'Alep et suppose une erreur de Shaw (3). Quant à Playfair, il déclare qu'il n'a pu y noter ni un arbre, ni un buisson et, un peu plus loin, il affirme que les montagnes bordières du couloir Sbeïtla-Sbiba sont entièrement privées d'arbres (4). Or, en 1904, nous avons, de Sbeïtla à Sbiba, traversé un peuplement un peu lâche de genévriers auxquels se mêlaient quelques pins et les Djebels Mrhila et Tiouacha, s'ils ne sont pas noirs de bois, n'en ont pas moins sur leurs flancs, çà et là, des bouquets d'essences forestières. Autre cas. Bruce, entre Zouarine et Zanfour, s'engage dans une forêt de pins (5). Playfair situe à tort celle-ci sur le Djebel-Bou-Sléah que le caïd du territoire lui dépeint comme complètement dénudé (6). Quant à nous, en chevauchant de Sidi-Asker à Zanfour, entre le Bou-Sléah et la Hamadat des Ouled-Ayar, nous avons, comme Bruce, rencontré un véritable boisement de snouber.

Si la bonne foi des auteurs n'est pas en cause, il est patent que l'un se sera avancé par un vallon d'où il ne pouvait considérer pleinement le pays environnant, que l'autre aura suivi un itinéraire différent de celui de son prédécesseur, etc. Enfin, comme nous l'avons expliqué, le passage de la friche au maquis et du maquis à la forêt n'est qu'une affaire de degré. Un voyageur vient-il après un incendie ? Il n'aperçoit pas un arbre. Dix ans après, au même endroit, une autre personne fixe ses yeux sur une brousse plus ou moins dense. Dix ans

(1) *Travels*, p. 155.
(2) *Op. cit.*, p. 76.
(3) In Playfair : *Travels*, p. 179.
(4) *Travels*, p. 191.
(5) In Playfair : *Travels*, p. 211.
(6) *Travels*, p. 212.

plus tard encore, un troisième excursionniste se repose à l'ombre de ramures de moyenne hauteur. L'effacement n'a été que temporaire. Ce sont des alternatives de ce genre qui constituent, du XVIIe au XIXe siècles, l'histoire de la forêt du Haut-Tell.

Sur certains points toutefois, il y a eu défrichement. A la fin du XVIe siècle, lors de la prédication des marabouts accourus de l'Ouest, la partie marécageuse de la plaine de Zouarine était, dit la légende, un maquis touffu hanté des lions. Sidi Asker nettoya et assainit tout ce canton. Les jardins du Bargou, de Sidi-Hamada, de Zeriba, furent créés aux dépens de la brousse ainsi que la Zaouiet-El-Madania, bâtie en aval de la Kessera vers 1840, etc., mais l'enlèvement des arbres ou arbustes ayant été exécuté d'une manière incomplète, ceux-ci repoussent et assaillent les vergers. Çà et là certaines appellations ont subsisté alors qu'a disparu le végétal auquel elles se rapportaient : Kef-Snoubrine, Aïn-Zouza, Aïn-Kharrouba, Aïn-Serouel, etc. désignent des points où l'on ne compte aujourd'hui ni deux pins, ni noyer, ni caroubier, ni cyprès. Terminologie qui ne décèle d'ailleurs en aucune façon l'existence d'anciens boisements de ces essences. Ces noms n'ont été employés que parce que ces arbres isolés, à l'état d'exception, étaient par cela même remarquables.

D'une façon générale, on n'échappe pas à l'impression que le Haut-Tell tunisien de 1881 possédait un manteau de maquis et de forêt plus épais qu'en pleine période romaine. D'autre part, on ne saurait se dissimuler que les phénomènes sociaux qu'entraîne notre occupation ne sont pas très propices aux boisements. L'introduction d'éléments ethniques nouveaux et l'augmentation des indigènes amènent à étendre les emblavements. On débroussaille encore pour se procurer du bois d'œuvre ou fabriquer du charbon. Les modes d'exploitation des peuplements par l'homme ou par son cheptel sont susceptibles également de nuire lorsque l'utilisation est trop intensive et sans scrupule. Il y a là une série de causes de variation qui agissent sous nos yeux.

2° *Les causes actuelles de variation.* — Dépourvues de noyers et de châtaigniers, les forêts de la Tunisie ne jouent

pas un grand rôle dans l'alimentation des indigènes. Dans le Haut-Tell, on fait éclater au feu les pommes de pin pour en retirer les pignons (*zgougou*) qu'on moud en une sorte de farine. A El-Gueriat, on pétrit une pâtée de zgougou et de dattes pilées. A la Kessera, la ouiba (double décalitre) de zgougou, vaut 18 francs environ. Aux zgougou font concurrence les glands, qu'on rotit chez les Fréchich, tandis que les Ouled-Znag des Ouled-Aoun les font cuire à l'eau. A la Kessera on pratique les deux procédés ainsi qu'un troisième qui consiste à sécher les glands au soleil, ce qui détache de l'enveloppe extérieure les cœurs réputés comme un mets délicat. Les Kesseraouia vendent leurs glands jusqu'à Kairouan et à Tunis au prix de 5 à 6 francs la ouiba. Dans un ordre d'idées un peu analogue notons que les indigènes mêlent à leur tabac à priser des bourgeons d'araars séchés et mis en poudre, ce qui agrémente la neffa d'un parfum de goudron.

Le romarin, si abondant dans la friche du Khalled, y est récolté par un Européen qui le distille sur place. L'alfa est arraché pour la confection de couffins, paniers doubles ou *zembils*, cordes, carpettes, nattes remplaçant les tapis dans tout le Nord du Haut-Tell, jarres à conserver les céréales ou *rouni*, filets (*chebka*) pour porter la paille, pièges à perdrix, etc. Chaque tribu a pour ainsi dire sa spécialité. Les Majeur ne font pas de zembils alors que les gens du Skarna ou de Beni-Abdallah sont très versés dans cet art. En revanche, les Ouled-Omrane des Majeur tressent des nattes dont le dessin est assez joli alors qu'à la Hamadat des Ouled-Ayar les produits sont plus grossiers (1). La vannerie est en honneur dans les villages de la forêt de la Kessera, du Serdj et du Bargou, chez les Charen et chez les Ousseltïa du Gafour.

L'indigène demande encore à la brousse et à la forêt du bois d'œuvre. Au chêne vert dur et résistant, il emprunte des piquets de tente et des socs de charrue, au genévrier de Phénicie et au pin d'Alep des perches pour former solive sur les maisons ou coffrage dans les galeries de mines. Au snouber pres-

(1) Les nattes des Ouled-Omrane se reconnaissent à leurs dessins jaunes et celles des Ouled-Ayar à leurs dessins noirs obtenus au moyen de tiges d'alfa plus vieilles.

que seul il réclame de quoi façonner des manches de pioche, des métiers, des plats, des cuillers, des charrues, des plateaux à dépiquer, des bâts de chameaux, etc. On fait du charbon avec le lentisque, l'oléastre et les genévriers.

Ce seraient là des usages entièrement normaux si l'indigène savait s'y prendre et se montrer modéré, ce qui n'est pas le cas. Depuis que le chemin de fer sillonne le Gafour, le maquis situé entre la Siliana et le Djebel-Ech-Chehid a été très éclairci par les charbonniers. Dès 1892, la banlieue immédiate du Kef tendait à devenir chauve au gré des besoins de la garnison et de la population européenne et la dévastation s'opérait jusqu'au Pont Romain dont l'olivette antique a été fortement amoindrie.

Les indigènes tirent aussi de leurs forêts du goudron pour enduire l'intérieur des peaux de bouc où ils mettent leur eau et soigner les chameaux de la gale. L'odeur de cette substance passe pour éloigner les serpents. Les Ouled-Mehelhel et les El-Djella des Msahla (Ouled-Ayar) sont les principaux fabricants de goudron du Haut-Tell et ils ont vulgarisé il y a une quinzaine d'années chez les Fréchich leurs procédés. Dans cette tribu, le goudron est obtenu en traitant l'araar, tandis que chez les Ouled-Ayar, c'est au pin que l'on s'attaque presque exclusivement. Pour tanner grossièrement les guerbas ou les mézoueds, les gens du Haut-Tell recourent non pas au lentisque ou au sumac comme ailleurs, mais bien à l'écorce du pin d'Alep, ou plutôt au liber de celle-ci appelé *selkh*. Ils dépouillent les snouber en leur enlevant des anneaux à hauteur d'homme, coupant ainsi la communication externe entre le pied et le sommet, ce qui amène le dessèchement des parties supérieures, tandis que le bas ne projette plus que des branches latérales et buissonne.

Mais, la principale utilité du maquis et de la forêt pour les gens du pays, c'est d'être de vastes surfaces où les troupeaux ont à peu près toujours de quoi brouter : herbe, buissons ou petits arbres. Durant l'été, champs moissonnés et jachères ne fournissant plus qu'une nourriture sèche, seules les étendues boisées peuvent procurer quelque fourrage vert ou présenter le supplément indispensable jusqu'à la période pluvieuse. D'autre part, alors que la neige cache ailleurs la terre, la forêt

plus chaude a son plancher libre et offre aux animaux domestiques un abri et un aliment. Des boisements ont ainsi plus d'une fois sauvé une portion du cheptel du Haut-Tell.

Malheureusement, le bétail ne se borne pas à chercher sa vie dans la friche, dans les intervalles de la brousse ou dans les clairières. Ses bandes compactes écrasent bien des jeunes sujets, ou bien happent les bourgeons, les brindilles terminales des branches, etc. Par ordre de nocivité se rangent la chèvre et le chameau, puis le mouton et, en dernier lieu, le bœuf. Le pâturage peut donc empêcher le repeuplement naturel de la forêt en anéantissant les recrus.

Il y a pire. Certains fourrés servent de bauge à des sangliers qui saccagent les guérets environnants, ou bien à des lynxs ou à des chacals, qui prélèvent une dîme sur les troupeaux voisins. Alors l'indigène livre au feu les repaires de ses ennemis. En outre, lorsque dans une phase de sécheresse, la forêt même refuse de quoi paître, le berger approche une allumette d'une touffe sèche et l'incendie éclate. Deux semaines s'écoulent et voici que les chênes-verts, les lentisques, le diss et l'alfa brûlés, hasardent dans l'air des feuilles et des tiges nouvelles, vertes et tendres sur lesquelles se jettent avec frénésie les troupeaux. Ceux-ci échappent au sort qui les menaçait, mais les pins d'Alep que la flamme a touchés sont morts et la forêt ou la brousse sont changées en friche. Les intérêts des boisements et ceux des pasteurs sont donc diamétralement opposés. Antinomie terrible, et impossible, semble-t-il, à résoudre. En septembre 1900, dans la haute vallée de l'Oued-Bargou, en dessous de Sodga, j'ai vu le feu mis en plus de cent points différents. Tous les propriétaires d'animaux avaient concouru à cette œuvre. Là du moins, faute de vent, l'incendie ne s'était pas généralisé. Mais, d'autres fois, c'est tout un versant de montagne qui flambe sans qu'il soit prouvé d'ailleurs que l'incendiaire ait désiré un pareil résultat. En 1902, 10.000 hectares de forêt ou de brousse sont effacés ainsi aux environs de la Kessera. Quand un foyer s'allume, une véritable contagion tend à s'emparer des pâtres qui l'aperçoivent. A la fumée enveloppant le Serdj répondent d'autres fumées au Bargou, à la Kessera, etc.

Les effets du phénomène varient selon le climat et selon

les essences. Dans un pays humide (1), le mal sera assez vite réparé. Ce sera plus lent en dehors de la Friguia. Les pins, nés au Djebel-Tamesmida après l'incendie de 1886, n'étaient pas encore en 1896 assez hauts pour échapper spontanément à la dent du bétail. A l'orée de la Steppe, il faut aussi compter avec le sirocco qui faucha en 1902, au Bargou, un recru naturel de snouber de six ans. Depuis l'incendie de 1895 qui brûla 450 fernane au Rhazouane, ce djebel n'est plus vêtu que d'une brousse sans valeur. Même remarque au Serdj. Quant au pin d'Alep, son repeuplement ne peut s'opérer que par la naissance de jeunes sujets qui ne manquent pas; mais le feu les touche-t-il avant qu'ils aient pu fructifier, la friche ou le maquis remplacent quasi définitivement la forêt.

L'augmentation de la population du Haut-Tell depuis 1881, l'accroissement du taux de location des terres labourables et, sur certains points, comme à Téboursouk, la concurrence des colons ont incité les indigènes à semer quelques-unes des étendues argileuses que peuvent comprendre les montagnes et les boisements. Indigènes et colons commencent en outre à débarrasser les sols profonds de leur couverture arbustive. Sous l'effort des seconds, va disparaître en partie le maquis de lentisques du Khalled. Les Pères Blancs de Thibar ont assailli la friche établie sur les marnes triasiques entre le Goraa et la Dakhlat. Aux abords immédiats du Kef, la vigne s'est substituée à des friches à base sénonienne.

Ainsi se modifie sans cesse le faciès végétal. Le défrichement en vue de la culture est limité par le but même qu'il poursuit et un terrain impropre aux céréales sera respecté. Mais quelle conduite tenir devant les changements entraînés par l'abus du pâturage et par l'incendie ? Pour satisfaire à cette interrogation, il convient d'examiner brièvement si la forêt tunisienne et, en particulier, celle du Haut-Tell, a bien toutes les conséquences heureuses que l'on s'accorde d'habitude à reconnaître aux forêts de l'Europe Occidentale.

3° *Les boisements, le climat et l'hydrologie.* — D'ordinaire,

(1) Un décret du 9 février 1910 a cependant cru nécessaire de prolonger jusqu'à la fin de 1915 la mise en défens des parties de forêt incendiées en 1902 et 1903 chez les Ouargha et au Djebel-Ksikis.

en Europe, les boisements sont considérés par tout le monde comme ayant une influence sur le climat. L'humidité s'y conservant plus longtemps et d'une manière plus intense que sur les sols nus environnants, la forêt a une sorte de pouvoir réfrigérant à l'égard de ceux-ci. Elle adoucit donc les températures estivales et elle provoque davantage de chutes de pluie. Inversement pourtant, elle tendrait à éloigner la grèle. Cette thèse est-elle exacte en Berbérie ?

En ce qui concerne la grèle, l'expérience démontre que la plupart du temps, dans le Haut-Tell, ce météore s'abat en dehors des espaces boisés. Mais s'il vise à se canaliser dans les dépressions synclinales tertiaires ou quaternaires consacrées à la culture, ce n'est pas la pénurie d'arbres qui l'y entraîne. La grèle est en l'occurence charriée par des courants atmosphériques conditionnés par le relief. Elle dépend donc non du quantum de boisement, mais d'un phénomène oroclimatique et il en est de même pour la pluie. S'il tombe davantage de précipitations en forêt qu'en plaine, c'est que cette dernière est toujours dans une position plus basse et plus encaissée. Mais là où forêts et sraouate sont sur le même palier, on ne constate pas que les premières soient plus favorisées, à moins qu'elles ne s'offrent de plein fouet aux caresses du vent frais, comme c'est le cas de la forêt de la Kessera par rapport au plateau de Mactar quand souffle le vent d'Est. Ce sont donc bien l'altitude et l'exposition et non la forêt qui déterminent la pluie. Pour que le même canton profitât de plus d'humidité selon qu'il serait boisé ou non, il faudrait qu'au-dessus des forêts tunisiennes comme sur les forêts d'Europe l'atmosphère fût moins chaude et moins anhydre qu'au-dessus des terres adjacentes.

En attendant des observations décisives, les probabilités ne militent pas dans le Haut-Tell en faveur d'une affirmation de ce genre. Pour ne parler que de la formation la plus considérable, la forêt de pin d'Alep est une forêt sèche. La transpiration forcément limitée d'arbres aussi sobres sera-t-elle vraiment capable d'humecter les couches d'air supérieures ou voisines au point de les refroidir et d'augmenter les possibilités pluviales ? Durant les mois d'été, ne sera-ce pas plutôt l'air brûlant des cantons libres limitrophes qui s'étendra au-dessus

de la forêt et résorbera le peu d'humidité dégagée par elle ? Quant à l'hiver, la forêt de pins d'Alep du Haut-Tell enferme en cette saison plus de chaleur que ce qui l'entoure, sans doute parce que les arbres s'opposent au rayonnement et à la fureur glaciale du djebeli. C'est là une propriété bien connue des indigènes qui aux époques de bise et de neige se réfugient en forêt eux et leur bétail. Avantage indéniable, mais qui n'est pas de nature à faciliter la condensation des nuages.

De nos propres remarques nous avons tiré l'impression que les forêts de pin d'Alep et à plus forte raison les autres formations buissonneuses du Haut-Tell n'ont aucune action réellement sensible sur le climat. Les conclusions admises par la plupart des auteurs pour maintes régions boisées d'Europe ne sont donc pas extensibles de plano aux forêts et broussailles de l'Afrique du Nord et dans celle-ci même il y a évidemment lieu de distinguer les forêts humides à chênes-lièges de pays pluvieux comme la Kroumirie et les forêts sèches à pins d'Alep de territoires comme le Haut-Tell. Si ce dernier est moins riche en précipitations, ce n'est pas parce qu'il a moins de forêts, mais parce qu'il est plus loin du foyer des vents bienfaisants.

Quant à l'hydrologie, on va répétant que des boisements dépend l'existence des sources et la régularité des cours d'eau. Mais, à cet égard aussi, que montre l'Afrique du Nord? Assurément, là comme en Europe, ramures et racines arrêtent les molécules liquides et retardent leur écoulement, ce qui aboutit à diminuer l'intensité des crues des rivières. Les arbres retiennent également sur les pentes la terre que le ruissellement entraînerait dans les oueds. Toutefois, il ne faudrait pas s'imaginer que les inondations vérifiées en certaines régions de Tunisie soient à mettre sur le compte de déboisements hypothétiques. S'il est un district africain suffisamment vêtu, c'est bien l'aire de drainage de la Haute-Medjerda. Cela n'empêche pas cependant un flot redoutable de s'élancer à l'occasion dans la plaine de la Dakhlat. Ces irruptions subites sont dues à des abats d'eau formidables accumulés durant quelques heures sur des terrains en majorité imperméables. Quand même augmenterait dans cette zone le coefficient déjà très fort de boisement il n'est guère à espérer que la crue serait

évitée. Les épanchements des oueds ne sont d'ailleurs pas aussi nuisibles qu'on veut bien le proclamer, lorsque les habitants des bas pays savent les utiliser pour l'irrigation comme dans la plaine de Kairouan. Quoi qu'il en soit, il semble bien que les boisements n'ont qu'une répercussion modeste à l'égard des crues lorsqu'ils ne sont pas secondés par la faculté d'absorption du sol.

Or, un des caractères des forêts du Haut-Tell est précisément de ne pas s'accompagner d'humus. Dans un peuplement de pins d'Alep, le plancher est à vif. Pas de couche superficielle composée de débris végétaux et apte à s'imbiber d'eau. Pour remédier à cette absence, on ne peut que barrer les déclivités par des murettes susceptibles d'amasser de la terre en arrière d'elles. On ne saurait donc demander aux forêts de pins d'Alep du Haut-Tell tous les services que peut rendre une forêt française.

Un fait frappe tous les voyageurs : souvent on traverse de vastes zones forestières sans eau alors que soudain une petite masse de calcaire chauve fournit un suintement appréciable. Le Dyr du Kef, dont les 600 hectares sont à nu, épanche en tout 29 litres à la seconde, soit plus que la surface boisée, seize à dix-huit fois plus grande, qui va du Dyr à l'Oued-Mellègue. La Hamadat de la Kessera avec ses 2.000 hectares, partiellement parés il est vrai d'une brousse de chênes-verts, laisse se dégager de ses flancs la puissante Aïn-Soultane et plusieurs autres moindres ayant un débit maximum de 170 litres à la seconde, c'est-à-dire autant ou plus que les 20.000 hectares de la forêt de la Kessera. C'est que Dyr et Hamadat sont concaves et pavés de calcaires fissurés absorbant toute goutte d'eau qui s'y aventure. Les forêts contiguës, au contraire, ont en majorité des planchers convexes et marneux. En matière de sources, abstraction faite du chiffre de millimètres tombé du ciel, l'élément primordial est dans le Haut-Tell la perméabilité ou non du terrain. Etant donné qu'elle n'est pas créatrice d'humus, la forêt ne joue ici un rôle que lorsqu'elle est installée sur des sables ou des calcaires. Et lorsqu'une source a baissé ou tari depuis les Romains, il faut en accuser non un déboisement supposé, mais les lois mêmes de l'hydrologie souterraine ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre précédent.

4° *La protection des boisements.* — D'après ces prémisses pas d'inconvénient au défrichement de certaines plaines ou bas coteaux. Dans les vallons alluviaux ou marno-gréseux entre Sakiet-Sidi-Yousef et Djeradou, dans le Bled-Ben-Cherifa, sur les marnes triasiques allant du Goraa au coude de la Medjerda, dans la plaine de Sidi-Naoui, au Khalled, etc., il n'y aura que des avantages à substituer la culture au maquis. Pareillement, là où s'aperçoivent d'anciennes olivettes (Frech de Zeriba, Garjouma, etc.), il conviendra d'aider leur greffage et leur régénération, fut-ce au prix de l'enlèvement de la brousse qui les encombre. Ce serait dépasser la mesure qu'invoquer l'intégrité de tous les boisements contre la marche bien comprise de la colonisation.

Sauf cette circonstance, les boisements devront être conservés et protégés. Malgré qu'ils n'atteignent pas dans le Haut-Tell la valeur économique des forêts kroumires et qu'ils coûtent au budget plus qu'ils ne lui rapportent, l'Etat agirait sagement en consentant en leur faveur des sacrifices supplémentaires. Suivant une belle parole que m'a dite un jour un Ferchichi « la forêt est comme le vêtement des indigènes ». Il faut donc éviter qu'ils ne fassent à ce burnous trop de déchirures. Or, les postes forestiers sont en nombre trop restreint pour déployer une action efficace. Alors qu'en France la moyenne d'un triage est de 500 hectares et en Algérie de 3.000, dans le Haut-Tell de Tunisie il n'y a que onze postes forestiers, ce qui attribue à chacun un secteur d'à peu près 50.000 hectares. On conçoit que dans ces conditions les gardes ne puissent pas se livrer à des travaux d'amélioration ou de défense technique, tels qu'ouverture aux troupeaux transhumants de larges voies avec ronds-points fonctionnant comme gîtes d'étapes, précautions de tout ordre contre les incendies, etc. Si toutefois l'augmentation du chiffre des postes ne devait se traduire que par des actes de sévérité trop grande vis-à-vis des usagers, elle deviendrait un danger pour la forêt en excitant la vengeance des indigènes. Quelque explicable que soit en théorie une implacable rigueur à l'égard de tout délinquant, il n'y a pas intérêt, pour sauver chaque année un millier d'arbres, à risquer d'en faire brûler d'un coup trente ou quarante fois autant.

Jusqu'ici, les incendies qui ont éclaté dans les forêts du

Haut-Tell ont eu pour cause primordiale la nécessité où sont parfois les éleveurs indigènes de se procurer à tout prix du pâturage pour leur cheptel menacé de succomber à la faim. Nous pensons qu'il serait prudent et habile de tenir compte de ce besoin et de le satisfaire soi-même dans les limites du possible plutôt que de le laisser s'assouvir en dehors de l'administration. Dans chaque secteur il serait opportun de reconnaître quels sont les peuplements dont la persistance s'impose absolument, notamment au point de vue hydrologique (et dans ce nombre entreront naturellement les boisements de pin d'Alep) et quels sont ceux qui pourraient être temporairement sacrifiés (kecherids, lentisques, genévriers). Puis, lorsque le souci d'assurer l'existence du bétail des usagers l'exigerait, sur requête du cheikh et avis conforme du Contrôleur civil, le garde serait autorisé à mettre le feu à telle ou telle partie de la zone considérée comme d'utilité secondaire (1). Cette latitude, qui n'aurait d'ailleurs pas à s'exercer chaque année et qui chaque fois affecterait un espace différent empêcherait sans doute les incendies déréglés, capables de dévaster tout un district. On obtiendrait de cette façon un double résultat. La forêt serait garantie dans ses portions essentielles et les troupeaux seraient saufs, ce qui importe bien aussi à la prospérité du pays.

D'une manière générale, il faut se rappeler que le Haut-Tell tunisien est une contrée fort boisée (2), Il faut ensuite se persuader que la forêt n'est pas un objet de musée à placer sous vitrine, mais bien un produit du sol devant concourir avec les autres à l'utilité de l'homme et qui doit être protégé dans la mesure de cette utilité, mais pas au delà. En favorisant l'entrée dans la Régence des bois du Nord de l'Europe, en partageant les forêts domaniales en secteurs dont l'usage (pâturage,

(1) Un vieux titre de propriété de la région d'Aïn-Selsela (Chaquetma) porte que le terrain dont il s'agit appartient à tel indigène parce que chui-ci « a vivifié la forêt par l'incendie ».

(2) Sans prétendre instituer des comparaisons toujours décevantes en cette matière, signalons que seules en Europe la Finlande et la Suède ont un coefficient de boisement supérieur (54 % et 48 %). La Russie se tient sur le même rang (36 %). La France et l'Italie sont très inférieurs (19 % et 17 %).

alfa, coupes normales, etc.) serait gratuit pour tous les habitants du canton, on diminuerait les abus de jouissance et on intéresserait les indigènes du pays à la conservation de sa couverture ligneuse. Dans la détermination du statut de ces sortes de « communaux » il faudra cependant ne pas oublier la nécessité de faire leur part aux troupeaux transhumants venus de la Steppe. Quant au reboisement, étant donné le coefficient de la forêt-brousse dans la superficie du Haut-Tell, il paraît oiseux d'en parler. Au surplus, ce n'est pas en plantant des arbres, mais en plantant des pierres qu'on peut y arriver pratiquement. Vu le prix de revient des plantations proprement dites et leurs multiples chances d'échec, la seule solution est, en effet, la construction de murettes barrant les ravines des montagnes et retenant des terres où germeront d'elles-mêmes les graines locales.

III

LA VIE ANIMALE

Les surfaces non cultivées sont l'apanage de tout un monde animal parmi lequel on distingue plusieurs carnassiers comme le renard (*tsaleb*), le chat sauvage (*gattous el berri*), le chacal (*dib*), le lynx à oreilles noires ou caracal (*anez*), le serval et le guépard appelés tous deux *ouchek*. Ces derniers sont en petit nombre. La panthère (*nemeur*) est une exception. A peine peut-on en citer deux qui, sorties en 1905 d'Algérie, dévorèrent un bœuf chez les Ouargha.

A circuler aujourd'hui dans le Haut-Tell on ne se doute pas qu'il fut une époque relativement récente où par crainte du lion on n'osait traverser certains cantons qu'en plein jour, en troupe et en armes. Seuls, des noms géographiques, des relations de voyageurs ou des récits de vieillards évoquent cet état de choses heureusement aboli. Les Djebels Es-Sid, Aïn-Es-Sbaa, Oued-Es-Sioud, Koudiat-El-Lebba (1), etc., ne sont pas entièrement rares et permettent presque de tracer l'aire d'ex-

(1) *Sid* et *Sbaa* signifient lion. *Lebba* est la lionne.

XIV — Type de la forêt entre Bou-Chebka et le Chambi. Pins, dont quelques-uns brûlés, sur alfa. (Cliché Monchicourt.)

XV — Faucons et fauconniers. (Cliché Olivier.)

tension de ce carnassier laquelle coïncide à peu près avec le Tell et avec la Steppe montagneuse. Car le fameux « *lion du désert* » n'est qu'une fable absurde. Le lion est avant tout un animal tellien. Il a besoin d'un bétail abondant où choisir ses victimes, de points d'eau où s'abreuver, de retraites sûres où se cacher. Ces conditions font absolument défaut dans le désert. Elles peuvent se rencontrer sur certains points de la Steppe ; elles n'existent pleinement que dans le Tell et il est significatif à cet égard que la seule partie de la Tunisie où retentisse aujourd'hui de temps en temps le rugissement du lion soit précisément celle qui par ses caractères s'éloigne le plus du Sahara (Kroumirie).

Le lion figure en bonne place dans les écrits de ceux des modernes qui ont parcouru le pays. Bruce (1) reproduit une légende d'après laquelle Sidi Bou Rhanem aurait prescrit à ses descendants de se nourrir autant que possible de la viande de ce félin, ce qui leur aurait valu l'exemption de tous les impôts. Bruce lui-même mangea du lion sur le territoire de cette tribu (2), mais du temps de Pellissier (3) l'accomplissement répété de l'injonction du santon n'avait pas encore abouti à délivrer la contrée. Sir Grenville Temple (4) rapporte qu'à Téboursouk le caïd lui toucha mot d'une bande de seize lions. Le même auteur, lors de son séjour à Kasserine, apprit que les Fréchich venaient d'y tuer un lion et lorsqu'il campa chez les Skarna ceux-ci s'étaient à peine débarrassés de trois de ces fauves. Le lion était particulièrement répandu dans les régions du Kef (5) (Khanguet-El-Qedim, Bordj-Messaoudi, Sidi-Yousef (6) de Téboursouk (Aïn-Tounga, Ouled-Khalled) et de Haïdra. Davis (7) parlant du pays entre le Krib et le Kef intitule deux chapitres : « Le Grand District des Lions » et « Le Nemrod de Sicca » et raconte qu'avant son passage à Bordj-Mes-

(1) In Playfair, *Op. cit.*, p. 188.

(2) *Ibid.*, p. 188-189. Voir Bruce, *Op. cit. Introd.*, p. XXVII-XXIX.

(3) *Op. cit.*, p. 181.

(4) *Op. cit.*, p. 66 et 252.

(5) Cf. H. Dunant : *Notice sur la Régence de Tunis*, Genève, 1858, p. 110.

(6) Le grand-père du cheikh de Sidi-Yousef aurait tué jadis plus de 40 lions.

(7) *Carthage and Her Remains - passim.*

saoudi on avait dû surélever les murs du fondouk pour empêcher les lions, la nuit, d'y voler les bestiaux.

L'augmentation de la population et le perfectionnement des armes à feu vers le milieu du siècle écoulé furent fatals au destructeur des troupeaux. D'après Davis, les Algériens émigrés dans le Kalakh et y vivant comme charbonniers après 1830 avaient réussi à triompher des lions en 1859. Selon toute vraisemblance, le dernier lion du Nord du Haut-Tell fut celui qui tomba dans les oliviers du Kef vers 1863. Au Chambi, des couples ont subsisté jusqu'en 1867. La disparition totale du redoutable carnassier eut cette conséquence de supprimer une des causes des incendies de forêts. Le lion était jadis un sujet de conversation toujours actuel. Des histoires merveilleuses avaient cours (1). Les Fréchich prétendent que leurs ancêtres luttaient corps à corps avec les lions. Des marabouts sont vénérés pour avoir contribué à en purger le pays. C'est le cas de Sidi Asker (Zouarine), quoique peut-être cette réputation ne soit qu'une répercussion naturelle de son rôle de défricheur(2). Sidi Zid (Roba-Ouled-Yahia), était un chasseur de marque et sa qoubba s'ornait encore, il y a une vingtaine d'années, de lions et de panthères peints sur les parois intérieures.

A côté des carnivores, d'autres mammifères ne doivent pas être passés sous silence. Ce sont le sanglier (*hallouf er rhaba* ou *khanzir*), le cerf de Barbarie (*fertas*), la gazelle de montagne (*adem*), le lièvre (*arneb*), le porc épic (*zorbane*), le hérisson (*ganfoud*). Il faut noter l'absence complète du lapin sauvage et du singe (*qerd*) dont les bandes n'égaient pas ici les solitudes forestières comme en Kabylie ou dans les Babors, quoi qu'ait pu écrire Von Maltzan, qui a dû sans doute prendre pour des singes des goundis vus de loin par lui dans la Hamadat des Ouled-Ayar entre Maghraoua et Hammam-Zouakra(3).

(1) Voir, par exemple, Grenville Temple, *Op. cit.*, II, p. 230-232, Davis aux chapitres précités, etc.

(2) Un titre de propriété de la région d'Aïn-Selsela (Chaquetma) relate une donation beylicale faite pour avoir débarrassé des lions ce canton.

(3) *Reise*, II, p. 235. Tous les Ouled-Ayar témoignent qu'il n'y a jamais eu de singes dans leur Hamadat.

Il y a encore aujourd'hui des goundis vers l'Aïn-Seddine et dans la plupart des montagnes de la non-Friguia.

Les sangliers se plaisent spécialement dans les halliers. Ils se dissimulent pendant le jour et fuient à la moindre alerte. La nuit, ils sortent pour quérir leur nourriture et boire. Le sanglier se repaît d'arbouses, d'olives sauvages, de glands et aussi de certains tubercules comme la *tallarhouda*. Il ne dédaigne pas non plus les épis mûrs. En été, il se tient de préférence dans les parties de la brousse voisines des terres à céréales. En hiver, il fréquente le couvert des chênes. C'est donc à sa façon et dans une aire restreinte une espèce de nomade. Les indigènes laisseraient vivre en paix un animal dont la viande leur est interdite par la religion et de la dépouille duquel ils ne savent tirer aucun profit, s'il n'était pour leurs cultures un ennemi parfois redoutable. Sur la lisière des boisements, la recherche des tallarhouda jette sur les champs des hordes de sangliers qui les fouillent à coups de boutoir. J'ai vu des parcelles de céréales entièrement détruites de cette manière. Délivré du lion pour qui sa chair n'était pas *haram* (1), à peine attaqué par l'homme, le sanglier prospère, bien que les défrichements tendent à réduire la zone où il se meut.

L'avenir des ruminants est plus problématique. Le cerf ne gambade que dans les forêts de la frontière, d'Haïdra à Bou-Chebka, et sur le Chambi. La gazelle de montagne ou corinne rencontrée jadis par Bruce (2) entre Haïdra et Tébessa et dont la présence a échappé à Lataste, compte plus d'individus et son extension est plus grande. En Algérie, cette espèce n'a guère été signalée que sur les reliefs de la bordure saharienne. En Tunisie, elle existe en plein Tell et même en Friguia. Ces dernières années on a vu des adem dans la forêt de Gafour, près de Sidi-Ayed et dans le Djebel-Ech-Chehid. Il y en a dans le massif Ouargha, au Djebel-Harraba, à l'Ouenza, dans la forêt de la Kessera, au Djebel-Serdj et dans la chaîne de Byzacène. La corinne est sans doute en voie de diminution. Néanmoins, sa disparition du Slata et du Bargou où elle aurait vécu autrefois n'est pas un argument sans réplique. Car ces ani-

(1) C'est-à-dire « prohibé par la religion, sacrilège ».
(2) In Playfair, *Op. cit.*, p. 189-90.

maux sont d'humeur voyageuse et émigrent temporairement devant l'incendie ou les coups de mine. Il y en a quelques-uns en permanence au Zaghouan. Sur le Djebel-Semama et le Chambi on remarque quelques mouflons, mais le vrai domaine de ceux-ci est la Steppe montagneuse.

Les principaux reptiles sont le gros lézard vert (*bérioul*), le gecko, le scinque, le caméléon (*bouia*), le scorpion jaune ou noir (*agreb*), des serpents (*hanech*) et la vipère à cornes (*lèfa*). Le venin du scorpion semble moins fort ici que dans la Steppe. D'ailleurs, la région possède une panacée très en honneur. Les matériaux des ruines de Dougga auraient la vertu d'éloigner les scorpions. Aussi en expédiait-on jadis des fragments jusque dans le Djérid. Les crêtes saillantes des colonnes cannelées jouissaient à cet égard d'une réputation bien établie qui a malheureusement entraîné la mutilation des plus beaux fûts. Aujourd'hui encore, on n'hésite pas à transporter à cet effet de la pierre de Dougga à grande distance (1).

En fait de serpents, deux najas (*bou ftira* ou *bou morrhorf*) (2) auraient été tués jadis l'un près de Téboursouk et l'autre au Kef, non loin de l'hôpital militaire. Mais ce sont là des exceptions : le naja reste une espèce particulière à la Steppe et l'on ne risque d'en apercevoir quelques-uns dans le Tell que du côté du Zelfane et de Foussana. Il n'en est pas de même de la vipère, assez fréquente dans les fentes des rochers. Abstraction faite des grès du Bled-Remil, c'est dans les calcaires nummulitiques que loge la majorité des vipères de notre région. Entre Beni-Abdallah et El-Gueriat, les indigènes ont dû évacuer à cause d'elles les Decheret Ez-Zouaia et El-Oubira pour s'en aller les uns sur le Serdj, près de Foum-Zelga, les autres près de Mansoura, autour du tombeau de leur co-villageoise, Lalla-Kounïa-El-Oubiria. A Mansoura même et à El-Gueriat, la lèfa pénètre de temps en temps dans les demeures. La grosse vipère ou *taguerja* gîte dans les montagnes du

(1) Pline l'ancien : *Descrip. de l'Afrique* in *Hist. Nat.*, chap. VII, dit que la terre de l'île de la Galite fait mourir les scorpions et rapporte le bruit suivant lequel ces animaux ne pouvaient vivre à *Clupea* (Kelibia).

(2) Pour plus de détails sur les serpents, voir notre étude sur *la Steppe tunisienne chez les Fréchich et les Majeur.*

Haut-Tell et du Tell Inférieur comme dans celles de la Steppe.

Les oiseaux sont en nombre : aigle (*agueb*), vautour (*nesr*, *rakhma*), émule de l'hyène, corbeau (*rhorab*), faucons, émerviers, chouettes (*bouma*). La chauve-souris (*bou jlida* et aussi *tir el lil*) s'accroche pendant le jour aux parois des cavernes dont le sol est jonché de ses excréments, accumulés en guano. Citons encore la huppe (*tebbib*), le merle (*toutou*), le geai bleu (*chergrèg*), le guépier ou chasseur d'Afrique (*mimoun* ou *liamoun*), le chardonneret (*meqnin*), le rossignol (*bulbul*), etc. Les gallinacés sont représentés par la perdrix rouge d'Afrique (*hajel*) et par la poule de Carthage ou canepetière (*raada*), les colombides (*hamam*), par la tourterelle et le pigeon.

Le gibier est encore très abondant. Protégé par la faible densité de la population et par l'étendue des boisements, il se multiplie à l'aise. On lui doit une ressource alimentaire réelle et dont le prix de revient est modique. A Mactar, par exemple, on payait en 1900 une perdrix six sous, un lièvre soixante-quinze centimes, un sanglier cinq francs. Depuis les chemins de fer, les taux ont haussé, le Haut-Tell étant exploité pour approvisionner les agglomérations minières ou la capitale. La chasse au faucon (Serdj, Bermajna) est un divertissement de grand seigneur. Les espèces utilisées sont le *borni* (voir planche H) appelé aussi *bez*, ou bien le *teûrkli*, qui est un peu plus gros. Les Zeghalma sont des fauconniers émérites.

Avec l'exposé des formations végétales et du monde animal se termine normalement notre étude de la nature physique du Haut-Tell, au cours de laquelle l'occasion nous a été donnée de noter la répercussion de certains phénomènes sur l'état économique de la contrée ou sur l'homme lui-même. Comment ce dernier a utilisé le Haut-Tell, comment il y vit actuellement et quelles sont les possibilités d'avenir, c'est ce que nous allons examiner dans la seconde partie de cet ouvrage. Et tout d'abord, il échet d'indiquer la manière dont se sont constituées et quelles sont les populations indigènes qui occupent le sol.

DEUXIÈME PARTIE

LES POPULATIONS ET LEUR VIE

CHAPITRE HUITIÈME

Coup d'œil sur les vicissitudes des tribus et des villes

I

L'ÉPOQUE ANTIQUE

Ce n'est pas une des moindres particularités du Haut-Tell que de réunir sur son sol, au nombre d'une quarantaine (voir carte n° 9), l'immense majorité des stations dolméniques de la Régence, particulièrement abondantes et riches au Dyr du Kef, sur les sraouate de Téboursouk, sur le massif de Mactar, au plateau Ouartane, dans la région de Thala et de Tébessa, sur le massif de Kalaat-Senane. On y admire tous les types de mégalithes : menhirs comme à Médoudja, près de Mactar (voir planche I), dolmens simples ou en forme de fours (Hammam-Zouakra) ou composés de plusieurs chambres contiguës comme ce dolmen de Mactar qui compte douze pièces adossées deux à deux et mesure 14^m de long sur 5,50 de large, allées couvertes comme à Ellès, cromlechs, etc. Beaucoup de ces monuments funéraires sont attribuables à l'époque impériale.

Très souvent, ces nécropoles sont à proximité d'un point d'eau et des ruines d'une ville antique. Auprès des sources s'établirent à la fois les demeures des morts et celles des vivants. Ce furent d'abord, auprès des mégalithes, des huttes en branchages et des masures en pierres sèches. Puis, le misérable hameau berbère, né peut-être sur l'initiative de Massinissa, se change en ville sous l'Empire. La position défensive de beaucoup de cités romaines créées en pleine paix, ne s'expliquerait pas si celles-ci n'étaient les continuatrices de groupements antérieurs, fils d'époques troublées. A côté de ces

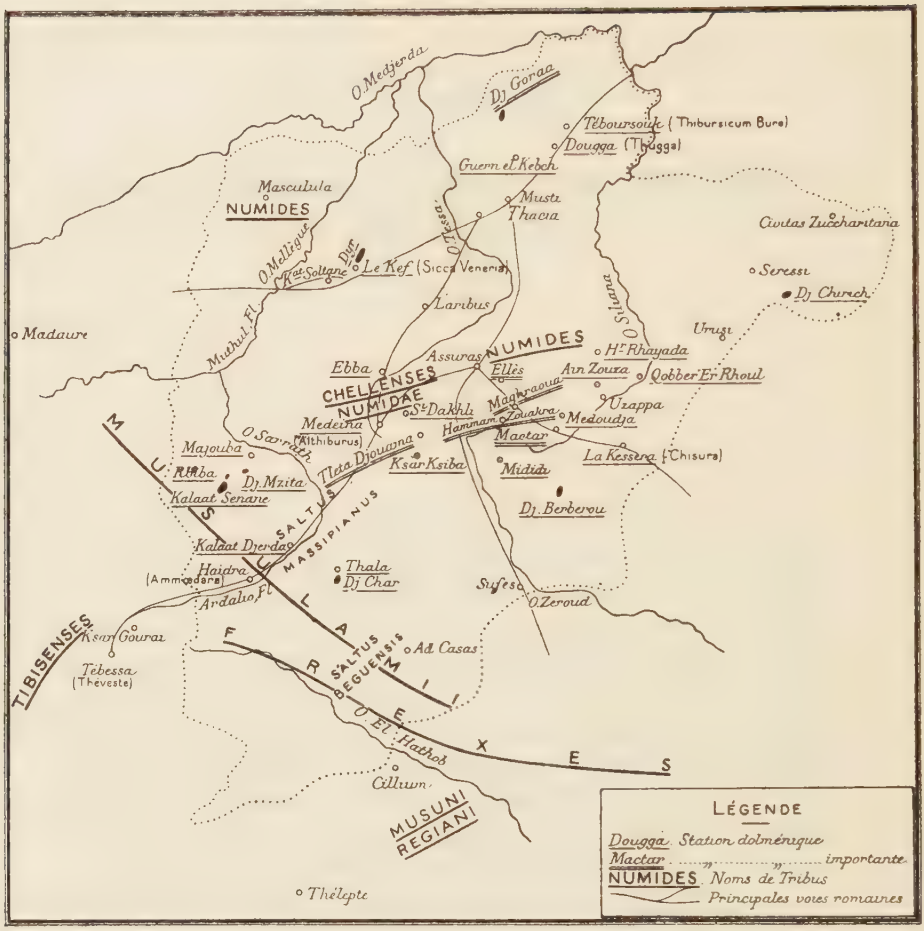

Carte n° 9. — Le Haut-Tell dans l'antiquité

décherats, embryon de bourgades futures et la plupart du temps ignorées de l'histoire, s'espacent des tribus plus ou moins errantes. Telle est la situation sous Auguste. Telle nous la retrouverons en 1881.

Sauf depuis le Protectorat et sauf durant les trois siècles écoulés entre la bataille d'Actium et la révolte de Gildon, l'insécurité a, en effet, été normale dans tout l'intérieur de la Tunisie. Elle imposait avant tout aux associations d'individus le souci de pourvoir à leur sûreté, problème qui fut résolu de

deux façons diamétralement contraires, mais également efficaces. Dans les régions de plaines et dans les pays dont la ressource principale était le bétail, fortune sur pattes, apte à se déplacer, les populations demandèrent leur salut à une extrême mobilité et s'organisèrent en zmalas. Quant aux possesseurs de biens stables, ils préférèrent, en général, se prémunir du péril en s'accrochant à un rocher : les villages de Kalaats sont l'expression la plus claire de ce sentiment. Ces deux types, si distincts à première vue, mais vraiment frères par leur cause et leur but, la zmala et le village fortifié, voilà les modes de rassemblement naturels de la contrée et on les voit coexister à travers l'histoire, prospérant et s'évanouissant de concert. Tel grand personnage, telle tribu ont à la fois une zmala et une kalaat, afin de s'assurer les avantages des deux systèmes. Jugurtha guerroie avec une zmala, mais enferme dans sa citadelle de Thala ses femmes et ses trésors, de même qu'aux XVIIe-XVIIIe siècles, la confédération des Hanencha vit en zmala, mais possède à la Kalaat-Senane un dépôt et un réduit.

Sous l'Empire, les zmalas s'effacent, tandis que des agglomérations urbaines nouvelles surgissent et que les anciennes prennent un développement rapide. La tribu s'immobilise en commune. Néanmoins, le changement ne fut jamais poussé à fond. Si les tribus allèrent en diminuant, dans certains compartiments montagneux ou peu fertiles il subsista toujours des peuplades (*gentes* dans les inscriptions, *nationes* dans les auteurs) qui ne se plièrent pas au cadre municipal ou ne se laissèrent pas broyer par lui. Persévérant dans leurs habitudes antérieures, elles jetèrent à travers la domination romaine une sorte de pont entre les périodes numide et arabe (1).

(1) La nomenclature géographique de l'antiquité mentionne seulement deux rivières : l'*Ardalio* identifiable à l'Oued-Haïdra et le *Muthul* qui est, suppose-t-on, le Mellègue. Pas une montagne, sauf le *Burgaon* de Procope, que l'on s'obstine à chercher vers l'Aurès alors que peut-être c'était le Bargou. Des noms des djebels Chirich et Zress nous rapprocherons celui de la ville de *Seressi* (Oum-el-Abouab), construite à proximité, et le Djouggar n'a certainement pas changé de qualification puisqu'il avait à ses pieds une *Civitas Zuccharitana*. Même observation pour l'Oued-Ousafa, sur la rive duquel a prospéré la ville d'*Uzappa* ou *Ausafa* (Ksour Sidi-Abdel-

Au Ier et IIe siècles, le Tell des Majeur et des Fréchich jusque vers Ksar-Gouraï, près de Théveste, était aux mains des *Musulamii* dont le périmètre fut délimité à la fin du règne de Trajan, c'est-à-dire peu avant l'an 117 (1). En Algérie, les Musulamii avaient pour voisins au Nord-Ouest les *Madaurenses* et à l'Ouest les *Tibisenses* (2), tandis qu'un flamine perpétuel d'Haïdra était *praefectus gentis Musulamiorum*. Un de leurs principaux marchés fonctionnait dans le *Saltus Beguensis* à *Ad Casas* ou *Casae* (Henchir-Begar) depuis l'an 138 et le nom même de cette localité qui signifie « Les Maisons » persuade que les habitations en pierre devaient être rares aux alentours au milieu du second siècle comme aujourd'hui. Au midi, les Musulamii n'allaient pas jusqu'à Fériana dont le nom de Thélepte atteste l'existence de Lŏuata, les *Lebates* de Procope, et à l'Est de cette ville ils étaient arrêtés par les *Musuni Regiani* (3) (voir carte n° 9). Les Musulamii avaient des cousins en Algérie au Sud de Djidjelli et près de l'Aurès comme l'indiquent la Table de Peutinger et la Géographie de Ptolémée. Alors, comme aujourd'hui, les tribus africaines présentaient déjà ce caractère d'être scindées en plusieurs tronçons éloignés les uns des autres, soit qu'il faille faire intervenir à cet égard des faits de guerre ou simplement des phénomènes d'émigrations d'ordre économique.

A une certaine distance au Nord des Musulamii une tribu avait conservé le nom des Numides, de la même façon qu'à

melek) et pour la plaine du Sers qui a vu fleurir sur ses bords *Assuras*. Parmi les autres « pays », nous reconnaissons dans le nom du *Fundus Ver*..... (Henchir-El-Hatba) le début probable du nom actuel de Bermajna. Le Zelfane était le *Saltus Beguensis*, le sra de Téboursouk était le *Bure*, lambeau détaché peut-être du grand *Saltus Burunitanus* qui s'étendait au Nord au delà de la Medjerda.

(1) On lira sur les Musulamii une étude de Toutain in *Mém. Soc. Antiquaires de France*, t. LVII, p. 271-294 et quelques lignes de Cagnat : *Les Nugbenoi de Ptolémée* (*C. R. Acad. Inscr.*, 1909, p. 568 et suiv.).

(2) Les Tébessiens. L'inscription (*Ann. Epigr.* 1907, voir 19 et 21) orthographie *Tisibennses*. La transposition paraît évidente bien qu'on n'y ait pas songé jusqu'ici.

(3) Voir Merlin : *Inscriptions latines nouvellement découvertes en Tunisie*. (*C. R. Acad. Inscrip.*, 1909), p. 91 et suiv.

notre époque certaines fractions se qualifient simplement d'El-Arab. Nous rencontrons ces Numides à *Masculula* (Henchir-Guergour des Ouargha) (1) et à *Thubursicum Numidarum* (Khamissa) (2). A Zouarine, nous avons des *Chellenses Numidae* et d'autres Numides à Ellès (3). Les Numides habitaient donc durant l'Empire soit en bloc, soit par groupes très rapprochés, l'ensemble du pays qui s'étend depuis Souk-Ahras jusqu'au Kef, au Sers et au massif de Mactar (4) (voir carte n° 9).

Sur le reste du Haut-Tell manquent les renseignements. Mais, comme nous l'a dit Pline, beaucoup de civitates ne sont en réalité que des tribus. Lorsque les *X.....enses* ou *X.....ii* se fixaient, la civitas qu'ils constituaient s'appelait tout naturellement *Civitas X...ensium* ou *Civitas X.....tana*. La civitas d'*Urusi* (Sodga) n'est que la réunion officielle des Ourazla en un assemblage de maisons et de monuments publics. Dans bien des cas, le terme *X...enses* ou *X....ii* équivaut simplement à Ouled X... comme on dirait maintenant. En marge de la plaine de Bou-Arada, la *Civitas Araditana* est-elle autre chose que le groupement des descendants d'un certain Aradion (5), la Décherat Ouled-Aradion ? La civitas est comparable au cheikhat contemporain et son *princeps* ou *prior omnium* est une sorte de cheikh ayant auprès de lui onze kbars, les *undecimprimi* ou *seniores*. Elle ne diffère de la *gens* que par une sédentarisation plus avancée se traduisant par un ou plusieurs villages ou décherats. C'est une fraction assise et pourvue de centres où l'influence romaine est par suite plus sensible, mais c'est encore une fraction et une bonne partie de la population continue à vivre en dehors de maisons. Vienne un changement

(1) C. I. L. VIII 15.775 : Inscription du Ier siècle.

(2) Voir à ce sujet Cagnat : *Inscrip. inédite de Khamissa (Thubursicum Numidarum)*, Paris, 1904. Extrait des *C. R. Acad. Inscrip. et Belles-Lettres*, 1904, p. 478-484.

(3) Voir Tissot : *Géogr. Comp. de la prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 457-458.

(4) D'autres Numides, séparés des précédents par de grandes distances, vivaient entre Sétif et Bordj-Bou-Aréridj.

(5) Aradion, nom berbère d'homme que porta le chef d'une insurrection du IIIe siècle.

social, elle n'aura guère de peine à retourner à son état antérieur.

C'est ce qui a lieu par étapes à partir du milieu du IIIe siècle, si bien que l'Afrique byzantine comprend un mélange de villes murées et de tribus nomades avec chameaux, etc. Les villes se ramassent sur elles-mêmes et leur importance réciproque se modifie. Des trois principales cités échelonnées sur la voie de *Cirta* à Carthage, *Thugga*, ex-capitale de princes berbères, paraît bien d'après ses monuments, ses inscriptions et celles de ses environs avoir été sous l'Empire la majeure cité du Haut-Tell. *Sicca Veneria* cependant, déjà célèbre à l'époque punique par son fameux temple d'Astarté, s'enorgueillit d'avoir donné le jour à deux hommes d'une notoriété enviable : l'un, P. Licinius Papirianus fut *procurator a rationibus*, c'est-à-dire ministre des finances, sous les Antonins, l'autre est le rhéteur chrétien Arnobe (1). On a l'impression que Thugga était relativement en décadence sous les Byzantins (2). En revanche, *Lares*, appelé aussi *Laribus*, s'affirme comme une unité de valeur. Au cours de cette phase, la Friguia est menacée par des tribus qui hantent l'Aurès et le midi du pays actuel des Fréchich. L'itinéraire le plus opportun pour se ruer sur les riches régions du Nord-Est, c'était la zone des plaines du Haut-Tell particulièrement favorable à des razzieurs se mouvant en zmalas. D'où la création d'un camp retranché à *Laribus* qui commence son rôle de cité militaire. A ce point de vue, *Thugga* se contente d'un castellum. *Sicca* est mieux fortifiée. *Ammaedara* et *Thibursicum* possèdent des citadelles de valeur. Seules parmi les grands centres, *Laribus* et Théveste sont dotées d'une enceinte qui englobe toute la ville (3).

(1) Sicca Veneria avait trois églises : Ksar-Er-Rhoula hors de la ville, Dar-El-Kous qui est l'église actuelle, et la Grande Mosquée bâtie sur les restes d'une basilique.

(2) Sur *Thugga*, lire Dr Carton : De *Thubursicum Bure à Aunobari* (*Rev. Tun.*, 1904) et *Ruines de Doug a Thugga*, Tunis, s. d. (1910).

(3) Diehl : *Afrique byz.*, p. 220, indique les dimensions de ces enceintes :

Théveste 320m × 280, c'est-à-dire presque 9 hectares;
Laribus 220m × 203 = 4 hectares et demi;
Ammaedara 200m × 110 = un peu plus de 2 hectares;
Thibursicum 150m × 140 = un peu plus de 2 hectares.

Entre ces cités vaguent des peuplades aux noms inconnus ou impossibles à identifier. Sur le Sud du Haut-Tell et sur la Steppe voisine s'étendent les *Frexes* (voir carte n° 9) sortis de l'obscurité grâce à leur chef Antalas qui bat et tue à *Cillium* (Kasserine) en 544 le patrice Salomon. D'après la tradition locale, au moment de l'invasion arabe, le patrice Grégoire (Djordjir) qui commandait à *Sufetula* (Sbeitla) se serait principalement appuyé sur cette tribu. Les Frexes (Fréchich) (1) et les gens d'*Urusi* (Ourazla) sont les seules peuplades qui n'aient guère changé ni de nom (2), ni d'habitat depuis l'époque romano-byzantine. Les uns et les autres ont été évidemment protégés par la montagne et la forêt.

D'autres fractions du Haut-Tell se croient de sang romain et par exemple une partie des gens de la Kessera. Parmi les Fréchich mêmes, ce sentiment est plus particulier à ceux qui reconnaissent comme aïeul Abaoub, c'est-à-dire les Ouled-Moussa, les Baassa et les Afial des Ouled-Ouezzez. Les Ksarnia aussi excipent d'une origine romaine. Ellès, Bèz, Slata, Arkou, Kalakh, etc. seraient le nom d'anciens chefs romains. On parle à la Kessera du roi Kessera ben Charoum, au Kef on dit que Chokennar (pour Sicca Veneria) fut jadis le dominateur de la contrée; Dougga était une princesse chrétienne, etc. Il semble bien qu'il se soit produit ici dans les esprits un travail identique à celui qui amena les Hellènes à fabriquer pour leurs cités ou leurs tribus des héros éponymes.

(1) Descendants modernes des Frexes, les Fréchich se font remonter à un certain Chich, lieutenant du patrice qui, après la prise de Sbeitla par Abdallah ben Bou Sarh, en 647, se serait enfui, pour être finalement tué aux environs de Fériana. Une étymologie indigène fantaisiste veut voir dans la locution « Ferr Chich » (Chich s'est sauvé), l'origine du nom propre de la tribu en question.

(2) La différence entre la forme antique et moderne du même nom vient souvent de ce que les Romains avaient estropié un mot berbère (Uzappa pour Ousafa, etc.), qui cependant a pu nous parvenir avec son vêtement primitif.

II

LE MOYEN-AGE ARABE

En tout cas, à cause des mille bouleversements subis, bien peu des groupes de nos jours sont à l'état pur, de sorte qu'on pourrait les figurer par un olivier sur lequel on aurait appliqué successivement et sans ordre des greffes de qualités diverses. La reconstitution du passé des unités ethniques modernes est dans ces conditions très difficile et, déjà au XIVe siècle, Ibn Khaldoun entourait de nombreuses réserves ses monographies de tribus.

En ce qui concerne les invasions musulmanes, les indigènes se rendent confusément compte qu'il y eut deux périodes, l'une au VIIe siècle (*Ouaqt es Sadate*) « l'ère des saints », disciples directs du Prophète, et l'autre au XIe siècle avec les Hilaliens. Mais, de même que les Roumains rapportent à Trajan tout ce que les Latins ont accompli dans le pays des Daces, de même nos bédouins symbolisent les invasions du premier cycle dans la personne d'Abdallah ben Bou Sarh.

On lui attribue de multiples prodiges et maint endroit en garde des signes matériels, malgré que ce guerrier ne se soit effectivement pas avancé plus au Nord que Sbeitla. Au Bou-Kornine, près de Tunis, Sidi Abdallah a fendu un pan de montagne d'un coup de sabre pour échapper à l'ennemi. « La foulée du cheval » (*Afset El Hassane*) du conquérant est imprimée dans le sol, sur la piste du Foum-El-Ansla (Forêt de la Kessera) et sur la route de Sbiba au Ksour, à environ 8 km. au Sud de ce village. Ces *vestigia* consistent en une série de petits ronds de 25 à 30cm de diamètre. Ils sont recouverts de cailloux pour que les humains ne les souillent pas d'un contact impur. En bas de la Kalaat-Senane, non loin de l'escalier, la falaise est vers 2m 50 de hauteur entamée par trois concavités au-dessus desquelles court une rainure et où s'encastraient évidemment jadis les poutres d'une maison. Mais, pour les indigènes, c'est Sidi Abdallah qui aurait entaillé le calcaire avec le

XVI — Menhir avec inscription libyque a Medoudja. (Cliché Monchicourt.)

XVII — Dolmen en conglomérat de lumachelles de l'Éocène moyen (Mactar).
(Cliché Monchicourt.)

Planche I

tranchant de son sabre, tandis que sa monture se cabrant enfonçait ses sabots dans la pierre (1).

C'est Sidi Abdallah qui se serait emparé de la Kessera sur les Chrétiens. On raconte que le saint vint de l'Est avec une armée. Pendant le siège, il s'installa en une localité voisine qui reçut après la victoire le nom de Mansoura « la victorieuse ». Les habitants du quartier haut solidement appuyés sur la citadelle byzantine résistèrent longtemps. Contraints de plier à la fin ils rendirent la forteresse au moment où le mouezzin (mouedzne) appelait à la prière les assiégeants, feignant ainsi d'obéir à une inspiration divine plutôt qu'à la force. Telle est la façon dont une fraction des Beni-Saiour, les Ouled-El-Mouedzne ou Mouedzenine, explique le nom auquel elle répond (2). A Téboursouk, le ksar construit par Justin II protégea, assure-t-on, trois fois les villageois.

La rupture de la digue byzantine sous la poussée arabe laisse le champ libre aux hordes tripolitaines, Beni-Ifren, Haouara, Louata. En 1053, a lieu l'invasion hilalienne. Durant tout le Moyen-Age, l'ensemble des peuplades berbères et arabes de Tunisie constitue une masse mouvante sur laquelle les souverains n'ont guère de prise. Sous les vagues humaines qui déferlent sans trève, le Haut-Tell voit peu à peu s'effacer la plupart de ses villes antiques et fondre les populations de l'âge romano-byzantin. Rares sont les bourgades qui survivent après le VIIe siècle. Outre la Kessera, nous relevons *Sicca Veneria* transformée en Chikka Benaria (3), Téboursouk, *Laribus* devenu Lorbeus, Obba, *Ammaedara* muée en Medbara ou

(1) Les Nememcha montrent à 600^m au Nord-Ouest du bordj de Bir-El-Ater les marques du sabot de la jument de Sidi Abdallah et d'une des pattes d'une slouguia qui, disent-ils, l'accompagnait toujours. CASTEL : *Tébessa*, t. II, p. 54, donne une reproduction de ces empreintes. Sur le sommet du Djebel-Osmor au Sud de Tébessa, une roche porte un Afset-El-Hassan (ROBERT : *Contrib. au folklore des indig. de l'Algérie* in *Actes du* XIVe *Congrès des Orientalistes*, Alger, 1905, IIIe partie, Paris, 1908, p. 563).

(2) Une des deux mosquées de la Kessera s'appelle Djama El Mouedzenine.

(3) Voir EL BEKRI (XIe s.) et, à propos de la lutte entreprise par les Chiites en 907-909 contre Ziadetallah l'aghlabite, IBN EL ATHIR, *Op. cit.*, p. 294-295 et IBN KHALDOUN, *Op. cit.*, I, p. 279 et II, p. 518-519.

Merida (1), Sbiba. Comme centres nouveaux ou à ancêtres inconnus, voici El-Ansarine (2) et Mermajna qui a laissé ou emprunté sa dénomination à la plaine de Bermajna. En Algérie, nous rencontrons Tifech et Ksar-El-Ifriqui, tous deux près de Khamissa, Meskiana et Tébessa, célèbre par ses noyers.

Les routiers arabes nous signalent d'autres villages. Tels sont par exemple Thaqjenna, posté entre Agger et Lorbeus à une petite journée d'Agger, dans une vaste plaine qui ne peut guère être que la plaine de Siliana, Tamedith entre Lorbeus et Tifech à deux jours de l'un et à une journée de l'autre (3). Ce Tamedith paraît identique à l'endroit qu'Edrisi appelle Dour-Medine (4) et Ibn-el-Athir-Dordemine (5). Il serait à chercher au delà du Mellègue (6), en Algérie. Entre Sbiba et Tébessa, El Bekri mentionne le village de Kalaat-ed-Dik et le château et marché d'Es-Sekka (7); entre Agger et El-Ansarine, il note El-Fehmine, bourg nanti d'un souk achalandé, et Djeziret-Abi-Hammama (8).

Parmi les villes, Lorbeus continue à jouer dans la Tunisie musulmane le même rôle que dans l'Afrique byzantine. La situation en ce qui concerne les dangers d'invasion par l'occident est, en effet, sensiblement analogue. Sobres de détails sur Sicca, les récits des historiens sont pleins du nom de Lorbeus qui, sans conteste, tient alors dans le Haut-Tell le rang politi-

(1) Les manuscrits d'Ibn el Athir fournissent ces deux orthographes qui semblent avoir un prodrome dans la leçon *Metridera* donnée par Paul Orose et rapportée avec d'autres par Tissot (*Géog. Comp.*, II, p. 460. Le traducteur d'Ibn el Athir n'a pas songé à cette identification qui nous paraît certaine. Ces orthographes elles-mêmes semblent résulter d'une confusion des deux derniers termes du nom officiel qui était *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara.*

(2) Fondé par les descendants de Jaber ben Abdallah El Ansari, compagnon de Mahomet, aux environs de la montagne qui devint le Bou-Jaber.

(3) Ibn Haucal, *Op. cit.*, p. 51 et 52.

(4) *Op. cit.*, p. 106.

(5) *Op. cit.*, p. 295.

(6) El Bekri, *Op. cit.*, p. 130.

(7) Idem, p. 120-121.

(8) Idem, p. 132.

que le plus en vedette. C'est la conquête de cette ville par le Chiite en 908-909 qui détermine la chute de la dynastie aghlabite (1) et l'élévation des Fatimites. En 945, quand Abou Yezid le Kharedjite se saisit de cette place, les gens de Mehdia rappellent à El Kaim que cette ville est la porte de l'Ifriqia (2). Vers l'année 1200, les habitants de Béja détruite par l'Almoravide Ibn Ghania se réfugient à Lorbeus et à Sicca (3).

Si au milieu du XIe siècle le Haut-Tell n'était pas complètement démuni de bourgades, l'invasion hilalienne empire considérablement les choses. D'après le Kitab El Istibçar (XIIe siècle), sur la route qui traversait le Haut-Tell, de Kairouan à la Kalaat-Beni-Hammad, « il y avait de multiples villes qui furent ruinées par les Arabes lors de leur entrée en Ifriqia. De ce nombre était Sbiba (4) ». Edrisi dit qu'Obba est à peu près en ruines (5). En quelques années, beaucoup des cités de l'intérieur succombèrent par le fer et le feu sous l'élan forcené d'une chevauchée barbare et dans les horreurs d'assauts triomphants. Quant à celles qui résistèrent à la tourmente, elles durent plier sous le nouvel ordre social qui peut se traduire par la formule : insécurité, nomadisme. Plus de propriété fixe, guère plus de sédentaires. Diminution de la culture. Progrès de l'élevage. Le régime pastoral s'étend sur tout le Haut-Tell comme sur le reste de la malheureuse Tunisie. Les bourgades sont inutiles. Celles qui existent s'éteignent peu à peu comme asphyxiées (6).

Seules en définitive purent franchir le Moyen-Age, Lorbeus, Le Kef, Téboursouk, La Kessera et Tébessa, à condition de se faire très humbles. Ces villages ont cependant encore une grosse importance : dans un pays dépourvu d'autres centres,

(1) Ibn el Athir, *Op. cit.*, p. 297. On tua 3.000 habitants dans la mosquée. El Bekri, *Op. cit.*, p. 112, dit 30.000, non sans exagération.

(2) Idem, *Ibidem*, p. 326.

(3) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, II, p. 98.

(4) P. 88.

(5) *Op. cit.*, p. 137.

(6) Les Arabes, observe Marmol, *Op. cit.*, II, p. 444-445, n'ont pas voulu laisser rebâtir les villes qu'ils avaient détruites et ce afin d'errer librement avec leurs troupeaux et de jouir en paix des richesses de la campagne.

ils deviennent parfois le siège de petites souverainetés locales durant les périodes d'anarchie. C'est ainsi que pendant la première moitié du XIIe siècle, un certain Ayed ben Nasserallah El Kalai, appuyé sur des gens sans aveu domine à Lorbeus et au Kef qu'il préserve contre les Arabes. Son fils lui succède et se soumet ensuite à Abdelmoumen en 1159 (1). A Téboursouk, vers la même époque, se fixe une famille de Tinmelel dont un membre, Abdelhack, devint, sous le Sultan Abou Hafs, chef de tous les Almohades de Tunis (2). Après s'être emparés en 1494 de Tébessa, les Hafsides la laissent déserte durant un certain nombre d'années (3), mais ils tiennent garnison à Lorbeus, dans l'enceinte byzantine, pour protéger les environs contre les habitants de la Steppe qui viennent l'été en Friguia soit pour la moisson, soit pour paître leurs troupeaux (4). La chute seule de cette dynastie au milieu du XVIe siècle marquera l'abandon de la place.

Quant aux tribus, si au XIe siècle El Bekri nous montre aux alentours d'Agger des Merniça et des Dariça (5), le Haut-Tell lui-même nous est dépeint par Ibn Khaldoun au XIVe siècle comme peuplé de Haouara (6). Ces Haouara du Haut-Tell d'Ifriqia se subdivisent en plusieurs groupes (voir carte n° 10). Les régions de Tébessa et de Bermajna sont aux mains des Beni-Ounifen qui obéissent à la famille de Selim ben Abdelouahab ben..... Bara ben Hannech et c'est sans doute cette branche qui possède la Kalaat-Senane (7). Autour d'Ebba et de

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 42-43 et 193.

(2) Idem, II, p. 412-413.

(3) Léon l'Africain, *Op. cit.*, III, p. 115 et Marmol, *Op. cit.*, II, p. 443. Dans Ibn Khaldoun, II, p. 220, il est question de Tébessa au XIIIe siècle.

(4) Marmol, *Op. cit.*, II, p. 530.

(5) *Op. cit.*, p. 132 et 79. Les Merniça, dit Ibn Khaldoun (I, p. 230), vivent dispersés parmi les tribus arabes. Les Merniça sont des Oulhaça de la branche des Nefzaoua des Louata.

(6) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, I, p. 273-282 et II, p. 302-303.

Carette : *Recherches sur l'origine et les migr.* est tombé dans une grosse erreur en disant, p. 141, que les Haouara et les Zenata occupaient très peu de place dans la Régence de Tunis.

(7) La Kalaat-Senane est une forteresse haouaride. Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, II, p. 394.

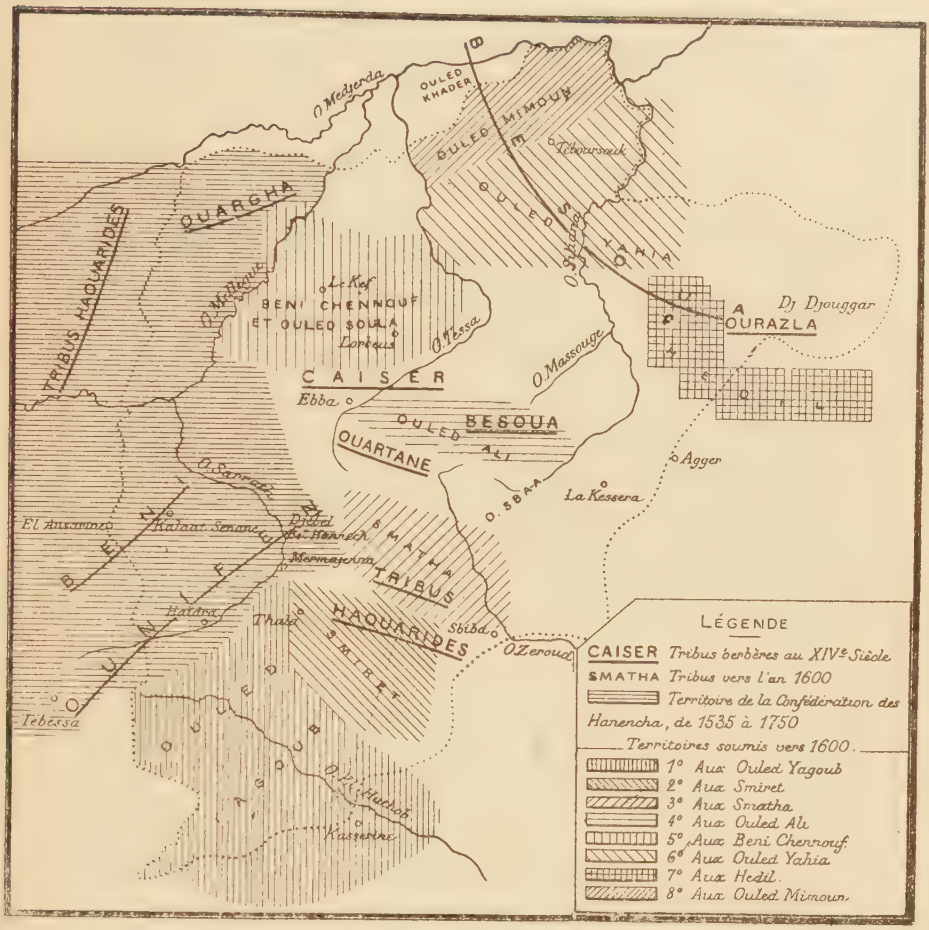

Carte n° 10. — Les tribus du Haut-Tell a l'époque arabe et turque

Lorbeus, vivent les Caïser qui suivent l'autorité de la maison des Zéaza ou des fils de Haracat. Les Caïser, dont le nom ressemble au mot latin de Cœsar, ont pour voisins au levant les Besoua dont les chefs sont les Ouled-Slimane-ben-Djama et qui occupent le pays depuis Téboursouk et Béja jusqu'au Djouggar. Comme les Caïser, les Besoua sont peut-être dans une certaine mesure d'origine locale. En effet, les noms propres Baesius, Baza, etc., sont fréquents à l'époque antique. En outre, Ibn Khaldoun nous dit que ce Slimane ben Djama

était un membre de la famille des Remamna, c'est-à-dire des Ouled-Rommane. On peut se demander si le mot Rommane ne signifie pas ici romain. L'auteur ajoute que le commandement en second des Besoua revenait à la tribu d'Ourmana. Si l'on ôte le *ou* berbère initial, qui n'est qu'un préfixe, il reste un vocable qui évoque encore les anciens dominateurs du pays. Ces Besoua arrivaient peut-être jusqu'à la Hamadat des Ouled-Ayar si nous admettons que les Ahel-Bez contemporains en soient un vestige. Il y avait probablement des Haouara au Massouge (1). Avec les Ouargha, peuplade haouaride qui se sait implantée dans son massif depuis les invasions arabes, nous pouvons compléter le tableau de la population berbère du Nord et du Centre du Haut-Tell au XIVe siècle. A l'Ouest des Ouargha, on a aussi des Haouara puisqu'on les signale à Tifech (2). Quant à la bande méridionale montagneuse, tout ce que nous en connaissons, c'est qu'entre Bermajna et Sbiba, il y avait encore des Haouara (3) et que vers le Bargou on rencontrait évidemment les Ourazla et à la Kessera les Mouedzenine.

Ainsi, au XIVe siècle, dans le Nord et le Centre du Haut-Tell, la population de la période romaine n'avait pu conserver son individualité. Elle s'était toute fondue dans les Haouara tripolitains qui avaient envahi ces territoires entre le VIIIe et le XIe siècles. Dans la zone méridionale, plus élevée et plus difficile, avaient, au contraire, persisté quelques groupes de l'époque antique et les Berbères qui s'y trouvaient n'appartenaient pas tous aux Haouara. A la différence orographique correspond ici une différence ethnique. De leur côté, Haouara et populations locales englobées par eux étaient tombés après le XIe siècle dans la dépendance des tribus arabes conquérantes. Au XIVe siècle, ils «sont comptés au nombre des Arabes pasteurs de

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 451, parle d'une bataille en 1318 à Messouh dans le pays des Haouara. Il faut sans doute lire Massouge en restituant un point diacritique.

(2) Léon l'Africain, t. III, p. 110-113.

(3) Ibn Khaldoun, II, p. 303. Ailleurs, I, p. 272, Ibn Khaldoun indique qu'il y avait encore des Haouara en Tripolitaine : Tarhouna, Mesrata, Ourfella, Ghariane dans le Maghreb Central et entre Béja et la mer.

la tribu des Soléim auxquels du reste ils se sont assimilés par le langage et l'habillement ainsi que par l'habitude de vivre sous la tente. Comme eux aussi, ils se servent de chevaux pour monture, ils élèvent des chameaux, ils se livrent à la guerre et ils font régulièrement la station du Tell dans l'été et celle du désert dans l'hiver. Ils ont oublié leur dialecte berbère pour apprendre la langue plus élégante des Arabes et à peine comprennent-ils une seule parole de leur ancien idiome». L'assimilation est si prononcée que certaines fractions arabes se sont incorporées dans des tribus haouarides (1).

Après s'être précipités sur l'Ifriqia « comme une nuée de sauterelles, abîmant et détruisant tout sur leur passage » (2), après avoir pris Obba et Lorbeus, dès l'année 1053, les Arabes s'étaient en effet distribué l'intérieur de la Tunisie. Ils comprenaient les quatre tribus hilaliennes des Athbedj, Corra, Riah et Zoghba, celles des Djochem, Makil, Chedded, Kholt et Sofyane plus ou moins confédérées avec elles et les Soleim qui faisaient un peu bande à part. Les Athbedj dont le principal groupe était celui des Drid s'étendirent sur la région de Constantine. Dans la Tunisie Centrale s'établirent les Riah que dirigèrent les Douaouda. Mais après la mort d'Ibn Rhania (1233-34), le Hafside Abou Zékéria ayant lancé sur eux les Soleim jusque-là cantonnés entre Gabès et Tripoli, les Douaouda s'en vont vers Constantine et sont remplacés dans les plaines du Haut-Tell tunisien par les peuplades soleimites des Kaoub et des Mirdas, les montagnes demeurant aux Berbères. Certains Riah campent cependant dans le pays (3).

Abou Zékéria s'était borné à prendre les Soleim à sa solde. Mais en 1284, Abou Hafs devenu Sultan grâce à eux leur abandonne de grands territoires et les revenus de plusieurs localités (4). Ce fut pis encore après l'affaire de 1348 où les Kaoub infligent auprès de Kairouan une terrible défaite au Sultan Mérinide Abou El Hassen. Dès lors, les Soleimites « s'emparèrent de toutes les campagnes de l'empire et mirent le gouver-

(1) Ibn Khaldoun, I, p. 278.

(2) Idem, I, p. 34.

(3) Voir sur les Riah, Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, I, p. 70-86 et sur les Soléim, idem, I, p. 134-166.

(4) Ibn Khaldoun, II, p. 396.

nement hafside dans la nécessité de leur concéder en icta (1) des villes, des impôts et des propriétés de l'Etat, de sorte que tout le pays en fut bouleversé » (2). Au XIVe siècle, le Haut-Tell offre donc une population de Haouara et autres berbères, arabisés et dominés politiquement par divers groupes plus ou moins errants de la tribu de Soleim, c'est-à-dire en somme un ensemble de tribus berbères sujettes et de tribus arabes suzeraines, système que nous trouvâmes encore en 1881 dans l'Extrême-Sud tunisien.

Les tribus Soleimites sont partagées au XIVe et au XVe siècle entre deux sofs, celui de la famille Abou El Lil et celui de la famille Mehelhel, toutes deux du sang des Kaoub, la plus fière des tribus soléimites. Au XVIe siècle, les marabouts Chabbia, issus des Ouled-Mehelhel, assemblent un instant toutes les populations de l'intérieur sous une seule souveraineté. A ce moment, il y a longtemps qu'il n'est plus question des anciennes tribus berbères. Déjà, à propos des événements des XIVe et XVe siècles, Zerkechi ne nomme guère à cet égard que les Haouara (3) dont le groupe occidental est en train de devenir les Hanencha. Il cite, au contraire, à chaque instant, les tribus arabes. Visiblement, la distinction entre berbère et arabe est en train de s'estomper. Au XVIe siècle, la fusion des deux races est accomplie. Dès lors, à la classification ethnique tendit à s'en substituer une autre basée sur l'état social. En Tunisie, on n'opposa plus Berbère et Arabe, mais on mit en face l'un de l'autre les deux termes de Njoua et de Chaouïa.

Les Njoua (pluriel de Nèja, tribu) sont les grandes peuplades nomades qui par suite de leur organisation en zmalas représentent des forces offensives qui régentent le pays (Drid, Ouled-Yagoub, Ouled-Yahia, etc.). Les Chaouïa, c'est-à-dire les bergers (de *cha*, petit bétail), sont constitués par les quasi sédentaires des montagnes (Ouled-Ayar, Chaquetma, etc.), par les petites gens au service des Njoua, par tous les groupements ne montant pas de chevaux de guerre. Cette division

(1) Sur les icta et les populations berbères sujettes, voir par exemple Ibn Khaldoun, III, p. 92, 106, 114, 226 et IV, p. 262.

(2) Idem, I, p. 150.

(3) *Op. cit.*, p. 179.

nouvelle touche par un point à la vieille, les Njoua étant exclusivement formées ou bien d'Arabes ou bien de Berbères arabisés et les Chaouïa ne comprenant guère que des Berbères dont certains se servent de la langue de leurs pères. Chaoui, qui veut dire étymologiquement « pasteur », correspond donc en somme à « berbère ». Comme l'a très bien vu Carette, les Zenata et les Haouara du Moyen-Age se sont mués en Chaouïa (1). Ce vocable ne s'est pas conservé dans le Haut-Tell de Tunisie comme dans l'Aurès ou sur la côte Atlantique. Cependant, une fraction des Ouled-Msahel des Majeur s'appelle de ce nom sous lequel on désigne aussi l'idiome berbère, bien qu'il ne résonne plus dans le Haut-Tell sur les lèvres de personne. Quant au titre même de berbère, il ne se retrouve que dans une sous-fraction des Mouedzenine (Kessera) dite El-Brabra et dans le Berbérou. En Algérie, non loin de la frontière, se montrent des Beni-Barbar.

Quant au nom du peuple conquérant, il finit par recevoir une signification particulière. Tous les campagnards, de race arabe ou berbère, Njoua ou Chaouïa, furent englobés sous le nom d'Arabes. Chez Ibn Khaldoun, ce vocable dénonce une race spéciale, celle des Hilaliens et Soléimites par opposition aux Berbères. Les indigènes actuels n'ignorent pas cette notion d'autant plus qu'il y a de par le bled quelques fractions qui portent encore le titre d'El-Arab. Mais dans la conversation courante, il n'y a là qu'un synonyme de «bédouin». Cette acception est déjà établie au XVIe siècle (2). Dès ce moment, aux yeux des citadins, la population des campagnes se présentait comme un bloc ayant le même parler, les mêmes costumes, les mêmes mœurs, le même caractère, les mêmes moyens d'existence. La distinction classique (3) entre arabe et berbère est donc sans aucun intérêt dans le Haut-Tell de Tunisie.

Seuls des indices ethnographiques ou des noms de tribus per-

(1) Carette : *Rech. sur l'orig. et les migr.*, traite des Chaouïa aux pages 147-153; 190, 297-303, 314-315. Sur le sens du mot Chaouïa, voir Doutté : *Merrakech*, 1er fasc., Paris, 1905, p. 3-6. Nombreuses références montrant que ce terme se trouve déjà dans Ibn Khaldoun.

(2) Il ne faut pas l'oublier quand on lit les auteurs postérieurs comme El Kairouani ou Mohammed Seghir ben Yousef.

(3) Cf. Tissot : *Géogr. Comp.*, I, p. 414-415.

mettent parfois de reconstituer des origines. C'est ainsi qu'on rencontre en plus d'un canton montagneux et notamment à la Kessera, à Mansoura, chez les Majeur, etc., des gens à cheveux blonds et yeux bleus qui ne sont certainement pas de sang arabe. Le sociologue et l'historien peuvent également observer que les tribus à noms arabes ont plus de goût pour le nomadisme et plus de tendance à appuyer le gouvernement, tandis que les tribus à noms berbères sont à la fois plus sédentaires et plus indisciplinées.

III

LA PÉRIODE TURCO-HUSSÉINITE

D'après un document espagnol, Féraud nous indique dans la province de Constantine en 1535 divers chefs Douaouda dont un est à la tête des Ouled-Sbaa des Riah. A l'Est de cette ville sont les Hanencha partagés entre deux cheikhs dont l'un occupe les quinze maisons de Tébessa et dont l'autre, Abdallah ben Souda des Beni-Chennouf, commande les Ouled-Soula aux environs du Kef (1). Les Beni-Chennouf étaient une branche de la famille Mehelhel (2). Cités dès 1395 dans Zerkechi, les Hanencha dans le territoire desquels sont les sources de la Mejerda et chez qui en 1436 le Sultan Hafside lève des soldats (3), représentent un groupe haouaride ayant échappé à la main mise des Soléimites et dont le noyau semble avoir été déterminé par les Beni-Ounifen. Nous en avons pour preuve l'identité d'habitat et l'appellation même, dérivée visiblement du nom de cet Hannech (4) qui se couvrit de gloire en 1224 dans une

(1) *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 139-141.

(2) Zerkechi, *Op. cit.*, p. 253, parle des Chenenfa dès 1463.

(3) *Op. cit.*, p. 191 et 223.

(4) Sur cet Hannech ben Bara ben Ounifen qui légua son nom au Djebel-Bel-Hannech, voir Ibn Khaldoun, II, p. 102 et Zerkechi, *Op. cit.*, p. 26). A vrai dire, cette famille faisant fi de cet ancêtre trop berbère se réclamait d'un certain Hannech ben Abdallah, compagnon de Mahomet, qui aurait assisté en 667-668 à la conquête de

bataille des Haouara contre Ibn Rbania. En outre, les Harar, famille dirigeante des Hanencha, se rattachaient à ce personnage. Hanencha et Beni-Chennouf sont parmi les soutiens des Chabbia qui plus à l'Ouest ont avec eux les Nememcha et les Haracta, tribus chaouïas. La chute des Chabbia au début du XVIIe siècle scelle la fin de l'hégémonie jusque là exercée sur l'intérieur tunisien par les descendants des Soléim. Des Riah (Ouled-Saïd, Ouled-Sbaa, Ouled-Yagoub) retournent dans la Tunisie Centrale.

Nous avons ainsi dans le Haut-Tell vers l'année 1600 (voir carte n° 10) les Beni-Chennouf au Kef épaulés par les Ouled-Mimoun au Nord de Téboursouk et par les Ouled-Yahia au Sud de cette localité. Dans la zone des plaines centrales vaguent les Ouled-Saïd. Sur la frontière d'aujourd'hui chevauche la confédération des Hanencha, réduction de celle des Chabbïa et qui fait pendant aux confédérations des Ouled-Mokrane (Medjana) et du Bit-Bou-Okkaz (Aurès et Zab). Englobant la bande où s'opère la transition entre le milieu de la Berbérie et sa façade orientale, elle s'étale à peu près sur toute l'aire de draînage du Mellègue. Elle embrasse dans la Tunisie actuelle les Ouargha, les Charen logés alors plus au midi, les Zeghalma, les Khememsa et Doufane, et en Algérie, les Beni-Khiar et les Haracta (1). Ces peuplades obéissent à la famille des Harar et les Hanencha fonctionnent comme tribu maghzen. La zmala du cheikh campe souvent au pied du Djebel-Bel-Hannèch, tandis que la Kalaat-Senane sert de refuge et de grenier.

Au midi des Hanencha (voir carte n° 10), une partie de Bermajna et les plaines d'El-Afrane, Foussana et Kasserine sont aux mains des Ouled-Yagoub. Au Char et à l'Est du Char rè-

Djerba. (Ibn Khaldoun, III, p. 64, note 2, et Féraud : *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 128-130.) D'après cette version, les Harar seraient venus de Tripolitaine dans la région de Tébessa avec les tribus soléimites. Mais l'invasion de celles-ci en Ifriqia n'eut lieu qu'après 1234, alors que cent ans avant un chef Harar dirige déjà les Beni-Ounifen. L'argument donné par Féraud concernant le nom de la Kalaat-Senane est sans valeur comme nous l'avons démontré dans *la Revue Tunisienne* de 1906.

(1) Féraud : *Les Harar*, pass., étend la confédération plus que ne le consentent les traditions tunisiennes.

gnent les Smiret. Vers Sbiba se remarquent les Sbibate, fraction des Smatha, à qui appartient le massif du Chaquetma. Fréchich et Majeur n'ont pas encore d'existence indépendante et suivent les inspirations des chefs des tribus arabes précitées. Parmi elles, le premier rang revient dans le Sud-Ouest aux Ouled-Yagoub dont la puissance se serait affirmée avec un certain Yagoub et son fils Mohammed Baiou à propos desquels courent diverses légendes. Sur la lèvre septentrionale de la plaine de Foussana, autour du tombeau de leur aïeul, sont en train de naître les Ouled-Sidi-Bou-Rhanem. Sur le massif de Mactar, les Ouled-Ayar récemment formés par la réunion de fractions berbères d'origines différentes sont encore sous la tutelle des Arabes Ouled-Ali qui ont la Hamadat et le Sud du Sers et de Zouarine, tandis que les Ouled-Sbaa détiennent le plateau de Mactar avec les Ouled-Mehelhel. Le long de la chaîne de Zeugitane, et entre elle et les Ouled-Yahia domine la tribu arabe des Hedil (1).

Profitant de ce que l'intérieur est complètement livré à lui-même durant tout le conflit hispano-turc et jusque vers 1650 des fractions tripolitaines se glissent dans le Haut-Tell affermissant encore la prépondérance des gens de cette provenance dans le peuplement de la région. La tribu soléimite des Mahammid (2), branche des Debbab, répandue de Gabès à Tripoli, envoie les Sfina sur l'Oued-Siliana et les Kouka entre Téboursouk et Béja. D'elle s'élance aussi au milieu du XVIIe siècle le marabout Sidi Khalifa El Mahmoudi. Du rameau haouaride des Tarhouna vivant au midi de Tripoli se détachent les Skarna et les Soualem qui se fixent entre le Berbérou et le couloir de Rohia, région où émigre également le marabout tripolitain Sidi Bel Habbès. Entre le Tiouacha et le Semama, les Dbaba arrivés de Derna portent le nom même de la branche soléimite précitée (3).

(1) Nous avons dressé ce tableau en nous appuyant sur les traditions locales corroborées plus d'une fois par d'anciens titres de propriété.

(2) Les Mahammid sont cités en Tripolitaine au XIIIe siècle par Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, II, p. 401.

(3) Zerkechi, *Op. cit.*, p. 177. Ces Mahammid comportaient un élément berbère sujet dont devaient faire partie les Kouka.

Cependant, dès 1534, Kheireddine Barberousse, maître de Tunis, avait expédié des soldats dans les villes de l'intérieur comme Kairouan (1) et Constantine (2). Après leur victoire définitive sur les Espagnols, en 1574, les Turcs organisent la Régence à leur façon. Leur système consiste à s'établir dans quelques grands centres d'où ils étreignent les bédouins dans le cercle d'une diplomatie dissolvante. La création du beylik de Constantine avec ses garnisons de troupes régulières dans cette ville et à Tébessa (3), à l'extrémité des deux principales voies antiques du Haut-Tell, convie les Turcs de Tunisie à des mesures corrélatives. Sur le Koudiat-En-Najarïa de Thala, on a retrouvé ainsi qu'à Lorbeus quelques boulets en pierre et un en fer, attestant peut-être une occupation momentanée. La réparation des remparts byzantins d'Haïdra date-t-elle aussi de cette époque ? (4) L'Oued-Haïdra étant la tête du Sarrath, la conjecture est permise que c'était là le poste tunisien dont le traité de 1628 prescrivit l'abandon (5). Quoi qu'il en soit, les Turcs de l'Est se persuadèrent vite qu'un vrai danger ne pouvait surgir pour eux de Tébessa dont le rôle était de contenir et d'observer les nomades de la Steppe et de l'Aurès et ils portèrent leurs efforts vers le Nord. A Constantine, base offensive sérieuse, ils opposèrent non pas Lorbeus qui est délaissé, mais le Kef, situé à cheval sur le chemin reliant les capitales des deux beyliks, et qui, grâce à cela, devint au XVIIIe siècle le plus gros bourg et la citadelle du Haut-Tell. Mais il fallut d'abord s'en emparer puis assurer les communications entre cette ville et Tunis. Ce fut l'œuvre d'un demi-siècle.

(1) PAULI JOVII : ..... *historiarum sui temporis tomus secundus.* Lutetiae, MDLIIII, f° 142, v°.

(2) D'après le document espagnol cité par FÉRAUD : *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 139.

(3) SHAW, *Op. cit.*, I, p. 164, indique expressément qu'il y a une garnison turque à Tébessa. Celle-ci aurait été installée vers 1650 sur la demande des habitants. (FÉRAUD : *Notes sur Tébessa*, *loc. cit.*, p. 441.)

(4) CAGNAT et SALADIN : *Voyage.....*, p. 160-161, disent quelques mots de la question. Les traditions indigènes sont vagues.

(5) Cette clause est indiquée par ROUSSEAU : « *Annales Tunisiennes* », p. 44-45, d'après l'historien tunisien El Hadj Hammouda ben Abdelaziz.

En 1628, les agissements de Thabet ben Chennouf amènent la défaite du dey Yousef (1). Mais Mohammed Pacha, devenu bey en 1631, réduisit les Beni-Chennouf. Il ne resta d'eux aucune trace dit El Kairouani (2). Et l'assertion est presque exacte à la lettre : c'est à peine s'il existe encore quelques Chenenfa au Kef, autour de Téboursouk et à Tunis. Les survivants se réfugièrent avec les Ouled-Soula dans la région de Constantine d'où ils émigrèrent ensuite vers le Sahara (3). C'est sans doute au même Mohammed Pacha qu'il faut attribuer le remaniement des populations de la région de Téboursouk. Ouled-Mimoun sur les sraouate de Téboursouk (Rihana, El-Arich et autour du Goraa), Ouled-Yahia depuis Aïn-Tounga jusqu'à Bordj-Messaoudi et au Gafour étaient assez puissants soit pour couper Tunis du Kef, soit pour attaquer à revers les colonnes aux prises avec les Algériens. On peut supposer qu'ils figuraient parmi ces tribus arabes dont la défection entraîna l'échec de Yousef-Dey et qu'ensuite ils furent chatiés par Mohammed Pacha qui profita des moindres prétextes pour procéder à des confiscations (4), si bien qu'on n'enregistra plus que quelques familles d'Ouled-Mimoun au Djebel-Bel-Aïch, près du Goraa, et que quelques douars d'Ouled-Yahia à El-Alia. Les Ouled-Yahia se maintinrent comme locataires au Gafour et avec l'aide des Ouled-Aoun ils prirent la place des Hédil à l'Ouest du Bargou, tandis qu'à l'Est ceux-ci étaient chassés par les Zlass.

Le vide causé par la fuite ou l'expulsion des deux tribus précitées et des Beni-Chennouf fut comblé par d'autres peuplades qui entrent à la solde du Gouvernement comme tribus maghzen. Pour les plaines friguiennes, les Ouled-Yagoub désertent peu à peu la région de la Foussana. En 1727,

(1) El Kairouani, *Op. cit.*, p. 349-350.

(2) Idem, p. 386 et suiv.

(3) Il y a une qoubba de Sidi Ben Chennouf au Kef, dans le quartier Cherfine. Les Beni-Chennouf sont aujourd'hui une des plus grandes familles de l'Aurès.

(4) On raconte que Rihana et Nemcha furent confisqués à la suite de meurtres, le Goraa et El-Hariche pour punir les Ouled-Mimoun d'avoir brûlé sept personnes dans un gourbi.

Shaw les trouve sous les murs du Kef (1). Plus à l'Est sont introduits les Drid et leurs confédérés. Ancienne tribu maghzen des Chabbïa, les Drid s'engagent au service des Turcs de Tunis à l'époque de Mohammed Pacha le Mouradite. Ce dernier régularise les zmalas des tribus soumises, met à leur tête des gens à lui (2) et s'en sert contre les rebelles. Les Turcs sont dès lors les maîtres absolus du Kef et de la ligne Kef-Téboursouk.

Les Harar avaient à peu près réussi à garantir leur indépendance entre les Turcs de Constantine et ceux de Tunis qui se partagent théoriquement leur territoire en 1628 au traité d'Es-Settara qui fixe la frontière au Sarrath et au Mellègue. En 1644, le cheikh Khaled, vaincu par Mohammed Pacha, fait acte de vassalité, mais celle-ci demeure nominale jusqu'au massacre de Bou Aziz, œuvre d'Ali Pacha et de son fils Younès, en 1739 (3). Sous Brahim, successeur de Bou Aziz, cette sorte d'état qui avait duré deux siècles se disloque. Ouargha, Charen, etc., se détachent et tombent sous l'influence des beys de Tunis, tandis que les membres occidentaux s'orientent vers Constantine. Le bey de cette ville, Salah, suscite mille difficultés à Brahim qui expire sur la Kalaat-Senane où il brave son antagoniste.

L'effondrement des Hanencha entre 1739 et 1780 amène des

(1) *Op. cit.*, I, p. 278. Des actes notariés prouvent que jusqu'au milieu du XVIIIe siècle il y eut des Ouled-Yagoub autour de la Foussana et à Bermajna. Actuellement une fraction des Ouled-Msahel est formée d'Ouled-Yagoub.

(2) El Kairouani, *Op. cit.*, p. 393, cite le caïd Hassen El Montaceb identifiable au caïd Hassen des Touaba et Gouazine qui ramena les Drid en Tunisie et fut leur premier chef moderne.

(3) Bou Aziz était le chef de la branche aînée des Harar; la branche cadette est désignée, dans la *Mechra el Melki*, sous le nom d'Ouled-Amar. Voir dans Féraud : *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 394-396, le tableau des deux branches. C'est en 1735 que les chefs des Ouled-Amar sont tués par trahison, par Ali-Pacha, quatre ans avant Bou Aziz. A ce moment, les Hanencha étaient plutôt comptés comme tribu algérienne, d'après la *Mechra el Melki*, p. 167. Ils le deviennent complètement après la dissolution de la confédération et ne conservent que la région au midi de Souk-Ahras où, en 1727, Shaw nous les montre déjà plus spécialement installés. *Op. cit.*, I, p. 162-164.

changements qui s'effectuent comme les précédents, du midi vers le septentrion. Ce sont des tribus de la Steppe qui gagnent le Tell où des peuplades du Sud du Haut-Tell qui se meuvent vers la Friguia. Shaw avait en 1727 rencontré les Ouled-Bou-Rhanem, du Nord de la plaine de Foussana jusqu'aux montagnes d'Haïdra (1). Mais au moment du déchirement de la confédération susvisée, les Fréchich et les Ouled-Rhida, pressés par les Hamama, s'avancent vers le Nord en poussant à leur tour les Ouled-Bou-Rhanem. Ceux-ci se taillent une nouvelle patrie au détriment des Hanencha qu'ils expulsent du Tajmout. Ils bousculent les Zeghalma et s'emparent même, par trahison, de la Kalaat-Senane qui ne leur échappe qu'en se donnant au gouverneur du Kef. Puis, pour résister aux Algériens, les anciens éléments orientaux des Hanencha se joignent aux Ouled-Bou-Rhanem et créent un groupement un peu analogue, mais sans rouage directeur, qui prend le nom d'Ounifa.

En même temps, la lutte acharnée entre les adeptes d'Hassine-Bey et d'Ali-Pacha ou de leurs enfants modifie les emplacements de mainte peuplade. Après la mort d'Hassine-Bey (1740), ses fils émigrent en Algérie, suivis par les Charen, les Beni-Rezg, les Ouled-Yagoub, une partie des Drid. Ces tribus reviennent en 1756 quand la fortune se prononce contre Ali-Pacha, mais les Charen se recasent un peu au Nord de leur ancien domaine. Cette lutte est l'occasion d'un classement des tribus en deux sofs, celui des Hassinia et celui des Bachia, étiquettes couvrant la continuation de vieilles querelles. Sont Hassinïa : les Ounifa, les Beni-Rezg, les Ouled-Aoun, les gens de la Kessera et du Bargou, les Zlass, les Hamama, les Neffet, les Ourghemma et en Algérie les Hanencha et les Nememcha. Sont Bachïa : les Fréchich, les Majeur, les Ouartane, les Ouled-Ayar, les Ousseltia, les Souassi, les Metellit, les Beni-Zid et en Algérie les Ouled-Khiar, les Beni-Barbar, les Haracta.

La constitution de ces deux sofs détermine un état d'équilibre comme on n'en avait pas vu depuis des siècles. Les tribus se neutralisent réciproquement en même temps que le pouvoir central arrive à désigner leurs caïds. Dès lors, chaque peupla-

(1) *Op. cit.*, I, p. 278. Le même auteur cite les Ouled-Omrane des Majeur là où ils sont actuellement.

XVIII — Haouta de Sidi-Bou-Araara au Sud-Est de Thala. (Cliché Monchicourt.)
Au premier plan, armoise champêtre.

XIX — L'escalier de la Kalaat Senane. (Cliché Monchicourt.)

Planche J

Carte n° 11. — Les divisions politiques du Haut-Tell au XVIIIe siècle

de garde à peu près ses positions sous la réserve des changements causés par les ventes de terrain. Comme l'indique notre carte n° 11, les Hassinïa comprennent tout le Nord du Haut-Tell, tandis que les Bachïa sont cantonnés dans la bande méridionale. Au septentrion, est le pays soumis aux Turcs (*Bled-Ed-Trouk*), au midi une zone où les bédouins sont plus libres (*Bled-El-Arab*), c'est-à-dire, pour parler comme au Ma-

roc, d'un côté un Bled-Maghzen, de l'autre, un Bled-Siba (1). Le Bled-El-Arab se livre à l'occasion à des manifestations intempestives. Mais il n'y a plus de tribu se transférant en bloc. La phase husséinite, surtout à partir de l'échec d'Ismaïl, petit fils d'Ali-Pacha (1762), est une ère de stabilité relative. L'existence de bourgades devient possible.

Au XVIIe siècle, le village de Zouarine est cité lors des dissensions entre les deux beys Ali et Mohammed, fils de Mourad. Plus tard, Mohammed Seghir ben Yousef parle de la Kessera et de trois villages du Bargou qu'il ne nomme pas. Auprès de tombeaux de marabouts se construisent Décherat-Lalla-bent-Saïdane au pied du Djouggar, Décherat-Sidi-Hamada au bas du Serdj, Décherat-Sidi-Bou-Rhanem au-dessus de la plaine de Foussana, premier groupe de maisons des Fréchich et Majeur, depuis l'invasion hilalienne. Dans le troisième tiers du XVIIIe siècle, les Ousseltia expulsés de leur pays élèvent des hameaux en divers coins du Haut-Tell. Les villages de Thala et de Jama (Massouge) datent des règnes d'Ahmed-Bey (1837-1855) ou de M'hammed-Bey (1855-1859). Quelques maisons isolées apparaissent vers cette époque sur le plateau Ouartane. Des caïds osent bâtir au contact de la plaine et de la montagne, tels les bordjs de Brahim-Er-Riahi (2), caïd des Drid, à Aïn-Eja, au bas de Dougga, ou du caïd El Arbi Sehili des Majeur, au pied des montagnes de Thala. Ces personnages disposent de toute une tribu pour défendre leur demeure d'où ils commandent les environs en exigeant des péages des voyageurs un peu à la façon d'un Enguerrand de Coucy ou d'un Thomas de Marle.

Mais les dépenses exagérées de l'Etat et la fiscalité qui en dérive enrayent le mouvement de fixation. La rébellion de 1864, la famine de 1867 aggravent le mal. En 1861, El Arbi Sehili aspirait à créer une bourgade auprès de son bordj et dans cette intention il avait édifié plusieurs maisonnettes et des magasins. Mais les procédés tyranniques du caïd entraînent sa

(1) *Siba* signifie « renoncement, abandon ». Le *Bled-Siba* est le pays des tribus indépendantes. La moindre liberté des tribus tunisiennes se marque par un mot moins expressif.

(2) Issu des Beni-Rezg, on l'appelait Riahi parce qu'il était né sur le territoire des Riah.

mort et la suppression de son repaire lors de la révolte dirigée par Ali ben Rhadahem, un de ses administrés (1864). La même insurrection arrête dans l'œuf un essai de rénovation d'Haïdra par quelques personnalités des Fréchich (1), tentative que les beys reprirent avant 1881 en mettant là ainsi qu'à El-Oubira un poste de douane. En la même année 1864, des bandes détruisent à Djebba les installations de la mine de plomb argentifère exploitée pour le compte du beylik. La famine de 1867 vide presque Thala, Kalaat-Senane, Zouarine, Ebba et diminue l'effectif de villes comme le Kef ou Téboursouk. Zouarine, auquel Guérin accorde 250 à 300 âmes est abandonné à la suite d'attaques de hordes fréchiches poussées par la faim, et ne renaît qu'à la veille du Protectorat, sur l'initiative du gouverneur du Kef, Si Rechid. A Ebba, la misère oblige la plupart des propriétaires à vendre maisons et jardins à leur cheikh Khader qui les laisse tomber ou envahir par les ronces.

A côté de ces villages la grande majorité de la population vit en zmalas signalées par les voyageurs. Ce sont, par exemple, la zmala du caïd des Zeghalma près du Zrissa, celle des Ouled-Ouezzez au pied Sud du Chambi, celle des Ouled-Ali des Fréchich au bas du Semama, celle des Ouled-Naji dans le Nord de la plaine de Foussana. Les zmalas des Majeur sont rencontrées non loin de Thala à l'Henchir-El-Hammam, et auprès de Sbiba et du Koudiat-Chaïr. En Friguia, Guérin couche à la zmala des Ouled-Aoun dans la plaine de Siliana et dans le Sud du Sers la zmala des Ouled-Ali lui offre l'hospitalité. Le caïd des Drid avait habituellement sa zmala dans la même plaine (2). Quand il escortait la mahalla, il appelait à lui tous les Drid dispersés dans la Régence et réunissait ainsi jusqu'à 1.500 tentes. En temps ordinaire, vers le deuxième quart du XIXe siècle, sa zmala que n'égalait aucune autre en Tunisie ne vantait pas moins de 300 tentes. Après 1881, Ali Seghir, devenu caïd de tous les Fréchich, eut quelques temps une zmala aussi importante comme si, au moment de fléchir à jamais, cette formation avait voulu un instant briller de tout son éclat.

(1) Elles étaient poussées par le Bey désireux d'affirmer ses droits en face de Tébessa, française depuis 1842. Le bordj de la douane d'Haïdra est un peu postérieur à 1881.

(2) Pellissier, *Op. cit.*, p. 185.

Les zmalas ne gardaient pas leurs emplacements avec une rigueur absolue. A l'époque des chaleurs, on les voyait auprès des sraouate, en hiver elles préféraient la plaine. En général, leur oscillation les ramenait toujours dans les mêmes cantons, mais l'endroit précis variait selon la maturité des moissons, l'état des pâturages, etc.

Observons que toutes les populations du Haut-Tell n'avaient pas de zmalas. Celles-ci étaient de règle dans la partie non friguienne du Haut-Tell, tandis que dans la partie friguienne elles étaient une exception, les Drid étant contraints de vivre en zmala dans le Sers moins par la nature du pays que par leurs obligations de tribu maghzen. Mais les sédentaires des montagnes, Ouled-Ayar, gens de la Kessera, du Bargou, Ouartane, etc., n'ont jamais eu de zmala. Le caïd des Ouled-Ayar est établi en permanence dans le village de Maghraoua. Le caïd des Ouartane habite un hameau non loin de Médeina (1). Quand les montagnards de la Friguia se mettaient en zmala, c'était dans le but bien déterminé de faire la guerre. Dans le langage des Ouled-Ayar, le verbe *zamala* a l'acception de prendre les armes et de se révolter.

IV

LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

L'établissement du Protectorat par l'ère de sécurité qu'il ouvre à partir de 1881 dissout les zmalas (2) et vide les décherats nids d'aigle. La sédentarisation marche à pas de géant. Plusieurs des villes léguées par la période précédente reçoivent une impulsion féconde en même temps que naissent des villages nouveaux : camps militaires, marchés, bourgades administratives, centres de colonisation, gares de chemins de fer, cités minières.

Quant aux tribus, les caïdats et cheikhats de la période hus-

(1) Pellissier, *Op. cit.*, p. 178.

(2) La dernière du Haut-Tell, celle du caïd des Majeur, Mustapha ben Gaddoum, ne survécut pas à 1890.

séinite offraient une base exclusivement ethnique et par suite de l'extrême dispersion de leurs membres ils constituaient une mosaïque des plus bariolées. Beaucoup de tribus ne possédaient pas de domaine propre. Le caïd des Drid avait une foule de dépendants, mais pas un pouce de territoire administratif spécial. Les Arab-Majour du Haut-Tell obéissaient à un caïd résidant à Béja. Les villages de Kalaat-Senane et d'Ellès relevaient du caïdat du Kef, mais en étaient séparés par d'autres caïdats. Le caïdat de Kessera-Ouled-Yahia se déchirait en deux tronçons distincts entre lesquels sur toute la longueur du Serdj s'étendaient les Ouled-Aoun. Les Ouled-Mraboth situés chez les Ouled-Ayar-Dahara ressortissaient des Ouled-Yahia, etc. Certains cheikhs se glorifiaient de plus de contribuables que tel ou tel caïd. D'autres, en revanche, n'en comptaient que quelques douzaines.

Le Gouvernement du Protectorat s'attacha à mettre de l'ordre dans ce chaos. Au lendemain de l'occupation, le Haut-Tell et ses abords furent divisés en Cercles militaires ayant leurs sièges à Téboursouk, au Kef, sur la Hamadat des Ouled-Ayar, à Djilma et à Fériana (1). Peu après on organisa des Contrôles civils. L'agent consulaire de France au Kef devint, en novembre 1884, Contrôleur civil faisant fonction de Vice-Consul. En décembre 1886 est institué le Contrôle civil de Mactar. En août 1895, le caïdat de Téboursouk est érigé en annexe du Contrôle du Kef et le Bureau de Renseignements militaire qui de Fériana surveillait les Fréchich s'efface devant un Contrôle civil dit de Kasserine, bien que sont siège fût à Fériana. Cette circonscription s'augmente en décembre des Majeur ôtés au Contrôle de Kairouan et transporte provisoirement, en 1896, son chef-lieu à Thala qui devient capitale officielle en 1897. En même temps, à partir de 1887, on remplaça de plus en plus les circonscriptions ethniques indigènes par des circonscriptions territoriales et on restreignit leur nombre. Les seize groupes autonomes que renfermait en 1887 le Contrôle du Kef ne comprenaient pas moins de 250 cheikhats. En 1901 cette quantité était réduite à 3 caïdats et 65 cheikhats et ces derniers, dotés

(1) A Fériana il y avait une annexe du Cercle de Gafsa.

d'un périmètre bien défini coïncidant souvent avec des limites naturelles, eurent désormais non plus des noms de fractions mais des noms géographiques.

Assez tôt terminée au Kef et à Téboursouk où les populations étaient plus riches et moins hostiles entre elles, la tâche ne fut accomplie chez les Majeur qu'en 1905 et elle n'est pas encore achevée chez les Fréchich, les Ouled-Aoun et les Ouled-Ayar.

CHAPITRE NEUVIÈME

Les Groupements ethniques et religieux

Le Bled-Et-Trouk du XVIIIe siècle avait pour noyau le Kef et les petites tribus des Arouch-Es-Sendjaq auxquels s'agrègent, sur la frontière, les Oumifa et, dans la zone des plaines centrales, la tribu maghzen des Drid. Au delà de celle-ci, la région de Téboursouk est habitée par des petites fractions, forcément soumises au beylik, et, plus au levant, les Ouled-Yahia, les Ouled-Aoun, le Bargou et la Kessera amènent le Bled-Et-Trouk jusqu'à la chaîne de Zeugitane. En revanche, tout le midi du Haut-Tell se range dans le Bled-El-Arab, qui inscrit d'Est en Ouest les Ouled-Ayar, les Ouartane, les Majeur et les Fréchich.

La région que nous étudions est donc, durant les XVIIIe et XIXe siècles, nettement divisée en deux blocs de tendance politique opposée, pourvus d'une base géographique distincte. Les éléments du premier, quand ils sont très éloignés du Kef (Ouled-Bou-Rhanem, Ouled-Aoun) font d'aventure preuve d'indépendance surtout fiscale, mais, en gros, ils suivent les inspirations du beylik. Inversement, le bloc méridional, fier de ses membres plus homogènes et plus compacts, adopte une ligne de conduite plutôt hostile. En 1864, c'est lui qui fomente l'insurrection de Ben-Rhadahem. En 1881, il allume un des grands foyers du mouvement contre notre intervention, et c'est à une de ses tribus, les Fréchich, qu'on doit, en 1906, l'équipée du marabout Amor ben Othmane, seul incident qui ait, pour quelques heures, interrompu la paix profonde dont jouit le pays sous le Protectorat.

Cette paix elle-même et les remaniements administratifs opérés depuis 1881 ont éteint bien des vieilles haines Les noms

d'Hassinïa et Bachïa ont perdu leur sens concret et le ressentiment contre les tribus maghzen est tombé. Pas mal de gens ne savent plus dans quel sof combattaient leurs ancêtres. Néanmoins, les antagonismes antérieurs revivent en certaines occasions. Sous l'uniformité territoriale des caïdats et des cheikhats contemporains, il n'est donc pas inutile de faire percer la diversité ethnique fondamentale. L'affaire de 1906 montre d'ailleurs qu'on aurait tort d'oublier entièrement le passé d'indiscipline du Bled-El-Arab et, comme les deux ex-sofs ont un périmètre défini, il n'y a que des avantages à les prendre pour base d'une description des tribus du Haut-Tell. Nous consacrerons ensuite quelques pages à certains groupements particuliers comme les Israélites, les Algériens, les fractions maraboutiques et les confréries religieuses.

I

LES TRIBUS DE L'ANCIEN BLED-ET-TROUK

1° Les petites tribus

En dehors des grandes peuplades, une véritable poussière ethnique s'était déposée au hasard, débris d'anciennes tribus, ou *tiach* (expatriés) entraînés hors de chez eux par la guerre ou le nomadisme. Ces corpuscules occupaient surtout le Nord-Ouest du Haut-Tell, c'est-à-dire le pays évacué par les Beni-Chennouf, les Ouled-Mimoun et les Ouled-Yahia et que les Drid n'avaient pas rempli. Aux alentours du Kef, ils furent, au XVIIIe siècle, unis sous le nom d'Arouch-Es-Sendjaq (tribus du drapeau), dont les membres étaient qualifiés de *raïat es sendjaq* (sujets de l'étendard) (1). D'autres se virent, au XIXe

(1) « *Sendjaq* » comme le français « bannière » signifie à la fois un étendard et un groupe de soldats réunis autour de cet emblème. En Turquie, ce mot désigne une circonscription territoriale. Les Arouch-Es-Sendjaq étaient ainsi dénommés parce qu'on y recrutait le contingent local (voir chap. XII).

siècle, amalgamés en Arouch-Er-Rgag (petites tribus). D'autres, enfin, ceux de la banlieue de Téboursouk, furent mis très tard sous la dépendance du caïd de cette bourgade.

A l'organisation des Arouch-Es-Sendjaq avait présidé l'idée d'assurer un appui à la garnison du Kef par la création d'une sorte de Cercle où les beys levaient des goums. Le rôle des Arouch-Es-Sendjaq se borna plus tard à recevoir et à entretenir des soldats réguliers jusqu'au règne d'Ahmed-Bey. Leurs villages et Le Kef furent alors assujettis à la conscription avec Téboursouk et les décherats hassinites de la forêt de la Kessera et du Bargou (1). Les Arouch-Es-Sendjaq constituaient le territoire propre du gouverneur du Kef. Y figuraient notamment les habitants de la ville et de sa banlieue (Ouled-Thaleb fraction des Ouled-Soula, Klaa qui furent parmi les plus chauds fauteurs des Beni-Chennouf et à qui est due la zaouïa du Dyr du Kef, Mellita, Ouled-Ali du Sers, le village d'Ellès et les Ouled-Abdallah des Ouled-Ayar). Sous l'autorité du gouverneur du Kef étaient aussi plus à l'Ouest les villages de Zouarine et de Kalaat-Senane et les Gheraba (c'est-à-dire des Algériens d'origine). Les Arouch-Es-Sendjaq ne s'offrent donc pas comme une unité territoriale. Mais, vu qu'entre leurs divers membres s'étendaient les tribus maghzen des Ouled-Yagoub, Drid et Beni-Rezg, le commandement du Kef s'exerçait en définitive sur un secteur d'un seul tenant. La Kalaat-Senane, enclavée chez les Ouled-Bou-Rhanem, faisait seule exception.

Réunis d'abord sous trois cheikhs après 1881, puis supprimés en 1890, les Arouch-Es-Sendjaq n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif. Ils expliquent certaines particularités actuelles et, par exemple, le fait qu'Ellès et les Ouled-Abdallah ne dépendent pas de Mactar comme cela serait naturel, mais du Kef. Kalaat-Senane fut, au contraire, jointe aux Ouled-Bou-Rhanem en 1891.

Les atômes ethniques des autres régions restèrent à l'aban-

(1) Il existait d'autres Arouch-Es-Sendjaq à Béja et à Kairouan. En 1891 on soumit également au recrutement les villages des Ouled-Ayar-Dahara en attendant d'y astreindre peu à peu toute la population.

don jusque sous Ahmed-Bey où, pour soumettre à l'impôt les petites collectivités, on imagina un caïdat des Arouch-Er-Rgag-El-Loula et un caïdat des Arouch-Er-Rgag-Ets-Tsènia (c'est-à-dire des petites tribus n° 1 et n° 2) qui durèrent jusque vers 1890.

2° Le groupe des Drid (1)

A l'époque où elle était le principal soutien des Chabbïa, la tribu hilalienne des Drid s'était accrue des Beni-Rezg et des Arab-Majour. Elle-même se subdivisait en trois *brada* (2) : Ouled-Mennaa, Ouled-Djouine et Ouled-Arfa. Au milieu du XVII° siècle, les Beni-Rezg entrèrent les premiers au service des beys de Tunis, puis les Ouled-Djouine, les Ouled-Mennaa, les Ouled-Arfa, enfin les Arab-Majour. Aussi, est-ce dans cet ordre que les chefs de ces tribus étaient admis autrefois au baise-main des beys, lors des réceptions d'apparat. Au cours des âges, d'autres fractions s'ajoutèrent à ce groupement, mais sans s'y fondre. Elles formèrent les Arouch-El-Caïd et les Deira. Les « Tribus du Caïd » vantaient tout d'abord les Ouled-Hassen, descendants de ce caïd des Touaba et Gouazine qui fut le premier chef moderne des Drid et dont la lignée fournit le plus souvent les caïds de cette peuplade (3). A côté des Ouled-Hassen s'y rangent des Rebaia, Merdas, Chabbïa, Hanencha, Ouled-Sbaa, Ourfella, Alaoua, Zèhena. D'autres fractions, en moins grand nombre, s'agrégèrent directement aux chefs soit des Drid, soit de leurs trois subdivisions, et donnèrent naissance aux *deïras* (entourages) qui ne dépassant guère trente à quarante tentes étaient plus petites que la zmala. La deira comprenait des gens étroitement associés entre eux soit par le

(1) Nous nous sommes servi de la *Monogr. milit.*, n° 48.

(2) « *Brada* » pluriel de « *barda* » qui signifie « selle de mulet » a également le sens de « grande fraction de tribu ». Dans le Kitab el Adouani il est question des Ouled-Rezg, des Ouled-Mennaa et des Beni-Djouine.

(3) En 1748, par exemple, les Arab-Majour et les divers brada des Drid ont chacun à leur tête un des Ouled-Hassen. (*Mechra el Melki*, p. 280.) Cet ouvrage, à la page 83, indique formellement que les Beni-Rezg font partie des Drid.

sang, et dans ce cas elle n'était autre chose que la famille même du caïd, soit par l'identité des occupations. Les Arouch-El-Caïd étaient une sorte de grosse deira.

Les Drid étaient la plus renommée des tribus maghzen. Ils fournissaient aux beys les cavaliers nécessaires pour les expéditions et notamment pour les colonnes qui allaient percevoir annuellement les impôts dans le Djérid. Ils transportaient, en outre, à Tunis, les grains livrés par les tribus à titre d'achour en nature. Leur morgue était proverbiale et longtemps la capitale fut interdite à leurs chefs dont on redoutait les intrigues. Existence somptueuse, équipages de chasse, tentes vastes et luxueuses embrassant plusieurs pièces, harem bien garni, le caïd des Drid était vraiment un personnage et sa zmala était en Tunisie la plus grandiose.

A leur entrée dans la Régence, le Bey, avons-nous dit, avait casé les Drid dans l'ancien domaine des Ouled-Mimoun et Ouled-Yahia, depuis la Hamadat des Ouled-Ayar jusqu'à Béja. Les Beni-Rezg se cantonnèrent plus spécialement dans le Nord du Sers, les Ouled-Mennaa à la Rhorfa et au Krib (1), les Ouled-Djouine au Gafour, les Ouled-Arfa et les Arab-Majour autour de Béja. Mais, contraintes par métier de posséder beaucoup de chevaux pour la guerre et surtout beaucoup de chameaux pour le commerce des dattes et des céréales, ces peuplades étaient conduites à se mouvoir au hasard des pâturages. Les Drid propres campaient jadis en hiver dans la plaine de Kairouan où leurs chameaux rencontraient les herbes salées qui leur plaisent. Pour la même raison, les Beni-Rezg gagnaient Gamouda. La zmala du caïd des Drid se tenait souvent au Krib durant la saison froide. En été, elle s'installait plus au Nord et, par exemple, vers la Dakhlat de Djendouba.

Néanmoins, lors de l'occupation, les Drid résidaient encore en majorité là où ils avaient été postés au XVIIe siècle. Le Centre et le Nord-Est du Haut-Tell abritaient, en effet, les deux tiers des Ouled-Mennaa, les trois cinquièmes des Ouled Djouine, le tiers des Arouch-El-Caïd, le cinquième des Ouled-

(1) En 1760, les Ouled-Mennaa sont campés dans la région de Téboursouk, près de la route de Testour (*Mechra el Melki*, p. 428).

Arfa (1), quelques fractions d'Arab-Majour et les deux cinquièmes des Beni-Rezg. Les Drid qui au XVIIIe siècle partageaient le Sers avec les Ouled-Ali avaient fini par remplacer quasi complètement ceux-ci en leur achetant, semble-t-il, leurs droits sur le pays (2). La région de Béja hébergeait presque tout le reste des Arab-Majour, un cinquième des Ouled-Arfa et un cinquième des Ouled-Djouine. En somme, la moitié des Drid habite le Haut-Tell, et un quart les régions de Béja et de Testour. D'autres vivent dans la Dakhlat de Djendouba, chez les Riah de Medjez-el-Bab et de Zaghouan, quelques-uns en Algérie. Ceux des Drid qui étaient locataires de grands henchirs (Gafour, Krib) ont été depuis 1881 partiellement éliminés par le jeu des ventes. En revanche, ils se sont plus fortement attachés aux autres cantons et leur nomadisme s'est beaucoup atténué. Les Ouled-Mennaa quasi seuls ont persisté dans leur humeur vagabonde.

Drid, Beni-Rezg et Arab-Majour atteignaient au commencement du Protectorat un effectif global de 7.000 contribuables inscrits à la mejba (3) et formaient respectivement trois caïdats. Leur éparpillement ne permit pas de leur maintenir ces trois circonscriptions, ni même de les grouper en une seule. Depuis 1890, il n'y a plus de caïdats des Beni-Rezg ou des Arab-Majour et en 1891, le caïdat des Drid a cessé d'exister. Son chef, Ahmed ben Sultane, un des Ouled-Hassen, devint

(1) Au milieu du XIXe siècle, DAVIS : *Carthage and her Remains*, p. 557-558, dit que la vallée du Khalled est le théâtre des déprédations des Ouled-Arfa.

(2) BRUCE (in PLAYFAIR, *Op. cit.*, p. 211), indique qu'à l'époque de son voyage le Sers est aux Ouled-Ali. Cent ans plus tard, PLAYFAIR, *ibid*, p. 212, trouve près de Zanfour un chef de Chabbïa, des Arouch-El-Caïd des Drid, qui lui sont représentés comme ayant acquis des Ouled-Ali ce coin de pays peu après le passage de Bruce. Le Sers était le lieu de rendez-vous des Drid qui s'y concentraient avant de partir pour le Djérid.

(3) En 1886, les Drid proprement dits comptent 4.250 contribuables à la mejba (Ouled-Mennaa 1.350, Ouled-Djouine 1.275, Ouled-Arfa 750, Arouch-El-Caïd 875), 1.000 chevaux, 2.000 chameaux, dont presque la moitié aux Ouled-Mennaa, et 20.000 moutons. Ce sont les Ouled-Djouine qui ont le plus de chevaux (350) et de moutons (8.500). Les Beni-Rezg sont de l'importance des Ouled-Mennaa, et les Arab-Majour de celle des Ouled-Djouine.

caïd de Téboursouk. Seuls les Ouled-Mennaa sont encore un cheikhat ethnique comme autrefois. Si les Drid ne figurent plus en nom, ils tiennent néanmoins une place prépondérante dans leur ancien domaine. Les Beni-Rezg, par exemple, sont le noyau du khalifalik de Sers-Rhorfa et le caïd actuel du Kef est un des leurs. Le caïd de Tajérouine appartient aux Ouled-Djouine.

3° **Les Ounifa** (1)

L'ensemble des tribus de la frontière depuis la Medjerda jusqu'au massif de Thala est désigné sous le nom d'Ounifa auquel on a cherché des étymologies étranges. Pour nous, nous le rapprocherons de Beni-Ounif (Aït-Ounifi), appellation berbère d'un des villages du Figuig. Le groupement dont il s'agit est d'ailleurs nettement identifiable aux Beni-Ounifen haouarides du temps d'Ibn Khaldoun, principal noyau de la principauté des Hanencha dont les Ounifa furent les continuateurs partiels et ce, malgré que les Ounifa, en mémoire de leurs ex-chefs soléimites, reconnaissent comme ancêtre légendaire commun un certain Ben Mahmoud, tige des Mahammid.

Le vocable d'Ounifa fut adopté par la terminologie administrative du Protectorat. Lorsqu'en 1896 Charen, Ouled-Bou-Rhanem et Zeghalma (2) furent amalgamés en un caïdat unique, celui-ci reçut le titre de caïdat des Ounifa-Guebala, c'est-à-dire des Ounifa méridionaux, par opposition aux Ounifa septentrionaux, Touaba, Ouargha et Ouled-Yagoub rattachés au caïdat du Kef, les premiers en 1885, les seconds en 1887 et les troisième vers la même époque. Quant aux Khememsa et Doufane, ils furent versés en 1891 dans le caïdat de Ouartane et Ksour, lequel était lui-même, six ans plus tard, réuni au caïdat des Ounifa-Guebala. Cette intrusion des Ouartane au sein des Ounifa enlevait à ceux-ci leur homogénéité ethnique et le nom

(1) Il faut dire « les Ounifa » (pluriel) et non pas « l'Ounifa » (singulier féminin).

(2) Un décret du 18 août 1895 avait réuni les Charen et les Ouled-Bou-Rhanem en un seul caïdat dont le chef s'installa à Tajérouine. Ce caïdat s'augmenta des Zeghalma par le décret du 24 juin 1896.

d'Ounifa-Guebala n'était plus dès lors entièrement justifié. En mars 1904, ce caïdat troqua cette désignation contre celle de caïdat de Tajérouine.

Ces Ounifa du XVIIIe siècle ne sont pas tous berbères. Les trois grandes fractions des Ouled-Yagoub (1) affirment descendre de Mahdi, Nasser et Ahmed, fils d'un certain Sbaa, issu d'un chef des Douaouda, Mohammed ben Sassi. Nés à proprement parler dans la région des Fréchich, les Ouled-Yagoub furent attirés plus tard dans leur pays actuel par les beys qui en firent une tribu maghzen (2) jusque vers 1850. Comme les Drid, les Ouled-Yagoub accueillirent des familles disparates dont l'ensemble fut affublé de la qualification générale de Touaba (suiveurs, fractions à la suite). Mais on peut se demander si ces Touaba ne sont pas identiques aux Ouled-Tauba dont Ibn Khaldoun fait un rameau des Drid(3). Et on comprendrait alors pourquoi au XVIIe siècle ce fut un caïd des Touaba qui négocia le retour des Drid en Tunisie. Quoi qu'il en soit, ces Touaba ne comptaient pas comme tribu maghzen.

Si les Ouled-Yagoub sont arabes, le mot Ouargha (وارغة) révèle une provenance berbère. Au Nord-Est de Gafsa, un Djebel-Ouargha jalonne peut-être le chemin jadis parcouru par la tribu à sa sortie de Tripolitaine. D'après une tradition, avec elle auraient émigré les Ouled-Bou-Zid qui s'installèrent à Biadha. Le traité de 1628 classa les Ouargha dans la sphère d'influence d'Alger, mais cette annexion demeura théorique. Contenus à l'Est par le Kef, les Ouargha s'épanchent à l'Ouest et razzient les tribus algériennes, tandis qu'ils font bon ménage avec les peuplades tunisiennes voisines. En 1807, ils sont de l'expédition d'Hamouda-Bey contre Constantine, ce qui les sacre tunisiens. Ils le seront officiellement à partir du traité de 1821 (4). Les Ouargha appuyaient les beys de Tunis, sauf quatre fractions (Chograne, Adada, Ouled-bou-Hariz, Gouarech) qui s'étant proclamées Bachïa furent obligées, comme les Ou-

(1) Nous avons consulté la *Monogr. Milit.*, n° 28.

(2) BRUCE in PLAYFAIR, *Op. cit.*, p. 211, note que Zouarine est le siège des Ouled-Yagoub tribu maghzen.

(3) *Op. cit.*, I, p. 51 et 54.

(4) Sur ce traité, voir ROUSSEAU : *Annales Tunisiennes*, p. 342-343.

led-bou-Zid de Biadha, à un impôt en nature de 270 moutons (Ouled-bou-Zid 30) chaque fois que le bey du camp marchait contre les Kroumirs.

Les Ouargha étaient, en 1895, presque 2.000 personnes payant la mejba, sur lesquelles à peine 200 étrangères à la tribu. Comme l'on ne rencontre pour ainsi dire pas de Ouargha hors de leur pays, ils offrent un tout bien homogène, préservé par l'impénétrabilité d'un territoire situé en marge des grandes routes et protégé par la rudesse des habitants. Les non Ouargha sont des Algériens ou des membres de fractions marabouti-ques, Chabbïa et Ouled-Sidi-Abid, tolérés à ce titre et dont les Ouargha ignorants et rustiques ont besoin pour choisir parmi eux des lettrés. Vers 1895, sur treize notaires huit étaient Chabbïa.

Le Kitab El Adouani énonce que les Charen sont du sang des Ouled-Amer-ben-Hilal. Mais la finale « *en* » est propre aux pluriels berbères. D'autre part, la légende veut que Zghid, chef des Charen, et Difallah, chef des Ouargha, aient vu le jour jumeaux et joints par un pouce. L'opération qui les sépara présagea, dit-on, la division future. Il n'est pas défendu d'en déduire que la formation ou la fixation des deux tribus furent parallèles et eurent lieu sous la direction d'une même famille arabe. D'après les Charen, Zghid qui avait sa zmala dans la plaine de Bermajna aurait été, avec Difallah comme lieutenant, à la tête d'une sorte de confédération qui prépara celle des Hanencha si l'on en croit l'anecdote ci-après : Un bijoutier Juif de la zmala trouva un jour sur le Djebel-Bel-Hannech une Arabe fort belle dont l'amant venait d'être tué. Le Juif la prit comme concubine jusqu'au moment où Zghid sut l'aventure, se saisit de la femme et fit exécuter l'audacieux mécréant. L'étrangère était enceinte : après quelques mois naquit d'elle un garçon qu'on appela Hannachi par allusion à la montagne où il avait été conçu. Zghid épousa la mère et adopta l'enfant. Mais une fois grand, celui-ci se créa dans la tribu un clan avec lequel il n'hésita pas à s'attaquer à Zghid auquel il arracha beaucoup de ses ressortissants. Telle serait la genèse des Hanencha. Le démembrement ne put être arrêté par le fils de Zghid, Amor, qui se consacra à la vie contemplative. Cet Amor ben Zghid est titulaire d'une qoubba à quelque distance du

Kef, sur la route de Sakiet-Sidi-Yousef, et le territoire des Charen va jusque-là. Comme au Sud il ne franchit pas le Slata, la tribu a maintenant une station plus septentrionale qu'à l'époque de Zghid. (1)

Pasteurs et contrebandiers, disséminés dans la région du moyen Mellègue, les Charen végètent dans la pauvreté et n'ont aucun village. Ils font du charbon et vendent au Kef le bois de leurs broussailles. Comme les Ouargha, ils sont assez homogènes. En 1895, on y recensait un peu plus de 1.800 mejbas, dont 230 relatives à la tribu maraboutique des Ouled-Sidi-el-Mouelha.

Les Ouled-Sidi-Bou-Rhanem sont aussi une tribu maraboutique, mais, sauf ceux restés non loin du tombeau de l'ancêtre chez les Fréchich, ils nous apparaissent comme des gens rudes et guerriers qui, durant tout le XIXe siècle, bataillent contre les maîtres de la région algérienne limitrophe. En 1836 et 1837, ils contribuent à défendre contre nous Constantine. En 1845, des individus des Ouargha, Charen, Ouled-Bou-Rhanem prennent part à des combats contre nos troupes avec la complicité tacite du kahia du Kef(2).En 1852,le général de Mac-Mahon poursuit les tribus algériennes hostiles au delà de l'oued Horhihir et leur razzie 20.000 moutons au pied même de la Kalaat-Senane (3), Après 1881, il fallut plus de dix ans pour les habituer à accepter sans intrigues les chefs qu'on leur donnait. Homogènes comme les Ouargha, un peu supérieurs aux Charen (1.900 mejbas en 1895) et plus turbulents, leurs relations avec l'Algérie les avaient un peu dégrossis. Séparés du reste de la Tunisie par le Mellègue et le Massif de Kalaat-Senane, ils entretenaient leurs principales relations avec l'Ouest. Ils vendaient et achetaient beaucoup à Souk-Ahras, et El-Méridj était leur souk aussi bien que celui des Ouled-Yahia-ben-Thaleb.

Quant aux Zeghalma, ils sont coupés en deux depuis le milieu du XIXe siècle, moment vers lequel une portion d'entre eux s'est enfuie vers Tébessa pour échapper aux troubles et à la famine. Ces émigrés, connus sous le nom de Zeghalma-Ouled-

(1) Nous avons puisé ces détails dans la *Monogr. Milit.*, n° 31.
(2) Féraud : *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 383-384.
(3) *Id.*, *ibidem*, p. 388-389.

Slim sont tout à fait Algériens quoi qu'ils se rendent aux zerdas célébrées par leurs contribules de la plaine de Bermajna. Ajoutons que les Zeghalma de Tunisie ne sont des Zeghalma pur sang que pour une moitié (400 sur les 850 mejbas de 1895). La fraction des Ouled-Cheikh exerce sur les autres une autorité empruntée à son caractère maraboutique. Il y a 250 ans, un indigène d'une grande famille des Mahammid, nommé Khalifa, ayant eu des difficultés avec ses proches, quitta son canton tripolitain natal et avec sa femme, son fils Mahammed et quelques domestiques s'en fut vers Thala et Tébessa. En 1670, un membre de la famille des Ben Chennouf (1) aurait constitué habous, au profit de Mahammed et de sa descendance mâle, les 2.000 hectares du fameux henchir de Kalaat-Djerda. Parmi les serviteurs de Sidi Khalifa, un certain Zeghlem serait le père des Zeghalma, alors que Mahammed ben Khalifa fut la tige des Ouled-Cheikh. Cette fable renferme comme la plupart des contes analogues un grain de vérité. Nous en retiendrons qu'au-dessus des Zeghalma établis à Bermajna se plaça, au milieu du XVIIIe siècle, une famille tripolitaine maraboutique.

4° Les Ouled-Aoun et les Ouled-Yahia

Les Ouled-Aoun dont une opinion étrange de Falbe veut faire les descendants des Huns de Bélisaire (2) sont une branche des Ouled-Saïd mentionnée dans un document espagnol du XVIe siècle (3). Au XVIIIe siècle, un écrivain les dépeint comme forts d'une centaine de tentes (4). En 1900, les Ouled-Aoun proprement dits (Bargou et Ouled-Yahia exceptés) comptent 4.000

(1) Nous avons utilisé à propos des Zeghalma la *Monogr. Milit.*, n° 23 et le titre habous de Kalaat-Djerda. D'après ce dernier, le habous aurait été constitué en chaoual 1080 de l'hégire par le cheikh Thabet ben Chennouf ben Ahmed ben Tajine. Si cette énonciation est exacte, sommes-nous là en présence du Thabet ben Chennouf dont les agissements entraînèrent en 1628 la déroute du dey Yousef et qui aurait eu par suite environ quatre-vingts ans en 1670 ?

(2) *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris, 1837, p. 79. FALBE orthographie Ouled-Haoun.

(3) *Archives de Simancas. Secretaria de Estado, Legajo*, 485.

(4) *Mechra el Melki*, p. 423.

mejbas. Mais, sur ce chiffre, seule la famille d'El Hadj Ahmed ben Snoussi, dont le fils fut après 1900 cheikh de la fraction d'El-Arab, passe pour représenter vraiment la tribu primitive. Les Ouled-Aoun actuels sont, en réalité, de provenance très variée, ce qui les différencie des groupes précédents.

D'après certains notables, le nom de la plaine de Siliana, cœur de la tribu, serait celui d'un vieux rameau d'Ouled-Aoun. Une partie au moins de ceux-ci aurait ainsi une origine berbère kétamienne (1). Effectivement, comme en marge de la Bahiret-Siliana, on a le Roba-Siliana et le Roba-Ouled-Yahia, il serait normal qu'à la « région herbeuse » des Ouled-Yahia se soit opposée la « région herbeuse » des Siliana, lesquels auraient ainsi possédé à la fois une plaine (Bahiret-Siliana) et un sra (Roba-Siliana) (2). En tout cas, sont indubitablement berbères les Beni-Ourane (sous-fraction des Assakra du Massouge) et les Ouled-Znag qui avant 1881 figuraient d'ailleurs dans le caïdat de la Kessera. Znag et Sanhadja sont, comme on le sait, la même chose, le second terme n'étant que l'altération du premier (3). D'autres Ouled-Aoun sont de sang arabe comme les Ouled-Samoth branche des Ouled-Saïd riahides, comme les Sfina et les Ouled-Sidi-Hamada qui se réclament des Mahammid de Tripolitaine.

Quant aux Ouled-Yahia, sauf quelques familles vers Téboursouk, ils sont concentrés dans leur Roba au nombre de 412 mej bas en 1900. Après 1870, ils furent réunis avec le Bargou et la Kessera en un caïdat scindé en deux morceaux dont l'un, celui

(1) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, I, p. 293, énumère les Siline comme un rameau des Sedouikech qui sont des Kétamiens. Au milieu du xve siècle, Ez Zerkechi, p. 225, cite aux environs de Bougie un cheikh des Siline.

(2) Le mot Siliana a, au premier abord, une apparence romaine. Mais la ville de *Drusiliana* s'érigeait sur l'oued Tessa, dans la plaine de Kalakh. Une « *ala Siliana* » campait en Afrique jusqu'au règne de Néron (Cagnat : « *L'Armée romaine d'Afrique* », Paris, 1892, p. 780), mais sans qu'on sache exactement où. Plus intéressant à cet égard serait le nom de *Sulianis* porté par un évêché de Byzacène dans la notice de l'an 482, évêché dont l'emplacement n'a pas encore été retrouvé.

(3) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, II, p. 2.

du Sud (Kessera) se fondit en 1892 avec les Ouled-Ayar-Gueba-la et l'autre, qui nous intéresse ici, avec les Ouled-Aoun. La tradition fait d'ailleurs de Yahia un frère d'Aoun. Pour fixer leurs limites, ils décidèrent qu'au jour dit chacun monterait sur une jument de trois ans au chant du coq et, quittant sa tente, galoperait au devant de son adversaire. Là où se serreraient la main les deux cavaliers, là serait leur frontière. Yahia, grâce à une ruse salua son frère à Aïn-Sedja. « C'est comme la dispute d'Aoun et d'Yahia» est un dicton usité lorsqu'un subterfuge clôt un accord transactionnel au profit d'un des deux contractants. Si l'historiette témoigne d'une parenté entre les ancêtres des deux tribus, il est loisible aussi d'en conclure qu'après la victoire des deux peuplades sur les Hédil, le partage du territoire conquis s'opéra au bénéfice des Ouled-Yahia.

Ceux-ci avaient étendu leur domination sur le Bargou dont les cheikhs, simples chefs de décherat, n'exerçaient aucune juridiction sur le pays d'alentour. Aussi l'ex-caïdat s'appelait-il officiellement caïdat de Kessera et Ouled-Yahia, et non caïdat de Kessera et Bargou (1). Malgré cela, et bien que les Braga cultivent dans le Roba-Yahia, les deux peuplades n'ont jamais été très amies, peut-être à cause de la différence des mœurs, les Ouled-Yahia vivant comme les Ouled-Aoun, tandis que les Braga habitent des villages comme les gens de la Kessera. On constatait au Bargou en 1900 presque 500 mejbas entre lesquelles il n'existe guère de communauté de sang. Au Nord du Bargou, les Ourazla, descendants des *Urusitani*, couvrent tout le pays montagneux et forestier entre la plaine steppique de Djebibina et le Roba-Ouled-Yahia.

(1) Voir *Journ. Off. Tun.*, 3 juil. 1890 et 9 juil. 1891.

II

LES TRIBUS DE L'ANCIEN BLED-EL-ARAB

1° Les Ouled-Ayar, la Kessera et les Ouartane

Les Ouled-Ayar sont signalés pour la première fois au XVIe siècle dans le Kitab el Adouani. Les vrais Ouled-Ayar sont ceux de la Hamadat. Plusieurs sont nettement berbères. Les Ahel-Bez (1) se proclament autochtones et sont peut-être un reliquat des Besoua. Les Afor nous représentent des Beni-Tofourt des Beni-Demmer des Zenata (2). Les Harat sont une branche des Miknasa. Le village de Maghraoua évoque une des tribus des Louata. Nous rencontrons encore des Mernissa, fraction nefzaouienne. On a l'impression que durant les bouleversements du Moyen-Age des familles berbères de race variée se sont réfugiées dans la Hamadat où elles ont pris conscience d'une sorte de solidarité en combattant contre les tribus arabes, Ouled-Ali, Ouled-Sbaa, Ouled-Mehelhel. Cette lutte persistante explique peut-être le nom même des Ouled-Ayar qui se traduit par « errant, brigand ». Les Ouled-Ali qui s'étaient adjugé la Hamadat et la région adjacente (3), n'y ont plus que quelques petites fractions jadis classées dans les Arouch-Es-Sendjaq. Avec les Ouled-Mraboth des Ouled-Yahia, une d'elles décèle seule aujourd'hui l'élément arabe sur la Hamadat. En marge de celle-ci, les Ouled-Sbaa et les Sayar, fraction des Arab-Majour, possèdent quelques familles sur le plateau de Mactar ainsi que les Ouled-Mehelhel. Au midi de Mactar l'immigration tripolitaine des XVIe et XVIIe siècles (Tarhouna, Soualem, Skarna, Hababsa) amalgamée à l'ouest de la Kessera

(1) *Ahel* comme *ait* indique plutôt rassemblement que filiation.

(2) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, III, p. 288. On prononce aussi Aïfor.

(3) Desfontaines, *Op. cit.*, p. 78, indique qu'à la fin du XVIIIe siècle les Ouedali, ennemis des Majeur, habitent le couloir du Djouf-Rohia et Zouarine.

avec d'autres fractions soit berbères, comme les Louata, soit arabes, produisit les Ouled-Ayar-Guebala qui sont un peu plus nombreux que les Dahara (2.750 mejbas en 1900, la Kessera exceptée, contre 2.200).

Faute de zmala, le chef-lieu des Ouled-Ayar était le village de Maghraoua (1), sur la Hamadat, ce qui marque la suprématie des Dahara. Les Ouled-Ayar avant la création de la mejba devaient chaque année gratifier de 5.000 moutons la colonne beylicale et payer la solde en argent des Beni-Rezg (20 mille francs). En outre, ils donnaient au Gouvernement du goudron pour enduire les chameaux et les navires, des plantes à parfum pour extraire des odeurs, des petits chevaux pour la chasse et un kafiz de grains d'orge verte écorcée. Après 1864 on les scinda en deux caïdats qu'Ali ben Ammar, chef des Ouled-Ayar du Nord, sut en 1881 entraîner contre nous, et mener au massacre du personnel de la gare de l'Oued-Zerga. C'est à Rohia, sur le territoire des Ouled-Ayar, que fut livré en octobre 1881 l'engagement qui termina l'insurrection dans la région (2). Toutes les tribus du Bled-el-Arab du Haut-Tell étaient là accompagnées des Zeghalma et des Hamama.

Après la pacification, c'est dans la Hamadat, à Souk-el-Djema, que fut placé le siège du cercle chargé de surveiller le pays. Quand la tranquillité fut complète, la suprématie finit par échapper à la Hamadat au bénéfice de Mactar où fut construit le bordj du Contrôle civil après 1886. En 1898, les deux caïdats des Dahara et des Guebala sont accolés en un seul. Mais les Ouled-Abdallah d'Ellès restent au caïdat du Kef, tandis qu'en revanche le caïdat des Ouled-Ayar s'avance jusqu'au milieu du Sers (3). Le caïd résida à Haouchsfaia jusque vers 1900, date où il ouvrit ses bureaux à Mactar. Quoique décapitée, la Hamadat n'en demeure pas moins par ses villages et l'esprit toujours remuant de ses habitants le canton le plus important des Ouled-Ayar.

(1) Pellissier, *Op. cit.*, p. 192-194.

(2) Ali ben Ammar, réfugié en Tripolitaine, reçut l'aman en 1882 et fut interné dans la capitale. Rentré dans sa tribu en 1888, il décéda en 1899.

(3) Avant 1881, le caïd des Dahara partageait avec celui des Beni-Rezg la surveillance du marché du Sers.

Réunis aux Ouled-Ayar, mais constitués avec les Blidète en un khalifalik d'un millier de mejbas auquel ils tiennent comme garantie de leur individualité, les gens de la Kessera (Hassinïa) n'ont avec les Ouled-Ayar (Bachïa) aucun rapport de parenté. En dehors des Mouedzenine, les plus anciens Kesseraouia furent les Beni-Mtine et les Beni-Oulhez. Ces derniers ayant tué un voleur, ses enfants, dont le principal s'appelait Zitoun, dissimulèrent leur haine pour les Beni-Oulhez jusqu'à ce qu'ils eussent endormi leur méfiance. Ils les invitèrent alors à un festin dans une caverne qu'on montre encore. A mesure qu'entrait un des invités, Zitoun et ses frères le frappaient à mort. Ceux des Beni-Oulhēz qui esquivèrent le piège se sauvèrent au loin. Leurs descendants sont aujourd'hui un peu au Nord de Testour. Je me suis laissé dire qu'un antagonisme profond les sépare toujours des Beni-Zitoun. Pourtant, ils expliquent leur présence sur la rive gauche de la Medjerda par une émigration naturelle qui, une ou deux générations avant la fondation de Testour par les Andalous, aurait conduit leurs ancêtres à se fixer au pied du Djebel-Skhrira, autour d'une source analogue à celle de la Kessera.

Quoi qu'il en soit, le recasement des Beni-Oulhez doit remonter au XVIe siècle. Les Beni-Zitoun prirent leur place et s'agrégèrent les Mouedzenine. Peu après, à ce noyau s'ajoutèrent les Zorgane, issus de Saad el Azreg qui serait comme le père de Zitoun, originaire de la Seguiet-el-Hamra. Enfin, l'agglomération s'accrut des Beni-Saiour (1). Plus tard, divers étrangers formèrent le groupe des Gherob (2). Beni-Zitoun, Beni-Saiour et Gherob vivent à la Kessera en autant de quartiers distincts. Un quatrième quartier est celui des Mechaïha. Les Beni-Zitoun sont établis au haut du village, où une de leurs fractions a divisé en quinze maisons le Ksar byzantin. Avant 1881, on remarquait à la Kessera une espèce de garde nationale d'anciens soldats avec des cadres d'officiers locaux en demi-solde. Le capitaine en était le caïd, Mohammed El Borni, qui avait combattu en Crimée et qui nous appuya contre les Ouled-Ayar.

(1) Saiour, nom berbère d'homme. Ibn Khaldoun, IV, p. 437.
(2) *Gherib* signifie précisément « étranger » en arabe.

Comparables à certains égards à ceux-ci (race berbère, villages, etc.), les Ouartane s'en distinguent par ce fait qu'ils sont un groupe homogène de 7.000 personnes de même sang, concentrées comme les Ouargha dans un canton bien déterminé qui, grâce à son heureuse position, a dû voir couler à ses pieds bien des invasions sans en être affecté. Comme pour les Ouargha il n'y a pour ainsi dire pas de Ouartane dans le reste de la Tunisie. Ouartane est pour Ouartatane, ce qui peut-être les identifie aux Beni-Ourtantine qu'Ibn-Khaldoun (1) nous dépeint comme une branche des Beni-Demmer des Zenata. Cependant, quelques-uns d'entre eux veulent comme aïeul un certain El Ouartadine des Beni-Oulhez. De leur existence avant le milieu du XIXe siècle, nous ignorons à peu près tout. Grâce à leur assiette, à leur nombre et à leur cohésion, ils purent protéger leur individualité entre les Ouled-Ayar et les Ounifa. Rudes et supportant mal l'autorité extérieure, les Ouartane ont un penchant prononcé à l'indiscipline et à l'intrigue. Jusqu'en 1897 ils conservèrent un caïdat spécial qui avait le Ksour pour capitale.

2° Les Fréchich et les Majeur

Alors qu'en 1895 les Ounifa atteignaient un total de 9.000 mejbas en chiffres ronds, les Majeur en avaient 6.500 et les Fréchich autant (2). A l'Ouest les deux peuplades contrebalançaient les Nememcha. D'après la tradition, elles auraient eu pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle un chef unique qui résidait à Sbeïtla avec des cavaliers du maghzen. Cette situation cessa sans doute vers 1812, lors de la révolte du Majri Mohammed ben Ammar el Ferjani qui se prétendait chérif (3). Bachïa, les deux tribus versaient chaque année à la mahalla beylicale 4.000 moutons, dont 3.000 pour les Fréchich et 1.000 pour les Majeur. Après le traité algéro-tunisien de 1821, Fréchich et Majeur furent séparés et ultérieurement on les coupa en plusieurs tronçons. En plus d'une occurence les deux tribus

(1) *Op. cit.*, III, p. 288.
(2) Sans Fériana et les Ouled-Sidi-Tlil.
(3) Féraud : *Les Harar*, *loc. cit.*, p. 361.

marchèrent néanmoins de concert et, par exemple, en 1864 et en 1881. En 1895, le Contrôle civil de Thala, créé à cette date, accola en son sein les deux peuplades. A cheval sur la chaîne de Byzacène, elles ont un domaine steppien plus vaste, mais il y a plus d'habitants et de cultures dans la partie tellienne (voir chapitre X).

Si les Majer ou Majeur sont cités par Ibn Khaldoun comme un rameau des Oulhaça, ils ne percent pas dans les auteurs avant le XVIIIe siècle. Au XIXe siècle ils comprennent trois bradas : Fouad dans le Sud-Est de Bermajna, Ouled-Mehenna aux deux flancs du Mrhila, Chaquetma dans le paté montagneux du même nom. Mais cette distribution n'est exacte qu'en gros, car les éléments des trois bradas sont fort entremêlés. En 1901, on comptait 12.000 Fouad, 7.250 Chaquetma et 16.000 Ouled-Mehenna. Les Fouad se morcèlent en Ouled-Sehil,arabes,et en Taghout et Nemalrha,berbères.Berbères sont aussi les Chaquetma en qui on distingue la branche des Trif et celle des Ouled-Moussa. Chez les Ouled-Mehenna, les Msahel que nous rapprocherons des Msahla des Ouled-Ayar sont probablement berbères.

Pasteurs et semi-nomades, les Majeur n'ont jamais été qu'effleurés par la civilisation. Plusieurs fractions (Ouled-Rhilane surtout), prononcent mal certaines lettres arabes, ce qui est également le cas des Ouled-Moussa et des Afial des Fréchich (1). Relativement proches de Kairouan et du chemin suivi par la colonne annuelle du Djérid, les Majeur orientaux sont demeurés le plus souvent tranquilles, mais les Majeur occidentaux, retranchés sur le massif Sud du Haut-Tell, à côté des Fréchich, ont participé plus d'une fois à la turbulence de ces derniers. Ali ben Rhadahem (غـدا ـــهم), promoteur de la révolte de 1864, et petit neveu du Mohammed ben Ammar de l'insurrection de 1812 était un Majri des Msahel. Comme son aïeul ou grand oncle, il s'intitula Bey El Onma (bey du peuple). Il fallut l'apparition à Hajeb-El-Aioun d'une petite armée pour décider de la soumission des Majeur et c'est pour les contenir qu'après l'abandon du camp de Djilma on installa

(1) La lettre *qdf* est prononcée comme un *rhin*. Au lieu de qadhi on dit rhadhi, etc.

en 1885, sur leur flanc Est, le camp d'Hajeb-El-Aioun, imprudemment évacué en septembre 1905 et regarni de quelques troupes à partir d'octobre 1907.

Quant aux fils des antiques Frexes (1), ils ont trois bradas comme les Majeur, mais chacun d'eux (Ouled-Ali au Nord, Ouled-Naji au Centre et Ouled-Ouezzez au Sud) jouit d'un périmètre bien délimité. Au XIXe siècle, ils constituèrent à plusieurs reprises des caïdats particuliers dont les chefs habitaient respectivement Thala, la Foussana et les environs de Kasserine. Au midi des Ouled-Ouezzez un quatrième caïdat assemblait les Ouled-Sidi-Tlil qui ne sont pas des Fréchich, non plus que les gens de Fériana qui dépendaient des Drid. En 1887, les Ouled-Ali sont joints aux Ouled-Naji, en 1891 Fériana et les Ouled-Sidi-Tlil le sont aux Ouled-Ouezzez. Enfin, en 1896, les deux caïdats subsistants sont fondus en un seul appelé caïdat des Fréchich (2).

Les Ouled-Ouezzez en sont le principal élément (13.000 âmes (3) en 1901 contre 7.500 aux Ouled-Naji et 12.000 aux Ouled-Ali). Tous passent pour des descendants de Chich, sauf les Forda et les Zaaba des Ouled-Ouezzez, sauf les Haracta, rameau d'une tribu constantinienne berbère, les Ouled-Rhida, les Ouled-Sidi-Bou-Rhanem et les Benana, fractions maraboutiques. Quant aux peuplades arabes elles se sont évanouies sans presque laisser de traces. Les Fréchich ont tendu à expulser tous les allogènes et se sont refusés à en accueillir d'autres à l'exception des fractions précitées. Montagnards bornés et farouches, ils ont encore plus que les Ouled-Ayar ou les Ouartane l'horreur instinctive et irraisonnée de l'étranger. Leur rudesse native est connue et même exagérée dans les autres cantons de la Régence où on leur applique l'épithéte de *kochkhane* « hébétés, durs à comprendre » (au singulier *kochekh*). S'ils aidèrent autrefois le Bey de Tunis contre les Algériens, ce fut en partie à cause de la haine qu'ils nourris-

(1) Pour les Fréchich nous avons puisé pas mal de renseignements dans les *Monogr. Milit.*, nos 91 et 93.

(2) Effectivement, la réunion de tous les Fréchich est antérieure de deux ans, pendant lesquels le caïd des Ouled-Ali et Naji administra, par intérim, les Ouled-Ouezzez.

(3) Dans ce chiffre ne comptent pas Fériana et les Ouled-Sidi-Tlil.

saient pour les Ouled-Yahia-ben-Thaleb et les Nememcha (1). En 1853, des bandes de Fréchich et d'Ouled-Sidi-Abid marchent contre Tébessa sous la conduite d'un prétendu chérif, natif de Tunis, Ammar ben Guedida (2). Au milieu du XIXe siècle, Barth est empêché de voyager dans ces parages par une rébellion de Kadûn (Gaddoum) un des caïds des « sauvages et indépendants » Fréchich (3). En 1864, ils se rallient les premiers à Ben Rhadahem. En 1881, prétextant que le Bey les avait vendus aux Français, ils s'arment contre nous, sauf une portion des Ouled-Ouezzez qui, avec son caïd Ali Seghir, se met à Tébessa à la disposition du général Forgemol.

Les Fréchich semblèrent longtemps peu sûrs. Vers 1885, un de leurs administrateurs s'exprimait ainsi à leur sujet : Peut-être suffirait-il d'un aventurier audacieux, d'intrigues étrangères ou d'un mot d'ordre donné de très haut pour les soulever contre le Protectorat (4). » Aussi restèrent-ils en territoire militaire jusqu'en 1895, et on ne les soumit à la conscription qu'en 1897, les derniers des tribus du Haut-Tell (5). En 1901, on crut possible de priver de soldats Fériana, mais en 1906 une au moins des trois hypothèses visées ci-dessus s'étant réalisée, on vit les Fréchich s'enrôler sous la bannière du soi-disant marabout algérien, Amor ben Othmane, tuer ou islamiser de force, le 26 avril, les quelques Européens de Kasserine et se précipiter le lendemain sur Thala qu'ils se proposaient de piller et où ils ne furent arrêtés que par la force, tandis que d'habiles mesures amenaient la capture de l'agitateur. Les Hanadra des Ouled-Ouezzez avaient fourni les principaux éléments du mouvement.

Ce Bled-El-Arab qui a marqué d'une manière si constante son hostilité au pouvoir central et où aucune modification es-

(1) Cette haine qui n'a pas disparu est réciproque. En 1906 j'ai pu constater de visu que les tribus algériennes de la frontière n'attendaient qu'un signal des autorités françaises pour se ruer sur les Fréchich lors du mouvement maraboutique d'Amor ben Othmane.

(2) Ce rassemblement fut arrêté et leur chef tué par la garnison de Tébessa. Voir FÉRAUD : *Notes sur Tébessa*, p. 446-448.

(3) *Wanderungen*, I, p. 240.

(4) *Monogr. Milit.*, n° 91, passim.

(5) Les Majeur l'avaient été en 1895.

sentielle (chemins de fer, colonisation) n'est intervenue depuis 1881, demeure aujourd'hui à peu près tel qu'il y a cent ans avec sa population quasi exclusivement berbère. Les tribus de sang arabe n'y sont guère représentées alors qu'elles peuvent revendiquer la moitié des indigènes du Bled-Et-Trouk du Haut-Tell. Cette prévalence des Berbères, toujours prêts à manifester leur esprit indocile et anarchique est en relation avec les massifs montagneux les plus élevés et les plus difficiles. Ainsi s'affirme l'inéluctable influence du substratum géographique.

III

LES JUIFS ET LES ALGÉRIENS

Au milieu des tribus, deux groupes, pour des raisons de religion ou de nationalité s'offrent avec une physionomie spéciale. Ce sont les Juifs et les Algériens. Les premiers, peu nombreux, comptent moins d'un millier d'âmes, c'est-à-dire le cinquantième seulement de la population israélite de la Tunisie. L'ex-Bled-El-Arab n'a guère de Juifs. Dans l'ancien Bled-Et-Trouk, on en recense quelques unités dans les principaux souks, une trentaine à Téboursouk et 800 au Kef, parmi lesquels 60 sont Français et 14 Italiens. Le cimetière juif est en dehors de la ville, près des ruines de l'ancienne église chrétienne de Ksar-Er-Rhoula (1). Mais, ce qui doit surtout nous intéresser, ce sont les quelques familles de paysans israélites du Sers (2).

Au moment de l'invasion arabe, beaucoup de Berbères pro-

(1) Il est décrit par Cagnat et Saladin : *Voyage en Tunisie*, p. 208-209. En 1829, de Filippini note au Kef 200 israélites. En 1880, Guérin, *Op. cit.*, II, p. 54-56, estime à 600 le nombre des Juifs du Kef. A Téboursouk, il n'y avait pas de Juifs avant 1881, mais il en existait à Testour.

(2) Reclus, *Op. cit.*, p. 398, note qu'il y a encore quelques pasteurs Juifs autour de Tébessa. De Segonzac : *Voyages au Maroc*, 1899-1901, Paris, 1903, p. 127, cite parmi les Braber des Juifs qui portent le costume berbère et qu'on appelle non pas Ihoud, mais Ait-Moussa (enfants de Moïse).

fessaient le judaisme, notamment les Djeraoua, tribu de la Kahena, les Nefousa, etc. (1). A la Hamadat des Ouled-Ayar on raconte que les Rjaibïa et les Metboua tirent leur origine d'une tribu juive du Sud, maintenant disparue. Dans le même canton, une fraction des Ouled-Njim est dite El-Ihoudia. Il n'est pas jusqu'aux gens d'El-Harat que leurs voisins ne veuillent faire descendre de la communauté israélite de Gafsa. La confédération des Hanencha possédait des Juifs dans son sein comme le prouve un épisode de la légende de Zghid. En Algérie, pour injurier un Hannachi, on lui reproche des ancêtres israélites et on le qualifie de Hannech ben Fennech ben Fellech ben Habesch ben Chaloum̃ El Ihoudi. Les Ouled-Mimoun des Hanencha comprenaient beaucoup de Juifs parmi eux. En 1843, au Sud de Souk-Ahras, nos soldats eurent pour guide un goum de Hanencha dont le plus brillant cavalier était précisément un israélite (2). De même, en Tunisie, il y avait parmi les nomades des Juifs qui ne se différenciaient de leurs contribules que par la religion. Chez les Hamama et les Fréchich, vivaient à demeure des familles de bédouins israélites que les notables protégeaient et appelaient « leurs Juifs » (3). Pellissier (4) constate que dans la zmala du caïd des Drid, nombre d'israélites armés et vêtus comme les Arabes, montent à cheval, guerroyent comme eux et ont même perdu l'accent nasillard. Le çaïd Brahim Er Riahi avait avec lui une quinzaine de tentes d'Ouled-Mimoun Juifs. Parmi ces Juifs des tribus, les uns étaient de vrais paysans, tandis que d'autres exerçaient la boucherie ou les métiers du fer et des métaux peu en honneur chez les bédouins. Chaque zmala avait ses forgerons et ses bijoutiers Juifs relégués à une des extrémités de l'agglomération.

Depuis le milieu du XIXe siècle, la plupart de ces israélites ont déserté les campagnes pour les cités. Féraud a noté ce phénomène dans la province de Constantine. En Tunisie, en dehors des quinze tentes du caïd Brahim, réduites des deux tiers,

(1) Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, p. 208-209.
(2) Féraud : *Les Harar*, p. 30-31.
(3) von Maltzan, *Op. cit.*, II, p. 177.
(4) *Op. cit.*, p. 186-187.

il n'y a plus d'autre groupe de Juifs campagnards que les quelques Bahoussia (1) cultivateurs ou pasteurs, campés dans la plaine du Sers, entre le fondouk et Zanfour. Ces Bahoussia dont beaucoup ont des noms arabes, ignorent l'hébreu, mais ils se transmettent oralement les prescriptions rituelles. Au moment du Youm Kipour, ils ne manquent pas d'aller à la synagogue du Kef où les israélites citadins regardent avec pitié ces coréligionnaires en burnous. Certains traits permettent de reconnaître les campagnards Juifs devenus villageois. D'aucuns, comme à Testour, continuent, hommes et femmes, à s'habiller à la bédouine. D'autres sont identifiables grâce à leur nom qui est celui d'une tribu (Riahi, Mimouni) ou évoque une besogne agricole ou pastorale (Allouche, Lellouche).

Quant aux Algériens, ceux dont l'arrivée dans la Régence ne date que du XIXe siècle ont sous le vocable de Gheraba (occidentaux) conservé longtemps leur individualité en petits cheikhats ethniques. La mine de plomb beylicale de Djebba était exploitée par des Kabyles dont beaucoup se fixèrent aux environs. Les remous de population causés par notre conquête et par la famine de 1867 jetèrent en Tunisie bien des douars algériens ainsi que la répression de l'insurrection de 1871. Immigration dont les membres étaient hostiles à la France si bien qu'en 1881 quelques-uns trempèrent dans le massacre de l'Oued-Zerga. Pourtant, si le Bey accorda à plus d'un de ces exilés des concessions de terres, les Tunisiens n'avaient pas oublié les incursions ni l'insolence des Gheraba durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Aussi, maintes fois, les immigrés se sentirent-ils plus mal à l'aise que s'ils n'avaient pas fui la domination des chrétiens.

Notre occupation de la Régence ouvre une seconde période. Maint algérien accompagne nos colonnes comme guide, mercanti, etc., qui ensuite s'attache au pays. Dès lors, un fort afflux se dessine. Des achats de terrains, des locations de parcelles ont lieu à des prix plus abordables qu'en Algérie. C'est en 1890-1895 que ce mouvement atteint son maximum d'am-

(1) *Bahoussi* (au plur. *Bahoussïa*) signifie « Juif bédouin ». La plupart des israélites du Kef sont d'anciens Bahoussïa.

plitude. Il s'étale d'une manière sporadique sur l'ensemble du Haut-Tell, affectant davantage les régions du Kef et de Téboursouk et s'avançant par la zone des plaines centrales, voie classique des irruptions algériennes. On constate des groupes importants d'Algériens à Zouarine, à Lorbeus, au Sers, à la Rhorfa, au Krib, et principalement sur les sraouate du Kef et de Téboursouk. Beaucoup d'émigrants rencontraient là, en effet, un pays analogue au leur et leur pénétration était facilitée par la faible densité et le peu de cohésion de la population. Excepté les Soufis, maçons, journaliers ou porteurs d'eau au Kef, excepté les Algériens du Roba-Ouled-Yahia qui sont originaires du Hodna, ces contingents proviennent pour la plupart soit de la région de Bône, soit de la contrée entre Souk-Ahras et Bordj-bou-Aréridj. La tribu qui a contribué le plus à l'exode est celle des Eulmas (commune d'El-Arrouch), puis les fractions de Condé-Smendou. Avec ses 10.000 Algériens, dont 6.000 dans le Contrôle du Kef et 4.000 dans l'annexe de Téboursouk où ils ne sont pas inférieurs au huitième de la population, le Haut-Tell se place à cet égard sur le rang de la région de Tunis.

Il ne court pas toujours d'excellents rapports entre Tunisiens et Algériens indociles envers les cheikhs ou les caïds. Autour de Téboursouk, le sof algérien et le sof tunisien se heurtent entre eux. Echappant à l'action des Contrôleurs civils qu'on a omis d'investir à leur encontre de pouvoirs analogues à ceux des autorités administratives de la colonie sœur, les Algériens se montrent enclins à abuser de leur quasi indépendance. Ils ont en revanche déployé souvent de sérieuses qualités. Plus travailleurs que les Tunisiens, ils ont beaucoup défriché et ils pratiquent les labours de printemps. Quelques-uns s'étant enrichis se sont bâti sur le sra de Téboursouk des maisons à la française qu'on prendrait pour des bordjs de colons, n'était la parcimonie des ouvertures. Et, en effet, c'est bien une œuvre de colonisation qu'ont accomplie plusieurs de ces Algériens. Œuvre qui a précédé la notre dans ces parages et qui sur plus d'un point l'a empêchée ou entravée en occupant comme au Krib quelques-uns des meilleurs endroits. Inversement, l'afflux de nos compatriotes à partir de 1898 en diminuant les terres disponibles et en faisant monter le prix du

sol a ralenti ce mouvement d'immigration ou l'a même refoulé comme à Saint-Joseph-de-Thibar.

Passons maintenant aux groupements dont le noyau de cristallisation a été la personne d'un santon révéré sans oublier certaines manifestations de marabôutisme intéressant la géographie physique ou humaine.

IV

LES GROUPEMENTS MARABOUTIQUES

1° Maraboutisme naturiste et marabouts

Innombrables sont les qoubbas ou les enclos dits haoutas, semés çà et là à la gloire des multiples saints indigènes. Cependant, les qoubbas n'abondent que là où il y a beaucoup de maisons, c'est-à-dire en Friguia. Entre le Bireno et la plaine de Foussana un plateau où sont réunies comme dans une exposition presque toutes les variétés de haoutas revêt le nom significatif de « *Garet-Er-Rgoud* » (la Gara des Dormants) (1).

Les arbres qui croissent auprès des qoubbas ou des haoutas sont respectés à l'égal de ces constructions. Aussi, ont-ils subsisté quand parfois le reste du peuplement était détruit. Lorsque dans un pays dénudé on aperçoit un bouquet d'arbres, on peut être sûr qu'il y a là non pas une source, mais le tombeau d'un bienheureux. C'est le cas des pins de Sidi-Abid en haut

(1) On y remarque la qoubba-zaouïa de Sidi Bou Rhanem, la qoubba d'un de ses descendants, Sidi Amor ben Salem, ainsi qu'une haouta décorée de deux grenadiers géants et d'un araar. Cette houta renferme les dépouilles de quelques marabouts oubliés et en englobe une autre, plus petite, couverte comme un gourbi et où reposent Sidi El Mouelha et Sidi Mohammed Satour, l'ancêtre des Guemata (Fréchich). Un peu plus loin, s'éparpillent des masures en pierre sèche, dernier abri de saints décédés. C'était jadis chez les Fréchich l'habitude d'être enterré sur la Garet-Er-Rgoud, dans le sol sanctifié par tant de pieux personnages.

du Djebel-Foua (Algérie), des oliviers de Sidi-Naoui en bas du Serdj, des chênes-verts de Sidi-Rached (Hamadat des Ouled-Ayar), etc. A Sidi-Dhouiou (vallée de l'Oued-Gafour) quelques pins isolés marquent clairement l'extension antérieure de la forêt. Parfois, l'arbre est l'élément le plus important de la haouta et sert à désigner le saint lui-même. Les Sidi-Bou-Zitoun, Sidi-Bou-Araara (voir planche J) ne sont pas infréquents. Plus rarement, le caractère maraboutique s'attache à un mont, à une source, à un rocher. Sur le piton qui commande à l'Est la plaine de Biadha, il y a un Sidi-El-Merqueb et sur le Djebel-Meida des Ouargha une Lalla-Meida qui font songer à une divinisation inconsciente de la montagne. Au Kef, la source même est maraboute ou du moins elle abrite un marabout inconnu. Elle s'épanche dans un nymphée ancien qui a des allures de monument, et elle y débouche d'un drain foré dans la montagne. Avant 1895, les femmes s'y rendaient la nuit en pèlerinage. Plongées jusqu'à mi-jambe dans l'eau du bassin de réception, elles consumaient des parfums (1) devant l'orifice de la conduite d'arrivée, y allumaient des bougies et égorgeaient des poules. Cet usage a cessé. Depuis une quinzaine d'années, par mesure d'hygiène, l'Administration a fermé la chambre de captage avec une porte en fer (2) dont la clef est conservée à la Municipalité. Mais la source n'en demeure pas moins béatifiée aux yeux des habitants. A Téboursouk, c'est un rocher qui est l'objet de la vénération des fidèles. Au bas du versant Est du Kef Téboursouk, près de Sidi-Blèl, la falaise nummulitique est peinte à la chaux là où des blocs et des pans de calcaire laissent entre eux comme une niche. C'est une *kheloua* (hermitage) où aurait soit-disant séjourné Sidi Abdelkader et, tous les vendredis, les gens de Téboursouk y brûlent des cierges en son honneur.

En haut de la ville du Kef, dans la Kasba, la qoubba de Sidi-Cherif était l'asile inviolable de centaines de pigeons sacrés dont le nombre s'accroissait par suite d'offrandes destinées à

(1) Espérandieu : *Etude sur le Kef*, Paris, s. d. (1888), signale sommairement cet usage.

(2) Sur la source du Kef, voir Renault : *Install. hydraul. rom. de Sicca Veneria* in *Enq. sur les Install. hydraul. rom. en Tunisie*, t. II, p. 83-89.

obtenir l'accomplissement d'un vœu. En 1881, une garnison française s'installa dans la Kasba et plus d'un de ces oiseaux alla améliorer l'ordinaire de la troupe. Le sépulcre de Sidi-Chérif fut fouillé par un officier qui n'y découvrit que des os de poulets. La qoubba fut désaffectée, les volatiles se dispersèrent et les gens du Kef n'offrirent plus de colombes. Ainsi disparut une pratique qui se perdait dans la nuit des temps. Cagnat et Saladin ont fort opportunément rappelé (1) que Sicca vantait dans l'antiquité un temple fameux dédié à Vénus (2), divinité dont la colombe était l'emblème. Ils pensent que cet édifice devait se dresser dans les parages de la Kasba, et ils font de la qoubba musulmane le successeur lointain du sanctuaire de Tanit. Cette hypothèse paraît rationnelle (3). Une fois de plus, notre domination aurait favorisé le pur Islam en balayant une coutume qui remontait au plus vieux paganisme.

A Djebba, les particules liquides coulant sur la muraille verticale du Goraa ont évidé deux couches tendres superposées sans entamer la strate dure qui les sépare. L'abri inférieur a une hauteur d'une vingtaine de mètres, le supérieur, inaccessible, n'a que 8^{m} de flèche. Jadis, tous deux communiquaient par des trous dans le plancher intermédiaire. En bas, il y avait un temple à Baal et Tanit, en haut une habitation encore presque intacte et qui est pour les Arabes le Ksar des Sebaa-Rgoud (le Château des Sept Dormants). Six hommes et un chien gisent là depuis des siècles et les gens de Djebba,

(1) *Voyage en Tunisie*, Paris, 1894, p. 204 et 205. Voir à ce sujet notre étude : *Mœurs indigènes — Répugnance ou respect relatifs à certaines paroles ou à certains animaux.* (*Rev. Tun.*, 1908), p. 5-21.

(2) Dans ce temple avaient lieu des prostitutions sacrées signalées par Valère Maxime, liv. II, chap. VI, § 15, *Siccæ enim fanum est Veneris in quod se matronæ conferebant : atque inde procedentes ad quæstum, dotes, corporis injuria contrahebant, honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia juncturæ.* Il y a à Sicca un temple de Vénus où se réunissaient des femmes pour trafiquer de leurs charmes et gagner une dot au prix de leur pudeur, s'assurant ainsi un mariage honorable par un moyen deshonnête.

(3) Beaucoup de musulmans se rendent compte eux-mêmes que les nombreux Sidi Chérif n'ont jamais existé. Ce nom décèle souvent, comme c'est le cas au Kef, un endroit vénéré antérieurement.

qui autrefois immolaient au pied de la falaise des bœufs et des moutons (1), y vont encore au printemps brûler de l'encens bien que le voile de mystère ait été levé. En 1896, un roumi réussit à visiter le ksar en dévalant de la falaise avec des cordes, et en 1903, les Pères Blancs, à l'aide d'une échelle provisoire, hissèrent là une statue de la Madone, dans une anfractuosité à gauche de la maison. Ainsi, plusieurs cultes se sont succédé jusqu'à nos jours dans cette gorge du Goraa et presque sur le même emplacement. Après Baal et Tanit (ou Saturne et Cœlestis), les Sebaa-Rgoud, en passant peut-être par un saint de l'Eglise, et maintenant protégés contre toute atteinte et dominant toujours la source, le sanctuaire musulman et la Vierge Marie reçoivent de loin, côte à côte, les hommages de leurs adorateurs respectifs.

Les qoubbas sont parfois sous l'invocation de saintes comme Seida Oum Dlèl du pays Chaquetma, Lalla Kounïa El Oubirïa près de Mansoura, Fathma bent Saïdane au pied du Djouggar, Oum El Khoula à Dougga, etc. Aux Ouled-Ayar, le santon le plus couru est Sidi Bel Habbès. Chez les Fréchich, les plus en vogue sont Sidi Ali ben Brahim d'Haïdra et les marabouts de la Garet-Er-Rgoud. Chez les Ounifa, on honore surtout Sidi Abd El Jaouad de la Kalaat-Senane et les descendants de Sidi El Mouelha, enterrés à Tajérouine. Dans la région des plaines centrales, voici Sidi Salem El Obbi, Sidi Asker. Chez les Ouled-Aoun, on est très attaché à Sidi Hamada.

La plupart du temps, ces marabouts ne sont pas des enfants du pays. De certains n'a subsisté que la notion de leur origine étrangère. Au Kef, une des trois mosquées est sous l'invocation de Sidi Ahmed Gherib (Sidi Ahmed l'étranger) ; à Téboursouk, on a une qoubba de Sidi Gherib. Les santons occidentaux paraissent en majorité et sont en tout cas les plus célèbres. Parmi les plus vénérés marabouts marocains du Haut-Tell, nous citerons Sidi El Mouelha, Sidi Thabet El Benani. Sidi Asker est algérien ainsi que les marabouts quasi contemporains qui créèrent dans la région les confréries religieuses. D'autres sont tunisiens ou tripolitains. Sidi Bou Rhanem, bien que certains le veuillent marocain, émanerait des Ouled-Sa-

(1) Tissot : *Géogr. Comp.*, II, p. 366, signale déjà cet usage.

lem des Hédil; Sidi Khelifa El Mahmoudi, Sidi Hamada et Sidi Bel Habbès sont issus, les deux premiers des Mahammid, l'autre des Tarhouna. Leur présence dans le Haut-Tell décèle l'intensité de cette immigration tripolitaine moderne dont nous avons parlé précédemment. Fathma bent Saïdane (XVIIe siècle) appartenait à une fraction de la tribu tripolitaine des Hicher, campée depuis quelque temps dans la Régence.

Sidi Bou Rhanem s'était fixé vers le XVIe siècle dans la plaine de Foussana qui obéissait à ce moment au fameux Yagoub, père de Mohammed Baïou. Uniquement livré à la contemplation, le santon vivait du lait que les chamelles de Yagoub lui offraient spontanément. Leur manège ayant été surpris, Yagoub ordonna de brûler vif l'intrus. Vite un bûcher s'élève où on lie le saint homme, mais au moment où les flammes vont lécher son corps, Sidi Bou Rhanem s'élance, saisit l'enfant de Yagoub qui figurait parmi les assistants, met le bambin à sa place et s'envole dans les airs sous les espèces d'un corbeau. Le lendemain, sur les cendres du bûcher, on aperçut Sidi Bou Rhanem donnant des dattes à manger au fils de Yagoub. Ce dernier, repentant et confus de tant de générosité, fit cadeau à Sidi Bou Rhanem d'une partie de la région de Foussana (1).

Sidi Bou Rhanem est le père adoptif de Sidi El Mouelha qui naquit dans ladite plaine au cours d'un pèlerinage accompli par ses parents. Partis du Maroc, ceux-ci se dirigeaient vers La Mecque lorsque la femme, étant enceinte, dut s'arrêter. Le mari continua seul le voyage et confia à Sidi Bou Rhanem son épouse. L'enfant, une fois né, resta avec son père nourricier. Sidi El Mouelha mena une vie qu'Allah orna de miracles. Comme il voyageait chez les Ouled-Ayar, on le supplia d'aller visiter une femme qui se tordait dans les douleurs sans pouvoir accoucher. Le saint la fit déposer sur une de ces housses (*djlèl*) dont on couvre l'arrière-train des chevaux pendant les fantasias et pria Dieu pour elle. L'oraison n'était pas plutôt achevée que la patiente mettait au monde un fils qui reçut le nom de Mouelha. Il serait la tige des Ouled-Sidi-El-Mouelha

(1) Cette anecdote est racontée dans la *Rev. Tun.* de 1902, p. 187. Elle est tirée de la *Monogr. Milit.*, n° 33.

des Ouled-Ayar que les autres qualifient, un peu par dérision, d'Ouled-Sidi-El-Mouelha-Bou-Djlèl. Comme Sidi El Mouelha et Sidi Bou Rhanem s'approchaient avec des dattes d'une armée campée dans le col qui conduit de Zouarine à Bermajna, Sidi El Mouelha réfléchit qu'il serait peu humain d'en gratifier le général seul, alors que tant de soldats criaient misère. Il invoqua alors le fameux Sidi Bou Ali qui florissait dans le Djérid. Et voilà qu'une pluie de dattes s'abattit en telle abondance que l'endroit en a conservé le nom de Fedj-Et-Tamer (le Col des Dattes, le Col des Fruits). Sidi El Mouelha fut enseveli auprès de Sidi Bou Rhanem, sur la Garet-Er-Rgoud. Chaque année, les Ouled-Sidi-El-Mouelha vont en pèlerinage à la haouta de leur ancêtre qui garde jalousement pour eux les fruits des grenadiers qui ombragent son tombeau. Des gens d'une autre tribu avancent-ils la main pour cueillir une grenade, celle-ci s'éclipse soudain à leurs yeux étonnés, tandis qu'elle se livre à tout Mouelhi désireux de la détacher de la branche (1).

2° Les tribus maraboutiques

Autour d'un marabout notoire, les adhérents affluent et s'installent. C'est ainsi qu'aurait été fondée par Sidi Asker la Décheret-Ez-Zouarine, corruption de Décheret-Ez-Zaïrine (le Village des Pèlerins). Parmi les centres qui résultent d'une agglomération maraboutique, citons la Décheret-Sidi-Bou-Rhanem, construite à un kilomètre de la qoubba du saint, à cause de la position incommode de la Garet-Er-Rgoud, Thala qui longtemps ne s'appela que Zaouiet-Thala dans le langage du peuple ou les actes officiels (2), etc.

Après le décès d'un marabout puissant, disciples et descendants rejettent souvent leur nom de tribu comme une défroque hors d'usage. L'intensité de ce phénomène au XVIe siècle est une des principales causes d'obscurité dans la recherche des origines des tribus actuelles. Cependant, il est des groupes

(1) Cette particularité qui est un article de foi pour les Ouled-Sidi-El-Mouelha, m'a été confirmée à la Garet-Er-Rgoud par des Fréchich.

(2) Cf. par exemple *Journ. Off. Tun.*, n° du 26 avril 1883.

qui, malgré leur entrée dans la clientèle d'un marabout, ne se sont pas dépouillés de leur nom particulier. C'est ainsi que les Guemata et les Ouled-Msahel (Contrôle de Thala) affirment être neveux les uns de Sidi Mohammed Satour, les autres de Sidi Bou Meftah(1). Exemptes d'impôts et de service militaire, les tribus maraboutiques ont plus d'une fois été les auxiliaires diplomatiques du pouvoir central dans ses démêlés avec les peuplades guerrières. Habituées à vivre d'offrandes ou du produit de biens habous, elles se distinguent entre toutes par leur indolence ainsi que par des répugnances bizarres à l'égard de certaines choses ou de certains animaux. Les Ouled-Sidi-El-Mouelha ont en sainte exécration le nom de Salem et ils manifestent une sorte de dégoût sacré pour la poule de Carthage (*raad*). Les Hababsa ressentent pour la grenouille une horreur religieuse qui est partagée par les Ouled-Sehil des Majeur, par les Chaouïa et les Ouled-Yagoub des Ouled-Msahel et par les Ouled-Ben-Zekri, petite fraction maraboutique du Roba-Ouled-Yahia. Cette susceptibilité n'a d'égale que celle des Ouled-Bou-Rhanem vis-à-vis du *guich* (fétu de paille) (2).

Si les tribus maraboutiques de Tunisie n'ont pas été comme chez les Touareg astreintes à une condition sociale inférieure, elles n'ont pas été pourtant sans être quelque peu foulées. Tout en révérant Sidi Bou Rhanem, les Fréchich ont presque complètement expulsé sa postérité des alentours de la Foussana. Le fils de Sidi El Mouelha (3), Amor, avait fondé la puissance territoriale des siens en obtenant des Ouled-Yagoub le don de tout le pays allant du Guern-El-Alfaia à la plaine de Bermajna. Sous Ali ben Amor, qui a sa qoubba à Tajérouine, les Ouled-Sidi-El-Mouelha se maintiennent, mais bientôt la décadence arrive. Sous la conduite de Thaleb, fils d'Ali, un groupe émigre au Nord de Tébessa et y fera souche des Ouled-Yahia-Ben-Thaleb (4). Le reste de la tribu voit sa domination

(1) Sidi Bou Meftah est enterré dans la plaine du Kef.

(2) Pour plus de détails, lire notre étude : *Mœurs indigènes — Répugnance ou respect.....* (*Rev. Tun.*, 1908), p. 5-21.

(3) Nous avons consulté la *Monogr. Milit.*, n° 32.

(4) Féraud : *Notes sur Tébessa*, *loc. cit.*, p. 472-473, cite les Ouled-Sidi-El-Mouelha comme une fraction des Ouled-Yahia-ben-Thaleb.

chanceler sous la direction du frère d'Ali, Mohammed, uniquement occupé de ses devoirs religieux. Les Ouled-Sidi-El-Mouelha sont dès lors divisés en tronçons et nous les trouverons au XIXe siècle scindés en deux morceaux distincts dont l'un (94 mejbas en 1895) gît autour du Guern-El-Alfaïa et de Sidi-Abd-El-Basset qui est un Mouelhi, et l'autre (230 mejbas en 1895) autour de Tajérouine, sur le territoire des Charen, auxquels la tribu a été rattachée sous Ahmed-Bey. En outre, de petits groupes vivent aux Ouled-Ayar, à Sakiet-Sidi-Yousef, à Zouarine, au Massouge, à Zehna.

Plusieurs tribus maraboutiques furent cependant redoutables et l'on cite à l'actif de quelques-unes d'entre elles des traits de bravoure, voire d'impiété, comme ceux narrés à propos des Ouled-Msahel. On raconte qu'après une bataille heureuse contre les Hamama, les femmes des Ouled-Msahel se servirent des têtes des vaincus en guise de pierres pour soutenir les marmites à couscous. Pareil fait se constata d'ailleurs, en 1864, au début de l'insurrection du Msahli Ali ben Rhadahem. La tête du caïd El Arbi Sehili fut employée comme support de beurma et tel vieillard Ferchichi n'a pas encore oublié le rictus sinistre de cette figure racornie et noircie par le feu et la fumée. Dans une autre guerre contre les Hamama, les Ouled-Msahel victorieux obligèrent leurs adversaires au sacrilège de prononcer à propos d'un marabout Msahli, Sidi Hamed Ben Cherif, la formule « *sall Allahou alèïi ou sellem* » réservée au Prophète. Quant aux Ouled-Bou-Rhanem, tueurs de lions et que la vue d'un brin de guich met en fuite, ils ont toujours le coup de fusil facile (1). Parmi les maraudeurs dont la réputation est le plus solidement établie dans le Haut-Tell, on note les Ouled-Omrane et surtout leur sous-fraction, les Ouled-Rhilane, dont l'ancêtre serait un santon de la Seguiet-El-Hamra. Les tribus maraboutiques, si elles sont en moyenne composées de gens plus lettrés et moins rustres, ne présentent donc, au point de vue de la morale, aucune supériorité.

Toutes sont de formation assez ancienne. Depuis longtemps, il ne s'en crée plus de nouvelles, car, depuis la fin

(1) Chez eux on tuait jadis un homme « *ala basla* » pour un oignon.

du XVIIIe siècle, la constitution des confréries a fourni aux aspirations religieuses des populations des cadres plus souples.

3° Les confréries religieuses

En Tunisie, la plupart des indigènes appartiennent à une confrérie religieuse (*triqa*), à peu près comme tout Français se considère adepte de tel ou tel parti politique. Dans le Haut-Tell, les Qadria et les Rahmania sont les plus nombreux, car ils se partagent par moitié les huit dixièmes au moins des membres des confréries. Les Qadria dominent dans le Contrôle du Kef, les Rahmania dans ceux de Mactar et de Thala. Certaines tribus comprennent des adhérents de diverses triqas. Les Ouargha, les Ouled-Ayar-Guebala, etc., renferment aussi bien des Qadria que des Rahmania. Mais, le plus souvent, tel groupe de population spécial s'inféode à une association particulière. Les Ouled-Ayar-Dahra sont à peu près tous Rahmania. Au sein des circonscriptions modernes, les différences ethniques se traduisent par la faveur dont jouissent des confréries déterminées. Dans le caïdat des Ouled-Aoun, les Ouled-Aoun proprement dits sont Rahmania, les villageois de Zeriba (Arouch-Er-Rgag) et les Ouled-Yahia sont Madanïa, les gens du Bargou, Qadria. Dans le khalifalik de la Kessera, les Kesseraouïa s'inscrivent en majorité parmi les Madanïa, alors que les habitants des Blidate se reconnaissent Rahmanïa. Au Sers, les Beni-Rezg comptent pas mal de Tidjanïa. Chez les Ouargha, les Chabbïa englobés dans cette peuplade suivent les Nasserïa. Chez les Majeur, les Ouled-Msahel seuls sont Soulamïa. Cette distribution est d'ailleurs susceptible de se modifier.

Les Qadria possèdent en Tunisie quatre zaouïas renommées : celle de Sidi-Mostefa-El-Imam à Menzel-bou-Zelfa (Cap Bon), celle de la rue du Divan à Tunis, celles de Nefta et du Kef. Cette dernière est actuellement la plus célèbre et son chef, Si Kaddour, est le principal personnage du Haut-Tell. Les grandes zaouïas Rahmanïa de la Régence sont à Chaouach, près de Medjez-el-Bab, à Nefta et au Kef. Cette ville réunit ainsi en elle deux des maisons les plus notoires des deux confréries les plus courues. Des trois centres religieux de Tu-

nisie, Kairouan, le Kef et Nefta, le Kef peut actullement revendiquer à bon droit pour lui la primauté.

Dans le Haut-Tell la zaouïa Qadria du Kef n'a pas de concurrente. Les Rahmanïa sont au contraire attirés par diverses zaouïas : celle du Kef étend son ombre sur le territoire du Contrôle civil de ce nom et sur les Ouled-Ayar-Dahara. Les Guebala, les Ouled-Aoun et les gens de Téboursouk dépendent de la zaouïa de Siliana, tandis que la zaouïa d'El-Menchia se réserve les Fréchich et une partie des Majeur.

Après la prise de Biskra et des Ziban (1844), plusieurs enfants de Mohammed ben Azzouz, moqaddem des Rahmanïa, s'enfuirent de Tolga au Djérid où l'un d'eux, Mostefa, fonda à Nefta une zaouïa qui eut rapidement de la vogue. Décédé en cette localité en 1867, Mostefa joua, sa vie durant, un rôle important dans tout le Sud-Ouest de la Régence jusque chez les Majeur et les Fréchich. Des zaouïas s'élevèrent en bas de Kasserine et à Thala, l'une sous le vocable de Si Mostefa ben Azzouz, l'autre sous celui de son moqaddem, El Hadj Embarek. Mais les fils du marabout ne surent pas continuer son œuvre. La famille Ben Azzouz a perdu tout crédit dans le Haut-Tell (1) où elle a été supplantée par une famille alliée, celle des Abdelmelek.

Sidi Abdelmelek avait surgi, au début du XIXe siècle au sein de la tribu maraboutique des Ouled-Sidi-Hamada et il s'était fixé à brève distance, au Gontra de Siliana, où le Bey lui avait concédé environ 300 hectares, la plupart irrigables. Son fils Ahmed qui lui succéda songea, vers 1865, à s'installer à Sbeïtla sur les conseils de son beau-père, Mostefa ben Azzouz. Une grande maison fut commencée avec des matériaux antiques non loin du pont-aqueduc romain (2), mais la tentative avorta à cause des troubles de la période 1864-1868. Cependant, Si

(1) Dans la région de Fériana, elle a été remplacée par le chef des Ouled-Sidi-Tlil, Belgassem Es Sassi, qui tenait d'ailleurs le chapelet de Mostefa ben Azzouz.

(2) Cf. PLAYFAIR, *Op. cit.*, p. 180 et suiv. Voir dans SALADIN : *Rapp. sur la Mission faite en Tunisie de novembre* 1882 *à avril* 1883. (*Arch. Miss. Scient.*, XIII), p. 64, le plan de Sbeïtla avec l'emplacement de la maison bâtie par Si Ahmed. Voir aussi *ibid.*, p. 79, note 2.

Ahmed imprimait une impulsion féconde à la zaouïa de Siliana autour de laquelle il plantait un millier d'oliviers et un jardin magnifique. Tandis que son frère Brahim avait acquis quelques dizaines d'hectares et bâti une zaouïa près des ruines d'*Uzappa* parées du nom de Ksour-Abd-el-Melek, Si Ahmed arrondit ses domaines vers 1868 en achetant à l'Etat l'Henchir-El-Abiod. Vers 1880, la famille Abdelmelek était en pleine prospérité. Si Ahmed était très influent jusque chez les Kroumirs et, après le pillage du navire *l'Auvergne*, ce fut lui que le Bey chargea d'aller négocier sur place le paiement d'une amende. A la veille de l'occupation, le fils de Brahim, Mahammed, se préparait à ériger une troisième zaouïa dans les ruines désertes d'Henchir-Sidi-Amara, au débouché du Foum-Zelga sur le pays Zlass.

L'arrivée des Français épargna à l'ancienne *Agger* les outrages subis par *Sufetula*. Si Ahmed ben Abdelmelek, retenu par la crainte de la confiscation de son temporel, n'osant pas se déclarer contre nous, poussa en avant Mahammed, qui finit par se réfugier en Tripolitaine où il mourut en 1901, laissant à la tête de la zaouïa d'Uzappa son fils Abda. Quant à Si Ahmed, il fut interné à Tunis. En 1888, il reçut l'autorisation de revenir à Siliana, mais l'essor de cette envahissante famille était brisé. Confiant la maison principale à son fils Hassouna, Si Ahmed ne tarda pas à se retirer auprès de Téboursouk, à Henchir-Chett, où il créa une autre zaouïa. Peu après, en 1893, il adhérait pour ainsi dire officiellement à l'état de choses actuel en envoyant son étendard figurer à côté de notre drapeau aux fêtes d'inauguration du port de Tunis.

Bien que résidant sur le sra de Téboursouk, Si Ahmed ben Abdelmelek n'en est pas moins le grand marabout des Ouled-Aoun, comme la zaouïa de Siliana est en quelque sorte la zaouïa nationale de cette tribu. A l'Est, son action déborde chez les Zlass dans le Marouf, mais du côté du Nord et de l'Ouest, elle est arrêtée par les zaouïas Rahmanïa et Qadria du Kef. La zaouïa de Siliana n'est plus aussi prospère que jadis.

La zaouïa Rahmanïa du Kef, plus importante que celle de Siliana, a une origine plus noble, puisque sa création eut lieu, dit-on, sur les ordres mêmes du fondateur de la confrérie Mahammed ben Abderrahman El Guechtouli qui florissait au

XVIIIe siècle dans le Djurdjura (1). Décidé à répandre sa triqa dans le domaine des Husseïnites, il détacha au Kef un de ses principaux adeptes, Si Mostefa Trabelsi, qui y expira en 1776 et fut remplacé neuf ans plus tard par Ahmed ben Ali bou Hadjar, originaire des environs d'Aïn-Temouchent (département d'Oran). Celui-ci continua l'œuvre de son prédécesseur. Il lança la confrérie dans le centre de la Tunisie, créa au Kef une zaouïa en 1784-85 et y fonda une vraie dynastie religieuse qui subsiste encore. A sa mort, en 1213 (1798-1799), il eut comme successeur son frère Yousef qui décéda en 1247 (1831-1832), après avoir légué à son fils héritier, Mohammed Salah, un nom très vénéré et une situation définitivement assise. Yousef ben Ali bou Hadjar est enterré au Kef dans la zaouïa qui porte son nom et qui jouit du droit d'asile en ce qui concerne les femmes.

Mohammed Salah persévéra dans la ligne de conduite de son père jusqu'en 1276 (1859-1860), date de sa mort. La zaouïa se développa d'une façon remarquable sous son fils Ali Benaïsse (2) que nos troupes trouvèrent au Kef à leur entrée dans la Régence et qui mourut à Tunis en avril 1901, à l'âge d'environ soixante-cinq ans. Ali Benaïssa recevait des ziaras de toute la Tunisie, notamment de Souk-el-Arba, de Kroumirie et de Mateur, sans compter les visiteurs d'Algérie. Tout en remplissant ses devoirs hospitaliers, il profitait de sa réputation pour enrichir sa zaouïa et accroître sa fortune personnelle qui pouvait être évaluée à plusieurs centaines de mille francs. Ali Benaïssa nous fut toujours hostile. En 1881, il mit son influence au service de ceux qui luttaient contre la France, sans toutefois se compromettre ouvertement. Il a laissé deux fils, Salah et Hamda, qui ont vu leur zaouïa déchoir légèrement, tant à cause de trop fortes dépenses que par suite de dissensions.

(1) Décédé en 1793-94. Après avoir passé environ vingt-cinq ans en Egypte, il rentra vers 1763 dans sa Kabylie natale et fonda son ordre peu de temps après. Un diplôme de moqaddem délivré par lui en 1777 (1191 de l'hégire) a été étudié par A. Delpech. (*Rev. Afric.*, 1874), p. 418-429.

(2) Benaïssa forme ici un nom propre spécial donné en souvenir de Sidi Ali ben Aïssa qui dirigea pendant plus de quarante ans en Kabylie la zaouïa mère après la mort du fondateur.

Salah est mort le 31 décembre 1911 et son frère est impuissant à contrebalancer le prestige de Sidi-Kaddour.

La zaouïa Rahmanïa d'Aïn-Menchïa est une filiale de la grande zaouïa du Kef. Elle remonte à El Hadj Chafaï dont le fils, Mohammed Salah, bâtit l'immeuble d'Aïn-Menchïa entre Haïdra et Thala. En 1881, Mohammed Salah ayant refusé de s'unir contre nous aux dissidents, dut se réfugier avec sa famille sur le Djebel-Semama. Fort de ce passé, il sut rapidement se pousser dans l'Administration. Nous en fîmes un caïd des Ouled-Naji en 1886, et de tous les Fréchich en 1896. Il garda ce poste jusqu'en 1897, date à laquelle il fut révoqué. Sa zaouïa, non plus que la zaouïa Rahmania de Thala, n'a guère aujourd'hui d'importance. Décédé en août 1910, Mohammed Salah a été remplacé par son frère, Abdellatif.

Quant à la zaouïa Qadria du Kef, elle est relativement récente (1). Elle est due à Mohammed el Mizouni, originaire de Mazouna (Oranie) qui vint au Kef vers 1834 et y expira vers 1878, après avoir acquis de nombreux fidèles à sa confrérie non seulement en Tunisie,mais encore vers Constantine. Au moment où notre armée franchit la frontière tunisienne, son attitude fut des plus correctes et grâce à l'habileté de notre agent consulaire Roy, il neutralisa les dispositions malveillantes d'Ali Benaïssa. On lui attribue une pénétration singulière grâce à laquelle il devinait les pensées cachées de ses interlocuteurs. Son existence était simple. Il méprisait les biens de ce monde et se plaisait à de grandes charités. Au moment de la guerre russo-turque de 1877, il refusa de participer à la souscription ouverte par le Bey en faveur du Sultan et préféra consacrer ses ressources à acheter du blé pour les pauvres. Sa femme étant stérile, il s'attacha le jeune Kaddour, enfant d'un de ses principaux adeptes, le notaire Belgassem ben Hassen, des Ouled-Abdallah du village de Menzel près d'Ellès. Ce moqaddem, avant de mourir, confia à Sidi El Mizouni le bambin qui fut élevé dans la zaouïa et devint le fils adoptif et l'héritier du marabout.

Sidi Kaddour est un homme d'une soixantaine d'années, très intelligent et très fin, d'un abord aimable et doux, bon

(1) La plus ancienne zaouïa du Kef est celle de Sidi Bou Makhlouf (Aïssaoua). Elle est sans influence.

cavalier et généreux. Par caractère, semble-t-il, plutôt que par principe, il mène une vie retirée. Cette puissance locale s'est toujours tenue à l'écart des autorités françaises, ne venant jamais au Contrôle civil et ne se présentant pas aux Résidents généraux lors de leur passage. Néanmoins, par des intermédiaires, Si Kaddour entretient d'excellentes relations avec les fonctionnaires du Protectorat, et notamment avec le Secrétaire général du Gouvernement tunisien. A défaut d'enfant mâle, son petit-fils Ahmed ben Salem ben Zouari lui sert de coadjuteur.

Les chefs des zaouïas jouent un grand rôle dans la vie sociale. Toutefois, en Tunisie, le Gouvernement les a suffisamment en main, car il les nomme et, au besoin, il les révoque. Généralement riches, ceux-ci n'ont garde de lui rompre en visière. En plus d'une conjoncture,ils l'ont même aidé. En 1864, le moqaddem El Hadj Embarek de Thala appuie Ben Rhadahem, et mandé à Tunis répond insolemment au khaznadar qui lui reprochait sa connivence avec les rebelles. Mais son chef Mostefa ben Azzouz n'en veut pas au Ministre d'avoir peu après fait périr l'imprudent sous le bâton, et il pousse la condescendance jusqu'à attirer et livrer au Bey Ben Rhadahem qui s'était réfugié en Algérie. En 1906, l'équipée d'Amor ben Othmane s'opéra en dehors des grandes zaouïas. Si elles ont connu les agissements de ce fanatique, du moins elles ne les ont pas favorisés.

Les zaouïas se jalousent d'ailleurs entre elles. Au Kef, les deux zaouïas Qadria et Rahmanïa se firent merveilleusement contrepoids jusqu'à la mort d'Ali Benaïssa, et leur rivalité occulte ne nous fut pas inutile en 1881. Au sein même d'un ordre, les diverses zaouïas ne suivent pas forcément des errements identiques. Si les zaouïas Rahmanïa du Kef et de Siliana eurent, à notre encontre, lors de l'occupation, des gestes hostiles, la zaouïa de Menchïa se montra plutôt bienveillante. Il convient donc de considérer les confréries sans idées préconçues et comme des organisations qu'il n'y a lieu ni de soutenir, ni de combattre, avec lesquelles il est bon d'entrer en rapport et qui sont susceptibles de rendre, à l'occasion, des services.

CHAPITRE DIXIÈME

L'exploitation du pays par les indigènes

I

DÉMOGRAPHIE ET PROPRIÉTÉ

1° Distribution de la Population

Le Haut-Tell en 1911 comptait 235.000 tunisiens (1), 10.000 algériens et quelques milliers d'Européens, soit en tout 250 mille âmes donnant une densité de 17,5 au km. carré. Cette population est en état d'accroissement rapide. De la comparaison des rôles des mejbas, il résulte qu'elle est deux fois plus nombreuse qu'au moment de l'établissement du Protectorat, c'est-à-dire qu'il y a trente ans. Dans les caïdats de Tajérouine, des Fréchich ou des Ouled-Aoun, régions qui sans

(1) Faute de recensement proprement dit, ce n'est qu'à travers les rôles de la mejba, impôt de capitation frappant tous les mâles de 17 à 60 ans, que nous pouvons atteindre le chiffre réel de la population. Chez les Italiens et Maltais de Tunisie, gens démographiquement assez comparables aux Arabes, les personnes âgées de 20 à 60 ans donnent 51% de l'ensemble. (*Bull. Direct. Agric. et Com.*, 1907, p. 215.) Il suffira donc de multiplier par quatre le chiffre des mejbas pour obtenir avec une approximation suffisante celui de toute la population tunisienne indigène. Vu ce qui précède, le nombre atteint de cette manière sera plutôt au-dessus qu'au-dessous de la réalité. Les évaluations de la Statistique officielle insérée dans le *Rapport au Président de la République* pour 1910, p. 25, sont donc excessives surtout pour le Kef, Téboursouk et Tajérouine.

doute s'étaient le plus vidées lors de la famine de 1867, le doublement s'est effectué en vingt-cinq ans. Voici quelle est la distribution de l'effectif indigène par régions naturelles, ou tout au moins par périmètres de tribus historiques (1).

SURFACE ET POPULATION DU HAUT-TELL (1911)

Nom des régions	Surface approximative en hectares	Nombre d'âmes d'après les mejbas	Densité au kilomètre carré
1° Zone Friguienne			
Massif Ouargha (2).....	107.700	8.300	7,7
Reste du caïdat du Kef.....	220.000	48.500	21,9
Gafour (3).....	50.000	6 200	12,4
Reste du caïdat de Téboursouk	93.000	21.800	23,2
Bordure N.-E. du Haut Tell ..	110 000	9.500	8,6
Ouled-Aoun	123.600	26 000	21,0
Nord des Ouled-Ayar (4).....	45.000	12.000	26,6
Ouartane (5).....	44.000	12.000	28,0
	794.100	144.000	18,1
2° Zone non Friguienne			
Ouled-Ayar du Sud.....	113.500	18.000	14,9
Charen (6).....	80.400	10.800	13,4
Ouled-Bou-Rhanem (7).....	78.800	10.700	13,6
Reste du caïdat de Tajérouine.	44.400	10.500	23,6
Tell des Fréchich	198.000	22.500	11,3
Tell des Majeur.....	115.600	18.500	16,0
	631.200	91.000	14,4
TOTAL.....	1.425.000	235.000	16,4

(1) Il nous a été impossible d'étudier cette répartition par cheikhats, quelques-uns de ceux-ci étant encore ethniques et les autres n'ayant leurs limites marquées sur aucune carte.

(2) Cheikhats de Sra, Mellala, Ferchane, Djeradou et Sakiet.

(3) Cheikhats de Gafour Est et Ouest.

(4) Cheikhat des Ouled-Ayar-Dahara (Bèz, El-Harat, Maamria, Ouled-Salah, Ouled-Saïd, Ouled-Khezem, Ouled-Hamed-ben-Ali) et cheikhat des Sayar.

(5) Cheikhats de Zouarine, Ksour, Sidi-Barkat, Benoua, Koudiat-Chaïr, Aïn-Ksiba.

(6) Cheikhats de Oued-Ramel, Guern-El-Alfaïa, Tajérouine, Sidi-Abdelbasset, Sidi-Mtir.

(7) Cheikhats de Slata, Felta, Mzita, Kalaat-Senane, Ajerda.

Ce tableau, encore que nous n'ayons pu le détailler davantage, met néanmoins en lumière certains phénomènes. Tout d'abord, la partie friguienne est plus peuplée (18,1 hab. au km. q.) que la zone non friguienne (14,4) laquelle se trouve à peu près au niveau des Basses-Alpes (13,9). Mais celle-ci diffère encore plus de la Steppe limitrophe (Steppes des Fréchich et des Majeur, réciproquement densité 4 et 6). Au point de vue démographique, elle mérite donc bien d'être classée à côté de la Friguia. Au sein du Haut-Tell, ce sont les régions de sraouate et de plaines de la Friguia qui sont le plus peuplées et notamment la portion friguienne du massif de Mactar et le pays des Ouartane qui comprend le plateau de ce nom et le Sud de la plaine de Zouarine. Les cantons les plus vides sont ceux où abondent les forêts comme c'est le cas du massif Ouargha et de la bordure Nord-Est du Haut-Tell, où la densité atteint juste 5,7 au Nord du Gafour et du Djebel-Ech-Chehid.

Comment cette population plutôt faible s'est partagé le sol et comment elle l'exploite, c'est ce que nous allons maintenant envisager.

2° L'évolution historique du régime foncier

La situation politique du Haut-Tell à la fin du XVIe siècle et au milieu du XVIIe se répercute sur la propriété. Des tribus sédentaires, non subordonnées à d'autres et généralement d'origine berbère, travaillent elles-mêmes leur glèbe comme les Ouargha et les Ouartane. Quant aux tribus arabes dont la suprématie embrasse bien des lieues carrées (Ouled-Yagoub, etc.), elles ne cultivent pas le sol où elles règnent. Elles laissent ce soin aux peuplades plus ou moins sujettes (Fréchich, Majeur, Ouled-Ayar, etc.). La location n'étant pas dans les mœurs, elles perçoivent une espèce de rente variable ou fixe, moyennant quoi elles cèdent la disposition des terrains pour un laps de temps pratiquement indéfini. Dans le Nord du Haut-Tell, le Gouvernement s'étant débarrassé des Beni-Chennouf, Ouled-Mimoun et Ouled-Yahia, jouit de leur territoire sans autre forme de procès et notamment sans procédure écrite ni décret de confiscation. Autant devait-il en faire au XVIIIe siècle pour les biens que les Ousseltia avaient dans le

Haut-Tell et au début du XIXe siècle pour l'Henchir-Rohia. S'il souffre que les Ouled-Yagoub se créent des droits de propriété sur les plaines au midi du Kef, plus à l'Est il se réserve la région de Lorbeus qu'il habousera sous le bey Hassine ben Ali et celle de Téboursouk-Gafour (1). Cette dernière est affermée ou louée à tout venant, ce qui attire dans ces parages des gens de sang divers, ancêtres des fractions minuscules dont nous avons parlé.

Autonomes ou courbés sous les tribus arabes, les gens du Haut-Tell sont au XVIIIe siècle plutôt pasteurs qu'agriculteurs. Les habitants du Kef eux-mêmes sont dédiés de préférence à l'élevage (2). Les divers groupes ethniques utilisent leur pays à la manière collective. On limitait les labours aux cantons les plus favorisés par les pluies d'automne de sorte que chaque année ou presque on changeait de secteur; semailles, moissons, etc., s'exécutaient à proximité et sous la protection de la zmala qui réglait là-dessus ses déplacements. Sauf des cas spéciaux, aucun individu ne s'accrochait à un même lopin de terre « *animo domini* ». A chaque campagne agricole, le terrain était distribué par les chefs d'une façon nouvelle entre ceux qui annonçaient l'intention de se livrer aux céréales. La tribu seule étant en jeu et non les individus, le théâtre de son action foncière se confondait avec son périmètre politique. Etait-elle chassée d'un district par une rivale, non seulement elle voyait fléchir ses frontières, mais encore ses membres perdaient *ipso facto* la faculté de se servir au point de vue agricole du territoire d'où la collectivité venait d'être éliminée. La plupart des guerres entre tribus ayant pour but de s'emparer de pâturages ou de terres de labour, la défaite et l'expulsion corrélative frappaient de nullité les titres écrits que pouvaient vanter les groupements vaincus. Ces mouvements s'opèrent du Sud au Nord, c'est-à-dire de la Steppe vers le Tell et sans doute ils sont consécutifs à de mauvaises récoltes.

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, grâce à l'équilibre à peu

(1) Rappelons qu'à l'époque romaine cette région était précisément occupée par de grands *saltus* impériaux.

(2) *Mechra El Melki*, p. 228-229 et 272.

près atteint entre les tribus et à la sécurité relative, insensiblement ce qui était collectif devint privatif. Chaque fraction se cantonne. Puis chaque sous-fraction se choisit une sphère à elle. Ensuite, c'est entre les familles que s'opère un allotissement à l'amiable. Le pays se divisa ainsi en parcelles plus ou moins considérables (1) sur lesquelles des groupes d'hommes, tous parents purent dire « ceci est à nous ». Cette modification fut plus rapide là où le climat propice aux céréales consentait une appropriation du sol plus intime. L'évolution fut donc plus hâtive en Friguia et sur les sraouate. Elle s'accompagna de l'établissement d'actes de propriété dont les plus vieux semblent remonter pour le Contrôle du Kef aux alentours de l'année 1650. Quant aux habous, le plus anciennement certain est celui de Kalaat-Djerda qui date de 1670.

Dans l'aire soumise à la suzeraineté des tribus arabes, un processus analogue se vérifie. Grâce à la tranquillité plus constante, des groupes de cultivateurs, à coups de mahboubs et de piastres et contre moutons ou bétail, arrachent la glèbe à leurs maîtres. Les instruments notariés dressés à cette occasion sont dits *hodja arbïa* et c'est grâce à ces documents que nous savons quel fut du XVIe au XVIIe siècles le patrimoine des descendants des Hilaliens, dilapidé ensuite progressivement par eux sous tous les modes possibles. A force de constituer des habous, de vendre aux Fréchich, aux Ouled-Bou-Rhanem ou à d'autres, les Ouled-Yagoub en arrivent à ne plus posséder un pouce de terrain au Sud d'Haïdra et du Djebel-Bel-Hannech. Ils sont désormais des intrus. Les Ouled-Ouezzez les pressent au midi. Ils émigrent donc, peut-être par bandes, et ils se recasent en Friguia. Les Ouled-Smir, Ouled-Sbaa, Ouled-Ali ne se conduisent pas autrement. Les Ouled-Ali cèdent leurs terres du Sers aux Mernissa des Ouled-Ayar qui les repassent plus tard aux Beni-Rezg, etc. Les Ouled-Sbaa entrent dans cette voie les derniers. Ils ne commencent leurs aliénations aux Majeur et aux Zlass qu'un peu avant l'an 1800 et ils les continuent pendant tout le XIXe siècle.

(1) Nôtons que les étendues rocheuses et les forêts restaient au Gouvernement comme étant des terres mortes non susceptibles d'appropriation.

Cette reprise du sol par acquisitions successives de morceaux distincts a une conséquence qu'il faut noter. Le jeu naturel des ventes oblige plus d'une fraction à se séparer des gens de son sang. Les Haracta d'Algérie ont ainsi un détachement entre le Zelfane et Thala bien loin du corps principal. Chez les Majeur, comme nous l'avons vu, les trois bradas, Fouad, Chaquetma, Ouled-Mehenna, et même les fractions secondaires, sont disloqués : Les Ouled-Khelfa des Ouled-Mehenna sont, les uns au Nord autour du Koudiat-El-Halfa et de l'Oued-El-Hathob, les autres au Sud vers Djilma. Les deux groupes ont acheté aux Ouled-Sbaa. Ici, une cause subsidiaire de désagrégation a été pour chaque fraction le besoin d'avoir du terrain à la fois dans le Tell et dans la Steppe, ou tout au moins en deux régions différentes pour mieux parer aux variations climatiques. Les tribus sont donc restées plus compactes quand leur installation s'est produite en bloc par la force que lorsqu'elle a eu lieu à prix d'argent (Sud du Haut-Tell) ou qu'elle a dû dépendre de locations comme dans la zone domaniale Téboursouk-Gafour.

Au point de vue juridique, le premier stade de l'appropriation, celui qui s'effectue par groupes humains assez importants, se constate par des titres d'ensemble couvrant des lieues de pays. A la seconde phase, marquée par une spécialisation plus intense entre sous-groupes, répond une espèce de prolifération des actes. Des hodjas concernant des surfaces plus restreintes sont rédigées. Elles se réfèrent expressément à la hodja primitive qui reçoit alors le nom de *hodja oumm* (hodja mère). Enfin, quand la propriété par familles se substitue à celle par sous-fractions, les hodjas offrent une multiplication corrélative. Ce système de bouturation est général et les exceptions ne sont souvent qu'apparentes. Chez les Haouafedh des Ouled-Ali des Fréchich, on ne voit guère que des titres particuliers. Mais ces mêmes Haouafedh possèdent un acte global visant le Zelfane qu'ils prétendent leur avoir jadis appartenu. Nous en concluons que les Haouafedh, établis dans le Zelfane au début du XVIIIe siècle lors de la naissance des premières hodjas, le quittèrent pour chasser les Ouled-Bou-Rhanem des alentours d'Haïdra. Comme ce sra était meilleur, les Haouafedh se l'attribuèrent d'emblée par familles et lors-

qu'on songea aux hodjas on en confectionna immédiatement du degré le plus avancé.

La propriété familiale se dégagea assez vite en certains endroits plus fertiles ou mieux défendus contre les razzias. Elle est assez ancienne sur la Hamadat de la Kessera, chez les Ouartane, et là où verdissaient des olivettes et des jardins. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, elle était assez répandue dans la zone friguienne, puisque les multiples parcelles confisquées sur les Ousseltia dans les Robas et à Siliana étaient détenues par des particuliers tant selon la tradition que d'après ce que suggère leur petitesse et leur dispersion. Ces parcelles avaient probablement pour origine des achats. D'autres propriétés individuelles résultaient au contraire du démembrement ou plutôt du partage de propriétés familiales.

Quant au Bey, il ne semble s'être dépouillé d'aucun de ses domaines du Haut-Tell avant l'année 1800, sauf en ce qui regarde le habous de Lorbeus et celui de Sidi-Abdallah-Ech-Chehid (Henchir-Khalled) mentionné dans un titre de 1768. Mais au cours de la seconde moitié du dernier siècle, le Gouvernement fait cadeau de l'Henchir-El-Abiod du Roba-Ouled-Yahia au marabout Si Ahmed ben Abdelmelek. Il abandonne à des Algériens divers fragments des sraouate de Téboursouk et dans ce même canton il habouse en 1883 l'Henchir-El-Harich au bénéfice du Collège Sadiki, tandis que des favoris étaient avant le Protectorat gratifiés du Krib et du Gafour. Il se crée ainsi plus d'une propriété individuelle sans l'intermédiaire des étapes précédemment décrites.

Dans ce bref aperçu de l'évolution de la propriété depuis le XVIIe siècle et dans l'exposé analogue que nous avons consacré à la Steppe des Fréchich et des Majeur (1), beaucoup de traits sont identiques. Seulement, au sein du Haut-Tell, contrée plus fertile, la marche a été plus rapide, surtout dans la zone friguienne, ce qui atteste l'influence du milieu géographique en une matière où les facteurs historiques furent prépondérants.

(1) Voir le chapitre IV de la monographie que nous avons publiée sous ce titre en 1906. Ledit chapitre est en date la première étude relative à l'évolution du régime foncier chez les tribus tunisiennes.

3° L'état actuel de la propriété

Le présent porte la trace non équivoque de ce passé peu éloigné et le Haut-Tell nous offre encore maintenant deux types de propriété. Dans l'un, la propriété individuelle munie de titres assez récents (achats, partages, héritages) est à peine tempérée par une indivision entre très proches parents ayant pour but de diminuer les frais généraux. Dans l'autre, des titres familiaux assez vieux embrassent aujourd'hui des dizaines de personnes cousines à un degré ignoré, tandis que certains copropriétaires n'ont aucune hodja pour étayer leurs droits. Dans ces conditions, il est difficile de savoir si la terre dont jouit chaque intéressé correspond à sa part telle qu'elle découlerait du jeu des règles successorales, règles d'ailleurs impossibles à déclancher faute d'arbres généalogiques remontant un peu en arrière. La première classe de biens se note là où la culture des céréales est assez intense, c'est-à-dire dans les portions suffisamment mises en valeur de la zone friguienne du Haut-Tell. Elle comprend d'ordinaire des domaines de moyenne et de faible grandeur, assez convenablement exploités au point de vue indigène. Sises en général hors de la Friguia, les propriétés de la deuxième catégorie sont surtout vouées à l'élevage et se ressentent des coutumes divagantes des pasteurs. Si chaque mâle réserve à son orge ou à son blé toujours le même lopin, il ne lui confie pas du grain chaque année, car le climat s'y oppose. La possession est donc discontinue dans le temps, car les jachères sont livrées à la vaine pâture de tout le monde ou tout au moins de tous les copropriétaires indivis. La grande propriété est une conséquence de cet état de choses qu'elle contribue à entretenir.

Les limites inscrites dans les titres sont flottantes et souvent inapplicables. Imprécision harmonique avec l'esprit indigène et la langue arabe, mais qui a également sa justification dans la grande quantité d'espace libre. Puisqu'il existait plus de terres qu'on n'en pouvait utiliser, à quoi bon fixer des contours rigides ? Ces tares se rencontrent plus souvent en dehors de la Friguia que dans la zone où une culture constante a fini par mieux éclaircir les droits de chacun. A quel point elles gênent ou empêchent les transactions, c'est sur quoi il

est superflu d'insister. Et de cette incertitude on ne voit pas très bien le terme, car, pour immatriculer, le Tribunal mixte immobilier exige des précisions de titres et de fait matériellement impossibles à fournir, notamment dans la moitié non friguienne du Haut-Tell. Aussi, le caïdat de Téboursouk accuse-t-il seul une proportion satisfaisante de terres immatriculées (38.000 ha. sur 143.000), ce qui est en relation tant avec la bonté du sol et l'état de la culture qu'avec de vastes propriétés d'origine domaniale. Mais le caïdat du Kef n'a que 6.500 ha. immatriculés sur 327.000, celui de Tajérouine 7.300 sur 250.000, celui des Ouled-Aoun 2.000 sur 123.000, celui des Ouled-Ayar 1.150 sur 158.000. Dans le Tell des Majeur on en a 2.400 sur 115.000 et dans le Tell des Fréchich 690 sur 198.000.

Au premier rang des latifundia se placent naturellement les biens habous ruraux qui, au dire de quelques personnes, égaleraient en Tunisie le tiers du territoire. L'évaluation paraît exagérée. Elle est en tout cas complètement erronée pour le Haut-Tell. Les habous publics n'ont jamais été bien développés dans cette contrée et la colonisation a absorbé presque tout ce qu'ils contenaient d'utilisable. Ils comptent aujourd'hui seulement 100 hectares dans le caïdat de Tajérouine, 140 chez les Ouled-Aoun, rien dans l'ex-Bled-El-Arab. Ils ont il est vrai 4.000 hectares dans le caïdat de Téboursouk et autant dans le caïdat du Kef, mais c'est grâce aux deux habous de Sidi-Abdallah-Ech-Chehid et de Lorbeus, ou plutôt à ce qui en subsiste (respectivement 3.800 et peut-être 2.500 ha.) après le prélèvement opéré sur chacun d'eux pour la colonisation.

Quant aux habous privés, il est difficile de les dénombrer avec exactitude. Ils sont rares dans l'ex-Bled-El-Arab, ce qui est en rapport avec le caractère plus indépendant et plus sauvage du pays et de ses habitants : (Tell des Fréchhich 500 ha, Tell des Majeur 1.000, Ouled-Ayar 900 ha.). Les membres des tribus en question, vivant à leur manière, ne redoutaient en effet ni les spoliations du prince, ni l'application des normes successorales coraniques réservant une part d'héritage aux femmes, craintes qui sont la cause de la plupart des habous de notre Afrique du Nord. Dans l'ex-Bled-Et-Trouk, les habous privés sont en plus grande quantité : (8.000 ha. chez les Ou-

led-Aoun, 8.500 dans le caïdat de Tajérouine, 5.500 dans celui du Kef et 16.000 dans celui de Téboursouk). En somme, les habous ne revêtent une réelle importance que dans cette dernière circonscription où ils équivalent au septième de la superficie. Ils n'embrassent qu'un cinquième chez les Ouled-Aoun, un trentième dans le caïdat de Tajérouine, un trente-huitième dans celui du Kef où ils sont massés dans la banlieue de la ville et au Sers. Parmi les plus considérables, en dehors des habous susvisés de Sidi-Abdallah-Ech-Chehid et de Lorbeus, citons le habous de Kalaat-Djerda aux Ouled-Sidi-Mahammed-ben-Khalifa des Zeghalma (1.963 ha. immatriculés).

Il existe aussi quelques grandes propriétés particulières. Dans le caïdat du Kef, l'Henchir-El-Adissi a 1.200 hectares. Dans le caïdat de Tajérouine, l'Henchir-Sedd-El-Yhoudi couvre 3.000 hectares, l'Henchir-Zbida 2.000, etc. Mais, d'une part, les habous privés sont aux mains de multiples dévolutaires et, d'autre part, les propriétés privées sont le plus souvent dans l'indivision. Aussi, si l'on essaye de déterminer ce que possède réellement une seule personne ou une seule famille à l'exclusion des cousins, on n'a plus devant soi des superficies très fortes. Dans le caïdat du Kef, en 1906, sur 23 cheikhats, 8 seulement enregistrent des individus tenant directement et entièrement plus de 100 hectares et tous ces privilégiés en bloc ne sont pas plus de 13. L'un a 1.500 hectares, deux autres ont 500 hectares chacun, un en a 300, quatre en ont 200, les cinq autres ont entre 100 et 200 hectares. Aux Ouled-Aoun, sur 20 cheikhats, il n'y en a que cinq inscrivant des propriétaires de plus de 100 hectares. Un Crésus se glorifie de 1.250 hectares, deux autres de 500, puis on tombe à 180 hectares, à 130 hectares, etc. Aux Ouled-Ayar, il n'y a que deux cheikhats sur 18 où l'on recense des propriétaires pourvus de plus de 100 hectares. Le plus riche de ceux-ci a 250 hectares, celui qui vient immédiatement après 150. Ici, le sol est beaucoup plus morcelé que dans les précédentes circonscriptions. Aux Ouled-Aoun, la petite propriété comporte encore de 10 à 60 hectares; chez les Ouled-Ayar-Guebala elle va de 5 à 40; chez les Ouled-Ayar-Dahara de 5 à 30; à la Kessera de 2 à 20. Ce dernier chiffre est celui que l'on note dans la banlieue du Kef. Chez les Fréchich septentrionaux chaque

individu ne déploie pas son action particulière sur plus de 50 hectares et c'est à peine si quelques-uns exploitent 100 hectares. Chez les Majeur du Nord les petites propriétés effectives (moins de 50 hectares) moyennes (de 50 à 100 hectares) grandes (plus de 100 hectares) sont respectivement dans la proportion de 5, 4 et 1. La prépondérance de la petite propriété chez les Ouled-Ayar-Dahara et à la Kessera se marque bien par ce fait que la moitié des cultivateurs travaillent le sol eux-mêmes sans khammès. Dans ces cantons les limites des champs sont indiquées soit par une bande non labourée, soit par une traînée de pierres. L'amour de la terre demeuré intact chez les paysans berbères a gagné les fils des envahisseurs arabes. Quel que soit encore le semi-nomadisme de maints éléments de la population, ceux-ci sont attachés à la glèbe par leurs fibres les plus intimes surtout dans les régions de petite et moyenne propriété qui sont aussi les meilleures pour la culture.

Cette affection s'est consolidée au fur et à mesure que le sol prenait plus de valeur par suite de l'accroissement de la population et de la sécurité poussant à soumettre à la charrue des superficies plus vastes ou jusque là négligées. En 1881, dans la région du Kef on estimait l'hectare de 45 à 60 francs selon qu'il s'agissait de plaine ou de sra, prix qui tombait à 10 ou 20 fr. chez les Majeur et à 5 ou 6 fr. chez les Fréchich. Aujourd'hui, ces évaluations ont triplé, quadruplé ou même sextuplé. Parallèlement, s'enflait le taux des locations. Vers 1881 il était de 4 fr. l'hectare dans le Nord du Haut-Tell. Ailleurs, et notamment chez les Fréchich et les Majeur, la terre ne se louait pas, le propriétaire en cédait temporairement et gratis l'usage à qui obtenait son agrément. Vers 1890, en Friguia, les locations passèrent à 10 fr. l'hectare. Elles sont maintenant à 12, 15 et même 20 fr. l'hectare sur les sraouate ou dans les endroits irrigables. Chez les Majeur du Tell, à partir de 1900, on a commencé à répudier l'antique coutume et à exiger un loyer d'environ 2 fr. Si la progression du prix des terrains a augmenté le capital foncier, celle du montant des locations n'est pas très heureuse, car, les agriculteurs n'ayant pas amélioré leurs procédés, le rendement à l'hectare est le même qu'auparavant.

Parmi les indigènes du Haut-Tell, 55% sont de petits cultivateurs à la tête d'un lopin d'une dizaine d'hectares et d'un modeste bétail. Prolétaires de tout ordre, khammès ou journaliers n'ayant à gouverner qu'un âne et quelques chèvres, atteignent environ 40%. Au-dessus de cette masse, surnagent quelques personnes aisées (5%) parmi lesquelles peu sont réellement riches. Normalement, le tiers de la population demande de novembre à mai le plus clair de sa subsistance au laitage et à des herbes ou racines (mauves, jeunes pousses de qtaf, bulbes, etc.). Lors des campagnes agricoles déficitaires comme celle de 1908, beaucoup de petits propriétaires, démunis d'approvisionnements et de capitaux, vendent ou engagent leurs biens et grossissent plus ou moins temporairement l'armée des mangeurs de végétaux, tandis que leurs dépendants, privés des avances et des payes accoutumées, tombent au rang des miséreux. C'est dans la zone non friguienne que la proportion des prolétaires est la plus élevée (de 45 jusqu'à 60%). Au contraire, en Friguia et surtout sur les sraouate, petits agriculteurs et khammès ont une vie meilleure à cause des récoltes à la fois moins précaires et plus rémunératrices. Mieux vaut être khammès au Massouge que maître d'une méchia à Foussana ou Bermajna. C'est aussi dans les sraouate qu'il y a le plus de gens dans l'aisance (20% autour du Kef), c'est-à-dire excipant d'une fortune de 9 à 10.000 francs. Sont considérés comme riches ceux qui vantent au moins 20.000 francs de meubles ou immeubles et de ces privilégiés il n'y en a pas toujours un par cheikhat. Dans la portion friguienne du Haut-Tell quelques gens cossus peuvent s'enorgueillir de 300 à 400.000 francs. Pour fixer les idées, voici comment se présente, monnaie sonnante exceptée, l'avoir des six indigènes les mieux pourvus des Ouled-Aoun :

Nature des biens	1	2	3	4	5	6
Hectares de terres	1.250	500	500	180	130	100
Bovins	75	60	25	40	25	30
Chevaux	30	25	15	10	4	3
Moutons	400	300	300	50	250	150
Chèvres	»	»	200	»	»	»
Chameaux	25	»	»	»	»	»
Maisons	2	2	1	2	1	1
Jardins	3	2	1	1	1	1

Dans la région du Ksour des Ouartane un gros agriculteur recense 1.500 hectares, 150 bovins, 65 chevaux, 130 moutons, 50 maisons dans le village, 5 jardins. En dehors de la Friguia, nul n'approche de pareils chiffres : sauf une ou deux notabilités aucun indigène n'a pour plus de 40 à 50.000 francs de bien. Dans tout le Haut-Tell l'argent est plutôt rare. Sauf le caïdat du Kef, peut-être n'en est-il pas d'autre renfermant dix personnes disposant de 10.000 francs liquides. Les gains réalisés sont aussitôt convertis en terres, en antichrèses, en maisons, moulins, boutiques, etc. Presque jamais on ne les emploie à des améliorations foncières ou à une entreprise industrielle.

Les indigènes du Haut-Tell comptent pour vivre à peu près exclusivement sur l'agriculture ou sur l'élevage et nous allons examiner maintenant de quelle façon ils se livrent à l'une et à l'autre. Observons néanmoins tout de suite qu'en Friguia la personne aisée s'appuie sur la terre et sur les bovins. Elle aura par exemple 30 hectares de culture, 12 bœufs, 3 chevaux ou mulets, 70 moutons et 8 chèvres. En non-Friguia elle s'appuiera sur les ovins et les camelins. Elle aura par exemple 20 hectares, 4 bœufs, 3 chevaux ou mulets, 250 moutons, 10 chèvres et 30 chameaux. Les fortunes sont donc moins assises dans cette deuxième région à cause des catastrophes soudaines auxquelles est exposé le cheptel.

II

L'AGRICULTURE

1° Les céréales

Tell, hamri et aïtsa, voilà, avons-nous dit dans notre introduction, les trois grandes catégories de sols agricoles du pays. Le *tell*, argileux, prévaut en Friguia, la *aïtsa*, sableuse, est très répandue dans tout le secteur méridional du Tell des Fréchich et des Majeur. Le premier est la vraie terre à céréales et surtout à blé. Sa couleur noire ou jaune dénote seulement l'état plus ou moins avancé de l'oxydation des sels de fer,

sans impliquer aucune différence de fertilité comme on le croit généralement. Le troisième convient surtout à l'arboriculture. Quant au *hamri*, il a des qualités intermédiaires.

Le tell conserve aux céréales davantage d'eau que la aïtsa. A pluie égale, l'eau s'infiltrera, en effet, à un mètre par exemple dans l'argile et à cinq dans le sable. Dans ce dernier, elle risque donc de se perdre en partie dans les profondeurs. Elle descend en tout cas plus loin et plus vite. Elle reste ainsi moins longtemps à la disposition des plantes. Vienne un coup de sirocco, la céréale trouvera dans l'argile à portée de ses racines une dose d'humidité suffisante pour lui permettre de résister. Dans l'aïtsa, au contraire, l'eau est souvent trop enfoncée pour que la plante puisse y recourir. Dans une moindre mesure, le hamri se conduit comme la aïtsa. C'est pourquoi les indigènes sèment le blé dans le tell et l'orge dans le hamri ou la aïtsa parce que l'orge se récoltant un mois plus tôt que l'autre céréale est souvent mûr avant que ne se manifestent les vagues de chehili. Notons à cet égard qu'il n'en va pas de même dans la Steppe. Comme dans celle-ci il ne pleut pas assez pour que le sol argileux se mue en tell, la aïtsa est meilleure, sinon absolument, du moins relativement, car les moindres précipitations y pénètrent. De plus, à l'extrême limite de la dessication, le sable cède plus facilement à la plante une partie de son eau de constitution. La valeur du tell, du hamri et de la aïtsa est donc en relation avec la quantité d'eau qui tombe, et se modifie avec elle.

Le tell abonde en humus, en acide phosphorique, en potasse et en azote comme en témoigne le tableau suivant (1) dressé d'après des échantillons recueillis au sein des terres noires des sraouate du Kef et de Téboursouk.

	100 de terre brute et sèche renferment :				1000 de terre brute et sèche renferment :				
	Humus	Silice	Argile	Calcaire	Azote	Chaux	Magnésie	Acide phosphorique	Potasse
Kef (jardin)..	»	»	»	»	1,4	191	7,0	5,3	3,6
Dyr du Kef..	0,42	27	38	21,6	1,2	120	1,2	1,2	2,4
Nemcha.....	0,34	21	19	47,6	3,2	264	2,8	1,5	2,0

(1) Nous avons emprunté ce tableau à MALET : *Rapp. sur l'extension de la culture du tabac en Tunisie.* (*Bull. Direct. Agric. et Comm.*, n° du 15 oct. 1898, p. 74.)

Voici encore les résultats d'autres analyses pratiquées en plaine dans les opulentes glèbes noires du Krib ou dans les terres d'alluvions de Zouarine :

	Propriété Golay (Krib)		Propriété Mouraud (Zouarine)		
Pour 1000	1	2	1	2	3
Azote.....	1,65	1,58	1.5	1,4	1,4
Acide phosphorique...	0,48	0,90	1,2	1,2	1,2
Carbonate de chaux...	183,00	8,00	355,0	358,0	337,0

Mais, comme nous l'avons signalé, tandis que les sraouate étant tous composés de terrain tell doivent à cette circonstance une certaine unité de contexture, dans les plaines le sol change souvent à brève distance et se montre par endroits très siliceux (1) :

	100 de terre brute et sèche renferment :				1000 de terre brute et sèche renferment :					
	Humus	Argile	Silice	Calcaire	Azote	Chaux	Magnésie	Acide phosphorique	Potasse	Chlore
Vallée de l'O. Souani.	0,5	3,4	71,6	18,4	1,7	99,4	4,0	1,1	3,8	0,07
Plaine de Khalled..	0,4	4,8	77,0	11,5	1,1	62,1	»	0,8	4,9	0,14

Si, avec de Gasparin, on qualifie de terres très riches celles qui dépassent 1 pour 1.000 en acide phosphorique, en potasse et en azote, chacun de ces éléments étant envisagé séparément, on concluera des exemples ci-dessus que les sraouate et une bonne portion des plaines friguiennes du Haut-Tell représentent un sol d'élection pour les céréales. Ce sont bien là les *loca opulentissima* que Metellus admire quand il entre en Numidie (2). Les régions de Béja et de Mateur si renommées pour leur fertilité sont moins pourvues d'acide phosphorique que le Haut-Tell et ne rachètent leur infériorité à cet égard que par leur pluviosité plus accentuée.

Lorsque vers la mi-septembre le cultivateur voit s'ouvrir la nouvelle campagne agricole, rarement il aura pensé à prépa-

(1) Voir l'étude précitée de Malet (*ibidem*).

(2) Salluste : *De bello Jug.*, 57. Au xviiie siècle, Desfontaines dira de même (*Op. cit.*, p. 79), que les environs du Kef, fertiles et bien cultivés, sont la partie la plus féconde de la Régence.

rer son terrain. Seuls, quelques indigènes de la région de Téboursouk, la plupart d'origine algérienne, se sont, quelques mois plus tôt, livrés à un labour appelé *rebai* (printanier) ou encore *rebai ech chemsi*, parce qu'il aère la terre et lui laisse absorber le soleil (*chems*). Faute de cette précaution, on est obligé, pour ensemencer, d'attendre qu'il ait plu à suffisance. La date initiale des labours varie donc. Le labour d'automne (octobre et novembre *ajmi*) est dit *bedri* (1). Le labour d'hiver (décembre et janvier *ajmi*) est appelé *mazouzi*. Dans les cantons argileux et notamment sur les sraouate, il est indispensable d'emblaver de bonne heure afin que la plante soit déjà haute, vigoureuse, et que son tallage soit avancé, sinon totalement fini, au moment des froids et des pluies intenses, sans quoi, elle risquerait d'être entravée dans sa croissance ou noyée. Même en dehors des sraouate, le bedri est préférable :

Elli ma bedder, ma nedder.	Qui ne sème pas bedri n'enmeule pas.
Elli iezraa el bedri iechbaa lel kchem.	Qui ensemence bedri gave sa gueule.

Cette réputation du bedri est, neuf fois sur dix, vérifiée par l'expérience, car, à cause de la faiblesse toujours à craindre des précipitations printanières, il y a un intérêt capital à ce que la céréale possède à cette époque le plus grand développement possible. Néanmoins, lorsque l'ensemble des travaux agricoles a été retardé, les indigènes poursuivent les semailles jusqu'au 13 février (fin du mois de *iennar ajmi*).

Dans les sraouate, les labours doivent être profonds de façon à aider l'infiltration de l'eau. Si l'année est peu pluvieuse, le sol ameubli s'imbibe facilement du minimum qui lui est nécessaire. Si elle l'est extrêmement, ce système diminue en hiver les chances de pourriture et augmente en été la dose d'humidité disponible pour l'entretien de la végétation. De toute manière, il faut sur les sraouate des attelages puissants. Aux Ouled-Aoun et chez les Ouartane, pays de terres grasses et de

(1) Le verbe *badara* signifie « faire diligence ». *Bedri* répond à nos adjectifs « précoce, hâtif ». L'année *ajmi* est en retard de 13 jours sur la nôtre.

pâturages, les labours sont exécutés surtout avec des bœufs. Aux Ouled-Ayar, où la glèbe est moins compacte, la majorité des charrues sont traînées par des chevaux ou des mulets. On n'agit pas autrement dans la région de Tajérouine. Dans les sols légers on se sert de charrues tirées par une seule bête ; ce genre d'attelage est dénommé *châba*. Dans le caïdat de Téboursouk on laboure sur les sraouate avec des bovins et en plaine avec des équidés ou bien encore on procède au labour initial avec des bœufs et au labour de recroisement avec des chevaux. Le labour au chameau n'est guère usité dans le Haut-Tell, cet animal y étant relativement rare, surtout en hiver où on l'expédie dans la Steppe pour lui éviter les frimas. La résistance plus grande offerte au soc par les sols argileux est cause qu'un attelage y retourne une superficie moins considérable que dans le hamri ou la aïtsa. La méchia de terrain est en conséquence plus petite sur les sraouate qu'en plaine (1).

Les indigènes ne connaissent guère comme céréales que l'orge et le blé, l'avoine n'ayant pour ainsi dire pas encore immigré dans le Haut-Tell et le maïs y étant lié avec l'irrigation, sauf en certains endroits très mouillés des sraouate. Le plus souvent, l'ensemencement de l'orge est conduit de front avec les derniers labours préparatoires pour le blé (2). Le blé tendre (*farina* des arabes), amené dans le Haut-Tell par les colons, n'a pas encore pris place dans les cultures indigènes. Relativement délicat, il redoute, semble-t-il, de s'élever au-dessus de 500^{m} d'altitude à cause du gel. D'autre part, il n aime pas les sols trop épais. C'est donc une céréale de plaine. Le blé dur plus rustique est la vraie céréale des sraouate. Il y en a une douzaine de variétés ayant chacune des qualités et des besoins spéciaux :

(1) En arabe régulier, *méchia* signifie « bétail », d'où est issu le sens d'attelage de deux bœufs, puis celui de surface qu'une charrue suffit à labourer pendant la campagne agricole. C'est en somme exactement le *manoir* du Moyen-Age. On estime en général que la méchia vaut une dizaine d'hectares, mais ce chiffre, faible pour les pays à sol léger, n'est plus sur les sraouate que de sept à huit hectares.

(2) Voir à cet égard Minangoin : *La culture des céréales en Tunisie.* (*Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1908, p. 81 et suiv.)

El ardh el hamri teslah lel guemha el hamiri.	La terre hamri convient au blé *hamiri.*
El ardh es souda teslah lel guemha el ajini.	La terre noire convient au blé *ajini.*
Ou el ardh el bidha teslah lel guemha es souri.	Et la terre blanche convient au blé *souri.*

Le *sbouai* préfère des terres demi-fortes. Le *biskri* réussit dans les zones d'épandage des rivières, car il est peu sensible à la rouille, comme d'ailleurs le *mahmoudi* qui est le blé des dépressions à terre et atmosphère humides.

Dans le secteur friguien du Haut-Tell on jette par hectare d'orge 160 et par hectare de blé 130 litres de semence (1). Dans les plaines on se contente parfois de 120 litres de blé. Ces doses sont celles que l'on emploie également dans le Tell Septentrional (2). La Friguia, qu'elle soit au Nord ou au Sud de la Medjerda, témoigne ainsi à cet égard d'une réelle unité. Dès qu'on a franchi le Fedj-Et-Tamer, le climat étant plus sec, l'hectare ne peut plus supporter des quantités aussi fortes : à moindre pluie, moindre semence. Dans la région du moyen Mellègue on n'enfouit plus que 120 litres de blé par hectare et 130 d'orge, chiffres qui baissent respectivement à 100 et 120 chez les Ouled-Ali et Naji des Fréchich et dans le Tell des Majeur pour tomber dans la Steppe limitrophe du Haut-Tell à 60 et 80. En même temps se modifie le quantum des terrains consacrés au blé et à l'orge. Le blé végétant plus tard a davantage besoin d'eau. C'est une céréale de Friguia et de sraouate. L'orge,dont la révolution est plus rapide,a moins à craindre la sécheresse. Elle convient donc à la Steppe et à la bande intermédiaire entre la Steppe et la Friguia. Dans le caïdat de Téboursouk et chez les Ouled-Ayar du Nord on cultive un peu plus de blé que d'orge. Dans le reste de la Friguia les deux céréales s'équivalent à peu près, mais avec une légère

(1) Les 100 litres de blé pèsent en moyenne 80 kilos et les 100 litres d'orge 60 kilos.

(2) Voir au *Journ. Off. Tun.* la liste annexée à l'arrêté du Directeur des Finances du 4 février 1911 donnant à propos de l'achour des céréales l'équivalence en hectares des quantités moyennes de semences par région.

supériorité pour l'orge. Dans la zone non friguienne, l'orge toujours plus répandue représente en général les deux tiers des ensemencements de céréales. C'est ce que démontre le tableau de la page 338 (1).

Avant 1881, les emblavements n'atteignaient qu'un total modeste, contrariés qu'ils étaient par les troubles permanents et le nomadisme. Depuis le Protectorat, la tranquillité publique instaurée, les voies de communication améliorées et la population accrue ont déterminé une extension énorme des emblavements comme l'atteste le tableau ci-après relatif au Contrôle civil du Kef :

EMBLAVEMENTS MOYENS EN HECTARES DE CÉRÉALES PAR PÉRIODES

	CAIDAT DU KEF				CAIDAT DE TAJEROUINE			
	Ouargha	El Mor Nebeur Bahra pl. du Kef	Sers Rhorfa O.-Souani Lorbeus	Zouarine Abida	Ouartane	Charen	O.-Bou-Rhanem	Zerhalma
1881	4.000	7.000	5.000	4.000	7.000	2.000	1.400	600
1882-1886.	7.000	8.000	6.000	5.000	8.000	3.000	2.500	1.000
1887-1891.		8.500	7.500	6.000	8.500	4.000	3.500	1.500
1892-1896.	7.500	10.000	8.500	7.000	10.000		4.000	1.800
1897-1901.		12.000	9.500	8.000	12.000		4.400	2.000
1902-1906.	9.000	14.000	10.500	10.000	14.750	4.800	5.140	2.500
1907-1910.	7.600		34.500 43.000		10.000	8.800	8.750	4.200

En Friguia, les ensemencements ont doublé ou presque triplé en surface depuis trente ans. En non-Friguia, les progrès ont été encore plus accentués : la superficie livrée aux céréales

(1) Ce tableau offre le chiffre total des ensemencements en hectares, la méchia ayant été considérée égale à 10 hectares. Mais chaque céréale n'y a que le chiffre d'hectares où la récolte a été assez réussie pour payer l'impôt achour. Parmi les hectares exonérés, il y a d'ordinaire plus d'hectares de blé que d'hectares d'orge. La proportion des emblavures en blé est donc plus forte que celle qui résulte de la comparaison des hectares taxés.

HAUT-TELL. — EMBLAVEMENTS DE CÉRÉALES PAR RÉGIONS

	1907-1908			1908-1909			1909-1910		
	Hectares de		Hectares des deux céréales non réussis	Hectares de		Hectares des deux céréales non réussis	Hectares de		Hectares des deux céréales non réussis
	Blé réussis	Orge réussis		Blé réussis	Orge réussis		Blé réussis	Orge réussis	
Massif Ouargha	1.180	1.350	7.060	1.580	2.140	140	2.710	2.420	3.280
Massif du Kef (1)	3.300	3.900	4.870	3.950	4.930	250	6.590	5.440	870
Caïdat de Téboursouk	11.420	8.600	6.760	8.780	8.680	2.530	10.020	9.070	1.220
Plaines centrales	5.520	7.060	17.510	12.010	17.030	700	19.570	18.840	5.540
Ouled-Aoun	7.250	8.510	16.170	10.930	10.520	80	7.720	11.280	7.000
Ouled-Ayar du Nord	2.610	2.060	4.320	3.050	2.660	950	4.670	4.250	1.050
Ouartane	4.330	5.290	2.850	4.120	4.900	290	6.620	6.830	1.350
Bordure Nord-Est	650	790	2.170	1.860	2.010	190	2.640	2.920	2.140
	36.260	37 560	61.710	46.280	52.870	5.130	60.540	68.050	22.450
ZONE FRIGUIENNE	135.530			104.280			151.040		
Ouled-Ayar du Sud	2.950	3.600	6.400	3.360	4.410	520	2.020	1.860	6.590
Charen	2.490	4.200	3.320	2.900	3.890	140	2.160	3.180	4.910
Ouled-Bou-Rhanem	540	1.430	8.380	2.670	3.380	0	2.930	4.090	3.820
Zerhalma	130	630	4.210	1.240	1.800	310	1.080	1.960	1.900
Majeur du Nord	1.540	3.950	17.150	4.150	5.630	5.080	3.850	6.200	7.950
Fréchich du Nord	2.030	2.420	12.680	4.050	6.040	3.590	4.830	7.210	4.980
	9.680	16.230	52.140	18.370	25.150	9.640	16.870	24.500	30.250
ZONE NON FRIGUIENNE	78.050			53.160			71.620		

(1) Sauf les cheïkhats du Kef, comptés avec les plaines centrales.

a triplé chez les Majeur du Tell, quadruplé chez les Charen, sextuplé chez les Ouled-Bou-Rhanem et les Zeghalma. Au fond, les bons pays ont moins gagné que les autres, car, malgré l'état social ingrat, la richesse du sol y excitait à la culture dès avant 1881, tandis qu'en dehors de la Friguia les possibilités agricoles étant inférieures pesaient de tout leur poids sur les habitants, de concert avec l'insécurité, pour les maintenir dans l'état pastoral. De ce qui précède, et de ce que nous avons indiqué à propos de la démographie, il résulte que dans le Haut-Tell les cultures se sont, dans les six derniers lustres, plus développées que le chiffre de la population. Celle-ci a donc vu ses conditions de vie devenir plus favorables et en non-Friguia elle a demandé de plus en plus sa subsistance à l'agriculture de préférence à l'élevage. Toutefois, une différence sensible se révèle toujours entre la partie friguienne et la zone non friguienne du Haut-Tell, puisque dans ces dernières années les ensemencements ont envahi dans l'une de 100 à 150.000 hectares et seulement de 50 à 75.000 dans l'autre. Malgré que les deux régions aient une étendue quasi égale, la Friguia a donc deux fois plus d'hectares de céréales que la non-Friguia. C'est là un commentaire éclatant de ce que nous avons dit de la moindre pluviosité de celle-ci. Il n'est pas moins digne d'attention de savoir quelle proportion du sol est cultivée dans l'un et l'autre territoires :

			1909-1910	
	Surface totale en hectares	Boisements en hectares	Hectares cultivés	Hectares non cultivés et non boisés
Friguia	794.000	279.000 (35,1 °/₀)	151.000 (19,1 °/₀)	364.000 (45,8 °/₀)
Non Friguia	631.000	246.000 (38,9 °/₀)	71.000 (11,2 °/₀)	314.000 (50 °/₀)

Que si l'on fait abstraction des peuplements ligneux, en Friguia on ensemenca en 1909-10, le 29, 3 pour cent des terrains non boisés et en non-Friguia, le 18,4 pour cent. Mais, parmi les superficies non forestières, il en est beaucoup de rocailleuses et d'absolument impropres aux céréales. C'est ce qui explique que les Ouargha, chez qui le plancher forestier couvre 70.000 hectares, n'emblavent que 8.500 hectares. En revan-

che, chez les Ouartane, seuls 4.000 hectares ne paraissent pas susceptibles d'être mordus par le soc. Il en découle que plus du tiers du canton accueille du grain. Or, une des pratiques de l'agriculture indigène est la jachère annuelle ou même bisannuelle afin de laisser reposer la glèbe puisqu'on ne la fume pas. Dans certains pays qui sont d'ailleurs aussi les plus peuplés (Ouartane, Ouled-Ayar du Nord, Téboursouk, etc.), la charrue ne peut donc guère être mise en œuvre sur beaucoup plus d'hectares qu'aujourd'hui, à moins d'augmenter les risques de perte (1). En non-Friguia, il y a davantage de marge. Les Ouled-Bou-Rhanem, par exemple, ne cultivent que le 14 pour cent de la partie non boisée de leur périmètre. Mais, ici, il faut compter avec la pénurie des pluies.

Si la progression des surfaces ensemencées a été générale depuis 1881, et ce en rapport avec le changement social, elle ne s'est pas manifestée d'une façon régulière, mais par une série d'à-coups qui sont en relation avec l'allure plus ou moins propice du climat selon les années, en relation également avec la quantité de semence disponible. Plus encore que les emblavements, la récolte est sujette aux vicissitudes atmosphériques (sécheresse, sirocco, grèle, etc.), exerçant une action tantôt assez bénigne comme en 1908-09 où les hectares non réussis n'arrivèrent en Friguia qu'à 4% et en non-Friguia qu'à 18% de l'ensemble, tantôt terriblement ruineuse comme en 1907-08 où manquèrent en Friguia 45% des cultures (max. Ouargha 73%) et 66% en non-Friguia (max. Ouled-Bou-Rhanem 82% et Zeghalma 84%).

Ainsi, du Nord au Sud, de la Friguia à la non-Friguia, et du Haut-Tell à la Steppe, vont empirant les possibilités agricoles. En Friguia le blé est prépondérant ou très fréquent, les céréales occupent un quantum important de l'étendue du pays et la proportion d'hectares perdus est relativement faible. En non-Friguia où d'ailleurs il y a plus de terres légères et où on est obligé de semer plus clair, l'orge prédomine nettement, les céréales cèdent le pas à l'élevage et la proportion des hectares manqués, même en bonne année, est toujours considérable.

(1) Dans le caïdat de Téboursouk on cultive chaque année à peu près le quart des terres labourables.

En dehors des facteurs climatiques, contribuent à restreindre ou à anéantir les récoltes les vers blancs et les invasions de sauterelles et surtout de moineaux. Ce dernier se reproduit en masse dans les endroits broussailleux comme le Frech de Zeriba et de là il s'élance sur les cantons à céréales, s'attaquant au grain encore laiteux. C'est à sa façon un nomade qui règle ses pérégrinations sur la maturation de l'orge et du blé. On le voit parfois s'établir en bandes entre une plaine et un sra. S'abattant d'abord sur l'orge de la plaine qui est plus avancée, il se précipite ensuite sur celle du plateau pour retourner à la plaine y picorer le blé et regagner plus tard le sra afin de s'y repaître du froment tardif des régions hautes.

Plaines et sraouate ne sont pas toujours isochrones en matière de récoltes. Quand les pluies ont été très copieuses, la plaine fournit davantage; sinon, c'est le sra qui est plus généreux. D'une manière générale, le sra est préférable, car, lorsque l'année est très mauvaise, seul il procure quelque chose. En non-Friguia, les plaines se conduisent le plus souvent comme des steppes : Tajmout, Bermajna et Foussana se comportent comme la plaine de Kairouan et n'ont guère une récolte que tous les quatre ou cinq ans, notamment en ce qui regarde le blé.

L'accroissement des emblavures semble devoir continuer encore quelque temps, soit grâce à des défrichements, soit par des jachères moins longues. Mais cette progression ne saurait être éternelle et en tout cas elle s'effectue dès maintenant au détriment de l'élevage auquel elle retire de plus en plus de terrains. Le moment va donc venir, s'il n'est déjà sonné en quelques cantons (Ouargha, Ouartane, etc.), de prendre un contact plus intime avec le sol et de demander davantage à un même champ. Mais, pour obtenir plus que les six quintaux à l'hectare que l'indigène appelle bonne récolte (1), il faudrait qu'il se livrât à des pratiques exigeant plus de soins et aussi plus de fatigue. Association du travailleur et du propriétaire avec répartition en nature, absence de capi-

(1) L'arrêté du 29 mars 1912 sur l'impôt achour donne comme montant d'une récolte moyenne 6 hectolitres à l'hectare, c'est-à-dire 480 kilos de blé et 360 kilos d'orge.

taux d'exploitation, peines réduites au minimum, ni fumure, ni améliorations foncières, ni constructions spéciales, telles sont les caractéristiques de l'exploitation indigène. L'abîme existant entre ces habitudes et celles de la culture savante, n'est pas près de se combler. Dans le Haut-Tell, sauf exceptions, nos protégés n'ont adopté ni la charrue française, malgré l'appât d'une réduction au dixième de l'impôt achour, ni les labours *rebaï* qui font disparaître le pâturage et entraînent un double loyer du sol au compte de la culture qui suivra. Encore bien moins sont-ils près de se plier aux besognes, roulages, hersages, etc., grâce auxquelles on combat en Beauce et en Brie la pénurie des pluies, et dont les procédés retour d'Amérique sont aujourd'hui vulgarisés sous le nom de « *dry farming* ». Pour contrebalancer la précarité des précipitations, surtout en non-Friguia, les indigènes n'ont recours en somme qu'à l'irrigation ou à l'épandage, lesquels ne sont pas spécialisés dans les oasis où la Steppe comme on a tendance à le croire (1).

2° Les cultures irriguées et l'arboriculture

Dans les garaats, selon l'époque de leur assèchement, on sème céréales d'hiver ou bien maïs, sorgho ou pois chiches et, grâce à l'imbibition du sous-sol, on a d'ordinaire de superbes moissons sans engrais ni repos annuel, car on ne redoute pas l'épuisement d'un sol qui renouvelle sans cesse sa couche superficielle. Près de Mactar, les quelques hectares de la Garaat des Ouled-Khezem pourraient être dessalés en les draînant par un ravin annexe de l'Oued-Haroun. En favorisant l'infiltration, la culture modifie la physionomie lacustre des garaats. L'El-Gouriat étant peu utilisée avant 1881, l'eau, raconte-t-on, s'y attardait pendant des mois. Actuellement, on y laboure environ 140 hectares et il faut des précipitations vraiment abondantes pour la remplir d'un étang occasionnel.

Quant aux oueds, pour en jeter le liquide sur leurs propriétés, les hommes n'ont eu qu'à en discipliner l'épanouissement

(1) Brunhes, dans son livre sur l'Irrigation, ne parle guère, en ce qui concerne la Tunisie, que des oasis.

naturel ou à le provoquer en obturant les rainures du sol par des barrages (*rabta, sedd*), auxquels sied mieux le titre de digues de dérivation, car il n'est pas question de retenues d'eau. Extrêmement simples en montagne, ces digues consistent, comme dans les Préalpes d'Europe, en un mélange de pierres, de terre et de fascines dans lesquelles entre ici surtout le genévrier. Rustiques et ne nécessitant aucun frais, ils suffisent à détourner les eaux vives des oueds et ce qui coule dans les ravines après les pluies. Les Ouled-Ayar-Dahara jouissent d'une grande réputation comme bâtisseurs d'ouvrages de ce genre. Les oueds de leur Hamadat descendant sur le Sers sont coupés de *rabtas* succesives au nombre de parfois cinq ou six, et il en est de même sur le pourtour de Zouarine. Plusieurs de ces *sdoud* enfoncent des fondations dans la roche. En plaine, les digues plus puissantes sont, comme sur l'Oued-Sguiffa, édifiées en strates superposées de terre et de branchages formant des ensembles épais et résistants dont le type le plus frappant s'admire sur les rivières de la plaine de Kairouan.

Des barrages en maçonnerie, d'un coût respectif de 14.000 et 12.500 francs, ont été installés en 1901 par l'Administration des Travaux publics sur les oueds Sbiba et Guergour. L'Etat avança la somme en exigeant la constitution de syndicats (1) qui rembourseraient en 25 annuités l'argent prêté par le Gouvernement. Mais, tandis qu'à Sbiba on baigne bon an mal an 1.500 hectares, à l'Oued-Guergour l'irrigation ne peut s'appliquer qu'à une centaine. Elle manque même parfois complètement, par suite du colmatage du canal de dérivation par les sables. Les frais de premier établissement ont donc été ici excessifs et grèvent lourdement les intéressés, si bien qu'en 1908 le syndicat de l'Oued-Guergour réclama sa dissolution. On la lui refusa. On ne s'en persuadera pas moins qu'en cette matière il est essentiel que le montant de la dépense soit en proportion du profit qu'on peut en tirer. Le problème à résoudre est beaucoup plus économique que technique. Les travaux d'art et les belles constructions en pierres de taille sont donc à

(1) Voir les deux décrets en date du 13 avril 1901 au *Journ. Off. Tun.* du 20 avril. Le Syndicat de Sbiba compte 220 participants.

éviter. Le plus pratique est de continuer le système des lits accumulés de terre et fascines, quitte à l'améliorer par les procédés que peut suggérer l'industrie moderne (gabions, encadrements de ciment armé pour des vannes, etc.). Que si l'Etat prétendait absolument édifier des ouvrages magnifiques et dispendieux, il faudrait que l'irrigation n'ait pas à en souffrir. La somme annuelle à payer à l'hectare par les intéressés devra toujours être assez faible pour qu'ils aient un réel intérêt à arroser. Son taux ne sera donc pas proportionnel au capital sacrifié par le Gouvernement, pas plus que les billets de chemin de fer délivrés sur une ligne n'ont leur prix en rapport avec le coût plus ou moins onéreux de celle-ci.

La surface des chrabate du Haut-Tell peut s'élever à environ 9.500 hectares, ainsi répartis :

	Hectares
Annexe de Téboursouk (Oued-Thibar, Oued-Remel.)	50
Contrôle du Kef (Sers, Zouarine, Oued-Medeina, Kef, Nebeur, Felta des Ouled-Bou-Rhanem.)	5.000
Contrôle de Mactar (Kessera, Bargou, plaine de Siliana, Massouge, Hamadat des Ouled-Ayar, Rohia.)	2.500
Partie tellienne du Contrôle de Thala (Aïn-Hédia, Oued-Sbiba, Oued-Haidra, Oued-Guergour, Oued-El-Hathob.)	1.800

Ce tableau montre que dans le Haut-Tell l'irrigation est pratiquée sur des superficies bien moindres que dans la Steppe puisque rien que dans la banlieue de Kairouan, le périmètre des syndicats des Oued-Zéroud et Merguellil est égal à 10.000 hectares. Elle pourrait être poussée davantage par la création de barrages sur des rivières comme l'Ousafa, le Sarrath, etc. Elle a cependant assez d'importance pour mériter quelques développements. Certains oueds ou sources (Oued-Massouge, Aïn-Hèdia, Oued-Médeïna), arrosent à la fois des céréales et des vergers. Ailleurs, on a des *chrabate* consacrées au blé ou à l'orge et qui, parfois trop humides, s'exagèrent en sortes de marais (centre du Sers et de Zouarine, etc.). Très appréciées dans la partie friguienne du Haut-Tell, les chrabate revêtent

plus au midi une valeur particulière. Dans les plaines de la non-Friguia, l'irrigation est un peu comme dans la Steppe la condition *sine qua non* de la récolte.

Zone d'épandage de l'Oued-Horhihir, de l'Oued-El-Alleg et de l'Oued-El-Ma, la Felta des Ouled-Bou-Rhanem est une Beauce ou un désert selon que ces gouttières ont abrité un instant un flot vivant ou bien sont demeurées à sec. L'inondation ne se produit malheureusement pas tous les ans (1902 et 1903 oui, 1904 et 1905 non, 1906 oui). En 1903, trois fois se rua la vague fécondante et l'on eut alors des moissons merveilleuses atteignant jusqu'à 80 pour 1. Mais en 1904 et 1905, le rendement fut nul ou à peu près. Plutôt qu'une distribution régulière des précipitations, ce que l'on désire ici, c'est qu'elles se concentrent en un ou deux gros orages susceptibles de gonfler les oueds. Même dans les années pluvieuses, les terres irriguées se reconnaissent aisément à la mine plus florissante de leurs céréales. Dans la Felta, les Ouled-Bou-Rhanem sèment assez de maïs pour que cette céréale figure dans leur alimentation soit sous forme de purée (*hasida*), soit sous celle de pains où entre du froment. Sur l'Oued-Horhihir on se sert de l'eau avant qu'elle n'arrive dans la Felta. Autour de l'ancien bordj d'El-Meridj, qui date de 1863, la zmala de spahis, postée là pour surveiller la Kalaat-Senane et les tribus tunisiennes, arrosait environ 1.000 hectares (1).

La plaine de Rohia est aussi une felta qui commence après la réunion des oueds El-Aoud, Babbouche et Sguiffa. Les eaux pérennes de ce dernier y baignent 500 hectares environ, tandis que les crues des oueds Sguiffa et Babbouche s'y épanouissent sur une surface infiniment plus considérable. Même remarque pour la plaine de Sbiba où l'oued, issu du Garjouma et des sources de Sidi-Khalifa, centuple ou davantage lors des grosses pluies son débit habituel.

Les crues des oueds ont certaines conséquences regrettables que nous avons signalées au chapitre VI. Mais elles ont aussi des effets heureux qu'on ne constate guère en France. La somme de bien qu'elles déterminent est infiniment supérieure au mal, puisque grâce à elles plusieurs milliers d'hectares sont

(1) Castel : *Tébessa*, II, p. 158.

de temps en temps submergés par une eau limoneuse qui les fertilise. C'est grâce à l'irrigation et aux inondations que les plaines de Rohia et de Sbiba échappent à l'emprise de la Steppe. Ce sont les eaux sorties de la Friguia ou des sraouate qui conquièrent chaque année au Tell cette marche steppienne où parmi les salsolacées verdît, même en été, un beau fourrage, minette, ray-grass, polygonées, etc. (1).

Si les hectares de céréales irrigués dans le Haut-Tell ne sont pas très nombreux, en revanche, pas de vergers, pas d'olivettes qui n'aient dans l'arrosage la base même de leur existence. Jardins ou oliviers en terre sèche comme à Draa-Tammar de Kairouan ou à Sfax sont ici inconnus. Ceux du Haut-Tell coïncident avec les décherats dont ils utilisent les sources et dont ils constituent des dépendances, banlieue verte non inférieure à 400 hectares au Kef, à 60 hectares à Nébeur, à 27 hectares en bas de Medioula du Bargou, etc.

Les jardins ou vergers indigènes (*sènia*) consistent essentiellement en carrés de légumes (navet, oignon, ail, piment, poivron, fève, carotte, tomate, courge, pastèque) au-dessus desquels s'élèvent, çà et là, des arbres fruitiers (grenadier, cognassier, figuier). Il y a quelques cerisiers au Kef. A Aïn-Chett, on trouve quelques noyers et on en admirait jadis dans la Hamadat des Ouled-Aoun à Aïn-Zouza (pour Aïn-Jouza). Le Bargou se distingue par ses pêchers dont les fruits renommés dans tous les alentours mûrissent en septembre. A la zaouïa de Sidi Abdelmelek, on contemple quelques cédratiers. Des essences d'ornement s'offrent par endroits : frênes (*dardar*) à Zeriba, à Aïn-Mzetta, à Djebba, ormeaux au Bargou, micocouliers (*guiguob*) à Téboursouk et à la Kessera, peupliers blancs, etc. Employés pour faire des plats à couscous ou pour coffrer les galeries de mines, ces grands arbres tendent à disparaître. La sédentarisation augmente l'effectif des jardins. Durant ces dernières années, il s'en est créé beaucoup soit en plaine grâce à des puits (Sers, etc.), soit le long des rivières (Sbiba, etc.). Sur quelques points, les vergers jouent un véri-

(1) Playfair (*Op. cit.*, p. 193), arrivant à Rohia après avoir passé par Kairouan, Djilma, Sbeïtla, Sbiba, s'émerveille de voir un pays vert coupé de nombreuses rigoles succéder aux plaines brûlantes. C'est là, dit-il, « l'entrée de la fertile et arrosée région du Tell ».

table rôle économique. A la Kessera où l'on ne dispose que de peu de terres à céréales, le jardinage, les oliviers et l'apiculture sont les principales ressources de la population. Au Bargou, les multiples jardins échelonnés dans le lit de l'oued rapportaient aux villageois au moins autant que leurs céréales du Roba-Ouled-Yahia. Pourtant, la science maraîchère est dans l'enfance. L'eau, mal utilisée, se perd souvent sans profit. Toutefois, au Bargou, le captage des eaux pour Tunis a privé les indigènes non seulement du superflu, mais encore d'une partie du nécessaire. Les arbres fruitiers y périclitent et plus d'un habitant quitte la pioche pour s'adonner au colportage.

Dans le Haut-Tell, la vigne n'est qu'un accessoire insignifiant (au maximum 80 ha. de vigne, dont environ 75 dans les régions du Kef et de Téboursouk) presque entièrement aux mains de colons européens et surtout siciliens. Cependant, dans la plupart des jardins arabes, on en recense quelques pieds soit en plaine (Sers, Sbiba), soit en montagne comme à la Hamadat des Ouled-Ayar (Décherat-El-Ousseltia) et à Nébeur où l'on cultive de petits vignobles à peu près à la façon de l'Europe. On en retire un raisin de choix qui se vend jusqu'à Tunis et avec le produit duquel est payé presque tout l'impôt. Les vignobles arabes sont d'ailleurs rares, non seulement dans le Haut-Tell, mais encore dans toute la Tunisie : les exemples précités n'ont guère leur équivalent qu'à Rafraf près de Bizerte ou à Djerba.

Quant aux oliviers, en voici le tableau par circonscriptions :

Noms des régions	Nombre d'oliviers		
	Imposés du Kanoun	Jeunes plantations	Sauvages
1° Friguia :			
Caïdat de Téboursouk.....	53.800	1.225	3.675
Caïdat du Kef.....	29.000	1.150	550
Bordure N.-E. du Haut-Tell.....	26.000	»	»
Caïdat des Ouled-Aoun.....	22.800	2.050	6.650
Caïdat des O.-Ayar moins la région de la Kessera	4.800		
2° En dehors de la Friguia :			
Khalifalik de la Kessera.....	22.000	750	11.150
Caïdat de Tajerouine.....	1.000	50	350
Tell des Fréchich et des Majeur.	600		
	160.000		

Avec ses 160.000 oliviers, le Haut-Tell se présente comme une des régions de Tunisie les plus mal pourvues à cet égard. C'est qu'en effet cet arbre, caractéristique de la côte orientale, est dans l'intérieur infiniment moins répandu, qu'il s'agisse du Tell septentrional (région de Bizerte exceptée), du Haut-Tell ou de la Haute Steppe. Dans le Haut-Tell lui-même, les olivettes, sortes d'annexes des décherats, sont en relation non avec la pluviométrie, mais avec l'habitat humain. Les décherats étant plus nombreuses dans la zone friguienne, c'est là par suite que l'on compte le plus d'oliviers. La partie la plus sèche du Haut-Tell, celle où l'on s'attendrait à noter le maximum de ces arbres en est, au contraire, quasi démunie, tout simplement parce qu'elle manque presque de villages. Une autre conséquence est que les 7/8es des oliviers de notre région sont distribués en onze groupes qui cadrent avec les plus gros centres indigènes (voir carte n° 12).

Téboursouk	38.500	Bez	8.000
Au Djouggar	21.500	Dougga	7.000
La Kessera	15.000	Nebeur	5.000
Bargou	13.500	Aïn-Bent-Saidane	4.300
Le Kef	12.500	Mansoura	4.000
Ellés	10.000		

Dans le Haut-Tell, l'olivier est traité comme les essences fruitières ordinaires. Il est irrigué comme elles, soit qu'il pousse en pieds isolés au milieu de grenadiers ou de figuiers, soit qu'il s'assemble en olivettes. La règle est générale et s'affirme même là où ces dernières n'accompagnent pas une décherat (Aïn-Slimane du Massouge, etc.). A défaut de source, l'humidité vient d'une rivière. Les oliviers de Mansoura sont dans le lit même d'un oued, ceux de la zaouïa de Sidi Abdelmelek de Siliana (1.000 arbres) s'arrosent par une dérivation de l'Oued-Lakhmès. Aussi, les oliviers du Haut-Tell ne rappellent-ils en rien ceux du Sahel. Plantés au hasard et sans qu'une main experte les ait émondés ou façonnés, ils se touchent presque les uns les autres et deviennent très élevés avec des troncs énormes. On n'est pas dans une olivette, mais dans un mail (Téboursouk, Nébeur, etc.). Si le spectacle est pittoresque, les arbres sont mal aérés dans un milieu trop humide, favorable aux maladies, et notamment à la fumagine. Depuis

Carte 12. — Répartition des cactus, des oliviers et des zones d'épandage

1884, l'olivette de la Kessera envahie par cette *hamra* ne procure même pas en moyenne un litre d'huile par arbre (1). La zaouïa de Sidi Abdelmelek a fait tailler par un sfaxien les oliviers qu'elle possède dans la zone inférieure; vers le village, il faudrait non seulement élaguer, mais supprimer.

(1) Un olivier moyen rend 7 litres.

Comme dans le oasis, et contrairement au Sahel, on pratique entre les oliviers des cultures de fèves ou d'orge. Loin d'être le roi unique de l'olivette, l'olivier y est parfois un hôte dédaigné. Le cas s'est vu à Téboursouk de gens ayant loué des olivettes domaniales ou habous avec le seul but d'y faire des céréales, et pour que ces oliviers soient entretenus par les locataires qui pourtant jouissaient des fruits, il a fallu que l'Administration y veille avec attention. Insouciance d'autant plus significative que Téboursouk fournit une huile meilleure, dit-on, que celle du Kef. L'olivier n'est donc pas très en vogue dans le Haut-Tell et le nombre des jeunes plantations y est minime.

Dans notre chapitre VII nous avons parlé des oliviers anciens soit romains, soit de date postérieure, retombés depuis à l'état sauvage. A Zeriba, on en recense 500 contre 3.200 accordant de l'huile. Dans le cheikhat des Ouled-Znag (rives de l'Oued-Ousafa en aval de Ksour-Uzappa) la proportion est inversée : 3.700 oliviers inféconds contre 520 à peine capables d'être imposés. Notons que ces vieilles olivettes délaissées sont d'ordinaire des olivettes de terre sèche. Leurs vestiges sont précisément le plus communs en des points où la culture des céréales n'apparaît pas comme très sûre. Tantôt on découvre en terrain plat (vallée de l'oued Khalled ou Frech de Zeriba), des survivants de plantations aux lignes encore reconnaissables. Ailleurs, et c'est le cas de Gafour, les oliviers s'aperçoivent dans les dépressions où ils profitent des eaux de ruissellement. En montagne, c'était la culture en terrasse, comme en Provence, avec murettes pour épauler les terres et garder l'humidité. Au Char, au Djebel-Serdj, au Djebel-Ech-Chehid et au Garjouma de Sbiba, paliers et oliviers (oliviers et chênes-lièges dans l'Oued-Fernane de Zeriba) sont la plupart du temps encore en place. Les uns et les autres ne demandent qu'à être consolidés ou greffés et débarrassés de la broussaille. Cette œuvre de rénovation a été commencée par les colons au Gafour et sur le versant du Haut-Tell qui descend à la plaine de Bou-Arada. Les gens du Bargou pourraient trouver dans des reconstitutions de ce genre un dédommagement au dépérissement de leurs jardins.

Quoi qu'il en soit, non seulement les vergers, mais encore

les oliviers actuels du Haut-Tell dépendent strictement de l'irrigation. Qu'il s'agisse d'arbres ou de céréales, l'importance de celle-ci est attestée soit par un jeu assez savant de séguias, soit par l'existence d'un statut coutumier (1). Au Kef, à Téboursouk, à Sbiba, on compte comme à Kasserine par *oujba* (laps de douze heures) ou par fraction d'*oujba*. A la Kessera, la oujba est dite *aléma*. Pas d'aïguadier. Au Kef et à Téboursouk, on se base sur l'appel aux fidèles que lance le mouedzen du haut de la mosquée au moment des cinq prières musulmanes réglementaires. A la Kessera, on considère la longueur de l'ombre d'une pierre signal (*guemira*). D'autre part, l'eau de chaque petite source est spéciale à telle ou telle sous-fraction et celle de l'Aïn-Soultane est divisée par groupes ou sous-groupes ethniques.

En ce qui concerne l'arrosage des céréales, les branches du réseau supérieur de l'Oued-El-Hathob du Nord, rameau septentrional de l'Oued-Zéroud, permettent des constatations intéressantes. Sur l'Oued-El-Aoud, affluent de gauche de l'Oued-Sguiffa, fonctionne un syndicat de fait qui épanouit l'eau de cette rivière sur plus d'un millier d'hectares au moyen de cinq séguias ayant chacune leur nom et dont quatre servent aux Msahla et la cinquième aux Ouled-Sidi-El-Mouelha. Sur les oueds Slèma et Aïn-Ksiba qui forment l'Oued-Babbouche, affluent de droite de l'Oued-Sguiffa, on remarque aussi toute une série d'usagers. Un peu en aval, à Rohia, les parcelles du lotissement furent dès le début (1898) dotées d'un règlement d'eau relatif à l'utilisation des 70 à 80 litres à la seconde que roule l'Oued-Sguiffa lui-même. A la fin de 1907 (2), les colons de Rohia furent réunis en un syndicat et l'on compléta à cette occasion le règlement. Cependant subsiste la rivalité entre les gens de Rohia (irrigants d'aval) et ceux des oueds El-Aoud, Aïn-Ksiba et Slèma (irrigants d'amont). En outre, est demeurée dans l'ombre la question de l'indivisibilité du droit de l'eau et de la propriété de la terre et le caractère obligatoire du syndicat n'a pas été posé aussi nettement qu'il aurait été

(1) Pour plus de détails à ce sujet, lire notre étude sur les *Règlements d'irrigation dans le Haut-Tell.*

(2) Décret du 25 déc. 1907. (Cf. *Journ. Off. Tun.* du 28).

désirable. La législation officielle en cette matière délicate a donc encore des progrès à faire aussi bien dans le Haut-Tell que dans le reste de la Tunisie.

Au Sud de Rohia, sur l'Oued-Sbiba, l'eau est versée par moitiés en deux séguias, celle des Haouachem et celle des Sbitate des Smatha. Jusqu'à ces dernières années, elle était, au sein de chaque fraction, répartie non par hectare ou par jardin, mais par tente. Chaque feu, chaque père de famille profitait d'une oujba. C'était là un souvenir d'un ancien état de choses où la terre et l'eau étaient collectives. Mais, avec l'accroissement de la population, le nombre des oujbas se multiplia au détriment des besoins réels. Depuis 1890, Sbiba ayant vu se construire deux douzaines de maisons près des ruines de l'antique *Sufes* et des vergers ayant été créés, il fut indispensable de préférer un statut appuyé sur la superficie. A partir de septembre 1905, chaque méchia eut droit à une demi-oujba, les surfaces en jardins ayant l'exposant deux. Pour les petites parcelles, on adopta le *gudous* (durée de cinq minutes) comme au Djerid. La révolution d'arrosage (*dèla*) est à Sbiba de 48 jours.

L'irrigation, qu'elle s'applique à des céréales, des vergers ou des oliviers, a certaines conséquences d'ordre général. La plus frappante pour l'homme est le paludisme. Les oueds et les séguias laissent, lorsqu'ils tarissent, traîner çà et là des flaques qui constituent des conditions propices au pullulement de l'*Anopheles Claviger*, le redoutable moustique porteur de la malaria. Le paludisme se manifeste parfois dès juillet pour ne cesser qu'au commencement de novembre. Il est plus précoce en plaine parce que les rivières y suspendent leur courant plus vite qu'en montagne. Dans le Haut-Tell, Sbiba, Rohia, l'Oued-Thibar, Haïdra ont à ce sujet une renommée fâcheuse. Mais la malaria n'épargne pas les hauteurs. Au Kef elle n'est pas inconnue. A la Kessera, malgré une altitude de 1.025^{m}, on déplore de temps en temps à l'automne des épidémies.

A un point de vue entièrement différent, il sied de signaler combien l'irrigation influe sur la bonne tenue du réseau hydrographique surtout en plaine. A Rohia, par exemple, il existe un enchevêtrement inextricable de ravineaux et de sé-

guias actives ou mortes. Jusque vers 1908 la séguia de l'Oued-Sguiffa franchissait l'Oued-Babbouche pour charrier l'eau au delà de celui-ci. D'autre part, les gouttières vides se colmatent. Les canaux établis de main d'homme attaqués par l'érosion finissent par perdre leur profil plus ou moins rectiligne. Des sinuosités s'y dessinent comme dans les ruisseaux naturels. Il devient dès lors impossible de savoir où passait exactement l'oued primitif. A Rohia, personne ne peut montrer quel est le véritable lit de l'Oued-Babbouche et selon ses intérêts chaque propriétaire affuble de ce titre telle ou telle rainure à sa fantaisie. En saignant les rivières, l'irrigation accentue l'indigence de l'écoulement fluvial et contribue puissamment à sa discontinuité. Mais une forte portion de l'eau ainsi épanchée s'infiltre dans le sol et attend que l'homme aille la quérir par des puits peu profonds (Zouarine, Sers) ou bien elle fuse en aval en sources (Aïn-Saboun de la plaine de Sbiba, etc.). De cette manière, est doublement facilitée l'édification de maisons isolées et la plantation de jardins.

Les cantons à chrabate sont des régions riches. Les habitants des montagnes qui les dominent ont toujours tendu à y prolonger leur action d'autant plus qu'ils étaient en amont les maîtres de l'eau. Les Ouled-Ayar s'avancent ainsi dans le Sers presque aussi loin que les arrosages pratiqués au moyen des eaux de leur Hamadat. D'un autre côté, en tout pays, qui dit irrigations dit collisions. Plus d'une de ces zones fertilisées a été jadis un *Bled-El-Baroud* (Pays de la Poudre) âprement disputé entre tribus voisines. Ce fut le cas de Rohia réclamée par les Majeur et les Ouled-Ayar-Guebala. Il y a un siècle, le Bey mit d'accord les antagonistes en confisquant l'objet du litige. Il ne lui déplaisait pas d'ailleurs de s'assurer la possession des henchirs de ce genre. A Kasserine, à El-Alem au Nord de Kairouan, comme à Rohia, l'irrigabilité de la terre entraîna sa domanialité.

III

L'INDUSTRIE ET L'ÉLEVAGE

1° L'industrie

Dans le Haut-Tell, l'industrie est encore dans la phase exclusivement familiale. Nous avons vu au chapitre VII comment on utilisait les arbres ou plantes des forêts. L'huile est extraite par des méthodes très inférieures qui ne consentent pas tout le rendement désirable. Dans les décherats à oliviers, on recense en Friguia deux presses à huile à vapeur (Téboursouk) et une vingtaine de presses à traction animale contre sept en non-Friguia (1). Quant aux moulins à farine, on en trouve trois avec moteur à pétrole au Kef et autant à Téboursouk et à Ebba-Ksour contre un à Tajérouine. Les moulins à traction animale sont à peine plus nombreux : une trentaine dans les villages de la Friguia contre trois en non-Friguia (Thala). Les presses ou moulins actionnés par la vapeur sont entre les mains d'Européens. Sauf les exceptions précitées, la mouture du blé se fait avec des meules à main au sein de chaque famille.

La tonte des brebis est exécutée par les hommes. Les femmes lavent ensuite la laine avec du *zebs* (plâtre) pour la désuinter, elles la cardent, la filent et tissent les burnous que leurs maris cousent ensuite. Elles confectionnent également des houlis, des couvertures, des tapis. Le tapis de haute laine (*qtif*) sort des mains des hommes, mais, sauf chez les Fréchich, il n'est pas très en honneur dans le Haut-Tell où il est remplacé par les nattes d'alfa. Avant 1881, on faisait chez les Drid et spécialement chez les Ouled-Djouine de fort beaux tapis. Avec les poils des chameaux on fabrique des sacs appelés *gherara* où l'on ensache les céréales. Avec la laine mêlée de

(1) Au début de l'occupation, le caïd de la Kessera, El Borni, avait une roue à aubes horizontales qui tournait hydrauliquement et fonctionnait comme moulin à huile. Après sa mort, cet instrument trop perfectionné fut abandonné.

poils de chèvre, on façonne les longues bandes nommées *flidj*, dont la réunion constitue la tente. Le paysan s'arrange en somme pour se suffire à lui-même. Ses acquisitions se limitent à des chaussons (*bolras*), des chemises de toile, des turbans ou chéchias, des étoffes bleues (*melhafa*) pour l'habillement des femmes. Mais, de même qu'ils cherchent à éviter toute dépense de numéraire pour leur habitation ou leurs vêtements, les bédouins ne songent pas à travailler au delà de leurs besoins en vue de ventes éventuelles. La teinturerie, la ferronnerie, la bijouterie sont exercées par de rares artisans qui ont des boutiques dans les centres les plus importants ou courent les marchés. De même dans les villes, il y a des maçons, des bourreliers, des menuisiers qui font des charrues à la fin de l'été, etc.

Ni mines, ni carrières exploitées par les indigènes. Autrefois, dans certains coins du Haut-Tell, on obtenait du sel par des procédés rudimentaires avant que le Gouvernement ne se soit réservé cette source de revenu. Sur deux points l'argile est employée pour la poterie, à Sidi-Asker de Zouarine (1) et dans les décherats Ousseltia entre le Roba-Ouled-Yahia et le Gafour (voir chapitre III). Mais ces produits sont loin de valoir ceux de Nabeul ou de Djerba.

2° L'élevage

Si les indigènes du Haut-Tell ne s'adonnent guère à l'industrie et à l'arboriculture, il en est tout autrement de l'élevage. Celui-ci dispose d'énormes surfaces (81 % du pays en Friguia et 89 % en non-Friguia en y comprenant les étendues boisées). Mais, en revanche, les animaux sont livrés à eux-mêmes, sans abris, sans soins, sans approvisionnements.

La comparaison entre les deux moitiés du Haut-Tell est à l'avantage du compartiment friguien, surtout en matière de bovins et d'équins. Pour les chameaux et les moutons, la zone non friguienne reprend le dessus à cause de sa moindre pluviosité. Alors qu'en Friguia l'hégémonie est à l'agriculture, en

(1) Cette industrie y est déjà signalée en 1829 par de Filippini, *Op. cit.*, passim.

ÉTAT DU BÉTAIL DU HAUT-TELL EN 1911

	Chevaux	Mulets	Anes	Bovins	Moutons grosse queue	Moutons queue fine	Chèvres	Chameaux
1° EN FRIGUIA								
Massif Ouargha	435	280	255	1.320	28	2.007	3.775	64
Massif du Kef	833	286	735	2.500	75	5.750	5.885	122
Région de Téboursouk	745	869	900	6.425	6.095	»	8.050	62
Plaines centrales du Fedj-Et-Tamer, au Krib	1.577	414	1.447	4.614	750	16.575	9.710	371
Gafour et Ouled-Mennaa	246	56	320	1.070	1.775	»	2.136	540
Ouled-Aoun	1.345	339	1.261	4.241	18.451	»	6.700	158
Ouled-Ayar Dahara	146	51	353	943	6.045	»	2.113	138
Ouartane	950	268	1.520	1.060	2.100	1.279	1.350	359
TOTAUX	6.277	2.563	6.791	22.173	35.309	25.611	39.719	1.814
2° EN DEHORS DE LA FRIGUIA								
Ouled-Ayar Guebala	249	87	1.151	1.800	11.705	*neant*	6.450	943
Charen	650	190	1.285	704	1.437	797	1.145	189
Ouled-Bou-Rhanem	760	213	265	466	1.101	545	1.384	151
Zeghalma	355	86	228	204	492	350	295	114
Fréchich du Nord (O. Ali et Naji)	710	163	2.500	1.390	5.700	13.200	6.900	770
Majeur du Nord	627	210	2.475	3.075	3.700	14.780	7.000	1.925
	3.351	949	7.904	7.639	24.135	29.672	23.174	4.092
TOTAL GÉNÉRAL	9.628	3.512	14.695	29.812	59.444	55.283	62.893	5.906
				Chiffres en dessous de la moyenne				

non-Friguia le cheptel, quoique de quantité inférieure, a dans la vie des gens plus d'importance relative. Dans les contrats de mariage des Fréchich et des Majeur, souvent il est question de bétail, tandis qu'en Friguia seul l'argent y sert de contre-valeur à l'épouse. Chez les Chaquetma, des femmes et des jeunes filles gardent les troupeaux.

Le chiffre accusé pour 1911 par le cheptel du Haut-Tell ne doit pas être considéré comme quelque chose de fixe, car, de temps en temps s'abattent sur le bétail des intempéries exterminatrices (voir chapitre V). L'effectif de 1911 se ressent de l'hiver 1910-1911, notamment en ce qui concerne Gafour, Téboursouk (bovins) et les Fréchich (ovins et caprins). Dans ce cas, la décroissance n'est que transitoire. Les troupeaux se reconstituent postérieurement. Plus grave est le fléchissement qui résulte des modifications de l'état social. C'est au cours de la décade de 1890-1900 que le troupeau tunisien a été le plus nombreux, favorablement influencé qu'il était par la sécurité des biens et des transactions. Mais cette situation en durant a vu changer ses effets. La tendance à la sédentarisation a amené les indigènes à préférer l'agriculture. Les facilités d'exportation ont agi également dans le sens d'une diminution qui semble définitive et qui ne touche pas de la même façon les divers cantons et les divers genres d'animaux.

1° *Les animaux porteurs.* — Le Haut-Tell a toujours été un des districts de Tunisie les plus vantés pour leurs chevaux. En 1750, des envoyés du roi de France vont au Kef pour s'y procurer des coursiers (1). Au début du Protectorat, alors que dans la Régence la plupart de ces animaux sont peu étoffés par insuffisance de nourriture ou présentent des blessures ou des tares, le Haut-Tell offre seul aux Commissions d'achat des bêtes susceptibles d'être acquises pour la cavalerie. Aussi, en 1890, sur les dix stations de monte de Tunisie, six fonctionnent dans notre région : le Kef, Thala, le Ksour, le Sers, Siliana (1885-86) (2) Mactar (1890). Cette dernière est plus tard supprimée (1898), mais d'autres sont installées à Sbiba et à

(1) Plantet, *Op. cit.*, II, p. 433.

(2) Le chiffre entre parenthèses est la date de création de la station.

Téboursouk (1899) et à Tajérouine (1905).Encore maintenant, malgré les améliorations introduites à ce sujet par l'Etat dans toute la Régence, le Haut-Tell conserve un rang que seule pourrait lui disputer la Steppe de Kairouan (Zlass et Souassi). Sur les 35.000 équins de Tunisie, le Haut-Tell en a 9.600, sur 1.580 animaux studbookés en juillet 1911 il en abrite environ 400, c'est-à-dire le quart. Des 26 stations de monte existant en 1911 avec 119 étalons, notre région en possède 8 ayant en tout 40 géniteurs. Les stations les plus fréquentées par les indigènes sont celles des meilleurs pays d'élevage : Siliana a 7 étalons, le Sers, le Ksour et Thala chacun 6.

Abstraction faite des mélanges, le cheval de Tunisie (1) appartient à la race barbe. Moins élégant que l'arabe avec lequel il a pourtant des affinités, le barbe avec ses lignes arrêtées et vigoureuses est une excellente bête endurante et sobre. Des différences sensibles se vérifient selon le milieu et la nature des pâturages. Les variétés peuvent se résumer en deux types, le cheval des plaines de la Steppe, moins compact et se rapprochant davantage de l'espèce arabe, et le cheval des cantons montueux du Tell, animal dont les spécimens les plus caractéristiques se rencontrent dans la région que nous étudions. Belle poitrine, large croupe, mais tête lourde et jarrets souvent coudés, les chevaux du Haut-Tell sont solidement charpentés. Plutôt tassés autour du Kef, ils ont aux environs de Thala entre 1^{m} 50 et 1^{m} 60 de taille. On attribue leur forte ossature aux herbages des terres phosphatées. Dans les endroits très montagneux (Ouargha, Hamadat des Ouled-Ayar) des petits chevaux, courts et ramassés, grimpent comme des chèvres dans les rochers et s'apparentent à ce qu'on appelle les poneys des Mogod. Grâce à l'action des étalons arabes des stations de monte, pas mal de chevaux du Haut-Tell, sans rien perdre de la rusticité du barbe,ont plus de distinction et d'harmonie.

Depuis 1881, le chiffre des chevaux a pourtant baissé aussi bien dans le Haut-Tell que partout ailleurs en Tunisie.N'ayant

(1) A propos de l'élevage, lire quelques pages de Sanson : *La production animale en Tunisie.* (*Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1898, p. 14-34.)

plus besoin de bêtes de selle pour la guerre, pourvus d'étalons par l'Etat, les indigènes négligèrent le cheval. Les poulains sont rapidement vendus à des maquignons ou pour le service de l'armée. On se s'attache qu'aux juments à cause de leur fonction reproductrice. Si l'on met les anciennes statistiques en regard de celles d'aujourd'hui,on constate que dans maints cantons du Haut-Tell, il y a parfois moins de chevaux que jadis. Les deux bradas des Ouled-Ali et Ouled-Naji des Fréchich, par exemple, chez qui piaffaient 1.370 chevaux en 1896 et encore 1.160 en 1901 sont réduits à 710 en 1911. En revanche, ils ont 2.500 ânes contre 2.075 en 1901 et 1.600 en 1896. Leur stock de mulets est de 160 unités (150 en 1901 et en 1896).

Tandis que le cheval a reculé, le mulet s'est maintenu. Ce quadrupède est la monture chérie des chefs et des notables. Sur le sra de Téboursouk il est plus nombreux que le cheval : 869 têtes contre 745. Remarque identique en certains autres cantons montagneux, surtout là où il y a des décherats. Chez les Ouled-Ayar, dans le cheikhat de Bèz, on note 30 mulets et seulement 17 chevaux. Dans le khalifalik de la Kessera, il y a autant des uns que des autres (37 chevaux et 38 mulets). Zeriba (Ouled-Aoun) a 30 mulets contre 20 chevaux. Quant à l'âne, c'est, comme on dit, le cheval du pauvre. Résistant aux privations, capable de lourds fardeaux, il est pour le bédouin un auxiliaire indispensable. Aussi, accuse-t-il plutôt une augmentation, surtout dans les régions montagneuses où les chevaux ont beaucoup diminué.

Le chameau, dont l'aire naturelle est la Steppe, contrastait par trop avec les régions humides et neigeuses de la Friguia et avec les sraouate pour s'y conserver en masse après la disparition des conditions sociales qui avaient motivé son introduction. Avant 1881, les chameaux transportaient tentes et autre matériel lors des migrations des tribus ou encore on les employait à mener au Djérid les céréales qu'on y troquait contre des dattes ou bien on les chargeait de blé, d'orge ou d'alfa qu'on allait monnayer à Tunis. Depuis cette date, l'arabat s'est substituée au chameau là où sont des routes ou de bonnes pistes. Dans la circonscription du Kef-Téboursouk, les 3.800 chameaux de 1896 n'étaient plus que 2.500 en 1900 et 2.000 en 1911. De même, chez les Ouled-Ali et Naji des Fréchich, cet

animal a fléchi de 1.800 têtes (1896-1901) à 770 en 1911. Pourtant, le dernier chameau n'est pas encore près d'avoir évacué le Haut-Tell. Si l'on n'en trouve plus qu'une soixantaine tant chez les Ouargha que sur le sra de Téboursouk, là où une bonne partie de la population gîte encore sous la tente, là où le nomadisme est encore en honneur, fut-ce sous la forme d'exodes d'aoûterons, le chameau comme la tente elle-même reste quelque chose de nécessaire.

2° *Les animaux de boucherie.* — Le porc honni des indigènes n'est élevé que par les Européens. Il est par suite assez rare. Autour du Kef, on en a environ 150 et 700 dans le caïdat de Téboursouk, dont plus de la moitié dans le seul domaine de Saint-Joseph-de-Thibar où l'on se livre à la fabrication des jambons. Bovins, ovins et caprins sont, au contraire, en immense majorité aux mains des indigènes.

Le bœuf du Haut-Tell s'inscrit en général dans la race ibérique. C'est un animal bas sur pattes, mais de corpulence assez forte. Comme le cheval, il est dans les régions à phosphates doué d'une ossature développée. Çà et là des sujets plus élancés évoquent la race d'Aquitaine. Il hante principalement les sraouate ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer. Il y broute en effet les pâturages succulents qu'il affectionne et qui ne lui font pas complètement défaut, même en été. Les environs de Téboursouk s'identifient, pour ainsi dire, avec cet animal puisqu'ils en accueillent à eux seuls 6.500 têtes, presque autant que toute la zone non friguienne du Haut-Tell. L'esplanade du Goraa est pour les bovins un endroit de prédilection. En mai 1905, j'y ai admiré un troupeau de 200 têtes, un autre de 100 et un autre de 50. Il y aurait parfois là m'a-t-on raconté, jusqu'à un millier de bovidés. Sur le plateau Ouartane, il m'a été donné d'apercevoir un groupe d'environ 200 de ces animaux qui sont également répandus sur les sraouate des Ouled-Ayar et des Ouled-Aoun.

Sur les terres grasses et compactes des sraouate le bœuf est la bête de traction par excellence. Si on la compare à la vache de France, la vache de notre région n'est pas extrêmement lactifère, ce qui réside quasi uniquement dans la sécheresse plus grande du pays et la moindre qualité des herbages. Toutefois,

les belles prairies des sraouate nourrissent au Goraa, au Dyr du Kef, autour de Mactar, chez les Ouartane, des vaches susceptibles de fournir jusqu'à 10 et même 12 litres de lait par jour, alors qu'en plaine la vache ne laisse traire que 7 à 8 litres au maximum. Il ne serait donc pas très difficile de créer par sélection sur les sraouate des troupeaux de vaches assez laitières pour atteindre un rendement rémunérateur et entretenir une industrie fromagère ou beurrière.

Les ovins du Haut-Tell comme ceux de toute la Tunisie appartiennent à la race barbarine. Bêtes assez hautes avec membres longs et fort squelette ainsi qu'il sied à des animaux marcheurs, leur toison lourde et abondante est un peu rude. Tant comme viande que comme laine ce mouton serait à améliorer pour répondre aux goûts de la clientèle d'Europe. Le tableau précédent atteste que les efforts tentés dans ce sens par l'Administration n'ont pas été vains puisque dans tout un secteur du Haut-Tell (caïdats du Kef, Tajérouine, et surtout Fréchich et Majeur) on a réussi à remplacer plus ou moins complètement le mouton à grosse queue du pays par la variété algérienne à queue fine (1).

Sur les 115.000 moutons du Haut-Tell, celle-ci en réclame aujourd'hui presque la moitié et dans le Tell des Fréchich et des Majeur elle absorbe les trois quarts de l'effectif ovin global. Pour achever l'œuvre, il conviendrait de faire de la propagande dans la portion orientale du Haut-Tell où le mouton à queue fine n'a guère pénétré. Un peu moins résistant à la famine que son congénère à grosse queue pour qui cet appendice constitue une réserve, le mouton à queue fine est, en revanche, plus agile. Il grimpe mieux dans les montagnes, fuit plus facilement le chacal et son accouplement est aisé. En France et à Tunis son prix de vente est plus fort. Mais sur les marchés de l'intérieur où l'acheteur courant est l'indigène,

(1) Vers 1890, celle-ci n'existait, çà et là, qu'à l'état sporadique. On notait un millier de têtes chez les Ouled-Aoun d'où ce mouton a disparu depuis et divers troupeaux chez les Majeur, où cette introduction était due à un cheikh qui avait vécu longtemps en Algérie. Bourde : *Rapport à M. Rouvier, Résident Général de France, sur l'élevage du mouton en Tunisie, Tunis*, 1895, p. 19-20. Voir aussi notre *Steppe Tunisienne chez les Fréchich et les Majeur*, chap. VI.

c'est plutôt l'opposé qui se produit. Le Tunisien préfère le mouton à grosse queue auquel il est habitué et dont l'appendice est pour lui une gourmandise gastronomique. Dans cette région située loin de la côte, la consommation locale pèse sur l'élevage. La substitution de la bête à queue fine à la bête à grosse queue ne peut donc être que progressive.

Quoi qu'il en soit de ces observations, le mouton occupe dans la fortune des populations du Haut-Tell une part qui n'est pas négligeable, surtout chez les Majeur et les Fréchich. En dehors de la valeur marchande de l'animal, n'oublions pas que la tonte qui s'exécute d'ordinaire fin avril, et parfois au début de mai sur les sraouate, a dans ce pays une importance particulière. Pour les gens qui n'ont pas d'oliviers, c'est la vente de la laine qui détermine dans l'année les rentrées d'argent initiales. Le lait joue en outre un des premiers rôles dans l'alimentation des indigènes, soit liquide, soit solidifié en beurre ou en fromage. On regrettera donc la baisse énorme infligée au cheptel ovin des Fréchich par les frimas et la sécheresse de 1910. Alors que les Ouled-Ali et Naji possédaient environ 50.000 moutons en 1906, on ne leur en trouve plus que 19.000 en 1911.

Chez les mêmes bradas et entre les deux recensements, les chèvres sont tombées de 36.000 à 7.000 et ce n'est pas là un avantage aussi grand que d'aucuns pourraient le croire. De petite taille et vêtu de longs poils noirs, cet animal est par son lait et sa viande d'un secours notable pour les indigènes. Utilisant des végétaux que le mouton refuse, la chèvre seule permet à l'homme le séjour dans certains cantons déshérités et de plus sa rusticité supérieure à celle des ovins lui consent de vivre sans transhumer.

Etant donné le peu d'empressement des indigènes du Haut-Tell à adopter des méthodes de culture plus scientifiques et la nature intrinsèque de la non-Friguia, il apparaît que le progrès agricole de la région et surtout de sa moitié méridionale doit être poursuivi plus peut-être par l'élevage que par les céréales. Il est en somme logique que les perfectionnements s'attachent à cadrer avec l'allure générale de l'exploitation d'un pays, lorsque celle-ci est solidement basée sur le régime pluvial et les aptitudes des habitants, et il semble plus aisé de

modifier les pratiques de ceux-ci en ce qui concerne le bétail qu'en ce qui regarde les céréales. D'ailleurs, le dogme de la supériorité des céréales sur l'élevage et du cultivateur sur le pasteur commence à enregistrer des hérétiques depuis que le prix de la viande s'est élevé en Europe et en Tunisie dans des proportions énormes. Dès 1906, nous écrivions à propos de la Steppe des Fréchich et des Majeur (1) que le mouton n'avait à être sacrifié ni aux céréales, ni à l'olivier et qu'il présentait pour l'économie de la contrée autant d'intérêt qu'eux. Augustin Bernard s'est prononcé dans le même sens à plusieurs reprises (2). En France, des hommes politiques comme le sénateur Baudin ont attiré l'attention sur l'opportunité de conférer à la production animale le rang qu'elle mérite. En Italie, dans un livre récent, le Chef du Service de Statistique agraire au Ministère de l'Agriculture a osé dire (3) que la Péninsule ensemençait trop d'hectares et qu'il serait plus adéquat aux qualités du sol d'en diminuer le chiffre au profit de l'élevage (4). Sans compter qu'une des manières d'accroître le rendement des céréales dans le Haut-Tell réside dans les fumures appropriées et que celles-ci ne seront guère possibles à peu de frais pour les indigènes que par l'entretien d'un troupeau nombreux.

Les défauts des éleveurs indigènes sont connus. Leur bétail vit sans frais, mange ce qui s'offre à lui, couche où il peut. Ni provisions, ni abris. Est-on dans une période douce comme température et riche en herbe, le cheptel se multiplie et nul ne songe à réaliser en argent ce qui excède la capacité normale du pâturage habituel. Aussi, vienne la froidure, la neige ou la sécheresse, ces collectionneurs imprévoyants subissent les per-

(1) *Op. cit.*, chap. VI.

(2) Par exemple dans son livre en collaboration avec Lacroix sur *L'Evolution du nomadisme en Algérie*, Alger-Paris, 1906, et dans son étude sur *le Dry-Farming*, p. 428.

(3) Valenti : *L'Italia agricola dal* 1861 *al* 1911. Publication de *l'Académie des Lincei* pour le cinquantenaire de la constitution du royaume d'Italie, 1911.

(4) L'économiste Einaudi : *Progresso agrario ed agro romano.* (*Corriere della Sera*, n° du 27 août 1911), commentant cet avis remarquait, à propos de la campagne de Rome, que celle-ci, avec les 60 % laissés au pacage, contre 29 % aux céréales, était dans une situation absolument harmonique avec les qualités du canton.

tes formidables que nous avons citées à propos de l'hiver. Or, la plupart de ces dégâts sont parfaitement évitables. En premier lieu, les animaux ont besoin sur les sraouate de hangars pour les soustraire aux frimas. L'Etat interviendrait ici avec beaucoup d'efficacité en laissant couper gratis des perches dans les taillis voisins, en attribuant des primes et en déployant tous les moyens de persuasion. Contre la disette, sur les sraouate et dans les merjas des plaines, il ne serait pas trop difficile aux propriétaires dûment stylés de réunir une quantité assez considérable de fourrage. En non-Friguia, il faudrait principalement propager le cactus dans les parties basses, notamment la variété sans épines, abondante à El-Ala dans la Steppe limitrophe. Enfin, dans sa défense de la forêt, le Gouvernement, comme nous l'avons suggéré au chapitre VII, agira sagement en se bornant strictement à la protection indispensable et en s'abstenant de tout ce qui entraverait l'élevage, car celui-ci importe à la prospérité de la contrée au moins autant que l'intégrité des boisements.

Il est véritablement regrettable pour les indigènes que leur religion prohibe le cochon qui réussirait à merveille dans toute la zone du chêne-vert. Sur les sraouate de la Friguia, c'est l'élevage des bovins qui devra être favorisé. En plaine et en non-Friguia, c'est celui des moutons. On y encouragera le développement de la brebis à queue fine. Notons à ce propos que le progrès ne doit pas consister à enfler démesurément l'effectif du troupeau pour obtenir de grasses statistiques. Il y a, au contraire, avantage à borner annuellement le stock fixe à un chiffre de têtes servant de fonds de roulement et dont la nourriture puisse à peu près toujours être assurée par les ressources disponibles en pâturage ou en fourrage. Quant au surplus, il devra être vendu et non collectionné à grands risques, comme aujourd'hui. De cette façon, on s'affranchira des dîmes désastreuses payées au climat et on livrera au commerce le plus de viande possible. Cette organisation de l'élevage rationnellement conçue et vers laquelle il sied d'incliner les indigènes les mettra à même de tirer de leur cheptel le maximum de bénéfice. Elle atténuera la transhumance et éliminera ainsi quelques-unes des mauvaises conséquences de celle-ci.

CHAPITRE ONZIÈME

Les mouvements de la population indigène

La question de la transhumance que nous venons d'effleurer en traitant de l'élevage nous incite à examiner dans leur ensemble les migrations occasionnelles ou périodiques des groupes humains (1).

I

LA RÉCOLTE DES FRUITS DU SOL

1° La moisson

Les caravanes commerciales appartiennent au passé (2). D'autre part, il suffit de mentionner la cueillette des olives ou bien l'écorçage des pins et des génévriers qui chaque année conduit les Ouled-Mehelhel des Ouled-Ayar dans les forêts des Fréchich pour y fabriquer du goudron. Observons, en re-

(1) En lisant Augustin Bernard et N. Lacroix : *L'évolution du nomadisme en Algérie*, on constate que cette pratique est plus développée en Algérie qu'en Tunisie.

(2) Avant 1881, chaque tribu même sédentaire du Haut-Tell détachait à l'automne une *guefla*, caravane trafiquante, qui sur des chameaux menait à Tozeur du grain pour l'échanger contre des dattes. *Trik-et-Tmar*, chemin des dattes, est un synonyme de l'appellation *Trik-Soultani*, que revêt la percée Ksour-Rohia-Sbiba-Sbeïtla. Ces mouvements ont aujourd'hui cessé. Seuls, les Ouled-Mennaa des Drid sont encore des nomades à vaste parcours.

vanche, ce qui a lieu lors de la moisson ou de la cueillette des figues de Barbarie.

Du 15 mai à la mi-août, les champs sont remplis de bandes de travailleurs et de travailleuses. A cheval sur les derrières ou sur les flancs des équipes, le maître les gourmande ou les encourage de la voix et du geste et les pièces de céréales s'amoindrissent au fil des faucilles. Par dessus une chemise de toile, les hommes portent sur la poitrine et sur le ventre un grand tablier de cuir roux (*metnine*). Des gantelets de même nature arment le poignet et l'avant-bras. Des *djeraïd* (1) et des *gourgs* identiques à ceux en usage contre le froid garantissent les jambes et les pieds contre les piqûres des épis barbelés. Les femmes sont protégées simplement par l'épaisseur et l'ampleur de leur robe flottante.

Ces opérations, en amenant propriétaires et khammès parfois assez loin de leurs habitations ou de leurs campements, les obligent à s'installer sous la tente à proximité du point où se déroule leur action journalière. Les villageois de Zeriba ont leurs cultures dans la plaine de Sidi-Naoui à deux, trois ou quatre kilomètres de leur décherat. Beaucoup étant sans montures, perdraient énormément de temps s'il leur fallait chaque soir regagner leur montagne. Aussi, tandis qu'une moitié des femmes, les jeunes enfants et les vieillards gardent les maisons de pierre de Zeriba, le reste de cette population dresse aux abords de l'Oued-Lakhmès, non loin de la source de Ras-el-Ma, un Zeriba de poil et de bois, considérable, inattendu, éphémère.

Dans le Haut-Tell, la main-d'œuvre locale est en général inférieure à ce qu'il faudrait, et l'on doit, par conséquent, recourir à des bras mercenaires. D'autre part, les habitants de la Steppe, toujours plus ou moins démunis de céréales, se félicitent de pouvoir chercher dans le Tell un supplément appréciable ou même les ressources indispensables à leur vie et à celle de leurs familles. Dès que le printemps expire, de nombreuses compagnies d'indigènes de la Steppe ou de la non-

(1) A défaut de *djeraïd* proprement dits, certains moissonneurs s'enveloppent la jambe avec un morceau d'étoffe ou de cuir. En cuir est également la semelle des *gourg*.

Friguia se dirigent vers la Friguia pour s'y proposer aux agriculteurs. Beaucoup ne s'en vont qu'après avoir récolté chez eux leurs propres champs, ce qui, vu la faible quantité des emblavures et la maturité plus précoce, ne les empêche pas de participer aux moissons plus tardives du Nord. Ces immigrants temporaires qui représentent en Tunisie les « *camberlots* » ou les « *aoûterons* » de France se trouvent ainsi passer l'été dans le Tell où ils sont désignés sous le nom de *saiafa* « estiveurs ».

Les déplacements des saiafa ne sont soumis à aucune règle fixe. Les journaliers en quête d'embauchage se rendent dans les cantons que la rumeur publique leur annonce comme les plus propices. Dans une certaine mesure, ils obéissent à l'attirance du voisinage. Les Ouled-Ouezzez (Fréchich du Sud) s'acheminent vers les Fréchich du Nord (Ouled-Naji et Ouled-Ali) d'où ils débordent sur la région de Tajérouine et du Kef. Chez les Ouartane, ce sont des Majeur qui fournissent la main-d'œuvre. Aux Ouled-Ayar et Ouled-Aoun, on reçoit aussi des Fréchich et des Majeur, mais surtout des Zlass qui descendent de là sur la zone des plaines centrales du Haut-Tell et sur Téboursouk. Quant aux Hamama, on les rencontre un peu partout.

La frontière artificielle qui divise la Tunisie de l'Algérie n'arrête pas les moissonneurs (1). Les céréales des environs de Tébessa tombent souvent sous le fer de faucilles fréchiches; chez les Beni-Khiar travaillent des Ouled-Bou-Rhanem. Réciproquement, pas mal d'algériens s'emploient chez les Ouargha et autour du Kef. Mais il n''y a rien là d'absolu. Journaliers ou fractions de tribu ne fréquentent pas toujours un endroit identique. Tout dépend des occasions. Il peut même arriver que certains groupements accoutumés à accueillir des saiafa soient contraints par une très mauvaise année d'aller

(1) Même phénomène dans l'antiquité. Une inscription de *Mactari*, connue sous le nom d'*Inscription du Moissonneur*, met ces vers dans la bouche d'un défunt : « Lorsque l'année avait mûri les récoltes, j'étais le premier à moissonner les tiges. Armés de faucilles, les travailleurs s'avançaient dans les champs, gagnant Cirta de Numidie ou les campagnes de Zaghouan (*Seu Cirtæ Nomados, seu Jovis arva petens*) ». C. I. L., VIII, Supp. n° 11.824.

eux-mêmes dans une région plus fortunée. Les cultivateurs des plaines de la Friguia ne sont pas entièrement exempts de semblables vicissitudes. Quand dans un champ sa besogne est achevée, la horde des moissonneurs plie bagage, s'avançant progressivement du Sud vers le Nord en suivant la venue à terme des céréales, plus reculée en moyenne à mesure qu'on approche de la Medjerda. Mais, à cause de la différence qui court à cet égard, entre l'orge et le blé, et entre les plaines et les sraouate, maints saiafa hantent à peu près tout l'été les mêmes parages.

Les saiafa ne se chargent dans leurs pérégrinations que du strict nécessaire. Les bambins, les jeunes femmes demeurent dans le pays d'origine. Ces aoûterons campent sous des abris minuscules, tentes constituées de morceaux de sacs cousus, de vieux flidjs hors d'usage, ou d'un assemblage de toiles et de tissus divers. D'aucunes résultent de couvertures jetées sur des piquets. Variées de couleur et d'allure, brunes, rougeâtres ou bariolées, aplaties ou pointues, ces chambres de hasard allongent au ras du sol les lignes gaies et un peu comiques de douars enfantins, petits coquinvilles d'étoffe qu'au premier coup d'œil on distingue des douars du pays.

Les saiafa sont dits également *hatthaia* (1) ou bien encore *achchara* (décenniers) parce que leur salaire atteint le dixième de ce qu'ils ont coupé. Proportion purement théorique d'ailleurs. On leur accorde par exemple un dixième pour l'orge et un quinzième pour le blé, taux susceptible de s'abaisser l'un jusqu'au quinzième ou au vingtième, l'autre parfois jusqu'au vingt-cinquième, voire au trentième. En 1906, dans le Roba-Ouled-Yahia, on a donné pour l'orge la seizième gerbe et pour le blé la trente et unième. La rémunération est modifiée en somme en raison de l'offre et de la demande et aussi de l'abondance de la récolte qui a pour corollaire un avilissement du loyer d'ouvrage. Si les épis sont touffus, un adulte vigoureux dans une journée de dix heures ramasse 150 bottes dont 7 à 15 (orge) ou 5 à 10 (blé) deviennent sa propriété. Si l'on calcule que quatre bottes d'orge et cinq de blé produisent respectivment une guelba ou double décalitre et si l'on réfléchit

(1) Mot tiré d'une racine qui a le sens de « placer, poser sur, camper ».

que la guelba d'orge nouvelle se vend en moyenne un franc et la guelba de blé 2 fr. 25 ou 2 fr. 50, on verra que le paiement en nature peut valoir aux travailleurs un gain minimum de 1 fr. 75 ou de 2 fr. 75 et un gain maximum de 2 fr. 75 ou de 4 fr. 50 par jour, selon qu'il s'agit d'orge ou bien de blé. Les quelques propriétaires qui pratiquent la compensation en argent, ce qui est d'ordinaire le cas des colons, versent autour du Kef à leurs mercenaires des gages journaliers de 1 fr. 60 à 1 fr. 80, qui fléchissent un peu au-dessous de ce chiffre dans la région de Tajérouine et lui sont, au contraire, légèrement supérieurs aux environs de Téboursouk.

L'effectif des saiafa occupés dans ces contrées est des plus inconstants. La disette règne-t-elle dans la Steppe, les populations de cette zone se ruent vers le Tell et, aiguillonnées par le dénument, elles forcent parfois la main au maître jusqu'à trancher malgré lui les tiges dans ses champs. Heureux encore celui-ci quand des bandes faméliques n'abattent pas les javelles à son insu et à son détriment. Inversement, lorsque l'année est excellente ou simplement bonne dans les districts à saiafa, ceux-ci absorbés chez eux n'ont pas le loisir ou la volonté d'émigrer vers le Tell assez tôt, ni en quantité suffisante. C'est ce qu'on a vérifié en 1903 où les moissonneurs n'ont paru qu'à l'expiration de juin dans les pays du Kef et de Téboursouk, avec quel retard pour l'emmagasinement du grain : aux premières pluies de novembre tout n'était pas encore dépiqué (1). Observons enfin que certains saiafa ne restent pas dans le Tell durant toute la campagne d'été, mais rentrent chez eux, soit lorsqu'ils estiment qu'ils sont assez pourvus, soit pour fuir l'insalubrité que les steppiens attribuent aux terres assez arrosées du Haut-Tell, soit pour la cueillette des figues de Barbarie.

2° La cueillette des figues de Barbarie

A cause des froidures hivernales, les peuplements de cactus (*hendi*) ne sont pas communs dans le Haut-Tell. Sur les sra-

(1) En 1891, la moisson ne fut terminée dans la région du Kef qu'à la fin de septembre, à cause du manque de saiafa et de la nécessité où avaient été les habitants de lutter contre les sauterelles.

ouate ils sont incapables de subsister et négatifs ont été les essais tentés à Mactar à l'effet d'enclore d'*opuntia* le cimetière européen. Ce végétal ne peut vivre dans la zone élevée du Haut-Tell qu'à condition d'avoir une exposition appropriée, face au Sud (Téboursouk, Dougga, la Kessera) vers une plaine assez chaude, ou encore d'être dans une gorge ou une vallée abritées du *djebeli* (Ousafa, Djouf de Mided). Les cantons les plus propices pour lui sont le Bled-Zelfane, la région des Charen, le Berbérou et le Bled-Remil près de la plaine de Bou-Arada (voir carte n° 12) où il trouve le sol de sable qu'il affectionne. La plantation du Remil, la plus considérable que possède d'un seul tenant le Haut-Tell, couvre, avons-nous dit, 270 hectares. Mais ni cette masse d'*opuntia*, ni les cactus de la Foussana, ni ceux du Berbérou, annonciateurs des étendues de même nature du pays Zlass, ne sont grand chose en comparaison de la superficie totale de la contrée que nous étudions. Au surplus, même dans les endroits les plus favorables, les hivers rigoureux déciment terriblement les peuplements à Zeriba, à la Kessera, à Mided, au Zelfane. Vers 1830, les frimas détruisirent une petit forêt de hendis encombrant les ruines de Kasserine (1). Ce n'est que dans la Steppe, et notamment chez les Zlass et les Majeur du Sud, que l'opuntia devient un des éléments caractéristiques de la végétation, au Bled-el-Ala, chez les Ouled-Idir, au Djebel-el-Abeid et vers Sbeïtla. Ainsi, d'une part, le cactus est loin d'être très répandu dans le Haut-Tell et, d'autre part, la Steppe voisine en montre à proximité des surfaces remarquables.

On sait quel rôle joue le hendi dans la vie des indigènes. En automne, pendant deux mois, un certain nombre d'entre eux se nourrissent quasi exclusivement de ses fruits, ce qui épargne leur stock de blé. Les premières figues de Barbarie mûrissent dans le Haut-Tell vers la fin août et il y en a jusqu'au déclin d'octobre. Quelques espèces sont particulièrement estimées. Chez les Ouled-Rhilane (Bled-Zelfane) il en existe une dont la chair n'a que très peu de pépins et dont la peau fine s'ôte assez aisément. Les Majeur la vantent et la disent préférable aux meilleures espèces du pays Zlass. Les raquettes jû-

(1) Grenville-Temple, *Op. cit.*, II, p. 228.

teuses de l'*opuntia* ne sont pas moins secourables pour le bétail, quoiqu'il n'y ait pas ici de cactus inerme. Mais les chameaux mangent les feuilles à même la plante, sans s'inquiéter des épines, et quelquefois les bœufs font de même. Cependant, avant de livrer les raquettes aux bovins ou aux ovins, les femmes les débarrassent de leurs piquants. Aux époques de sécheresse, les cactus sont pour les bestiaux soit un précieux adjuvant, soit même l'alimentation unique. D'ailleurs, pas mal d'herbe égaie toujours les fourrés d'*opuntia*.

Parmi les populations du Haut-Tell, les unes ont chez elles assez de ressources agricoles et de pâturage pour ne pas avoir besoin de recourir aux hendis. C'est le cas de mainte fraction des sraouate de la Friguia. D'autres se contentent des cactus dont elles sont nanties (Charen, Zeghalma, Ouled-Bou-Rhanem, Ouled-Naji, gens de la vallée de l'Ousafa, du Serdj, du Bargou). Quelques tribus évoluent d'un secteur à l'autre du canton qu'elles occupent. Les Hababsa quittent leur plateau pour la vallée de l'Oued-el-Hathob. Les Ouartane descendus de leur sra s'assemblent au Koudiat-Chaïr. Les Guemata des Fréchich vont à l'Oued-Guergour. D'autres peuplades enfin, démunies du précieux végétal, se résolvent après l'été à un voyage annuel pour aller, selon l'expression arabe « automner dans les cactus » (*ikharfou fi el hendi*). Les uns ne sortent pas du Haut-Tell. C'est ainsi que pas mal de Fréchich et de Majeur se réunissent autour des cactus du Zelfane et de la Foussana. Les opuntias de Kalaat-Djerda sont fréquentés non seulement par les Zeghalma dont ils hérissent ce coin de territoire, mais encore par les Haouafedh (Ouled-Ali des Fréchich) dont 8 à 900 âmes se concentrent là après l'été. Mais c'est naturellement vers les vastes plantations de la Steppe limitrophe que se dirige la foule des telliens. Les fractions émigrantes des Ouled-Ayar et des Ouled-Aoun se rendent presque toujours à El-Ala, ainsi que les gens du Sers. Fréchich et Majeur s'amassent au pied oriental du Djebel-Semama, à Sbeïtla ou vers le Djebel-el-Abeid. Quelques-uns se hasardent jusqu'à Gamouda. A Sbeïtla, on rencontre ainsi en septembre dans les champs d'opuntia jusqu'à 1.000 personnes. Il y a encore plus d'étrangers à El-Ala.

Cet échange d'hommes et d'animaux soit entre régions du

Haut-Tell, soit entre celui-ci et la Steppe, n'est pas complètement indépendant du mouvement des aoûterons, car parmi les pays à cactus beaucoup fournissent des saiafa. Plusieurs de ces derniers retournent chez eux dès que leurs hendis sont mûrs et ce reflux entraîne un certain nombre de telliens qui, une fois leur propre moisson terminée, suivent vers l'Est et le Sud les traces des aoûterons dans la même intention que ceux-ci. Dans cet ordre d'idées, citons les Ouled-Khadra des Haouafedh qui exécutent le cycle ci-après. Ils vont estiver avec leurs troupeaux vers Souk-Ahras ou le Kef et ils s'y emploient aussi à couper les récoltes. En automne, ils rebroussent chemin, mais s'arrêtent en route dans les cactus de Kalaat-Djerda. Puis, au début de novembre, ils regagnent leur pays autour d'Haïdra où les premières pluies leur permettent de labourer.

Il sied de noter une différence entre la cueillette des figues de Barbarie et la récolte des céréales. Si ces deux opérations motivent un courant de migration périodique, le fruit du cactus ne saurait être mis en réserve comme le grain. Les indigènes qui automnent dans les opuntia n'ont pas pour but d'accumuler des provisions en qualité de travailleurs, mais bien de consommer les fruits sur les lieux et de repaître leurs animaux : caractère que n'a pas à un égal degré la moisson et qui fait songer à la transhumance accomplie pour les besoins exclusifs du bétail. Néanmoins, les saiafa aussi conduisent avec eux quelques vaches ou brebis pour en boire le lait et quelques chevaux, mulets ou chameaux soit pour leur transport et celui de leurs bagages, soit pour charger le grain acquis en échange de leurs bons offices. Ainsi, la solidarité entre l'homme et le bétail n'est pas rompue durant ces exodes. Toute pérégrination de groupes humains a pour conséquence un ébranlement d'animaux et la réciproque est encore plus vraie.

II

LA TRANSHUMANCE

Les déplacements de population que nous venons de retracer étant en relation étroite avec la production agricole, se dé-

clanchent comme elle toujours à la même époque. La transhumance, au contraire, directement subordonnée au climat, à cause des perpétuelles variations de ce dernier ne se restreint pas à une période fixe. Les conditions de température et de pluviosité dont les indigènes n'ont pas su pallier les inconvénients par la création d'abris ou de dépôts de fourrages pèsent de tout leur poids et de toute leur instabilité sur le bétail du Haut-Tell. Les rigueurs hivernales et la sécheresse qui peut sévir aussi bien au printemps qu'en été ou en automne, font qu'en toute saison il y a dans le Haut-Tell des migrations de troupeaux ayant pour corollaire des migrations humaines. Un va et vient continuel et alternatif s'effectue du sra à la plaine, des espaces découverts à la forêt, du Tell à la Steppe, c'est-à-dire des régions froides aux régions chaudes ou réciproquement et des cantons dépourvus d'herbe aux districts suffisamment garnis de pâturages.

1° L'hivernage

Dans le Haut-Tell, c'est l'hiver qui est le grand ennemi des animaux domestiques. Si l'on envisage un laps d'un ou plusieurs lustres, il est constant que la sécheresse estivale est loin de provoquer des ravages comparables. Car, elle se dessine progressivement et laisse le temps d'essayer une marche alerte vers des lieux plus cléments, tandis qu'avec une Guirret-El-Anz dans le genre de celle de février 1906 (voir chapitre V) toute tentative est vaine si l'on n'a pas expédié antérieurement le bétail dans des zones propices, c'est-à-dire en forêt, en plaine ou dans quelque basse vallée insolée. L'entremêlement des sraouate, des forêts et des plaines sur toute la surface du Haut-Tell est une circonstance heureuse qui consent à la plupart des peuplades de garder, le cas échéant, leurs troupeaux relativement près d'elles. Mais, parfois, plaine ou clairière n'ont pas d'herbe et alors il faut envoyer les animaux dans la Steppe. C'est ce que pratiquent couramment maintes fractions des Fréchich, Majeur et Ouled-Ayar dont les pays peu riches en dépressions sont, en outre, sur la frontière même du Tell et de la Steppe. Ces groupes indigènes mènent de front leurs obligations de pasteurs et de cultivateurs grâce à

un balancement comparable à celui des gens de l'Extrême-Sud entre les pâturages et les Ksars ou oasis.

Pour affermir les idées, voici ce que l'on observe dans le Contrôle de Mactar. Les Ouled-Aoun, tribu assez aisée, ne fournissent guère en moyenne à l'émigration qu'une quarantaine de tentes. Chez les Ouled-Ayar, le nombre est dix fois supérieur. Les fractions des Ouled-Sbaa et des Ouled-Mehelhel s'en vont presque au complet ainsi que les Sayar qui ont leur principal établissement entre Mactar et l'Oued-Ousafa. Après la récolte et le dépiquage vers la fin août, beaucoup de Sayar vont automner dans les cactus d'El-Ala où ils sont accompagnés d'une quantité plus ou moins forte d'animaux. Octobre les rappelle sur le massif de Mactar, où ils manient la charrue et procèdent aux emblavements. Au début de décembre, nouvelle descente vers la Steppe où ils hivernent (*ichettou*). On dit encore qu'ils *sudisent* (*igueblou*). Hiverner ou sudiser sont ici deux expressions synonymes et concurremment employées. Cet hivernage est le moment du grand exode du bétail. La mauvaise saison une fois terminée sur le sra, quand mars cède le pas à avril, et que les alentours d'El-Ala commencent à manquer d'herbe, tout ce monde regagne le plateau de Mactar où il va maintenant demeurer durant cinq mois d'affilée jusqu'à ce que sonne l'heure de reprendre le chemin du Sud. Quand l'année est particulièrement sèche et froide sur le massif, les Sayar en restent éloignés depuis septembre jusqu'au printemps, sauf les célibataires qui reviennent durant deux mois pour les labours et les semailles. Même roulement chez d'autres fractions avec cette atténuation que le double mouvement d'aller et retour n'est pas général. La plupart des Telliens qui ont accoutumé de passer l'hiver dans la Steppe se bornent à partir après les ensemencements pour pacager de décembre à avril et refluer ensuite sur le Tell afin d'y recueillir le fruit de la campagne agricole expirante et d'y préparer les résultats de l'année future.

C'est chez les Ouled-Mennaa que cette oscillation a son maximum d'amplitude dans l'espace, puisque des environs de Téboursouk cette fraction en qui a survécu l'antique humeur nomade des Drid s'avance avec son bétail jusque vers Kairouan, Gamouda, et même jusqu'au Djerid. Les autres Tel-

liens sont moins aventureux et leurs déplacements ont une moindre envergure. A l'ouverture de la saison froide, les Smaala et les Mraouna quittent leurs Djouas des environs de Thala pour le pied oriental du Djebel-Semama. Les Bnana vont du Zelfane à l'Aïn-Nouba au bas du Selloum, etc. Mais surtout la large vallée de l'Oued-El-Hathob évasée entre le Mrhila-Abeid et le massif de Mactar est le rendez-vous de maintes peuplades. De l'automne au printemps, les Ouled-Mehelhel et les Louata évacuent pour la Chouchet-El-Hababsa leur Djouf qui gît presque désert ou, au contraire, regorge de gens et de bétail selon qu'on est en hiver ou en été. Des Sayar (Henchir-Dollaa) des Ouled-Ahmed-ben-Ali, des Msahla, quelques familles d'El-Harat, rallient les Hababsa dans la vallée de l'Oued-El-Hathob, abritée du djebeli et où, dans un air tiède, les épanchements du fleuve assurent toujours du pâturage.

Dans la plupart des cas, fractions ou groupes fréquentent des terres qui leur appartiennent. De même qu'à l'intérieur du Haut-Tell chaque tribu de montagne déborde sur une portion de la plaine sous-jacente, de même ici sur cette lisière Sud où les plaines sont rares les populations ont dû se procurer la possession de deux territoires, un morceau de Steppe et un morceau de Tell destinés à les recevoir alternativement l'hiver et l'été. Ces territoires sont continus ou non et tantôt le domaine de la fraction chevauche les confins du Tell et de la Steppe (Zaaba et Hanadra des Ouled-Ouezzez, etc.), et tantôt il consiste en deux fragments disjoints (Ouled-Aguil (1), Ouled-Khalfa, Taghout, Sayar, Louata, etc.).

Ainsi ce ne sont pas seulement des raisons de protection militaire qui ont incité les gens du Haut-Tell à garder pour eux les couloirs des chaînes de Zeugitane et de Byzacène et à détenir le sol situé immédiatement au delà de ces plis montagneux, mais encore et peut-être surtout la nécessité d'avoir, avec des terres où conduire hiverner les troupeaux, la possibilité de

(1) Les Ouled-Aguil du Tell vivent dans la plaine de Bermajna. A l'automne, après les labours, environ 500 d'entre eux (les 5/6es de la fraction) vont, avec 1.000 têtes de bétail, chez leurs contribules, les Ouled-Aguil de la Steppe qui habitent à l'Est du Mrhila. De même, les Taghout du Mrhila reçoivent les Taghout d'El-Oubajer.

sortir du Tell sans encombre et cet état de choses s'est réflété jusqu'à nos jours dans le découpage de certaines circonscriptions. Les Ouled-Mraboth, par exemple, à cause de leur station d'hiver sous la barre d'El-Gueriat, furent longtemps englobés dans l'ancien caïdat de la Kessera. Des trois bradas des Fréchich, seuls les Ouled-Naji sont strictement cantonnés à l'intérieur du Tell, mais c'est parce qu'ils ont la plaine quasi steppique de Foussana. Le territoire des Ouled-Ali renferme au Nord des sraouate et des forêts, tandis qu'au Sud une bande mince et étroite franchit la chaîne de Byzacène en face de Kasserine. Quant aux Ouled-Ouezzez, qui sont surtout des steppiens, ils s'étendent sur les plateaux de Bou-Driès et de Bou-Chebka. Les cheikhats des Majeur ne sont devenus territoriaux qu'en 1905 et chez les Ouled-Ayar il en est encore quelques-uns (cheikhats des Louata, des Sayar) qui sont composés de deux sections habitées par des gens de même sang, mais séparées par des cheikhats intermédiaires.

Les fractions semi-nomades laissent généralement en hiver quelques représentants dans le Tell. Les propriétaires, et notamment ceux qui ont des maisons, ne fuient pas le sra et détachent dans la Steppe leurs bergers ou des membres de leur famille avec leurs animaux. Ajoutons que les groupes migrateurs n'escortent pas uniquement leur propre bétail. En effet, les fractions non nomades et principalement celles munies de villages (Bèz, la Kessera etc.), leur confient leurs troupeaux, ce qui s'accomplit sans autre rémunération pour les gardiens que le prélèvement du laitage. Le demi-nomadisme des uns est donc la rançon de la permanence des autres.

Notons la physionomie spéciale qu'a l'hivernage pour les gens du Gafour et pour les Ouled-Mennaa, maîtres de chameaux assez nombreux auxquels ne convient pas la saison pluvieuse et froide de leur pays. Dès août, quelques propriétaires s'en vont chez les Zlass, à Sbikha ou à Chebika, louer des jardins de cactus et du pâturage d'hiver dans les steppes salées autour de Kairouan. Les chameaux (environ 5 à 600) sont alors dirigés sur ces régions où ils s'emploient à l'occasion à des transports et ils ne rentrent en Friguia qu'au printemps. Ils coulent en somme les deux tiers de l'année dans la Steppe.

L'hivernage du Tell à la Steppe a dans une certaine mesure

une allure alpine. C'est ainsi qu'en Europe aux premières neiges, les animaux évacuent alpes et préalpes pour gagner les pays bas et plus chauds où ils se tiennent jusqu'en mai, date de leur retour à la montagne. Ce phénomène qui illustre d'une façon frappante le climat de notre région est moins connu que l'estivage qui pousse le bétail du Sud vers le Nord. Il est aussi en réalité moins important et s'exerce sur des masses d'hommes et d'animaux bien moins considérables. En effet, la majorité du cheptel du Haut-Tell ne change pas de place d'habitude, même durant la mauvaise saison. Seuls les possesseurs de grands stocks éloignent le gros de leurs troupeaux. Les autres cherchent à se dispenser du voyage dans la Steppe, car l'exode fait toujours des victimes parmi les bêtes les moins solides, et la surveillance plus lâche ouvre le champ aux tricheries des bergers. En outre, le laitage comptant pour beaucoup dans l'alimentation des indigènes de la campagne, il faut bien que ceux-ci, s'ils ne peuvent se mouvoir eux-mêmes, conservent par devers eux quelques animaux. Et ce besoin est particulièrement net lorsque le faible rendement de la précédente récolte n'a pas permis la constitution d'une provision de grains bien copieuse. Aussi, lorsque les troupeaux descendus en plaine n'y rencontrent pas l'herbe suffisante, souvent on les rappelle sur le sra au lieu de les expédier dans la Steppe. D'où des catastrophes dans le genre de celle que nous avons mentionnée à propos de l'hiver et le désastre est plus formidable lorsque les frimas se manifestent assez tard.

En attendant que les indigènes se décident, à l'instar des Européens, à parer à ces calamités par les précautions opportunes, les migrations du bétail et notamment l'hivernage dans la Steppe demeureront une nécessité inéluctable. On peut même dire qu'en l'état actuel des choses, il est regrettable qu'elles ne soient pas plus développées.

2° L'estivage

L'hivernage est caractérisé dans le Haut-Tell par un mouvement interne et externe qui chasse les troupeaux hors des sraouate et les incline soit vers les cantons abrités qui se trouvent à proximité, soit vers la Steppe limitrophe. Pour l'estiva-

ge, c'est le contraire : le bétail sorti des plaines ou revenu de la Steppe monte sur les régions de sra et maints animaux de la Steppe viennent pâturer dans le Haut-Tell ou le traversent pour aller dans le Tell maritime. Enfin, quand l'année est très sèche, beaucoup de troupeaux du Haut-Tell se hasardent eux aussi vers le Nord et s'avancent soit de la partie non friguienne dans la Friguia, soit éventuellement de la Friguia méridionale dans les régions plus arrosées de la rive gauche de la Medjerda. Ainsi, sans parler des exodes qui s'effectuent chez lui et des restitutions que lui fait la Steppe, le Haut-Tell tantôt reçoit les apports ou bien fonctionne comme zone de passage pour les contingents de celle-ci et tantôt fournit lui-même des émigrants.

En été, beaucoup de propriétaires délaissent leurs maisons des régions basses et chaudes pour les sraouate où ils se mettent au besoin sous la tente.Ce phénomène se remarque surtout dans les régions les plus riches; il est, par exemple, commun autour de la plaine de Siliana. Ceux qui villégiaturent de la sorte sur des reliefs plus élevés y recherchent un air plus frais, une eau plus pure et des extrèmes de température moins accentués. Moins sensible à ces avantages, le bétail s'accommode de la chaleur plus intense et de l'eau moins limpide et moins courante des plaines. Dans un pays comme le Haut-Tell où les rivières et les sources sont relativement répandues, la grosse question pour les animaux domestiques est celle de la nourriture.

En année normale, le pâturage en vert ne fait jamais complètement défaut dans les fonds humides des merjas, aux abords des sources, des oueds et dans les ravins des montagnes. Les orages d'été du Haut-Tell, plutôt nuisibles aux travaux agricoles, ont un rôle des plus heureux pour la végétation. Plus répétés et plus abondants sur les sraouate qu'en plaine, ils font des hauts plateaux à culture l'endroit privilégié du pâturage d'été. Quelques sraouate particulièrement bien exposés (Goraa, Dyr du Kef, etc.), ont encore d'aventure des prés verts en plein août. Quant aux plaines, les inondations des rivières les dotent en plus d'une occasion d'herbes tendres et jeunes comme ce fut le cas au Sers en juillet 1906, année il est vrai très humide. Enfin, en dehors de ses arbustes

qu'entame la dent des ovins et des chèvres, en dehors des pousses nouvelles nées après les incendies, la forêt et la brousse renferment un guich naturel. Hantées en hiver par le bétail parce qu'elles sont moins froides et offrent une retraite meilleure que les superficies environnantes, les étendues boisées ne sont donc pas moins appréciées en été, quoique pour d'autres raisons. Cependant, c'est aux terres cultivées que l'on doit le plus gros stock d'aliment sur pied. Car les jachères fourmillent de graminées ou de légumineuses, tandis que dans les champs moissonnés la section inférieure de la tige des céréales constitue un adjuvant précieux. Ressources variées, réparties entre le sra, la plaine et la forêt, et dont aucune portion du Haut-Tell n'est entièrement privée à cause de l'équitable distribution de ces trois genres de pays. En conséquence, les propriétaires de troupeaux se bornent le plus souvent à les mener des merjas aux jachères voisines, des chaumes aux clairières prochaines et réciproquement. Les éleveurs prévoyants ont d'ailleurs soin, dès le mois de juin, de vendre celles de leurs bêtes dont l'entretien leur paraît problématique d'après les possibilités végétales que présente à ce moment le district. Grâce aux conditions favorables que nous avons décrites, troupeaux et gens du Haut-Tell estivent d'ordinaire chez eux ou à proximité de leurs stations familières.

La réalisation de ce programme, déjà un peu malaisée dans la zone non friguienne du Haut-Tell, se heurte dans la Steppe à des difficultés inhérentes à la nature même de celle-ci : manque de sraouate, rareté des forêts ou de la brousse, petite quantité des chaumes, faible dose de pluies d'été, chaleur plus considérable, etc. Cependant, les Steppiens s'efforcent de ne pas quitter leur région ou du moins ils tâchent de gagner d'autres cantons de leur propre contrée, tels que le Bled-Gamouda (1). Entre Steppiens, en effet, on s'arrange toujours, car tous sont habitués à paître leurs animaux dans les plaines ouvertes où la marche du bétail n'est endiguée ou arrêtée par rien, et la solidarité créée entre les pasteurs par la pénurie éventuelle de pâturage les rend plus accueillants pour le chep-

(1) Voir notre *Steppe Tunisienne chez les Fréchich et les Majeur*, p. 75-76.

tel d'autrui. Au contraire, le Steppien qui s'est fourvoyé dans le Tell avec ses bêtes y étouffe entre des champs à contours accusés, gêné qu'il est dans ses coutumes de libre divagation par mille limitations de tout genre (obligation de permis de voyage, amendes pour délit de pacage, envoi de spahis, procès-verbaux des agents forestiers, etc.). Mesures indispensables dans un pays cultivé et où la propriété est à la fois morcelée et assez individualisée, mais qui semblent intolérables à l'homme de la Steppe.

Pourtant, il lui faut affronter les vexations ou l'impatience des Telliens. Car, la plupart du temps, la Steppe ne nourrit plus en été tous ses animaux domestiques. Lorsqu'un troupeau entier est contraint de se déplacer, les membres de la famille qui en vit le suivent sans exception avec tente et bagages. Lors des années sèches, il y a ainsi un gros exode de bêtes et de gens, les besoins des unes commandant les mouvements des autres. Situé en bordure de la Steppe montagneuse de l'Ouest et du Centre, le Haut-Tell est visité le premier par les émigrants de ces zones et, selon ses disponibilités en herbe et en chaumes, il les absorbe tous ou bien il en repasse un certain nombre au Tell maritime. Les Steppiens s'évertuent, il est vrai, à s'éloigner de chez eux le moins qu'ils peuvent. Ils font halte dès que la chose leur est loisible et même ils reviennent en arrière s'ils apprennent que des pluies bienfaisantes tombées chez eux ont ranimé les herbages. Mais il arrive aussi que beaucoup d'entre eux doivent se hasarder jusqu'en Kroumirie ou jusque vers Béja et Mateur.

Ces estiveurs qui pénètrent de la sorte dans le Haut-Tell appartiennent aux Ouled-Ouezzez des Fréchich, aux Majeur méridionaux, aux Zlass ainsi qu'aux Hamama. Les Steppiens de l'Est, Souassi et Metellit, ou ceux du Sud-Est ne fournissent qu'un appoint réduit, leurs contingents défilant au levant du Haut-Tell et se dirigeant en général tout droit sur le Tell Inférieur. Pas de routes de transhumance spéciales. Tous les chemins assez larges et pas trop ardus sont bons à cet effet pourvu qu'ils soient dotés d'eau de distance en distance et qu'ils possèdent quelque végétation. Le mouvement est donc comparable à un ruissellement beaucoup plus qu'à l'allure d'un réseau fluvial. Observons cependant que certains itinéraires réunis-

sent mieux que d'autres les conditions susceptibles d'assurer une translation satisfaisante et, par suite, ce sont ceux-là qui sont adoptés de préférence. Ils coïncident d'ailleurs avec les routes ou les pistes les plus courues.

Le plus souvent, pour aller en Friguia, les Fréchich et les Majeur empruntent les uns la plaine de Bermajna et le Fedj-et-Tamer, les autres le couloir Djouf-Rohia-Sbiba. Les Zlass débouchent vers Mactar et le Sers par la piste de la Kessera ou bien par le Foum-Zelga d'où tantôt ils marchent sur Téboursouk par l'Aïn-Slimane du Massouge et tantôt ils inclinent vers Testour par l'Oued-Siliana. Puis, de Testour, selon les cas, les uns tournent à l'Est vers Medjez-el-Bab, tandis que d'autres enfilent la route du Kef. Au Bargou, le col de la Drija aspire les nomades qui tendent vers la région de Téboursouk par Aïn-Fourna, le Djebel-el-Akhouate et le Krib. Enfin, à la limite du Haut-Tell, le Foum-el-Kharrouba est foulé aux pieds d'émigrants qui, par la plaine du Fahs, s'égaillent vers le Goubellat et Medjez-el-Bab.

Dans les très mauvaises années (au moins une par lustre), c'est un véritable flot humain qui s'épanche sur le Haut-Tell. Par ces voies la Steppe se déverse sur la région tellienne contiguë. Sans parler de districts plus reculés, que de fois, en été, le Sud des caïdats des Fréchich et des Majeur et la région Ouest des Zlass se sont trouvés si démunis de population que toute la vie administrative, judiciaire ou économique était suspendue plusieurs semaines durant, tout le monde étant absent, cheikhs, notaires, amines, etc. Les marchés ne se tenaient plus. Le recouvrement des impôts était ajourné. En revanche, le Tell devient pléthorique. En 1895, dès le mois de mai, on comptait 3.000 de ces immigrants temporaires dans le seul Contrôle de Mactar, dont les habitants étaient de cette manière accrus du douzième. A l'occasion, les estiveurs atteignent même en quelques cantons un chiffre supérieur à celui de la population locale. L'irruption dans le Tell d'un nombre aussi considérable de personnes, leur permanence ou leur circulation, si transitoire soient-elles, ne sont pas sans troubler l'existence normale des gens du pays. Ceux-ci tirent profit de leurs hôtes auxquels ils louent des pâturages à raison d'environ un sou par tête de bétail et par mois. Mais ils articulent

contre eux de multiples griefs, car les transfuges de la contrée voisine, talonnés par la misère, ne sont pas toujours d'une délicatesse excessive à l'égard du bien d'autrui. Déprédations et chapardages augmentent sensiblement quand les nomades sont là et nous n'insisterons pas sur les pacages abusifs, les vols, les rixes, etc. Au surplus, ce sont là incidents inévitables dans les régions où se répandent des vagues soudaines et périodiques d'immigrants (dans le Nord de la France lors de la cueillette du houblon, etc.).

Les Telliens eux-mêmes ne sont d'ailleurs pas exempts d'exodes de cette nature. Si les Ouargha et les habitants des sraouate de Téboursouk n'ont guère à les craindre, car, à défaut d'herbe, chez eux ne manque jamais la paille, les autres populations de la Friguia méridionale sont moins certaines de toujours y échapper et celles de la zone non friguienne du Haut-Tell n'ignorent pas qu'un pareil sort leur échoît de temps en temps. Pour nous attacher à cet égard à un exemple concret, examinons comment s'est déroulée dans le Haut-Tell et sur sa lisière la transhumance de 1905. Par ce moyen, nous préciserons quelques-unes de nos indications précédentes puisque nous toucherons du doigt à quelles dates extrêmes se notent certains mouvements d'hivernage ou d'estivage et quelles fluctuations ils subissent. Constatations qui affirmeront combien ces migrations de bêtes et de gens sont dans l'étroite dépendance du climat.

La campagne agricole 1904-1905, après avoir débuté par des pluies suffisantes pour les emblavements, se heurta à un hiver froid, mais très sec. A Mactar, alors que la période septembre-décembre offrait 133^{mm} de pluie en 25 jours, du 1er janvier au 29 avril on enregistrait à peine la moitié de ce total, soit 67^{mm} en 10 jours, tandis que le djebeli, soufflant avec ténacité au Sud de Téboursouk et du Kef, était cause d'une température fort basse (voir notre chapitre V). En relation avec ces extrêmes qui endommagent mainte plantation de cactus, les précipitations atmosphériques ont lieu quasi exclusivement sous forme de neige (9 jours de neige contre 1 jour de pluie). L'herbe est en bien des endroits gelée ou compromise. Dans quelques cantons non friguiens (Hababsa, etc.), les céréales tard semées ne lèvent pas.

Dès janvier, les Fréchich ou Majeur du Nord et les Ouled-Ayar partis en achaba vers le Sud avaient été obligés, faute de pâturages, de réintégrer leur propre territoire. Dans leur retraite, certains troupeaux de la Steppe les avaient suivis, mais affaiblis par les privations, ces derniers succombent en masse dans la neige ou sous l'âpre djebeli régnant à ce moment dans le Haut-Tell. En février, la zone méridionale de celui-ci commence elle-même à être intenable. En mars, mouvement général vers le Nord. Des familles de la Hamadat des Ouled-Ayar et de la région du Kef s'en vont avec leurs troupeaux vers Aïn-Draham, tandis que — et ce détail est à signaler — les maigres pâturages qu'elles ont dédaigné font les délices de bétail affamé venu de chez les Zlass. Dans la première moitié d'avril, la sécheresse persistante menace la contrée d'un désastre agricole et pastoral complet. Dans le Haut-Tell, la récolte de l'orge est décidément perdue ou près de l'être, sauf chez les Ouargha et à Téboursouk. Dans le sra au Nord de cette ville, le bétail a pu subsister, mais à condition pour les propriétaires de renoncer aux cultures de printemps, afin de laisser toute l'humidité pour les herbages. Beaucoup de Charen et les deux tiers des Ouled-Bou-Rhanem se dirigent avec leur cheptel vers les sraouate de Souk-Ahras ; des gens du caïdat du Kef gagnent Béja ou Mateur et sont remplacés par des arrivages de Majeur ou de Fréchich. Les pays des Ouled-Ouezzez et des Majeur du Sud sont déserts, celui des Ouled-Naji va l'être ainsi que le Gafour. Dans le Contrôle de Mactar, Ouled-Ayar et Ouled-Aoun se préparent à émigrer en grande quantité vers le Tell maritime. Sur un effectif de 27.000 Ouled-Ayar, on suppute que l'exode en entraînera 9.000 vers le Nord, soit plus d'un tiers et chez les Ouled-Aoun, tribu de 24.000 âmes, on estime à 5.500 le chiffre des partants probables. Ainsi, vers le 20 avril 1905, non seulement la Steppe limitrophe s'est vidée sur ou à travers le Haut-Tell, mais encore la bande méridionale de celui-ci est abandonnée, faute de pâturages, tandis que même en Friguia, beaucoup d'indigènes sont également sur le point de prendre le chemin de régions plus favorisées. Par bonheur, la quatrième semaine d'avril est marquée par un changement à vue. Une bonne pluie amorce une période humide et mai fournit à lui seul à Mactar autant d'eau que les quatre-vingt-

dix premiers jours de l'année. En Friguia et sur les sraouate, la récolte du blé est sauvée. Un peu partout, l'herbe pousse. Immédiatement, un mouvement en arrière se manifeste. Les Fréchich et les Majeur s'en retournent et la plupart des habitants des sraouate en font autant, sûrs qu'ils sont maintenant de pouvoir attendre la paille de la moisson.

Exodes de bêtes et d'hommes sont donc directement influencés par les précipitations atmosphériques et, en l'absence d'abris et de provisions fourragères, la variabilité extrême des pluies se répercute sans contrepoids en toute saison sur la transhumance. L'intensité de ces migrations mixtes, animales et humaines, est en définitive en raison inverse de la dose de pluie et leur allure tardive ou précoce, régulière ou saccadée, est en rapport intime avec les fluctuations et les caprices du régime pluvial.

3° Les disettes

Spécimen d'une année à hiver froid et très sec, l'an 1905 évoque certaines années néfastes comme 1867 et 1888, respectivement désignées par les indigènes, l'une sous le nom d'*am ech char* (année de la famine) ou d'*am bou barrek* (année de la prostration) et l'autre sous l'appellation d'*am el abiod* (année blanche) ou d'*am khamsa* (année cinq), à cause de sa correspondance avec l'année hégirienne 1305.

D'après ce que l'on constate en Algérie (1), l'année agricole 1866-1867 se range dans la même catégorie que l'année 1904-1905, avec cette aggravation que la sécheresse enveloppa alors également le mois de mai, fatale circonstance qui détermina une catastrophe. Observons à cet égard que dans l'ensemble la Régence de l'Est paraît avoir moins souffert que sa voisine. Le phénomène y affecta principalement la zone bordière de l'Algérie et le Haut-Tell tunisien lui-même eut été moins éprouvé sans certains événements antérieurs, tels que la révolte de Ben Rhadahem de 1864. Après sa victoire, en effet, le Bey avait durement sévi. Les Charen avaient payé 150

(1) On lira avec intérêt les considérations inspirées par cette année 1866-67 à Ch. Rivière : *Météorologie et Agrologie. La Famine de 1866-67.* (*Algérie Nouvelle*, p.. 104-106 et 139-141.)

mille piastres (90.000 fr.), les Ouled-Yagoub et les Ouled-Bou-Rhanem 200.000 piastres chacun (120.000 fr.). Les autres peuplades avaient été taxées à des sommes équivalentes. Cependant, les colonnes beylicales séjournaient dans le pays. Soit pour solder l'amende, soit pour la ration des troupes, les silos de blé ou d'orge furent épuisés. Aussi le choléra de 1866 et la mauvaise récolte de 1867 surprirent-ils les gens à un moment où ceux-ci n'avaient plus de réserves (1). L'effet du fléau en fut décuplé.

Il frappa également bêtes et gens. Enorme fut le déchet d'animaux. Après la crise, il fallut quatre ans pour ramener les troupeaux à un chiffre normal. On se nourrit de tout ce qui était mangeable, rares tubercules, quadrupèdes de toute espèce, chair humaine. Ce dernier fait, solidement établi dans le Haut- Tell, m'a été affirmé à la Kessera comme chez les Ouargha et il n'a rien d'invraisemblable (2). Malgré tous les efforts, la faim pratiqua des coupes sombres parmi la population. Ce qui était âgé, malade ou débile, mourut presque en totalité. Les Ouartane, tribu pourtant assez riche, perdirent le sixième des leurs. Les Ouled-Bou-Rhanem furent diminués des deux tiers, tandis que chez les Ouargha, les contribuables inscrits à l'impôt de capitation, baissèrent de 1.800 à 200, etc. Sur bien des points, le pays demeura comme désert. La propriété subit des changements. Les survivants s'emparèrent des parcelles dont les maîtres avaient péri. Des individus qui avaient autrefois quitté la région y rentrèrent et s'y créèrent une position sortable.

Vingt années plus tard, l'am el abiod fut peut-être plus général que l'am ech char, puisqu'il s'étendit à toute la Tunisie, mais la disette fut moins intense dans le Haut-Tell, car on moissonna sur certains sraouate. La quantité de pluie tombée sur notre région fut digne de la Steppe désertique :

(1) Pour ces détails et ceux qui suivent nous devons beaucoup aux *Monographies Militaires* (Charen, Ouled-Yagoub, etc.).

(2) Les historiens rapportent plus d'un cas de famine en Ifriqia où l'on mangea de la chair humaine et, par exemple, dans les années 268 H (Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, I, p. 426) et 537-542 H (Ibn el Athir, in idem, *Op. cit.*, II, p. 581-582).

Station du Kef (1)	1887-88 (Am-el-Abiod)	1888-89
—	—	—
	mm	mm
Septembre-novembre	140,5	147,0
Décembre-février	35,9	303,0
Mars-mai	31,3	153,5
Juin-août	44,6	52,0
	252,3	655,5

Le tiers des bovins et la moitié des ovins succombèrent. Les hommes purent, au contraire, subsister tant bien que mal et attendre la récolte de 1888-89 qui fut bonne.

Pour la clarté de l'exposition, nous avons dégagé et analysé séparément chacune des trois causes de migration humaine : récolte ou cueillette, transhumance, disette. Mais quelques détails ont averti le lecteur que ces trois ordres de phénomènes se combinent à des doses et d'une façon variables. Les indigènes qui vont moissonner dans le Tell sont accompagnés de bétail qu'un d'entre eux fera paître pendant que les autres manieront la faucille. La disette privant de grain les hommes et d'herbe les troupeaux, accentue ou rend indispensables ces mouvements en partie double. De même, les gens qui automnent dans les cactus poursuivent ce but : consommer eux-mêmes les figues de Barbarie, mais aussi faire manger les raquettes à leurs animaux.

III

CONSÉQUENCES ET AVENIR DE CES MIGRATIONS

Ces déplacements qui comportent encore aujourd'hui quelques délits se compliquaient autrefois de déprédations assimilables à des faits de guerre. Le sultan hafside a au XVIe siècle une garnison à Lorbeus afin de défendre la campagne « contre les Arabes (c'est-à-dire les Bédouins) qui viennent l'été de Numidie (c'est-à-dire du Sud) pour y faire paître

(1) Chiffres extraits de GINESTOUS : *Etude sur le climat de la Tunisie*, p. 83, 19, 44 et 68.

leurs troupeaux et s'en retourner l'hiver chargés de blé » (1). Car les saiafa, quand ils se sentaient en nombre, prenaient des attitudes menaçantes. Les Ouled-Msahel (Majeur) m'ont raconté que certains des leurs allant jadis se louer comme moissonneurs en Friguia emmenaient leur chien et leur matraque. Les javelles coupées, le propriétaire remettait au travailleur son dixième. « Je ne suis pas seul, disait le Msahli, il me faut encore un dixième pour celui-ci. » Et il montrait son chien. L'agriculteur n'osait pas refuser. « Ce n'est pas tout, ajoutait le Msahli en remuant sa matraque, n'ai-je pas aussi celle-ci avec moi ? » Et le malheureux propriétaire de s'exécuter derechef. On retrouve cette histoire chez d'autres tribus avec simple changement de protagonistes. Evidemment, mainte invasion de peuplades fut dans l'esprit des participants moins un acte belliqueux et politique qu'une transhumance violente et définitive. Les mouvements de ce genre se sont développés presque toujours du Sud au Nord et parfois d'Ouest en Est, rarement, que nous sachions, du Tell vers la Steppe.

Même lorsque l'exode saisonnier se déroulait d'une façon complètement pacifique, il n'était pas sans influence sur la répartition de la population. Le reflux ne rejetait pas toujours vers le Sud la totalité des immigrants. Quelques petites bandes parfois s'échouaient dans le Tell. C'est ainsi que des groupes de Hamama ou de Fréchich sont établis à demeure et depuis longtemps en pleine Friguia (2). Il est arrivé aussi que des troupes d'estiveurs ne revenaient au pays natal que pour entraîner quelques-uns des leurs vers un site qui leur avait plu. C'est la cause alléguée dans une des deux versions relatives au départ des Beni-Oulhez de la Kessera pour le Djebel-Skhrira près de Testour (voir chapitre IX). Ainsi s'explique d'une manière naturelle le sectionnement de certaines tribus en plusieurs tronçons disjoints et éloignés, phénomène dont l'antiquité nous offre déjà des spécimens avec les *Frexes*, les *Musu-*

(1) Marmol, *Op. cit.*, II, p. 530. Dans cet auteur, le terme de Numidie représente le Sahara et le Sud de la Steppe.

(2) Cf. *Nomenclature et Répartition des tribus de Tunisie*, passim. Vers 1890, on estimait à 750 le nombre des Fréchich qui, tout en continuant à faire partie de cette tribu, habitaient d'ordinaire plus au Nord.

lamii, etc., et qui dissipe les contradictions apparentes des auteurs anciens au sujet du lieu de résidence de populations appartenant à la Steppe ou issues d'elle.

Remarquons en sens inverse que si les tribus nettement sédentaires donnent un asile plus ou moins temporaire à des représentants d'autres peuplades, elles n'ont pour ainsi dire pas elles-mêmes de frères de sang au dehors. Tous les Ouargha et tous les Ouartane sont massés en un bloc, les Ouled-Ayar-Dahara et les Ouled-Aoun ne comptent à l'extérieur que fort peu des leurs. N'émigrant pas habituellement, ces tribus n'ont pas eu beaucoup d'occasions de semer çà et là quelques groupes. Contre épreuve convaincante et qui affirme combien les migrations des gens de la Steppe ou de la zone non friguienne du Haut-Tell ont contribué à la mosaïque ethnique de certains cantons de la région qui nous occupe.

Des alluvionnements de Steppiens ne sont guère à escompter à l'avenir dans le Tell. Car, avec l'augmentation de la population, s'effacent les espaces déserts. D'autre part, les migrations actuelles déjà bien moins prononcées qu'avant 1881, sont encore destinées à s'atténuer. Dans un laps de temps difficile à préciser, un moindre besoin d'aoûterons se manifestera dans le Tell au fur et à mesure que se vulgariseront les machines agricoles et notamment les moissonneuses dont l'emploi permettant l'enlèvement rapide des récoltes épargnera à celles-ci beaucoup d'orages de grèle. Les plantations de cactus en voie d'accroissement dans la moitié non friguienne du Haut-Tell, notamment dans les zones basses, pourront peut-être un jour suffire aux nécessités locales. Enfin, l'emmagasinement de fourrage et la création d'abris sérieux pour les troupeaux, quand on aura pu y décider les indigènes, affaibliront dans une très forte proportion le mouvement d'hivernage. En même temps, l'extension des emblavures, l'utilisation de surfaces aujourd'hui consacrées à la vaine pâture, la précision de plus en plus grande des limites foncières et le développement de la colonisation entraveront la liberté de circulation du bétail et menaceront l'estivage. L'espèce d'équilibre qui existe aujourd'hui entre les bons offices réciproques que se prêtent de plus ou moins bon gré les gens de la Steppe et ceux du Tell est voué à se rompre au détriment des pre-

miers. Le progrès agricole et pastoral du Haut-Tell aura pour corollaire une altération qui peut devenir profonde dans les relations entre les deux contrées et tout particulièrement dans les déplacements humains de l'une à l'autre.

De leur côté, les Steppiens ne sont pas férus de nomadisme. Ce n'est ni par goût, ni par atavisme qu'ils se transfèrent périodiquement, souvent à d'assez fortes distances, et, quand la chose leur est loisible, ils s'empressent, comme nous l'avons noté, de restreindre leur voyage au strict minimum et de revenir chez eux. Heureux s'ils pouvaient cesser de se mouvoir éternellement du Sud au Nord et du Nord au Sud au grand dam de leur famille, car dans les exodes où celle-ci participe la mortalité enfantile est parfois considérable. Aussi ne bougent-ils d'ordinaire que lorsque la sécheresse est intense, et ce malgré les déplorables conséquences de ces retards pour le bétail. Une mise en valeur plus éclairée des ressources de la Steppe attachant davantage la population au sol ne rencontrera donc pas chez celle-ci des résistances invincibles, résistances que la situation nouvelle qui ira se généralisant de plus en plus dans le Tell aidera d'ailleurs à briser ou à réduire.

Pour achever notre étude des populations indigènes du Haut-Tell, il nous reste à examiner comment elles sont installées sur le sol.

CHAPITRE DOUZIÈME

L'habitat des Populations indigènes

I

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLACEMENT ET DE RÉPARTITION

1° Les conditions géographiques

Tentes ou maisons et leurs assemblages en douars ou décherats obéissent dans le choix des emplacements à certains facteurs géographiques. Toutes les demeures solitaires ont leur entrée au Sud-Est non parce que c'est la direction de la Mecque, mais pour tourner le dos au vent du Nord-Ouest, brutal convoyeur de froid, et une préoccupation identique se vérifie pour beaucoup de centres. A Téboursouk, la ville arabe couvre tout l'espace que le Kef Téboursouk garantit du djebeli. Les Français ont donc été conduits, non sans inconvénients, à hasarder leurs maisons dans le col de l'Oued-Es-Saha où des oliviers,obstinément penchés vers le Khalled,attestaient pourtant avec éloquence la tyrannie et l'apreté de la bise. Afin de rendre habitable l'ancienne gendarmerie,on avait dû goudronner à l'extérieur tout le mur du Nord-Ouest dont la couleur noire frappait l'œil à distance. A Dougga, sans les derniers travaux de consolidation, le djebeli descendu du Kef Dougga aurait fini par jeter bas le fronton du Capitole dont l'équilibre était compromis. De même, la ville du Kef s'est tapie en dessous du Dyr, gagnant plutôt à l'Est qu'à l'Ouest, de façon à esquiver l'orientation redoutée.Seule,l'autorité militaire,com-

me à Téboursouk, n'a pas hésité à la braver, sans doute pour des raisons de défense (1).

Si les bourgades témoignent du désir très évident d'échapper au vent précité, ce sont les sources qui ont constitué l'élément déterminant dans la création des agglomérations permanentes. Ne font exception que les villages ayant tout sacrifié à l'avantage de la position guerrière (kalaats, certains villages du Bargou, etc.). Beaucoup de maisons, beaucoup de tentes sont dressées également parfois fort loin de toute eau potable, soit que l'on ne compte pas la fatigue des femmes ou des bêtes, soit que l'on évite les endroits où défilent et stationnent trop de gens. Quant aux rivières, par crainte justifiée du paludisme et des inondations soudaines, les indigènes en fuient la proximité. Le Mellègue, la Siliana, la Tessa ne traversent aucun centre.

On aime, en revanche, la forêt. En maint canton, les populations se tiennent à la limite des boisements et des champs, entre la terre nourricière et la forêt qui leur fournit contre le vent la protection de sa masse profonde, le pâturage pour le bétail, le bois, et aussi les moellons tirés du sol rocheux. Lorsqu'en mai 1902 j'ai visité le Gafour, à la lisière des peuplements d'arbres et des cultures de la vallée de ce nom, étaient disséminées nombre de tentes jalonnant la ligne de démarcation entre deux combinaisons distinctes de couleurs, vert sur blanc (pins d'Alep sur sénonien) et jaune sur rougeâtre (moissons sur marnes de l'éocène moyen).

2° Tentes, gourbis et maisons

Recherchons maintenant quelle est la proportion des habitations mobiles et des habitations fixes et leur répartition réciproque entre la Friguia et la non-Friguia.

En 1881, on avait en Friguia quelques zmalas, plusieurs villes ou villages et, çà et là, des maisons éparses; en non-Friguia, beaucoup de zmalas, à peine deux ou trois groupements de maisons et presque pas de constructions isolées. Depuis

(1) Le djebeli, débouché du Foum-Zelga, a assez récemment renversé un grand portique à Henchir-Sidi-Amara, l'antique *Agger*.

cette époque, la sécurité revenue et le développement de la population et des cultures ont entraîné une sédentarisation naturellement plus intense dans les bonnes régions agricoles. Beaucoup plus d'immeubles ont donc surgi dans la partie friguienne du Haut-Tell que dans l'autre zone et, au sein de celle-ci, ce sont les sraouate qui accaparent les bâtisses en pierre (Char, Djouas, Haouafedh, etc.). Le contraste entre la Friguia et la non-Friguia subsiste donc comme en 1881, seulement il est ramené à une question de degré. Nous sommes en mesure de l'apprécier assez exactement grâce à des relevés exécutés en 1886, en 1890 (1), en 1895 et en 1906.

L'opposition de la Friguia et de la non-Friguia ressort clairement de ces tableaux, surtout si l'on considère que ces deux régions se partagent presque également la surface du Haut-Tell. En quittant la zone Nord pour la zone Sud et celle-ci pour la Steppe, on rencontre en effet la proportion suivante d'habitations mobiles et d'habitations fixes :

		Tentes	Habitations fixes		
			Gourbis	Maisons	Ensemble
Haut Tell	En Friguia	31,7 %	**41,2 %**	27,1 %	**68,3 %**
	Hors de la Friguia...	**71,9 %**	9,6 %	18,3 %	27,9 %
Steppe des Fréchich et Majeur..		**94,1 %**	1 %	4,8 %	5,8 %

Ainsi, du Nord au Sud, de la Medjerda à Gafsa, en même temps que le climat rend la culture de plus en plus aléatoire, la quantité des demeures stables baisse au profit des demeures déplaçables.

En Friguia, on vérifie partout l'infériorité numérique des tentes par rapport aux habitations permanentes. En général, il y a moitié moins de *bit chaar* que de gourbis ou de maisons. Là où les tentes sont relativement le plus nombreuses, c'est

(1) Voir Direction des Renseignements et des Controles civils : *Statistique générale de la Tunisie*, 1881-1892, p. 38-42.

ÉTAT DES HABITATIONS DU HAUT TELL (1906)

	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes	Maisons européennes
A — En Friguia				
Massif Ouargha	605	605	26	22
Massif du Kef (1)	577	667	645	96
Région de Téboursouk (2)	303	1.927	410	71
Région des plaines centrales du Fedj-Et-Tamer au Krib (3)	1.238	1.345	985	14
Région de Chetlou et d'Aïn-Tounga (4)	32	150	8	»
Gafour (Cheikhats de Gafour E. et W.)	284	202	119	41
Djouggar et glacis N.-E. du Haut Tell (5)	335	610	49	4
Djebel Serdj et Bargou	»	»	468	1
Ouled-Aoun de l'Ouest	749	1.004	521	6
Ouartane	536	93	546	»
Ouled-Ayar Dahara	585	206	434	15
	5.244	6.809	4.211	270
		11.290		
B — Hors de la Friguia				
Ouled-Ayar Guebala (6)	1.246	131	314	16
Khalifalik de la Kessera, Mansoura, El-Gueriat	70	3	278	1
Charen	650	135	168	11
Ouled-Bou-Rhanem	1.450	135	158	90
Zerhalma (7)	690	110	175	98
Majeur du Nord	1.447	222	216	3
Fréchich du Nord (O.-Ali et O.-Naji)	1.889	235	299	19
	7.442	971	1.608	238
		2.817		

(1) Cheikhats de Beni-Anine, Cherfine, Decherat, Sidi-Amor, El-Mor, Bahra.

(2) Caïdat de Téboursouk au Nord du Djebel Ech-Chehid.

(3) Cheikhats de Bou Lediab, Rhorfa Sud et Nord, Lorbeus, Maïza, El-Merja, Touaba, Ebba, Bou-Sléah, Seba-Biar, Ellés, Abida, Oued-Souani, Termda, El-Haodh, Meskhia.

(4) Cheikhats des Chabbia et des Ouled-Slema.

(5) Cheikhats du Fahs Sud, des Droa, un peu de l'Ourazla et partie Sud du Cheikhat de Bou-Arada Est.

(6) Cheikhats des Soualem, Hababsa, Skarna, Ouled-Sidi-El-Mouelha, Ouled-Mehelhel, Sayar, Msahla, Louata. Ces trois derniers sont en partie en Friguia.

(7) Cheikhats de Besseriana, Djerda et Sidi-Ahmed-ben-Salah.

chez les Ouartane et chez les Ouargha, tribus qui sont sur la bordure externe de la Friguia. En revanche, dans la région de Téboursouk, les tentes ne correspondent qu'au huitième de l'ensemble des habitations. La chose est si accentuée qu'elle saute aux yeux de tout voyageur et rien ne montre mieux le parallélisme entre les capacités culturales d'un pays et la sédentarisation de ses habitants. C'est ce que confirme la moitié non friguienne du Haut-Tell. Le Khalifalik de la Kessera y offre seul une majorité de maisons parce qu'il embrasse une région montueuse qui continue, au point de vue des populations, la ligne du Bargou et du Serdj et accueille comme elle plusieurs villages. Sauf cette exception, la prépondérance des tentes est absolue en non-Friguia : 3 contre 1 chez les Majeur, 3,5 contre 1 chez les Fréchich et 4 contre 1 chez les Ouled-Bou-Rhanem.

Remarquons cependant que la grosse différence entre la Friguia et la non-Friguia dérive surtout de cette circonstance qu'en non-Friguia il n'y a presque pas de gourbis, tandis que ce mode d'abri est extrêmement répandu plus au Nord. Mais si la proportion de 41 % de gourbis en Friguia est un signe non équivoque de fixation, ce n'est pas pourtant un phénomène dont il faille trop se réjouir en principe. La hutte de branchages décèle souvent plus de misère que la tente : plus d'une fois le kib est le refuge de celui qui est à la fois trop démuni d'argent pour se bâtir une maison et trop pauvre en troupeaux pour avoir la laine indispensable à la fabrication de la tente. Néanmoins, il ne faut pas oublier que sous le nom de gourbis on range souvent soit des *bortals*, soit des cases ayant mur en moellons ou en cubes d'argile séchée au soleil et toit en chaume, constructions intermédiaires entre la maison proprement dite et la cabane de branchages et de paille. C'est en particulier le cas pour les 1.900 gourbis recensés dans la région de Téboursouk. Quant aux maisons elles-mêmes, la statistique ne décompte pas celles en pierre et celles en toube. Il est constant toutefois que ces dernières à peu près spéciales aux plaines, sont moins fréquentes que les maisons de l'autre catégorie.

Les progrès de la stabilisation des indigènes sont mis en lumière par la comparaison des chiffres de 1900 avec ceux des

années antérieures (1). Nulle part la réduction des tentes et la marche en avant de la sédentarisation n'ont été plus évidentes que dans la région de Téboursouk :

Région de Téboursouk	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes
En 1895	1.931	?	247
En 1906	303	1.927	410

Les gens de la tente y ont abandonné en masse la demeure de poil pour le gourbi-maison, et il en est presque de même chez les Ouled-Aoun :

Ouled-Aoun	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes
En 1895	1.365	?	281
En 1906	749	1.004	521

Chez les Ouled-Ayar-Dahara, le mouvement est moins prononcé. Les tentes rétrogradent cependant de 690 en 1886 à 585 en 1906. En somme, celles-ci subissent en Friguia une diminution dont on évaluera toute la portée en réfléchissant qu'elle coïncide avec un accroissement sensible du chiffre total de la population. En non-Friguia, au contraire, si le nombre des maisons indigènes a augmenté, celui des tentes s'est maintenu ou même s'est grossi de quelques unités. Voici, par exemple, les Ouled-Ayar-Guebala :

Ouled-Ayar Guebala le Khalifalik de la Kessera excepté	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes
En 1886	1.207	?	5
En 1890	1.371	?	77
En 1895	1.460	?	73
En 1906	1.246	131	314

Chez les Fréchich du Nord la tente a davantage gagné que la maison. En 1906, on a dans ce coin de pays 335 *bit chaar*

(1) La comparaison n'est pas possible partout à cause des multiples remaniements subis par les circonscriptions administratives. En outre, tels recensements comme ceux de 1890 ou de 1895 n'ont pas tenu compte des gourbis.

de plus qu'en 1890 contre seulement 186 maisons nouvelles.

Fréchich du Nord	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes
—	—	—	—
En 1890	1.554	?	113
En 1895	1.830	?	264
En 1906	1.889	235	299

Enfin, aux Zerhalma et aux Ouled-Bou-Rhanem, l'effectif des tentes s'est enflé de 50 %.

Ouled-Bou-Rhanem	Tentes	Gourbis	Maisons indigènes
—	—	—	—
En 1890	1.066	?	82
En 1895	1.099	?	27 (1)
En 1906	1.450	135	158

Les grands groupements de tentes ont vécu et il n'y a plus dans le Haut-Tell que des douars médiocres dont la quantité tiendra en Friguia à devenir de plus en plus restreinte. Mais les tableaux ci-dessus nous prouvent qu'en non-Friguia la tente gardera longtemps, sinon toujours, sa prééminence. Il faut, en effet, songer que la maison, le gourbi et la tente, par leurs matériaux sont en harmonie étroite avec les régions où on les trouve de préférence. La maison et le gourbi impliquent la proximité de boisements. Le gourbi réclame en plus celle de peuplements de diss ou de cultures de céréales. Maison et gourbi sont donc des demeures de Tell, de Sahel ou d'oasis. C'est ainsi qu'il n'y a que peu de maisons et presque pas de gourbis dans toute la Steppe des Fréchich et des Majeur. La tente, en revanche, emprunte peu aux végétaux. Elle demande bien moins de bois que le gourbi ou la maison et emploie surtout des produits animaux, laine et poils. C'est donc une habitation de propriétaires de moutons et de chèvres et par suite de pasteurs, une demeure fatale et inéluctable pour les Steppiens et qui cadre avec les moyens de bien des gens de la section non friguienne du Haut-Tell.

D'autre part, le climat oblige ou excite à des déplacements. Beaucoup d'indigènes possédant des lopins de terre lointains, la tente leur permet d'y camper lors des travaux agricoles. Dès

(1) Baisse amenée par l'abandon du village de Kalaat-Senane.

que pour une cause quelconque le sédentaire nomadise, fut-ce temporairement, immédiatement la tente s'impose à lui. Aussi, bien des gens ont-ils à la fois leur maison et leur tente. Ajoutons que parmi ces derniers,nombreux sont ceux qui dressent l'été le *bit chaar* auprès du *dar* pour vivre sous l'étoffe de poil les mois des chaleurs, et ce par imprescriptible atavisme ou par désir d'avoir un abri plus ventilé le jour et plus frais la nuit. La tente est alors une sorte de villa ambulante qui double la maison et la supplée à l'occasion. Rôle modeste, mais susceptible lui aussi de contribuer à la persistance de la tente jusque dans les coins les plus fertiles de la Friguia.

Les tentes ne s'assemblent plus comme jadis en zmalas. A peine forment-elles des douars comprenant au maximum une dizaine d'entre elles. Au contraire, sur les 6.327 maisons que le recensement de 1906 a dénombrées dans le Haut-Tell (5.819 demeures indigènes et 508 européennes), une forte proportion (environ la moitié) se présente groupée en villages. La répartition de ceux-ci obéit à la même règle que les maisons : bourgades ou hameaux sont infiniment plus répandus en Friguia que plus au midi. Dans la région du Mellègue et du Sarrath, leur pénurie est atténuée par les centres miniers dont le développement ne remonte qu'à quelques années. Mais chez les Fréchich et les Majeur du Tell, on n'aperçoit comme agglomérations que Thala et la Décheret Ouled-Sidi-Bou-Rhanem. Quelques points de la Friguia vantent des lignes ou des bouquets de villages, par exemple dans la plaine de Zouarine (El-Maarif, Sidi-Asker, Le Ksour, Ebba), au Gafour (village de la gare et les deux décherats Ousseltia), à la chaîne d'El-Gueriat (les Blidate), et dans le cheikhat de Bèz de la Hamadat des Ouled-Ayar. La chaîne de Zeugitane avec le Bargou, le Serdj et la forêt de la Kessera est peut-être la région du Haut-Tell la plus favorisée à ce sujet. Elle témoigne de l'identité que nous avons signalée entre les décherats et les régions montueuses. En revanche, la chaîne de Byzacène n'est nantie d'aucun centre.

Remarquons encore que par suite de la courbe décrite par les plis du sol depuis le golfe de Tunis jusque vers l'Aurès, la chaîne de Zeugitane, le massif de Mactar et la chaîne de Byzacène s'enfoncent de plus en plus vers le Sud en refoulant pour ainsi dire la Steppe devant eux. Le Haut-Tell se rapproche

ainsi davantage de l'équateur à l'Ouest qu'à l'Est et les principales bourgades de sa partie méridionale sont dans le même cas. Mactar, Thala et Tébessa, quoique à peu près à égale distance de la Steppe, sont respectivement de plus en plus au midi.

II

LES DÉCHERATS

Les villages indigènes ordinaires portent le nom de *décherat* (1). Ils se sont constitués autour d'une source selon un processus qu'il n'est pas malaisé de découvrir. Dès que les circonstances le consentent, l'effusion pérenne de liquide provoque la création de jardins qui exigent des soins assidus. Des familles s'enracinent ainsi au sol. C'est le premier stade. Bien des sources ne l'ont pas dépassé dans les temps modernes (Aïn Medeina, la source de Mactar jusqu'en 1887, etc.). Puis, la population augmente. Auprès de l'eau, sur un mamelon aplati entre des ravins, des maisons sont édifiées. La décherat naît. Plus tard, en aval des vergers, on plante des oliviers qu'arrosera le surplus de l'écoulement. Maisons, source, jardins, oliviers, la décherat est dès lors complète avec ses éléments essentiels se conditonnant les uns les autres et se succédant dans cet ordre du haut en bas de la pente (2). En dessous des oliviers, s'étalent les terres à céréales (voir la planche K et le plan du Kef ci-après). De loin, ce bloc se détache nettement du décor environnant. Que l'on considère Téboursouk du sommet du Djebel-Ech-Chehid ou que du versant Nord du Djebel-Zafrane on regarde le Kef, le spectacle est analogue. L'agglomération urbaine apparaît comme un amalgame de multiples petits points d'un blanc criard entouré d'un trait grisâtre (rem-

(1) Dans la conversation, Nébeur au Nord du Kef et Lorbeus au Sud sont plus d'une fois appelés simplement « *Ed Decherat* » par une comparaison muette avec Le Kef qui est la ville.

(2) Dans les quelques décherats de plaine, les habitants s'alimentent à des puits et tout se présente alors sans ordre fixe sur un même plan horizontal.

parts) et souligné par la tache verte et cendrée des jardins et des oliviers.

Ainsi, les cultures potagères et arbustives réclamant beaucoup d'humidité sont le plus près de la source. Les oliviers qui ont moins besoin de liquide viennent ensuite, puis on a l'orge ou le blé pour la réussite desquels on compte normalement sur les précipitations pluviales. Quant aux maisons, n'ayant point de place sous la source, elles se mettent forcément en dessus. Elles utilisent de cette manière un sol rocailleux où rien ne saurait pousser et d'où l'on surveille l'épanchement de l'eau.

Disposition à la vérité peu hygiénique. La décherat dominant la source et la voirie laissant à désirer, il se produit des infiltrations nocives capables de contaminer gravement l'eau potable. En outre, les gens sont obligés d'aller au loin quérir celle-ci et de la remonter avec grande fatigue. Il en résulte un va et vient pittoresque, mais dispendieux d'ânes menés par des *guerrab* (1). C'est pour ce double motif que malgré sa belle source, Thala a reçu récemment le débit de l'Aïn-Ahmed qui fuse à 1.300^{m} plus haut. Pour alimenter directement le vieux Kef, on va procéder à l'adduction des griffons du Dyr. Le mouvement de descente des maisons, déterminé par le retour de la sécurité, est donc également justifié à d'autres points de vue.

Les décherats se décomposent en général en deux ou trois fragments distincts. Tantôt chacun est pour ainsi dire autonome (groupe d'Ellès avec ses trois morceaux d'Ellès, Menzel, et El-Aïaichia, etc.). Ailleurs, on a devant soi les quartiers d'un même centre, comme à Zeriba. Nébeur a deux quartiers séparés, celui d'en bas (*Houmet-el-Lotania*) dénommé aussi le Ksour et où vivent les Ksaouria, celui d'en haut (*Houmet-el-Fogania*) habité par les Klefna. A l'écart, se voit un petit hameau européen. Les qualifications en question rappellent les épithètes « *inférieur* » et « *supérieur* » ou « *d'en haut* » ou « *le haut* » et « *d'en bas* » ou « *le bas* » appliqués à bien des villages doubles des Alpes ou Préalpes. Djebba n'a pas moins de quatre tronçons éparpillés. Dans certaines localités, les quartiers peut-être non soudés au début le sont actuellement. C'est

(1) « Porteurs de guerbas, porteurs d'eau. »

le cas des cinq de la Kessera, des trois du Kef, etc. Au Kef, à Téboursouk, l'unité est encore accentuée par un mur d'enceinte. A la Décheret-Bent-Saïdane, les maisons sont si bien collées l'une à l'autre que leur ensemble forme un pâté unique avec saillants et rentrants n'offrant aucune prise à un ennemi. Beaucoup de villages de l'époque byzantine devaient avoir cet aspect massif. Pourtant, les décherats se fient d'ordinaire exclusivement à leur assiette quoique la distribution des habitations en plusieurs îlots non joints l'un à l'autre ne facilite guère la défense. L'idée de protection a cédé ici le pas à l'indestructible particularisme berbère.

La raison de cette séparation dans l'espace réside presque toujours dans une différence de sang. Lorsqu'un hameau existant se grossit d'un nouveau groupe ethnique, celui-ci ne se mélange jamais au précédent. Il s'établit à côté de lui pour profiter des mêmes avantages tout en conservant son individualité. Les fondateurs de zaouias et ceux de quartiers européens n'agissent d'ailleurs pas autrement. Ces populations spéciales, fixées sur des emplacements à elles, s'opposent souvent violemment. Des haines sévissent entre hameaux voisins ou entre quartiers, où elles trouvent des nids propices à l'éclosion des sofs. Seuls sont communs la mosquée et le marché. Pas de fêtes de village comme en Europe. En fait de personnages administratifs, il y a le cheikh et les notables dont le conseil (*djemaa*, *miad*) n'a rien d'officiel. On remue dans les séances les cent petites questions locales, mais on ne s'y occupe jamais des intérêts réels et permanents du centre.

Qui visite ces décherats n'en emporte pas une impression bien satisfaisante. Tout y est dans l'état le plus primitif, et les demeures, même celles des riches, sont bâties simplement en pierres sèches non crépies (voir planche L). La plupart de ces hameaux indigènes sont dépourvus de boutiques et n'ont ni épicier, ni café maure. Les rues sont extrêmement étroites. Ce qu'on appelle en France la place du village est un ornement inconnu. A peine pouvons-nous citer la belle étendue horizontale non bâtie et ombragée d'un micocoulier qui se voit vers le milieu de la Kessera et qui sert aux réjouissances et au souk. Au Kef, il y avait quelque chose d'analogue entre la cité et le rempart méridional, à l'endroit dit aujourd'hui place Lo-

gerot près de l'ex-porte Beni-Anine. Pour ainsi dire, pas d'industrie : les villageois croupissent dans la paresse qui favorise les dissensions intestines. Les gens des décherats sont peu hospitaliers. Pas de maisons d'hôtes, et c'est souvent à qui se refusera d'héberger l'étranger.

Abstraction faite du Kef, de Téboursouk ou de Thala, dotés d'un organisme municipal à cause des Européens, les villages sont privés de tout soin. Ni éclairage, ni voirie, faute de ressources ou de bonne volonté. Aux ordures ménagères s'ajoutent les fumiers qu'accumule un nombreux bétail. Le Kef, par exemple, abritait en 1895 11 chameaux, 160 ânes, 500 chèvres, 850 bœufs et 1.400 moutons, sans parler des chevaux et des mulets. Au lieu d'utiliser dans les vergers tous les déchets, on attend qu'un orage éclate pour les jeter aux ruisseaux temporaires qui dévalent alors sur les pentes. Les quartiers supérieurs se purgent de la sorte, mais c'est au détriment de ceux d'en bas. Le palliatif du tout à la rue manque-t-il ? Pour s'épargner le maximum de dérangement on évacue les fumiers aux abords immédiats des agglomérations lesquels s'encombrent ainsi de tas énormes, évoquant les «buttes» et les «monceaux» qui s'arrondissaient aux portes des cités françaises du Moyen-Age. Sous le rocher de Téboursouk, la couche de détritus a une quinzaine de mètres d'épaisseur.

Les décherats étant nées autour de sources et celles-ci jaillissant en montagne, ces villages sont, à part de rares exceptions, perchés à une certaine hauteur, si bien que l'on n'y arrive que par une montée plus ou moins raide. Conséquence qui n'était pas pour déplaire aux habitants, car si les plaines sont des artères économiques, c'est aussi par là que venaient les hordes ennemies et, ce qui en était presque synonyme, les soldats du Bey. De plus, la décherat possède en montagne l'avantage d'avoir à côté d'elle le bois et la pierre à bâtir,ainsi qu'un air plus frais et salubre, préférable à l'atmosphère torride des zones peu élevées où sévissent sirocco et malaria. Les décherats représentent en somme un bon compromis entre les nécessités qui guidaient les actes des hommes de jadis.

En revanche, deux inconvénients sautent aux yeux. Les décherats ne sont pas près des cultures et elles ne jalonnent pas le tracé naturel des voies de communication qui vise à em-

prunter les dépressions alluviales. Si les routes peuvent se hisser par des lacets jusqu'à ces centres, le chemin de fer moins souple coupe au plus court ou au plus facile et les néglige forcément. C'est en dehors du Haut-Tell le cas de Zaghouan, de Mateur, et dans notre région, le cas du Kef, du Ksour, etc. A l'Ouest du Kef, un vallon permettait au rail de grimper à faible distance de la ville. Escomptant l'éventuel prolongement de la ligne vers les exploitations minières de la frontière algérienne, les ingénieurs répugnèrent à cette solution qui aurait ultérieurement contraint les trains soit à un rebroussement, soit à laisser à l'origine de la rampe les wagons de marchandise en transit. La gare fut donc construite à presque trois kilomètres du Kef et à ses pieds.

III

LES BOURGADES PRINCIPALES

Maintenant que nous connaissons la physionomie des décherats, il n'est pas superflu de décrire séparément celles qui font figure de ville, c'est-à-dire Le Kef, Téboursouk et Thala, sans oublier l'algérienne Tébessa qui joue un peu le rôle du Kef à l'égard du pays qui l'entoure. Ces localités revêtent en effet un double caractère. D'une part, ce sont des centres administratifs de valeur. D'autre part, seules dans la région, elles ont des hammams (Le Kef 3, Téboursouk 2, Thala 1). Or, si l'on rencontre des mosquées fussent-elles d'ordre infime dans beaucoup de décherats, il ne saurait y avoir de bain maure que dans des agglomérations à la fois assez grosses et habitées par des gens policés. Le hammam est donc un critérium de l'importance réelle d'une bourgade infiniment plus exact que la mosquée.

Le Kef, Téboursouk et sa voisine Dougga culminent à 4 kilomètres au-dessus de la voie qui, à toute époque, a relié Constantine au golfe de Tunis par la zone des plaines centrales. Comme en outre elles sont assez à proximité (le Kef) ou contre (Dougga et Téboursouk) des brèches qui ouvrent l'accès au Nord vers la plaine de la Dakhlat, elles jouissent d'une posi-

XX — PANORAMA DE LA VILLE DU KEF EN 1905. (Cliché Olivier.)

Planche K

tion des plus heureuses et sensiblement identique. Mais le Kef gît presque sur la limite de la Friguia et des mauvaises terres de la région du Moyen-Mellègue. Téboursouk est également quasi en bordure d'une zone broussailleuse, tandis que Dougga s'érige au milieu même du meilleur canton à céréales et à herbages du Haut-Tell. Dougga et Téboursouk ne sont pas loin du croisement des deux voies Théveste-Carthage et Cirta-Carthage. En somme, c'est Dougga qui est doté de l'emplacement le plus favorable, et cette circonstance s'est manifestée dans toute sa puissance durant l'antiquité. A l'époque moderne, c'est le Kef que les événements ont poussé au premier rang.

1° Le Kef

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'ancienne *Sicca Veneria* devenue le Kef (1) est une simple décherat où logent de pauvres gens, bons tout au plus à paître des troupeaux (2). Mais sa situation stratégique lui vaut des fortifications qui lui impriment l'air d'une cité. Sentinelle avancée de la Régence contre sa rivale de l'Ouest, le Kef est de toutes les guerres et son nom, bref et sec comme un cri d'alarme et comme un commandement militaire, ne résonne dans El Kairouani ou dans Mohammed Seghir ben Yousef qu'accompagné du cliquetis des armes. C'est le boulevard de la Tunisie, de la résistance duquel dépend le succès de toute irruption algérienne. Et 1881 corrobore une dernière fois cette règle. L'entrée de la colonne Logerot au Kef, sans coup férir, le 26 avril, grâce au sang-froid et à la finesse avisée de notre agent consulaire Roy (3), nous livra toute la contrée environnante.

(1) Au XIe siècle EL BEKRI, au XIVe siècle IBN KHALDOUN, accueillent encore l'expression de *Sicca* ou « *Chikka Benaria* ». Mais dans EDRISI (XIIe siècle) se rencontre déjà le terme berbère de « Kef », qui est un vocable géographique (EDRISI, *Op. cit.*, note des trad. p. 291).

(2) *Mechra el Melki*, p. 228-229 et 272. D'après une tradition aujourd'hui oubliée, la source du Kef se serait jadis appelée Aïn-el-Ajoul (la source aux veaux), BERBRUGGER, *Op. cit.*, *Revue Africaine*, avril 1857, p. 277.

(3) Né le 28 mai 1845, J.-B.-B. Roy vint en Tunisie comme membre de la mission télégraphique française, en mai 1867. Arrivé au Kef en novembre 1871, il y fut nommé en 1884 Contrôleur civil et Vice-

Carte 13. — Plan de la ville du Kef et banlieue

Mousalla, 750 mètres d'altitude.
C Reste du quartier des Cherfine, 700-750.
A Quartier El Haouarets, de 680 à 700.
B Quartier des Beni Anine, de 680 à 700.
Source, 680.
D Nouveau quartier, 660-680.
Gare, 560.
Plaine du Kef, au-dessous de 550 mètres.

a Ancienne porte El Haouarets.
b Ancienne porte Beni Anine.
c Porte Cherfine.
d Château.
e Kasba.
f Bastion n° IV.
g Citernes romaines.
h Bab Rhedar.
i Cimetière européen.

Le traité d'Es-Settara de 1628, en fixant la limite des deux Régences au Sarrath et au Mellègue, avait fait du Kef une ville frontière que Mohammed-Pacha arrache aux Beni-Chennouf. Le vainqueur installe au Kef, comme à Kairouan et à Béja, un poste de cavaliers zouaoua dits spahis (*sbahïa*), réunis en un oudjaq (1). Pendant les luttes entre ses petits-fils Mohammed et Ali (1675-1681), le Kef sert de refuge au premier (2), qui bâtit la kasba en 1679 (3). A ce moment, les Algériens intriguent pour mettre la main sur le Kef. « S'ils étaient parvenus à s'en emparer, observe El Kairouani, ils auraient été les maîtres de tout le pays (4). » En 1705, il y a au Kef un agha et une garnison de 500 hommes (5). En 1152 de l'hégire (1739-1740), Ali-Pacha ceint le Kef d'un rempart (6) et en 1744, G. Dupont énonce que la position du Kef le rend une des clefs du royaume de Tunis (7). En 1746, grâce à l'œuvre d'Ali-Pacha, le Kef réfrène une invasion algérienne. Mais au Nord-Est la ville était surplombée par un mamelon rocheux appelé Mousalla (8). Ali-Pacha l'englobe dans une seconde muraille extérieure qu'il

Consul de France et ne quitta la ville qu'en 1889, date où il fut promu au poste de Secrétaire général du Gouvernement tunisien qu'il occupe encore.

(1) El Kairouani, *Op. cit.*, p. 394. Dans la *Mechra el Melki* il est question de ces trois oudjaqs, p. 83, 297, etc. Un quatrième, le plus important, était celui de Tunis.

(2) El Kairouani, *Op. cit.*, p. 414, 417-420.

(3) D'après l'inscription encastrée au-dessus de la voûte de la porte d'entrée et dont Renault : *Install. hydraul. rom. de Sicca Veneria* in *Enq. sur les Installations hydrauliques romaines*, II, p. 98, a publié la traduction. Mohammed-Bey bâtit aussi des forts à Gafsa et à Tozeur, si l'on en croit El Kairouani, *Op. cit.*, p. 432-433 et 437.

(4) *Op. cit.*, p. 447.

(5) *Voyage du sieur* Paul Lucas, Paris, 1712, t. II, p. 360.

(6) *Mechra el Melki*, p. 229-230. La chose fut glorifiée par des inscriptions placées au-dessus des portes Beni-Anine et Haouarets. « Grâce à ce rempart, dit l'inscription, le Kef est devenu un lieu de sécurité pour les habitants et pour les visiteurs; les Arabes ont cessé de désirer le bien d'autrui..... »

(7) *Op. cit.*, p. 354-356.

(8) Voir le plan du Kef et les planches K et L. La Mousalla (il y en avait auprès de chaque ville) était un endroit où le peuple allait prier dans les grandes circonstances.

garnit de huit fortins armés chacun de huit pièces d'artillerie (1). En outre, il renforce à la Kasba le bordj de l'Est surmonté d'une tour ronde, dite la Balamita, d'où l'on dominait et la Kasba et toute la ville (2). Malgré ces précautions, l'invasion de 1756 enlève le Kef en treize jours, ce qui entraîne la chute de Tunis et la mort d'Ali-Pacha.

Hamouda-Pacha qui régna en Tunisie de 1782 à 1814 eut aussi maille à partir avec les Algériens. Le Kef lui doit un nouveau château et un raffermissement de ses autres défenses (3). On prête à ce souverain le mot suivant : « Mon corps est à Tunis et ma tête au Kef. » En réussissant à replacer les Ouargha sous sa loi et à reculer la frontière jusqu'à Sakiet-Sidi-Yousef, Hamouda-Pacha éloigne du Kef la menace algérienne. Néanmoins, en 1829, à la veille de la prise d'Alger par le maréchal de Bourmont, le Kef a encore un appareil guerrier important : la Kasba abrite 150 Turcs et le château d'Hamouda-Bey 150 Zouaoua. Dans la population se recrutent quatre pavillons de cavalerie de 50 hommes chacun. Les Arouch-Es-Sendjaq procurent de leur côté un goum de 750 autres cavaliers (4) et les tribus maghzen fournissent des irréguliers (*mzarguïa* dans l'idiome local). En 1833, lors du passage de Sir Grenville Temple, la Kasba renferme 132 pièces de ca-

(1) Le fortin de l'angle Est est encore classé. C'est ce qu'on appelle le bastion n° IV. Renault (*Op. cit.*, p. 97-98) avance que les Espagnols se seraient, au XVIe siècle, introduits en ville par Bab-Rhedar (voir plan précité). C'est là une erreur, car d'un côté à cette époque le rempart n'existait pas et, d'autre part, les Espagnols ne se sont jamais engagés dans l'intérieur de la Tunisie. Bab-Rhedar, bien qu'on puisse traduire « Porte de l'Embûche », a tout simplement le sens de « porte dérobée, poterne ». Il y avait une Bab-Rhedar à la Kasba de Tunis, sous les Hafsides (Ibn Khaldoun, t. III, p. 82; Zerkechi, *Op. cit.*, p. 169, et *Mechra el Melki*, p. 346) et à Touggourt (*Revue Africaine*, 1879, p. 57).

(2) *Mechra el Melki*, p. 355 et 359. La Balamita existe encore en partie. Ce nom, qui est sans doute turc, n'a pas de sens connu.

(3) En 1813, on éleva au Kef des fortifications et un château (Plantet : *Corresp.*, t. III, p. 511). De Filippini, *Op. cit.*, pass., indique que le nouveau fort (sans doute *d* de notre plan) avait pour but de tenir en bride la Kasba dans le cas où la garnison turque de celle-ci prendrait le parti des Turcs d'Alger.

(4) De Filippini, *Op. cit.*, passim.

non (1). Mais, en 1837, notre établissement à Constantine clôt l'âge héroïque qui avait duré cent cinquante ans. En 1848, extrêmement faible est la valeur militaire du Kef moderne (2) qu'une artillerie postée sur le Dyr obligerait vite à obéir à un envahisseur. En somme, tant par suite des changements politiques qu'à cause des progrès de la balistique et de l'armement au milieu du XIXe siècle, le Kef avait cessé d'avoir une efficacité, sauf contre des Bédouins.

Fort d'arrêt, le Kef était en même temps un chef-lieu administratif de premier ordre. A côté de l'agha de la Kasba, commandant de la citadelle et des troupes, et sans autorité sur lui, on remarquait le gouverneur civil ou caïd, appelé d'habitude kahia (3) parce que délégué de l'agha de l'oudjaq du Kef, lequel vivait d'ordinaire à Tunis où il était un des principaux personnages de la Cour. Le ressort du Kef variait. En 1864, Si Ferhat régentait les Ounifa, le Kef et les Arouch-Es-Sendjaq. D'autres caïds eurent aussi la Regba. Au printemps de 1859, avait été inauguré le télégraphe reliant le Kef à Tunis et à l'Algérie (4) et le fonctionnaire français chargé de ce service était agent consulaire. Le marché, seul souk du Bled-Et-Trouk en dehors de Sidi-Asker de Zouarine et de la Kalaat-Senane, était très achalandé. Le Kef comptait encore comme centre religieux. Sidi Bou Hadjar en 1199 de l'hégire (1784-1785) et Sidi el Mizouni vers 1250 (1834-1835) y avaient fondé dans la ville haute, sur la Mousalla ou à côté, les zaouïas dont nous avons parlé et dont l'essor fut si brillant que depuis le milieu du dernier siècle c'est comme métropole maraboutique que le Kef s'impose à l'esprit des hommes. Dès lors, l'organe local essentiel n'est plus la Kasba, mais les zaouïas. Les chefs de celles-ci sont plus écoutés que l'agha ou le kahia.

Shaw (5), Grenville Temple (6) et Davis (7) classent le Kef

(1) *Op. cit.*, II, p. 274.

(2) Pellissier, *Op. cit.*, p. 182.

(3) Kahia a le sens de « représentant ». Le kahia du Kef était un vice-agha.

(4) Davis : *Carthage and Her Remains*, p. 606 et 607.

(5) *Op. cit.*, I, p. 228.

(6) *Op. cit.*, II, p. 274.

(7) *Carthage...*, *loc. cit.*

comme la troisième ville de la Régence, après Tunis et Kairouan et avant Sousse, Sfax et Bizerte. Toutefois, Grenville Temple note que le Kef n'occupe que les deux tiers de l'espace contenu dans ses murs. Berbrugger signale également qu'à l'intérieur de ceux-ci de vastes surfaces sont vides et beaucoup de maisons ruinées. Il juge cependant que la ville peut avoir six à sept mille âmes, moins, dit-il, que ne le ferait croire le développement de l'enceinte. A la vérité, le spectacle de demeures écroulées est assez fréquent dans les décherats. Mais le phénomène se généralise au Kef (voir planche L) avec l'insurrection de Ben-Rhadahem, la famine de 1867 et le choléra subséquent (1). Pour comble de malheur, en 1878 le chemin de fer de Tunis à Souk-el-Arba atteint le Kef dans son rôle d'intermédiaire commercial entre la Régence septentrionale et l'Algérie. Aussi, en 1881, gîsait-il dans le marasme. Ses 45 hectares de superficie qui avaient peut-être enserré 8.000 personnes n'embrassaient guère plus de 3.500 âmes.

Toutefois, subsistait le prestige de la ville. Dès juin 1884, au lendemain de la création de la Direction de l'enseignement, on confie au Kef la première école de l'intérieur. Le 8 juillet, on l'érige en commune, une semaine avant Sousse, Sfax et Bizerte. Le Kef gardant avec Téboursouk la ligne de communication entre Tunis et l'Algérie, le Gouvernement en restaure les ouvrages et redore la vieille renommée guerrière du centre en y casernant deux bataillons d'infanterie, un peloton de cavalerie et une batterie d'artillerie. La tranquillité régnante entraîne ensuite la réduction progressive de la garnison qui ne comprend plus aujourd'hui que 300 soldats d'infanterie légère d'Afrique (vulgo Joyeux). A partir de 1888, on se fatigua d'entretenir les remparts qui entravaient l'expansion de la cité vers la plaine sans autre bénéfice que de dresser un obstacle devant les voleurs de bestiaux. Puis l'année 1901 vit s'effacer du front Sud la ceinture de pierre illusoire et pesante (2) qui masquait l'horizon. Le paysage immense, les dô-

(1) En 1784 une épidémie de peste avait fait périr le tiers des habitants du Kef (Plantet : *Corresp.*, t. III, p. 142).

(2) Les portes des Beni-Anine et d'El-Haouarets ont été supprimées en même temps.

mes aigus du Moyen Mellègue, le méplat de la Kalaat-Senane apparurent, et la ville commença à sortir, châtelaine recluse qui par les portes de sa prison enfin ouvertes descend radieuse vers les jardins ombreux et vers la liberté.

Pendant ces six derniers lustres, le Kef s'est guéri peu à peu de ses blessures. Un recensement dû au receveur municipal Demay y a trouvé en 1911 une population indigène de 5.112 personnes (4.462 musulmans dont 269 Algériens et 650 israélites), ce qui, avec les 1.200 Européens (800 Italiens et 340 Français), constitue une agglomération civile de 6.300 âmes. Les Français y sont deux fois moins nombreux qu'à Béja (680) trois fois moins qu'à Tébessa (900), et huit fois moins qu'à Souk-Ahras (2.700). En 1891, le culte catholique fut célébré dans la basilique byzantine de Dar-el-Kous (1), aménagée dans sa portion antérieure, et les citernes romaines capables de renfermer 7.500 mètres cubes étaient déblayées. Dès 1892, des files d'arbres embellissent les pentes de la Kasba et le bas de la ville où des maisons modernes se bâtissent sur une aire disponible qui combinait l'avantage de la proximité de l'eau avec celui de relations plus aisées avec l'extérieur. La démolition du bastion méridional en 1901, puis la construction d'une gare presque dans la plaine en 1905 (voir le plan ci-joint) fixent définitivement de ce côté le quartier européen, agréable avec ses rues assez larges, bien ordonnées et égayées par des plantations. Ainsi se répète un phénomène qui avait déjà eu lieu à Tébessa une quinzaine d'années auparavant, celui d'une ville forte qui s'épanche hors de ses remparts, symbole d'un passé aboli, pour aller au devant d'une station de chemin de fer où afflue la vie. Le Kef tend ainsi, quoique avec une affectation différente, à reproduire la disposition de *Sicca Veneria* (1.)

(1) Cette basilique était dédiée à saint Pierre. GAUCKLER : *Archéologie*, p. 338. D'après l'*Atlas Archéologique*, la grande mosquée du Kef est bâtie sur les restes d'une église chrétienne.

(1) RENAULT, *Op. cit.*, *loc. cit.*, p. 83. Cet auteur indique p. 84 et 90 que *Sicca Veneria* comprenait au-dessus de la source, et par suite à plus de 700 mètres, une ville haute (temples, palais, acropole) alimentée par les petites sources du Dyr, recueillies dans les vastes citernes (voir plan), et une ville basse, ville agricole mêlée de jardins qui s'abreuvait à la grande source. Dans le Kef contemporain

Cette gare est le terminus d'un embranchement de 31 km., détaché des environs des Salines de Lorbeus, et qui, unissant le Kef au chemin de fer de Tunis à Kalaat-Djerda et Kalaat-Senane, a mis la ville en contact plus rapide avec son territoire. Sans ce tronçon, le Kef eut probablement reçu un contre-coup sérieux de la création d'une ligne qui draîne directement sur Tunis tout le commerce du Haut-Tell. Malgré ce palliatif, le marché du Kef a, en effet, décru dans ces dernières années au profit des souks de la zone des plaines centrales et sa population européenne a baissé depuis 1906 de 1.406 à 1.166 personnes.

Dans les conditions actuelles, le Kef ne semble pas susceptible d'un bien grand développement. Il demeure pourtant la seule localité du Haut-Tell qui dispose d'une force armée. En 1906, lors du mouvement d'Amor ben Othmane, les soldats du Kef arrivèrent à Thala un jour avant ceux de Tunis. Le Kef reste également comme il y a cinquante ans la capitale religieuse de toute la région. Enfin, c'est le siège d'un Contrôle civil qui avec l'annexe de Téboursouk étend son action sur presque 7.000 hectares, c'est-à-dire la moitié du Haut-Tell.

2° Téboursouk, Thala, Tébessa

Contraint au Moyen-Age de se cacher dans la citadelle byzantine, Téboursouk voit aux XVIIe et XVIIIe siècles se coller sur le flanc Ouest de celle-ci les quartiers d'El-Guebli au Sud et d'El-Djebli au Nord (1), étalés sur une superficie quatre fois supérieure à celle du Ksar et qui accueillent des Ouled-Yahia, des Ouled-Mimoun, des Andalous, et plus tard des Ousseltia. Aux luttes algéro-tunisiennes du XVIIIe siècle remonte l'enceinte en pisé doublée d'une cuirasse de pierre de moyen appareil dont quelques pans sont encore visibles, ainsi qu'une tour de garde ou de guet. Malgré ces vestiges, plutôt qu'une ville,

étagé entre 650 et 750 mètres (Fort-National de Kabylie, 716^m^) la ville haute reste la ville indigène; la ville basse est constituée par la ville européenne qui est en même temps la ville des affaires.

(1) Ce quartier dit aussi de Bab-Béja regarde la montagne, ce qui explique son nom.

Téboursouk est une grosse décherat (1), à peine décorée de deux mosquées dont l'une, la djama rahmania, avec sa couverture de tuiles rougeâtres évoque les villages andalous de la basse Medjerda et notamment Testour. Quelques maisons ont aussi des toits analogues, en matériaux fabriqués sur place. Le camp est de 1882. Evacué à la fin de 1883, puis réoccupé d'octobre 1890 à janvier 1900, il devint à cette date un pénitencier militaire que gardent des tirailleurs. En 1890, Téboursouk reçut une poste et une école et, déjà résidence d'un caïd, fut promu en 1895 chef-lieu d'une annexe de Contrôle civil dépendant du Kef. Malgré cela, la bourgade fut longue à prendre quelque allure. Jusqu'en février 1904, elle n'eut pas d'organisation communale. On la gratifia alors d'une simple Commission de voirie transformée en 1907 en Commission municipale.

A ce moment, il y avait un an seulement que la Direction de l'Agriculture avait pu acquérir, pour le revendre, du terrain à bâtir et encore celui-ci était-il situé à l'Est de la bourgade. Au lieu de gagner vers la plaine comme au Kef, le quartier moderne s'avança donc vers le camp et le vallon de l'Oued-Es-Saha, s'exposant de la sorte au djebeli. En même temps, Téboursouk depuis longtemps relié à Medjez-el-Bab, c'est-à-dire au chemin de fer de la Medjerda par une diligence (aujourd'hui par un service d'automobiles) voyait la colonisation s'asseoir aux environs, c'est-à-dire à Thibar, Nemcha, Rihana, El-Hariche, au Krib, etc. Mais le rail jeté en 1906 entre Tunis et Kalaat-Senane et Kalaat-Djerda laissa Téboursouk à égale distance (20 km. à vol d'oiseau) entre les deux voies ferrées dont les gares (Gafour et le Krib au Sud, et au Nord Sidi-Smaïl et Mastouta) sont pour les indigènes voisins et surtout pour les colons, des points d'expédition et des bases de ravitaillement. Le rayon économique des 3.000 habitants de Téboursouk s'est donc restreint : la population française est stationnaire et le nombre des Italiens a fléchi. L'allotissement de l'Henchir-Khailed va conférer quelque animation à cette bourgade qui espère un chemin de fer lancé de Tunis par la Mornaghia, Medjez-el-Bab et Testour. Téboursouk est l'antichambre

(1) Voir sur Téboursouk, Balut : *Le pays de Dougga*, p. 22-27.

de Dougga qui gît à 6 km. à peine. Si les maisons de l'héritière de l'antique *Thugga*, tombent depuis 1891 une à une pour permettre les fouilles qui nous restituent la capitale de Massinissa, du moins les visiteurs affluent chaque année plus nombreux vers ce Timgad tunisien et il y a là un mouvement dont Téboursouk bénéficie.

Quant au village de Thala, il résulta vers 1850 de la création de la zaouia rahmania édifiée par Mostefa ben Azzouz non loin de deux ou trois demeures érigées là à cause de l'Aïn-Thala (950^{m} d'alt.). Vers 1860, il est en plein essor : seule agglomération réelle entre Kalaat-Senane et Fériana, il assemble peut-être un millier d'habitants. L'*am ech char* lui est funeste, puis, lors de l'entrée des Français en Tunisie, les dissidents le pillent sans scrupule. Après ces événements, Thala n'abrite plus que 300 personnes et telle nous retrouverions aujourd'hui cette décherat, si en 1896 elle n'avait accaparé les bureaux du Contrôle civil constitué en 1895 par la réunion des Fréchich et des Majeur. Les sollicitations du caïd des Fréchich, Mohammed Salah Chafaï, désireux de donner une plus-value à ses terrains de Thala et sans doute aussi l'attirance de la direction Nord avaient persuadé de renoncer à Kasserine, siège officiel, et à Fériana, siège provisoire de la nouvelle circonscription. A ce moment, il n'y avait encore à Thala aucun bâtiment administratif si ce n'est une station de monte (1886) et une maison forestière (1888). D'autres constructions furent exécutées après 1896. On les campa malencontreusement au-dessus de la source ce qui obligea à dévier jusque là l'eau de l'Aïn-Ahmed, grâce à laquelle du moins on effectua une belle plantation de platanes.

Le marché de Thala a prospéré depuis qu'une gare, celle de Kalaat-Djerda, fonctionne à 13 km. Le village a aujourd'hui 700 âmes dont 140 Européens (90 Français) et il produit à qui vient du Sud une certaine impression. La majorité des toits est en tuiles, tuiles rondes de Testour à tonalité un peu terne sur la mosquée rahmania et autour d'elle, tuiles plates de Marseille d'un rouge plus crû sur la plupart des autres habitations. Thala revêt ainsi aux yeux du voyageur l'aspect d'un village de Kabylie et, ici comme là-bas, la préférence accordée à ce mode de couverture et la faible quantité des terrasses sont

un signe extérieur visible et frappant de la nature plutôt froide et humide du climat.

A 60 km. à l'Ouest de Thala, Tébessa (1) est dans la colonie voisine une vieille forteresse byzantine et turque, posée à 900^{m} d'altitude et encore munie de ses remparts antiques. Après l'installation de nos troupes en 1842, elle devint la résidence d'un commandant supérieur. Poste avancé défendant le Tell algérien contre les gens de la Steppe et contre les tribus tunisiennes limitrophes (affaire Ammar ben Guedida en 1853), c'est de là qu'en 1881 la colonne Forgemol s'en va coopérer à la prise de Kairouan. En 1888, après l'insurrection de l'Aurès, un chemin de fer d'intérêt stratégique réunit Tébessa à la ligne de la Medjerda, à Souk-Ahras. Enfin, en 1906, lors de l'équipée d'Amor ben Othmane, Tébessa échelonne sur la frontière des détachements pour empêcher la fuite des meneurs.

Sise dans un pays déjà presque steppien, Tébessa ne pouvait déterminer une colonisation agricole considérable. Mais c'est un centre important de trafic. Pour nous borner à la Tunisie, Tébessa maîtrise les pistes du Djerid, de Gafsa, de Fériana, de Kasserine, de Thala et de Bermajna aussi bien économiquement que stratégiquement. Jusqu'en 1899, date de l'inauguration du chemin de fer Sfax - Metlaoui et jusqu'en 1906, date de l'arrêt du train initial à Kalaat-Djerda, l'itinéraire le plus rapide de Tunis à Gafsa ou à Thala passait par Tébessa. Déjà couru avant 1881 par les populations de la non-Friguia, le marché de Tébessa accrut encore sur elles son influence après 1888 : l'exportation ovine de toute la région tunisienne limitrophe se dirigea dès lors sur Bône par Tébessa où en 1900 l'on ne recensait pas moins de 575 indigènes tunisiens. Depuis 1906 et surtout depuis 1909, année où la locomotive venue de l'Est atteignit Fériana, Tunis et Sousse aspirent à ramener de plus en plus ces territoires dans leur sphère d'action commerciale. De ce chef, les tunisiens ont diminué à Tébessa d'une centaine entre 1906 et 1911.

Vers la fin du dernier siècle, Tébessa, grâce aux phosphates

(1) Sur cette ville, on consultera avec fruit Féraud : *Notes sur Tébessa* (*Revue Afr.*, 1874) et lieut. Castel : *Tébessa*, 2 vol., Paris, s. d. (1905).

du Dyr des Ouled-Yahia et du Kouif, s'est entourée de centres miniers pour qui elle est une manière de capitale. L'édification de la gare hors de la ville et la prospérité des affaires engagea Tébessa à sortir de ses murailles et lui vaut une population actuelle de 6.500 âmes à peu près égale à celle du Kef. Sur ce total, il y a comme au Kef 1.250 Européens, mais ceux-ci comptent 900 Français non israélites (1). En marge de la région que nous étudions, Tébessa est donc, non seulement une place de guerre et de négoce, mais encore un foyer d'irradiation nationale, affirmé en 1912 par la fondation, tout près de la frontière tunisienne, de deux villages de colonisation à Aïn-el-Bey et à Henchir-Somaa. La Régence a donc tout avantage à assurer de ce côté des communications aisées. Tébessa lance déjà vers l'Est le petit chemin de fer minier du Kouif et tend vers Haïdra une route empierrée. A la Tunisie de remplir son devoir dans ces parages et de songer à des lignes Tébessa-Kalaat-Djerda et Tébessa-Kasserine (ou Tébessa-Fériana).

IV

LES KALAATS

Il nous reste maintenant à parler des villages de Kalaats (2), nids d'aigle qui, autrefois, tinrent un des premiers rangs dans notre région. Presque complètement aboli aujourd'hui, ce type de groupement y est encore représenté par des vestiges matériels qui font penser aux centres de l'Aurès et illustrent à merveille l'allure montueuse du Haut-Tell de Tunisie.

Entre Thala et Bermajna, le Kef-Chirdou est couronné par les ruines d'un hameau qui fut peut-être la Kalaat-Ed-Dyk du Moyen-Age. Le Guern-el-Alfaïa, le Djebel-Chirich ont sur leur

(1) En 1911, Souk-Ahras a 2.700 Français, 650 israélites français, 1.150 étrangers, soit 4.500 Européens ou assimilés, contre 4.350 indigènes, dont presque 500 tunisiens.

(2) Kalaat a parfois le sens de « forteresse, citadelle ». Dans la *Mechra el Melki*, p. 228, 301, 344, 362, ce terme est appliqué à la Kasba du Kef.

cîme des débris de constructions. A la Kalaat-Snoubria (Hamadat des Ouled-Aoun) l'ancien village était garanti sur trois flancs par des escarpements rocheux et sur le quatrième par un mur. Sur la Hamadat des Ouled-Ayar, la kalaat anonyme, cotée 1.220^{m}, non loin de l'Aïn-Seddine, est renforcée au midi par un rempart percé d'une porte, unique endroit par où l'on pouvait se hisser au sommet. La Kalaat-Senane qui réunit en elle et dans toute leur ampleur les divers caractères de ces acropoles n'est donc pas quelque chose d'exceptionnel.

Si, quittant la gare de Kalaat-Senane, nous voulons gagner la fameuse table, il nous faut gravir le socle de marnes noirâtres jusqu'à la mine, puis de là contourner par le Nord la gigantesque masse calcaire. Soudain, voici qu'un talus, pareil à une vague de terre écrasée contre la Kalaat, en réduit l'aplomb de moitié. De la pointe du cône herbeux s'élève en lacets un escalier (voir planche J) comparable à celui de Tizigrarine du Djebel-Chechar (Aurès) (1). Les marches, au nombre d'environ cent cinquante, tantôt sont taillées dans le roc, et tantôt consistent en un monolithe ou en un tronc d'arbre. La montée est assez commode. La descente réclame plus d'attention, mais ce serait d'un faux pittoresque que d'en exagérer les difficultés, car le bétail utilise sans encombre ce chemin qui n'est réellement impraticable que pour les chameaux. Quatre paliers, le cinquième étant le plateau lui-même. Au premier étage on traverse une espèce de corps de garde plafonné de perches. Au second, on a devant soi une solide tour rectangulaire, munie d'un huis en bois plaqué de lames de fer. On pousse l'un des deux battants et l'on entre dans un couloir couvert analogue au précédent, mais plus long, car il mène jusqu'au palier d'en dessus qui s'épanche en une banquette à l'air libre soutenue par un parapet. L'escalier s'en détache pour décrire une courbe sur le toit de la galerie précitée. Puis l'on grimpe encore. Quatrième palier. Une ultime rampe épaulée par un garde-fou barbare et l'on est sur la terrasse supérieure d'une superficie de 90 à 100 hectares. Système de défenses superposées et s'entraidant l'une l'autre et qui devait

(1) En voir la description dans Masqueray : *Le Djebel-Chechar* (*Rev. Afric.*, 1878, p. 138).

être des plus efficaces. Sans parler des marches adventices qu'on ôtait en cas d'alerte, la section centrale de l'ouvrage constitue un ensemble qui rappelle maint détail de château du Moyen-Age.

Partout ailleurs, la Kalaat-Senane est à pic sur une hauteur trop considérable pour qu'une escalade soit possible. C'est à peine si une fente verticale béante entre deux des fahouls de l'angle Sud-Est a laissé parfois se faufiler des voleurs de moutons. Pour plus de sûreté, ce passage éventuel était barré par un pan de maçonnerie. D'autres souvenirs de la vieille organisation protectrice sont imprimés dans le roc même. Auprès des fahouls la falaise offre une poche interne où l'on se glisse par un trou rectangulaire. C'est le *dar el aris* (la maison du fiancé) à laquelle fait face à quelques centaines de mètres le *dar el arousa* (la maison de la fiancée) excavé dans un gros bloc calcaire écroulé et doté d'une baie vers le dar el aris, tandis que du côté opposé regarde une sorte d'œil de bœuf. On raconte que jadis, avant de se marier, les futurs époux devaient attendre là un jour et une nuit, chacun dans une des deux chambres, sans communiquer autrement que par des signaux. Pour nous, nous y reconnaissons des postes de guet.

Sur leur kalaat scupuleusement prémunie contre toute agression, les habitants vivaient sans crainte. Aussi le village, d'ailleurs bâti au débouché même de la voie d'accès, ne présente-t-il ni murailles, ni citadelle. Il s'appelait jadis Menâa (1) comme un des centres de l'Aurès, tradition que confirme l'inscription funéraire de Brahim ben Bou Aziz, datée de l'an 1195 de l'hégire (1780-81 de notre ère) et qu'on peut y lire dans une cour devant la qoubba de Sidi Abd El Jaouad. En temps ordinaire, les gens de la kalaat tenaient leurs meules en bas de l'escalier à l'abri du djebeli, dans des cercles de pierre, non loin d'aires dallées servant à dépiquer. Avant 1864, il y avait sur la Kalaat un endroit où l'on enfermait des approvisionnements de céréales renouvelés chaque année par moitié. Quant à la soif, elle n'était pas à redouter, malgré l'absence de sources ou de puits au sommet. Profitant de la sculpture en

(1) Ce nom vient de la racine *mnaa* qui a le sens de « défendre ». Il signifie « refuge, asile ».

lapiez de l'assise supérieure, l'homme a élargi et approfondi les fissures naturelles du calcaire. On a ainsi derrière le village quatre vastes citernes à ciel ouvert (*majen*), à parois rigides, capables d'une tranche d'eau de trois mètres ou davantage. Deux autres réservoirs (1) (*fesguia*) ont des contours moins rectilignes et sont à la fois plus développés en surface et plus restreints en profondeur. Un d'entre eux a dû jadis être voûté. Une rigole met en communication l'un des majens avec une fesguia située à un niveau inférieur. Des bassins du même genre se retrouvent en grand nombre assez loin de là dans le Djebel-Ousselet sur le territoire des Zlass.

Malgré quelques fragments antiques, cette Menâa n'est pas identifiable avec telle ou telle cité romaine. Après l'occupation française, les Européens du Kef ont gratifié la Kalaat du titre de Table de Jugurtha, voulant voir là le point où le prince numide, pourchassé par Metellus, avait déposé ses femmes et ses trésors. Supposition gratuite, ne répondant aucunement au récit de Salluste (2). C'est au XIIIe siècle que notre Kalaat entre dans l'histoire avec le nom que lui a valu un certain Senane (forme vulgaire du nom propre Sinane) héros ou bandit dont les exploits ont été oubliés (3). Place forte des Haouara, puis des Hanencha, Shaw la qualifie d' « endroit qu'on ne saurait

(1) Le nombre des réservoirs de la Kalaat a été rapporté d'une façon erronée. LETOURNEUX (*Mission de 1884*, p. 83) n'en signale que deux, tandis que PERVINQUIÈRE : *Etude géol.*, p. 305, parle de quarante. En réalité, il y en a une douzaine. Les plus considérables ont en plan l'un 20^m sur 4^m et l'autre 10^m sur 8^m. L'*Enquête sur les Installations Hydraul. Rom. en Tunisie* n'en cite que cinq et avec des dimensions inexactes. Ces citernes n'ont rien de nécessairement romain.

(2) SALLUSTE indique Thala comme ultime abri du prince indigène. Si l'on ne croit pas qu'il s'agit de la Thala actuelle, il faudrait tout au moins chercher une localité groupée autour d'une source, puisque le mot « Thala » a précisément cette signification en berbère.

(3) Nous pensons avoir démontré ailleurs comment les autres et très diverses significations mises en avant jusqu'ici pour expliquer le nom de la célèbre Kalaat étaient fausses. Voir à ce sujet notre article «*Kalaat-Senane. Note sur l'orthographe et le sens de ce dernier mot.* (*Rev. Tun.*, 1906, p. 213-216.) » Au pied de la Kalaat, une des sources s'appelle l'Aïn-Senane.

réduire que par famine ou surprise » (1). Au moment même de la chute des Hanencha, la Kalaat défie les beys de Constantine. On raconte que Salah-Bey arrivé avec ses troupes au pied de la Kalaat demanda le tribut ou tout au moins une diffa. On la lui refusa. Même, les gens d'une fraction qui depuis furent dits les Ouled-bou-Kelba poussèrent l'audace jusqu'à jeter au Bey en signe de mépris le corps d'une chienne et le redoutable Salah-Bey dut dévorer cet affront (2).

C'eût été, en effet, pure folie que de tenter un assaut. Une fois seulement, des ennemis réussirent à fouler le sol de la Kalaat, et ce grâce à un stratagème assez commun dans l'Afrique du Nord. Un beau jour, une foule d'Ouled-bou-Rhanem inermes et pleurants et escortant une civière sur laquelle se détachait la forme d'un cadavre se présentent pour enterrer un des leurs auprès de la qoubba de Sidi Abd El Jaouad. Sans défiance, les montagnards les laissent passer. Mais une fois dans le village, les Ouled-Bou-Rhanem renversent la civière d'où s'abat un amas d'armes et réduisant à merci leurs adversaires surpris ils les pillent à qui mieux mieux. Episode resté d'ailleurs exceptionnel. Grâce à leur assiette inexpugnable (3), les habitants se livraient au commerce sans crainte : dans ce pays troublé la Kalaat-Senane était un entrepôt sûr, un terrain neutre où se rencontraient vendeurs et acheteurs. Avec ses quarante boutiques elle demeura jusque vers 1850 le marché le plus achalandé de la région (4).

(1) Tome I, p. 163. C'est, ajoute-t-il, « le refuge des rebelles et criminels des deux royaumes ».

(2) Cette attaque de Salah-Bey sur la Kalaat-Senane doit être celle dont parle Féraud : *Les Harar*, p. 357. D'après cet auteur, p. 395, Brahim ben Bou Aziz se serait rendu et aurait été emmené à Constantine où il serait mort en 1772. La tradition tunisienne, d'accord avec l'inscription funéraire précitée, montre, au contraire, que Salah-Bey échoua devant la Kalaat-Senane où Brahim mourut libre quelques années après. La Kalaat était considérée par les beys de Constantine comme rentrant dans leur domaine (*Mechra el Melki*, p. 232) ainsi d'ailleurs que les Hanencha eux-mêmes (*Ibid.*, p. 167).

(3) Grâce aussi à la protection du gouverneur du Kef, dont la Kalaat-Senane relevait au XIXe siècle.

(4) Au Moyen-Age, après l'invasion hilalienne, la Kalaat des Beni-Hammad devient pour les mêmes raisons un centre de commerce de premier ordre (El Bekri, *Op. cit.*, p. 120).

XXI — LE KEF — LE QUARTIER CHERFINE. (Cliché X...)

Dans le fond, à gauche, le mamelon oriental de la Mousalla surmonté du bastion n° IV.
Dans le fond, à droite, s'ouvrant dans les remparts, la porte Cherfine. En deçà de la porte, à gauche, la maison de Sidi Kaddour; à droite, la zaouia quadria (une qoubba et un minaret).
Sur le devant, à droite, qoubba de Sidi Bou Makhouf.

Planche L

Cependant, si la protection obtenue était complète, résider sur ce roc élevé et peu accessible n'allait pas sans inconvénients. Sans parler des incommodités journalières pour descendre aux champs ou paître le bétail, on y souffrait d'un djebeli furieux. La famine de 1867 provoqua un exode qui ne fut pas suivi de retour, et après 1881 le rétablissement de la sécurité précipita la décadence. La bourgade qui accueillait au milieu du XIXe siècle 4 à 500 âmes dénombrait encore en 1886 une trentaine de maisons et 218 personnes. Mais vers 1890, ce chiffre tombait à huit familles. En 1910 on y comptait à peine deux feux en train de s'éteindre (1). La vase envahit les majens et les fesguias dont la menthe sauvage (*fleiou*) agrémente la périphérie, tandis que sur l'eau dormante flottent inviolées les fleurs candides de la renoncule aquatique.

Tous les gens qui ont évacué la Kalaat ne se sont pas dispersés : sur le flanc Sud de la falaise entre les fahouls et la Settaret-Zid, le hameau tout récent et quasi troglodytique de Bou-Ayech résulte des sept maisons et des parcs à bestiaux que les Ouled-Bou-Kelba ont insérés dans un long abri sous roche (voir planche B). A côté de Bou-Ayech ou de la vieille Menâa, l'agglomération de la mine est bien pâle comme pittoresque, mais une vie intense y circule. C'est elle qui est véritablement aujourd'hui le village de la Kalaat. Changement qui en dit long sur les modifications survenues en Tunisie depuis trente ans.

Quoi qu'il en soit, la Kalaat-Senane se classe comme un des types les plus accomplis de ces montagnes forteresses dont la Djaafa et la Mestaoua sont des échantillons remarquables dans la province de Constantine. Avec Masqueray (2) nous résumerons ainsi les traits de la physionomie de ces nids d'aigle : esplanades tabulaires isolées de tout autre relief,

(1) En 1910, la Compagnie des Phosphates a acheté pour une trentaine de mille francs l'ensemble des terrains et des maisons de l'ancienne décherat qui formait enclave dans sa concession, même en ce qui concerne le sous-sol. Il faut souhaiter que l'exploitation du phosphate dans ces parages puisse se faire sans toucher au village, ni surtout à son escalier qui constitue une des curiosités de la Tunisie et un but d'excursion pour les touristes.

(2) *Le Djebel-Chechar* (*Rev. Afric.*, 1878, p. 137).

abruptes et inabordables, sauf sur un seul point aisé à boucher ou à défendre, pourvues d'eau, assez vastes pour que toute une tribu puisse s'y tenir au moins momentanément et ornées souvent d'une décherat. Nous ajouterons que ces aires d'oiseaux de proie servaient moins à appuyer une offensive qu'à favoriser une résistance. C'étaient des refuges plutôt que des repaires.

Observons enfin que certains des caractères des kalaats se retrouvent ailleurs. Si les deux tronçons du hameau d'El-Gueriat ne sont couverts par rien dans la direction du Tell, vers la Steppe l'impression est bien différente. De ce côté, le Satour culmine à pic sur 50 à 60^{m} de hauteur et un formidable rempart dissimule le village où l'on aboutit par un sentier extrêmement raide accédant au quartier occidental par une fente étroite et inattendue de la masse calcaire, comme il y en a des exemples dans l'Aurès (1). A proximité, un escalier creusé dans la chair du Satour zigzague jusqu'à la cîme de celui-ci où dans les moments de trouble devait fonctionner un poste de garde. De même, la Hamadat de la Kessera nous apparaît comme une Kalaat-Senane plus spacieuse, mais dont l'à-pic moindre a nécessité une forteresse. C'est cependant une plateforme sur laquelle on ne peut monter pratiquement que par un nombre de points limités, un vers Mansoura, un vers Bou-Abdellah, un vers le Merqueb et l'Ousafa et un vers Kairouan. Ce dernier accès est occupé par le village dont les maisons se succèdent du pied de la falaise jusque sur le plateau où se carre le ksar byzantin. Ce donjon où sont logées une dizaine de familles est relié aux quartiers inférieurs par des marches taillées dans le roc et appelées Draj-el-Bordj. En 1759, lors de la guerre avec les Ousseltia, les Kasseraouia détruisirent provisoirement ces degrés. Renfermés avec leurs biens dans le château, ils résistèrent avec succès aux attaques des ennemis qu'ils fusillaient par les meurtrières (2) dues aux soldats de Solomon ou de Jean Troglita.

Parmi les centres datant d'avant 1881, les villages des kalaats sont morts. Quant aux villes ou décherats, ce que nous

(1) Voir de Lartigue : *Monographie de l'Aurès*, pl. 2.
(2) *Mechra el Melki*, p. 422.

avons dit du Kef ou de Téboursouk peut s'appliquer à la plupart des autres. Après un bref élan, après s'être augmentées, le cas échéant, de bâtiments administratifs, elles restent stationnaires. La Kessera, Zeriba, Jama, etc., ne comptent guère de constructions récentes. Si ces décherats et leurs similaires ne dépérissent pas, du moins elles végètent. Et elles le doivent à leur position dont les désavantages économiques ont éclaté en pleine lumière le jour où le rail a pénétré dans le Haut-Tell.

Leur stagnation est d'autant plus significative que la population a doublé depuis 1881 et que le nombre des maisons s'est fortement accru. Le gain a donc été quasi entièrement au profit des campagnes qui, une fois la sécurité revenue, se sont repeuplées,parées d'habitations fixes,et où,sous l'impulsion de besoins modernes, sont nées des agglomérations nouvelles dont quelques-unes comme Ebba-Ksour sont destinées à éclipser la plupart de leurs devancières.

CHAPITRE TREIZIÈME

Les Européens dans le Haut-Tell

I

INDICATIONS DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES

En 1881, notre région ne contenait pour ainsi dire pas d'Européens et à la fin de 1911 elle n'en a encore que 7.000 contre 235.000 indigènes, soit une proportion d'à peine 3 %. Cette poignée d'hommes, concentrée de préférence dans quelques bourgades administratives ou autour de quelques mines est pourtant l'agent du progrès du Haut-Tell. Elle ne saurait songer à produire autant de céréales que les indigènes ni à posséder un cheptel égal. Mais c'est sur elle que repose l'introduction et la vulgarisation des bonnes méthodes d'agriculture et d'élevage et c'est elle qui assure quasi exclusivement le fonctionnement des entreprises minières. Ce sont enfin ses éléments français qui représentent sur place l'influence nationale.

Le tableau ci-joint nous montre que c'est le caïdat de Tajérouine qui enregistre le plus d'européens. Les Français ont l'avantage dans les régions de Téboursouk et de Mactar. Toutefois, dans l'ensemble du Haut-Tell, les Italiens sont la majorité : ils atteignent le 65, 6 % des Européens et les Français le 30, 8 % seulement contre les 3, 4 % de divers, surtout Maltais. Comparativement au reste de la Tunisie, cet état de choses est des plus favorables aux Italiens (1). Au Kef, ces étran-

(1) Le recensement de 1911 accuse en Tunisie 148.500 Européens dont 88.000 Italiens (59 %), 46.000 Français (31 %), 11.000 Maltais (7,6 %), et 3.000 divers. Pour toute la Régence les Italiens ont augmenté de 6.926 âmes entre 1906 et 1911. Sur ce total, l'accroisse-

Statistique des Européens du Haut-Tell

Noms des Régions	Population Française				Population Etrangère				Population totale	
					Italienne		Non Italienne			
	1891	1901	1906	1911	1906	1911	1906	1911	1906	1911
Ville du Kef	210	291	(1) 418	341	(1) 931	778	57	47	(1) 1.406	1.166
Reste du Caïdat	13	70	152	284	401	734	9	33	562	1.051
Caïdat de Tajerouine	5	25	211	593	637	2.301	27	89	875	2.983
Ville de Téboursouk	15	70	149	131	165	136	20	22	334	289
Reste du Caïdat	2	90	282	514	254	309	33	44	569	867
Caïdat des Ouled-Aoun	3	(1) 80	12	38	12	71	2	12	26	99
Village de Mactar	14	28	40	33	4	22	1	6	45	55
Reste du Caïdat des Ouled-Ayar	18	3	23	50	»	34	2	»	25	88
Village de Thala	»	6	51	91	25	47	»	1	76	139
Reste du Tell des Fréchich	7	38	28	66	36	172	»	2	64	240
Tell des Majeur	»	7	5	19	»	44	»	1	5	64
Ensemble	287	708	1.371	2.160	2.465	4.648	151	256	3.987	7.041

(1) Augmentation temporaire due à des travaux publics.

gers forment un bloc assez fort. Epaulés par les contingents des mines des alentours, pourvus de chefs en la personne de quelques individualités assez riches ou exerçant des professions libérales, ils profitent de toute occasion pour se serrer les coudes et pour étaler un ardent amour de la terre natale. Le journal nationaliste de Tunis, *l'Unione*, y a un correspondant et le Consul général d'Italie y exerce une certaine autorité par l'entremise d'un agent officieux. La « Società Patriottica di Mutuo Soccorso », qui date de juin 1900, est, comme l'indique son titre, autant une association patriotique qu'une société de secours mutuels et de bienfaisance et la même observation s'applique à la société analogue née au début de 1911 parmi les 230 mineurs de Sakiet-Sidi-Yousef. La même année, la France ayant consenti à l'installation d'écoles italiennes privées en Tunisie, il s'en est ouvert une au Kef dès le mois de mai; elle a actuellement une trentaine d'élèves et des cours d'adultes faits par l'instituteur italien réunissent une quinzaine d'auditeurs.

Les Français emploient surtout leur activité dans les fonctions publiques et ensuite soit dans l'industrie (le Kef), les transports (Téboursouk) ou l'agriculture (Téboursouk, Mactar, Thala). Les Italiens, fournissant principalement des ouvriers, embauchent dans les mines les trois quarts de leur effectif. C'est le développement de celles-ci dans le dernier lustre qui a mis au premier rang le caïdat de Tajérouine en ce qui concerne la population européenne. C'est aux mines qu'est dû le grand accroissement des étrangers dans le Haut-Tell de 1906 à 1911. La quantité des Italiens vivant d'elles a sauté, en effet, dans le seul Contrôle du Kef, de 1.464 à 2.645. Pour les Français, c'est la création du village de Gafour motivée par les besoins du chemin de fer, qui a consacré leur hégémonie démographique dans le caïdat de Téboursouk. La prévalence des Italiens comme mineurs a pour conséquence chez eux une plus grande quote-part du sexe masculin. Dans le Contrôle du Kef, par exemple, en 1911, on recensa 726 Français et 492

ment a été de 3.631 personnes à Tunis, 2.183 dans le Haut-Tell, un millier seulement dans le reste de la Tunisie. La capitale exceptée, le développement de l'élément italien a donc été en raison directe de celui de l'exploitation des mines.

Françaises, tandis que pour 2.610 Italiens, il n'y avait que 1.203 Italiennes. Si l'on considère le nombre des ménages, l'infériorité numérique de nos nationaux est donc un peu atténuée. Elle est palliée socialement ou compensée par d'autres facteurs. Non seulement nos compatriotes occupent les places administratives, mais encore ils sont nantis, comme nous le verrons, de plus d'hectares que les Italiens et de meilleures terres. Au Kef même, ils prédominent sur eux par l'importance de leurs immeubles urbains :

COMMUNE DU KEF — VALEUR LOCATIVE DES IMMEUBLES

Années	Français	Italiens	Autres étrangers	Indigènes	Total
1891.....	13.800f »	3.500f »	» »	63.400f »	80.800f »
1901.....	36.800 »	15.000 »	2.700 »	83.250 »	137.800 »
1911.....	52.800 »	31.900 »	8.000 »	119.700 »	212.500 »
		92.700f »			

II

LA MISE EN VALEUR DU PAYS

1° La colonisation agricole

Après 1881, le Gouvernement, procédant à l'organisation rationnelle du pays, dissémina çà et là des agents soit au siège des Contrôles civils, soit vers l'Algérie (postes de douane) ou au sein des boisements (gardes forestiers) (1) ou le long des routes (cantonniers). Mais la colonisation proprement dite ne savait comment mordre sur notre contrée. Contrairement à ce qui s'est récemment vérifié du côté de la Moulouya où les Européens de l'Oranie ont spontanément filtré à travers la frontière, le Haut-Tell d'Algérie dont les confins étaient eux-mêmes peu colonisés, ne lança aucun pionnier sur le Haut-Tell de Tunisie qui dut tout attendre de Tunis. La pénétration eut

(1) Ceux de Sakiet-Sidi-Yousef, Mactar, la Kessera et Thala datent de 1888. Celui de Dernaïa est antérieur d'une année.

donc une base très éloignée et qui visait d'ailleurs à conserver autour d'elle les nouveaux débarqués plutôt qu'elle ne les engageait à conquérir ce Far West démuni de toutes les commodités modernes. Aussi, durant une quinzaine d'années, sauf une propriété de 80 hectares près du Kef (1878) et une autre d'un millier d'hectares dans la plaine de Zouarine (1885), seules des sociétés se hasardèrent dans le Haut-Tell. Encore n'y dépassèrent-elles pas vers l'Ouest la région de Téboursouk où elles mirent la main sur les domaines de Gafour (environ 48.000 hectares) du Krib (13.006 hectares) (1) et de Hammamet-Thibar (plus de 2.500 hectares).

Mais les achats effectués sur ces vastes surfaces, constituaient surtout des placements de fonds. Ce n'est qu'à partir de 1894-95 que des colons commencent à s'installer dans le Haut-Tell. En mai 1894 est donnée la concession de la mine de Fedj-El-Adhoum, tandis que la même année des fonctionnaires de Mactar demandent à l'Etat de leur louer par lots avec promesse de vente l'Henchir-Rohia. En 1895, sont élevées les premières constructions des Pères Blancs à Saint-Joseph-de-Thibar et débute le morcellement du Krib, etc. Une certaine colonisation se dessine donc qui va continuer lentement. Ce mou-

(1) L'Henchir-Gafour appelé aussi Kef-El-Azreg s'étendait d'Aïn-Fourna du Roba-Ouled-Yahia jusqu'à la crête du Djebel-Ech-Chehid. C'était jadis une propriété beylicale dont par une vente fictive du prix de 150.000 piastres (90.000 fr.) Ahmed-Bey gratifia en août 1847 le général Mustapha Khaznadar lequel après sa disgrâce sous Mohammed Es Sadok (1873) restitua l'henchir à l'Etat « en compensation de dettes établies à sa charge au profit de ce dernier ». En décembre 1880, le terrain passe au favori Mustapha ben Ismaïl « contre cession à l'Etat de divers immeubles lui appartenant ». A la chute de Ben Ismaïl en 1881, le Bey voulut reprendre la propriété, mais les banques françaises créancières du Ministre déchu intervinrent et formèrent la Société Foncière de Tunisie à laquelle Mustapha ben Ismaïl apporta définitivement l'Henchir-Gafour et d'autres immeubles pour 2.750.000 francs (actes d'octobre 1884 et décembre 1886). De son côté, le Krib qui comprenait la plaine de ce nom jusqu'à Bordj-Messaoudi avait été vendu en mars 1872 par le prince Mohammed El Amine-Bey aux généraux Hussein, Baccouche et Rostem qui le cédèrent en juillet 1881 au général Hamida ben Ayed lequel l'aliéna peu après au Crédit Algérien. En 1893, l'henchir devint le bien de la Société civile du Krib.

vement se range naturellement sous les trois rubriques : colonisation par les sociétés, colonisation par l'Etat, colonisation individuelle française et étrangère.

L'Henchir-Gafour sur ses 48.000 hectares en comptait environ 15.000 de cultivables. Mais le transport de 100 kilos de céréales du Gafour à Tunis coûtait 3 fr. 25. Si l'on songe qu'avant la loi douanière de 1890 les céréales tunisiennes payaient 5 francs par quintal de droits d'entrée en France et que, d'autre part, le prix du quintal à Tunis n'atteignait que 14 à 16 fr. pour le blé et 5 à 7 francs pour l'orge, on est obligé d'avouer que toute exploitation sérieuse était impossible au Gafour dans la décade qui suivit l'occupation. La Société se résolut donc à débiter l'henchir au détail et, pour les raisons susénoncées, elle s'adressa aux indigènes auxquels en 1900 elle offrait encore à bureau ouvert les terres de choix à 120 francs l'hectare, payables en trois ans. Plus de trois cents familles de fellahs se fixèrent ainsi définitivement au sol. Quand la Société Foncière fut réduite à la portion septentrionale du Gafour, c'est-à-dire à peu près exclusivement à des mamelonnements tuffeux et accidentés, règne de broussailles et du pin d'Alep, elle les aliéna à des Européens dont certains revendirent à des indigènes. En conclusion, sur les 48.000 hectares primitifs, seuls 4.412 appartiennent aujourd'hui à des Français (4 lots). Quant aux Italiens, 13.618 hectares ont été acquis par eux en trois lots, dont 11.256 hectares par la Società Fondiaria e Immobiliare Italiana qui les détient encore. Les autres 30.000 hectares ont été transférés à des indigènes.

Au Krib, où les frais d'évacuation sur Tunis se montaient à 3 fr. les 100 kilos, la Société allotit également ses 13.000 hectares. Les terres étant meilleures qu'au Gafour, plus accessibles et plus près d'un centre, il s'y créa dix propriétés européennes sur 8.968 hectares, dont la moitié environ alla à nos compatriotes et le reste à des étrangers non Italiens. Il y a là un groupe prospère qui, près de Bordj-Ouiba, au pied du Djebel-Bou-Kahil, a bâti une église où disent la messe à l'occasion les Pères Blancs de Thibar. Les autres 4.038 hectares, c'est-à-dire le tiers de l'henchir furent absorbés par des indigènes parmi lesquels figuraient beaucoup d'Algériens.

Quant à Saint-Joseph-de-Thibar, les Pères Blancs, locatai-

res de la Société civile propriétaire, ont réalisé en cet endroit une œuvre d'une allure un peu spéciale, mais très intéressante (1). Pères Blancs, Frères mineurs ou converts, employés civils et apprentis indigènes, la plupart d'origine Kabyle et dont beaucoup ont embrassé le christianisme, sont logés dans un véritable village où quelques maisons abritent les familles d'arabes ralliés à notre religion, anciens pupilles des Pères Blancs demeurés à leur service. Sur le domaine et ses annexes on remarquait dès 1896 dix Français. En 1911, le recensement en a trouvé 30 contre 13 Italiens et 22 autres Européens. Les arabes catholiques sont une dizaine de feux. Il y a là, en même temps qu'une ferme modèle, un essai de village arabe chrétien où, comme dans les similaires d'Algérie (Saint-Cyprien des Attafs, etc.), les néophytes, une fois adultes, continuent à vivre sous la direction matérielle et morale de leurs anciens maîtres.

En somme, si l'on excepte Thibar, les sociétés du Haut-Tell pas plus que leurs devancières d'Oranie ou de Constantine, n'ont cherché à faire œuvre française. Uniquement soucieuses de gagner de l'argent, elles ont complètement négligé d'attirer l'élément national et ont surtout attaché à la glèbe des indigènes : 34.000 hectares dont 20.000 de bonnes terres ont été ainsi perdus pour nos compatriotes.

En ce qui regarde l'Etat, le Haut-Tell lui apparut longtemps comme une contrée reculée où il était imprudent d'aventurer des colons. Toutefois, les sollicitations réitérées de Français du pays l'amenèrent en 1897 à renoncer à l'expectative. Y compris 640 hectares du caïdat de Medjez-el-Bab, l'Etat a abouti dans les dix années que dura son activité (Nemcha 1897, Aïn-Tounga 1907) à mettre à la disposition de colons 9.393 hectares en 57 lots. Sur cette superficie, 3.250 hectares seulement provenaient du vieux fonds domanial qui a été ainsi épuisé dans les circonscriptions du Kef et de Téboursouk. Les 6.143 autres hectares sont dus à des échanges en argent avec les Habous, conformément au décret du 13 novembre 1898. Dix-sept lots ont constitué des propriétés françaises éparses,

(1) Voir à ce sujet Minangoin : *Note sur l'exploitation de Saint-Joseph-de-Thibar* (*Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1900, p. 85-90.)

des 40 autres, au contraire, résultent les groupements de Rohia (1) (culture irriguée) de Rihana, Bordj-Ouarghi, El-Hariche (2) (céréales et élevage) et de Lorbeus (élevage et arboriculture). Mais ce sont là des centres ruraux à la tunisienne, c'est-à-dire des conglomérats de propriétés voisines n'ayant pas de village comme gage et symbole de leur unité. Ils sont d'ailleurs lents à sortir des limbes. Pendant plusieurs années, les nouveaux propriétaires louent aux anciens locataires du domaine et certains revendent. El-Hariche tend à se concentrer en quelques grosses unités comme la chose a déjà eu lieu à Rihana et son lotissement urbain est presque vide. Rohia, le plus vieux de ces périmètres colonisés, est aussi le plus affermi : 35 Français et 12 Italiens y habitent une dizaine de maisons échelonnées sur la route Ksour-Sbiba. Enfin, en octobre 1912, après cinq années de repos, l'Etat a vendu à 3 kilomètres en bas de Téboursouk 2.292 hectares en 13 lots distraits de l'henchir habous du Khalled (céréales et arboriculture).

Sauf cette exception, le Gouvernement, n'ayant plus après 1907 de propriétés rurales à céder dans le Haut-Tell, a porté son attention sur des lotissements urbains. Ces opérations qui répondent à des besoins administratifs ou commerciaux d'ordre général plutôt qu'à des préoccupations de colonisation agricole ont été effectuées au prix modique de dix centimes le mètre carré contre obligation de bâtir (Sakiet-Sidi-Yousef 1903, Téboursouk 1906, El-Hariche, Siliana et Ebba 1908, Rohia 1909, Mactar 1910). Les lotissements d'Ebba et de Siliana implantés autour d'un marché de premier ordre rencontrèrent la plus grande faveur. Dès 1909, la valeur totale des constructions édifiées en ces deux endroits était de 250.000 francs à Ebba et de 300.000 francs à Siliana.

Replaçons maintenant toutes ces données dans l'ensemble des propriétés européennes de la région, de manière à distinguer ce qui est dû à l'activité individuelle française ou étrangère dans la colonisation du Haut-Tell et à nous renseigner

(1) Alloti en 1898 : 682 hectares en 12 lots.

(2) Ancien immeuble beylical de 1.500 hectares, habousé en 1883 au profit du Collège Sadiki, il fut racheté par la Direction de l'Agriculture en 1904 et alloti en 1905.

également sur la répartition des biens fonciers par district, par nationalité ou par superficie moyenne.

A l'aurore du XXe siècle, sauf les trois grandes sociétés précitées, on ne recense pour ainsi dire pas de colons dans le Haut-Tell. La situation au 31 décembre 1900 se résume ainsi : une quinzaine de propriétés françaises y couvrent sensiblement 47.000 hectares, tandis que 10 propriétés italiennes s'étendent sur 268 et 5 propriétés maltaises sur 2.350. Ces chiffres reposent tant sur des relevés exécutés par nous à cette époque que sur les résultats d'une ancienne enquête administrative. En 1911, les propriétés européennes d'après nos propres investigations embrassent environ 50.000 hectares (1). Elles n'ont donc pas progressé dans les onze dernières années. Les achats nouveaux ont tout juste compensé les cessions qui ont eu lieu au bénéfice des indigènes à Gafour et au Krib. Les propriétés européennes actulles sont distribuées comme il suit en 1911 :

Noms des régions	Français		Italiens		Autr. étrangers	
	Hectares	Lots	Hectares	Lots	Hectares	Lots
Région d'Aïn-Tounga....	940	3	»	»	»	»
Gafour.....	4.412	4	13.618	3	»	»
Reste du caïdat de Téboursouk...	9.663	37	74	1	7.991	6
Caïdat du Kef.....	4.890	25	72	14	1.052	2
Caïdat de Tajérouine.....	1.950	5	1/2	1	1.888	3
Caïdat des Ouled-Ayar...	1.412	19	»	»	»	»
Caïdat des Ouled-Aoun..	70	1	»	»	»	»
Tell des Fréchich.....	791	5	»	»	560	2
Tell des Majeur.....	300	6	10	1	600	1
	24.448	105	13.774	20	12.091	14
Avec le Khalled	2.292	13				
TOTAL EN 1912....	26.730	118				

Si l'on considère que l'Etat, y compris le Khalled, a livré à la colonisation dans le Haut-Tell 11.700 hectares en 70 lots et que les grandes sociétés ont aliéné 27.500 hectares à 19 Euro-

(1) La statistique officielle pour le Kef et Téboursouk telle qu'elle figure dans le *Bull. Direct. Agric. et Comm.* est absolument erronée tant pour l'année 1900 (cf. *ibidem* 1903, p. 156) que pour l'année 1910 (cf. *ibidem* 1911, p. 599) qui présente des évaluations deux ou trois fois supérieures à la réalité : (64.500 hectares français, alors qu'il n'y en a que 21.000, etc.).

péens, on constatera que dans le chiffre total des propriétés l'initiative individuelle entre juste pour le quart. Celle-ci a été absolument nulle dans l'annexe de Téboursouk et dans le Contrôle de Mactar. Dans le Contrôle du Kef, au contraire, le Domaine n'a vendu que 2.764 hectares en 10 lots, tous contenus dans le caïdat du Kef, et aucun établissement de colons n'a été opéré par lui ni dans le caïdat de Tajérouine, ni dans le Tell des Fréchich et des Majeur. L'œuvre parallèle de la Direction de l'Agriculture et des Compagnies dans l'annexe de Téboursouk y a doté la colonisation d'un pourcentage de terres relativement fort (36 %au Gafour, 21,4% dans le reste du caïdat). Ailleurs, le quantum des propriétés européennes atteint au maximum 1 % et au Gafour même le taux de 36 % n'est qu'un trompe l'œil, car il s'applique à des sols plus propices à la chasse qu'à la culture. Tout bien pesé, la colonisation ne vante réellement dans le Haut-Tell, comme pouvant offrir un intérêt agricole, que 30.000 hectares dont les trois cinquièmes sont dans la zone septentrionale de l'annexe de Téboursouk.

En 1900, l'immense majorité des biens fonciers européens du Haut-Tell était française. En 1911, la proportion s'est de beaucoup modifiée au détriment de l'élément national qui a perdu 23.000 hectares, malgré les efforts du Domaine, et ce, à cause du démembrement des henchirs Gafour et Krib effectué en grande partie au profit d'indigènes ou d'étrangers, à cause également du passage des 2.361 hectares de Saint-Joseph-de-Thibar à une Société hollando-belge (1905). Inversement, les Italiens qui ne possédaient en 1900 que 268 hectares en ont 14.000 en 1911 et les autres étrangers montent de 2.356 hectares à 12.000 dans le même laps de temps. Il a fallu l'allotissement du Khalled pour que la propriété étrangère ne se targuât plus en 1912 dans le Haut-Tell d'un chiffre d'hectares supérieur à celui de la propriété française.

En 1900, les 268 hectares italiens appartiennent à 10 individus dont l'un a 200 hectares. Celui-ci excepté, la moyenne est donc pour cette catégorie de 8 hectares par personne. A cette date, on observe au Kef et banlieue un demi-millier d'Italiens. Le phénomène est à noter, car en Algérie la prépondérance numérique des Français a toujours été de règle dans les cantons lointains. Mais ici, la route de Souk-el-Arba au Kef

a été mise au point par des ouvriers, presque tous originaires de Rocca-Palumba (Sicile), auxquels on a confié l'entretien de la voie après son achèvement. Ces gens se sont trouvés d'autant moins dépaysés que le Kef par son importance et sa position sous un escarpement calcaire où nichent des ramiers reproduit certains traits de leur bourgade natale. Ils ont mandé parents et voisins. Sobres et endurants, se contentant d'un gourbi ou d'une baraque, les uns se sont installés en ville pour y exercer les petits métiers, d'autres se sont procuré de petits lopins de terre où ils ont planté de la vigne et des jardins. Ils ont ainsi couvert de verdure plus d'une parcelle des friches sénoniennes des alentours du Kef. Dès 1903, une vingtaine de familles italiennes s'y sont ainsi accrochées au sol. En revanche, échoue une tentative analogue, essayée à l'autre bout du Haut-Tell, à l'Aïn-Soultane du massif du Djouggar, par un hellène sur un terrain litigieux (1). En 1904-1906, les achats italiens au Gafour y créent de grandes propriétés lesquelles à vrai dire n'ont pas grand intérêt à cause de la nature des terrains. Cette circonstance fait que somme toute, malgré trois vastes domaines localisés dans cette région, la colonie agricole italienne demeure conforme à sa physionomie initiale et est en réalité assez insignifiante. Plus d'importance foncière a le reste de l'élément étranger dont les 12.000 hectares sont absorbés pour la plupart par des Maltais, abstraction faite de la Société hollando-belge de Thibar.

La faiblesse de cette colonisation tant française qu'étrangère n'est adéquate ni à la fertilité de certains au moins des cantons de notre région, ni à la densité plutôt faible de la population indigène, ni aux nécessités permanentes de l'œuvre commencée en Tunisie en 1881. Et ce ne sont pas les candidats qui font défaut, puisqu'en 1912 pour les 13 lots de l'Henchir-Khalled on a eu plus de 200 demandes, ce qui montre que nos compatriotes n'hésitent plus à s'engager dans ces parages. Le développement de la colonisation dans le Haut-Tell est à pour-

(1) Avant 1900, la Société Canino qui avait acheté trois grands henchirs ayant en tout 5.400 hectares dans le Tell inférieur était entrée en pourparlers avec la Société du Krib dans l'intention d'entreprendre dans la plaine de ce nom une petite colonisation italienne comme à Bordj-el-Amri. L'affaire n'eut pas de suite.

suivre sans défaillances par l'acquisition de terres et par l'installation de plus d'agriculteurs sur celles déjà aux mains des colons. Ainsi sera introduite une plus forte quantité de Français au sein des indigènes et en face des Italiens. Ainsi sera réalisable le progrès agricole.

Dans les plaines du Haut-Tell et dans la partie non friguienne, l'obtention d'un rendement plus rémunérateur en ce qui concerne les céréales dépend de l'organisation d'une méthode de défense contre la sécheresse intermittente. Pour parer à celle-ci, il faut que le sol subisse de multiples façons de manière à accaparer et à garder toute l'eau tombée à sa surface. Et ce, aussi bien dans la période de préparation des champs que pendant la durée de la végétation. En même temps, il faut trouver et employer les variétés de céréales qui se contentent du minimum d'humidité et résistent le plus au fléchissement momentané de cette dernière.

Une première précaution est de laisser reposer le sol un an sur deux. Comme elle consiste en une abstention, elle est usitée couramment par les indigènes. Mais cette jachère doit être remuée. Elle devra être labourée en hiver, puis, hersée aussitôt afin de rompre la capillarité et hersée encore après chaque pluie, car l'infiltration de celle-ci rétablit le contact entre l'intérieur de la terre et l'air. Grâce à cela, toutes les précipitations seront emmagasinées puisqu'on coupera toute communication leur permettant de regagner l'atmosphère. On aura ainsi en octobre un sol assez humide pour que l'on puisse y semer *bedri* même si l'automne est sec. L'exécution des emblavures ne doit pas arrêter les façons culturales. Après l'enfouissement du grain on hersera et l'on roulera. On hersera encore, même lorsque la céréale aura 10 ou 15 centimètres de hauteur, ou bien on binera si on a jeté la semence en lignes, et ce, toujours pour maintenir la couche supérieure du sol dans un état de texture granulaire et complètement sèche empêchant l'évaporation. Ce système connu sous le nom de *Dry Farming* (culture en terre aride) (1) est incontestablement de

(1) Parmi les nombreux ouvrages ou opuscules relatifs à cette question, on lira l'étude d'Augustin Bernard, parue dans les *Annales de Géographie*, de 1911, où l'auteur a su montrer sans exagération l'intérêt de ces procédés.

nature à augmenter la production céréalière de la Tunisie en général et du Haut-Tell en particulier. Mais il réclame un esprit d'observation, un emploi de machines, une volonté de travail et enfin une dose de capitaux qu'il est impossible d'espérer rencontrer d'ici longtemps chez les indigènes du Haut-Tell surtout si ceux-ci demeurent sans initiateurs.

Seul le colon français paraît en mesure pour le moment d'adapter les principes du dry farming aux différents sols du Haut-Tell. Car il n'est pas certain que les sraouate et les plaines, le tell et la aitsa se contentent exactement des mêmes procédés ni qu'on puisse opérer à Téboursouk ou à Mactar, au Khalled ou à Bermajna, comme dans l'Utah, malgré certaines analogies climatiques. En cette matière, comme pour la recherche de variétés de céréales les plus appropriées à tel sol ou à tel canton, une étude intelligente est nécessaire à laquelle les indigènes sont incapables de se livrer. Ce n'est que lorsque des colons répandus un peu partout auront prospéré grâce aux nouvelles méthodes et formé une main-d'œuvre moins apathique, que les propriétaires indigènes du Haut-Tell et leurs khammès entreront eux aussi dans la voie du progrès.

Notons à cet égard que sur les sraouate le dry farming intégral ne comporterait sans doute pas un accroissement de récolte en rapport avec le surplus de dépense. Car le sol argileux y rendrait plus onéreux les hersages répétés. D'autre part, les précipitations y sont assez fortes en Friguia pour qu'il soit probablement nuisible de viser leur absorption complète. Au contraire, les plaines, surtout dans leurs parties demi-fortes ou sableuses, ne pourront qu'en être améliorées, principalement en non-Friguia où, comme nous l'avons expliqué, Tajmout, Bermajna et Foussana sont des succédanés de la Steppe. En somme, le dry farming paraît devoir être plus fructueux dans le hamri et dans la aitsa que dans le terrain tell, en plaine que sur les sraouate et en non-Friguia qu'en Friguia. En d'autres termes, ses effets seront plus heureux dans les sols et dans les cantons considérés aujourd'hui comme inférieurs. Ces sols et ses cantons étant au surplus ceux où l'hectare de terre vaut aujourd'hui le moins cher, et ceux où la colonisation a le moins pénétré, l'application prudente et avertie des systèmes récemment préconisés consentira aux co-

lons de réussir dans toute notre région et d'incorporer au Tell d'une manière indissoluble ceux de ses districts que les indigènes n'ont pas cru devoir inscrire dans la Friguia. Mais comment fixer dans le Haut-Tell d'autres agriculteurs français ?

L'Etat ne possède plus rien, en effet, dans le Nord du pays. Sur le flanc Sud-Est du Djouggar, les tellas de Zbidine et de Souar sont un fragment du vaste henchir de Djebibina dont la majeure portion est incluse dans la Steppe basse et dont la colonisation est une question à envisager dans son ensemble. Dans le Tell des Fréchich et des Majeur, sauf les 90 hectares de l'Henchir-el-Oubira affecté au poste de douane et sauf les 100 hectares achetés en 1907 au Khanguet-Bou-Laaba, le Domaine n'a qu'une dizaine de méchias en cinq morceaux dans la plaine de Foussana et trois parcelles en haut du Chambi au plateau de Seba-Biar. Dans le Contrôle de Mactar et autour d'Ellès, il est plus riche. Les confiscations opérées au XVIIIe siècle par le Bey sur les Ousseltia lui valent 1.387 hectares en 70 morceaux au Roba-Ouled-Yahia, 1.788 (1) en 118 lots dans le reste des Ouled-Aoun, surtout au Massouge, et environ 600 hectares aux Ouled-Ayar en 68 lots parmi lesquels des bouquets d'oliviers et des pièces de culture à la Kessera. Ces terrains sont en général excellents, mais aux Ouled-Yahia deux seulement dépassent 100 hectares et la moyenne est de 20 hectares; aux Ouled-Aoun la plus grosse parcelle n'a que 93 hectares. Cet éparpillement et cette petitesse ne permettent une utilisation éventuelle qu'à la condition de procéder au préalable à des échanges ou à des acquisitions dans le but de constituer des unités dont l'on puisse tirer parti. Les disponibilités actuelles du Domaine ne l'autorisent donc pas à une action bien efficace en faveur de la colonisation. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit antérieurement de la nature du pays et de ses habitants et de l'état de la propriété, on conviendra que la pénétration de colons français paraît devoir être ici peu rapide. L'Etat pourrait cependant prélever çà et là quelques surfaces sur ce qui a été classé comme domaine forestier, et ce sans inconvénients, étant donné le grand coefficient de boise-

(1) Vingt-cinq parcelles non encore levées peuvent porter ce chiffre à 2.000 hectares.

ment du Haut-Tell. Au cours de la délimitation des forêts, les 1.550 hectares du Frech de Zeriba ont été notés comme livrables à la colonisation (céréales et oliviers). Sur d'autres points et, par exemple, au Nord de Sakiet-Sidi-Yousef, la haute brousse et la brousse à lentisque pourraient aussi offrir des superficies plus ou moins vastes.

Quant aux biens habous, on n'a pas oublié les lignes à eux consacrées dans nos pages 327 et 328. Les habous publics du Khalled(1) et de Lorbeus semblent avoir fourni leur maximum. Les habous privés sont, en revanche, susceptibles de procurer un stock assez considérable de terres. Quasi inertes aux mains des dévolutaires des fondations pieuses, beaucoup pourraient être colonisés en tout ou en partie sans dommage pour les ayants-droit qui n'y font rien et qui seraient dédommagés par des procédés à étudier et, au besoin, par l'attribution de rentes sur l'Etat équivalentes aux revenus habituels. Pour les raisons exposées aux pages 326 et 327, les biens immeubles particuliers ne sont pas d'un achat facile même pour l'Etat qui ne saurait traiter que de la cession de droits nettement établis et purs de tout litige présent ou à venir.

En terminant, signalons l'intérêt spécial de certaines parcelles domaniales qui sont parmi les moins accessibles. Au fur et à mesure que l'élément européen va prenant pied dans la Steppe intérieure et le Désert, il ressent l'impérieuse nécessité d'endroits pas trop lointains où se retremper de temps en temps des chaleurs étouffantes de l'été. Or, la bande du Haut-Tell limitrophe de la Steppe en est précisément la plus haute partie et, durant la période chaude, les chaînes de Zeugitane et de Byzacène offrent aux Steppiens un climat très supportable. Trois points paraissent qualifiés pour jouer à l'égard de la Steppe le rôle de station estivale : la Kessera (1.025^{m}), le plateau domanial de Seba-Biar (1.150^{m}) au pied du versant

(1) Requise pour 9.450 hectares, l'immatriculation du habous public du Khalled a été en 1908 prononcée sur 6.512 hectares au nom de la fondation pieuse de Sidi Abdallah ben Aguil Ech Chehid Es Sahabi, gérée par la Djemaïa des Habous. Les quelques 4.000 hectares restant après le prélèvement opéré en 1912 ne sont pas les meilleurs. Ils ont été laissés à la disposition des indigènes.

Nord de l'arête du Chambi, ou bien encore la forêt de Bou-Chebka (1.200^{m}).

2° L'exploitation du sous-sol

De ce qui précède, il résulte que l'élément européen ne prend encore qu'une part minime à la mise en valeur agricole du Haut-Tell. L'exploitation du sous-sol a été, au contraire, l'objet d'une sollicitude des plus intenses.

Dès avant 1881, les richesses dormant dans les entrailles du pays n'avaient pas été sans attirer l'attention. Les Romains ont extrait pour leurs villes les calcaires du sénonien, durs et compacts et assez aisément fragmentables. *Mactari*, *Assuras*, *Sufes*, *Sufetula*, etc., d'innombrables dolmens, temples, tombeaux, remparts ou aqueducs ont été édifiés avec ce beau *saouane* qui, doré par l'air et le soleil, contribue à la poésie des ruines. Quant aux mines, les Romains ont dû se hasarder au sein de plus d'une montagne, notamment au Fedj-El-Adhoum (1), au Zrissa (2), au Bou-Jaber, à l'Ouenza (3), quoique rien ne prouve que les vieux travaux constatés en ces endroits soient leur œuvre (4) plutôt que celle des dynasties musulmanes. C'est ainsi, par exemple, qu'Edrisi signale sur le territoire de *Laribus* une mine de fer (5) qu'on ne peut localiser ailleurs que dans un des dômes aptiens de la région du moyen Mellègue. Même observation pour les galeries anciennes du

(1) Carton : *Découv. arch. et épigr.*, p. 236.

(2) Tissot : *Géogr. Comp.*, I, p. 255.

(3) D'après Barry (*Bull. Archéol.*, 1908, p. clxxx), les Romains auraient fait à l'Ouenza plusieurs centaines de puits de mines et auraient extrait environ 3 millions de tonnes pour tirer du minerai de fer le cuivre qu'il renferme dans la proportion de 7 à 15 pour 1.000. Les anciens ont également exploité le cuivre du Bou-Khadra (Schiffmacher, *Op. cit.* p. 98).

(4) Gsell : *Le Metallum Siguense* (*Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1903, p. 135-139), pense que ce *metallum* (mine) dont il est question dans une lettre de Saint Cyprien est identifiable au *Siguese* que la Table de Peutinger marque sur la route de Sicca à Carthage, à 30 milles de *Sicca* et à 7 de *Drusiliana*, à l'endroit dit Le Pont Romain. Le *Metallum Siguense* serait dans ce cas la mine du Kebouch.

(5) *Op. cit.*, p. 137.

Djebel-El-Akhouate, de l'Aïn-Touiref, du Slata, de l'Ajered, etc. Dans l'une d'elles, on a rencontré à Sakiet-Sidi-Yousef un squelette avec une chaîne au pied. Les Ouargha disent que le plomb du Koudiat-Rsas était jadis recueilli par leurs ancêtres.

En 1744, Gabriel Dupont envoyé au Kef par le Bey Ali-Pacha pour inspecter les fortifications, avait également pour mission de visiter, à un peu plus d'une journée de marche de la ville, une mine de cuivre ouverte dans une éminence entourée d'une plaine, à deux milles d'une petite rivière qui servait de frontière entre le royaume de Tunis et celui d'Alger. Le gisement était donc sur la rive droite du Sarrath ou du Mellègue. Notre compatriote le jugea bon, mais il critiqua l'outillage et les procédés des chrétiens de rite grec qui y étaient employés (1). G. Dupont emporta des échantillons qu'il fit fondre peut-être à Nébeur. Il conclut que le minerai pouvait rendre 12 pour cent et davantage.

Au milieu du XIXe siècle, le gouvernement beylical avait à Djebba une mine sous la direction d'un ingénieur français(2), et Pellissier note la présence du fer dans presque toutes les montagnes de la frontière algéro-tunisienne (3). Une dizaine d'années plus tard, Dunant (4) parlait de l'existence de mines de fer et de cuivre dans la région du Kef. Les travaux de Djebba, abandonnés sans doute après la mort d'Ahmed-Bey, furent repris sous le ministère Kheireddine pour s'arrêter bientôt. En 1876, le gîte est concédé à la Société des Batignolles en même temps que la construction du chemin de fer de la Medjerda. Mais son exploitation n'aura lieu qu'à partir de 1896 par les soins de la Société La Vieille Montagne.

Les beys, malgré que le littoral abondât en salines s'efforçaient également d'utiliser les sources salées de l'intérieur. Etaient affermées vers 1881 (5) celle qui du Djebel-Ech-Che-

(1) *Op. cit.*, p. 356-358. G. Dupont était Commissaire des fontes de l'artillerie de marine à Rochefort.

(2) Pellissier, *Op. cit.*, p. 189.

(3) *Op. cit.*, p. 354.

(4) *Op. cit.*, p. 90-91.

(5) Bien avant le décret beylical du 10 mai 1893, le Gouvernement tunisien assimilait aux mines les sources salées et les sels gemmes et les considérait par suite comme biens domaniaux.

hid coule à l'Oued-Siliana, celle de la Kalaat des Ouled-Khader au Nord-Nord-Est de Téboursouk, celles de l'Oued-Meliz, de Lorbeus, etc. Un bey aurait voulu autrefois tirer profit de la source salée de Sidi-Abdallah-El-Hassine au Nord-Est de Thibar. Mais le saint se serait irrité de l'usage profane qu'on voulait faire d'une source placée sous sa protection. Pendant plusieurs jours, l'eau fusa mélangée avec du sang. L'envoyé du Bey effrayé s'enfuit à Tunis rendre compte de ce prodige devant lequel le souverain renonça à son dessein. Les épanchements liquides salés laissent, en effet, des dépôts couleur de rouille.

Le Haut-Tell ne manque pas non plus de sources sulfureuses chaudes (1) dont les gens du pays se servent de longue date. A l'Est de la garat du poste de douane du Djebel-Harraba, cinq ou six jaillissent du cénomanien (2) en édifiant des cônes de fange, véritables volcans en miniature. Mais ces petites *salses* sont de beaucoup dépassées en intérêt par celle d'Hammam-Biadha qui supporte la comparaison avec telle *maccaluba* de Sicile ou telle *salsa* des Apennins. A l'extrémité Nord-Est de la plaine de Biadha, non loin de la rive droite de l'Oued-Tessa, sur un socle ocreux, se dressent une série de buttes d'argile jaunâtre et criblée de trous, absolument semblable aux argiles triasiques. Au milieu, un monticule isolé abrite dans une fente une poche liquide où l'eau bouillonne à une quarantaine de degrés en dégageant une odeur sulfhydrique très accentuée. Ce tertre est comme enveloppé à quelque distance par des pans de même nature déterminant une espèce d'enceinte circulaire coupée de larges brèches. On est devant une colline créée par les expansions terreuses d'une source issue du trias sous-jacent et dont l'activité amoindrie se limite à des manifestations hydro-thermo-minérales. Quant au monticule, il a été démantelé par l'érosion qui n'a laissé subsister que la périphérie de ce volcan de boue ainsi que le cône d'éruption. Une

(1) On a quelque pétrole au Djebel-Bou-Debbouz au Nord-Est de Téboursouk. Voir Berthon : *Note sur quelques manifestations et suintements de substances carburées en Tunisie* (*Rev. Tun.*, 1911, p. 208).

(2) Ce sont celles dont parle Pervinquière à la page 298 et leur caractère particulier m'a été signalé par cet auteur.

modification identique a été subie en Italie par la salsa de Nirano près de Modène, si bien qu'on la dirait la copie de notre Hammam-Biadha (1). La source d'Hammam-Biadha est très vantée par les indigènes contre la syphilis, la scrofule et les rhumatismes. Elle est le Korbous du Haut-Tell et l'on y accourt même de Tabarca et de l'Algérie. Moins notoire est le Hammam-Mellègue fréquenté des Kéfois.

Le Protectorat ferma les petites salines pour ne s'attacher qu'à l'aménagement des sources de Lorbeus qui pointent près de la route du Kef-Mactar au milieu d'un bariolage des plus réussis. Leur sel (1) approvisionne les débits du Haut-Tell où il est préféré à celui moins pur et moins savoureux des salines du littoral. La production qui était de 400 tonnes en 1898 a sauté à plus d'un millier en 1909. Mais c'est en matière de mines et de carrières de phosphates qu'une œuvre économique nouvelle a été accomplie depuis les toutes dernières années du XIXe siècle. Si la concession de Djebba (1876) demeurait théorique jusqu'en 1896, la découverte par Ph. Thomas, lors des voyages de la mission de Tunisie en 1885 et 1886 (3) des étendues phosphatées de Gafsa, Kalaat-Senane, etc., n'était non plus suivie d'aucune application pratique. Cependant, en 1893, Vieuvignon reconnaissait les gisements du massif de Kalaat-Senane, tandis que la même année Bournat, receveur des douanes à Haïdra, trouvait ceux de Kalaat-Djerda. En mai 1894, était accordée la première concession minière du Haut-Tell, celle du Fedj-el-Adhoum, au lendemain des concessions phosphatières algériennes du Dyr de Tébessa (1892), d'Aïn-Kissa (1893) et du Kouif (1893). Et déjà on pouvait pronostiquer ce qu'allait devenir dans ces parages le mouvement minier, puisque ces dernières affaires avaient le 9 juillet 1895

(1) Voir une représentation de la *salsa* de Nirano dans STOPPANI : *Il Bel Paese*, Milan, 1883, 4e éd., p. 289. Le Dr CARTON a donné une bonne description du Hammam-Biadha dans le *Bull. Archéol.* de 1891, p. 237.

(2) La saline de Lorbeus fut mise en régie directe en 1891, dès la constitution de l'Administration des Monopoles.

(3) Voir PH. THOMAS : *Historique de la découverte des phosphates sédimentaires dans le Nord de l'Afrique* (*Rev. Tun.*, 1910, p. 181-184).

les honneurs de la tribune du Sénat et qu'elles gratifiaient d'un trafic inespéré le chemin de fer stratégique de 127 km. lancé en mai 1888 (1) entre Souk-Ahras et Tébessa.

Les années 1892-1895 sont pour le Haut-Tell le début d'une ère nouvelle qu'on peut diviser en deux périodes. De 1895 à 1906 de nombreuses investigations aboutissent à plusieurs concessions. Mais si quelques mines assez voisines de la frontière expédient leur minerai sur Bône par la voie ferrée de Tébessa, les autres, faute de communications, sont comme paralysées. Elles finissent cependant par motiver la construction d'un chemin de fer plongeant au sein du Haut-Tell trois tentacules (fin 1905) jusqu'au Kef, à Kalaat-Senane, et à Kalaat-Djerda, bientôt accompagnés d'un quatrième sur le Slata (1908). Ces lignes mêmes provoquent un véritable rush qui dure encore. Des dizaines de prospecteurs se précipitent sur le pays et en sondent les profondeurs.

A vrai dire, l'activité minière embrasse toute la région montagneuse qui constitue le Nord, l'Ouest et le Centre tunisiens. Mais, dans cet ensemble, le Haut-Tell tient un rang enviable. Par la quantité des concessions, il équivaut au Tell Septentrional (17 contre 15 sur 37 en tout au milieu de 1906) et il le laisse derrière lui comme valeur des gisements. D'autre part, si ses phosphates ne sont pas tous aussi riches que ceux de la région de Gafsa, le Haut-Tell a sur celle-ci une supériorité réelle en ce qui concerne les mines proprement dites. Phosphates et mines s'y font contrepoids, alors que dans le Tell Septentrional il n'est pas question de phosphates et que la Steppe montagneuse ne s'est pas jusqu'ici révélée comme très bien dotée en minerais. C'est cette complexité même qui fait la physionomie spéciale du Haut-Tell au point de vue des produits du sous-sol.

(1) C'est à cette époque qu'une rectification de frontière attribua presque tout le plateau du Kouif à l'Algérie : Voir décret beylical du 25 octobre 1888 promulgué le 4 mars 1889 et homologuant le procès-verbal de la Commission de délimitation en date du 29 avril 1888. Le plateau considéré jusque-là comme tunisien ainsi qu'en témoigne la carte au 1/200.000e levée entre 1882 et 1887, n'a plus eu depuis lors dans la Régence que son extrémité Nord-Est. La mine dite du Kouif est dans la partie algérienne.

A la fin de 1911, il y avait dans le Haut-Tell 16 concessions de mines de zinc ou de plomb, en dehors d'une douzaine d'entreprises pour lesquelles on n'en était qu'au permis d'exploitation, ce qui n'implique pas nécessairement une importance moindre (Kef Chambi, Slata Nord, etc.) (voir carte hors texte). De leur côté, les mines de fer ont donné lieu à quatre concessions dont la plus ancienne (1901) et la principale (tonnes reconnues 15 millions) est celle du Zrissa (teneur 60 à 61 %). Elle est en pleine marche ainsi que celle du Slata, alors que les deux autres, Nébeur et Hameima, sommeillent encore. Le total de la production minière du Haut-Tell est en tonnes le suivant :

	Production minière du Haut-Tell (1)						Tunisie entière
	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1911
Fer (Zrissa-Slata)..	»	97.124	218.252	365.800	402.700	478.000	402.700
Plomb	6.766	6.094	8.504	8.848	9.372	?	39.000
Zinc.....	7.450	6.657	5.834	6.364	7.010	?	39.000

Il en résulte que pour le moment le Haut-Tell est seul en Tunisie à procurer du fer (2) et que probablement sa prééminence à ce sujet ne faillira pas, même lorsqu'entreront en lice les mines Kroumires. Pour le plomb et pour le zinc il vient en bonne place, puisqu'on lui doit à peu près le cinquième du tonnage de la Tunisie. Quant à la répartition des mines au sein du Haut-Tell, les monts de Thala et le massif de Mactar en offrent peu qui aient de la valeur. Au contraire, la région du moyen Mellègue est particulièrement favorisée, tant en Tunisie qu'en Algérie où l'Ouenza a des gisements de fer qu'on évalue entre 30 et 50 millions de tonnes sans parler du cuivre, et où le Bou-Khadra comprend au moins 20 millions de tonnes d'un fer aussi riche que celui du Zrissa. Comme nous l'avons déjà dit, ces minéralisations sont en relation avec des failles aptiennes et sénoniennes sur la lèvre desquelles rit le trias (3),

(1) Ces chiffres sont ceux du tonnage embarqué sur chemin de fer et non du tonnage extrait de la mine.

(2) Le Zrissa fournit un peu plus des deux tiers : 260.000 tonnes en 1910, 326.000 en 1911, 388.000 en 1912.

(3) Sur la position de chaque gîte, voir K. Roberty, *Op. cit.*, passim.

Quant aux phosphates, ils sont dans le Haut-Tell en liaison intime avec les calcaires du début de l'éocène (1) sous lesquels s'étalent des marnes phosphatées reposant sur un substratum de marnes sénono-suessonniennes (voir notre figure 1 à la page 59). On peut donc affirmer que là où a subsisté l'éocène inférieur, là il y a des phosphates. Et comme cet étage, nummulitique ou non, est répandu un peu partout dans le Haut-Tell, du Goraa au Chaquetma, à la Kalaat-Djerda et à Tébessa, il en découle que notre région est en Tunisie une des mieux pourvues en engrais de cette sorte. Elle se prolonge en Algérie par les phosphates du Kouif et par ceux du Dyr de Tébessa (Aïn-Kissa, Dyr Sud et Dyr Nord). Les couches phosphatées plongent souvent sous les alluvions quaternaires des plaines en même temps que l'éocène inférieur lui-même. C'est le cas, par exemple, pour le groupe de Kalaat-Djerda.

A la différence de terrain géologique entre minerais propres et phosphates correspond une différence de législation. Alors que les uns sont estimés domaniaux et font l'objet de concessions de l'Etat, les seconds sont classés comme carrières et appartiennent au même maître que le fonds (2). La loi distingue à cet égard entre les phosphates situés en terrain domanial ou habous et dont la recherche, l'amodiation et l'exploitation doivent se plier à certaines normes (3) (limitation des droits de l'inventeur, redevance envers l'Etat ou la fondation pieuse, etc.) et les phosphates sis en terrains particuliers pour lesquels aucune règle n'a été édictée. On conçoit dès lors que le mouvement de prospection amorcé en 1890 et devenu intense à partir de 1896 se soit dirigé de préférence sur les terrains melk. Lorsqu'il a découvert un gisement paraissant rémunérateur, l'explorateur passe avec le propriétaire du sol un contrat généralement sous seing privé portant cession des phosphates à extraire. L'acheteur stipule à son profit l'occupation

(1) Dans le Sud, au contraire, les couches phosphatées sont surmontées souvent par les marnes à lumachelles de l'éocène moyen.

(2) Décret du 10 mai 1893. L'assimilation des phosphates aux carrières n'est pas très heureuse : les carrières n'ont, en effet, qu'une importance générale infime, tandis que les phosphates sont en Tunisie une des principales richesses du pays.

(3) Décret du 1er décembre 1898.

plus ou moins longue de la surface. Le vendeur reçoit un prix fixe et conserve son terrain dont à l'échéance du bail il reprend possession avec les améliorations faites. Tel est le type le plus habituel de ces actes.

Mais il sied de rappeler le caractère incertain de la propriété. Assurément, l'élan phosphatier a eu ici des conséquences louables en renforçant la tendance vers la spécialisation et la précision des droits fonciers. Malheureusement, l'état précaire de ceux-ci réagit en sens inverse. Ordinairement peu instruits des complexités du problème immobilier tunisien, les prospecteurs réussirent plus facilement à révéler les richesses du sous-sol qu'à déterminer à qui elles revenaient. Ils se heurtèrent ainsi à des difficultés juridiques considérables. A côté du vendeur, il naquit d'autres propriétaires qui s'armèrent d'outikas récentes ou de titres faux et essayèrent de monnayer leurs prétentions. Alors que les phosphates domaniaux de Kalaat-Senane et Kef-Rebiba, reconnus en 1899 par l'Administration étaient adjugés en 1900, certains gisements placés en terrain privé comme ceux de Kalaat-Djerda et de Bir-Lafou devinrent célèbres par les péripéties éclatant soit sur place, soit devant les tribunaux. La Kalaat-Djerda, que l'on avait commencé à égratigner dès 1894 ne put être franchement attaquée qu'après de multiples discussions et procès entre deux groupes financiers (1) et encore la surface appartenait-elle ici à une fondation habous, celle des Ouled-Cheikh.Ce n'est qu'au milieu de 1902 qu'une sentence arbitrale du Délégué à la Résidence Générale, d'Anthouard, clôtura le débat et il fallut encore deux ans pour mettre sur pied la Société définitive. Quant aux Ouled-Cheikh, leur droit de propriété fut immatriculé en décembre 1906.

(1) Le remède consisterait peut-être à étendre aux phosphates situés en propriété privée non immatriculée les dispositions applicables aux biens domaniaux ou habous. Les phosphates eux-mêmes sont d'ailleurs des biens mobiliers non susceptibles d'immatriculation non plus que le droit d'occupation du sol pour leur exploitation. On a pourtant pu immatriculer le gisement de Kalaat-Djerda par suite du caractère particulier de certaines clauses imposées par l'Etat.

La production du Haut-Tell de Tunisie est, en tonnes de phosphate, la suivante :

	1906	1908	1910	1911	1912
Kalaat Senane et Rebiba.....	71.733	177.140	135.200	118.400	177.100
Bir-Lafou.....	»	»	17.405	28.600	30.600
Kalaat Djerda, Sif et Souitir.....	80.880	190.890	191.870	248.190	302.650
Salsala	»	10.885	14.875	23.700	11.775
Gouraïa	»	»	1.687	13.200	22.750
	152.613	378.915	361.037	432.090	544.875
Production globale de la Tunisie..	»	»	1.334.000	1.592.000	1.867.300
Production du groupe de Tébessa (Kouif, Aïn-Kissa, Dyr Sud)...	»	350.000	(1) 259.000	(1) 255.000	» »

Toutes ces entreprises (voir carte hors texte) sont hors de la Friguia et on les rencontre précisément dans cette région du moyen Mellègue déjà si bien lotie en mines proprement dites. Entre les sraouate des Ouargha et ceux des alentours de Thala, le pays compense son infériorité agricole par les étonnantes ressources cachées dans ses entrailles.

En dehors des phosphates du tableau précédent, certains comme ceux de l'Aïn-Kerma du plateau du Kouif sont inviolés, malgré leur excellence, faute de moyens de transport. Beaucoup d'autres sont demeurés jusqu'aujourd'hui sans possibilités marchandes à cause de leur teneur trop basse (au-dessous de 58 %) (2). Dans ce cas rentrent des masses énormes : 100 millions de tonnes au Meida-Djeradou des Ouargha, 4 à 500 millions sur toute la bordure du Haodh et autant chez les Ouartane, de fortes quantités au Chaquetma, etc. Si on inventait pour enrichir les phosphates des procédés analogues à ceux usités pour les minerais, ces phosphates pauvres, situés en général à proximité de sources ou de fleuves, revèteraient alors un intérêt particulier (3). Ils concourent d'ailleurs

(1) Sur ce total, le Kouif fournit quelques 220.000 tonnes, ce qui l'assimile comme importance à Kalaat-Djerda.

(2) Les phosphates titrant 63 à 70 % sont dits de première catégorie, ceux titrant de 58 à 63 % sont de deuxième. Ceux-ci valent de 1/7e à 1/10e de moins que les autres.

(3) Dans la Somme, on enrichit de cette façon les phosphates à gangue d'argile en les libérant de cette substance.

depuis des siècles à fertiliser bien des glèbes où leurs débris sont charriés par les eaux d'orage. Dans cet ordre d'idées, il serait à souhaiter que l'on disposât d'assez de pyrite de fer pour changer sur les lieux le phosphate en superphosphate lequel est immédiatement assimilable par les céréales. Mais, s'il y a çà et là dans ce pays des Aïn-el-Kebrit ou Aïn-el-Mkeberta, il ne semble guère qu'elles décèlent des gisements de soufre (*Kebrit*) de quelque entité.

Exploitations minières et phosphatières constituent une contribution essentielle à la mise en valeur du Haut-Tell. C'est à elles beaucoup plus qu'au développement de l'agriculture que cette région est redevable depuis 1881 de ses principaux progrès économiques. Ce sont elles qui ont attiré dans le Haut-Tell une bonne moitié de sa population européenne. Elles ont eu, en outre, pour corollaire la création des voies ferrées et celle de plusieurs villages européens.

III

LES VOIES DE COMMUNICATION

1° Les chemins de fer

Après l'inauguration du chemin de fer de Tunis à Sousse (1896) et de Sousse à Kairouan (1898) on songea à relier à la capitale la métropole de l'Ouest tunisien, c'est-à-dire le Kef. Deux lignes arrivaient déjà en marge du Haut-Tell. L'une à voie large (1^m 50) empruntait la vallée de la Medjerda de Tunis à l'Algérie par Ghardimaou, l'autre à voie étroite (1^m) remontait l'Oued-Miliane jusqu'à Pont-du-Fahs depuis décembre 1897. Pour éviter de gros débours, on décida de continuer cette dernière. Il parut d'abord que le mieux était de cotoyer l'Oued-Miliane jusqu'à ses débuts dans le Roba-Ouled-Yahia. De là, par le Roba-Siliana, la plaine de ce nom, le Massouge, le Sers et Lorbeus on aurait atteint la plaine du Kef. Cet itiné-

raire qui décrivait pas mal de kilomètres au pied du massif de Mactar traversait sans interruption des pays d'une grande fertilité. Mais il était un peu long et comportait une ascension assez raide de la plaine du Fahs au Roba-Ouled-Yahia. Une variante consistait à aller du Fahs à Bou-Arada et à rejoindre le Massouge par la cuvette de Gafour et l'extrémité Nord de la plaine de Siliana. Mais on manquait d'argent et au surplus la connaissance rudimentaire que l'on avait du Haut-Tell faisait craindre une exploitation déficitaire. Aussi toutes ces études demeuraient-elles platoniques.

Elles le seraient restées encore longtemps si l'amodiation en 1900 des phosphates de Kalaat-Senane n'avait enfin fourni une base financière. Mais, du même coup fut modifié le point de vue auquel on s'était placé jusque-là. La future ligne Pont-du-Fahs-le Kef devint une ligne Pont-du-Fahs-Kalaat-Senane. Le chemin de fer agricole se mua en chemin de fer minier. On fut dès lors conduit à désirer un tracé qui fut à la fois le plus court et le moins alourdi de rampes. Cette façon d'envisager le problème se fortifia encore après la concession de la mine de fer du Zrissa (1901) et après la fin des débats sur Kalaat-Djerda (1902). Sur ces entrefaites, le propriétaire du domaine de Bou-Arada se mit d'accord avec l'Etat au sujet de la vente de ce vaste henchir et la Société de Gafour, pour amener chez elle le rail, offrit de céder gratis toute la surface nécessaire tant à la plate-forme qu'à un village. Dès lors, l'Administration renonçant à attaquer de front le Haut-Tell résolut d'y pénétrer (voir carte hors texte) par la vallée moyenne de la Siliana où aboutissait le couloir Fahs-Bou-Arada-El-Aroussa abondant en propriétés domaniales. La voie défilait par là devant les phosphates de Sidi-Ayed et la calamine d'El-Akhouate puis, prenant en écharpe la région des plaines centrales, elle détachait sur le Zrissa un embranchement et bifurquait sur la Kalaat-Senane et la Kalaat-Djerda. Après 1904, celle-ci jugée plus importante fut promue au rang de terminus en attendant qu'un prolongement éventuel par l'Oued-Haïdra, tête de l'Oued-Sarrath, permit de toucher au Kouif les 28 kilomètres du petit chemin de fer minier Kouif-Tébessa. On estima néanmoins impossible de négliger le Kef.

La moitié de la ligne et l'embranchement lancé vers cette

ville furent inaugurés le 4 octobre 1905 devant le Ministre des Travaux publics de France. En 1906, commençait le service régulier Kalaat-Djerda-Tunis assez à temps pour être utilisé lors des troubles causés en avril chez les Fréchich par le marabout Amor ben Othmane. La même année, la concession des mines de fer du Slata et de l'Hameïma incitait à pousuivre le tronçon du Zrissa jusqu'au Slata. L'embarquement des minerais de fer ne s'opère pas à Tunis, mais à La Goulette, directement unie en 1908 à Bir-Kassa, gare de la ligne des Kalaats, par 10 km. de rails implantés sur la rive sud du canal du lac de Tunis. Phosphate et fer ont donc chacun leur port, de sorte que les manipulations s'exécutent sans risquer de détériorer une des matières par un mélange des poussières de l'autre. Le Tell Inférieur profite ainsi des richesses du Haut-Tell. La Goulette est tirée de son engourdissement et une Société métallurgique a installé en 1910 à Mégrine, à deux pas de Bir-Kassa, une usine qui après avoir donné 4 à 5.000 tonnes de plomb métal a, pour diverses raisons, éteint provisoirement ses fourneaux.

Les mines qui ont gratifié le Haut-Tell de la voie d'El-Aroussa à Kalaat-Djerda (131 km.) ainsi que des embranchements du Kef (31 km.), du Slata (29 km.) et de Kalaat-Senane (31 kilomètres) (1), ont déterminé la construction d'une autre ligne au Nord du Dyr du Kef pour évacuer les minerais de fer de Nébeur (2). Le plus simple eut été de descendre ceux-ci jusqu'à Souk-el-Arba distant de 24 km., où ils auraient pris jusqu'à Bizerte ou Tunis la ligne de la Medjerda. On aurait du même coup rapproché la région du Kef de ce qui fut pendant tant d'années son exutoire. Mais l'autorité militaire ayant obtenu la création d'une ligne Béja-Mateur pour permettre en cas de besoin l'afflux rapide à Bizerte de troupes d'Algérie, on décida la continuation jusqu'à Nébeur de cette voie large afin de la doter d'un trafic minier qui fournirait en même

(1) Ajoutons-y l'embranchement de Zrissa-Gare à Zrissa-Mine (1.200^{m}) et celui du Bou-Jaber à Kalaat-Senane (8 km.). Ce dernier qui fonctionne depuis le printemps de 1911 est à un écartement réduit (0^{m} 60) et appartient à la Cie du Bou-Jaber.

(2) Le tracé de cette ligne a dans le Haut-Tell une trentaine de kilomètres.

temps du fret au port bizertin. Il n'est pas sûr, comme nous allons le voir, que les gisements de Nébeur puissent remplir ce double rôle. La nouvelle artère dont le tronçon Béja-Mateur a été fini en 1912 n'aura donc une vitalité réelle que si elle plonge au sein du Haut-Tell à la rencontre d'autres mines.

Remarquons à ce propos que l'Ouenza et le Bou-Khadra, dont nous avons signalé la valeur, ont comme les autres dômes du moyen Mellègue leur écoulement naturel par les voies qui desservent la région du Kef et, en l'état actuel, par le Nébeur-Bizerte. Aussi, bien avant que l'on songeât à cette ligne, la pensée de la Société de l'Ouenza, concessionnaire de la mine en 1901 (1) avait été d'exporter à travers la Régence et, sans contredit, si la Tunisie eut été territoire français, la chose n'eut pas souffert de difficultés. La Régence étant, au contraire, en droit, pays étranger, le Gouverneur de l'Algérie formula une opposition puissante au projet en réclamant pour cette colonie les minerais algériens. Un tracé Ouenza-Bône fut examiné. Il serait oiseux de raconter les péripéties romanesques par lesquelles a passé l'affaire de l'exploitation et du chemin de fer de l'Ouenza, affaire non encore liquidée au printemps de 1913. Nous constaterons seulement que la force des fatalités tendant à attirer les minerais de l'Ouenza et du Bou-Khadra vers leur débouché géographique, c'est-à-dire vers la Tunisie, par la vallée du Mellègue, a beaucoup contribué à contrebalancer durant douze ans le désir politique et économique des Algériens visant à porter ces mêmes minerais vers le Nord et vers Bône par dessus des plis montagneux difficiles et coûteux à franchir. Au cours des pourparlers, il fut un moment sérieusement question d'envoyer les minerais du Bou-Khadra à Bizerte par Nébeur (2).

(1) Le Bou-Khadra fut concédé la même année à la Cie du Mokta-El-Hadid.

(2) Pour plus de détails sur l'affaire de l'Ouenza, voir l'exposé fait par Pelletier et par le Résident Général Alapetite (*Procès-verbaux de la Conférence Consultative*, session de nov. 1909, p. 71-77) et au *Journal Officiel Français* le rapport de G. Périer (*Annxe au procès-verbal de la 1re séance de la Chambre des Députés* du 10 décembre 1909). Voir également Barral : *Etude sur la question de l'Ouenza*, Paris, 1912 et Schiffmacher, *Op. cit.*, p. 98-107. L'Ouenza est à 282 km. de Bizerte et seulement à 193 km. de Bône à vol d'oiseau.

Longé au Nord par la ligne de la Medjerda, le Haut-Tell l'est à l'Ouest par le Bône-Tébessa qui, outre les phosphates du Dyr et du Kouif absorbait jusqu'à ces années-ci les minerais tunisiens de l'Ajered, du Bou-Jaber et de Sakiet-Sidi-Yousef dont il a conservé les derniers jusqu'à maintenant. Au midi, la locomotive allant de Sousse aux gisements phosphatiers d'Aïn-Moularès siffle devant le Khanguet-bou-Laaba par où sont ou seront drainées les mines qui regardent sur la plaine de Foussana : Chambi, Hamra, Aïn-Khamouda. Ces mines et celles que l'on pourra découvrir induiront peut-être un jour la voie d'Aïn-Moularès à hasarder un tentacule jusqu'en plein Tell des Fréchich et des Majeur. La réunion par des rails de Tébessa à Kasserine et à Kalaat-Djerda est d'ailleurs éminemment souhaitable pour toutes sortes de raisons.

Sans les mines, tous ces chemins de fer du Centre tunisien qui s'aventurent jusqu'à 250 km. du littoral (1) et transpercent notre région de part en part, ou bien n'auraient jamais été construits ou bien auraient été retardés et arrêtés au seuil de la non-Friguia, c'est-à-dire au Fedj-et-Tamer. Le tableau suivant montre assez quelle est la prépondérance des produits du sous-sol dans leur trafic qui va d'ailleurs en croissant :

TABLEAU DES RECETTES DE LA LIGNE DE TUNIS A KALAAT-DJERDA ET EMBRANCHEMENTS

(*Transport des marchandises*)

Nature des marchandises	1907	1908	1909	1910	1911
Phosphates.....	2.690.000f	3.256.000f	2.866.000f	2.785.000f	3.350.000f
Minerais de fer.....	»	685.000	1.438.000	2.400.000	2.641.000
Autres minerais.....	87.000	129.000	155.000	163.000	192.000
	2.777.000	4.070.000	4.459.000	5.348.000	6.183.000
Produits agricoles...	563.000	154.000	1.053.000	571.000	1.369.000
Autres marchandises.	843.000	787.000	712.000	776.000	825.000
TOTAL GÉNÉRAL...	4.183.000f	5.011.000f	6.224.000f	6.695.000f	8.377.000f
Voyageurs.....	»	»	763.000f	742.000f	813.000f

(1) Kalaat-Senane 253 km. et 261 avec le petit chemin de fer minier du Bou-Jaber, Kalaat-Djerda 235 km. Quant au Kouif, il est à 262 km. de Bône.

C'est donc bien à l'industrie extractive que l'agriculture, la colonisation ou l'administration doivent les facilités dont elles bénéficient depuis 1906. Réciproquement, ce chemin de fer, transportant aussi les fruits de la terre et les voyageurs, puise dans la différence même de ses éléments de trafic un gage de prospérité et de durée.

Présentons néanmoins une remarque. Depuis quelque temps, on a pris l'habitude dans les publications tunisiennes, à propos du budget de la Régence ou des recettes des chemins de fer, d'opposer le caractère fixe du rendement des mines aux aléas de la production agricole. Il ne faudrait pas trop forcer la comparaison, car les événements attestent que si les céréales sont éprouvées par la sécheresse, les gisements ne sont constants ni comme teneur, ni parfois comme nature et, qu'en outre, leur exploitation doit compter avec la concurrence.

Le Bou-Khadra fut travaillé pour le zinc et le plomb de 1901 à 1904, date à laquelle ce gîte s'épuisa. Mais pendant ce temps on y découvrit un gros gisement de fer (1). Inversement, au Slata-fer, au fur et à mesure de l'avancement des galeries on rencontre beaucoup de plomb. Durant une certaine période, les aménagements du gîte de Kalaat-Senane se poursuivirent dans du phosphate pauvre (2) et la Compagnie ne subsista que grâce aux phosphates beaucoup plus riches fournis par la Rebiba. Des trois gîtes aux mains de la Société de Kalaat-Djerda, le Souitir est plus satisfaisant que les autres. En Algérie, vers la fin de 1908, le Dyr de Tébessa (3) (Dyr Sud) et en 1912 l'Aïn Kissa furent contraints de susprendre leur activité. Autant en dirons-nous pour le Salsala de Tunisie. Les phosphates de Sidi-Ayed qui furent une des causes pour lesquelles le chemin de fer s'engagea d'El-Aroussa sur Gafour ne lui ont rien procuré,

(1) Schiffmacher, *Op. cit.*, p. 55.

(2) La zone pauvre (au-dessous de 58%) est aujourd'hui reconnue et n'est heureusement pas très développée.

(3) Cet arrêt fut motivé par la baisse des prix, par l'approche de la fin de la concession empêchant de renouveler un matériel qui devait revenir ensuite à la commune, etc. Schiffmacher, *Op. cit.*, p. 141-142. Dès 1906, cette Compagnie tirait plus de tonnes de la Kalaat-Senane que du Dyr.

ayant été ensuite reconnus trop pauvres, etc. En 1907-1908, il était banal à Tunis de répéter que bientôt, par suite du développement des exploitations minières ou phosphatières, la voie des Kalaats devrait être doublée. On espérait y atteindre rapidement un million et demi de tonnes, chiffre maximum de sa capacité (1). Or, en 1908 commence et, en 1910, éclate pour les Sociétés de phosphates du Haut-Tell, sous l'empire de l'avilissement des cours une crise aujourd'hui heureusement terminée (2). L'Administration fut amenée en conséquence à consentir dans certaines conditions un tarif de 7 fr. 65 au lieu de 8 fr. 50, mais elle ne put descendre plus bas, sous peine de rendre passive la ligne.

Des chemins de fer comme celui des Kalaats, créés pour les mines, mais fonctionnant avec un prix calculé pour qu'ils fassent leurs affaires avec les minerais, peuvent arriver ainsi à l'occasion à paralyser quelque peu les mines elles-mêmes. Celles-ci sont d'ailleurs dans une dépendance étroite du marché.

Assurément, le Haut-Tell, aussi richement doté en minerais de fer qu'en phosphates, offre par cette diversité même un élément réel de fixité à ses chemins de fer. Néanmoins, et quoi qu'il en soit de l'alarme temporaire de ces dernières années, il semble bien que lesdits phosphates soient peu en état de lutter, le cas échéant, contre ceux de Gafsa (3). Un des principaux soutiens du trafic pourrait donc venir à manquer. D'ailleurs, la contenance de plusieurs gisements phosphatiers ou ferrifères du Haut-Tell n'autorise pas à croire à une exploitation supérieure à une vingtaine d'années. Pour toutes les voies minières, à moins de gisements énormes, pratiquement infinis comme ceux de la Compagnie de Gafsa, le moment vient donc plus ou moins vite où la base fléchit ou disparaît. Et alors, si le rail n'a pas suscité un courant écono-

(1) Voir à cet égard les *Procès-verbaux de la Conférence Consultative*, session de novembre 1908, p. 96-119.

(2) La production de phosphates dans le Haut-Tell est en voie d'accroissement rapide.

(3) Sans parler du danger éventuel que peuvent repérsenter les phosphates découverts en d'autres régions.

mique permanent, s'il ne s'avance pas au milieu de districts fertiles, l'exploitation se résout par des pertes.

Or, bien que l'inéluctable destinée de la plupart des lignes tunisiennes de ce genre soit de n'être plus un jour que des voies d'intérêt agricole, les tracés adoptés n'obéissent qu'à des considérations d'ordre minier. On recherche l'itinéraire le plus bref, la pente la moins raide et la rampe la moins accentuée pour permettre des convois lourds et longs. On va droit au but final sans trop s'inquiéter des régions que l'on sillonne. Le réseau du Haut-Tell se ressent de ces préoccupations exclusives. La gare du Kef fut construite au pied de cette ville, à presque 3 kilomètres de distance, à cause de l'idée d'un prolongement éventuel vers les mines de Sakiet ou du Guern-El-Alfaïa. La station dite du Krib gît à plusieurs kilomètres de la plaine de ce nom, celle de Sidi-Bou-Rouis est à l'extrême pointe de la Rhorfa. D'El-Aroussa au Sers, le chemin de fer égaré dans la forêt de Gafour et ses annexes demeure à l'écart des bons pays. Sur 85 km. de trajet dans la zone friguienne du Haut-Tell, 25 seulement (du Sers à Aïn-Meskhia) répondent aux nécessités stables des cantons traversés et sont susceptibles tant d'appuyer efficacement la colonisation rurale que de voir naître autour de leurs stations des centres engendrés par les besoins de la contrée environnante.

En même temps, le désir d'aller vite a conduit à lancer le rail sans toujours se rendre un compte exact de l'importance réelle des gisements à desservir. Le gros tonnage du Zrissa ne fut constaté que lorsque le rail était déjà au Fedj-et-Tamer (1) c'est-à-dire trop tard pour que l'on se résolût à aboutir à la Kalaat-Senane par le Nord du Zrissa, les abords du Slata et Bir-Lafou. En 1907, la reconnaissance de la mine de Nébeur faite pour savoir si elle pourrait être un élément sérieux de prospérité pour Bizerte et pour la voie Mateur-Béja accusait une possibilité durant vingt ans de 200.000 tonnes par an payant un tarif de transport de 5 fr. 50. Peu après, une publica-

(1) Auparavant, le tonnage du Zrissa n'était évalué qu'à deux millions de tonnes. (Direction générale des Travaux publics : *Les Travaux publics du Protectorat français en Tunisie*, tome III, Tunis, 1900, p. 34.

tion attribuait à Nébeur une puissance de 6 à 8 millions de tonnes (1). Mais en 1910, alors que la voie ferrée est déjà commencée, une étude plus soignée ne signale avec certitude que 2 millions de tonnes, ce qui n'assure le trafic voulu que pour dix ans. En exposant cette situation à la Conférence Consultative, le Directeur général des Travaux publics ajoutait : « Au delà, il faut espérer que le développement de l'agriculture et de l'industrie sera suffisant pour assurer l'alimentation de la ligne. » (2) Des analyses de détail ont révélé depuis que le minerai de fer en question était plus ou moins plombeux, de sorte que cette affaire est encore dans une période d'étude et d'attente (3). En attendant qu'on en sorte, le mieux serait de ne pas aventurer la locomotive plus loin que le centre de colonisation de la Merja-Kheireddine situé dans la plaine de la Dakhlat.

Quant au doublement de la ligne des Kalaats envisagé dès 1907, trois moyens s'offriraient de faire face aux exigences du trafic qui atteignit en 1912 un total de 1.200.000 tonnes en chiffres ronds, dont un peu plus d'un million pour les produits miniers (phosphates 555.500 tonnes et minerais de fer 482.500 tonnes) contre seulement 28.000 tonnes de céréales. Les solutions mises en avant jusqu'à présent consistent ou bien à pousser la ligne de Nébeur jusqu'au Hameima à 25 km. de distance de l'Ouenza et à 30 du Bou-Khadra, ou bien à doter d'une seconde voie la ligne des Kalaats qui est à voie unique, ou bien à construire une ligne Tunis-Medjez-el-Bab-Téboursouk qui pourrait ultérieurement atteindre la voie actuelle afin de la dégorger et dont le tracé serait utilement jalonné par Aïn Eja, Bordj-Messaoudi, l'Oued-Es-Souani, Lorbeus, la plaine d'Abida et Ebba-Ksour. Abstraction faite de la question de l'Ouenza-Bou-Khadra, c'est la troisième de ces combinaisons qui a jusqu'ici obtenu avec raison le plus de suffrages dans le public. Tandis, en effet, que de Nébeur au Hameima, le pays est dénué de valeur agricole, entre Medjez-el-Bab et Ebba-

(1) K. Roberty, *Op. cit.*, p. 53.

(2) *Procès-verbaux de la Conf. Cons.*, session de novembre 1910, p. 137.

(3) *Procès-verbaux de la Conf. Cons.*, session de décembre 1912, p. 307.

Ksour, le rail vivifierait une vaste zone cultivable, tout entière située en Friguia, de sorte que cette ligne aurait sa justification même en dehors de toute idée minière. Ainsi s'explique l'inscription du Tunis-Téboursouk au premier programme des chemins de fer de l'emprunt de 1907 d'où il fut chassé par le Béja-Mateur, et sa réapparition au programme dressé en 1910-1911 (1) dont il constitue peut-être la partie la plus intéressante, quoi qu'on l'ait classée la dernière.

Pour en finir avec les lignes futures, observons qu'une correction désirable consisterait à supprimer le tronçon Oued-Sarrath-Majouba et à amener les phosphates de la Kalaat-Senane sur l'embranchement du Slata, grâce à un pont jeté sur l'oued précité, en face de Bir-Lafou. D'un autre côté, un jour viendra où l'on réunira soit la Kalaat-Djerda à Tébessa par le Kouif, soit la Kalaat-Senane à Morsott par le Bou-Jaber, donnant ainsi à la ligne des Kalaats ses terminus normaux. Comme transversales, nous avons envisagé plus haut la possibilité d'une ligne Tébessa-Kasserine. Ajoutons que dans certaines sphères on parle de l'éventualité, sans doute encore lointaine, d'une ligne Rohia-Sbiba-Khangueṭ-Zgalas-Hajeb-el-Aioun. Cette ligne amènerait à celle d'Aïn-Moularès à Sousse les phosphates du Chaquetma et les minerais du Mrhila Nord et du Djebel-El-Abeid. Si on l'exécute un jour, on sera naturellement incité à relier Rohia à Ebba par le couloir Rohia-Sbiba-Ksour ce qui établirait la communication entre la ligne des Kalaats et celle d'Aïn-Moularès, c'est-à-dire entre la ligne du Haut-Tell et celle de la Steppe Centrale. Ebba d'une part, Hajeb-El-Aioun de l'autre réaliseraient de cette manière les prémisses qui ressortent de leur emplacement lui-même et de l'orientation des corridors des montagnes.

En somme, tout bien pesé, il apparaît que sans la frénésie de courir directement aux mines, le réseau ferré du Haut-Tell aurait été différent. Vraisemblablement, il se serait composé d'embranchements s'accrochant à deux artères principales, à

(1) Voir, par exemple, le rapport Acquaviva in *Procès-verbaux de la Conf. Cons.*, session de 1909, p. 430-432. La loi française du 28 mars 1912 et le décret beylical du 5 août suivant prévoient seulement la construction de la ligne depuis Tunis jusqu'à Téboursouk.

savoir : 1° une voie large Medjez-el-Bab-Testour-Téboursouk-Ebba-Ksour épousant la région des plaines centrales du Haut-Tell comme l'ancienne voie romaine de Carthage à Théveste; 2° une voie étroite Pont-du-Fahs-les Robaas-Siliana-Massouge-Mactar. La plongée au milieu même du Haut-Tell par Téboursouk aurait permis d'acheminer phosphates et minerais *ad libitum* sur Bizerte ou Tunis avec un itinéraire moins long d'une vingtaine de kilomètres et avec plus d'utilité pour l'agriculture. Et, puisque sous la pression de nécessités géographiques inéluctables on doit construire la ligne de Téboursouk, il eut été plus expédient de leur rendre les armes tout de suite à l'instar des Romains et de ne pas attaquer le Haut-Tell par El-Aroussa (1) et Gafour. A moins se hâter dans la conception des voies ferrées et dans leur réalisation, on eut gagné un ensemble d'une meilleure tenue et, en définitive, les tracés les plus adéquats à la nature du pays se seraient trouvés aussi les meilleurs en ce qui concerne l'évacuation des minerais.

Quoi qu'il en soit, en dehors de l'exploitation des mines, le rail a été ou sera pour le Haut-Tell la cause de bien des changements. En une dizaine d'heures, on va facilement de Tunis à Kalaat-Senane alors qu'autrefois il y fallait au moins deux journées par des moyens de fortune. Mais, pour que le chemin de fer favorisât complètement la mise en valeur de la région, il conviendrait que le coût du transport des produits agricoles fut atténué en substituant à la base kilométrique fixe une échelle décroissante sur les longs parcours. Pour envoyer leurs céréales à Tunis, les agriculteurs du Haut-Tell dépensent 2 ou 3 fr. par quintal selon qu'ils sont plus ou moins rapprochés d'une gare, ce qui, avec un rendement de 10 quintaux à l'hectare, augmente les frais de 20 à 30 francs pour cette surface et déprécie sensiblement même les belles glèbes. Le tarif dégressif avec la distance n'était pas nécessaire à la Tunisie tant que la locomotive ne s'éloignait guère de la mer. Il s'impose sur la ligne des Kalaats comme sur celle d'Aïn-Moularès.

Le rail n'est pas non plus sans avoir entraîné des perturbations locales. Les terres ont notablement renchéri dans la zone

(1) Il eut suffi de prolonger dans ce sens la ligne de Pont-du-Fahs jusqu'à El-Aroussa.

desservie. De nouveaux courants commerciaux se sont formés. La région frontière a été arrachée à l'hégémonie de Tébessa et de Bône. Au sein même du Haut-Tell, la zone des plaines centrales a vu son importance augmenter au détriment, par exemple, du Kef. Il n'est pas jusqu'aux relations administratives qui n'aient été plus ou moins affectées, puisque des chefs-lieux comme Téboursouk ont été pour ainsi dire coupés d'une partie de leur cercle d'action. Le Gafour réclame son érection en une circonscription spéciale avec El-Aroussa. Les gens de Kalaat-Djerda demandent à dépendre du juge de paix de Thala et non de celui du Kef. Le Contrôle civil de Thala est pratiquement scindé en deux. Thala, à proximité de la gare de Kalaat-Djerda, est le centre naturel du Tell des Fréchich et des Majeur. Mais le chemin de fer d'Aïn-Moularès qui passe à Sbeïtla, Kasserine et Fériana, dérive vers Sousse et vers Kairouan les denrées et les gens de toute la partie steppienne du territoire de ces tribus. Cette zone méridionale serait donc beaucoup mieux gouvernée de Kasserine ou de Sbeïtla que de Thala où résident le Contrôleur civil et le caïd des Fréchich ou que de Sbiba où habite le caïd des Majeur. Il n'est donc pas improbable qu'un jour où l'autre certains contrôles ou caïdats voient modifier leur périmètre ou transformer leur siège pour s'harmoniser avec la situation créée par les voies ferrées récentes.

2° Routes et pistes

Beaucoup plus que le rail, le réseau des routes et des pistes dont les traits sont dessinés depuis des siècles répond à la structure intime et aux besoins permanents du pays. Nous en avons dit plus d'un mot au cours de notre description des régions naturelles.

A l'époque romaine, le Haut-Tell de Tunisie placé entre Carthage et Théveste prêta sa dépression centrale à la voie de 261 kilomètres que lança entre ces deux villes la légion *Tertia Augusta* par *Tichilla* (Testour), *Thignica* (Aïn-Tounga), *Agbia* (Aïn-Eja), *Thacia* (Bordj-Messaoudi), *Lares* (Lorbeus), *Althiburus* (Medeina) et *Ammaedara* (Haïdra). De cette artère maîtresse (voir carte n° 9) s'échappaient soit des *diverticula*

comme ceux qui la joignaient à Téboursouk et à Dougga, soit des voies de premier ordre comme celle de *Thacia* à *Cirta* (Constantine) par *Sicca Veneria* (Le Kef). Sur le flanc Est de la chaussée de Carthage à Théveste dont les restes sont encore çà et là très visibles, *Assuras* (Zanfour) était un nœud de routes faisant trait d'union entre elle et la Steppe : routes d'*Assuras* à *Sufetula* (Sbeïtla) par *Sufes* (Sbiba), d'*Assuras* à *Aquae Regiae* (El-Haouareb) par *Zama Regia* et le Foum-Zelga. D'autres chemins secondaires consignés dans l'Itinéraire d'Antonin ou la Table de Peutinger ou retrouvés par les archéologues complétaient le réseau routier antique.

L'œuvre de l'administration française a consisté à adapter aux nécessités modernes les grandes pistes de la contrée, momentanément consolidées en routes du temps des Romains, et qui, sous une forme ou sous une autre, ont été employées de toute éternité par les gens du pays. Pour desservir des garnisons, le génie, dès les débuts du Protectorat, réunit par des routes provisoires Le Kef à Souk-el-Arba, Téboursouk à Pont-de-Trajan et Souk-el-Djema à la plaine du Sers. Les deux dernières furent ensuite délaissées comme ayant des courbes et des pentes trop accentuées. La première, au contraire, remise aux Ponts et Chaussées, fut parachevée en 1891. Puis l'administration s'attaqua à la route n° 5 Kef-Medjez-Tunis par le Pont-Romain, Bordj-Messaoudi, Aïn-Eja, Aïn-Tounga et Testour (1897) (1) avec embranchement de 2 km. 500 sur Téboursouk. Des chantiers furent ensuite installés sur trois autres voies : 1° Téboursouk-Béja par Saint-Joseph-de-Thibar et Sidi-Zehili (1907) ; 2° le Kef-Ebba-Ksour (1907) ; 3° le Kef-Mactar par le Sers (1911). Celle là est le tronçon initial de la route du Kef à Sbeïtla et à Gafsa, celle-ci représente la moitié de la route n° 30 du Kef à Kairouan. Elles doivent relier le cœur du Haut Tell aux deux chefs-lieux de la Steppe intérieure. D'autres routes sont amorcées, du Kef à Sakiet-Sidi-Yousef, de Mactar à Pichon, du Ksour à Rohia. Outre ces voies d'intérêt général, il a fallu après 1906 rattacher certaines gares de la ligne des Kalaats à leur zone de trafic ou aux centres voisins. Notons une route de presque 13 km. de Thala à la gare de Ka-

(1) Les dates entre parenthèses sont les dates d'achèvement.

laat-Djerda (1908) qui a permis entre ces deux points un service régulier de diligence postale. En 1911 on a commencé une route de la gare d'El-Akhouate au village de Siliana. Enfin, le tourisme et la colonisation ont déterminé l'exécution d'une route de 18 km.de Téboursouk à Rihana par El-Hariche (1912) avec embranchement de 2 km. sur Dougga (1908).

La longueur des voies empierrées du Haut-Tell n'atteint que 298 km. dont 34 km. seulement autour de Mactar et de Thala, ce qui est peu. Région montueuse et lointaine, le Haut-Tell a évidemment été moins favorisé que le Tell Inférieur ou le Sahel. Ces routes sont complétées par des pistes, la plupart du temps carrossables. Sur beaucoup de celles-ci, il suffirait d'aménager les passages difficiles pour obtenir des voies dont l'empierrement total serait superflu. Ce travail pourrait être uniquement pratiqué dans les portions très mouillées des plaines et dans les terres argileuses des sraouate. En le bornant à l'indispensable, on accroitrait le nombre de kilomètres utilisables par des voitures sans demander de trop grosses contributions à un budget qui semble hors d'état de fournir les millions qu'engloutirait la transformation de toutes les pistes en routes véritables.

Géographiquement, ce réseau de routes et de pistes se compose de deux séries de voies (1). Les unes, orientées comme les plissements du sol mènent vers Tunis. Ce sont : 1° la route n° 5 de Tunis au Kef avec prolongation sur Sakiet-Sidi-Yousef ; 2° démarrant de la précédente, la piste Aïn-Eja, Lorbeus, Zouarine, Fedj-et-Tamer-Bermajna, Haïdra, le Kouif-Tébessa ; 3° la piste Tunis ou Medjez-el-Bab-Goubellat-Bou-Arada-cuvette de l'Oued-Gafour-Siliana-Mactar ; 4° la piste Pont-du-Fahs-Roba-Ouled-Yahia-Siliana. Les deux premières suivent deux des principales voies romaines du pays. Le chemin de fer accompagne à peu près la seconde à partir du Sers. Ces directions sont coupées perpendiculairement par d'autres, à savoir : 1° la route n° 29 de Béja à Téboursouk que continue vers le Sud une voie El-Akhouat-Siliana-Foum-Zelga-Kai-

(1) La Direction des Travaux publics publie chaque année une carte routière de la Tunisie au 1/500.000e. La comparaison de ces documents montre la progression du réseau et sa composition.

rouan; 2° la route n° 24 de Souk-el-Arba au Kef qui amorce la route n° 30 du Kef à Kairouan; 3° la route Kef-Ksour-Rohia-Sbiba-Sbeïtla; 4° la piste du Kef à Kasserine par Tajérouine et 5° la piste Thala-Oued-Brek-Sbiba-Hajeb-El-Aioun. Les nœuds de routes notables sont : Téboursouk, le Kef, Mactar, Siliana, Ebba-Ksour, Sbiba et Thala. En outre, l'angle Sud-Ouest du Haut-Tell est sillonné par des pistes allant de Kasserine ou de Fériana sur Tébessa.

Jusqu'en 1906, c'est autour de toutes ces artères qu'a gravité la vie économique de la contrée. Même maintenant, elles ne font en aucune façon double emploi avec le chemin de fer qu'elles alimentent ou remplacent et qui ne dispense d'aucune d'elles. Elles ont d'ailleurs une sphère d'action bien propre dans les cantons très montagneux. De nouveaux couples de rails seront certes posés un jour dans tel ou tel district de ce pays. Mais il ne paraît guère qu'on doive, dans un laps de temps évaluable, entendre siffler la locomotive sur la majorité des sraouate. C'est assez dire que pistes et routes restent plus que jamais nécessaires au développement du commerce et surtout à celui de l'agriculture et de la colonisation.

IV

LES CENTRES RÉCENTS

Si la colonisation agricole encore rudimentaire n'a pas créé de villages dans le Haut-Tell, sauf à Thibar, et sauf les embryons du Krib (El-Ouiba) et de Rohia, plus d'un centre est né au contraire autour d'un marché, d'une mine ou d'un chemin de fer ou sous l'empire de besoins administratifs.

1° Camps militaires et villages administratifs

Au lendemain du traité du Bardo, des camps jalonnent la piste de Tunis au Kef. D'Aïn-Tounga, nos soldats surveillent la Friguia. Le poste de Bordj-Messaoudi garantit le passage de l'Oued-Tessa et garde le défilé du Khanguet-El-Qedim. D'assez fortes garnisons tiennent Téboursouk et le Kef. A l'autre bout

de notre contrée, Fériana et Hajeb-El-Aioun (après Djilma) brident les Fréchich et les Majeur au Sud et à l'Est comme ils l'étaient déjà à l'Ouest par Tébessa. Au cœur du pays, un poste provisoire s'élève à Ellès pour maîtriser les Ouled-Ayar. Mais quelques officiers n'ont pas été sans s'apercevoir des avantages du site de l'ancienne cité romaine de *Mactari* (1). En vue d'un établissement durable, Ellès et l'Henchir-Mactar sont proposés *ex-æquo* au général Logerot qui commandait la division d'occupation. On raconte que ce dernier, très perplexe, eut un mouvement digne du héros qui trancha le nœud gordien : mettant son doigt sur la carte à mi-chemin entre les deux endroits préconisés, il désigna Souk-el-Djema. En réalité, ce point fut choisi parce que c'était le marché des Ouled-Ayar-Dahara, et parce qu'il se trouvait en plein foyer de l'insurrection et auprès d'un piton, la Kalaat-es-Souk, où pouvait fonctionner un poste optique.

Les camps d'Aïn-Tounga et de Bordj-Messaoudi ne tardèrent pas à être évacués. Quant à celui de Souk-el-Djema, malgré sa source, il était dénué d'avenir, incommode d'accès et par trop isolé. Concurrencé par Mactar après 1887, Souk-el-Djema décline. En 1891, une compagnie d'un bataillon d'Afrique se substitue à l'escadron de cavalerie qu'on y avait tout d'abord caserné. L'année d'après est ôté le Bureau de Renseignements conservé jusque là nonobstant la remise du territoire à l'autorité civile à la fin de 1886. En 1898, lors de l'alerte de Fachoda, la garnison est conduite vers la côte, sauf quelques hommes qui sont rappelés à leur tour en 1899. En 1907, le vieux marché local est même supprimé au bénéfice de celui de Mactar.

Ainsi, à cause soit de leur faible durée, soit d'un emplacement défavorable, ces divers camps ne furent pas le noyau de bourgades comme Sétif, Sidi-bel-Abbès, Aïn-Draham ou Gabès. Les baraquements militaires, aussi abandonnés maintenant que les Kalaats, n'aboutirent ici qu'à semer de quelques

(1) Voir, par exemple, *La razzia des Ouled-Ayar* (*loc. cit.*, p. 276). Le général Philebert qui opéra dans la région (*Op. cit.*, p. 75), reconnut à Mactar « une importance stratégique considérable; c'est un des passages les plus importants de la zone qui sépare le Tell de la Tunisie des plaines du Sud ».

débris nouveaux le sol déjà si riche en ruines de la Tunisie centrale. Et il est normal après tout que dans un pays si vite pacifié, les appareils guerriers n'aient pas eu le rôle fécond qu'ils jouèrent dans la région analogue de la colonie sœur.

Quant aux centres administratifs, il n'en existait pour ainsi dire pas en dehors des zmalas, sauf le Kef et Maghraoua, résidence du caïd des Ouled-Ayar. Après notre entrée en Tunisie, le Kef en 1884, Téboursouk en 1895, Thala en 1897 devinrent chefs-lieux de Contrôle civil et Mactar fut spécialement créé dans cette intention en 1887 par le capitaine Bordier, nommé Contrôleur civil. Il n'y avait là à ce moment que les vestiges magnifiques de l'antique *Colonia Ælia Aurelia Mactari* (1), qui provoquèrent probablement et en tout cas facilitèrent la naissance du village actuel.

Arrivé là en mars 1887 avec ses secrétaires français et indigène, Bordier logea sous la tente avec tout son monde. Son khodja, originaire de Tunis, ne put résister à cette installation de bédouins et partit avant juillet. Le néo-Contrôleur civil troqua ensuite sa demeure de toile contre quelques pièces insérées dans les restes de thermes autrefois transformés en forteresse par les byzantins. L'unique bureau, servant aussi de justice de paix depuis décembre 1887, était établi sous l'arc de triomphe de Trajan encombré de terre jusqu'à mi-hauteur et qu'on avait clos au moyen de planches. Un caveau des Thermes faisait office de prison. Tout autour, les spahis du Contrôle vivaient avec leurs familles sous des *bit chaar*. Un marché est institué dès le 20 septembre 1887. Deux chambres sont aménagées dans le cirque romain pour les ouvriers chargés de construire le bordj du Contrôle civil dont une moitié est achevée en janvier 1889. La même année, sous les voûtes à demi conservées d'un édifice à destination indéterminée, s'abrite le garde forestier. En avril, les Thermes accueillent l'école et une station de monte qu'on déclassera ultérieurement. En 1892, Mactar reçoit un conducteur des Ponts et Chaussées

(1) D'abord hameau numide, Mactar fut promu colonie sou Trajan, à qui la ville dédia un arc de triomphe en 116, au sommet d'un renflement de terrain. Divers monuments décoraient *Mactari*, parmi lesquels un aqueduc amenant l'eau de l'Aïn-Saboun, etc.

pour lequel l'ancienne porte de *Mactari* dite Bab-el-Aïn, consolidée, est une espèce de hangar, puis successivement le village s'augmente d'une poste-école et d'un entrepôt des Monopoles. En 1897, lorsque Bordier prend sa retraite, Mactar est sorti des langes.

Pourtant, le caïd des Ouled-Ayar ne s'y fixe qu'en 1899 et le cadhi en 1900, ce dernier utilisant à son tour les Thermes romains. L'existence à Mactar fut longtemps dépourvue de toute commodité. Jusqu'en 1899, le pain était procuré par le fournisseur des soldats de Souk-el-Djema. On fut ensuite obligé de le demander au Kef par colis postaux confiés à un cavalier, et ce, jusqu'à ce que dans l'été de 1900, un ouvrier italien se fût improvisé boulanger. Quant à la viande, pas de boucher, sauf lors du souk hebdomadaire. Il faut sauter dix ans pour apercevoir un progrès sensible.

En 1910, un lotissement urbain a lieu tout autour du marché, grossi depuis 1907 par la suppression de celui de Souk-el-Djema, et de nombreux preneurs ne tardent pas à y ériger pour 200.000 francs de constructions. En 1910 également, Mactar est doté d'un médecin et d'un petit hôpital. Hasardé, peu après l'occupation, au milieu même des Ouled-Ayar, et longtemps symbole du Haut-Tell de jadis, peu accessible et dur aux Européens, Mactar était désormais tiré d'affaire. En 1906, le chemin de fer des Kalaats avait bien amélioré les communications. Auparavant, qui voulait gagner Tunis employait quarante-huit heures pleines; de Mactar au Kef, douze heures de cheval ou de voiture sans possibilité de coucher en route, puis du Kef à Souk-el-Arba une demi-journée de diligence, enfin, de Souk-el-Arba à Tunis une demi-journée de wagon. Aujourd'hui, en quittant Mactar de bon matin on est dans la capitale pour diner. Depuis 1911, une diligence fonctionne de la gare du Sers à Mactar (35 km.) : le voyage est aussi aisé que le fut pendant vingt-cinq ans le trajet de Tunis au Kef. La période héroïque est close.

2° Centres miniers et gares

Les grandes exploitations minières réunissent leurs salariés de toute catégorie dans une quantité assez considérable d'ha-

bitations *ad hoc*. Parmi l'élément européen se recrute un état-major qui est souvent de nationalité française. La besogne au sein de la mine est accomplie soit par des italiens, sardes en majorité, soit par des kabyles, tripolitains ou marocains. Ce sont les italiens qui exécutent tout ce qui implique une connaissance réfléchie ou quelque instruction professionnelle. Les gros ouvrages extérieurs, triage, lavage, roulage des wagonnets, etc., sont l'apanage d'indigènes du pays dont la main-d'œuvre, inconstante s'il en fût, fait défection lors des travaux agricoles.

Ce personnel occasionnel vit sous des tentes ou des gourbis. Dans les grandes mines, les européens ont à leur disposition des maisonnettes dont l'ensemble constitue sur plusieurs points (Kalaat-Senane, Kalaat-Djerda, Sakiet-Sidi-Yousef, Zrissa, Slata, etc.), de vrais villages. Les administrations publiques y sont hébergées dans des locaux dus à la Société même de la mine, ce qui atteste non seulement la bonne volonté des Compagnies, mais encore la répugnance du Gouvernement à édifier des immeubles de quelque valeur dans des centres dont la durée est incertaine. Les Compagnies assurent l'alimentation en eau potable ainsi que le service médical ou le culte. Les européens ont souvent avec eux de la famille. Les indigènes sont toujours sans femmes ni enfants. Au Kouif d'Algérie, 500 européens hommes ont avec eux 262 femmes, tandis qu'il n'y a qu'une seule femme indigène contre 1.226 hommes (recensement de 1911).

Fixons par des exemples la physionomie de ce genre d'agglomérations. Voici le village de la mine du Zrissa. Jailli du néant à la fin de 1906, il compte en 1913 environ 75 maisons, dont une pour l'école, une pour l'office postal, trois pour la police, sans compter une église et un hôpital. D'autres sont occupées par les services généraux de la mine ou bien abritent les employés de tout ordre (ingénieur, curé, médecin, comptable, etc.). Des constructions de plusieurs pièces sont réservées aux ménages. Les célibataires et les kabyles se groupent à part. A l'écart, sont logés les tripolitains et les marocains. Le village est un peu éparpillé à cause du souci que l'on a eu de séparer les divers clans de cette population hétérogène. Avec son église et ses toits à double rampant couverts de tuiles

rouges, il évoque une bourgade de France. Chaque habitation possède un jardinet et les principales ont l'eau à domicile. Trois sources captées au loin (Aïn-Khanguet-Ksour, 10 km.) débitent, par vingt-quatre heures 128 mètres cubes distribués par de nombreuses bornes-fontaines. Toutes les bâtisses appartiennent à la Compagnie qui gère également un magasin-économat et une cantine-hôtel. Pas de commerçants particuliers. Tout ce qui est là, immeubles et gens, fonctionnaires exceptés, dépend exclusivement de la mine. Les autres villages miniers appelleraient des descriptions analogues.

Le tableau ci-après montrera quelle était au milieu de 1911 l'importance démographique des principales mines ainsi que la composition hétérogène de leur personnel.

	Nationalité de la Société ou de la majorité des actionnaires	Nationalité du Personnel familles comprises					
		Français	Italiens(1)	Kabyles	Tripolitains	Marocains	Tunisiens
Ajered	F-B	4	4	20	»	»	40
Djebba	F	2	23	»	»	»	95
El-Akhouate	F	3	1	10	30	15	30
Fedj El-Adhoum	F	10	34	15	5	»	60
Guern El-Alfaïa	F	26	80	78	10	2	132
Bou-Jaber	F	57	180	130	10	7	110
Kef Chambi	F	16	122	13	79	1	23
Sidi-Amor ben Salem (Slata plomb)	B	4	142	15	135	11	41
Slata fer	B	17	61	101	105	25	8
Slata Nord (Charren)	F	»	100	»	30	»	50
Sakiet Sidi-Yousef	B	51	230	184	»	»	99
Touiref	F-B	7	35	5	2	»	40
Zrissa	F	50	153	92	185	82	103
Bir Lafou	F	32	44	70	45	30	100
Gouraïa	B	15	86	25	25	20	50
Kalaat Djerda	I	10	650	50	50	»	200
Kalaat Senane	A (1)	10	300	350	15	20	100
Rebiba	A (1)	3	100	»	90	15	20
Salsala	B	20	81	2	65	6	10
		337	2.426	1.160	881	234	1.311
		2.763		2.275			

(1) Nous avons négligé les quelques autres européens. Dans la

Si aucun de ces villages miniers, sauf Kalaat-Djerda, n'est comparable à celui du Kouif (1.900 personnes en 1911), plusieurs dépassent 500 âmes et enregistrent 200 européens ou davantage (760 au Kouif). Leur éclosion dans le Haut-Tell au cours de ces treize dernières années n'est donc pas une chose indifférente. Parmi les grosses agglomérations, la plus vieille est celle de Sakiet-Sidi-Yousef qui date de 1899 et qui dès 1900 avait 300 ouvriers. Dans la région du Sarrath et du moyen Mellègue, les bourgades de cette espèce jouent un rôle spécial, puisque dans ce pays manquaient les décherats. Tajérouine (caïd, recette postale, station de monte, audience foraine de justice de paix) doit son développement actuel à sa position au milieu des centres en question.

C'est aux mines que le Haut-Tell est redevable de son gros contingent italien et de la disproportion assez forte entre cet élément et l'élément français de la région. Déséquilibre qui ne pourra que s'accentuer dans un prochain avenir étant donné que les mines du Haut-Tell prises dans leur ensemble sont dans une période de brillant essor. Semblable phénomène se produira en Algérie dans la zone frontière lorsqu'on travaillera l'Ouenza et le Bou-Khadra(1). Tout au plus serait-il possible de diversifier l'effectif étranger en attirant une main-d'œuvre polonaise ainsi qu'on commence à le faire avec assez de succès dans l'Est de la France. La présence çà et là de noyaux européens puissants est utile en cas de mouvements indigènes, comme on a pu le vérifier à Thala en 1906. Mais ces européens étant presque tous étrangers, il pourrait en découler des difficultés dans l'éventualité de grèves sur place ou de complications politiques en Europe, d'autant plus qu'en dehors du Kef le Haut-Tell est démuni de garnison.

première colonne, F signifie française, B Belge, A anglaise, I italienne. La Rebiba est devenue française depuis 1912.

Au début de 1913, il y a à la mine de Kalaat-Djerda 74 Français, 891 Italiens, 1.726 Kabyles, 258 Tripolitains, 80 Marocains et 46 Tunisiens, soit en tout, 3.085 employés ou ouvriers de tout ordre y compris leurs familles.

(1) Il en est de même en France dans le bassin minier de Meurthe-et-Moselle. Au 1er janvier 1912 l'arrondissement de Briey comptait 100.000 hab., dont 57.000 étrangers, parmi lesquels 32.000 Italiens.

En outre, le capital étranger domine dans presque la moitié des sociétés. Le Nébeur est italien de même que la Kalaat-Djerda. Celle-ci eut quelque temps comme président du conseil d'administration Magno Magni, député de Bellune (Vénétie), qui essaya de baptiser le village du nom de Magniville (1). Les sociétés algériennes de la frontière n'échappent pas à la règle : le Dyr Sud était anglais. La plus active personnalité minière du Haut-Tell est un sarde. On peut s'étonner de la faible part que prend l'argent français à la mise en valeur du sous-sol du Haut-Tell. Son abstention a pour corollaire de laisser aux étrangers dans plus d'une exploitation non seulement l'avantage du nombre, mais encore celui du rang social grâce à un état-major belge, anglais ou italien. La nationalité des actionnaires a d'ailleurs une répercussion sur la composition ethnique de la population de la mine. Là où la Société est française (Zrissa, Bou-Jaber, Bir-Lafou), nos compatriotes occupent tous les postes que permettent de leur confier les conditions économiques, alors qu'ailleurs ils sont comme noyés : 10 contre 650 à Kalaat-Djerda en 1911 où le directeur, obligatoirement français d'après les statuts, est souvent dans une situation très fausse.

L'hétérogénéité tant des Européens que des musulmans contraint à certaines précautions. Parmi les Italiens, il n'y a pas toujours une très bonne intelligence entre sardes et siciliens. Parmi les indigènes, kabyles et tripolitains se heurtent parfois en sofs ennemis. Aussi loge-t-on les ouvriers par catégories, en bâtiments ou en îlots séparés comme nous l'avons vu au Zrissa. Les incompatibilités ethniques se traduisent ainsi dans le plan du village minier.

Sur un point, une vraie bourgade résulte des nécessités mêmes de l'exploitation du chemin de fer. La Société Foncière de Gafour y ayant offert gratuitement le terrain tant pour la voie ferrée que pour la cité ouvrière et les services publics, la Compagnie du Bône-Guelma décida de créer là une réserve de personnel et de matériel, à 121 km. de Tunis et à 114 de Kalaat-Djerda (à 132 de Kalaat-Senane). Piquetée dès 1904, la bour-

(1) De même on a essayé d'appeler Todrosville le village du Slata du nom d'un ingénieur italien.

gade a une centaine de maisons pour les employés et ouvriers mariés, plus quatre grands dortoirs servant aux célibataires, un laboratoire de chimie, un dépôt et un atelier pour les locomotives. Il s'est adjoint à ce groupement une vingtaine d'habitations de commerçants. L'eau est fournie par un puits très abondant foré près de l'Oued-Siliana et dont le débit est mené au village par une conduite. En 1911, l'archevêché y nomme un curé pour les 342 français et les 166 italiens, tandis que 200 à 300 indigènes vivent dans les décherats Ousseltia voisines (El-Araar et El-Kerma). La population française de Gafour égale donc celle du Kef. Mais son avenir et celui du village sont limités aux besoins mêmes du chemin de fer, car le malencontreux emplacement choisi ne leur consent pas de s'appuyer sur une colonisation agricole. Il est très regrettable à ce sujet que le Bône-Guelma n'ait pas installé son dépôt plus au Nord, à El-Aroussa, ou plus au Sud, à Sidi-Bou-Rouis ou surtout au Sers.

D'une façon générale, les centres miniers et la bourgade de Gafour, issue des nécessités de l'industrie du transport, gardent très pur leur caractère natif. Dans bien des mines on écarte ceux que leur travail ne soumet pas à l'autorité du directeur. Les marchands particuliers sont repoussés ou évincés. On a vu des cantines refuser de vendre des aliments à des gens de passage. Les fonctionnaires locaux eux-mêmes se trouvent souvent mal à l'aise. Animées d'un esprit uniquement tendu vers leurs commodités propres, les sociétés minières ne font rien pour diversifier leurs villages et en atténuer la nature artificielle et précaire. Et comme ceux-ci se dressent presque tous dans des cantons peu propices à la culture, la colonisation rurale n'est pas encouragée par ces agglomérations dont elle n'a pas d'aide à espérer. Les mines risquent donc d'épuiser leur concession et de se fermer un jour, comme le Dyr Sud d'Algérie, sans avoir contribué en rien au peuplement européen permanent du pays (1).

(1) Cependant, en 1912, les deux villages de colonisation créés par l'Algérie, à deux pas du Kouif et de la frontière tunisienne, à Aïn-el-Bey et Henchir-Somaa ont eu tous leurs lots achetés par des employés de la mine du Kouif.

Examinons maintenant une troisième espèce de centres récents, ceux qui ont eu pour noyau un marché.

3° Les marchés

Les marchés attirent à eux une fois par semaine une notable partie de la population masculine éparse à 20 km. à la ronde sans que celle-ci s'inquiète de la circonscription dans laquelle ils ont lieu. A Ebba-Ksour, par exemple, se coudoient Ouled-Ayar, Majeur, Ouartane, Ouled-Yagoub, Zeghalma, Beni-Rezg, Kéfois. De même, les gens du Haut-Tell affluent sur les foires limitrophes de cette contrée et notamment sur les souks algériens de Tébessa et du Meridj. Le tableau ci-après indique quels sont les marchés du Haut-Tell et la valeur de leurs transactions annuelles qui ont surtout pour objet des produits agricoles.

Tableau des Marchés du Haut-Tell

Noms des marchés	Chiffre des transactions en 1906 (avant le chemin de fer)	Taux du fermage Moyenne de 1909-1910	Perceptions directes Moyenne de 1909-1910
Sakiet Sidi-Yousef	145.000f	2.750f	.....
Le Kef	400.000	.....	5.880f
Nebeur	créé en janv. 1907	825	.....
Rihane	créé en déc. 1906	90	.....
Téboursouk	550.000	.....	6.190
Le Krib	150.000	1.000	.....
Le Sers	880.000	9.500	.....
Ebba Ksour	1.400.000	20.000	.....
Tajérouine	450.000	.....	3.050
Kalaat Djerda	.....	.....	8.000
Gafour	.....	65	.....
Souk El-Arba des Ouled-Yahia	195.000	2.000	.....
Siliana	700.000	12.000	.....
Souk El-Djema	270.000	Supprimé en nov. 1907	
Mactar	300.000	8.600	.....
Thala	400.000	.....	14.900
Rohia	créé en avril 1906	2.350	.....
Sbiba	100.000	3.175	.....

(1) Certains marchés sont affermés à un taux naturellement un peu inférieur aux recettes. D'autres sont gérés par l'Etat, mais les

Ce tableau nous montre que la région des plaines centrales et du Mellègue en laquelle nous avons décrit une sorte de collecteur canalisant dans la direction de Tunis les ressources de tous les cantons des alentours, effectue à elle seule un commerce presque égal à celui du reste du Haut-Tell. Bien qu'elle soit privée de villes ou de gros villages, elle compte à son actif sans parler du Sers, le principal des marchés de toute la contrée, celui d'Ebba-Ksour. Ce dernier, soit que l'on considère son chiffre d'affaires de 1.400.000 francs en 1906 ou le montant de son fermage en ces dernières années, est de beaucoup supérieur à tous les autres. A n'en pas douter, il le doit à sa situation tout particulièrement heureuse, juste au débouché de la fameuse voie Ksour-Rohia-Sbiba-Sbeïtla par où rentrent dans le Haut-Tell la plupart des marchandises du Sud. Ebba-Ksour est ainsi le premier souk où se rencontrent les productions de la Friguia et celles de la Steppe. Malgré qu'elle possède les deux plus grosses agglomérations du Haut-Tell, la zone montagneuse qui se développe au Sud de la Medjerda est loin de résister à la comparaison. C'est d'ailleurs à leur position bordière de la dépression médiane de notre région, bien plus qu'à la quantité de leurs habitants, que le Kef, Téboursouk et Sakiet-Sidi-Yousef sont redevables de la majeure partie de leurs échanges. La zone montagneuse qui constitue vers la Steppe la lisière du Tell fait preuve, au contraire, d'une vitalité spéciale. Si la foire de Siliana, attachée au croisement des deux routes Mactar-Tunis et Kairouan-Téboursouk est souvent honorée de la présence d'acheteurs de la capitale, les autres souks ont un caractère plus local et pourtant, d'aucuns comme Thala, Kalaat-Djerda ou Mactar réalisent un total de transactions qui vaut celui du Kef ou le dépasse. L'importance des marchés dépend tout d'abord de ce qu'ils sont sur des voies de communication favorisant plus ou moins la concen-

droits perçus sont les mêmes. On peut donc comparer les marchés quel qu'en soit le mode d'exercice, en tenant compte de la remarque ci-dessus.

(1) Au début de l'occupation, alors qu'il y avait au Kef une garnison de 12 à 1.500 hommes, les fournisseurs étaient obligés d'aller au marché du Sers pour compléter leurs approvisionnements.

tration temporaire des denrées, puis leur diffusion (1). Subsidiairement, entre en jeu la fertilité du pays circumvoisin. Enfin, il faut envisager la densité de la population environnante. Pour ces divers motifs,de petites localités comme Ebba-Ksour, Siliana ou le Sers-Gare ont des foires infiniment plus fortes que des villes comme le Kef ou Téboursouk.

En ses grandes lignes, la répartition actuelle des marchés dans le Haut-Tell est la même qu'en 1881. Quelques souks peu fréquentés ou faisant quasi double emploi ont été supprimés. D'autres ont été décidés là où besoin en était (Tajérouine en septembre 1891). Dans ses innovations ou remaniements, le Gouvernement du Protectorat a été souvent guidé par le désir d'appuyer la colonisation ou d'incliner le mouvement économique vers le chemin de fer. L'antique marché de Biadha, d'abord transféré à Bordj-Messaoudi en 1896 pour être plus près des colons du Krib, eut lieu autour de la station de ce nom de février 1906 à octobre 1912, date à laquelle on le mit à Bordj-Ouiba, où est en train de naître le village du Krib. La foire de Gafour se tenait jadis à Sidi-Rahal. Le souk de Fondouk-Debbiche, aboli en 1899, a été rétabli en 1906 à Rohia. Les souks du Sers et du Ksour ont été fixés à la gare. D'une façon générale, les changements intervenus ont profité à la zone des plaines centrales dont la prépondérance commerciale s'est trouvée consolidée ou accrue.

En 1881, villes ou villages exceptés, les foires fonctionnaient dans des plaines (Zouarine, Sers, Siliana) en des endroits dénués de toute espèce de construction. Dès que la sécurité ne fut plus un vain mot, autour des souks se groupèrent spontanément quelques épiciers, marchands ou cafetiers. Des espèces de Coquinvilles surgirent ainsi où le bois de caisses d'emballage et la latte de bidons à pétrole furent les matériaux les plus communs. Ces cahutes sont remplacées peu à peu par des édifices plus consistants auxquels s'ajoutent des bâtiments officiels qui sacrent le village.

A Tajérouine, au début de ce siècle, il n'y avait encore à côté de la belle source sénonienne que la qoubba de Sidi Ali ben Amor et quatre ou cinq jardins. Lorsque le marché se fut doublé en 1904 du siège du caïdat des Ounifa-Guebala, baraques et maisons commencèrent à s'y installer. C'est aujour-

d'hui la capitale administrative de toute la région minière environnante.

Le Ksour eut une fortune plus rapide suivie d'une chute non moins prompte. A son bénéfice est supprimé en 1895 le souk pourtant séculaire de Sidi-Asker de Zouarine (1). Dès lors, le nombre des maisons et des habitants du Ksour décuple et le village s'enfle autour de la place du marché jusqu'à contenir 7 à 800 âmes en 1905. Mais dans les contrées qui s'éveillent à peine à la vie moderne, les meilleures situations sont souvent mal assises. Le Ksour perdit d'abord en 1904 le chef-lieu du caïdat que lui ravit Tajérouine. Puis, le chemin de fer, achevé à la fin de 1905, dut, pour gagner le Fedj-Et-Tamer, laisser le Ksour à 7 km. au Sud et ériger sa gare dans la plaine de Zouarine, à 2 km. d'Ebba. Appelée Ebba-Ksour, cette station prit très vite de l'allure, car le nœud de jonction de la route Ksour-Sbeïtla avec la direction de Tunis ne tarda pas à s'y accrocher naturellement. Aussi, en 1908, le lotissement domanial que nous avons signalé enleva-t-il au Ksour son marché qui passa ainsi du caïdat de Tajérouine dans celui du Kef sans rien perdre de son ampleur. Le Ksour qui durant le XIXe siècle avait dressé son souk en face de celui de Sidi-Asker de Zouarine, puis l'avait supplanté, vit ainsi le marché revenir à la plaine. Dès lors, le Ksour périclita, tandis que la localité nouvelle s'avance vers une brillante destinée. En 1909, sa gare envoie sur Tunis 115.000 quintaux de grain et se classe d'emblée parmi les plus fortes expéditrices de céréales. En 1911, on y recense 26 maisons, 8 baraques et une population stable de 120 indigènes et 123 Européens, dont 43 Français. Principal centre de négoce du Haut-Tell, Ebba-Ksour deviendra sans doute aussi un des plus populeux. C'est déjà un petit chef-lieu administratif, siège d'une subdivision de Ponts et Chaussées, de la recette postale et de la station de monte ôtées au Ksour. D'aucuns pensent qu'Ebba-Ksour pourrait bien un jour rejeter le Kef au second plan, surtout si le Gouvernement favorisait la colonisation dans la plaine de Zouarine.

Le Sers et Siliana ont suivi, quoique de plus loin, l'exemple

(1) En 1829, lors du voyage de DE FILIPPINI, il se tenait le samedi et était fort couru.

d'Ebba-Ksour. Le souk du Sers émigré à la gare en août 1906 s'y est orné de quelques édifices officiels. Le village comprend une centaine d'indigènes et 32 Européens dont 10 Français. Quant au marché de Siliana il n'a son emplacement actuel que depuis avril 1908, moment où, de Ksar-el-Hadid, il a été transféré à Henchir-Abane, à quelques kilomètres plus au Nord sur un terrain domanial, à cause de l'entêtement des deux uniques maîtres du sol à ne pas vendre et à ne pas construire, ce qui empêchait toute croissance. Le nouveau souk, d'ailleurs plus proche de la gare d'El-Akhouate que l'ancien s'est déjà entouré d'une trentaine de maisons. Les Européens y sont 34, dont 8 Français contre 7 ou 8 douzaines d'indigènes. Plus encore que le village du Sers, celui de Siliana semble voué à une prospérité indéniable, bien qu'elle ne paraisse pas devoir égaler celle d'Ebba-Ksour. Postés au sein ou en bordure de trois des meilleures plaines agricoles du Haut-Tell, ces trois villages marchés ont, ce qui n'est pas le cas des centres miniers, des raisons permanentes de vitalité. Ils peuvent à la fois servir de soutien à la colonisation et en recevoir une impulsion féconde.

Beaucoup de ces villages empruntent leur nom à la foire elle-même selon un procédé dont l'antiquité nous a légué des exemples. D'après quelques philologues, Sicca serait le phénicien *sucoth* (huttes de feuillage), demeures des prêtresses de Tanit. Des hébraisants comme Selden et Voss ont même ajouté que *Sicca Veneria* est une transformation de *Sucoth Benoth* (cabanes des filles) par allusion aux prostitutions sacrées (1) relatées par Valère Maxime (voir ci-dessus p. 307, note 2). Gesenius estime, en revanche, que *Sicca* vient du mot sémitique *souk* (marché) qui se retrouve en arabe, et cette opinion est également celle de Barth (2), de Guérin (3) et de Tissot (4). Nous hasarderons l'hypothèse que sous les Carthaginois, le Kef s'appelait peut-être Souk-el-Bennet, comme on dirait aujourd'hui, c'est-à-dire le « marché aux filles », expression qui qualifiait le souk par sa principale attraction.

(1) Von Maltzan, *Reise*, II, p. 264-265.
(2) Wanderungen, p. 224.
(3) *Op. cit.*, II, p. 57.
(4) *Géog. comp.*, II, p. 376.

De Souk-el-Bennet les Romains ont fait *Sicca Veneria* « le marché de Vénus », latinisant ainsi la dénomination phénicienne tout en lui laissant un sens analogue. Avec le vocable de *Thibursicum*, c'est un détail géographique qui s'associe à l'idée de foire. Si *Thibur* a son équivalent dans notre « colline », *Thibursicum* aurait sa traduction moderne dans Koudiat-es-Souk ou Souk-el-Koudiat. Notons d'ailleurs que dans Ptolémée *Thibursicum Numidarum* est écrit *Thouboursica*. En Algérie, Souk-Ahras, d'abord simple bordj-fondouk bâti en 1844 auprès d'un marché, puis bourgade de colonisation en 1856, reproduit un nom propre berbère (1). Les deux foires de Siliana et du Sers s'identifient comme nom avec le canton même où elles fonctionnent.

Les centres récents se distinguent si nettement des décherats que les indigènes leur appliquent des termes particuliers. Les villages administratifs comme Mactar sont des *merkez*. Les groupements miniers sont dit simplement *mina*. Ceux qui sont édifiés autour des stations de chemin de fer sont des *angar*, adaptation barbare de notre vocable gare. Parfois est employé le néologisme *brareq*, pluriel de *barraqa*. Mots différents rendant chacun une façon d'être ou une apparence de ces nouveaux centres surgis depuis 1881 dans le Haut-Tell avec un air de famille très net et des caractères généraux communs.

Contrairement à ce qui s'est passé pour les décherats, l'eau n'a pas été un facteur déterminant dans le choix de l'emplacement qui a obéi avant tout à des idées d'ordre commercial

(1) Cet Ahras était un simple cordonnier (*Rev. Afric.*, août 1858, p. 454). La plupart du temps, c'est la notion du jour du marché qui prévaut. Dans le Haut-Tell, nous remarquons le camp abandonné de Souk-el-Djema (marché du vendredi). Le marché de Siliana est aussi désigné sous le nom de Souk-el-Khemis (marché du jeudi). Le marché du Roba-Ouled-Yahia n'est jamais appelé que Souk-el-Arba. D'où des confusions et des quiproquos avec les autres souks du même nom situés ailleurs en Tunisie.

A Madagascar aussi de nombreux villages autour de Tananarive portent simplement le nom du jour de la semaine où se tient le marché local.

ou industriel. Tajérouine, Sbiba, Sakiet-Sidi-Yousef, Mactar doivent pourtant à leur richesse hydrique le rôle qui leur est échu. Mais, ailleurs, il a fallu amener de loin, à grands frais le précieux liquide. A Siliana, en attendant l'adduction de l'Aïn-Slimane, on se contente du Bir-Tkaka, dont les 10 mètres cubes journaliers sont charriés dans une conduite de 1.250 mètres de longueur. On a doté Ebba-Ksour de l'eau d'une source d'Ebba. Au village du Sers, le puits public est un peu saumâtre, etc. Aussi, la plupart de ces villages sont-ils privés de la parure verte qui décore les décherats.

La persuasion d'une sécurité complète fait que l'on n'a pas recherché non plus ni une assiette forte, ni des moyens de défense. A Mactar seulement, le Contrôle civil, à cause de son constructeur militaire, est un bordj crénélé capable de résister à un soulèvement. L'absence de rempart naturel ou artificiel est aggravée par l'éparpillement des habitations. Ces centres sont beaucoup plus décousus encore que les décherats par excès d'individualisme et manque de vues d'ensemble de la part de l'Administration. 1.500 à 3.000 mètres séparent la mine et le village de Sakiet-Sidi-Yousef, la décherat et la gare d'Ebba, Kef-Gare et Kef-Ville. Kalaat-Senane est scindé en trois fragments, la gare, le village et la mine. Gafour n'est pas soudé aux décherats Ousseltia, etc. Il eut été pourtant préférable, au point de vue général, de créer quatre ou cinq centres pleins de vie que de multiplier les agglomérations. On y aurait en outre gagné d'avoir à s'occuper de moins d'écoles, de moins de captages de sources ou de distributions postales et la population eut été plus vite et mieux desservie.

Celle-ci est, il est vrai, essentiellement mobile. Son effectif de fonctionnaires, marchands, ouvriers, etc., se modifie sans cesse. Selon qu'une mine stagne ou prospère, elle assemble autour d'elle un personnel plus ou moins considérable. Au milieu de 1911, il y avait à Kalaat-Djerda un millier d'âmes. Vers la fin de 1912, ce chiffre était triplé et ce en rapport avec des installations nouvelles. Quand une mine se ferme, son village se vide. Les indigènes eux-mêmes ne sont pas stables et beaucoup tirent leur origine d'autres cantons. La plupart des commerçants sont israélites, djerbiens ou sfaxiens et ils n'ont jamais avec eux ni femmes, ni enfants. Maintes demeures ou

boutiques ne sont que des baraques en bois ou des masures en toube, qui ne peuvent durer plus de quelques années.

Ces centres récents frappent agréablement l'œil par une régularité d'allures inconnue des décherats, et par la présence de maisons à l'européenne. Toutefois, si quelques-uns sont en marche vers un assez bel avenir, on est obligé de confesser que l'existence d'un assez grand nombre est encore mal assurée, les motifs qui l'ont provoquée pouvant cesser d'agir ou jouer en faveur d'autres endroits. Si la prépondérance de la zone des plaines centrales est hors de conteste, on ne peut affirmer que les futures voies ferrées n'y détermineront pas çà et là des perturbations à l'instar de celles entraînées par la ligne des Kalaats. Seuls survivront ou se développeront les villages qui répondent aux courants commerciaux permanents et ceux qui pourront pousser dans le pays de profondes racines en devenant en quelque mesure des bourgades agricoles.

CONCLUSION

Conclusion

Dans le présent ouvrage, nous avons essayé de montrer que les méthodes de la géographie moderne, employées avec succès à propos de « régions » françaises, étaient susceptibles également de s'appliquer dans notre Afrique du Nord, sous la réserve des différences résultant d'un milieu entièrement autre ou de la pénurie de la documentation écrite. Au lecteur de dire si nous avons su réaliser notre intention. Nous croyons utile, en tout cas, de grouper en quelques pages terminales les traits essentiels du pays que nous venons d'étudier.

Embrassant tout l'intérieur tunisien autour du Kef, de Téboursouk, de Mactar et de Thala, le Haut-Tell est le prolongement véritable des districts algériens auxquels il confine à l'Ouest. Il s'arrête au Nord à la Medjerda et au couloir d'El-Aroussa-Bou-Arada-Fahs, tandis qu'au Sud et à l'Est, il est pour ainsi dire contrebuté par une ride montagneuse à laquelle son élévation relative et sa continuité également rares en Tunisie ont valu le titre de « dorsale tunisienne ». Au tiers méridional de celle-ci nous avons dès 1906 attribué le nom de Chaîne de Byzacène. Les deux tiers septentrionaux composent la Chaîne de Zeugitane, dont le tronçon Sud est seul en contact avec le Haut-Tell. Les deux alignements se lient par le massif de Mactar.

La région délimitée de la sorte s'offre à nous avec trois caractères principaux sur lesquels se greffent tous les autres. Située dans le Tell au contact de la Steppe, elle est un territoire de transition entre ces deux grandes zones géographiques. La considérons-nous en elle-même, nous y reconnaissons une contrée montueuse, coupée en son milieu par une bande déprimée. Nous constatons en même temps qu'elle est divisée en une série d'alvéoles dont chacune est pourvue d'une personnalité réelle.

Enoncer que ce pays est tellien serait une affirmation quelque peu vague si nous n'étions en mesure de préciser — pour la première fois depuis quatre-vingts ans que la France est en Afrique — la signification intime du mot Tell. Pour les indigènes, le *tell* est un genre de terrain. C'est « tout sol argileux recevant chaque année assez de pluie pour en être pénétré au point d'accumuler en lui des réserves aqueuses assurant constamment le complet développement normal des plantes annuelles, céréales et herbages. » La zone tellienne est donc « celle où par suite de la nature du sol et de la dose des précipitations, il y a majorité ou abondance de terrain tell. »

Le Tell porte en Tunisie le nom de Friguia, lequel n'est autre que le vieux vocable d'Africa. Et, comme celle-ci s'identifiait pour les Romains avec le territoire qui environnait plus ou moins Carthage, il est infiniment probable que dès l'antiquité l'Africa correspondait à une région agricole. Si cette suggestion est adoptée, il serait plausible de chercher une origine à ce terme dans le radical sémitique « *fariqa* » qui veut dire « être séparé ». L'Africa serait donc étymologiquement la contrée placée entre la mer et la Steppe et séparée par elles de tout autre pays cultivable. Vers la Méditerranée, la limite de la Friguia, c'est-à-dire du Tell, est fixe. Vers la Steppe, elle varie selon que les années sont plus ou moins sèches ou humides. Il faut donc concevoir la démarcation entre les deux, non comme une ligne, mais comme une bande variable où se mêlent des phénomènes telliens et des phénomènes steppiques. Une partie au moins de notre région est dans ce cas.

L'analyse de la façon dont s'y opère le passage du Tell à la Steppe nous amène, en effet, à distinguer dans le Haut-Tell deux grands compartiments de dimensions à peu près égales. L'un, celui du Nord, touche vers la Medjerda au plus mouillé des cantons tunisiens et se range sans contestation aucune en Friguia. L'autre, celui du Sud, accolé à la Steppe, n'est pas considéré comme Friguia par ses propres habitants.

Campé au sein de la Régence, presque à la même distance des deux bassins de la Méditerranée, le Haut-Tell est sous la dépendance climatique des effluves émanées de tous deux. La majorité des pluies lui vient cependant du Nord-Ouest, surtout dans la portion friguienne qui reçoit presque toujours 400^{mm}

d'eau, ce qui la rend très apte aux céréales. Ce chiffre est moins fréquemment atteint dans le secteur méridional où le vent de Nord-Ouest se mue plus d'une fois en vent de montagne, *djebeli* anhydre et froid qui joue un grand rôle dans la dessication de la surface du sol. Les plaines de ce secteur (Bermajna, Tajmout, Foussana), et certains de ses plateaux comme le Zelfane, se conduisent assez habituellement comme des morceaux de Steppe. La culture de l'orge et surtout celle du blé y est plus aléatoire qu'au Nord et l'hectare y tolère une moindre quantité de semence. L'alfa tend à en chasser le diss, graminée franchement tellienne. Les deux armoises et le harmel y foisonnent comme dans la Steppe. La population y est moins dense. Les gens y préfèrent l'élevage à l'agriculture et y vivent en conséquence sous des tentes plutôt que dans des maisons. Les villages indigènes sont rares. En revanche, cette moitié non friguienne est par excellence la région minière, surtout dans l'aire de drainage du moyen Mellègue et du Sarrath.

Marche tellienne, le Haut-Tell est le premier pays que rencontrent les Steppiens lorsque de mauvaises conditions climatiques les obligent en été, eux et leur cheptel, à quitter momentanément leur patrie, en quête de travail ou d'herbages. Limitrophe de la Steppe, le Haut-Tell déverse sur celle-ci pas mal de ses animaux et de ses habitants lorsque le froid ou la neige menacent la vie du bétail. Notre région est donc le théâtre de phénomènes de transhumance alternative dont l'examen est des plus instructifs et qui donnent la raison de bien des habitats actuels de tribus ou de fractions de tribus.

Si, à beaucoup d'égards, s'impose la distinction entre zone friguienne et zone non friguienne, à d'autres points de vue, le Haut-Tell jouit d'une homogénéité indéniable qui explique pourquoi les Steppiens l'inscrivent tout entier en Friguia. Son altitude générale est forte par comparaison avec celle du reste de la Régence dont il est la portion la plus élevée (700^{m} en moyenne) et dont il possède le modeste géant avec le Djebel-Chambi (1.544^{m}). Rien d'étonnant donc à ce qu'en hiver beaucoup de précipitations s'y résolvent en neige. L'été n'y est pas aussi sec qu'ailleurs. Maints orages d'après-midi, fournisseurs éventuels de grêle, y rafraîchissent l'atmosphère. A

Mactar, bien des saisons chaudes n'enregistrent pas plus de 35°. Si les plaines sont plus insolées, le Français retrouve sur les sraouate des températures d'Europe, qui ne mettent pas obstacle à son établissement.

La forêt est par endroits très belle, tant vers la chaîne de Byzacène que plus au Nord. Son élément dominant est le pin d'Alep en qui nous saluons l'arbre caractéristique du Haut-Tell. District le plus central de la Tunisie, ce dernier en est aussi le principal nœud hydrographique. Outre le Mellègue, la Tessa et la Siliana, affluents de droite de la Medjerda, il voit s'élancer de son sein l'Oued-Miliane qui expire dans la mer près de Tunis, les branches supérieures des oueds Zéroud et Merguellil qui vont finir dans le lac Kelbia non loin de Kairouan et le début de l'Oued-Baïech qui aboutit dans les Chotts après avoir défilé devant Gafsa. Ni très riches en eaux courantes comme ceux du Tell Septentrional, ni trop indigents comme ceux de Steppe, les oueds du Haut-Tell offrent une série d'exemples typiques du régime à éclipses qui est celui des rivières de notre Berbérie.

Tout en étant très montueuse, notre région ne manque pas de plaines dont les plus fertiles (Khalled, Krib, Rhorfa, Sers, plaines du Kef et de Lorbeus, Abida, Zouarine), sont ramassées au milieu même du Haut-Tell selon une diagonale Sud-Ouest-Nord-Est. Ce large corridor a une très grande importance. C'est par là que se sont enfoncées dans l'intérieur, de Carthage vers Tébessa et de Tunis vers les Kalaats, les voies romaines et les chemins de fer. C'est là qu'aboutit le commerce de toute la région, là que sont les gros marchés. Les bourgades les plus notoires de la contrée, à savoir le Kef et Téboursouk, se sont bâties sur sa lisière. Politiquement, cette zone, siège de tribus arabes et ouverte vers la capitale, fut toujours gouvernementale depuis le XVIIe siècle. Elle forma avec la bande montagneuse, mais pas trop difficile, du Nord du Haut-Tell, un pays makhzen, le Bled-Et-Trouk, tandis que la bande montagneuse très compliquée du midi était un pays berbère et indiscipliné, le Bled-El-Arab.

A Ebba-Ksour, dans la plaine de Zouarine, s'amorce un couloir perpendiculaire qui s'avance au Sud vers Sbiba et Sbeïtla par Rohia en scindant la chaîne de Byzacène du mas-

sif de Mactar, créant ainsi un hiatus de premier ordre dans la dorsale tunisienne. Par cette brèche, marchandises et gens de la Steppe ont de tout temps afflué pour se diriger de Zouarine vers Tunis. D'autres cols, Khanguet-Bou-Laaba, Foum-Zelga, Drija, etc., percent la dorsale où, à l'extrémité du Haut-Tell, entre le Djouggar et le massif du Zaghouan, baille le Foum-El-Kharrouba qui ne le cède en rien comme valeur au couloir de Rohia, car il relie Kairouan à la capitale.

Non seulement cette bande centrale, mais encore les deux bandes montagneuses qui l'encadrent, sont orientées du Sud-Ouest au Nord-Est, et il en est de même de la majorité des éléments de toutes trois. C'est d'ailleurs l'allure la plus ordinaire chez les plissements de la Régence. Néanmoins, quelques fronces se campent en travers et coupent orthogonalement leurs rivales. Il en résulte un amalgame de dômes et de cuvettes. Parmi les uns, les dômes aptiens s'érigent en blocs plus ou moins isolés veinés de fer, tandis que l'éocène inférieur se carre en tables calcaires (Kalaats) surmontant des couches phosphatées. Dômes et cuvettes déterminent une structure en damier où des cases disparates, placées côte à côte à des étages inégaux, se rangent en quatre catégories fondamentales : le djebel, la forêt, le sra et la plaine.

Le sra n'est autre chose qu'une vaste surface de terrain tell, juchée à une certaine altitude. C'est là qu'il y a le plus d'herbe, le plus de bovins et que la population est le plus dense, là aussi que réussiront le mieux les colons. Cette notion du sra est essentielle. Les hauts plateaux et les hautes vallées où les céréales procurent presque toujours des récoltes satisfaisantes sont des sraouate. Il échet donc de ne pas les confondre avec les hauts plateaux et hautes vallées où est aléatoire la culture de l'orge et du blé et dont la manière d'être trahit l'emprise de la Steppe. En conséquence, le terme de Hauts Plateaux est à écarter d'une manière absolue de la nomenclature puisqu'il englobe des districts qui n'ont de commun que la disposition orographique, ce qui, en l'espèce, est secondaire.

Sur les 14.250 km. carrés du Haut-Tell, 2.500 sont occupés par les plaines alluviales (17,5 %) et 1.200 par les sraouate (8,4 %). C'est le lot cultivable. Environ 5.300 km. carrés (37,1 %) appartiennent aux djebels nus ou ne correspondent à

rien de précis. Piqués de romarin ou de petites plantes ligneuses, semés de champs çà et là, ils sont le *bled* vague et indéterminé dont le rôle est de constituer des parcours pour les troupeaux. Quant à la forêt et à la brousse, elles embrassent à elles deux 5.250 km. carrés (36,8 %), c'est-à-dire plus du tiers du Haut-Tell, proportion qui met ce dernier sur le pied des pays les mieux dotés comme couverture forestière et qui affirme son caractère tellien.

Ces quatre genres de cases sont éparpillés d'une façon à peu près égale dans les deux compartiments du Haut-Tell, et, comme chacun de ces types ne comprend d'un seul tenant que des surfaces plutôt médiocres, leur ensemble se traduit par une véritable mosaïque. Si le climat extrêmement instable de la Tunisie ne consent pas d'y parler de moyennes, le sectionnement du Haut-Tell en cent petites alvéoles ajoute encore aux causes de variabilité pluviale ou calorique à bref délai ou à courte distance. Notre région est donc un excellent champ d'étude de ce phénomène dont la répercussion est si grande dans notre Afrique du Nord sur les productions du sol et le moral de l'homme. Non seulement en matière de précipitations ou de température, mais encore en ce qui concerne la nature géologique, les capacités agricoles ou minières et les habitants, plus d'un de ces cantons forme un petit monde à part, hanté par une population d'origine spéciale (Ouartane, Ouargha, etc.). A presque tous les égards, le Haut-Tell présente donc des contrastes rapides d'un point à un autre.

De ce pays, en somme encore assez bien doué, notamment dans la zone friguienne, le Protectorat français a changé les conditions sociales séculaires. Avant 1881, les indigènes, distribués en groupes ethniques rivaux, vivaient en zmalas dans les plaines et dans la zone non friguienne. Là où il y avait des villages, ceux-ci témoignaient de l'insécurité régnante par leur assiette établie en des positions d'accès dangereux ou malaisé. Quelques-uns s'assimilaient à des nids d'aigle. Parmi eux, le Kef, centre militaire, administratif et religieux, faisait presque seul figure de ville.

Notre occupation a garanti la tranquillité et la stabilité politique. Dès lors, les cadres des populations, jusque là exclusivement basés sur la communauté de sang, ont été remplacés

par une organisation territoriale. Devenus superflus, les modes de groupement provoqués par le souci de l'intégrité de l'existence quotidienne ont tendu à s'effacer. Les zmalas ont disparu, les kalaats se sont vidées. Sur leurs aires incommodes, les décherats ont dû se borner à subsister. Le Kef ou Téboursouk mêmes, après un élan passager, demeurent stationnaires. Si les indigènes ont doublé en nombre depuis trente ans, ce sont les campagnes qui ont profité de cet accroissement.

Tandis que les anciens centres périclitaient ou ne se maintenaient qu'avec peine, surgissaient d'autres bourgades sous le stimulant de besoins nouveaux : villages administratifs comme Mactar ou nés des nécessités de l'exploitation d'un chemin de fer comme Gafour, et surtout villages ayant comme noyau un marché (Ebba-Ksour, le Sers et Siliana) ou une mine (Zrissa, Kalaat-Senane ou Kalaat-Djerda). Ces créations récentes diffèrent des décherats à plus d'un titre. Moins bien dotées en eau potable, elles ont l'inappréciable avantage au point de vue moderne d'être sur des voies de communication faciles. Les villages de marchés paraissent voués à un certain avenir, car ils se dressent dans des districts fertiles et à des nœuds de routes; ils ont dans le pays de profondes racines. Ebba-Ksour, principalement, semble appelé à une brillante destinée. Pour le moment, ils sont éclipsés par les villages miniers, plus précaires, mais dont quelques-uns évoquent un peu les villes champignons d'Amérique. Kalaat-Djerda, encore dans les limbes il y a huit ans, a aujourd'hui plus d'habitants que le bimillénaire Téboursouk.

Le Haut-Tell est la fraction de la Régence la plus riche en fer, et, comme phosphates, il vient juste après la région de Gafsa. C'est donc au premier chef un pays minier. Fer et phosphate se rencontrent précisément dans la zone non friguienne qui rachète ainsi son infériorité agricole. Ce sont les mines qui ont motivé l'avancée du rail au sein du Haut-Tell à quelques 250 km. de la mer. C'est à elles qu'est due l'arrivée d'un contingent non négligeable d'européens (7.000 en 1911), lesquels sont pour les deux tiers étrangers et surtout italiens.

Depuis trente ans, les emblavements des indigènes ont doublé comme la population elle-même. Mais, vu la forte propor-

tion dans le Haut-Tell des terres non cultivables, il faut pour accroître la production recourir à de meilleures méthodes et demander davantage à un même terrain. Or, les indigènes ont plus de penchant au dry far niente qu'au dry farming. L'emploi des systèmes culturaux perfectionnés repose donc sur la colonisation qui sera le guide et l'initiatrice de nos protégés. Ceux-ci étant au nombre de 245.000 en 1911 n'ont qu'une densité de 17,5 au km. carré. Il y a donc place à côté d'eux pour beaucoup de Français (2.160 en 1911). Le climat étant propice, la réussite de nos compatriotes ne fait pas de doute, surtout en Friguia. Seul, le manque de terres achetables entrave actuellement leur afflux. Quant aux indigènes, en attendant qu'ils soient à même d'améliorer leurs procédés en ce qui concerne les céréales, ils tourneront utilement leur attention vers la défense de leur cheptel contre les frimas et les disettes, notamment dans le secteur non friguien. Dans tout l'ensemble du Haut-Tell, ils pourront tirer plus de profit d'un élevage mieux compris et imprimer quelque impulsion aux industries qui en dérivent. Les burnous fabriqués au Kef n'ont-ils pas dans toute la Régence une excellente réputation ?

Nous avons eu la bonne fortune de parcourir et d'étudier le Haut-Tell avant 1906, c'est-à-dire avant que le chemin de fer et les mines n'y aient introduit des modifications qui ne sont pas toutes en harmonie absolue avec sa nature intime. Certes, l'action administrative, celle des colons ou des industriels pourra pallier dans une certaine mesure les aléas du régime pluvial ou remédier aux faibles capacités apparentes de tel ou tel canton. Autant, par exemple, la région du moyen Mellègue était pauvre en décherats, autant elle abonde maintenant en villages miniers. Par suite, a déjà été atténué, et le sera encore plus à l'avenir, le contraste entre les plaines et les sraouate ou entre la zone friguienne et celle non comprise en Friguia, mais qui, suffisamment modifiée, pourra peut-être un jour mériter d'y être classée. Les parties vagues du bled ou du moins certaines d'entre elles finiront par rentrer dans l'une ou l'autre des catégories franches. Néanmoins, il sied de ne jamais perdre de vue ce que quelques-unes des innovations qu'on apporte peuvent avoir de précaire ou d'artificiel.

La physionomie d'une région neuve où soudain se déploie

l'activité moderne est comme un visage de femme sur lequel on étendrait un fard précieux. Certains linéaments sont accentués, d'autres, au contraire, dissimulés. Vienne à s'écailler le placage, tel ou tel des traits primitifs reparaît et étonne celui qui, sous le masque séduisant et fragile, avait oublié la réalité fondamentale.

L'œuvre accomplie dans le Haut-Tell au cours de ces six derniers lustres est considérable. Elle sera d'autant plus solide que des vues d'ensemble domineront davantage les tendances parfois étroites ou fragmentaires des administrations techniques ou des compagnies. En montrant en plein jour le caractère géographique du Haut-Tell, puisse notre ouvrage servir l'intérêt général en facilitant la réalisation des possibilités qui émanent de l'essence même du pays.

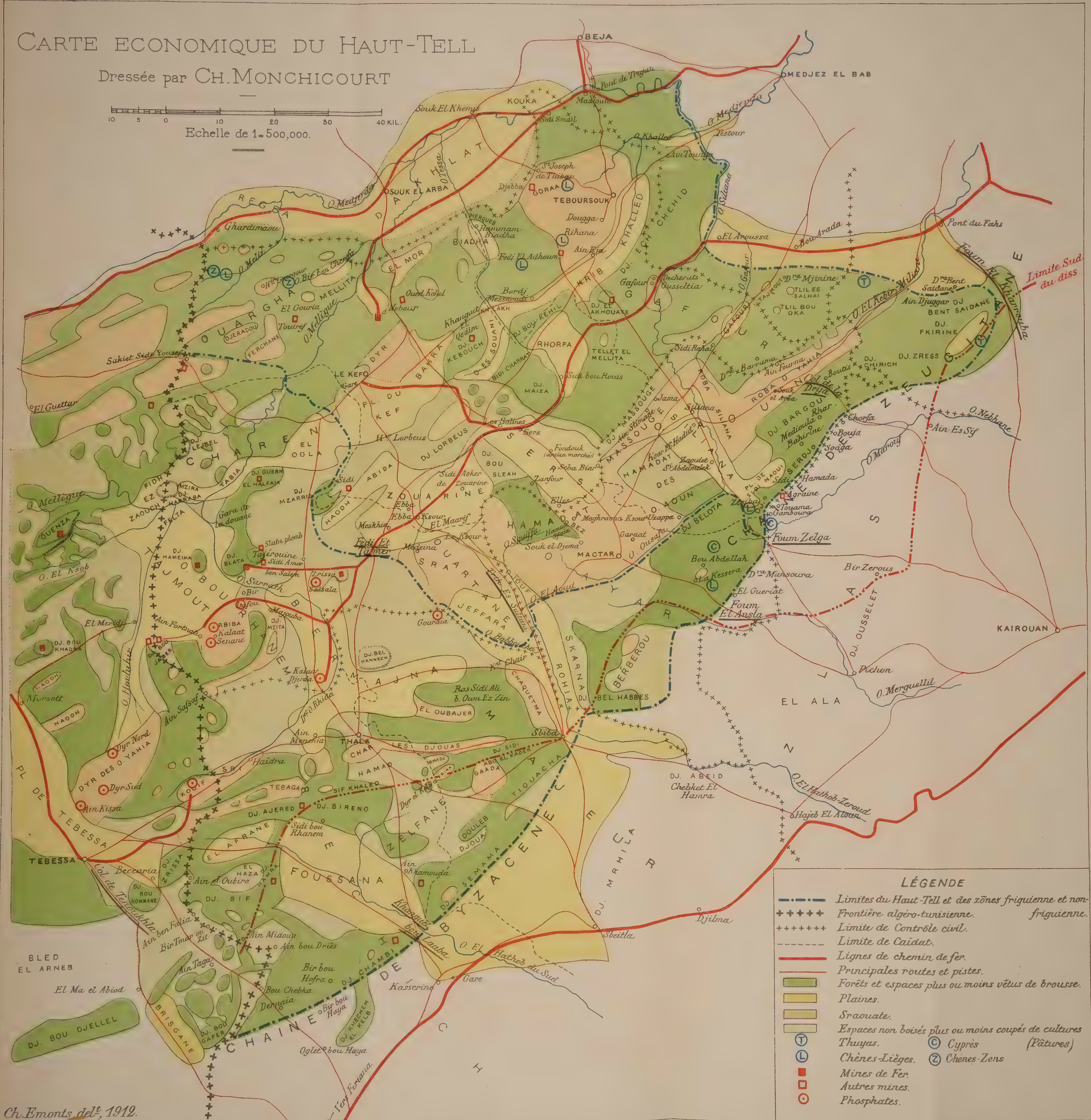
CARTE ECONOMIQUE DU HAUT-TELL
Dressée par CH. MONCHICOURT
10 5 0 10 20 30 40 KIL.
Echelle de 1=500,000.
LÉGENDE
Limites du Haut-Tell et des zônes friguienne et non-friguienne.
Frontière algéro-tunisienne.
Limite de Contrôle civil.
Limite de Caïdat.
Lignes de chemin de fer.
Principales routes et pistes.
Forêts et espaces plus ou moins vêtus de brousse.
Plaines.
Sraouate.
Espaces non boisés plus ou moins coupés de cultures (Pâtures)
Thuyas.
Cyprès
Chênes-Lièges.
Chênes-Zens
Mines de Fer.
Autres mines.
Phosphates.
Limite Sud du diss
BEJA
MEDJEZ EL BAB
Souk El Khemis
KOUKA
Sidi Smaïl
Maslouta
Pont de Trajan
O. Medjerda
Testour
O. Khalled
Ain Tounga
St Joseph de Thibar
SOUK EL ARBA
Ghardimaou
REGBA
DAKHLAT
TEBOURSOUK
Dougga
Rihana
Ain Edja
Djebba
GORAA
O. Siliana
El Aroussa
Bou Arada
Pont du Fahs
Foum El Kharrouba
Dra Bent Saidane
Ain Djuggar
DJ. BENT SAIDANE
DJ. FKIRINE
DJ. ZRESS
O. El Kebir Miliane
Dra Mjinine
TLIL ES SALHAI
TLIL BOU OKA
Decherats Ousseltia
Gafour
KRIB
DJ. ECH CHEHID
DJ. KHALLED
Sidi Rahal
Dra Barrana
Ain Fourna
Col de la Drija
Boutis
DJ. CHIRICH
Souk el Arba
Siliana
Jama
Ain Stimane
MASSOUGE
Fondouk (ancien marché)
Seba Biar
Zanfour
Elles
Ksar El Hadid
Zaouiet St Abdelmelek
HAMADAT DES O. AOUN
Maghraoua
Ksour
Uzappa
Garaat
MACTAR
O. Ousafa
DJ. BELOTA
DJ. BARGOU
Medioula
Rhar
Bahirine
Chorfa
Bouja
Soaga
DJ. SERDJ
Hamada
Agraine
Touama
Gamboura
Zeriba
Foum Zelga
O. Marouf
O. Nebhane
Ain Es Sif
Bou Abdellah
La Kessera
Dra Mansoura
El Gueriat
Foum El Ansla
Bir Zerous
DJ. OUSSELET
KAIROUAN
Pichon
O. Merguellil
EL ALA
DJ. ABEID
Chebket El Hamra
O. El Hathob-Zeroud
Hajeb El Aloun
Djilma
Sbeitla
DJ. MRHILA
Kasserine
Gare
O. El Hathob du Sud
Khanguet bou Laaba
DJ. CHAMBI
CHAINE DE BYZACENE
DJ. SEMAMA
Ain Khamouda
FOUSSANA
DJ. DOULEB
DJOUA
NEFANE
DJ. SIDI ABD EL KADER
GAADA
TIOUACHA
Sbiba
THALA
LES DJOUAS
Ain Menchia
EL OUBAJER
Ras Sidi Ali b. Oum Ez Zin
CHAQUETMA
ROHIA
SKARNA
DJ. BEL HABBES
BERBEROU
MAJNA
Kalaat Djerda
DJ. BEL HANNECH
Gouraia
JEFFARA
O. Babbouche
DJ. TOUF
OUARTANE
SRARTANE
Medeina
Fedj Et Tamer
Le Ksour
El Maarif
Ksour
Ebba
Meskhia
ZOUARINE
Sidi Asker de Zouarine
DJ. BOU SLEAH
HAMADA
O. Souiffa
Haouch Sfaia
Souk el Djema
O. El Aoud
Les Salines
Sers
DJ. LORBEUS
Hr Lorbeus
PL. DU KEF
LE KEF
Gare
DYR
BAHRA
DJ. KEBOUCH
Khanguet el Qedim
O. ES SOUANI
BIDI CHARRAT
DJ. MAIZA
RHORFA
TELLET EL MELLITA
Sidi bou Rouis
DJ. BOU REHIL
Bordj Messaoudi
KHALAKH
DJ. EL AKHOUATE
Fedj El Adhoum
BIADHA
Hammam Biadha
MERQUEB
EL MOR
Oued Kollol
Nebeur
MELLITA
O. Mellègue
El Gouria
Touiref
FERCHANE
DJERADOU
OUARGHA
O. Bir Ben Cherifa
Hr Ghergour
O. Meliz
Sakiet Sidi Yousef
El Guettar
DJ. LEJBEL
CHAREN
EL OGLA
TABIA
DJ. GUERN EL HALFAIA
FIDH EZ ZAOUCH
MZIRA DJ. HARRABA
FELTA
O. Mellègue
OUENZA
O. El Ksob
DJ. MZARRIG
Sidi
ABIDA
HAODH
Gara de la douane
Slata plomb
Tajerouine
Sidi Amor ben Salem
DJ. SLATA
DJ. HAMEIMA
Zrissa
Salsala
O. Sarrath
Bu
Kalaa
OBOU RHANEM
TAJMOUT
Majouba
DJ. MZITA
Ain Fortinato
RBIBA
Kalaat
Senane
DJ. BOU JABER
El Meridj
DJ. BOU KHADRA
O. Horihir
HAODH
Morsott
Ain Safsaf
Dyr Nord
DYR DES O. YAHIA
Dyr Sud
Ain Kissa
PL. DE TEBESSA
KOUIF
Haïdra
SRI
TEBAGA
SIF KHALED
HAMAD
CHAR
HAMADA
Dyr el Kef
DJ. AJERED
DJ. BIRENO
Sidi bou Rhanem
EL AFRANE
TEBESSA
Beccaria
DJ. ZRISSA
EL HAZA
DJ. HAMRA
Ain el Oubira
DJ. BOU ROMMANE
DJ. SIF
Col de Tenoukhla
Ain ben Falia
Bir Tmar ou Zit
Ain Midoun
Ain bou Dries
Ain Taga
Bir bou Hofra
Bou Chebka
Dernaïa
Bir bou Haya
DJ. KHECHEM EL KELB
DJ. BOU GAFER
BRISGANE
BLED EL ARNEB
El Ma el Abiod
DJ. BOU DJELLEL
Oglet bou Haya
Vers Feriana
Ch. Emonts delt, 1912.
LITH. ABEAU ET Cie TUNIS

LISTE DES PLANCHES

Pl. A
- I. Le Djebel-Slata vu du Sud-Est.
- II. Le Djebel-Bou-Jaber et le bordj de la douane vus de la Kalaat-Senane. (Dans le fond, le Djebel-Bou-Khadra.)

Pl. B
- III. Falaise de la Kalaat-Senane. — Les fahoul de l'angle Nord-Est.
- IV. Falaise de la Kalaat-Senane, vue prise du Sud-Est.

Pl. C
- V. Le synclinal du Dyr du Kef et la zaouia de Sidi-Mansour-El-Gaias.
- VI. Le Dyr du Kef, vue prise de la direction de Nébeur.
- VII. Contraste de l'éocène inférieur du Kef-Berda (bord Ouest du Haodh) et du sénonien sous-jacent.

Pl. D
- VIII. La chaîne des Kalaats. — Partie occidentale du Kef-Bdiri à l'Ouest à la Kalaat-El-Harat, à l'Est (Hamadat des Ouled-Ayar).

Pl. E
- IX. Le Tell des Fréchich. — Le pays au Nord de l'Aïn-Midoun.

Pl. F
- X. La cascade de Bou-Fatha.
- XI. La brousse à lentisques en bas du Djebel-El-Akhouate.

Pl. G
- XII. La Kalaat-Frarha (Chaquetma) et la forêt sous-jacente. Pins sur romarins et genêts.
- XIII. Les boisements du Zelfane. — Araars et alfas.

Pl. H
- XIV. Type de la forêt entre Bou-Chebka et le Chambi. — Pins, dont quelques-uns brûlés, sur alfa.
- XV. Faucons et fauconniers.

Pl. I
- XVI. Menhir avec inscription libyque à Médoudja.
- XVII. Dolmen en conglomérat de lumachelles de l'éocène moyen (Mactar).

Pl. J
- XVIII. Haouta de Sidi-bou-Araara au Sud-Est de Thala. — Au premier plan, armoise champêtre.
- XIX. L'escalier de la Kalaat-Senane.

Pl. K
- XX. Panorama de la ville du Kef en 1905.

Pl. L
- XXI. Le Kef. — Le quartier Cherfine.

LISTE DES CARTES

A) *Hors texte, en couleurs :*

Carte économique du Haut-Tell au 1/50.000e avec répartition des types de régions naturelles.

B) *Dans le texte, en noir :*

Pages

1. Les grandes divisions naturelles de la Tunisie..... 8
2. Le Lejbel et le Slata..... 56
3. Carte orotectonique schématique du Haut-Tell..... 70
4. Carte hypsométrique du Haut-Tell..... 78
5. Essai de carte de la distribution des pluies dans le Haut-Tell 153
6. Carte de la direction des orages de grêle..... 186
7. La Hamadat de la Kessera..... 193
8. Capture d'oueds sur le Haut-Ousafa..... 207
9. Le Haut-Tell dans l'antiquité..... 252
10. Les tribus du Haut-Tell à l'époque arabe et turque.. 263
11. Les divisions politiques du Haut-Tell au XVIIIe siècle. 275
12. Carte de la répartition des oliviers, des cactus et des zones d'épandage du Haut-Tell..... 349
13. Plan de la ville du Kef et banlieue..... 404

FIGURES DANS LE TEXTE

1. Distribution des terrains au Djebel-Meida des Ouargha..... 59
2. Pluie. — Divers types d'années à Mactar : types A, B, C et D 155-156
3. Répartition des saisons dans les plaines et sur les sraouate 166
4. Hydrologie. — Le régime à éclipses..... 202

TABLEAUX HORS TEXTE

1. Tableau des pluies à Mactar et dans le Haut-Tell.
2. Tableau des pertes d'animaux causées par la neige en 1906.

TABLE DES MATIÈRES

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Exposé du sujet et bibliographie. — Sources écrites. — Cartographie. — Sources manuscrites. — La documentation directe ..... Pages I-XIV

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

Le Tell Tunisien, ses Divisions et ses Limites

I. La Friguia, le Tell et les grandes Divisions naturelles de la Tunisie. — 1° *Ifriqia et Friguia :* Diverses significations du mot Ifriqia dans les auteurs arabes. La Friguia chez les voyageurs européens et chez les indigènes. La Friguia *lato sensu* et la Friguia propre. — 2° *Tell, Sahel et Sahara :* sens réel du vocable « *tell* ». Les sols agricoles de Tunisie. Les origines du terrain tell. Influence essentielle du climat. Les sraouate. Définition du Tell. Identité de la Friguia et du Tell. Sens du mot « Sahel ». La zone sahélienne. Signification et extension du terme « Sahara ». — 3° *Les grandes divisions rationnelles :* Tell, Steppe, Désert. La deuxième zone de Berbérie dans Hérodote et Ibn Khaldoun. Critique de l'expression « Hauts Plateaux ». Nécessité de lui substituer le terme de Steppe. Combinaison des régions distinguées par les indigènes avec les autres éléments de différenciation ..... 1 — 22

II. Les Subdivisions du Tell Tunisien. — Caractéristiques générales du Tell. Ses grandes divisions en Algérie. Originalité du Tell en Tunisie. Allure de la

vallée de la Medjerda. — 1° *Le Tell Septentrional :* La région forestière du Nord et de l'Ouest. La région à céréales. La zone sahélienne. Caractère général du Tell Septentrional. — 2° *Le Tell Inférieur :* La région de Tunis. La presqu'île du Cap-Bon. La section Nord de la chaîne de Zeugitane. La région des Riah. Caractère général du Tell. — 3° *Le Haut-Tell :* limites et caractères généraux. Sa continuation en Algérie. Son domaine en Tunisie ..... Pages 22 — 33

III. La Transition du Tell a la Steppe. — 1° *La Steppe Tunisienne :* ses caractères généraux. Ses divisions en Sahel, Steppe basse et Haute Steppe. — 2° *Les éléments de la transition :* passage graduel du Tell à la Steppe. Rôle des grès. Le relief. Le climat. Action alternée des vents du Nord-Ouest et de l'Est. Le « djebeli ». L'hydrologie. La faune et la flore. Espèces spéciales au Tell ou à la Steppe. Espèces communes. Les forêts de pins d'Alep; l'alfa, le diss, le cactus, les céréales. — 3° *Nature de la limite entre le Tell et la Steppe :* bande variable selon les années. Ses oscillations. Intercalations de la Steppe et du Tell. La situation en Algérie. La Steppe gagne-t-elle sur le Tell ? Dans quelle mesure le Tell peut s'étendre sur la Steppe : avancée des céréales, élargissement du Sahel .... 33 — 50

PREMIÈRE PARTIE

LA NATURE PHYSIQUE DU HAUT TELL

CHAPITRE DEUXIÈME

Multiplicité et Différenciation des petites Régions naturelles

I. Les Aspects du Terrain. — *Le trias :* Apparence et constitution. Sa richesse en sel et en métaux. *L'aptien :* hardiesse, isolement et similitude de ses dômes. *Le sénonien :* aspect des marnes et des calcaires. Les marnes noirâtres sénono-suessonien-

nes, leur valeur agricole. La forêt. La pierre à bâtir. *L'éocène inférieur :* phosphates et kalaats. Les plates-formes calcaires. Découpage de leurs flancs. Concavité de leur surface. *L'éocène moyen.* Importance agricole de ses marnes jaunes. *Les grès tertiaires et leurs intercalations marneuses.* Le sable; les sioufs. Les cailloutis pliocènes. *La carapace travertineuse et les alluvions :* contrastes offerts par les divers terrains ..... 53 — 66

Pages

II. L'Architecture du Sol. — 1° *Caractère des plissements :* les tremblements de terre. Chaînons et vals, dômes et cuvettes, plateaux et plaines de fracture. Simplicité des plis. Les complications locales et le trias. Orientation des plis Sud-Ouest-Nord-Est. Leur multiplicité. Leur discontinuité. Les plis de la direction Sud-Nord. Combinaisons des deux systèmes de plis. Grand nombre de petites alvéoles ayant chacune leur individualité. Prédominance des surfaces planes et des surfaces hautes. — 2° *Le Relief du Haut-Tell :* altitude moyenne. Sa distribution générale. Les bandes montagneuses du Nord et du Sud et la zone déprimée du Centre. Effet sur le climat. Abaissement du relief d'Ouest en Est. L'altitude relative et les qualités du sol ..... 66 — 81

III. Les Types de Régions naturelles. — 1° *Le djebel et la forêt :* la montagne. Les plantes de la haute montagne. Contraste entre les flancs opposés. — 2° *Le Sra :* noms des sraouate. Augmentation du Nord au Sud de la cote nécessaire pour qu'il y ait sra. Unité agricole du sra. Voies de communication, population, surface. — 3° *La plaine :* différences agricoles. Unité orographique. Surface des principales plaines. Monotonie du paysage. Epandage des oueds. Faible population. Position des villes en bordure. Conclusions générales ..... 81 — 94

CHAPITRE TROISIÈME

Vue générale du Haut-Tell : la partie située en Friguia

I. La Chaine de Zeugitane. (Portion méridionale). — 1° *Le Djebel-Serdj et les pays voisins :* les deux versants de la montagne. Le Satour. Les Bahir Ech-Chiha. La plaine de Sidi-Naoui. — 2° *Le Massif du*

Bargou et le Roba-Ouled-Yahia : la vallée du Bargou. La Drija. Le caractère agricole du Roba. — 3° *Le Massif du Djouggar :* la brousse. Les calcaires liasiques. Les sources. — 4° *Les passages de la chaîne :* le Foum-Zelga. Le Foum-El-Kharrouba. Leur importance. La chaîne de Zeugitane, rempart pour les populations telliennes ..... Pages 95 — 102

II. La Région de la Siliana. — *La zone agricole de la Siliana supérieure :* la plaine de Siliana. Le Massouge. Le Roba-Siliana. Rôle au point de vue des communications. — 2° *Le glocis Nord-Est du Haut-Tell :* faible altitude. Caractère forestier. La transition avec la plaine du Fahs-Bou-Arada-El-Aroussa. Les clairières. Répartition de la population. — 3° *Le bourrelet du Djebel-Ech-Chehid :* la limite du Haut-Tell. Le plateau de Chetlou et les dyrs d'Aïn-Tounga. Aïn-Tounga point de rencontre entre le Tell Inférieur et le Haut-Tell ..... 103 — 109

III. La Ligne des Hauteurs au Sud de la Medjerda. — Medjerda, Tessa et Mellègue découpent la région en trois portions. — 1° *Les Monts de Téboursouk :* leur allure assez massive. Position de Téboursouk. Constitution tectonique. La bande de trias. Les sraouate. La région aptienne et broussailleuse du Sud-Ouest. La plaine de Biadha. — 2° *Les Monts du Kef :* leur pénétrabilité. Le haut et le bas Biadha. La suite de plaines El-Mor-Nébeur-Bahra. Le Dyr. Le cours du Mellègue. — 3° *Le Massif Ouargha :* le Sra-Ouargha. L'Oued-Bir-ben-Cherifa et le Mellala. Les cuvettes du Djeradou et du Ferchane. La continuation du Massif Ouargha en Algérie..... 109 — 116

IV. La Région des Plaines de la Friguia. — 1° *Montagnes et boisements.* Leur faiblesse. — 2° *Les plaines à céréales :* le Krib, le couloir de Bordj-Messaoudi, le Kalakh, le Khanguet-el-Qedim, El-Bahra, la plaine du Kef, la Rhorfa, le Sers, les plaines de Lorbeus, Abida, Haodh, Zouarine, Meskhia. Heureuse situation de Zouarine. — 3° *La trouée du Ksour et le plateau Ouartane :* le Djouf de Dougga et la plaine de Rohia. Valeur de ce corridor. Le Sra-Ouartane et la Jeffara ..... 116 — 123

V. Le Nord du Massif de Mactar. — La Hamadat des Ouled-Ayar : le plateau et la montagne. La Hama-

dat des Ouled-Aoun. Le Djouf de Miled. Le plateau de Mactar. Comment s'explique ce village. La vallée de l'Ousafa ..... Pages 124 — 126

CHAPITRE QUATRIEME

Vue générale du Haut-Tell : la partie située hors de la Friguia

I. Le Sud du Massif de Mactar. — Le Skarna. Le Berbérou. Le Hababsa. La vallée de l'Oued-El-Hathob. La forêt de la Kessera : la partie forestière et la Hamadat. La chaîne d'El-Gueriat et ses villages. Le Massif de Mactar, nœud hydrographique et ethnique. Son isolement. Les batailles de Zama et de Mems ..... 126 — 130

II. La Région du Moyen Mellègue. — Caractère de cette région. 1° *Les pays du Mellègue :* El-Oglet. La transition avec le Massif Ouargha. La héria, son uniformité, ses plates-formes pliocènes. Les dômes aptiens. Les plaines de Fidh-Ez-Zaouch, Felta et Tajmout. Rapprochement avec la Steppe. La région bordière en Algérie. — 2° *La région de l'Oued-Sarrath :* le changement aux deux côtés du Fedj-Et-Tamer. Le Zrissa. Le Bel-Hannech. La plaine de Bermajna : sa végétation, son importance ethnique et commerciale. — 3° *Le Massif de Kalaat-Senane :* les Djerdas. La Kalaat-Senane et sa Rebiba ..... 134 — 137

III. Le Tell des Fréchich et des Majeur. — Caractère général. — 1° *La zone septentrionale :* reliefs et boisements. Montagnes diverses. Position de Sbiba. Les forêts du pays. L'alfa et le diss. Les terres de culture. Les sraouate : le Char, les Hamad, El-Oubajer, etc. Le Sri d'Haïdra, le Kouif. Les plaines de Tébessa et d'El-Afrane. Leur intérêt pour les communications. — 2° *La zone méridionale :* la bande gréseuse. Le Zelfane. La plaine de Foussana. Les plateaux de Bou-Driès et de Bou-Chebka. Aspects des boisements. — 3° *La chaîne de Byzacène et ses cols :* relief, sources, passages. Le Khanguet-Bou-Laaba et Kasserine. Tébessa, tête des routes traversant le Tell des Fréchich et des Majeur ..... 138 — 148

CHAPITRE CINQUIÈME

Variabilité du climat

Pages

I. Indications climatiques générales. — 1° *Les Vents.* Leur rôle réciproque. Le vent de Nord-Ouest et le *guebli;* leurs champs d'action. — 2° *Répartition générale des pluies :* leur distribution en Tunisie et dans le Haut-Tell. La pluie à Mactar. Les divers types d'années. — 3° *La Température :* sa distribution en Tunisie et dans le Haut-Tell. Les causes du froid : vent du Nord-Ouest, rayonnement. Les vents chauds : le sirocco et ses conséquences. Les températures à la surface du sol. Position climatique du Haut-Tell en Tunisie. — 4° *Les Variations :* écarts pluviaux et écarts thermiques. Les changements brusques. Climat spécial pour chaque compartiment. Régime de pluies locales. Instabilité du climat. — 5° *Questions de méthode :* emploi impossible du système des moyennes. Nécessité de procédés nouveaux. Comment dresser des cartes représentatives. Conséquences de la variabilité du climat pour l'agriculteur et l'homme d'Etat. Les écarts thermiques et le caractère des indigènes..... 148 — 166

II. L'Allure de l'Année : La Période pluvieuse et froide. — Répartition des saisons dans l'année, en plaine et sur les sraouate. — 1° *La température de l'automne :* la transition de l'été à l'hiver. La végétation. — 2° *Les précipitations d'automne et d'hiver :* chiffre total et répartition. — 3° *La neige :* où tombe-t-elle et combien de fois par an. La neige à Mactar dans l'hiver 1899-1900. Rôle du vent. Avantages et inconvénients de la neige. Les dégâts causés par elle en février 1906. Les pertes d'animaux. — 4° *La température hivernale :* extrêmes de froid. La gelée et son effet sur les plantes. Le froid en plaine et sur les sraouate. Comment l'homme se garantit du froid. Les divers genres d'hivers : hiver froid et humide, hiver froid et sec, hiver doux et humide ..... 166 — 178

III L'Allure de l'Année : le Printemps et l'Été. — 1° *Le Climat du Printemps :* le froid, les gelées et leur effet sur les céréales et les arbres fruitiers. Le sirocco. Les pluies. — 2° *L'Eté, saison chaude :* la température sur les sraouate. Faible importance du sirocco. La température plus forte en plaine et

d'une plus longue durée. — 3° *L'Été, saison sèche :* quantité relativement grande des pluies estivales. La grêle. Importance et direction. Les chutes de grêle de 1906. Chiffre des dégâts. La moisson..... Pages 179 — 188

CHAPITRE SIXIÈME

Le régime des eaux

I. Les Eaux Souterraines. — 1° *Le Réseau intérieur.* Toponymie spéléologique. Légendes. Explorations de cavernes. Les grottes du Djebel-Serdj. Faune souterraine. Le système hydraulique externe et interne de la Hamadat de la Kessera : l'aïn Djebara et l'aïn Sultane. — 2° *Les sources :* variations de débit. Les puits-sources. Les sources occasionnelles. Délicatesse des sources. Leur descente graduelle. Les travaux des Romains. La création de nouvelles sources ..... 189 — 198

II. Les Eaux Superficielles. — 1° *L'Eau courante :* Indications toponymiques. Variabilité du débit des oueds. Discontinuité des cours d'eau : biefs à écoulement aérien, biefs à écoulement caché. Les *gueltas* et les *rhedirs.* Les crues. Leurs conséquences. — 2° *Les principales rivières :* le Haut-Tell nœud hydrographique. La tectonique et le tracé des rivières. Le Mellègue. L'Ousafa et la Siliana proprement dite. L'Oued-Tessa. — 3° *Les Eaux dormantes :* les garaats. Leur salure ..... 199 — 210

III. L'Eau et la Vie. — Utilisation des oueds pour les besoins de l'homme et des animaux. Les ouljas. La flore aquatique : herbes, buissons et arbres. La forêt-galerie au Bargou. La faune : poissons, insectes, oiseaux d'eau ..... 210 — 214

CHAPITRE SEPTIÈME

La vie végétale et animale

I. Les Formations Végétales Spontanées. — 1° *Les tapis herbeux :* les prairies. Terrains à khorchef et à krachoune. Les terrains à armoises, à harmel et à alfa. Les herbes de terrains salés. — 2° *L'Onomastique forestière :* divers sens des mots rhaba et sil-

va. Les vocables saltus, forêt, bois, frech, zemla. La tella et la biadha. — 3° *La friche :* le romarin. Le diss et l'alfa. Les essences de la friche. — 4° *La haute Brousse et la Forêt :* haute brousse de terrains d'alluvions. Brousse-galerie. Haute brousse de sols rocheux avec conifères et chênes superposés à la friche. Les genévriers. Le chêne zéen. Le chêne liège. Le chêne vert. La forêt : le pin d'Alep et son importance. Forêt, haute brousse et friche ne présentent que des différences de degré. Tableau des boisements du Haut-Tell ..... 215 — 228

II. L'Extension des Boisements. — Distribution normale de ceux-ci. — 1° *Les Variations historiques :* recul des boisements à l'époque romaine au profit des cultures. Les villages forestiers. Les cultures arbustives. La période arabe. Examen critique de passages de Shaw, Desfontaines et Bruce. Les marabouts défricheurs. — 2° *Les Causes actuelles de Variations :* utilisation des boisements pour l'alimentation humaine (pignons, glands), pour la fabrication d'objets en alfa ou en bois, pour le chauffage, pour la fabrication du goudron ou du tannin. Le pâturage en forêt. Les incendies. Effets variables selon le climat et les essences. Les défrichements. — 3° *Les Boisements, le Climat et l'Hydrographie :* effet négatif des forêts du Haut-Tell en ce qui concerne la grêle ou la pluie. Effet positif contre le ravinement. Effet en ce qui concerne les crues des rivières ou les sources. — 4° *La Protection des Boisements :* dans quelle mesure faut-il protéger les boisements ? Augmentation des postes forestiers et règlementation des incendies ..... 228 — 242

III. La Vie Animale. — Les fauves : coup d'œil rétrospectif sur les lions. Le sanglier. La gazelle de montagne. Les reptiles : la vipère. Les oiseaux. Le gibier. Le faucon..... 242 — 247

DEUXIÈME PARTIE

LES POPULATIONS ET LEUR VIE

CHAPITRE HUITIÈME

Coup d'œil sur les vicissitudes des tribus et des villes

Pages

I. L'Époque Antique. — Les dolmens. Les zmalas et les kalaats. Fixation des tribus sous l'Empire. Nomenclature géographique; les Musulamii et les Numides. La gens et la civitas. L'époque byzantine. Les villes fortes : Laribus. Les Frexes, ancêtres des Fréchich. Ascendances romaines plus ou moins légendaires ..... 251 — 257

II. Le Moyen-Age. — Légendes diverses. Le cycle de Sidi-Abdallah. Sidi-Abdallah à la Kalaat-Senane et à la Kessera : les Mouedzenine. Les villes avant et après l'invasion hilalienne. Rôle joué par Lorbeus. Les tribus de race berbère. Les Haouara. Leur subdivision, leur localisation, leur dépendance à l'égard des tribus arabes. Les tribus de race arabe. Les Riah, chassés par les Soléïm. Les sofs soléimites des Abou-El Lil et des Mehelhel. Assimilation des deux races à partir du xve siècle. Distinction des Njoua et des Chaouia. Disparition du mot «berbère». Sens nouveau pris par le mot «arabe». L'opposition classique entre Berbère et Arabe .... 258 — 268

III. La Période Turco-Husséinite. — Les tribus du Haut-Tell à la fin du xvie siècle. Les Beni-Chennouf. Les Hanencha descendants des Haouara. Chute des Chabbia. La confédération des Hanencha. Les Ouled-Yagoub. Les Ouled-Sbaa. Les Ouled-Ali. Le peuplement d'origine tripolitaine. Les Turcs. Importance du Kef. Expulsion des Beni-Chennouf, Ouled-Yahia et Ouled-Mimoun. Effondrement de la principauté des Hanencha. La lutte d'Hassine-Bey et d'Ali-Pacha. Les sofs hassinia et bachia. Leur répartition. Division du pays en Bled-Et-Trouk et Bled-El-Arab. Les bourgades depuis le xvie siècle. Création de quelques centres nouveaux. Les zmalas ..... 268 — 278

Pages

IV. La Période Contemporaine. — Conséquences générales du Protectorat pour les tribus et les villes. Cercles militaires et Contrôles civils. Transformation des circonscriptions ethniques en circonscriptions territoriales ..... 278 — 280

CHAPITRE NEUVIÈME

Les groupements ethniques et religieux

Bases géographiques du Bled-Et-Trouk et du Bled-El-Arab ..... 281 — 282

I. Les Tribus de l'Ancien Bled-Et-Trouk. — 1° *Les petites tribus :* les Arouch - Es - Sendjaq et les Arouch-Regag. — 2° *Le groupe des Drid :* Beni-Rezg, Arab-Majour, Arouch-El-Caïd et Deiras. Les Drid, principale tribu maghzen. Leur solde. Leur localisation. Dissolution administrative après 1881. — 3° *Les Ounifa :* sens du mot Ounifa. Les tribus ounifiennes du Nord : Ouled-Yagoub, Touaba, Ouargha. Les Charen et la légende de Zghid. Les tribus ounifiennes du Sud : les Ouled-Bou-Rhanem. Les Zeghalma et les Ouled-Cheikh. — 4° *Les Oules-Aoun et les Ouled-Yahia :* origine des Ouled-Aoun. Etymologie du mot « Siliana ». Situation actuelle des Ouled-Yahia. La légende des deux frères Aoun et Yahia. Le Bargou ..... 282 — 293

II. Les Tribus de l'Ancien Bled-El-Arab. — 1° *Les Ouled-Ayar, la Kessera et les Ouartane :* étymologie du mot « Ayar ». Leurs impôts au XIXe siècle. Importance de la Hamadat. La Kessera et la légende de Zitoun et des Beni-Oulhez. Les Ouartane, groupe homogène, sédentaire et indiscipliné. — 2° *Les Fréchich et les Majeur :* Vieille alliance des deux tribus. Les Majeur : leurs trois bradas; leur localisation et leurs forces respectives; leurs éléments ethniques. Caractère des Majeur. L'insurrection de Ben-Rhadahem (1864). Les Fréchich. Périmètre et composition de leurs trois bradas. Rudesse des Fréchich. Leurs démêlés avec les tribus algériennes. Les Fréchich depuis 1881. L'équipée du marabout Amor ben Othmane en 1906 ..... 294 — 301

III. Les Juifs et les Algériens. — *Les Juifs :* Faiblesse et répartition de la population juive : les israélites

Pages

du Kef. Les bédouins juifs : les Bahoussia. — *Les Algériens :* leur afflux avant et après l'insurrection de 1871. Leur rôle en 1881. Leur origine et leur répartition dans le Haut-Tell .... 301 — 305

IV. Les Groupements Maraboutiques. — 1° *Maraboutisme naturiste et marabouts :* la Garet-Er-Regoud. Arbres, montagnes et sources maraboutes. La source du Kef. La qoubba de Sidi-Cherif au Kef, les Sebaa-Regoud à Djebba. Les saintes. Principaux saints. Santons occidentaux et tripolitains. Vie légendaire de Sidi-Bou-Rhanem, Sidi-El-Mouelha et Sidi-Hamada. — 2° *Les Tribus Maraboutiques :* villages et tribus. Répugnances bizarres. Tribus pacifiques ou guerrières : les Ouled-Sidi-el-Mouelha, les Ouled-Msahel, les Ouled-Omrane. — 3° *Les Confréries religieuses :* leur répartition. Les zaouias rahmania. La famille Ben Azzouz et la zaouia de Thala. Sidi Ahmed ben Abdelmelek et les zaouias de Siliana et d'Henchir-Chett. La zaouia rahmania du Kef et la famille Bou Hajar. La zaouia d'Aïn-Menchia et la famille Chafaï. La zaouia qadria du Kef : Sidi el Mizouni (1834-1878) et Sidi Kaddour. Conduite à observer à l'égard des zaouias ..... 305 — 318

CHAPITRE DIXIÈME

L'exploitation du pays par les indigènes

I. Démographie et Propriété. — 1° *Distribution de la population :* nombre et densité de la population indigène par régions. — 2° *L'Évolution historique du régime foncier :* la propriété collective au XVIIe siècle. Le passage à la propriété privative. Etablissement de titres. La reprise du sol sur les tribus arabes. 3° *L'état actuel de la propriété :* L'indivision. Tare des titres. Faible quantité de terrains immatriculés. Les habous. Grande et petite propriété. La valeur des terres. Propriétaires et khammès. Rang de la terre dans la fortune des gens du pays ..... 319 — 331

II. L'Agriculture. — 1° *Les Céréales :* Caractéristique et composition des principaux sols. Labours et semailles. Diverses espèces de blés. Diminution de la quantité de semence et variation de la propor-

tion de l'orge et du blé du Nord au Sud. Augmentation des emblavements depuis 1881. Proportion des surfaces ensemencées. Variations des récoltes. Les sauterelles. Les moineaux. Difficulté d'amener les indigènes à de meilleures pratiques culturales. — 2° *Les Cultures irriguées et l'Arboriculture :* les garaats. Les barrages. Les surfaces irriguées. La Felta des Ouled-Bou-Rhanem. Rohia. Les jardins indigènes. La vigne. L'olivier, son caractère spécial dans le Haut-Tell. Les anciennes cultures en terrasse. Les règlements d'irrigation : Rohia, Sbiba. Conséquences de l'irrigation : la malaria, les modifications hydrographiques, la domanialité.... 331 — 353

III. L'Industrie et l'Élevage. — 1° *L'Industrie :* moulinage, fabrication d'objets divers. Son caractère familial. — 2° *L'Elevage :* répartition du bétail par régions. Variations du cheptel. a) *Les animaux porteurs :* le cheval. Son importance dans le Haut-Tell. Diminution de son effectif. Le mulet. L'âne. Le chameau, son moindre rôle depuis 1881. b) *Les animaux de boucherie :* le porc. Le bœuf, sa diffusion et son rôle sur les sraouate. Production du lait. Les ovins. Nécessité de propager le mouton à queue fine. Place du mouton dans la vie des indigènes. La chèvre. Réflexions sur l'élevage. Opportunité de l'encourager ..... 354 — 364

CHAPITRE ONZIÈME

Les mouvements de la population indigène

I. La Récolte des Fruits du Sol. — 1° *La Moisson :* les aoûterons (saïafa). Leurs déplacements. Leurs bagages. Leurs salaires. Dates d'arrivée et de départ. *La cueillette des figues de Barbarie.* Habitat du cactus, son rôle dans la vie des populations. L'automnage dans les cactus. Vente des fruits et des raquettes. Caractère général de ces migrations 365 — 372

II. La Transhumance. — 1° *L'Hivernage :* Nécessité de soustraire le bétail aux frimas et de passer l'hiver dans la Steppe. Nature de ce mouvement. Les fractions migratrices. Les fractions semi-nomades. Répugnance aux exodes. — 2° *L'Estivage :* mouvement vers les sraouate et les forêts. Afflux des

Pages

Steppiens. Tribus fournissant les estiveurs. Routes de transhumance. Importance éventuelle de ces déplacements, leurs inconvénients. Voyages des Telliens dans le Tell Septentrional. Comment se présenta le phénomène en 1904-1905. — 3° *Les Disettes :* allure de la pluviosité et conditions générales des indigènes du Haut-Tell en 1866-67. La famine. La mortalité. L'année 1887-88, dite l'année blanche ..... 372 — 386

III. Conséquences et Avenir de ces Migrations. — Migrations et faits de guerre. Influence de ces déplacements sur le fractionnement des tribus. Diminution probable de ces mouvements ..... 386 — 389

CHAPITRE DOUZIÈME

L'habitat des Populations indigènes

I. Conditions générales d'Emplacement et de Répartition. — 1° *Les conditions géographiques :* influence du vent de Nord-Ouest, des sources, des rivières et des forêts. — 2° *Tentes, gourbis et maisons :* distribution en 1881. Tableau des modes d'habitation dans le Haut-Tell en 1906 par régions. Progrès de la sédentarisation. Raisons du maintien de la tente dans la zone non friguienne. Répartition des villages ..... 390 — 398

II. Les Décherats. — Leur situation. Rôle essentiel des sources dans la naissance des décherats. Distribution des éléments de la décherat selon la pente du sol. Raisons et conséquences. Décomposition de l'agglomération en plusieurs morceaux distincts. Causes ethniques. Absence d'organismes locaux et de voirie. Avantages et inconvénients de la position en montagne. La gare du Kef..... 398 — 402

III. Les Bourgades Principales. — Emplacement du Kef, Téboursouk et Dougga. — 1° *Le Kef :* rôle militaire du Kef de 1628 à 1881. L'oudjaq. La Kasba. Le rempart. Le Kef chef-lieu administratif, centre de ravitaillement et métropole religieuse. Le Kef depuis le Protectorat. La population. Les éléments européens. Le quartier neuf. — 2° *Téboursouk, Thala, Tébessa :* Téboursouk avant et depuis 1881.

Position à l'écart des voies ferrées. Dougga. Thala. Histoire et aspect. Tébessa ville militaire et minière. Influence sur le Haut-Tell tunisien ..... Pages 402 — 414

IV. Les Kalaats. — Vestiges d'anciennes kalaats. La Kalaat-Senane. L'escalier. Le tombeau de Brahim ben Bou Aziz. Les réservoirs. Histoire de la Kalaat-Senane. Son évacuation progressive. Types de transition entre la kalaat et la décherat : El-Gueriat et la Kessera ..... 414 — 421

CHAPITRE TREIZIEME

Les Européens dans le Haut Tell

I. Indications démographiques générales. — Nombre et répartition de la population française et étrangère par régions. Distribution des européens par professions. Situation des Français ..... 422 — 425

II. Mise en valeur du pays. — 1° *La Colonisation Agricole :* les débuts. Historique des henchirs Gafour et Krib. Saint-Joseph-de-Thibar. L'œuvre de l'Etat. Ventes domaniales et échanges de habous. Rohia. Lotissements urbains. La propriété européenne, sa répartition par régions et par nationalités. Le développement de la colonisation agricole. Le « dry farming ». Ses méthodes, son application dans le Haut-Tell. Les biens domaniaux. Les parcelles Ousseltia. Biens habous et particuliers. 2° *L'exploitation du sous-sol :* Carrières et exploitations minières anciennes. Exploitations beylicales. Les salines. Les sources sulfureuses. Le Hammam-Biadha. L'œuvre du Protectorat. La découverte des phosphates. L'élan minier et son importance dans le Haut-Tell. Les mines de fer. Leur production. Les phosphates. Gîte et législation. Difficultés causées par celle-ci et par l'état précaire de la propriété. Principaux gisements et leur production ..... 425 — 446

III. Les Voies de Communication. — 1° *Les Chemins de fer :* conception initiale de la ligne de Tunis au Kef. Le chemin de fer minier Pont-du-Fahs-Kalaat-Senane et Kalaat-Djerda. La ligne de Nébeur. La question de l'Ouenza-Bizerte. Avantages et inconvénients des chemins de fer miniers. Caractère un peu aléatoire de ces voies. Le doublement de la li-

gne des kalaats. Le chemin de fer de Téboursouk. Conséquences économiques et administratives des nouveaux chemins de fer. — 2° *Routes et Pistes :* Les voies romaines. Les routes modernes. Grandes artères et tronçons de raccord avec les chemins de fer. Utilité des routes et pistes .... Pages 446 — 460

IV. Les Centres récents. — 1° *Camps militaires et villages administratifs :* Souk-el-Djema. Mactar, sa création, son développement. — 2° *Centres miniers et Gares :* la population minière. Comment elle s'abrite. Le village de Zrissa. Tableau de la population des principales mines par nationalités. Importance des agglomérations minières dans le total de l'effectif des Européens. Prépondérance des étrangers. Le village de Gafour. Caractère exclusif de ces centres. — 3° *Les Marchés :* répartition et importance des marchés du Haut-Tell. Valeur commerciale de la zone des plaines centrales. Déplacements de souks. Création spontanée de villages autour des marchés. Leur fragilité. Les villages d'Ebba-Ksour, du Sers et de Siliana. Les noms des marchés : explication des termes Sicca Veneria et Thibursicum.

Caractères généraux des centres récents. — L'eau. Manque de cohésion et de force défensive. Eparpillement des groupes. Mobilité de la population. Précarité éventuelle de ces villages..... 460 — 476

Conclusion ..... 477 — 487

Liste des Planches I
Liste des Cartes II
Figures dans le texte II
Tableaux hors texte II

Table des Matières ..... III — XVII

VU, le 23 février 1912 :

Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

A. CROISET.

VU

ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. LIARD.

TUNIS. — IMP. RAPIDE, 5, R. ST-CHARLES.